UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. I SYNTHÈSE



Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie

Présentée par Cécile DUFAU

Le 22 novembre 2008

Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY :

M. Jean-Pierre BARRAQUÉ

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. I TEXTE

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie
Présentée par Cécile DUFAU
Le 22 novembre 2008
Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY :
M. Jean-Pierre BARRAQUÉ
Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de recherches, Dany Sandron, pour l'attention patiente portée sur mon travail, sa disponibilité, ses nombreux conseils et relectures, ainsi que Jean-Pierre Barragué, qui a accepté volontiers de s'associer à cette étude et dont les recommandations furent également précieuses. Je remercie tout autant Marie Planchot et l'école doctorale d'Histoire de l'art et Archéologie de Paris IV, l'équipe des enseignants-chercheurs en Histoire de l'art et Archéologie de Pau, Jacques Staes et l'équipe des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, qui tous m'ont manifesté leur intérêt, leur aide et soutien solidaires durant ces recherches.

Myriam Fincker et Véronique Picard, membres de l'IRAA, m'ont accueillie dans leur laboratoire comme stagiaire sans savoir que j'allais m'y incruster trois ans. Leur investissement personnel dans le suivi du mémoire et leurs efforts constants dans ma formation m'ont permis de faire des rencontres enrichissantes et de mener à terme cette étude dans de bonnes conditions de travail ; leur amitié est sans prix.

Enfin, malgré le caractère naturellement irritable, désagréable ou antifestif du doctorant, ma famille, mon amoureux et mes amis de la forêt sont restés à mes côtés. J'espère pouvoir leur rendre un jour ce qu'ils m'ont donné.

Abréviations employées

AC : Archives Communales

ADPA : Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques

AMM : *Archéologie du Midi Médiéval*

AN : Archives Nationales

BM : *Bulletin Monumental*

Bnf : Bibliothèque Nationale de France

BSLA : *Bulletin de la Société des Lettres et Arts*

DFS : Document Final de Synthèse

MSAMF : *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*

SHPF : Société de l'Histoire du Protestantisme Français

UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour

UTM : Université de Toulouse-le-Mirail

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Sauveterre-de-Béarn est mentionnée dès le XVIIe siècle pour son cadre charmant ; le village est niché au creux d'un méandre du gave d'Oloron, sa végétation est luxuriante et ses eaux débordantes de poissons. L'importance de ses vestiges architecturaux n'est soulignée que bien plus tard, au XIXe siècle.

« Sous la mousse et la verdure qui les recouvrent, ou les décorent, les ruines de Sauveterre offrent un tableau riant et pittoresque. Elles font l'orgueil des gens du pays. Les touristes ne se lassent pas de les admirer[1]. » Il suffit en effet d'une flânerie à Sauveterre pour découvrir la richesse de l'architecture médiévale conservée : pont, château, église, fortifications diverses... pour la seule partie visible ! Un simple coup d'œil dans les archives et les articles concernant Sauveterre met en relief l'importance de la ville au Moyen Âge, résidence des vicomtes de la province de Béarn, lieu de réception des souverains étrangers…

Il devenait nécessaire d'établir un inventaire complet des vestiges architecturaux médiévaux de Sauveterre afin d'obtenir une vision d'ensemble de la construction, du fonctionnement et du développement de la ville médiévale, dont l'impact visuel et les mentions historiques signalent l'importance. Ce type d'étude d'archéologie urbaine s'inscrit dans une problématique visant à analyser l'essor et la place de Sauveterre, matérialisés par l'architecture et le tissu urbain à travers l'évolution des différents quartiers, les études de bâti, et leurs possibles implications sociales, religieuses ou politiques. Cette étude, appuyée sur l'analyse des archives disponibles et les différentes monographies architecturales, va permettre d'établir des comparaisons régionales pour l'analyse morphologique et architecturale des villes en Béarn, un petit pays du Sud de la France, pour ensuite redéfinir le rôle et l'aspect de Sauveterre dans ce réseau complexe intermédiaire entre France et Espagne.

1 MINVIELLE 2003, p. 41.

Site et situation

Sauveterre-de-Béarn est actuellement un chef-lieu de canton dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64), une ville d'environ 1500 habitants implantée en Béarn, une ancienne province couvrant aujourd'hui la moitié occidentale du département (pl. 4), partagé avec le Pays Basque.

« A trois lieues de la jonction des deux gaves est assise la ville de Navarrenx et trois lieues plus bas la ville de Sauvaterre, avec son chasteau, vieux et ruiné, où finit cette campagne riante et fort agréable, quoiqu'un peu estroite et sans vignoble, de la longueur de sept lieues, qui avoit commencé à Lurbe, au dessus de la ville d'Oloron. (…). Les rivières sont poissonneuses et portent des truites et brochets en assés grande abondance, et des saumons qui pour la plus grande partie sont arrestés par le moyen des écluses ou paisselles à Peyrehorade, où se fait la grande pesche ; mais nonobstant ces difficultés on en prend jusques à Belloc et Ortes d'un costé et jusqu'à Sauvaterre et Oloron par l'autre gave »[2].

Cette description de la région de Sauveterre par Pierre de MARCA (1594-1662) au XVIIe siècle rend assez bien compte de la richesse de la nature béarnaise, tout en replaçant Sauveterre dans la géographie du piémont pyrénéen. La ville de Sauveterre-de-Béarn est en effet située sur la frontière nord-ouest de ce pays de Béarn, dans la région de l'avant-pays pyrénéen[3] à 120 m d'altitude, dans une région de collines qui intègre le piémont pyrénéen depuis, à l'est, Montaut et Pontacq, puis Oloron et Salies-de-Béarn, et qui continue jusqu'en Pays Basque, englobant Hendaye et Saint-Jean-de-Luz. Cette zone de collines plus ou moins élevées est plantée de forêts et de landes. Il s'agit d'une zone rurale où l'habitat est essentiellement dispersé. Quelques villes regroupent, pour l'ouest du Béarn, les activités économiques et le peuplement : Oloron-Sainte-Marie, Orthez, Salies-de-Béarn et Sauveterre.

---

2 MARCA 1912, I, p. 334.

3 Cette analyse géographique est tirée de : DELOFFRE, BONNEFOUS 1992, p. 67-72.

La bourgade de Sauveterre surplombe à cet endroit un méandre du gave d'Oloron, fruit de la rencontre entre le gave d'Aspe et le gave d'Ossau, et l'île de la Glère au sud. Un pont fortifié faisait la jonction entre cette île et la rive nord du fleuve par laquelle émerge véritablement la ville. Assise sur une falaise de marne creusée par le gave, elle s'étire sur environ 800 m de long à partir de ce pont et s'étend de manière linéaire sur la rive nord, le long d'une rue principale placée parallèlement au cours de la rivière (fig. 265, 266). Entre la rivière et cette rue, les principaux monuments de la ville prennent place, indéniablement mis en valeur par la topographie : de l'ouest vers l'est, le château, la tour Monréal, l'église Saint-André, tous implantés en bord de falaise (pl. 1).

Cette ville est fermée par deux portes fortifiées : au sud, la porte de Lester ferme la rue principale et à l'ouest la porte du Datter ferme une rue secondaire.

Autour de ces deux portes, des restes de fortifications et d'habitat médiévaux sont visibles un peu partout, tant intégrés à l'habitat actuel qu'aux autres monuments, comme par exemple l'église ou le pont. Un couvent de Carmes a été implanté dans le prolongement nord-est de la ville. Ces principaux éléments ont plus ou moins fait l'objet d'études partielles ou monographiques, historiques, architecturales ou archéologiques, inventoriées dans l'état de la question qui suit.

1. État de la recherche sur Sauveterre-de-Béarn

Malgré d'importantes lacunes archivistiques à signaler, l'intérêt porté à la compréhension de la vie à Sauveterre ne s'est pas démenti depuis le XVIIe siècle et transparaît dans les différentes études menées par la suite. Elle s'inscrit dans une dynamique scientifique liée à l'étude tant historique que morphologique du développement urbain et reste indissociable de l'histoire béarnaise, vicomté en quête de souveraineté du XIIe au XVIe siècle.

1.1 L'histoire de la ville

Une première série d'articles permet d'appréhender de manière anecdotique la vie à Sauveterre. Ils sont généralement sérieux mais ne peuvent pourtant servir véritablement à l'étude urbaine de Sauveterre.

Trois articles, parus entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, abordent l'histoire moderne et contemporaine de la ville et les étapes successives de son développement démographique[4]. D'autres s'attachent à des points d'études de la vie quotidienne à Sauveterre et ont été centrés sur des anecdotes ou des personnages retrouvés au hasard des archives disponibles[5]. Deux articles témoignent un intérêt tout particulier à deux éléments architecturaux de la ville : les fortifications[6] et le pont[7].

Des études plus larges ont été menées par des historiens du Béarn ; elles mettent en relief le rôle urbain de Sauveterre. Il convient de noter la place de Pierre de MARCA, historien du Béarn du XVIIe siècle, de Paul RAYMOND, archiviste des Basses-Pyrénées à la fin du XIXe siècle, et de Pierre TUCOO CHALA, historien du Béarn contemporain dans l'état de la recherche sur le Béarn médiéval, recherches qui aboutissent à la publication des textes principaux émis par la vicomté au Moyen Âge. L'étude de Pierre de MARCA reste incontournable dans la mesure où son ouvrage, *Histoire de Béarn*, paru en 1640 et réédité depuis[8], reste le seul témoignage de la lecture d'archives béarnaises aujourd'hui disparues, même si elles ont été compilées dans le but avoué d'honorer la souveraineté perdue de son pays. MARCA, dans cet ouvrage, replace Sauveterre dans la région de l'Entre-Deux Gaves et du piémont pyrénéen, puis dans le paysage urbain béarnais. Il travaille également sur des

---

[4]CADIER 1886, p. 1-24. ANNAT 1910, p. 274-280. BATCAVE 1910, p. 470-473.
[5]BOURROUILH 1987, n° 8, p. 27-29. DOZE 1996, p. 3-5.
[6]FERRON 1955, p. 30-43.
[7]LAFORCADE 1985, p. 67-71.
[8]MARCA 1912.

textes relatifs à son histoire ecclésiastique, urbaine et militaire, du début du XIIIe au XVIe siècle.

Paul RAYMOND, archiviste départemental à la fin du XIXe siècle à Pau, a lui aussi travaillé sur des documents importants concernant le Béarn au Moyen Âge[9]. Ainsi a-t-il étudié les principales enquêtes concernant la population béarnaise sous Gaston Fébus, et, précisément, dénombré la population de Sauveterre en 1385 et analysé le fonctionnement de son bailliage.

Les études historiques de Pierre TUCOO CHALA sur le Béarn, parues entre 1959 et 1976[10], fournissent des informations sur la position et le rôle de Sauveterre dans la vicomté de Béarn au Moyen Âge. Le testament de Gaston VII Moncade, rédigé à Sauveterre le 22 avril 1290, est publié en 1985[11] et nous renseigne sur la relation de Sauveterre avec le pouvoir vicomtal à la fin du XIIIe siècle. Pierre TUCOO CHALA continue de transcrire des documents médiévaux sur le Béarn et publie notamment en 1991 plusieurs textes concernant les liens entre Gaston Fébus et Sauveterre et les différentes activités économiques se déroulant dans cette ville[12].

Par ailleurs, le centre d'étude du protestantisme en Béarn mentionne l'importance de la ville de Sauveterre comme centre protestant béarnais[13]. Plus récemment, Étienne DOZE a analysé de manière approfondie plusieurs documents relatifs à l'histoire religieuse de Sauveterre. Le premier[14] reprend à leur source deux miracles ayant eu comme cadre la ville de Sauveterre. Sa deuxième étude[15] présente la recherche menée sur le protestantisme à Sauveterre-de-Béarn et les conséquences importantes de son arrivée dans la ville

[9]RAYMOND 1872. RAYMOND 1873a. RAYMOND 1878.
[10]TUCOO CHALA 1959, p. 17-25. TUCOO CHALA 1962, p. 235-250. TUCOO CHALA 1976.
[11]DUMONTEIL 1985, p. 5-43.
[12]TUCOO CHALA 1991b, p. 371-381.
[13]Centre d'étude du protestantisme béarnais 1993.
[14]DOZE 1997, p. 261-269.
[15]DOZE 1998.

sauveterrienne. Par ailleurs, il a rédigé un article sur l'histoire événementielle précise de la ville de Sauveterre du XIIe au XVIe siècle[16]. Enfin, le mémoire de maîtrise d'histoire de Stéphanie MARTOCQ[17] s'attache à l'analyse de la composition du bailliage de Sauveterre et de son fonctionnement.

Deux monographies historiques sur la ville de Sauveterre ont été éditées à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. La première paraît en 1891, sous la plume de l'Abbé LARTIGAU[18]. Elle reprend partiellement les données historiques inventoriées par Pierre de MARCA et décrit très rapidement l'architecture de la ville.

La deuxième, plus importante et plus complète, est publiée en 1924, par Prosper MINVIELLE, alors maire de la ville de Sauveterre[19]. Cet essai historique s'attache à établir, de manière quasi-exhaustive, à travers tous les documents d'archives conservés, l'histoire de la ville depuis ses origines jusqu'au XIXe siècle. Il dresse une liste presque complète des documents pouvant servir l'histoire de l'architecture de Sauveterre. Il est à déplorer l'absence de ces archives depuis lors.

De ces différentes études, il convient de souligner l'importance des monographies compilant les sources disparues, fiables et précises, et celle des recherches de Pierre TUCOO CHALA sur la vicomté de Béarn au Moyen Âge, pour mieux appréhender l'histoire riche et mouvementée de la ville de Sauveterre, son lien avec la vicomté et son rôle dans le Béarn médiéval et moderne.

16 DOZE 2004, p. 165-218.
17 MARTOCQ 2001.
18 LARTIGAU 1891.
19 MINVIELLE 2003.

1.2 Architecture et archéologie à Sauveterre

Mis à part les quelques apports historiques fournis par MINVIELLE, reprenant des sources d'histoire du bâti, plusieurs études stylistiques et archéologiques se sont intéressées à l'architecture et l'archéologie de la ville de Sauveterre, au travers de ses monuments historiques.

Les études traditionnelles d'architecture menées sur l'église Saint-André sont à rafraîchir aujourd'hui. CÉNAC-MONCAUT, dans son *Voyage archéologique et historique dans l'ancienne Vicomté de Béarn*[20], décrit la « basilique de Sauveterre » comme caractérisée par le « style de la transition », car elle présente une abside romane mais aussi des éléments en majorité gothiques (supports, portail occidental...). Il parcourt la ville et en dépeint rapidement les principaux éléments (le vieux pont, les portes, le château), en s'attachant particulièrement à la tour Monréal.

De même, Charles LE CŒUR, architecte, publie une étude formelle de l'église Saint-André de Sauveterre[21]. Cette étude est intéressante pour la publication en couverture d'un dessin avant restauration du portail. Malgré la superposition des deux styles roman et gothique dans l'édifice, l'auteur penche pour une seule phase de construction. Comme CÉNAC-MONCAUT, il décrit sans l'interpréter le parapet construit au sommet de la tour couronnant la croisée du transept. Ces deux études traditionnelles ne sont cependant pas exhaustives. Des dessins complémentaires à ces études sont publiés en 1992[22]. Il s'agit de dessins préparatoires réalisés par LE CŒUR et CÉNAC-MONCAUT ; ceux de CÉNAC-MONCAUT comportent quelques erreurs, mais la majorité de ces planches donne un état précis de l'église à la fin du XIXe siècle. Dans son ouvrage sur l'architecture religieuse en

[20]CÉNAC-MONCAUT 1856, p. 62-66.
[21]LE CŒUR 1872. LE CŒUR 1877.
[22]RIVERA 1992, p. 36-40.

Béarn[23], Victor ALLÈGRE décrit l'église en insistant sur son aspect défensif. L'étude de Jacques GARDELLES, plus récente, a rapidement replacé l'église de Sauveterre dans l'art gothique aquitain[24]. Suivant ses conclusions, la construction aurait commencé à l'est, dans le style roman, et continué suivant les techniques gothiques vers l'ouest et dans ses parties supérieures.

Mon étude de DEA en archéologie portant sur les églises fortifiées du Béarn s'est attachée plus particulièrement à l'étude de la construction du clocher fortifié reposant sur la croisée du transept de l'église[25].

Enfin, un mémoire de maîtrise d'histoire de l'art[26] a étudié plus particulièrement les parties romanes de l'église Saint-André de Sauveterre.

Un petit dictionnaire des châteaux de France, certainement publié à la fin du XIXe siècle[27], contient la première notice portant sur le château ruiné de Sauveterre, alors daté du XIIIe siècle. Il mentionne plusieurs événements historiques s'y étant déroulés, sans néanmoins approfondir aucune des données délivrées. Le château a fait l'objet d'une analyse plus récente, établie par Françoise GALÈS, qui a mené une étude synthétique sur les châteaux fébusiens, typologie à laquelle appartient le château de Sauveterre. Cette recherche a permis une étude comparative enrichissante pour la connaissance de ce type architectural particulier[28].

Quelques descriptifs rapides des composantes architecturales de la ville ont été publiés en parallèle aux monographies d'édifice. Ils peuvent dans ce cas reprendre les descriptions architecturales vues précédemment ou les compléter par l'étude des fortifications ; elles ne

[23]ALLÈGRE 1952, p. 158-167.
[24]GARDELLES 1992, p. 253-257.
[25] DUFAU 2002.
[26] MARIN Y DIEZ 2004.
[27]DE FOUILLE, LE SOURD s.l.n.d., p. 327.
[28]GALÈS 2000. GALÈS 2003, p. 147-160. GALÈS dans *Résidences aristocratiques…*, 2006, p. 151-164.

sont cependant pas très approfondies. Le Congrès Archéologique, par exemple, passe dans la ville en 1939 et Marc THIBOUT en décrit les éléments désormais connus[29]: fortifications, vieux pont, donjon et église. Il restitue le tracé de l'enceinte par rapport aux portes de la ville et décrit rapidement le vieux pont, qu'il date du XIIIe siècle. Il date également la tour Monréal du XIIIe siècle et en fait un vieux donjon, derrière lequel le château prenait place et dont il ne reste rien[30]. Il réalise une description stylistique de l'église comparable aux précédentes et donne pour comparaison les églises de Sorde et de Lescar. Il replace le début de la construction vers la première moitié du XIIIe siècle et date le clocher fortifié du XVe siècle. En 1980, Lucienne COUET-LANNES et Pierre TUCOO CHALA réalisent un petit descriptif rapide de la ville abordée globalement pour la première fois[31]: église, pont, ruines du château, portes, fort de Tolose, mur oriental de l'enceinte. Les études les plus récentes sont celles de géologues dont les recherches ont permis d'identifier les composants géologiques des différents monuments béarnais et leur localisation dans le sous-sol, ville par ville, et de dresser un inventaire sommaire des fortifications en Béarn[32].

Des recherches archéologiques plus particulières ont été effectuées par l'Inventaire ou le SRA Aquitaine. Le classement au titre des Monuments Historiques[33] concerne le Vieux Pont, dit Pont de la Légende (classé le 12/07/1886), l'église Saint-André (classée le 08/07/1912), le château de Monréal (classé le 12/07/1912) ; la façade et les toitures de la maison Montpribat (quartier Pléguignou) ont été incrites à l'Inventaire des Monuments Historiques le 23/07/1981. La porte dite « Pléguignou » a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire le 01/02/1937. Ces dossiers mentionnent quelques travaux d'entretien ayant

[29]THIBOUT 1939, p. 436-448.
[30]Le texte est ambigu et il est difficile de savoir s'il parle du château connu aujourd'hui.
[31]COUET-LANNES, TUCOO CHALA 1980.
[32]DELOFFRE, BONNEFOUS 1992. DELOFFRE, BONNEFOUS 1996.
[33]Dossiers de l'Inventaire, Aquitaine, Sauveterre-de-Béarn.

été effectués (rejointoiements, étanchéité, remplacements de sculptures ou de pierres de taille…), sans donner beaucoup d'informations pouvant servir l'archéologie du bâti, excepté sur la maison Montpribat où une analyse des façades a été effectuée.

Un sondage archéologique apporte quelques éléments de connaissance sur les fondations de l'église Saint-André[34]. Trois autres opérations archéologiques ont eu lieu. Un sauvetage urgent a porté en 1995 sur les alentours du fort de Tolose[35], pour permettre l'étude d'un morceau du rempart nord et son agencement avec l'ancien couvent attribué aux franciscains. Un sauvetage et une fouille ont autorisé de nouvelles conclusions sur l'organisation interne et la fonction de la tour Monréal[36], mettant au jour les premiers niveaux de cette tour.

Enfin, plusieurs études préalables, portant sur des restaurations effectuées ces dix dernières années sur l'église Saint-André, la tour Monréal et le Vieux Pont, fournissent un support matériel important à cette étude[37].

Pour conclure cet état de la question, il convient de distinguer les différents matériels qui concernent la ville de Sauveterre. D'une part, des informations historiques fiables ont été condensées dans des ouvrages sérieux. D'autre part, les études architecturales traditionnelles sont toujours utilisables. De même, tant les études de synthèse sur la géologie ou les fortifications que les interventions archéologiques ponctuelles dans la ville offrent des données complémentaires nécessaires et des problématiques nouvelles, en archéologie du bâti notamment.

---

34 DRAC Aquitaine. Fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993.

35 SRA 64/22/07; DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995.

36 BERTRAND-DESBRUNAIS 1997, p. 108-109. 64/40/01; DFS de surveillance archéologique, la Tour Monréal, Sauveterre-de-Béarn, 03/2001-04/2002, Catherine Boccacino, Hadès, Bordeaux.

37 SRA Bordeaux, 64/19/1; 64/19/2; 64/19/3; 64/19/4; 64/19/5.

2. Les enjeux d'une étude d'archéologie urbaine à Sauveterre : problématiques et modalités d'étude

2.1 Les progrès récents de l'historiographie urbaine

La toponymie de Sauveterre, du latin *salva terra* ou *salva tierra*, indique que la ville actuelle est issue probablement d'une agglomération de création artificielle née entre le Xe et le XIIe siècle, de type sauveté ou *castelnau*[38]. Les fondations de villes neuves répondent généralement au même type de schéma architectural, le village-rue, formé autour de l'église et/ou du château, et fortifié pour le moins par une palissade délimitant le pourtour de son territoire. Elle matérialise ainsi la zone de protection de ces regroupements de population, défrichement comprenant généralement terroir et village.

Plusieurs publications ont été consacrées à l'étude de la naissance du village et de la ville médiévaux aux alentours des Xe et XIe siècles dans des conditions d'insécurité. Elles s'attachent par exemple à la relation entre château et habitat, aux *castelnaux* gascons, ou aux *celleres,* les espaces sacrés du Roussillon[39]. Il ressort souvent de ces études que l'association, voire même l'émulation, entre un pouvoir laïc et un pouvoir religieux reste le meilleur moyen de neutraliser la source des violences[40]. Le développement ultérieur des bastides[41], ou de certains villages et villes, entre le XIIe et le XIVe siècle, a également fait l'objet de monographies[42] qui offrent ainsi des exemples d'analyse du bâti ou des points de comparaison tant urbains qu'architecturaux[43].

---

38 BARRAQUÉ 2001, p. 7-22.
39 BLIECK et *alii*, 2002. CATAFAU 1998. G*uerre, fortification et habitat*…, 1985. H*abitats fortifiés*…, 1983.
40 PRADALIÉ dans *Cadres de vie et société*…, 1990, p. 29-34.
41 LAURET, MALEBRANCHE, SÉRAPHIN 1988.
42 LONCAN 1993. MORENO 2001. NAPOLEONE 1993. SCELLÈS 1999.
43 Exemples d'analyses de parcellaire : CHASTEL et *alii* 1977. GLORIÈS 1999, p. 47-91.

L'émergence de ce type d'habitat regroupé autour d'un pouvoir fondateur a été bien étudiée dans le Sud-Ouest de la France[44]. Benoît CURSENTE par exemple a, dès 1969, travaillé sur la naissance de la ville béarnaise de Morlaàs[45], puis sur les *castelnaux* de la Gascogne médiévale[46]. Son étude souligne le fait que ces phénomènes de peuplement ne sont pas étanches entre eux et que la sauveté peut se muer en *castelnau*. Le regroupement de la population peut en effet s'effectuer autour de l'ancien centre paroissial, auprès duquel la forteresse a ensuite été érigée[47] ; cela correspondrait non seulement au toponyme de Sauveterre, mais également à sa forme architecturale, proche de celle du bourg castral.

D'autres études se sont attachées à l'évolution de la ville béarnaise[48] ; elles permettent de dresser des parallèles entre la typologie urbaine de Sauveterre et celle d'autres villes béarnaises, comme Lembeye, ou même avec celle des capitales successives du Béarn (Morlaàs, Orthez, Pau). La publication récente, dans le cadre de l'Atlas historique sur les villes de France, de deux ouvrages portant sur Orthez et Oloron-Sainte-Marie[49] autorise une étude comparative avancée, couplant la méthode historique à la méthode archéologique. L'histoire et l'analyse graphique de la morphologie du développement urbain béarnais sont désormais associées et permettent de mieux définir l'évolution d'un noyau urbain au travers de ses différentes composantes, militaires, religieuses, sociales. L'importance des échanges commerciaux transfrontaliers, réseau dans lequel s'intègre parfaitement le Béarn frontalier, y est largement soulignée.

Ce travail de synthèse va permettre de relativiser l'importance du phénomène urbain béarnais. Il découle en effet de ces travaux que les principales villes béarnaises, bien qu'elles

44 URRUTIBÉHÉTY 1984, p. 171-213.
45 CURSENTE 1972, p. 513-518.
46 CURSENTE 1980. CURSENTE 1998.
47 CURSENTE 1980, p. 115-117.
48 TUCOO CHALA 1977, p. 7-21. PERRIN 1979, p. 43-51. PERIBAÑEZ OTERO 1997. BARRAQUÉ 2000, p. 9-16.
49 DUMONTEIL 2003. CURSENTE 2007.

répondent à des critères urbains réels (siège administratif, politique et militaire, pouvoir économique, présence de communautés religieuses…), ne sont des villes qu'à l'échelle béarnaise. L'étude de l'évolution de la morphologie urbaine de Sauveterre permettra de définir, à partir de l'analyse graphique de son parcellaire, de son territoire et de son contexte géographique, le type et les moteurs de la constitution et du développement du tissu urbain de Sauveterre.

2.2 L'apport de l'archéologie du bâti

2.2.1 Étude du bâti

Étant donné le bon état de conservation de l'architecture civile, militaire et religieuse de Sauveterre, l'apport de l'archéologie urbaine dans l'analyse de la ville de Sauveterre au Moyen Âge est important et son exploitation incontournable.

L'étude du bâti fournit en effet des éléments susceptibles de combler les lacunes documentaires expliquées ci-dessus ; c'est pourquoi il convient d'en dégager le maximum d'informations, par l'exploitation optimale des vestiges architecturaux à disposition. J'ai pris comme modèle des études d'archéologie du bâti exemplaires[50], car j'ai eu la chance d'obtenir de précieux conseils auprès des différents maîtres d'études que j'ai eus et auxquels je dois toute ma reconnaissance. La technique d'inventaire utilisée reprend en outre celle utilisée

50 Études comparables menées par l'IRAA PAU (apprentissage du dessin main machiné et de l'infographie, réalisation de l'Atlas archéologique de Délos, réalisations des diverses planches du mémoire) ; l'UMR André CHASTEL (centre de recherches en histoire de l'art ; recherches d'archéologie du bâti comparables menées par trois doctorants : Amélie BÉGUIN, *Autun, les transformations de la cité au XVe siècle*, Vincent MARCHAISSEAU, *Le réseau des prieurés de l'abbaye Saint-Martin d'Autun*, et Véronique SOULAY, *L'emprise religieuse dans la topographie parisienne de la Rive droite de la Seine*) ; le CEM d'AUXERRE (FÈVRE 2004) ; Flo GUILLOT (fouilles de Montréal-de-Sos, 09) ; Agnès MARIN (*Tournon-d'Agenais, étude archéologique d'une maison rue de la Citadelle*, mars 2002). Formation aux relevés et aux travaux de terrain en tous genres, réalisation de monographies d'architecture.

dans la publication de la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France et les inventaires d'habitat de la Société archéologique du Midi de la France[51].

D'une part, les relevés de terrain et l'observation archéologique permettent un inventaire précis sur l'état archéologique des lieux et une critique d'authenticité des vestiges plus sûre. Par ailleurs, ils aident largement à la compréhension des méthodes de construction utilisées et à la reconnaissance d'architectures spécialisées, c'est-à-dire adaptées à une politique d'édification ciblée. Par là-même, ils ont apporté un grand nombre de données de chronologie relative nécessaires à l'étude comparée de tous les édifices de Sauveterre, quand les sources d'archives font défaut.

La confrontation entre les données d'architecture religieuse, vicomtale, fortifiée et civile est ici nécessaire pour compenser l'absence de données documentaires. Cette complémentarité logique permet, en outre, de fournir des données solides sur l'étude d'un parcellaire donné, la synchronie des pratiques techniques civiles ou religieuses définissant un support d'étude architecturale comparative, situant la totalité de l'architecture de la ville dans son contexte historique et artistique, béarnais certes, mais à élargir au Sud-Ouest de la France et au Nord de l'Espagne, et notamment à l'Aragon.

2.2.2 Étude planimétrique

L'étude morphologique de la ville est, avec les sources historiques et archéologiques, un des éléments révélateurs du développement urbain qui, par la fixation dans un plan et un

51 *La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003. Inventaires en ligne des édifices domestiques de nombreux départements, disponibles sur www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/, site de la société archéologique du Midi de la France.

mode de vie de la forme des transformations de masse d'une population, génère des outils de datation et de compréhension de l'essor urbain[52].

Les documents graphiques ayant servi à cette étude urbaine sont peu nombreux (la carte de Roussel[53], le cadastre napoléonien[54] et le cadastre actuel[55]) mais leur exploitation a été fructueuse. Leur lecture a permis une analyse des rues, du parcellaire et de la distribution des monuments publics de Sauveterre, lecture primordiale qui autorise l'établissement d'un plan de développement chronologique et formel de la ville. Il est en effet acquis, depuis les dernières études de développement urbain[56], que l'analyse morphologique des plans cadastraux est susceptible de fournir des informations essentielles sur les processus physiques de la morphogénèse des agglomérations médiévales. En outre, la numérisation du cadastre actuel a aidé à mettre en place des repères de description pour l'exécution de différents plans d'ensemble thématiques (pl. 1-3). En outre, la numérotation utilisée par la matrice cadastrale est reprise pour situer les descriptions de bâti et les notices du catalogue architectural.

Enfin, il y a des domaines où je n'ai pu qu'utiliser mes propres moyens d'investigation pour lancer des hypothèses de restitution que je trouvais intéressantes. Ces mesures ou observations de terrain n'ont pu être effectuées de manière très précise mais se sont avérées efficaces. L'observation visuelle des bouleversements de façade, même infimes, et le métrage systématique de toutes les façades ont été utilisés pour essayer de calculer la largeur des parcelles originelles et de restituer leur agencement.

La photographie et le dessin assistés par ordinateur ont permis la mise en relief de ces découvertes, mais aussi, par la diversité des possibilités informatiques, la capacité de varier

---

52 GALINIÉ 2000, p. 18-23.

53 Bnf, Cartes et Plans : Ge A 1069, ROUSSEL, *Carte des Monts Pyrénées*, 1719.

54 Disponible sur www.cg64.fr/fr/atlas_departement2/.

55 section C feuille n° 1 ; feuille dressée en 1827, révisée pour 1951 ; 64 0 513 Sauveterre-de-Béarn C1.

56 GAUTHIEZ et *alii*, 2003, p. 20-22.

les options de présentation, afin de mettre en valeur chaque élément d'architecture ou d'urbanisme[57].

Il convient cependant de noter que l'archéologie urbaine a aussi ses limites et ses problèmes. Les données fournies par les archives demeurent insuffisantes et sont même inexistantes pour l'architecture civile. Par ailleurs, toutes les informations sur la construction ne sont pas accessibles, le dessin peut donc remplacer la photographie et inversement. Cette étude s'est heurtée notamment à des problèmes spécifiques à l'analyse du milieu urbain : l'exigüité des rues induit en effet le manque de recul suffisant à la photographie de certaines maisons ou certains monuments. De même, l'envahissement de la maison n° 285 ou du château par la végétation a rendu la prise de photographies peu probante. Le respect de la propriété privée et des habitants constitue une autre de ces limites à la photographie ou au relevé architectural. Ces méthodes de compte-rendu archéologique aident néanmoins grandement à la compréhension tant en amont qu'en aval de la synthèse archéologique.

Il convient enfin de préciser le caractère inédit de la monographie d'archéologie urbaine que nous proposons de la ville de Sauveterre et de son évolution architecturale. L'historiographie précédemment évoquée comporte d'un côté des études de développement urbain, passant par l'analyse historique et/ou graphique du tissu urbain (parcellaire et distribution et phasage des composantes publiques ou privées), de l'autre des monographies d'architecture ou d'archéologie du bâti civil, militaire, religieux. Seules les études les plus récentes mettent en commun ces informations de différentes natures pour servir l'intérêt général. Par la somme des données historiques, archéologiques et architecturales, l'approche de l'évolution urbaine est complète.

---

57 Utilisation des logiciels Adobe Photoshop et Adobe Illustrator.

La morphologie du tissu urbain de Sauveterre, la reconnaissance de son habitat civil, la fonction de l'espace collectif, des fortifications et des monuments publics dans le jalonnement de la croissance urbaine sont autant de problématiques alimentées par l'inventaire des vestiges médiévaux privés et publics rencontrés dans la ville. Cette analyse d'archéologie urbaine s'appuie donc sur trois principaux points de synthèse : l'étude du développement urbain de Sauveterre entre le XIe et le XVIe siècle[58], dont la croissance est encadrée par les monuments publics de la ville ; la mise en défense de la ville et l'implication de la communauté béarnaise dans cet effort défensif ; les caractéristiques de l'habitat civil sauveterrien dans sa diversité architecturale, reflet de structures économiques et sociales hiérarchisées.

Cette analyse archéologique polyvalente inscrit Sauveterre dans un réseau urbain né des voies de communication et de circulation entre le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne. L'essor continu de la ville du XIe au XVIe siècle pourrait être le fruit de la gestion politico-territoriale des seigneurs de Béarn.

58 Il convient de remarquer que, dans un premier temps, l'étude architecturale permettait d'analyser les structures médiévales de la ville du XIIe au XVIe siècle, l'étude topographique a fait ressortir des données sur la construction du tissu urbain antérieures à cette période, ce qui m'a permis d'élargir chronologiquement le sujet, pour une étude d'archéologie urbaine à Sauveterre comprise entre le XIe et le XVIe siècle.

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE HISTORIQUE SAUVETERRE DU XIe AU XVIe SIÈCLE

Rares sont les sources disponibles pour retracer l'histoire de la ville. Les Archives Nationales ne renferment que peu de dossiers concernant la ville et son histoire. En outre, dans les dossiers conservés, les archives classées sous l'intitulé « Sauveterre-de-Béarn » concernent bien toutes Sauveterre, mais pas forcément Sauveterre-de-Béarn, confusion bien compréhensible lors du classement, étant donnée la fréquence du toponyme dans le Sud-Ouest de la France[1]…

Quant aux Archives Municipales de Sauveterre, elles n'ont jamais été déposées à Pau, dans le service des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques. Une petite partie a été conservée et est consultable à la mairie ; elle apporte quelques éclaircissements sur les périodes moderne et contemporaine. Une autre partie, inventoriée et utilisée par Prosper MINVIELLE dans sa monographie au début du XXe siècle[2], est aujourd'hui perdue. Une petite part, retrouvée dans les Archives Municipales, correspond à une des liasses mentionnées par l'auteur. Les Archives Départementales conservent plus de documents modernes que de documents médiévaux mais ceux-ci ont été indispensables à cette étude, peu fournie en sources historiques.

Sauveterre-de-Béarn est située à l'extrême pointe occidentale du Béarn, autrefois sur la frontière entre les pays de Soule, Navarre et Béarn et aux confins du diocèse de Dax et de celui d'Oloron. En outre, le pont est l'un des trois seuls points de franchissement du gave

1 L'exemple du carton AN Q[1] 955 est assez parlant : il mêle des documents concernant Sauveterre-de-Béarn à un dénombrement de 1542 de « Sauveterre en Nébouzan » (soit Sauveterre-de-Comminges, Hautes-Pyrénées) et à un autre de 1680 concernant un Sauveterre non identifié, mais dont ni les toponymes ni les patronymes ne recoupent ceux de Sauveterre-de-Béarn, disponibles dans les inventaires ADPA B 680 (annexe n° 2) et C 1047 (annexe n° 3), datés de la fin du XVIIe siècle ; cette confusion a été signalée à la direction de salle.

2 MINVIELLE 2003.

d'Oloron avec, du nord vers le sud, Sauveterre, Navarrenx et Oloron. C'est cette situation de frontière et de passage, tant géographique qu'historique, qui a valu à Sauveterre sa prospérité économique et politique à partir du XIIe siècle, mais qui a aussi causé quelques troubles, notamment au XVIe siècle.

1. La naissance d'une sauveté

1.1 Une géographie favorable

1.1.1 Un éperon sur le gave

Le cours du gave d'Oloron est à l'origine de la configuration topographique de la ville. Celle-ci « est située fort avantageusement sur une hauteur, au pied de laquelle coule le Gave, sur la route d'Orthès à Saint-Palais »[3].

En effet, ce sont les eaux du gave qui ont creusé un éperon dans le terrain mi-marneux mi-rocheux bordant la rive droite au nord du gave. C'est sur cet éperon, en pente douce vers le gave, que la ville fut construite, à partir du point de franchissement de la rivière, au sud, et remontant ensuite la pente vers le nord.

Le gave constitue ainsi à la fois la limite du territoire de la ville et la frontière béarnaise, stabilisée au début du XIIe siècle : Sauveterre est placée sur la pointe nord-ouest du Béarn, face à la Soule et à la Navarre, non loin des frontières de la Gascogne. Elle est implantée sur deux grands axes d'échange : une voie ouest-est, de Bayonne à Toulouse, faisant transiter des denrées venues de l'Atlantique vers le Languedoc, et une voie nord-sud, reliant Bordeaux à Saragosse, en partie issue de l'itinéraire romain, et franchissant les

3 EXPILLY 1978, p. 687.

Pyrénées par les vallées béarnaises de Barétous, d'Aspe et d'Ossau, liant ainsi la Gascogne et la partie nord de l'Espagne.

Cette situation géographique de carrefour et de frontière prend toute son importance au XIIIe siècle avec le déplacement de la capitale de la vicomté béarnaise, Morlaàs (à l'est du territoire) à Orthez (au nord-ouest du territoire). Sauveterre se trouvera alors directement placée sur la route partant d'Orthez, centre tant économique que politique, et dirigée vers Saint-Jean-Pied-de-Port, dernière étape d'importance avant le franchissement d'un des cols pyrénéens, le col de Cize (pl. 5).

L'établissement d'une population à cet endroit a été largement favorisé par des facteurs humains - point de franchissement du cours d'eau, facilités de fortification et de défense d'un éperon - mais également par des conditions naturelles propices qui ont rendu cette installation pérenne : l'omniprésence de l'eau, un terroir fertile, l'abondance de matériaux utiles à la construction.

1.1.2 Omniprésence de l'eau

L'eau est évidemment la première de ces ressources naturelles. Édifiée dans un méandre du gave d'Oloron, la ville en est abondamment pourvue, le gave et ses résurgences multipliant les possiblités d'accès à l'eau (pl. 1). Trois chemins mènent aujourd'hui aux berges du gave, à partir du pont, à partir du château, et entre l'église Saint-André et la tour Monréal, et les structures médiévales qui les jouxtent attestent leur ancienneté. Sur la rive droite au pied de la ville, trois fontaines sont aujourd'hui toujours en service mais leur origine médiévale n'est pas attestée. Elles sont alimentées par les remontées d'eau venant du gave avec, du sud au nord : la fontaine du Sénéchal, la fontaine Touron, et la fontaine de Guinarthe

(pl. 1). Une quatrième fontaine coule toujours au pied du château ; située sur le cadastre napoléonien, elle n'est pas nommée et n'est pas reportée sur le cadastre actuel.

Par ailleurs, le creusement de puits privatifs est attesté, pour l'époque contemporaine tout au moins. La présence de l'un d'entre eux est signalée sur le cadastre napoléonien, un autre affleure le sol d'une parcelle aujourd'hui en friche. Toutes ces structures maçonnées vont être étudiées plus loin, dans le chapitre concernant l'étude des monuments d'eau. Cette abondance a été un facteur décisif pour l'implantation humaine au-dessus de ce méandre.

1.1.3 Des terres fertiles et un couvert forestier étendu

La forêt participe pleinement de ce paysage de l'Entre-Deux-Gaves béarnais. Aujourd'hui, elle couvre en partie la région de coteaux vallonés comprise entre les villes d'Orthez et de Sauveterre, au nord de celle-ci, mais il apparaît qu'elle existait déjà au Moyen Âge, comme en témoigne la partie de chasse en forêt qui fut fatale à Gaston Fébus, sur le territoire de L'Hôpital-d'Orion. Cette forêt a pu fournir la ville en bois de construction comme en bois de chauffage, entreprise facilitée par l'utilisation du gave comme moyen de transport par flottaison du matériau à l'échelle locale.

Le terroir cultivé en Béarn au Moyen Âge se situe de manière quasi-exclusive le long des vallées moyennes des gaves, aux terres fertiles approvisionnées par les différents cours d'eau et dont la mise en culture, céréalière notamment, est favorisée par un climat doux et humide. À Sauveterre, ce terroir se concentre sur la rive droite du gave en amont et en aval de la ville ; il s'étend également jusqu'à mi-hauteur des coteaux présents au nord de celle-ci. Ce terroir est ouvert sur les plaines qui s'étendent au sud de Sauveterre, avec de l'ouest vers l'est, la plaine de la Bidouze, la plaine du gave de Mauléon et la plaine d'Oloron, toutes trois menant vers les zones de pâturage du piémont et du mont pyrénéens.

Cette situation d'interface, avec ici un carrefour de quatre zones géographiques complémentaires, forêt, côteaux, plaines et piémont, a constitué un argument décisif dans l'implantation humaine, avec les possibilités d'échange de produits issus de quatre terroirs différents[4].

1.1.4 Deux gisements de pierre de taille

La présence de carrières de pierre de taille dans les environs immédiats de Sauveterre a assurément été déterminante dans la politique de grande ampleur d'édification de la ville. Une partie de cette pierre de taille est fournie par les gisements de « Dalles de Bidache », un calcaire coniacien (Crétacé supérieur, 89 à 86 Ma) ; extrêmement dure, elle est utilisée pour les parements des murs mais non pour le décor sculpté. Cette pierre est disponible à l'est de la ville et sur le site-même : la pile centrale du pont est construite sur une masse de dalles de Bidache et le gisement de cette pierre dans le cours d'eau est visible en de nombreux endroits. Les carrières sont à l'air libre, notamment sur les rives du gave en amont de la ville, avec les lits naturels utilisés (fig. 267-269). Le transport de ce matériau n'était donc pas un problème, puisqu'il pouvait facilement s'effectuer sur terre, ou quand le gave le permettait, par eau, le tout sur moins de trois kilomètres de distance. En revanche, ce sont des gisements de grès, appelé « Dalles d'Asson » (Flysch Campanien, 84 à 71 Ma), présent dans une vaste zone couvrant le nord de Sauveterre (synclinal du Saleys), qui ont fourni la pierre apte à accueillir un décor sculpté[5].

---

4 FLORISTAN SAMANES dans *IX centenario de Estella*, 1990, p. 307-316. Le développement d'Estella (Navarre) est en partie dû à une même configuration géographique, en position de carrefour de communication et en frontière de deux zones géographiques (montagne, plaine).

5 L'analyse géologique est tirée de l'ouvrage : DELOFFRE, BONNEFOUS 1992, p. 87-88. Sauveterre est assise sur un *substratum* du Flysch crétacé supérieur, qui alterne en bancs plus ou moins épais du Flysch gris, rubané de noir, du calcaire, du grès ou de la marne (65 à 96 Ma).

Les galets roulés et le sable présents en quantité le long des rives du gave ont été des ingrédients supplémentaires de la construction (blocages intérieurs des parements, liants, mortiers et enduits) dispensés par le substrat des alentours proches de la ville.

La présence de tous les matériaux nécessaires à la fondation d'une place-forte de pierre de taille a permis l'établissement d'un programme de construction en dur à l'échelle urbaine. Les modes d'extraction et d'acheminement ne sont malheureusement pas documentés.

Les deux facteurs déterminants dans l'établissement d'un foyer de peuplement à cet endroit sont donc, dans un premier temps, le point de passage sur le gave, un facteur géographique, point de communication et hydrographie sont des éléments primordiaux lors de l'implantation d'une population, et économique, puisque le pont est un point de perception de droits de péage. Dans un second temps, sa situation est stratégique car placée sur la frontière nord-ouest du Béarn, une frontière contestée au moment de la constitution du pays.

C'est pourquoi ce lieu a été choisi pour l'implantation d'un bourg soit par une abbaye ou un évêché, soit par un quelconque pouvoir laïc, de nature vicomtale ou seigneuriale. Il est possible, étant donnée la nature favorable des éléments d'implantation à cet endroit, qu'il ne s'agisse que de l'officialisation ou du parrainage du regroupement d'une population déjà en place, mais de manière certainement plus dispersée.

1.2 L'établissement d'une sauveté

1.2.1 Une sauveté médiévale

Jean-François MASSIÉ[6] est le seul auteur à avoir émis des hypothèses sur la fondation antique de Sauveterre. Il signale des vestiges gallo-romains, non retrouvés lors de cette étude, et apparente la ville à un *oppidum* romain, dont le contour serait classique et « bien reconnaissable » et qui aurait pu ensuite être cerné de murailles, au cours des occupations successives, en particulier pour la défense du Béarn par Gaston Fébus, en 1348.

Si le site a en effet été propice à l'installation d'un habitat fortifié dès l'Antiquité, par son installation sur une hauteur naturelle, aucun élément archéologique ne vient étayer cette hypothèse[7] et la prospection dans la ville et ses alentours - limitée il est vrai[8] - n'a permis de recueillir aucun matériel antique[9]. Il est simplement probable que le franchissement du gave à cet endroit ait été depuis la Préhistoire et l'Antiquité un enjeu important dans la communication entre plaine, piémont et montagne pyrénéenéens, pour la transhumance et la circulation d'hommes, de troupeaux et de marchandises entre les territoires souletins et béarnais.

La topographie du site, après étude, ne correspond pas au réaménagement médiéval d'une occupation antique quelconque[10] et sa toponymie offre d'autres indices. Elle laisse

---

6 MASSIÉ 1965, p. 108-109.

7 FABRE 1994, p. 194. L'article de MASSIÉ est signalé ; sont mentionnés également deux *castéras* dont l'un au moins concerne Burgaronne. Un agriculteur du canton m'a effectivement montré plusieurs belles haches polies trouvées dans ses champs, situés dans les plaines méridionales et occidentales de Sauveterre.

8 Plaines labourées seulement présentes en rive droite du gave à l'est de la ville (silex), plus quelques points dans la ville-même (pente de l'église et de la tour Monréal, maison n° 296).

9 Plusieurs sondages archéologiques dans la ville (cf. catalogue) n'ont rien donné, mais ils se sont arrêtés aux niveaux médiévaux.

10 Le réaménagement et le développement à l'époque médiévale de cités gallo-romaines sont bien étudiés en Béarn, avec notamment les apports des recherches archéologiques et historiques menées sur Oloron, ancienne *Iluro*, et Lescar, ancienne *Beneharnum*, devenues cités épiscopales au Moyen Âge. DUMONTEIL 2003, p. 8-13. Colloque *D'Iluro à Oloron-Sainte-Marie,* Oloron, hiver 2006-2007, à paraître.

plutôt penser à une installation médiévale, un habitat aggloméré sous protection ecclésiastique : les sauvetés, développées durant le XIe et le XIIe siècle, sont un prolongement de la Paix de Dieu. Ces paix de Dieu, actes concilaires destinés à contrer les transgressions des lieux et temps saints lors des guerres féodales, ont servi à l'établissement de mesures de protection sacrale pour les pauvres, leurs biens ainsi que pour tous les ecclésiastiques. Ces actes se sont traduits matériellement par un effort de l'Église pour protéger, regrouper et encadrer spirituellement, économiquement et architecturalement les populations rurales autour de l'espace du périmètre sacré, fortifié ou non, qui entourait l'église et son cimetière[11].

1.2.2 La protection des populations

Les sauvetés se définissent comme le résultat de la fondation de petites agglomérations paysannes, organisées autour de lieux de culte et dont le territoire était délimité par des croix, matérialisant ainsi le domaine placé sous la sauvegarde de Dieu. Leur rôle était le peuplement et la mise en valeur du sol, ce regroupement de population sur un site préexistant ou artificiellement créé par la fondation en garantissant la sécurité comme le contrôle.

Elle peut être renforcée par la présence de Sauveterre sur le passage d'un des quatre chemins principaux menant à Saint-Jacques-de-Compostelle, sur la *Via Lemovicensis* reliant Vézelay et Limoges, jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port et Roncevaux, pour le trajet situé au nord des Pyrénées. Les fondations de sauvetés étaient en effet établies sur des voies déjà existantes, les autorités ecclésiastiques ayant à cœur de jalonner et d'encadrer les axes de communication les plus importants par la fondation d'abbayes ou de sauvetés, au croisement des différents chemins *roumieus* (chemins jacquaires)[12]. Elles canalisaient ainsi les denrées

11 CATAFAU 1998. BARTHÉLÉMY 1999, p. 261.
12 HIGOUNET 1951, p. 293-304.

économiques générées par ces voies de pèlerinage, importantes voies commerciales favorables à la circulation et l'échange de personnes comme de marchandises.

Ces fondations étaient généralement accompagnées de l'octroi de franchises et de privilèges pour les nouveaux habitants afin de favoriser leur développement. Cette protection économique gérait également certains aspects de la vie en communauté. C'est ainsi que des villes béarnaises, à l'imitation de villes aragonaises, bénéficient de chartes, ou fors, dérivés des *fueros* ibériques et accordés par leurs autorités. Ces documents officiels définissent les droits et devoirs des nouveaux arrivants et ceux de l'autorité seigneuriale qui leur offre terrain et protection. Le Béarn bénéficiera également d'un for général, contenant des coutumes aptes à régler la plupart des problèmes de la vie économique, sociale, juridique de la vicomté[13]. L'octroi de fors en Béarn suivit l'établissement du *fuero de Jaca* par Sancho Ramirez, roi d'Aragon (1063-1094) et de Pampelune (1076-1094), en 1077. La capitale de son royaume obtint ainsi l'égalité des habitants, leur liberté de circulation, la diminution des charges militaires[14]… Le for concédé à Oloron en 1080 par Centulle V, vicomte de Béarn (1058-1090), en est largement inspiré[15].

Dans le cas de Sauveterre, nulle charte de concessions n'est conservée. La constitution d'une communauté urbaine, la *veziau*, destinée à gérer et représenter l'assemblée des voisins (*vesiis*), membres de la communauté urbaine habitant la ville et payant toutes ses taxes, souvent formée et reconnue par ces documents, n'est mentionnée qu'au milieu du XIVe siècle[16].

---

13 Il s'agit d'un ensemble législatif sans cesse remanié jusqu'à sa rédaction définitive au XVe siècle, dans lequel on peut discerner deux groupes principaux : le for général d'une part (1188) et d'autre part, des fors octroyés à des communautés particulières, les fors des vallées montagnardes (première moitié du XIIIe siècle), le for d'Oloron (1080), et le for de Morlaàs (1220). TUCOO CHALA 1973, p. 22-23. Voir également BARLON 1994. ROGÉ 1908. OURLIAC, GILLES 1990.

14 FALCÓN PÉREZ 1998, p. 93-96. BIELZA DE ORY 2000, p. 25-44.

15 DUMONTEIL 1996, p. 51-65.

16 ADPA : E 300, f° 25. TUCOO CHALA 1976b, p. 81.

Sauveterre a dû être une étape importante sur ces chemins avant le franchissement de la frontière pyrénéenne. Le carrefour de ce chemin avec la voie Bayonne-Toulouse est évidemment une position essentielle d'un point de vue économique et commercial. Il est probable qu'elle doive sa fondation à ce chemin ou que son patronage ecclésiastique, toujours inconnu, lui ait permis d'en devenir une étape-clé. Il convient juste de reconnaître le regroupement contrôlé de la population locale dans une agglomération paysanne de création artificielle, qui naît au XIe ou XIIe siècle et que l'étude d'archéologie urbaine contribuera à mieux définir, ainsi que l'importance de sa position géographique, dans un environnement sous haute surveillance religieuse.

1.3 Sur une frontière diocésaine contestée

L'histoire du Béarn commence à se dessiner à peu près au début du XIIe siècle avec la dynastie des Centulle, premiers vicomtes connus du Béarn. La position de cette province, au point de rencontre entre les royaumes de France, d'Aragon, de Navarre et le duché de Gascogne, explique les différentes influences ayant touché alternativement la vicomté et Sauveterre, placée sur la pointe nord-ouest de la vicomté, zone de jonction de ces différentes entités. Elle se situe également dans la zone frontière aux limites des diocèses de Dax et d'Oloron.

Une notice du cartulaire de la cathédrale de Dax, datée entre 1058 et la fin du XIe siècle[17], relate en effet une longue querelle entre l'église de Dax et celle d'Oloron concernant leurs limites communes, l'église d'Oloron s'étant appropriée, apparemment par l'usage de la force, les territoires béarnais du Garenx et du Reveset, situés directement au nord de Sauveterre, puis du pays de Mixe, en Soule, plus à l'ouest.

17 PON, CABANOT 2004, n° 152, p. 323-351. MARCA 1912, I, p. 383.

En effet, Loup Aner, vicomte d'Oloron, s'associe à son beau-père Héraclius, archidiacre d'Oloron, pour arracher le Garenx et le Reveset, auquel appartient Sauveterre, à l'évêché de Dax, et reçoit pour paiement de sa réussite « deux chevaux de grand prix ». Loup Brasce de Sauveterre, un de ses « courtisans », reçut un de ces deux chevaux. Ainsi la présence d'une première seigneurie de Sauveterre peut-elle être attestée vers le début du XIIe siècle, avec peut-être à sa tête le premier membre sauveterrien de la cour vicomtale, Loup Brasce, vraisemblablement un chevalier, un *caver*. Ce seigneur est d'ailleurs assez puissant, autonome et soutenu, par le vicomte ou par l'évêque, pour prendre l'initiative de tuer des clercs. Il apparaît également en tant que témoin sur un des actes du cartulaire de Sorde-l'Abbaye concernant la dîme d'Auterrive, daté entre 1105 et 1119[18], et un autre touchant la dîme du Reveset, daté entre 1058 et 1119[19]. En outre, l'appartenance de Sauveterre au diocèse d'Oloron est confirmée au moins à partir de cette date[20]. Il faut peut-être déduire de ce lien privilégié l'hypothèse d'une fondation de Sauveterre au XIe siècle par l'évêque ou le vicomte oloronais, en vue de raffermir leurs frontières communes (celle du diocèse et celle de la vicomté) dans cette région située face au diocèse de Dax. Ce document pose la question, dès les origines de la ville, de la propriété de celle-ci, avec l'ambiguïté née de la présence à Sauveterre de deux personnalités concurrentes : le vicomte oloronais et un des membres de sa cour, peut-être le seigneur local. L'absence de personnalités ecclésiastiques sauveterriennes étonne, malgré le lien avec l'évêque oloronais.

Ces récits permettent en outre d'entrevoir toutes les violences auxquelles la région était fréquemment exposée : les frontières religieuses ou vicomtales ne sont pas fixées de manière permanente et les vicomtes et leurs seigneurs livrent des expéditions armées

18 RAYMOND 1873a, p. 8.
19 RAYMOND 1873a, p. 16.
20 PON, CABANOT 2004, p. 323-351. MARCA 1912, I, p. 383.

meurtrières au service du plus offrant (ici les évêques et leur entourage…). Dès le XIe siècle, l'importance stratégique de l'implantation frontalière de Sauveterre se dessine et, avec elle, la nécessité d'une fortification quelconque ou de l'installation d'une place-forte dans un contexte aussi violent et mouvementé.

2. L'empreinte vicomtale

Sauveterre entre le XIe et le XIIIe siècle n'apparaît historiquement qu'au travers de mentions dans des archives toutes relatives à l'histoire de la vicomté et des personnalités des vicomtes béarnais. L'histoire du Béarn commence à se dessiner dans cette période, durant laquelle les vicomtes béarnais vont progressivement se détacher de tout hommage.

En effet, dès la fin du XIe siècle, la tutelle des ducs de Gascogne sur le Béarn n'est plus que théorique. La vicomté béarnaise se tourne plutôt vers l'Espagne jusqu'au début du XIIIe siècle, avec notamment l'impulsion donnée par la politique de Gaston IV le Croisé (1090-1131) qui, engagé dans les Croisades, se lance à son tour dans la *Reconquista* aux côtés d'Alphonse Ier, roi d'Aragon[21]. Son action militaire induit la faible présence de ce vicomte dans sa région d'origine et ouvre véritablement les échanges politiques et culturels entre le Béarn et le Nord de l'Espagne, notamment le royaume d'Aragon. Les retombées économiques de son engagement, dotations foncières et fiefs, ont financé une vague de construction d'églises en Béarn[22].

Les archives restent muettes sur Sauveterre durant cette période et seul un miracle postérieur, relaté vers 1172, nous renseigne sur Sauveterre.

21 LACARRA 1987, p. 135-146. TUCOO CHALA 1994. CURSENTE 2008, p. 129-142.
22 LALIENA CORBERA 2000, p. 149-170.

2.1 Le miracle de l'infante Leofas (fin du XIIe siècle)

Un récit légendaire, extrait des miracles de Notre-Dame de Rocamadour[23], prend place à Sauveterre[24]. Il illustre le jugement par les eaux de l'épouse du vicomte Gaston V de Béarn (1153-1170), condamnée par ce jugement à se jeter dans le Gave d'Oloron, dans la ville de Sauveterre. L'ordalie de Sancha, infante de Navarre et vicomtesse de Béarn, est exécutée dans le *castrum* de *Salvaterra*, terme désignant indifféremment la forteresse seigneuriale ou l'enceinte villageoise qu'elle a engendrée, ici certainement la ville de résidence de la vicomtesse. Le jugement est exécuté depuis le pont de Sauveterre, ce qui confirme l'existence ancienne d'un pont important, qui ne peut aujourd'hui être associé à aucun des vestiges reconnus.

Que faut-il retenir de ce récit légendaire ? Si aucun de ces faits miraculeux n'est évidemment vérifiable, il convient de remarquer en premier lieu le lien qui unit déjà les vicomtes béarnais à Sauveterre, dont le *castrum* a pu être un des lieux de résidence. La désignation de la ville comme *castrum* autorise l'hypothèse de la formation d'un bourg castral dans la sauveté préexistante, ce qui n'est absolument pas antithétique[25]. En deuxième lieu, le texte introduit la possibilité de l'existence ancienne du pont, avec très certainement une construction antérieure à l'état actuel, rendue nécessaire très tôt pour le franchissement du gave d'Oloron. L'association entre un pont et le château indispensable à la surveillance de son bon fonctionnement, le tout posté en frontière du Béarn, est à l'origine du développement du bourg, dont les causes et la morphologie peuvent se retrouver dans d'autres villes

23 Conservés à la Bibliothèque Nationale de France, ces miracles sont relatés dans trois manuscrits médiévaux, Latin 12593-16595-17491, dont l'un est vraisemblablement original (Latin 16595) et daté de 1172 ; l'auteur des récits n'est pas identifié, mais il est établi qu'il résidait à Rocamadour et a pu travailler sur des témoignages directs ou indirects des miracles. ALBE 1996, p. 25-27, 146-147. DOZE 1997, p. 261-269.

24 Bnf, Latin 16595, f° 10.

25 PRADALIÉ dans *Cadres de vie et société…*, 1990, p. 29-34.

béarnaises[26] : on assiste à la naissance d'une ville-pont, dont l'importance est attestée dans ces miracles à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle.

Il est difficile d'obtenir plus d'éléments historiques avant les activités politiques de Gaston VII Moncade de Béarn, au XIIIe siècle, grâce auxquelles on peut définir une image plus accomplie du lien unissant la vicomté à la ville.

2.2 Sauveterre et Gaston VII Moncade (1229-1290)

Pendant cette période de transition, la ville se retrouve au milieu des luttes d'influence de la vicomté : elle est prise, après Saint-Sébastien, Orthez, et plusieurs autres villes, vers 1205[27] par Alphonse VIII le Noble, roi de Castille (1158-1214), luttant contre Jean, roi d'Angleterre (1166-1216)[28]. Alphonse le Noble aurait même travaillé à gagner l'affection du vicomte béarnais Gaston VI de Béarn (1173-1214) afin qu'Orthez et Sauveterre, villes-relais sur la route de la Gascogne, deviennent des villes de retraite potentielles pour ses troupes armées[29].

Les liens vassaliques aragonais se défont alors petit à petit et le dernier Moncade, Gaston VII Moncade (1229-1290) vend ses domaines catalans et se consacre au Béarn en priorité. Il transfère sa capitale de Morlaàs à Orthez, qu'il dote d'un bourg de commandement dominé par une forteresse imposante, aujourd'hui appelée la tour Moncade, et se tourne ainsi vers la Gascogne. Le retrait progressif des Espagnols permet aux rois d'Angleterre, ducs de Gascogne depuis 1152, de redemander l'hommage des vicomtes de Béarn dès 1240. Gaston VII Moncade s'y prête de mauvaise grâce et couvre le Béarn de fortifications nouvelles afin de construire son indépendance. L'exemple du château de Bellocq, fruit de l'influence de

26 CURSENTE 2007, p. 16-17.
27 Date non assurée.
28 MARCA 1912, II, p. 226. DOZE 2004, p. 165-218.
29 MARCA 1912, II, p. 227-227.

l'architecture militaire française du XIIIe siècle, est particulièrement représentatif de cette campagne édilitaire. Par son testament[30], rédigé en 1290 dans sa résidence de Sauveterre à l'article de la mort, Gaston VII lègue à sa seconde fille, mariée au comte Roger-Bernard de Foix, la vicomté de Béarn. La vicomté est donc unie au comté de Foix par alliance et ils sont désormais indissolublement liés et ouverts à l'influence française par l'intermédiaire des comtes fuccéens. Il semble que ce soit là un moyen supplémentaire pour les vicomtes béarnais de se détourner de l'hommage gascon.

Sauveterre, au début du XIIIe siècle, est une ville en pleine expansion. Elle est toujours liée à l'évêché et au chapitre d'Oloron auxquels Gaston VII Moncade donna, en 1249, la dîme dont la ville jouissait et confirma tous les avantages et donations que ses prédécesseurs avaient fait à Oloron en terres, sujets, dîmes ou pacages[31]. Il semble que la ville serve une première fois de ville de réception royale, lors peut-être de la campagne d'Aragon (1285) de Philippe III le Hardi (1245-1285), hébergé par le vicomte de Béarn[32]. Gaston VII Moncade affirme par ailleurs dans le testament qu'il fait rédiger tout son attachement pour Sauveterre, dans laquelle il réside à ce moment-là. Y transparaissent le dynamisme économique et le rôle stratégique de la ville : des prélèvements sont effectués sur le péage et le droit de place de la ville, des dots sont distribuées aux filles et veuves à marier. Il souligne l'importance de la place-forte : ses héritiers ne devront entrer en possession du château et de la ville de Sauveterre qu'après l'accomplissement des volontés du défunt.

Les successeurs de Gaston VII Moncade, Roger-Bernard III (1290-1302), sa veuve et son fils Gaston Ier (1302-1315) et Gaston II (1315-1343), refusent de rendre hommage aux

30 ADPA, E 293. DUMONTEIL 1985, p. 5-83.

31 MARCA 1912, II, p. 259-262 : *« ego namque dedi decimam de meo apud Salvam-terram Ecclesiae Olorensi plenarie, pro qua dederunt mihi episcopus et canonici centum solidos morlanenses. (…) Nos vero quod a memorato Gastone provide factum est, auctoritate praesentium confirmamus. Datum et actum apud Salvam-terram in Ecclesia S. Andrae 7. idus Junii, anno Domini MCCLI in cujus rei testimonium sigillum nostrum praesentibus duximus apponendum. »*

32 MARCA 1912, II, p. 414-436.

rois d'Angleterre et s'engagent aux côtés des Français, sans non plus d'ailleurs leur prêter hommage, tout en menant une vie économique largement tournée vers la Gascogne anglaise. Le Béarn dispose de son autonomie et ses positions frontalières doivent permettre de maintenir et d'illustrer cette politique. Celle-ci assure à Sauveterre une position privilégiée à la fin du XIIIe siècle, point-clé tant stratégique qu'économique. Elle est déjà une petite ville, siège de résidence vicomtale occasionnelle et certainement fortifiée.

2.3 L'action de Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus (1343-1391)

2.3.1 Le contrôle personnel de l'économie

Depuis 1290, aucun hommage aux rois d'Angleterre n'a été prêté pour le Béarn. Les vicomtes de Foix-Béarn sont peu présents dans la première moitié du XIVe siècle et le pouvoir vicomtal se renforce sous Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus, qui, après ces longues périodes d'autonomie, veut faire du Béarn un pays souverain et indépendant. Il revendique alors sa souveraineté vis-à-vis de la France et déclare au Sénéchal de Rouergue, le représentant du royaume, ne reconnaître « aucun souverain pour le Béarn qui ne relève que de Dieu[33] ». L'Angleterre ne peut pas non plus récupérer par la force l'hommage que lui doit le seigneur de Béarn. Le Béarn est indépendant.

Gaston Fébus, qui s'est dégagé de tout hommage, gère alors sa vicomté d'une main de fer : il accroît la pression économique et fiscale, réforme la justice et centralise autant que possible le pouvoir entre ses mains et celles de ses familiers.

Un état des feux de la totalité du Béarn, établi en 1385 à des fins essentiellement fiscales, confirme l'importance de Sauveterre dans le pays et éclaire d'une lumière nouvelle la

33 ADPA : III E 857 f° 12 v°. RAYMOND 1960, p. 63, n° 102.

vie des habitants de la ville[34]. Le Béarn compte à cette date 407 communautés groupant 12700 feux soient, en comptant 4 à 5 personnes par feu, 50 à 60000 habitants, et une densité de population très faible, 10 à 12 habitants au kilomètre carré[35]. Sept communautés seulement pouvaient passer pour des villes, avec plus de 200 feux : Orthez (480 feux), Oloron (453), Morlaàs (304), Monein (268), Salies (231), Arthez (227) et Sauveterre (226).

Il y est signalé que Sauveterre est l'un des quatre *borgs* de Béarn, avec Morlaàs, Orthez et Oloron, c'est-à-dire une communauté dont les représentants siègent à la cour des jurats des bourgs. Cette cour, composée de représentants de la communauté urbaine, a un rôle consultatif auprès du vicomte et les jurats de la ville de Sauveterre sont ainsi directement associés aux décisions du pouvoir vicomtal. Il semble que les jurats de Morlaàs, l'ancienne capitale, qui étaient chargés au départ de juger en première instance toutes les affaires civiles ou criminelles en présence du vicomte, délèguèrent aux jurats des trois autres *borgs* ces attributions. La communauté urbaine obtient donc peu à peu la charge de justice et l'application des ordonnances vicomtales.

La ville est, en outre, le chef-lieu du bailliage comprenant les paroisses de Sauveterre, Haute et Lichos, Charre, Rivehaute, Campagne, Usquain formant la béguerie de Mongaston, Tabaille, Espiute, Arrive, Saint-Gladie, Camu, Munein, Parenties, Guinarthe, Bideren, Oreyte, formant la béguerie de Reveset, Sunarthe, Andrein, Burgaronne, Orion, L'Hôpital-d'Orion, Autevielle et Saint-Martin, Athos, Abitain formant la béguerie de Garenx, Carresse et Cassaber (pl. 4, 6)[36]. Cette circonscription administrative gère les droits et devoirs réciproques des différentes communautés.

34 ADPA : E 306, cf. annexe n° 1 ; RAYMOND 1873b.
35 TUCOO CHALA 1959, p. 17-25.
36 ADPA : E 385. TUCOO CHALA 1960, p. 120.

Sauveterre est alors un des centres de population les plus importants - 226 feux (soient 900 à 1100 habitants)[37] -, avec une vie économique active et variée, comme en témoignent les différents corps de métiers représentés : boisselier, chaudronnier… Comme toutes les communautés urbaines béarnaises, la *veziau* représente l'université des bourgeois de la ville et rassemble « *juratz, gardes, veziis e habitantz* »[38]. Un *Menjoulet, diit Castelhoo* - le châtelain - est également mentionné ; il est difficile d'en discerner le véritable statut. Il est néanmoins probable qu'il ait été le commandant de la garnison du château[39].

Une partie de la population est mise en marge de ce dénombrement : les *crestiaas* (littéralement chrétiens, terme désignant les pauvres aimés du Christ)[40], qui n'ont pas à payer l'affouage, l'impôt par feu, et forment souvent une « caste » d'artisans, la plupart artisans du bois[41]. Un comptage des cagots va alors être effectué, dans le but de connaître les possibilités financières de la *queste*, impôt auxquels sont soumis les *crestiaas*[42]. Le résultat de cette enquête est conservé pour le bailliage de Sauveterre : ses villages comptent 163 foyers cagots à la fin du XIVe siècle, dont aucun n'est recensé dans Sauveterre[43].

La vie économique est, en outre, illustrée par d'autres documents mentionnant plusieurs bourgeois marchands se déplaçant régulièrement entre le Sud de la France et le Nord de l'Espagne[44]. Sauveterre apparaît comme un pôle de commerce important au centre de ce réseau, à la croisée de deux voies d'échanges internationaux traversant le Béarn, en position intermédiaire entre la Gascogne, l'Espagne, l'Atlantique et le Languedoc, voies que les

37 TUCOO CHALA 1959, p. 17-25.

38 TUCOO CHALA 1976, p. 81. ADPA : E 1597, f° 23 v°.

39 Cas similaire à Pau, En Johan d'Abidos, *castelaa.* BIDOT-GERMA 2004, I, p. 460. Par ailleurs, les *castelas* peuvent être des notables ruraux venus habiter le centre des bourgs ; ce sont des *prohomes*, situés entre les *besiaus* et les *milites*, BARRAQUÉ 2001, p. 7-22.

40 Cette population d'exclus est bien définie dans BÉRIAC 1990, p. 97 ; leur situation sera étudiée dans l'analyse de la population de la ville, cf. *infra*.

41 BÉRIAC 1990, p. 258.

42 RAYMOND 1878.

43 *Id.*, p. 12-69. L'enquête compte 269 foyers cagots, répartis sur les bailliages de Sauveterre, Arribère Gave et Garos.

44 TUCOO CHALA 1991b, p. 371-381.

Sauveterriens n'hésitent pas à emprunter pour gagner leur vie. Les commerçants de Sauveterre comme Maurin ou Jean Jenet se retrouvent à Pampelune ou à Tudela, en Navarre[45].

Ces documents variés donnent une image de la ville prospère et bien vivante, dans le développement de laquelle Gaston Fébus intervient personnellement : il plaide en faveur de deux marchands sauveterriens spoliés en Languedoc auprès des autorités de Montpellier[46] et sévit en autorisant un bourgeois de Sauveterre, dépouillé d'une partie de sa cargaison lors d'un de ses voyages, à saisir sur ses terres les biens de tous les ressortissants de la sénéchaussée de Beaucaire, dans laquelle eut lieu la spoliation[47].

Bien que les documents originaux n'aient pas été retrouvés, il semble par ailleurs que le vicomte octroie en 1370 le droit de tenir une foire deux fois par an et un marché tous les quinze jours[48], événements indispensables au développement économique de Sauveterre comme de la vicomté. Il est possible qu'il ne s'agisse là que d'un renouvellement de privilèges accordés antérieurement, le droit de marché allant généralement de pair avec les franchises et privilèges dont bénéficient les habitants de sauvetés et étant destiné à en garantir la croissance.

2.3.2 Sa politique architecturale

Il convient de noter que l'importance stratégique de Sauveterre justifie l'intérêt que Gaston Fébus lui porte, avec l'implantation d'un château caractérisé par son type fébusien. Posée en couverture à la base du saillant nord-ouest béarnais, au milieu des terres gasconnes et navarraises, la ville-forte constitue la première défense sur la frontière béarnaise surveillant

45 *Id.*
46 *Ibid.*
47 ADPA : E 1596.
48 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

la route venant des Pyrénées. Elle est, dans ce sens, la première des villes fortifiées du réseau fébusien, destinée à renforcer l'indépendance politique du Béarn par un arsenal militaire hérité des constructions défensives de Gaston VII Moncade, totalement rénovées sous Gaston Fébus, ou bien construites de neuf. Ce rôle stratégique de représentation militaire fait également de Sauveterre la ville béarnaise choisie par les vicomtes de Béarn pour recevoir les souverains étrangers[49].

Sa rigueur économique lui autorise cette politique militaire indépendantiste, renforcée par une entreprise parallèle de construction ou de restauration défensive dans tous ses territoires, Foix, Béarn, Marsan, Gavardan, Lautrec, Nébouzan, en s'appuyant le plus souvent sur les forteresses de ses prédecesseurs. Le château de Sauveterre, signalé sous Gaston VII Moncade, est alors rebâti sur le plan dit fébusien[50], plan également adopté à Montaner, Pau ou Morlanne[51].

Gaston Fébus demande, en outre, la fondation d'un couvent de Carmes dans la ville, requête acceptée en 1364 par le pape Urbain V[52]. Cette intervention personnelle dans la vie religieuse de la ville permet de mieux apprécier la foi de Gaston Fébus, déjà illustrée par exemple avec la rédaction du Livre des Oraisons[53]. Cette intervention constitue également un acte politique. L'accord d'une faveur à une ville, par l'intercession vicomtale pour une demande d'implantation d'un établissement mendiant, constitue un acte qui met en relief tant le lien entre le vicomte et Sauveterre que le statut de la ville, en plein essor si l'on en croit le besoin d'encadrement religieux supplémentaire et la possibilité pour elle d'entretenir la communauté de frères mendiants.

---

49 Charles VI le Mauvais est reçu à Sauveterre par Gaston Fébus en 1361 ; TUCOO CHALA 1960, n° 195. il y reçoit également Louis II de Bourbon ; TUCOO CHALA 1991, p. 381. Ni la date ni la source ne sont précisées et n'ont pas été retrouvées lors des recherches. Cf. p. 31-32.

50 Plan centré autour d'une cour polygonale plus ou moins circulaire commandée par un donjon, cf. *infra*.

51 GALÈS 2000.

52 TUCOO CHALA 1991b, p. 371-381.

53 « Il disoit planté d'oroisons tous les jours, une nocturne du psaultier, heures de Nostre Dame, du Saint Esperit, de la Croix, et vigilles de mors. Tous les jours faisoit donner V frans en petite monnoie pour l'amour de Dieu, et l'aumosne a sa porte a toutes gens. » FROISSART 2001, p. 100-101.

Gaston Fébus meurt frappé d'apoplexie, le 1er août 1391, dans la forêt voisine de l'Hôpital-d'Orion lors d'une partie de chasse et son corps est alors ramené dans la ville la plus proche, Sauveterre, probablement pour être déposé au château avant d'être conduit vers Orthez pour être enseveli dans le couvent des Frères Prêcheurs[54]. Sa vie et ses actes témoignent d'un attachement personnel à la ville de Sauveterre, sans néanmoins nous livrer les raisons de ce lien privilégié entre les vicomtes béarnais et la ville. Il ressort cependant de ces documents que Sauveterre ne dépend d'aucun seigneur particulier si ce n'est le vicomte, aucun noble n'exerçant une juridiction quelconque sur la ville, qui semble faire partie du domaine vicomtal direct.

2.4 Une ville puissante au XVe siècle

2.4.1 La confirmation d'un statut privilégié

Les successeurs de Gaston Fébus, Mathieu de Castelbon d'abord[55], puis Isabelle de Foix-Castelbon et Archambaud de Grailly (1398-1412)[56], à la mort de Mathieu, confirment « *lous fours, coustumes, franquesses, previledges, usadges, et libertats antiques* et tout ce qui sera au profit des habitants qu'ils les défendront de tort et de force et prendront eux-mêmes leur défense, le cas échéant et en tous temps, en leur loyal pouvoir, et les feront juger suivant leurs fors et leurs coutumes ; qu'ils agiront toujours envers eux comme bons seigneurs doivent faire à leurs loyaux vassaux et comme il a toujours été fait par les prédécesseurs de *Gaston que Diu absolve* ».

54 ADPA : E 1596, f°35.
55 ADPA : E 1597.
56 AC : *Sénéchaussée de Sauveterre (1592-1772)* : copie de conservation des privilèges de la ville accordée par Archambaut et Isambeau au 4 octobre 1398, AA1, original perdu.

Sans pour autant rentrer dans le détail de ces privilèges « *antiques* », le document garantit que les droits spéciaux des sauveterriens, probablement issus de la fondation de la ville, ne seront pas usurpés. Il s'agit vraisemblablement là des droits de franchise inhérents au statut de la ville et hérités de la sauveté originelle, ou de largesses accordées par les vicomtes avec l'octroi d'un for particulier, par l'intermédiaire de documents antérieurs qui n'ont pas été retrouvés. Nous voyons là les liens étroits et anciens unissant à la fin du XIVe siècle les vicomtes béarnais à l'*universitat* de Sauveterre, qui regroupe l'ensemble des habitants, membres d'une communauté urbaine et jouissant par là des mêmes droits et devoirs : habiter dans la ville, payer les tailles et toutes les impositions[57]. Il semble également que la tenue d'une foire ait été autorisée à Sauveterre au XIVe siècle[58] et que ce serment en renouvelle la légitimité ; celle-ci a pu faire partie des octrois d'un for.

Quelques données sur le Béarn permettent, en outre, de faire apparaître un essor commercial continu jusqu'au milieu du XVe siècle et de notables progrès artisanaux, le tout fondant la base d'un trafic de transit spécifique au Béarn et assurant la puissance des *universitats* de marchands des quatre *borgs*[59].

Nous n'avons ensuite que peu de documents pouvant nous éclairer sur la vie quotidienne de Sauveterre au XVe siècle. MINVIELLE reproduit quelques données où interviennent des jurats de la ville et mentionne quelques épisodes ; une réforme de la garnison est opérée en 1453, le mariage de la sœur d'Isabelle de Foix, Dame de Navailles, avec un seigneur de Catalogne en 1444 a lieu dans l'église Saint-André[60]. Sauveterre est à la fois une ville de garnison et la ville de réception béarnaise, ce qui s'explique par sa position frontalière, son lien étroit avec la vicomté et son rôle représentatif pour celle-ci.

---

57 BARRAQUÉ 1998, p. 23.

58 TUCOO CHALA 1973, p. 45 ; la source n'est pas mentionnée et je n'ai pas retrouvé le document. Cependant, le document ADPA B 680, de 1676, mentionne la tenue de foire (deux par an) et de marchés de quinze en quinze, « que le syndicq de ladite ville a puis toute ancienneté droit de faire (…) », f° 11.

59 *Id.*, p. 47. BARRAQUÉ 2008, p. 32-44.

60 MINVIELLE 2003, p. 97-98.

2.4.2 Le rôle militaire et politique

Cette fonction politique est parfaitement illustrée par la chronique de LESEUR[61], vraisemblablement écuyer de Gaston IV de Foix-Béarn (1423-1472), qui a participé à ses campagnes militaires et dont il rapporte les faits d'armes. De nombreux épisodes de ces chroniques de guerre se situent à Sauveterre, notamment entre 1456 et 1466. Sauveterre y apparaît tout d'abord comme une ville de garnison sur la route de l'Espagne, où les hommes en armes (jusqu'à quatre mille selon ses dires) se rassemblent sous la bannière du vicomte béarnais entre 1456 et 1466 pour la préparation de ses campagnes militaires[62], notamment lors de son soutien armé à Jean II d'Aragon (1458-1479) dans la campagne de Catalogne[63]. La ville sert aussi de ville de réception pour le roi de France dont Gaston IV est l'un des alliés. Elle se situe en effet sur la route de Bayonne, dans laquelle a lieu en 1463 une entrevue arbitrale entre le roi de France Louis XI (1461-1483) et le roi de Castille Henri IV (1454-1474)[64]. Il semble que sur la route du retour de cette entrevue, Gaston IX invite le Roi qui « s'en vint à Sauveterre, ensemble tous les princes et seigneurs ; (…) monsieur le prince et comte de Foix, aussi madame la princesse receurent et festoyerent très honnourablement et grandement le Roy et tous les princes, ainsi que à gens de si grant estat estoit bien requis et afferant.[65] ».

La politique de Gaston IV de Foix (1423-1472) s'oriente en effet vers la Navarre, qu'il souhaite conquérir. Sauveterre peut donc prétendre à une place de choix dans cette politique expansionniste orientée vers l'Espagne. Ces prétentions militaires ont peut-être donné lieu à

61 LESEUR 1896 ; manuscrit copié en 1635 par André Du Chesne sur un manuscrit plus ancien (fin du XVe siècle) non retrouvé qui lui avait été communiqué par Arnaud d'Oihénart ; publié par Henri Courteault à la fin du XIXe siècle.

62 *Id.,* p. 61-64, 69, 111-113, 222, 224.

63 CARRASCO et *alii,* 2002, p. 316-317.

64 *Id.*, p. 281.

65 LESEUR 1896, p. 197.

des transformations architecturales de la ville[66]. Toujours est-il que des troupes sont régulièrement hébergées dans la ville et qu'elle reçoit les alliés de Gaston IV, notamment Louis XI qui a des prétentions sur le Roussillon et la Cerdagne, territoires espagnols. Il obtient le gouvernement de la Navarre en 1455, après son mariage avec l'héritière Éléonore Iere de Navarre en 1436.

Sauveterre est donc bien une ville de garnison, capable d'héberger tant des troupes armées nombreuses[67] qu'une cour royale, ce qui semble être lié à son statut représentatif de ville-frontière et au devoir d'hébergement dû au vicomte et à ses soldats. Les fortifications de la ville durent cependant perdre en partie leur utilité lors du rattachement de la Navarre au Béarn, dont les territoires s'ouvrent au sud immédiat de Sauveterre. Le recul de la frontière des possessions béarnaises a certainement été à l'origine du démantèlement progressif de la place-forte, avec son remplacement par une citadelle moderne, implantée à Navarrenx au milieu du XVIe siècle.

Elle reçoit par ailleurs les sessions des États de Béarn qui délibèrent sur les affaires béarnaises et la politique navarraise en particulier. Ils se rassemblent à cinq reprises entre 1450 et 1522 dans le couvent des Carmes de Sauveterre[68], ville devenue un centre d'activités politiques et un lieu de séjour aristocratique prisé, motivé essentiellement par la présence et l'action vicomtales.

66 DOZE 2004, p. 187-188 ; M. DOZE date de cette époque l'enceinte fortifiée associée à « l'ancien arsenal ».
67 Certainement pas aussi nombreuses que dans les chiffres évoqués par Leseur, mais sans savoir dans quelles proportions.
68 MINVIELLE 2003, p. 48.

3. Les dégâts de la campagne impériale et des guerres de Religion

3.1 Première destruction : 1523

L'invasion de la Haute-Navarre en 1512 par les armées castillanes a mis Sauveterre à l'écart des routes commerciales vers l'Espagne et la rapproche désormais du front de bataille entre France et Espagne.

Sauveterre se retrouve alors sur le chemin de la campagne impériale de 1523, Charles Quint envisageant d'envahir la France à partir de l'Espagne. Les troupes impériales partent de Saint-Jean-Pied-de-Port, occupée sans combat, puis s'installent à Saint-Palais et se dirigent vers la France par le Béarn. L'opération semble avoir été menée par le prince d'Orange, dont les garnisons assaillent la ville qui se rend « sous condition qu'il ne lui soit fait aucun dommage »[69]. Les Béarnais la reprennent quelques jours plus tard. Il semble que la ville ait beaucoup souffert de ces assauts répétés, marqués par le feu et les armes malgré les conditions posées ; le quartier du pont et le château sont vraisemblablement les plus touchés[70]. Le manque d'entretien supposé des fortifications, devenues inutiles dans la deuxième moitié du XVe siècle, permet d'expliquer la chute totale d'une ancienne place-forte qui, un siècle auparavant, représentait encore l'indépendance du Béarn.

En 1546, le dénombrement ne relève plus que 78 feux pour la ville, fortement affaiblie, qui reste néanmoins un centre économique important et devient notamment un centre de diffusion des thèses protestantes.

69 *Id.*, p. 198-207.
70 *Id.*, p. 198-207.

3.2 L'arrivée du protestantisme à Sauveterre : 1563

Les épisodes liés à l'implantation du protestantisme sont rapportés dans un dossier conservé à la bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français[71]. Ce dossier contient, d'une part, une ordonnance de Jeanne d'Albret sur l'obligation d'assister à une messe protestante et, d'autre part, un témoignage indirect sur les effets de l'arrivée du protestantisme en Béarn. La première est originale ; le second semble dater des alentours de 1620 et être légèrement postérieur aux faits qu'il relate. Il reprend des témoignages de personnes ayant vécu les épisodes rapportés et raconte la réinstallation progressive du catholicisme dans la ville de Sauveterre.

L'arrivée des thèses protestantes, particulièrement violente à Sauveterre-de-Béarn, est étroitement liée à la personne de Jeanne d'Albret (1555-1572), vicomtesse de Béarn protestante, qui milita dans les principales villes de résidence vicomtale : Orthez, Pau et Sauveterre. Certainement convertie aux thèses protestantes par sa mère, Marguerite de Navarre (1492-1549), Jeanne d'Albret introduit en Béarn les idées de la Réforme, notamment par le biais de la création de l'Académie d'Orthez[72]. Elle est conseillée et soutenue par Calvin, qui lui envoie des prêtres réformateurs pour l'étude et la diffusion de ses convictions. C'est avec un de ces ministres qu'elle organise une réunion dans l'église Saint-André de Sauveterre, réunion à laquelle l'assistance est obligatoire et dont les discours iconoclastes conduisent à la destruction du porche et du portail ouest de l'église. À partir de cette date, il semble que l'assistance aux messes protestantes données dans les églises soit devenue obligatoire pour

71 SHPF : Ms 822/1, dit « papiers Soulice ». Léon Soulice (1835-1911) a été conservateur des Bibliothèques de Pau à la fin du XIXe siècle, avant la création des Archives Départementales. C'est certainement dans le cadre de ses fonctions qu'il a eu accès à ces archives, qu'il a conservées dans ses notes comme concernant l'histoire du protestantisme béarnais et ensuite léguées à la SHPF.

72 TUCOO CHALA 2000, p. 61-66.

tous. Un colloque de Béarn est créé, regroupant les églises de Pau, Sauveterre, Oloron et Nay[73].

La conversion au protestantisme devient plus que forcée entre 1563 et 1569, dates à partir desquelles « les prestres et religieux (doivent) quitter la religion catholique par emprisonnement de leur personne et saisie de leurs biens[74] ».

3.3 L'affrontement entre protestants et catholiques : 1569

Avec Orthez et Pau, Sauveterre devient alors ville protestante, ville-frontière calviniste face aux Basques catholiques et dans laquelle les deux partis s'affrontent en 1569[75]. Sauveterre est attaquée par les Basques, désireux de ramener le Béarn à l'ordre catholique. La ville est alors récupérée par la force, par un lieutenant de Montgomery, soumis aux ordres de Jeanne d'Albret.

Le culte catholique est alors interdit dans la ville et le couvent des Carmes détruit, ainsi que la chapelle de l'hôpital[76] ; les religieux sont bannis et exilés. L'église Saint-André est épargnée et conservée en vue de l'exercice du culte protestant. Tous les biens immobiliers ecclésiastiques sont vendus en 1570 à des particuliers par des commissaires de la vicomtesse. Les dîmes ecclésiastiques sont également saisies en vue d'une redistribution au profit du collège d'Orthez.

73 Centre d'étude du protestantisme béarnais, 1993, p. 13.
74 SHPF : Ms 822/1.
75 DOZE 2004, p. 207-210.
76 SHPF : Ms 822/1.

4. Le déclin

4.1 La création d'une sénéchaussée

Certainement très affaiblie, Sauveterre perd des habitants à chaque recensement. Elle reste pourtant un centre de pouvoir et de décision. La population protestante y est importante ; un ministre, François Segas, est nommé pour l'exercice du culte[77]. Un temple est même construit dans la ville, en parallèle avec un cimetière pour les réformés[78], tous deux regroupés et implantés en dehors des limites médiévales de la ville, au nord du bourg *Maiou*, comme en témoignent les confronts du dénombrement du XVIIe siècle[79].

Dès la seconde moitié du XVIe siècle, la communauté sauveterrienne a déjà exprimé le désir de créer dans la ville le siège d'une sénéchaussée, contre la volonté d'Orthez, qui fait alors valoir l'état peu reluisant de la ville de Sauveterre, dévastée deux fois à cinquante ans d'intervalle, et par là son inaptitude à recevoir ce centre de justice[80]. La cité a été effectivement touchée fortement par les deux attaques et « réduite à une extrême pauvreté » depuis sa mise à l'écart des routes espagnoles. L'affaire traîne en longueur mais il semble que l'affaiblissement économique et démographique de la cité joue en faveur de celle-ci. Licence est finalement accordée à la communauté de Sauveterre en 1606 de créer un siège de sénéchal, « afin d'éviter la totale ruine » de la cité. Un tribunal est donc créé, sa juridiction soulageant celles des sénéchaussées d'Orthez et d'Oloron et fournissant ainsi un regain d'activité à la ville.

77 SHPF : Ms 822/1, pièce III.
78 ADPA : B 3482. DOZE 1998, p. 7-22.
79 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.
80 AN : G^{7} 120 ; BATCAVE 1910, p. 274-280.

4.2 La fin de la souveraineté béarnaise et le retour du catholicisme

Opprimés, les catholiques béarnais font appel au conseil du roi de France, Louis XIII, qui trouve là l'occasion favorable à l'annexion du Béarn au royaume de France, proclamée en 1616. Les États de Béarn décident de défendre l'indépendance de leur pays, avec l'appui de tout le parti protestant français. Louis XIII fait du rétablissement du culte catholique en Béarn la priorité de son action politique, prétexte à l'incorporation du Béarn au royaume de France. Cependant, la communauté protestante béarnaise, majoritaire aux États de Béarn, refuse l'enregistrement et l'application de l'édit royal de mainlevée de 1616, édit qui aurait permis aux ecclésiastiques catholiques de récupérer les biens qu'ils avaient perdu lors des confiscations. Louis XIII organise alors une expédition armée entrant en Béarn au mois d'octobre 1620, tant pour faire respecter les droits des catholiques que pour officialiser la fin de la souveraineté béarnaise.

C'est environ à cette date que l'application de l'édit de mainlevée devient effective en Béarn. Les Carmes de Sauveterre peuvent alors réintégrer leur couvent et masures en ruines et l'église paroissiale Saint-André est rendue au culte catholique. Ce n'est pas pour autant que cesse l'hostilité entre les communautés catholique et protestante de la ville comme en témoignent certaines controverses d'ordre religieux entre les habitants de Sauveterre[81].

Le temple protestant est abandonné vers 1668 et le culte supprimé vers 1685, conséquence immédiate de la révocation de l'Édit de Nantes[82].

81 CADIER 1896, p. 1-24 ; dispute organisée entre un carme de Sauveterre et un protestant sur des problèmes d'ordre théologique.

82 Centre d'étude du protestantisme béarnais, 1993, p. 13-15.

4.3 Une mise à l'écart progressive

À partir de l'incorporation du Béarn au royaume de France, les géographes du Roi sont envoyés pour dresser la cartographie de cette nouvelle province. Sauveterre est représentée en dimensions et formes à l'égal des villes secondaires du royaume de France comme à l'égal des villes principales du Béarn : Orthez, Oloron, Pau[83].

Les deux dénombrements que l'on possède pour la ville au XVIIe siècle[84] laissent entrevoir la baisse démographique progressive de la ville, due au déclin économique occasionné par l'abandon de la ville, après les deux mises à sac successives qu'elle subit durant le XVIe siècle. L'état numérique de 1693 des maisons de la ville est particulièrement parlant. Il fait état de 127 maisons, contre 149 dans le cours du XVIIe siècle, dont huit sont dites délabrées ou inhabitées et dont le prix est généralement le plus bas, soit entre 20 et 50 livres. Dix-neuf de ces maisons ont d'ailleurs un prix inférieur ou égal à la somme de cinquante livres et cette catégorie importante (le sixième de l'habitat total) illustre visiblement la dégradation des conditions de logement dans Sauveterre.

La ville est toujours sollicitée, à cette époque, pour l'accueil de troupes et de régiments de passage[85], comme le montre par exemple en 1725 la demande effectuée par Lesseville, Intendant de la Généralité d'Auch, dans laquelle il prévient la communauté de Sauveterre de l'arrivée de troupes à laquelle il faut fournir logements et écuries contre dédommagement.

Il semble que l'état de la ville et des communautés alentour, en constante dégradation, ait empiré dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, après l'effondrement d'une partie du

---

83 Bnf, cartes et plans : Ge C 6093 : *Gascogne et ...,* ca. 16.. . Ge D 4213 : PEYROUNIN 1646. Ge D 4216 : EVENT SYMON Z HAMERSVELDT SCULP., *Le pais de Bearn….* Ge D 10154 : DUVAL (P.), *Le Béarn, province de France*. Ge D 12892 : DELISLE (G.), *Carte du Béarn, ...*, 1712. Ge FF 2162 : DUVAL, *La France ...,* 1680.

84 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2 ; C 1047, cf. annexe n° 3.

85 AC 4 ; *Sénéchaussée de Sauveterre (1592-1772)* : 1725 ; arrivée de cinq compagnies du premier bataillon de régiment d'Infanterie de Richelieu.

pont, emportée lors d'une crue en août 1732[86]. Un dernier état des feux, daté entre 1762 et 1770, place Sauveterre dans la catégorie « ville », bien que l'évaluation de sa population soit tombée à 76 feux de taille et 202 feux allumants[87].

Suite à la perte de cet important moyen de communication et de commerce, la communauté urbaine, les jurats de la ville et les fermiers des moulins se lancent entre 1732 et 1780 dans des querelles villageoises incessantes[88]. Tous font appel au Roi et à ses délégués, soit pour essayer de récupérer les moyens financiers nécessaires à l'édification d'un nouveau pont sur le gave pour aider « une des communautés les plus pauvres de (la) Province », soit pour profiter de la situation en s'arrogeant les droits du bac mis en place dans l'attente d'une reconstruction du pont, sans cesse reportée et encore hypothétique...

Une première pile de pierre sera construite en aval du Vieux-Pont, mais non utilisée, et le nouveau pont sera construit plus tard, entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle, quelques deux cents mètres en aval du Vieux-Pont et du noyau médiéval de la ville de Sauveterre, sur la route de Saint-Palais.

5. Sauveterre à l'époque contemporaine

5.1 Un bourg rural

Les revenus de la ville à la fin du XVIIIe siècle sont essentiellement d'ordre agricole et dépendent pour la plupart des terres communales, des revenus du marché et des boucheries installées dans la ville[89]. C'est dans ces conditions entièrement dépendantes des revenus de la

86 ADPA : C 256.
87 EXPILLY 1978, p. 687. ADPA : C 1259.
88 ADPA : C 256 ; III E 2431, LAFORCADE, 1985, p. 67-71.
89 ADPA : C 256.

terre qu'éclate à Sauveterre, en 1789, un soulèvement de la population pour protester contre la hausse du prix des grains[90], en parallèle aux révoltes qui agitent le pays à cette date.

À travers l'étude du protestantisme à Sauveterre entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle[91], la population protestante de Sauveterre apparaît composée à 70% de propriétaires agricoles (dont 68% des propriétés inférieures à dix hectares), 20% de petits commerçants et artisans, 8% d'employés et 2% de professions libérales et intellectuelles. Si cette étude ne concerne que 10% de la population sauveterrienne, à savoir la partie protestante de celle-ci, la population dans son entier est tout de même considérée comme une population de « cultivateurs » et le bourg est bien décrit comme « essentiellement agricole ». La tension entre catholiques et protestants est, en outre, oubliée. Une grange héberge le service du culte protestant en 1806 ; la construction d'un temple débute en 1850, pour être inauguré en 1872[92].

La ville est aujourd'hui un chef-lieu de canton modeste à forte proportion agricole, malgré l'implantation de petits commerces de proximité et la présence d'artisans. Un habitat dispersé s'est développé autour du noyau médiéval et moderne de la cité.

De nombreuses parcelles et maisons demeurent abandonnées et en ruines dans la ville historique et une part conséquente de l'habitat sauveterrien d'origine médiévale est aujourd'hui constituée de résidences secondaires. Le cadre de vie agréable reconnu et le développement de petites entreprises dans le canton contribuent à stopper la désertification de Sauveterre et à relancer l'essor économique et démographique de la ville. La redécouverte du patrimoine sauveterrien est un atout supplémentaire dans cette évolution.

90 ANNAT 1910, p. 274-280.
91 DAGUERRE 1994, p. 359-388.
92 Centre d'étude du protestantisme béarnais 1993, p. 13-15.

5.2 La patrimonialisation de la ville

L'architecture de la ville attire l'intérêt des rapporteurs des Monuments Historiques à la fin du XIXe siècle et, dès 1886, deux monuments, au vu de leur exceptionnelle conservation, obtiennent leur classement : la tour Monréal et le Vieux-Pont[93]. L'église Saint-André est classée au titre des Monuments Historiques un peu plus tard, en 1912[94]. À partir de ce moment, les monuments de Sauveterre font l'objet d'une attention plus grande, notamment lors du passage de la Société Française d'Archéologie dans la ville et à Orthez en 1939[95].

Le classement par l'UNESCO des routes de Saint-Jacques de Compostelle au titre du Patrimoine Mondial, en 1998, associe la ville de Sauveterre à l'itinéraire jaquaire, mais aucun de ses monuments n'est directement inscrit sur cette liste de classement.

La création de l'Association des Amis du Vieux Sauveterre, spécialisée dans l'organisation de visites guidées, de conférences ou de ventes de plaquettes, a contribué à faire renaître l'intérêt pour le patrimoine local médiéval tout en multipliant les possibilités de communication touristique.

C'est probablement leur action qui a déclenché à Sauveterre un engouement pour la ville tant du point de vue humain qu'architectural. En effet, la Mairie de la ville et l'association s'engagent depuis environ dix ans à restaurer et mettre en valeur leur patrimoine exceptionnel, tant par un calendrier de restaurations architecturales soutenu que par une politique active de valorisation du patrimoine. Notons par exemple la demande par la mairie de mise en place d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager), le lancement par l'association d'une souscription pour le financement des travaux

93 MH : Ruines du Vieux Pont dit Pont de la Légende, dossier de classement ; DRAC Aquitaine : Château de Monréal, Sauveterre-de-Béarn, 12 juillet 1886.
94 MH : Église, Sauveterre-de-Béarn, classement : 8 juillet 1912.
95 THIBOUT 1939, p. 436-448.

occasionnés par la chute du terrassement au sud de l'église en 2004. La destruction en 2007 de l'hospice, construit contre les murailles médiévales à la fin du XIXe siècle, a eu pour motivation une meilleure appréhension visuelle des remparts médiévaux de l'ouest de la ville.

Les principaux monuments conservés, le Pont-Vieux, l'église Saint-André, la tour Monréal et la porte du Datter sont entretenus et restaurés régulièrement et ces travaux sont soumis au cahier des charges des Monuments Historiques. Ils font également l'objet de visites guidées fréquentes et intégrés dans un circuit parcourant la vieille ville. La tour Monréal accueille, en outre, la dépose de plusieurs pièces sculptées provenant des travaux de l'église, lors de la réfection des *oculi*. En l'absence d'espace muséographique, l'ouverture régulière de la tour permet tout de même l'appréhension de ces vestiges.

La démarche patrimoniale et touristique est aujourd'hui primordiale dans la mise en valeur de la ville. La conséquence de cet intérêt a permis la réalisation de ce travail dans des conditions d'accueil et d'étude optimales, offertes généreusement par les habitants et les édiles.

DEUXIÈME PARTIE : **DU *CASTRUM* À LA VILLE FACTEURS ET MODALITÉS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

Les premières données morphologiques connues sur Sauveterre sont fournies par le récit de l'ordalie de l'infante Leofas, dans la deuxième moitié du XIIe siècle, qui donne quelques informations sur la topographie et la configuration architecturale de la ville médiévale à ses débuts - un bourg terminé par un pont - mais non pas sur ses origines. En effet, la seule mention du *castrum* et le toponyme de *Salvatierra* inscrivent le bourg de Sauveterre, quelle que soit son étendue ou son importance à cette époque, dans un phénomène historique de peuplement médiéval antérieur au XIIe siècle. Ce phénomène est à mettre en parallèle avec le regroupement d'un habitat dispersé par des zones de refuge où l'habitat est centralisé sous protection et sous contrôle, phénomène d'*incastellamento* aujourd'hui bien connu et caractérisé par le perchement de *castra*[1].

L'occupation humaine sur le site de Sauveterre et son développement ont été conditionnés par plusieurs données géographiques et historiques, une topographie naturelle puis urbaine favorable, un carrefour de communication et une implantation sur les chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle ; ces facteurs ont permis probablement dès le Xe siècle l'installation et l'essor d'un bourg né au-dessus de ce méandre du gave d'Oloron.

1. Les données de l'implantation : repères géographiques et réseaux de communication

La géographie de cette région béarnaise, une zone d'interface entre territoires différents, et les avantages naturels de la topographie du terrain, vus en introduction, ont été

[1] CURSENTE 1980, p. 63-66. TOUBERT 1973. *Habitats fortifiés ...*, 1983. *Guerre, fortification et habitat ...*, 1985.

déterminants dans le regroupement d'une société à cet endroit du Béarn. Cette topographie est également une contrainte à l'installation et à l'expansion du tissu urbain, qui sont alors modelées par le relief, les cours d'eau et les réseaux de communication.

1.1 Reliefs et cours d'eau

1.1.1 L'appropriation de l'eau

La topographie du terrain imparti à la fondation de Sauveterre est favorable à l'implantation humaine. La présence de l'eau est une nécessité déterminante à prendre en compte lors du choix de l'emplacement d'un habitat. Cette ressource est ici abondamment dispensée par le gave d'Oloron et les nappes d'eau alimentées par celui-ci qui, par son passage, a creusé une élévation naturelle de marne et de roche, formant ainsi un éperon dominant le gave.

Un ruisseau ceinture la totalité de la ville sur le cadastre napoléonien au sud (juste sous la porte de Lester), à l'ouest et au nord parallèlement aux actuelles rue du pont et rue du Temple ; il se terminait aux alentours de l'extrémité nord-est de la rue Panecau actuelle. Il est nommé *arriu* (ruisseau) de Sauterisse sur le cadastre actuel mais a été asséché pour gagner en terrains constructibles. Il est difficile de savoir si son tracé a été détourné pour servir la ville, notamment dans le cas de la mise en eau des fossés, alors que ces eaux sont caractérisées comme stagnantes après analyse de sédiments[2]. Il représente assurément une autre de ces limites, naturelles ou non, à la construction de la ville au Moyen Âge.

Quatre fontaines publiques sont creusées à mi-pente de la terrasse et sont alimentées directement depuis le gave. Elles sont réparties sur la totalité de l'extension de la ville (pl. 1).

[2] SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995, p. 24.

La fontaine du Sénéchal, la fontaine du Château, la fontaine du Touron et la fontaine de Guinarthe affichent quasiment les mêmes caractéristiques architecturales modernes, la source étant distribuée dans un massif rectangulaire, témoignant de nombreux remaniements et desservi directement depuis la rue ou par un escalier. Cette répartition autorisait un accès à l'eau facilité à tous les habitants.

1.1.2 Fortification et limite naturelles

Le relief au-dessus du gave, éminence naturelle, a attiré et concentré l'implantation humaine qui, au Moyen Âge, s'approprie les fortifications naturelles, les hauteurs, pour d'une part une défense et une protection plus faciles à mettre en œuvre - les constructions et la partie de la ville situées sur le belvédère n'ont pas besoin de fortification puisque la hauteur naturelle et la rupture du relief rendent l'accès impossible - et d'autre part pour établir et magnifier, au sens propre et figuré du terme, un centre de pouvoir quel qu'il soit. La protection couvre également par ce biais le point de franchissement du gave, le pont, qui peut être soumis à surveillance depuis le belvédère. Il convient de remarquer que dans le méandre du gave s'est formé, par dépôt alluvionnaire, un îlot marneux et sableux, l'île de la Glère, qui émerge toute l'année, de manière plus ou moins étendue, et divise le cours d'eau avec, d'une part, une première partie des eaux irriguant le méandre et, d'autre part, la deuxième partie suivant un cours rectiligne vers le sud. La configuration donnée par le méandre et cet îlot contribuent à la décélération des eaux et ont facilité la construction d'un point de franchissement, implanté à la sortie du coude, à l'endroit où les eaux sont les plus lentes.

Ce relief qui fait de la place un endroit stratégique est une contrainte imposée à l'expansion de l'habitat. En effet, la rupture de pente au-dessus du gave matérialise une limite au-delà de laquelle aucune construction ne pourra être entreprise. Une deuxième rupture

est-ouest, immédiatement au sud de la porte de Lester, constitue une autre de ces limites d'expansion. En revanche, les plaines et coteaux directement à l'ouest et au nord de ces deux ruptures de pente pourront accueillir autant d'habitat que nécessaire.

1.2 Quartiers, rues et monuments publics

Les repères urbains vont être composés de rues, de quartiers et de monuments publics, dont les emplacements ont été conditionnés par les données topographiques naturelles et vont constituer les lignes et facteurs d'évolution du tissu urbain.

Le pont, l'hopital, le château et l'église ont été calés sur la rive droite du gave et leur occupation impose la position des quatre rues qui les desservent et les relient, aujourd'hui rue Pléguignou, rue des Innocents, rue Léon Bérard poursuivie par la rue Saint-André et la rue Panecau. La rue de l'Arsenal, qui rejoint la rue des Innocents presque en face du château, permettait la sortie de la ville par l'ouest et par la porte du Datter, toujours en élévation ; c'est la plus étroite avec 5.40 m. Les quatre rues principales se situent respectivement dans le prolongement l'une de l'autre et n'en constituaient véritablement qu'une seule au départ. Elle traversait la ville en desservant le château et l'église à partir du pont, tout en longeant la rupture de pente ; elle adopte le nom de « rue publique » dans le dénombrement des biens de la commune de 1676[3]. Elle va en s'élargissant progressivement : entre 5.90 m pour la rue Pléguignou et autour de 6.50 m pour les rues Saint-André et Panecau. La topographie lui a imposé son tracé linéaire suivant le contour de l'éperon et de la rivière[4].

Sur le cadastre napoléonien, la rue de Pléguignou regroupe sous ce nom l'actuelle rue Pléguignou et la rue des Innocents. La Grande Rue est constituée de l'actuelle rue Léon Bérard et de la rue Saint-André. Il convient en outre de noter que les perturbations dans les

3 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.
4 LEGUAY 1984, p. 17-20.

alignements du bâti de l'extrémité occidentale de la rue Léon Bérard illustrent un percement plus tardif de ce tronçon de rue dans un bâti qui lui est préexistant : ce tronçon ne faisait pas partie de la rue à son origine (pl. 1)[5].

Les différents quartiers de la ville se sont formés autour de la rue. Dans la déclaration des biens de la commune de 1676[6], le Bourg Pléguignou est regroupé autour de la rue Pléguignou, le Bourg *Maiou* est regroupé autour de la Grande Rue et le Bourg Saint-André autour de la partie orientale de cette rue et de l'église. Une rue de la Saugue ou de la Sauque est mentionnée après Pléguignou, mais elle n'est pas reportée sur le cadastre. Ce dénombrement livre les confronts de chaque propriété, soient le nom, la nature et la position de toutes les propriétés la jouxtant par rapport aux points cardinaux, qui laissent supposer que cette rue de la Sauque est celle qui ceinturait la partie située à l'est de la rue Pléguignou avant la terrasse occupée par les maisons n° 285 et 294. Elle prend aujourd'hui la forme d'un chemin de terre en partie remblayé et a été réinvestie en partie par les jardins des parcelles n° 293 et 294, d'une largeur de 5 m.

D'après la topographie actuelle, la rue Pléguignou est celle qui a accueilli le premier regroupement de l'habitat concentré entre le pont, l'hôpital et le château et de laquelle sont partis les développements ultérieurs de la ville. Cette rue constitue l'axe de développement de la ville et sa position place Sauveterre au cœur d'un réseau de voies internationales d'échange de personnes comme de biens.

5 Je n'ai pas retrouvé de documents relatifs à ce percement, que ce soit dans les archives communales ou départementales.

6 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

1.3 Un carrefour de communication

Sauveterre se trouve donc au croisement de deux voies de communication importantes. L'une, ouest-est, joint le port de Bayonne à la ville de Toulouse ; l'autre, nord-sud, reprend par endroits le tracé de la chaussée romaine joignant dès l'Antiquité Bordeaux à Saragosse. Ces deux voies principales accueillaient le transit et le commerce de denrées issues de différents terroirs et royaumes et se recoupant à Sauveterre, carrefour de ces voies de circulation.

La voie nord-sud transpyrénéenne connut une importance nouvelle à partir de l'invention de la tombe de l'apôtre saint Jacques, sur le lieu de Compostelle au nord-ouest de l'Espagne, entre 795 et 816, aussitôt suivie par l'érection d'une première église ; cette invention est à l'origine d'un mouvement de pèlerinage dévotionnel à l'échelle européenne, qui prend un essor réel dès le IXe siècle[7].

Pour joindre Compostelle, quatre voies traversent la France pour se rejoindre toutes à Puente la Reina. La première, dite *via tolosana*, part d'Arles et relie Saint-Gilles-du-Gard, Saint-Guilhem-le-Désert, Montpellier, Saint-Thibéry, Toulouse et le Somport. La deuxième, dite *via podensis*, part de Notre-Dame-du-Puy et rallie Conques et Moissac. La troisième, dite *via lemovicensis*, est celle qui relie Vézelay, Saint-Léonard, Périgueux et passe par Sauveterre-de-Béarn. La quatrième, dite *via turolensis*, relie Orléans à Tours, Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Blaye, Bordeaux, Belin, Sorde. Ces trois dernières se rejoignent côté français à Ostabat et rallient encore Saint-Jean-Pied-de-Port et Roncevaux afin de rejoindre la première voie à Puente la Reina[8].

Si ces voies sont les principales empruntées par le pèlerinage, les chemins menant à Saint-Jacques sont multiples et souvent personnalisés. Il convient par ailleurs de noter

7 PASSINI 1993, p. 11.
8 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 186.

l'existence d'itinéraires parallèles, avec notamment l'*Oberstrasse*, une des deux voies germaniques menant vers l'Espagne figurant sur la *carta itineraria Europae*, qui traverse la Suisse et le Rhône pour ensuite traverser Toulouse, Auch, Maubourguet, Morlaàs, Orthez, Orion, Sauveterre-de-Béarn, Saint-Jean-Pied-de-Port, Roncevaux et rejoindre l'itinéraire classique du chemin jaquaire[9]. Une portion du *cami roumieu*, joignant Sault-de-Navailles, Orthez, Orion et Sauveterre, est placée sous l'autorité directe du vicomte et est nommée « chemin vicomtal » (pl. 4)[10].

Le pèlerinage à Saint-Jacques connaît son apogée entre le Xe et le XIIe siècle. Si les voies jaquaires restent empruntées jusqu'à la fin du Moyen Âge, elles le sont, à partir du XIIIe siècle, moins pour l'accomplissement du pèlerinage que pour la circulation de marchandises. La fréquentation dévotionnelle du chemin se fragilise en effet à partir de cette période, sans pour autant être totalement abandonnée[11]. Dans ce contexte, le déplacement de la capitale béarnaise de Morlaàs vers Orthez, mieux centrée dans ce réseau de communication, va autoriser le développement continu de Sauveterre, dynamisé par le contexte économique local intra-béarnais et transpyrénéen.

Le développement du pèlerinage s'accompagna donc d'un essor urbain sans précédent avec, le long de ces voies, la création de villes et de villages-étapes, souvent liée au franchissement d'une frontière ou d'un obstacle, notamment les cours d'eau, et pourvues des infrastructures nécessaires à l'hébergement et au ravitaillement en eau, nourriture et matériel des pèlerins et voyageurs.

La position de Sauveterre, naturellement avantagée, bénéficie de son implantation au croisement entre deux voies d'échange ; le statut de village-étape sur la route de Saint-Jacques

9 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 187 : carte de Martin Waldseemüller (1470-1511) dédiée à Charles Quint.
10 CURSENTE 2007, p. 16-17.
11 PASSINI dans *El camino de Santiago* ..., 1994, p. 247-269.

est un autre facteur ayant permis un accroissement numérique des passages sur le pont, rendu nécessaire à cet endroit, et explique la naissance et l'essor démographique et topographique d'une ville-pont, liés intimement à son essor économique.

2. *Castrum* ou sauveté : le bourg du pont, du Xe au XIIe siècle

Rappelons que la toponymie de Sauveterre est issue de l'appellation latine *salva terra* ou *salva tierra*, due à la fondation probable d'une sauveté, peut-être castrale, dont l'établissement était stratégiquement nécessaire dans une zone par ailleurs géographiquement favorable.

Le franchissement du gave par un pont facilite en effet le développement de voies de circulation importantes. L'essor du pèlerinage à Compostelle et l'afflux de marchandises et de voyageurs vont renforcer et stabiliser l'installation d'un bourg, né de la présence première du pont. Vont s'y rattacher des installations d'accompagnement indispensables pour la surveillance du bourg, l'accueil des pèlerins et l'assistance spirituelle à tout chrétien : l'hôpital, sa chapelle, la motte castrale et le château.

2.1 L'implantation des premiers monuments publics

2.1.1 Le pont[12]

Le pont constitue le premier monument public de la ville car son établissement, fixé par la géographie du gave d'Oloron et l'île de la Glère, a contribué à la fixation d'une

[12] Cf. catalogue 🗁 n° 1.

population et d'un point de contrôle lié à sa surveillance[13]. La documentation qui le concerne, disponible à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle, est vraisemblablement postérieure à sa première implantation et il reste difficile de connaître les dispositions d'origine de cet ouvrage civil qui, aujourd'hui, trahit une mise en œuvre dans le cours du XIIIe siècle.

◆ Justice et fiscalité

Dans le document de 1172[14], l'ordalie de l'infante Leofas confirme l'utilisation du pont comme cadre de justice : l'infante, soupçonnée d'infanticide, est condamnée à être jetée dans le fleuve depuis le pont de Sauveterre. Épargnée par le fleuve, elle est miraculeusement innocentée du meurtre dont elle était accusée. Ce rôle du pont, bien que particulièrement macabre et cruel, n'est pourtant pas exceptionnel[15].

Au Moyen Âge, la construction d'un pont devient, en outre, l'expression d'un sentiment pieux et charitable à l'égard de tout voyageur ou pèlerin, qui se trouve totalement démuni lors de ses voyages[16]. Cette entreprise, utile à l'ensemble de la communauté, a pu être lancée sous l'impulsion d'un particulier soucieux du rachat de ses péchés (peut-être le seigneur de la ville), du vicomte de Béarn ou de l'Église, tous ayant au départ les moyens financiers de lancer une édification spécialement onéreuse et ayant voulu tirer profit de l'établissement du nouveau pont et de son aliénation. Le pont fait partie intégrante de la route dans laquelle il s'inscrit et en permet le développement économique et commercial ; il devient ainsi un enjeu financier, par les droits d'usage perçus au départ par les seigneuries dites banales et bien vite sujets à transferts, quelqu'en soient ensuite les bénéficiaires. Ce rôle et cet enjeu prennent évidemment une importance nouvelle dans le réseau de voies de

13 L'exemple de Puente la Reina (Navarre) est intéressant, entre de nombreux autres, en ce que le franchissement du pont a influencé la toponymie de la ville ; IRANZO MUÑÍO et *alii,* 2005, p. 93.

14 « *ab altissimo ponte castri Salvaterra* », Bnf : Ms Latin 16565 f° 10 ; ALBE 1996, p. 146-147.

15 MESQUI 1986, p. 121-122.

16 MESQUI 1986, p. 108-119. La peur de mourir noyé et sans confession semble être ancrée dans l'esprit chrétien au Moyen Âge ; MESQUI 1986, p. 109.

communication naissant, lié ou non au pèlerinage vers Compostelle[17] et dans la hiérarchisation de l'habitat humain : le pont devient un instrument social, économique et tactique. C'est pourquoi sa construction et son contrôle sont, dès le XIe siècle, l'apanage des détenteurs du ban et liés à un pouvoir châtelain ; les constructions de ponts se multiplient avec Albi (1033) ou Toulouse (1119-1130)[18].

Les témoignages de cette utilisation du pont, comme lieu de péage et de taxation des marchandises comme des voyageurs, sont pauvres et tardifs mais bien explicites. Une liste des tarifs de péage existe pour la deuxième moitié du XVIe siècle[19]. Par ailleurs, les habitants du bailliage et de la ville sont exemptés des droits de pontage « de toute ancienneté »[20] et protestent quand, suite à la destruction de 1732, le fermier des moulins de la ville fait construire un bac et payer des droits de passage à tous les voyageurs qui l'empruntent, quand le franchissement du pont était auparavant gratuit, suivant ce que stipulaient les franchises de la ville. Cette exemption s'accompagne normalement d'un devoir d'entretien du pont pour les habitants de la ville et du bailliage, en temps ou en argent[21]. Certains points de péage étaient également gratuits dès la fin du XIe siècle, à Jaca et Pampelune par exemple, pour les *romeros*, les pèlerins[22] ; une telle initiative a pu être mise en place à Sauveterre, mais aucune donnée historique ne vient le confirmer.

La destruction de l'ouvrage au début du XVIIIe siècle, consécutive à une crue du mois d'août 1732, a entraîné très rapidement l'appauvrissement de toute la zone et les plaintes des habitants de Sauveterre comme des communautés alentour[23], ce qui témoigne du caractère

17 IRANZÓ MUÑÍO dans *Aragón en la Edad Media V*, 1983, p. 45-68.
18 CONTAMINE et *alii*, 2003, p. 191.
19 ADPA : C 681, f° 106-108.
20 ADPA : C 256. Il semble que les pèlerins et les confrères aient obtenu également cette exemption de péage sur certains ponts. Les confrères de l'hôpital de Roncevaux sont exemptés de droit de portage et de pontage dans tout le royaume de Navarre par Sanche VI à partir de 1355 ; MIRANDA GARCÍA 1993, p. 50.
21 MARTOCQ 2001, p. 30.
22 UBIETO ARTETA dans *Aragón en la Edad Media V*, 1983, p. 7-22.
23 ADPA : C 256.

indispensable que prenait cet élément de communication dans la vie économique et sociale de la province.

◆ L'existence possible d'un dispositif de pêche

Il est difficile de connaître la structure du premier pont implanté à Sauveterre et les vestiges actuels du Vieux-Pont ou du pont de la Réclusy n'y correspondent pas car ils sont plus récents et datables du XIIIe siècle. L'arche-maîtresse repose actuellement sur une culée de pierre de taille de grand appareil, percée d'un dispositif d'encastrement de quatre trous de solive, prolongés sur la hauteur par quatre rainures relativement profondes (fig. 5, 6). Le décalage observé dans la maçonnerie entre la culée et l'arche résulte vraisemblablement de deux phases de construction successives. La mise en œuvre de la culée indique l'antériorité de la construction de celle-ci par rapport au reste de l'ouvrage daté du XIIIe siècle, homogène dans ses maçonneries et sa structure. Le négatif de la culée pourrait provenir d'un dispositif amovible de bois servant à la pêche, avec insertion dans les rainures de cadres de bois pourvus de filets. Ce dispositif de rainures se retrouve sur une arche du pont sur la Saône de Mâcon (fig. 7)[24] et des dispositifs de pêcherie, en association avec un pont, sont par ailleurs documentés historiquement[25]. L'interprétation d'une telle structure, adjoignant au pont des cadres de pêche, est ici rendue plausible par l'immersion des cadres de la culée quasiment toute l'année et de la profondeur du gave à cet endroit, puis par l'abondance probable de poisson dans le méandre, signalée depuis le XVIe siècle au moins ; truites et saumons fréquentent encore abondamment le gave aujourd'hui.

Cette culée reste isolée du dispositif de franchissement du gave qui lui était adjoint et qui n'a laissé aucune trace archéologique. Il est fort probable que la première structure ait été

24 MESQUI 1986, fig. 298 p. 271. PRADE 1988, p. 316-317 ; un tel dispositif n'est pas mentionné dans la notice mais est visible sur la photographie.

25 MESQUI 1986, p. 82-84 ; exemples des ponts de Brassac (Tarn) et Orval (Manche).

une structure élémentaire associant un tablier composé de longerons de bois reposant sur des piles de pierre pour des raisons autant économiques que militaires[26]. L'entreprise du chantier originel n'a laissé aucune trace documentaire ou archéologique autorisant une datation plus précise. De plus, les ponts de cette époque ont malheureusement souvent été repris en partie ou en totalité et nous manquons d'éléments de comparaison pour une restitution plus précise de l'ouvrage des Xe-XIIe siècles.

Le pont a été associé de manière logique au voyage, dont il contribue au succès et à la sécurité. Avec le développement du pèlerinage et des déplacements, la nécessité du pont apparaît évidente, comme celle de structures d'accueil et d'assistance. Cette nécessité commune explique la liaison géographique entre le pont et l'hôpital, lieu dédié à l'hébergement et au soin du pèlerin mêlant intimement viabilité et piété.

2.1.2 L'hôpital Saint-Jacques[27]

L'hôpital Saint-Jacques, dont les documents relatent le fonctionnement du XIVe jusqu'au XVIIIe siècle pour le moins, a aujourd'hui disparu ; son implantation, à proximité immédiate de la route du pont, peut être restituée d'après les données des dénombrements dans lesquels il apparaît en tant que confront d'autres bâtiments et dans l'implantation caractéristique habituelle de ces établissements caritatifs.

◆ Le devoir d'assistance aux pèlerins et aux nécessiteux

Cette institution, offrant un lieu d'hébergement gratuit, est destinée à secourir tant les pèlerins que les pauvres au Moyen Âge et à l'époque moderne. Voyager étant une entreprise périlleuse, le pèlerin, par sa faiblesse physique et son dénuement s'apparente de fait au

26 LEGUAY 2002, p. 335.
27 Cf. catalogue 🗁 n° 2.

nécessiteux. La charité et l'hospitalité représentant pour tout chrétien une obligation morale, vertu et devoir que tout particulièrement nobles et hommes d'Église se doivent d'honorer, ces institutions sont généralement nées d'une initiative d'origine aristocratique ou ecclésiastique, dans le but de pouvoir accueillir tout hôte et de lui offrir assistance comme s'il était le Christ souffrant[28]. La pratique testamentaire en faveur d'une institution religieuse est un gage de salut et secourir les voyageurs fait partie des obligations morales chrétiennes ; faciliter la circulation des hommes devient alors action de piété et de charité. Par extension et suivant les cas, des soins aux malades peuvent être prodigués dans ces hôpitaux ; les femmes enceintes ou les personnes en fin de vie peuvent également y être accueillies. Tous ces actes témoignent de l'aide au prochain comme devoir chrétien.

C'est dans cet esprit caritatif que sont nées les aumôneries monastiques et épiscopales[29], puis les œuvres et fraternités de pont, œuvres d'assistance accessibles à toute personne de bonne volonté dans lesquelles les biens et les hommes sont employés ensemble pour la construction et l'entretien des ponts, nécessaires à la circulation, tout comme celle des hôpitaux qui leur sont associés[30]. L'existence d'une telle confrérie, formée autour de la construction du pont et de l'hôpital Saint-Jacques de Sauveterre, n'est absolument pas documentée. Elle confirme néanmoins le lien étroit qui existe spirituellement et structurellement entre le pont et l'hôpital, généralement construit hors des murs de la ville, le long des axes de communication principaux et à proximité immédiate des ponts ou portes de ville, disposition adoptée à Sauveterre, afin d'accueillir le pèlerin au plus près des infrastructures du réseau de communication qu'il emprunte[31] ; la proximité à l'eau s'explique par les nécessités sanitaires de l'institution. L'implantation urbaine génère les revenus

28 VAUCHEZ 1987. BRODMAN 1998, p. 3-4. LE BLÉVEC 2000, vol. 1, p. 23.

29 VAUCHEZ 1994, p. 118.

30 Association confirmée pour les ponts et hôpitaux d'Avignon, Lyon et Pont-Saint-Esprit ; LE BLÉVEC 2000, vol. 1, p. 305. Fondations à Toulouse de deux ponts pour les voyageurs et d'un hospice en faveur des pauvres par Raymond Gayrard (†1118) ; VAUCHEZ 1994, p. 122.

31 LE BLÉVEC 2000, vol. 2, p. 750-758. LE BLÉVEC dans *Archéologie et Architecture Hospitalières …*, 2004, p. 295-303.

nécessaires au fonctionnement de son action caritative. Le vocable de l'hôpital, dédié à Saint-Jacques, est bien lié au réseau viaire dans lequel il s'intègre. L'invocation de ce saint s'explique par son pouvoir de résurrection, dans les conditions tant dévotionnelles que pratiques du pèlerinage[32] ; le vocable est attesté à Sauveterre à partir du XVe siècle[33].

Cette parenté structurelle et spirituelle avec l'œuvre du pont induit un mode de fondation voire de fonctionnement identique : la fondation est souvent lancée par un ecclésiastique ou un laïc, soucieux du devenir de son âme ; il peut offrir de son vivant ou tester à la faveur de la construction d'un hôpital, que ce soit en argent ou en terrain et maison. Les fonds nécessaires aux bons fonctionnement et entretien de celui-ci sont le fruit du même geste de dons ou d'aumônes, ce qui est par exemple attesté pour Sauveterre avec, dès le XIVe siècle, l'exemple du testament de la vicomtesse Marguerite léguant à sa mort, en 1319, cinquante sous à l'hôpital de Sauveterre[34].

L'existence d'une confrérie hospitalière dont le personnel et les moyens financiers seraient alors dévolus au fonctionnement du seul hôpital n'est pas non plus mentionnée[35]. Les documents témoignant des administrateurs et des biens de l'hôpital des pauvres de Sauveterre n'apparaissent qu'au XVIIe siècle. Les jurats de la ville, ou le premier jurat simplement, sont alors les administrateurs des biens des pauvres[36]. Le domaine administré consiste en parts de dîmes perçues sur les villages voisins, Espiute au XVIIe siècle, puis au XVIIIe siècle, la dîme de Camu et celle de l'abadie d'Athos[37]. Il est signalé en 1778 que ces biens sont sujets à

32 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 64-69.

33 ADPA : E 434.

34 ADPA : E 296.

35 L'existence d'une confrérie de ce type à Jaca est bien documentée et sa fondation est destinée à soutenir celle de l'hôpital Santa Cristina du Somport ; elle est gérée par un prieur et des confrères et s'établit pour la sustentation des pauvres du Christ et l'attention aux malades. Les confrères abandonnent tous leurs biens temporels à la confrérie et exercent l'aumône et la charité en échange de grâces spirituelles ; UBIETO ARTETA 1966, p. 267-276. UBIETO ARTETA dans *Aragón en la Edad Media V*, 1983, p. 7-22.

36 Ces institutions hospitalières, fondations pieuses et religieuses à l'origine, peuvent passer de gré ou de force sous tutelle des pouvoirs publics aux alentours du XVe siècle ; VAUCHEZ dans *Religion et société* ..., 1980, p. 57-68.

37 ADPA : H 202.

malversations tandis que les personnes hébergées, pauvres ou pèlerins, sont de plus en plus rares, ce qui signe vraisemblablement l'arrêt du fonctionnement de l'institution[38].

◆ Service religieux et infrastructure routière

Malgré le caractère premier de son insertion dans la topographie de la ville, l'hôpital est, dans son état actuel, une maison du XVIIe siècle qui a fait l'objet de plusieurs remaniements ultérieurs, ce qui ne permet plus de se rendre compte des dispositions architecturales primitives (fig. 24-26). Il ne subsiste aucun vestige architectural antérieur à cet état moderne. Les restitutions s'appuient d'une part sur le témoignage de l'existence d'une église reliée à l'hôpital, d'autre part sur les études d'architecture hospitalière, dont les principes architecturaux caractéristiques ont sûrement été appliqués à cet édifice.

Un témoignage relate les guerres de Religion et leurs dégâts dans la ville : en 1569, l'« eglise qui estoit pres l'hospital de ladite ville et estoit l'eglise ou chapelle deudit hospital » est démolie[39]. Cette chapelle a tout à fait disparu en 1778 et peut-être n'a-t-elle pas été reconstruite après les guerres de Religion[40]. Une chapelle Saint-Jean est mentionnée lors de réparations effectuées sur la porte de Lester, toute proche, en 1618[41]. Cette toponymie assez récente n'est malheureusement attestée nulle part ailleurs et peut, en outre, être opposée au vocable de Saint-Jacques, patron de l'hôpital attesté antérieurement. Il reste impossible de déterminer si cette chapelle fut le premier lieu de culte de Sauveterre, contemporain de sa fondation.

La chapelle est associée à l'hôpital car ils constituent tous deux des repères complémentaires pour le pèlerin, points de repos et d'abri indissociables pour le réconfort de

38 ADPA : C 256.
39 SHPF : Ms 822/1. La « chapelle de l'hospital Saint-Jacques » est également mentionnée comme confront en 1676.
40 ADPA : C 256.
41 MINVIELLE 2003, p. 6. Archive non retrouvée.

son corps, gîte et couvert, comme de son âme par la prière et l'assistance au culte, dans le cadre d'une église de pèlerinage, d'une petite église ou d'une chapelle[42]. L'appui spirituel que la chapelle et son service proposaient était par ailleurs destiné autant au pèlerin qu'au pauvre et au malade. En effet, il était du devoir de tout chrétien, et particulièrement de l'Église, d'entourer le chrétien dans ses derniers moments : la présence religieuse incite non seulement le pêcheur au repentir mais devient encore obligatoire pour l'administration des derniers sacrements afin que les pèlerins, pauvres ou malades, susceptibles de mourir, puissent bénéficier de l'extrême-onction et de la conduite d'une sépulture en conformité avec les rites chrétiens[43].

Au sud de l'emplacement de l'hôpital, une porte en arc brisé médiévale, conservée dans un mur relié au pont sur le côté sud de son parapet, faisait peut-être partie des installations hospitalières, avec une extension hypothétique des équipements de l'institution hors des murs de la ville, sur des terres alluvionnaires vierges et fertiles ; seuls subsistent un mur et une porte, au sud de la rue du pont et desservis depuis le parapet (fig. 21-23). Ce terrain fermé par la porte abritait peut-être un potager ou un cimetière, dont l'association à l'établissement, adaptée aux préoccupations quotidiennes (alimentation des pèlerins et mise en tombe), est documentée pour d'autres hôpitaux[44]. La forme de cette porte, caractéristique de l'architecture civile du XIIIe siècle à Sauveterre[45], reste néanmoins postérieure à la date d'implantation de l'hôpital et n'y est pas associée directement.

La structure de la chapelle ne peut être aujourd'hui appréhendée, en l'absence de témoignages et de vestiges. Elle a pu faire partie du complexe mentionné lors de l'étude de l'hôpital ; son plan devait être sommaire et sa capacité d'accueil moindre, étant donné le peu

42 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 35-44. Cette étude mentionne le culte particulier de Saint-Jacques dans tous ces relais avec, notamment à Bagnères-de-Bigorre, messe puis procession autour de l'église tous les dimanches matins ; *id.*, p. 140-141.

43 LE BLÉVEC 2000, vol. 1, p. 389-394, vol. II, p. 815-816.

44 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 92.

45 Maisons n° 104b (catalogue 🗁 n° 25) ou 1175 (🗁 n° 12).

de terrain disponible à cet endroit. Cette topographie, limitée par l'étroitesse du terrain longé par le gave, a pu par ailleurs avoir raison de l'orientation traditionnelle du monument religieux. Elle a certainement été la première église de Sauveterre desservant le *castrum*, née du patronage ecclésiastique protégeant la sauveté initiale.

La faible emprise au sol laisse en effet supposer la modestie de l'hôpital et une capacité d'accueil limitée. La présence immédiate de l'eau, bien que primordiale, laisse également présager une humidité ambiante peu salutaire. Un testament en faveur des pauvres donne un aperçu rapide de la situation : une somme est léguée en vue de réparer l'hôpital et les lits, mais le nombre de ceux-ci n'est donné nulle part[46]. En 1778, il est fait, en outre, description du dortoir (moderne) où les chalits et les matelas sont peu nombreux et « mauvais »[47], ce qui n'est sûrement pas très éloigné de la réalité médiévale. En effet, les maigres ressources des hôpitaux sont souvent la cause de la ruine progressive des établissements, manquant de moyens pour leur édification comme pour leur entretien. La maigreur des ressources hospitalières induit malheureusement une mauvaise qualité des constructions et des matériaux employés et leur disparition est souvent rapide[48].

L'architecture la plus communément employée pour l'hôpital est celle d'un édifice scindé en deux par la route ; l'édifice forme alors, comme pour l'hôpital monastique de Sorde-l'Abbaye, un passage voûté et surmonté d'un étage, complété par une ou deux maisons postées juste à côté du passage (fig. 270-272)[49]. Un guichet est souvent ménagé sur le côté le plus proche de la route, pour la distribution d'aumônes, de nourriture comme pour les abandons d'enfants[50]. Si la présence d'une salle de plan allongé servant de dortoir pour loger

46 ADPA : E 434.

47 ADPA : C 256.

48 JOYEUX, RUFFIER dans *Archéologie et Architecture Hospitalières* ..., 2004, p. 137-149.

49 Sa capacité d'accueil est de cinq lits et il est tenu par deux personnes. Une procession et une messe avaient lieu tous les 1er avril. SAPHORE 2000, p. 41. PÉRICARD-MÉA dans *Archéologie et Architecture Hospitalières*..., 2004, p. 35-44.

50 PÉRICARD-MÉA 2004, p. 63.

les pèlerins, généralement dite « salle des pauvres », paraît indispensable et est à Sauveterre confirmée par les lits à réparer mentionnés dans le testament d'Isabelle de Foix, en 1426, la diversité des installations employées pour l'accueil et/ou le soin des hôtes peut varier d'un hôpital à un autre. L'architecture de l'hôpital de Sauveterre devait être comparable à celle de l'hôpital de Sorde-l'Abbaye, architecture routière entraînant une bipartition des espaces et pièces, de part et d'autre de la rue, mais dont la destination reste aujourd'hui inconnue. C'est l'édifice hospitalier médiéval le plus proche mais même si son architecture est typiquement hospitalière (voûte sur rue, guichet), elle ne peut que partiellement être comparée à celle de Sauveterre : en effet, le terrain sur lequel était implanté l'hôpital n'autorisait qu'un faible débordement de celui-ci sur la voie de communication et l'institution sauveterrienne devait être d'une importance moindre. Les annexes de l'établissement ne peuvent pas être mieux identifiées et les différentes activités peuvent, en outre, avoir été regroupées dans la salle des pauvres, avec rassemblement dans un même espace de la cuisine, de l'infirmerie, du cellier, de la buanderie…

La liaison architecturale entre les différentes pièces de service de l'hôpital et la chapelle reste elle aussi inconnue[51] ; si cette liaison est attestée, par exemple à Pont-Saint-Esprit au début du XIVe siècle, où une fenêtre a été percée dans le mur séparant le sanctuaire de la grande salle des malades, afin qu'ils puissent voir l'officiant célébrer l'élévation de l'hostie[52], l'existence d'un tel aménagement reste ici une supposition.

◆ Une fondation de la fin du XIe siècle

L'infrastructure hospitalière se met en place le long des quatre voies jaquaires et se développe en même temps que le pèlerinage à Compostelle ; l'existence de structures

51 Les fouilles archéologiques de Santa Cristina du Somport confirment la présence de trois petites pièces annexes, non différenciées, entourant la chapelle ; PASSINI dans *El camino de Santiago* …, 1994, p. 28-30.

52 LE BLÉVEC 2000, vol. I, p. 389. PÉRICARD-MÉA 2004, p. 83-85 : à Issoudun, il y a également une claire-voie largement ouverte qui permet le lien visuel entre la chapelle et la salle des pauvres.

d'hébergement complémentaires, de type hôtellerie ou auberge, n'est pas documentée pour Sauveterre.

Le réseau viaire et hospitalier qui jalonne les voies au passage des Pyrénées, au nord comme au sud de celles-ci, se met en place dans la deuxième moitié du XIe siècle et se densifie au XIIe siècle (pl. 5), avec tout d'abord l'implantation de l'hôpital frontalier de Santa Cristina du Somport (*ca.* 1076), l'*albeguería* de Canfranc (*ca.* 1095) et l'hôpital de l'Esprit Saint de Jaca (*ca.* 1084), peut-être complétés côté béarnais par l'hôpital de Borce (date non assurée) ; trois hôpitaux supplémentaires sont fondés à Jaca durant le XIIe siècle : la maison des malades (*ca.* 1115), l'hôpital Saint-André (*ca.* 1170) et l'hôpital Saint-Jean-Baptiste (date non assurée)[53].

La fondation de l'hôpital Saint-Jacques de Sauveterre a certainement eu lieu durant cette période, entre 1075 et le tout début du XIIe siècle, et avec elle l'établissement durable d'un village dont la rue centrale, issue du chemin de Saint-Jacques, est l'axe de développement tant morphologique qu'économique du XIe au XVe siècle.

Le dernier monument du bourg est l'édifice-même qui a donné le qualificatif de *castrum* à l'ensemble du village ; le château domine la terrasse du gave, mis en valeur par son implantation topographique.

2.1.3 Le château[54]

◆ Son propriétaire

Historiquement, le château n'est associé à son propriétaire, le vicomte béarnais, qu'à la fin du règne de Gaston VII Moncade, lorsque celui-ci rédige son testament en 1290. Le

53 GONZÁLEZ BUENO 1994, p. 106-107.
54 Cf. catalogue 🗁 n° 3.

château est alors laissé aux héritiers du vicomte béarnais, sous condition que ses dernières volontés soient exécutées. Ce château et la ville, à l'égal de ceux d'Orthez ou Morlaàs, sont clairement mentionnés comme propriétés vicomtales directes à partir de ces dates[55].

Les premiers temps du château ne sont donc pas documentés. Sa construction pourrait être reliée à la mention du seigneur de Sauveterre connu pour la deuxième moitié du XIe siècle, Loup Brasce de Sauveterre, qui apparaît comme un seigneur peu scrupuleux dans le *Liber rubeus* de Dax et comme témoin d'actes concernant les revenus ecclésiastiques de l'abbaye de Sorde. Nul autre document ne vient éclairer nos connaissances sur ce personnage et son statut. Le château aurait alors été, au XIe siècle, le siège du pouvoir seigneurial de Sauveterre, matérialisé par une motte féodale. Il est fort probable que cet établissement du pouvoir seigneurial soit le résultat de la volonté vicomtale : Sauveterre est fondée sur une frontière contestée ; cette fondation a pu être le fruit d'une entente entre l'évêque d'Oloron, la vicomté béarnaise et le seigneur Loup Brasce, soucieux de fortifier cette position frontalière et d'asseoir leur autorité[56]. Le domaine est ensuite passé, à une époque indéterminée, dans les mains des vicomtes béarnais. En l'état actuel de la documentation, il est difficile de mieux saisir les causes et modalités d'une telle construction.

◆ La motte castrale

Le château est implanté au sommet du bourg Pléguignou, bourg né du *castrum* médiéval. Il occupe l'extrémité nord de la rue venant du pont, dans le coude de la terrasse suivant le contour du gave.

Sa topographie originale, bien que partiellement masquée et remaniée par les habitations qui sont venues s'accoler au château, est celle d'une motte castrale, caractérisée

55 TUCOO CHALA 1960, p. 162. TUCOO CHALA 1991b, p. 371-381.

56 L'infante Leofas apparaît, en 1172, comme résidente occasionnelle à Sauveterre et très certainement au château ; il n'est cependant pas dit où elle est logée, si elle est au château comme suzeraine accueillie par le seigneur des lieux ou comme propriétaire des lieux.

par l'érection d'un tertre tronconique sur lequel est venu s'installer le château et dominant une basse-cour qui s'étale à sa base. Celle-ci est destinée à garantir un refuge à la population en cas d'attaque étrangère et peut héberger des bâtiments agricoles ou militaires et, à l'occasion, servir de marché ou de lieu de rassemblement. Le tout est bordé d'un fossé continu, doublé ou non, protégeant la motte et sa basse-cour[57].

Cette topographie est à Sauveterre bien lisible : la motte circulaire héberge le château et sa hauteur est réelle : au sud-ouest du château, entre le niveau de sol du château et celui de la rue, il y a environ 5 m de dénivelé, correspondant certainement à la profondeur du fossé primitif, et l'érection d'un pont-levis a été nécessaire pour en permettre le franchissement. Bien que moins important, un dénivelé est également présent à l'est de la motte, soit environ 2 m et un escalier a été bâti pour gravir le raidillon et permettre l'accès actuel au château (fig. 43).

Il est possible que ce soit de ce côté-ci du château que la basse-cour ait été aménagée (parcelles n° 260 et 261) : la surface de ce terrain, aujourd'hui, est toujours plane et dégagée de toute construction (si ce n'est en front de rue avec l'installation de l'hôtellerie du château) et cette implantation est privilégiée par la position en bord de terrasse. Malheureusement, cette surface non-bâtie pourrait également être le fruit d'un remaniement parcellaire lors de la construction du bâtiment de l'« hôtellerie du château » et de la mise en place de ses jardins. En l'absence de documentation antérieure aux cartes postales du début du XXe siècle présentant l'hôtellerie, l'existence de cette basse-cour demeure une supposition. Sa largeur pourrait correspondre à celle comprise entre le château et l'extrémité est du bourg *Maiou*. Le fait n'est pas documenté et cette hypothèse ne pourra être vérifiée que dans le cadre d'une campagne de fouilles archéologiques.

57 PERREAU, LEFRANC 2005, p. 13-29.

De même, les structures originales du château ont disparu et, même s'il est avéré dans d'autres sites comparables que ces sièges du pouvoir féodal adoptaient une architecture de bois, de galets et de terre, maison, tour et/ou palissade[58], le total réaménagement du site ne permet pas de les connaître aujourd'hui, sauf intervention archéologique sur le sommet de la motte. Cette configuration est en effet bien connue, notamment par le biais des études topographiques et archéologiques de sites comme Hagedet[59], le château de Montaner (fig. 273)[60], la tour Moncade d'Orthez[61], le château de Pau (fig. 274, 275) et permet de dater le phénomène d'érection et d'occupation de ces mottes et basse-cour à l'époque dite « féodale », aux Xe et XIe siècles. Par son implantation, autour de laquelle s'est articulé le parcellaire de la ville, la motte féodale de Sauveterre apparaît comme l'un des éléments fondateurs du tissu urbain.

Il semble qu'il y ait là la configuration d'un bourg castral, le *castrum salvaterri* signalé dans les miracles de Rocamadour, portant un toponyme lié au statut de sauveté ; le fait confirme l'hypothèse de l'existence d'une sauveté castrale, avec association entre le patronage ecclésiastique et le patronage laïc, peut-être seigneurial et/ou vicomtal dans notre cas. La sauveté a pu être établie sous la protection du château, comme à Mont-de-Marsan ou Casteljaloux[62], bénéficiant ainsi d'une double protection, spirituelle et fortifiée. L'association d'une église et d'un pont sous vigilance castrale forme la base d'un premier village à Sauveterre. L'édification du château a pu être effectuée dans le cadre d'une politique de fortification d'une frontière vicomtale et diocésaine contestée, doublée d'un rôle de protection et de contrôle du point de péage qu'il surplombe. La justice seigneuriale que le château symbolise s'accompagne, en 1676 au moins, d'un « droit de prison dans le chasteau », de

58 CHAMBON, CARCY dans *Résidences du pouvoir…*, 2006, p. 441-444. LE MAHO 1984.
59 CHAMBON, CARCY dans *Résidences du pouvoir…*, 2006, p. 441-444.
60 TUCOO CHALA 1972.
61 DULUC 2001, p. 289-304.
62 PRADALIÉ dans *Cadres de vie et société …*, 1990, p. 29-34. DEBORG dans *Cadres de vie et société …*, 1990, p. 55-61.

l'occupation de la berge par un « pilory de pierre avec un carquant de fer », et du droit « de tenir une fourche patibulaire dans lisle »[63]. Les punitions seigneuriales sont alors reléguées hors du territoire urbain mais participent de la configuration du territoire ; l'île constitue le point d'entrée de la ville et les fourches patibulaires y symbolisent le droit de justice et matérialisent la juridiction du seigneur. La réalité archéologique médiévale, ici encore, n'est pas mieux connue.

2.1.4 Les fontaines

L'accès à l'eau, pour des raisons de consommation et d'hygiène quotidiennes, est une priorité dans l'établissement d'un pôle de peuplement. L'existence de fontaines publiques est ici liée à des sources d'eau proches du gave ; elle est également associée aux premiers bâtiments publics connus.

La première, la fontaine du Sénéchal, est située sur la rue du pont et contre l'hôpital Saint-Jacques ; son toponyme est issu de l'implantation d'un siège de sénéchal à Sauveterre en 1610. La deuxième fontaine est dite du château car elle se situe en contrebas de celui-ci ; elle est desservie par un escalier depuis la partie haute de la ville, partant de l'angle sud-ouest du château. Elles pourvoient ainsi directement en eau l'hôpital Saint-Jacques et le château, grands consommateurs d'eau par l'hébergement et l'alimentation de populations nombreuses, pauvres, pèlerins, courtisans et famille seigneuriale.

Il convient par ailleurs de noter que ces fontaines signalent une gestion et un accès publics à l'eau, soit une égalité entre les habitants qui tous doivent effectuer des corvées d'eau, des allées et venues quotidiennes pour obtenir l'eau nécessaire à la consommation. Les

63 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

soins et lavages corporels ont pu être effectués dans ces fontaines et le nettoyage des tissus plutôt reporté sur la berge.

Cette configuration assure l'autonomie du bourg : la route et le pont desservent le village, un lieu de culte est accessible à la population, le tout est contrôlé par le château, qui dispense sa protection autant que sa surveillance. Par ailleurs, les monuments publics du bourg du pont, par leur implantation préalable au lotissement de la ville et à l'installation des habitants, contraignent autant qu'ils servent le développement urbain, puisque celui-ci doit tenir compte de leur situation topographique pour autoriser la division en lots et parcelles des terrains nécessaires à l'établissement pérenne d'une population.

L'empreinte sur le parcellaire actuel du bourg du pont, du *castrum*, est encore lisible sur le cadastre. Malheureusement, la disparition de ce premier habitat, conséquence du succès de l'implantation et des occupations successives du bourg, rend difficile une approche plus précise de ses aménagements architecturaux.

2.2 L'empreinte du *castrum* sur le parcellaire actuel

La forme rémanente de la motte et celle de la première occupation du bourg Pléguignou, dont le négatif est lisible dans le tissu urbain[64], apparaissent sur le parcellaire dont les unités, les parcelles, ont été relevées sur le cadastre de 1827 et le cadastre actuel (pl. 2)[65]. Leur empreinte, qui a imposé des contraintes aux réaménagements postérieurs, est bien visible sur le cadastre de 1827 mais elle est plus diffuse sur le cadastre actuel, à cause d'un remaniement plus intensif des parcelles. Elle occupe trois pôles : la motte castrale et son

64 Définitions *in* GAUTHIEZ 2003, p. 251.
65 Définitions *in* GAUTHIEZ 2003, p. 122-123. GAUTHIEZ et *alii,* dans *Village et ville …*, 2003, p. 480.

hypothétique basse-cour, l'hôpital primitif et le pont, puis la part comprise entre la motte et le pont.

Cette dernière occupation liée au *castrum* s'est développée de manière parallèle à la rue Pléguignou, de son extrémité sud à son extrémité nord, expansion probablement stoppée par l'implantation, au sommet de la rampe, de la motte et de ses fossés. La limite sud de l'implantation se situait autour de la porte de Lester et de la rupture de pente qui lui est associée. La fin de l'occupation se situait probablement autour de l'actuelle maison n° 282, avec un retour de l'habitat contre le château ; la porte du Datter est sans doute le marqueur nord de cette fin d'expansion. La place de la basse-cour, dont l'existence reste hypothétique, expliquerait la poursuite de la rue Pléguignou, qui contourne la motte par l'ouest mais reste parallèle au cours du gave.

Le bourg du pont adoptait donc une forme oblongue, alignée sur la rue centrale, et se développait sur 20 à 25 m de largeur de part et d'autre de cette rue. Celle-ci est configurée par la topographie et le décrochement actuel, avec la rue du pont qui permet le contournement de la forte pente ; il est possible qu'à l'origine, un chemin ait joint de manière plus directe le pont et la rue, abandonné ensuite lors de l'aménagement du parcellaire du bourg Pléguignou (pl. 2)[66]. L'existence de la rue de la Saugue, ou de la Sauque, mentionnée dans les dénombrements du XVIIe siècle[67] mais dont l'usage est aujourd'hui abandonné, constitue assurément la limite orientale de l'expansion de ce premier bourg (pl. 2). La limite occidentale du bourg, grâce à une topographie du terrain favorable, a pu être repoussée par les bourgs postérieurs pour gagner en parcelles constructibles ; une ligne quasi-continue scinde

66 La lanière nord-ouest de la parcelle n° 301 et la lanière nord de la parcelle n° 293 en sont-elles le négatif ? Ce chemin n'est pas cité dans les dénombrements.

67 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

en deux les parcelles situées à l'ouest de la rue et pourrait peut-être constituer cette limite occidentale[68].

En l'absence de fouilles archéologiques, la nature de cette première occupation et du premier découpage en parcelles ne peut être abordée de manière précise. Souvent, l'habitat daté du Xe et du XIe siècle présente la forme de maisons, de bois à l'origine, agencées autour du pôle fondateur - ici le château - de manière anarchique et accumulatoire[69]. Il semble que les remaniements de l'habitat postérieurs aient bouleversé cette phase de l'occupation urbaine, avec l'apparition d'un parcellaire en lanières rectangulaires, le petit côté donnant sur rue, parcellaire occultant les caractéristiques du premier habitat sauveterrien.

2.3 L'insertion dans le réseau viaire

L'insertion de Sauveterre dans le réseau routier local, entre le Sud de la Gascogne, le Béarn et le Nord de l'Espagne est le résultat de la topographie favorable : franchissement du gave, point de contrôle fortifié, réseau de communications en plein essor dans une zone géographique cumulant les ressources de différents terroirs. La conjonction de ces facteurs permet à Sauveterre la pérennisation et le développement d'un habitat sous autorité vicomtale et la concentration d'échanges économiques naissants.

Cette topographie dessine déjà l'implantation d'une ville dans le maillage de paroisses et villages de la région avec une distribution des points de passage du gave d'Oloron tous les 15 à 20 km, entre Navarrenx et Sorde, des hôpitaux d'hébergement de pèlerins sur les routes de Compostelle tous les 20 à 40 km, avec une unité basée sur la distance parcourue en une

68 Cette ligne passe par les limites ouest des parcelles n° 304, 303, 301, les limites est des bâtis n° 298 et 779, puis la limite commune aux parcelles n° 279, 280 et 281.

69 Exemple des castelnaux gersois de Panassac et d'Idrac ; CURSENTE 1980, p. 58.

journée de marche (20-25 km)[70]. Cette combinaison logistique est protégée par un château et lance une concentration à l'origine de l'essor urbain du piémont pyrénéen puis du développement d'un réseau de circulation secondaire[71].

Le pouvoir seigneurial, par le lien personnel des vicomtes béarnais avec le Nord de l'Espagne entre le XIe et le XIIIe siècle[72], est à l'origine directe de ce dynamisme et il participe activement à la répartition du territoire, dans le but collectif d'une circulation normalisée des marchandises et des populations de chaque versant des Pyrénées. Ce pouvoir est seul capable de fixer et protéger une population, tout en lui faisant bénéficier, lors de cette planification de l'habitat, d'exemptions fiscales à même d'en dynamiser la production et les échanges[73]. Le foyer de départ : hôpital, château, population alignée sur le chemin, constitue le ferment d'un noyau urbain.

Il n'est pas possible de mieux définir ce premier Sauveterre, né entre le XIe et le XIIe siècle, ni de qualifier ou de quantifier sa démographie et son habitat ; il a tout de même été possible de situer son emprise topographique, qui a marqué jusqu'au cadastre actuel. Les agrandissements postérieurs de la ville et du *castrum* ont légué le parcellaire toujours observé aujourd'hui, avec une caractérisation des différentes étapes de croissance facilitée par la présence en élévation des vestiges architecturaux de chacune de ces occupations successives.

3. L'agrandissement de la ville au XIIe siècle

L'agrandissement de la ville au milieu du XIIe siècle est le résultat direct du succès du réseau viaire et de ses infrastructures : le franchissement du gave est sécurisé, accompagné, et

70 FLORISTAN SAMARES dans *IX centenario de Estella*…, 1990, p. 307-316.
71 CURSENTE 1980, p. 37. IRANZO MUÑÍO et *alii*, 2005, p. 87.
72 LACARRA 1987, p. 135-146.
73 LALIENA CORBERA dans *El camino de Santiago* ..., 1994, p. 85-128.

il constitue la dernière étape de plaine d'une route qui participe du réseau transpyrénéen. L'habitat lié à cette occupation se pérennise et évolue, pour l'accueil d'une population grandissante.

3.1 Le bourg *Maiou* : l'extension du *castrum*

Malgré les éléments de connaissance récoltés sur l'occupation du *castrum*, il a été vu que les modules de son lotissement sont inaccessibles sans fouille archéologique dans la zone du bourg Pléguignou. La première extension du bourg primitif est plus lisible dans la partie de la ville située autour du coude formé par la rue. Elle est désignée sous l'appellation de bourg *Maiou*, soit littéralement bourg « majeur », dans le dénombrement des maisons de Sauveterre de 1676[74]. Le bourg majeur de la ville est alors celui qui entoure le château vicomtal.

L'extension du *castrum* s'est formée à partir de l'extrémité septentrionale du bourg Pléguignou et la poursuite vers l'est du lotissement a investi les terrains laissés libres sur la portion des terres situées au nord de la rue pour le moins. Pour la portion située au nord-est du château mais au sud de la rue centrale, le parcellaire original n'est pas lisible.

Au nord de la rue, aucune limite continue de parcelle n'apparaît mais une longueur moyenne, celle comprise entre la rue et la façade arrière d'un bâti de fond de parcelle, pourrait correspondre au bourg *Maiou* avant son extension vers le nord. Cette limite pourrait définir des parcelles d'une longueur moyenne de 25 à 30 m, pour une largeur en façade variant entre 4 et 6 m. Cette limite de clôture, passant par la ligne médiane des parcelles n° 85 et 86, la ligne commune aux parcelles n° 80 et 86, la limite nord des parcelles n° 87, 1082, 1014 et 1030, amorce un retour vers la rue qui passe par la limite nord des parcelles n° 92, 93 et 94 et à partir duquel les longueurs de parcelles diminuent. Il faut certainement y voir la fin du bourg

74 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

Maiou et, avec ce rétrécissement des longueurs de parcelles, l'indice d'une contrainte matérielle du lotissement, probablement une fortification de type enceinte ou fossé (pl. 1, 2).

L'adoption du parcellaire laniéré, qui apparaît généralement à la fin du XIe siècle, peut tout à fait être liée à cette première extension linéaire de Sauveterre. Malheureusement, en l'absence de données historiques, archéologiques et architecturales, nous ne possédons qu'un *terminus ante quem*, la construction, à la fin de la première moitié du XIIe siècle, de l'église paroissiale Saint-André. Un bourg va se développer dans la continuité linéaire du bourg *Maiou*, toujours le long de la rue centrale, suite à un projet architectural majeur.

3.2 Le bourg Saint-André

Le toponyme de bourg Saint-André est tiré du dénombrement de la ville au XVIIe siècle[75] et désigne le bourg compris entre le bourg *Maiou* et l'extrémité orientale de la rue Saint-André. Il est directement lié à la présence de l'église éponyme construite dans la partie sud du bourg, établie entre la rue et la pente du gave[76]. Par la datation de l'érection de ce monument, il sera possible de situer chronologiquement la totalité du lotissement du bourg, qui est naturellement venu se greffer autour de ce lieu de culte important.

3.2.1 La construction de l'église : entre 1140 et 1180

◆ La fondation de l'édifice

La construction de l'église Saint-André n'est pas documentée par les textes. Seule son étude architecturale permet d'avancer des hypothèses de datation qui, grâce à la richesse du décor monumental conservé, suggèrent un lancement des travaux entre 1140 et 1150. Sauf

75 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.
76 Cf. catalogue 🗁 n° 4.

témoignage contraire, cette construction répond à un besoin : l'accroissement démographique de la ville rend nécessaire l'érection d'une église plus grande. En effet, avant son édification, le seul lieu de culte semble être la chapelle greffée à l'hôpital. L'existence d'une chapelle castrale peut être supposée mais cette hypothèse n'est étayée par aucune donnée archéologique ou historique. L'implantation de l'espace cimétérial au sud et à l'est de l'édifice est tout à fait plausible, malgré l'absence de sondages confirmant l'hypothèse.

Les remaniements gothiques et modernes, bien que privant l'édifice roman de certains de ses attributs originels (entre autres, le couvrement de la nef et de l'abside ainsi que leurs ouvertures), n'ont guère altéré les caractéristiques romanes de l'édifice et notamment du chevet, par lequel a vraisemblablement débuté l'édification du lieu de culte.

Il faut noter que cette église s'insère parfaitement dans le paysage architectural roman béarnais. Son plan basilical et son chevet tripartite (fig. 55), avec absidioles et abside couvertes d'un cul-de-four, précédées d'une travée droite voûtée en berceau (fig. 72, 74), sont également les caractéristiques des églises de Lucq-de-Béarn, Lacommande ou de la cathédrale de Lescar et de l'église abbatiale landaise de Sorde. Les bases intérieures, dérivées de la base attique, se retrouvent dans ces édifices tout comme les motifs courants de billettes, de pointes de diamant ou de palmettes, motifs déclinés en bandeaux le long des murs extérieurs de l'édifice et sur les archivoltes des portails (fig. 69, 78, 79-82). Le portail nord, avec son tympan semi-circulaire à chrisme, est tout aussi commun (fig. 97)[77].

Un motif particulier attire l'attention, celui de contrefort-colonne employé pour consolider et rythmer le mur extérieur de l'abside : ce motif fait reposer sur le départ du contrefort rectangulaire deux bases soutenant deux colonnes géminées (fig. 74, 78) ; la partie supérieure du mur ayant été arasée, la partie sommitale du motif fait défaut. Ces colonnes géminées, employées pour l'épaulement du chevet, sont utilisées dans les grands édifices de la

77 DUFAU 2001.

région, en grande part déjà cités : la cathédrale de Lescar (fig. 276), l'église de Diusse, mais également, en Aragon, l'église Santa María de Santa Cruz de la Serós[78] (une colonne simple ; fig. 277), la chapelle castrale de Loarre[79] (une colonne encadrée de deux colonnettes ; fig. 278) et la cathédrale de Jaca (une colonne simple ; fig. 279)[80].

Ces trois édifices ont grandement influencé l'architecture régionale et, avec elle, l'architecture de la cathédrale Notre-Dame de Lescar, certainement à l'origine de la diffusion du modèle aragonais en Béarn. Le lancement de la construction de cet édifice cathédral est, en outre, bien daté par une inscription, intégrée dans la mosaïque de chœur pavant l'abside, qui associe à l'édification de l'église et de son décor monumental l'évêque Gui de Lons (1125-1140). Il est possible dès lors de considérer que 1140 est une date à laquelle les travaux de la cathédrale de Lescar, non achevés, devaient quand même être bien avancés[81]. La même date pourrait être avancée pour le lancement de la construction des églises de Sauveterre et de Sorde-l'Abbaye, largement influencées par cet édifice majeur dans l'histoire de l'architecture religieuse béarnaise[82].

En outre, l'emprise au sol de l'édifice en fait l'un des plus grands de l'architecture religieuse romane béarnaise. S'il est plus petit, avec ses 40 x 24 m, que la cathédrale Notre-Dame de Lescar, 60 x 20 m, ses proportions trapues et dimensions sont similaires aux deux édifices romans oloronais, l'église Sainte-Croix, 37.50 x 20 m, ou la cathédrale Sainte-Marie, 50 x 20 m[83]. Cette importance est particulièrement mise en valeur par l'implantation de l'édifice, situé sur la même terrasse et à la même hauteur que le château, fait

78 Datée du dernier quart du XIe siècle. CANELLAS LÓPEZ, SAN VICENTE 1971, p. 229-239.

79 Datée de la fin de la deuxième moitié du XIe siècle. CANELLAS LÓPEZ, SAN VICENTE 1971, p. 196-226 ; MARTINEZ PRADES 2005.

80 Datée de la deuxième moitié du XIe siècle. CANELLAS LÓPEZ, SAN VICENTE 1971, p. 151-162. OCON ALONSO 1987, p. 235-253.

81 DURLIAT, ALLÈGRE 1969, p. 248. LEGRAND 1970.

82 CABANOT, MEYER 1995.

83 DURLIAT, ALLÈGRE 1969, p. 249-296. Il convient de noter que si la cathédrale a perdu une grande partie de ses attributs romans au profit de remaniements gothiques, quelques portions de mur et de piliers laissent supposer la pérennisation de ses dimensions d'origine.

architectural peu représenté dans les bourgs d'origine castrale[84]. Cette rivalité dans la représentation architecturale et la visibilité urbaine de ces deux monuments publics induit la reconnaissance mutuelle de deux pouvoirs concurrents, ici complémentaires. L'octroi du terrain imparti à la construction de l'église témoigne d'une acceptation du pouvoir ecclésiastique par les représentants du pouvoir seigneurial.

◆ Dans la lignée des cathédrales béarnaises

Le portail occidental de l'église Saint-André, malgré les restaurations de la fin du XIXe siècle, a conservé son iconographie et son caractère originaux. Les ébrasements à six ressauts sont le fruit d'une restauration totale, à la suite d'une destruction complète des colonnes lors des guerres de Religion (fig. 98-100)[85]. Le tympan semi-circulaire porté par ces ébrasements est encadré d'une frise de dents-de-loup, puis surmonté d'une voussure qui reprend sa forme plein-cintre, évidé à la base par deux tympanons, semi-circulaires également, qui se réunissent au centre en une clé pendante (fig. 101-104).

L'iconographie du tympan montre une *Maiestas Domini* où le Christ, assis sur son trône et entouré d'une mandorle, est encadré par le Tétramorphe, scène issue de la vision d'Ézéchiel (1, 5-12). Cette scène n'est pas accompagnée, comme c'est fréquemment le cas[86], d'une représentation du Jugement Dernier. La voussure est occupée par dix anges et les deux écoinçons du tympan sont complétés par deux anges supplémentaires ; l'espace laissé libre entre les Quatre Vivants est occupé par une personnification du soleil et de la lune. Les témoignages de la destruction liée aux discours iconoclastes de Jeanne d'Albret relatent

84 CURSENTE 1980, p. 100-102.

85 SHPF : Ms 822/1. *Travaux communaux au XIXe siècle* : 1869, dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet ; 1870, travaux du porche achevés.

86 Exemple du portail de Saint-Trophime d'Arles. CHRISTE 1999, p. 143-272.

l'existence de statues-colonnes, figurant les douze apôtres, insérées dans les ébrasements et mises à bas après la harangue protestante[87].

Cette configuration est proche, dans un premier lieu, de la disposition du portail du bras nord du transept de l'église abbatiale de Sorde, bien que de dimensions moindres, qui présente également une abside à contreforts-colonnes (fig. 280-284). Malgré un état avancé de dégradation, les vestiges sculptés laissent apparaître l'iconographie d'une *Maiestas Domini* hébergée dans un tympan de même forme que celui de Sauveterre : tympan semi-circulaire échancré avec clé pendante. La conservation de la scène centrale est partielle : seuls subsistent les contours d'un Christ en Majesté sur son trône et la silhouette des Évangélistes. Des colonnes lisses sont insérées dans les ébrasements et viennent porter les trois voussures qui abritent les Vierges sages et les Vierges folles, dix prophètes de l'Ancien Testament et les signes du Zodiaque. Une frise de dents-de-loup sépare le tympan des voussures.

Elle est tout aussi proche des configurations adoptées par les portails des églises Santa María La Real de Sanguesa[88] ou San Esteban de Sos del Rey Católico[89]. Les tympans de ces deux églises sont ornés d'un Christ en Majesté. Celui de Sanguesa (fig. 285-287)[90], greffé sur la façade méridionale de l'église, est porté par six statues-colonnes fines et élancées (Marie-Madeleine, la Vierge et Marie mère de Jacques, Pierre, Paul et Judas) et il est accompagné d'un Jugement Dernier foisonnant : une représentation de la Résurrection des morts encadrant le Christ surmonte un linteau à arcades où une Vierge à l'Enfant est entourée d'un collège apostolique.

Le portail nord de San Esteban de Sos, plus dépouillé, est plus proche encore de la composition sauveterrienne (fig. 288-292) ; les six statues-colonnes (saint Jean l'Évangéliste, un ecclésiastique, saint Vincent ou saint Laurent, le roi David, la reine Stéphanie et saint

87 SHPF : Ms 822/1.
88 LOJENDIO 1967, p. 189-196. DURLIAT 1990. LACOSTE 2006, p. 87-104.
89 CANELLAS LÓPEZ, SAN VICENTE 1971, p. 245-255.
90 OCON ALONSO 1987, p. 239-243.

Pelayo, découvreur du sépulcre de saint Jacques) soutiennent un tympan accueillant un Christ en Majesté accompagné du Tétramorphe. Ces deux portails témoignent de la fin de l'âge roman méridional où une composition déjà ancienne, centrée sur la figure du Christ et encadrée par les symboles des Évangélistes, est renouvelée par l'allongement des figures, le relief pris par les personnages et l'innovation des statues-colonnes. Il est fort probable que ces deux portails, entrepris autour de 1160, aient connu un succès diffusé par la route de Saint-Jacques et que leur composition ait été reprise et simplifiée dans ceux de Sauveterre, puis de Sorde. L'influence de Sauveterre et Sorde sur la petite église de Viellenave-sur-Bidouze est, en outre, marquée par un appauvrissement des motifs de l'iconographie, réduite à quelques motifs (fig. 293, 294).

Cette parenté stylistique pourrait appuyer l'hypothèse de l'existence mentionnée, à l'origine du portail, des statues-colonnes insérées dans les ressauts des ébrasements, dans un nombre certainement réduit par rapport à celui donné par le texte[91] ; elle permettrait également de dater la fin des travaux sur l'église, achevés avec l'édification du portail occidental, dans les années 1170. Cette parenté définit par ailleurs un édifice important dans l'histoire de l'art religieux béarnais, avec un portail dont l'ampleur et la qualité devaient être équivalentes à celui de la cathédrale d'Oloron ou celui, totalement détruit, de la cathédrale de Lescar.

Il est possible que l'architecture remarquable de l'église soit directement reliée à son statut d'archidiaconé. Plusieurs auteurs du XIXe siècle donnent Sauveterre comme un des

91 Le collège de douze apôtres mentionné dans le manuscrit 822/1 était sûrement réduit à six personnages, comme dans les deux portails espagnols cités. La restauration de la totalité des maçonneries du portail empêche par ailleurs une approche des ébrasements originels, notamment la restitution de leurs dimensions. Le collège apostolique occidental de la cathédrale Notre-Dame de Dax, remonté sur le portail nord, est bien complet mais offre une composition différente ; il est, en outre, plus récent, daté des alentours de 1250 et proche des Jugements Derniers du Nord de la France, notamment celui de Chartres. GARDELLES 1992, p. 91-95.

archidiaconés de Béarn avec Navarrenx, Oloron et ceux des trois vallées béarnaises[92]. Les pouillés oloronais ne relaient malheureusement pas ces déclarations et tout au plus le siège d'une conférence peut être assuré pour Sauveterre[93]. Celles-ci restent pourtant vraisemblables, au vu de l'éloignement du siège de l'évêché des paroisses du nord-ouest du Béarn.

La fourchette chronologique donnée par l'étude architecturale de l'église Saint-André permet de mieux cerner la datation relative de l'aménagement du quartier, certainement loti dès 1140 et rendu attractif, entre autres, par la présence de l'édifice religieux. Cet édifice imposant, tant dans ses dimensions que dans son décor monumental, laisse entrevoir l'importance de la ville puisque son architecture répond à la fois à des nécessités économiques, esthétiques et démographiques d'une portée quasiment égale à celles des deux cathédrales du Béarn. Ce programme architectural ambitieux contribue à asseoir le statut urbain de Sauveterre. Par sa position frontalière, il constitue également une vitrine de la richesse béarnaise.

L'étude de l'agencement des environs immédiats de l'église, au travers de l'étude architecturale des maisons proches et de la trame urbaine de la portion du quartier entourant l'église, soulève la question de l'existence d'un marché lors de l'établissement du parcellaire du bourg Saint-André.

92 LABORDE 1931.

93 PERRIN, FONTRÉAULX 1972, 1e partie, p. 86. AN : G^8 52 ; G^{8*} 257, f° 380-389.

3.2.2 Une place commerciale autour de l'église

◆ La place du marché et la halle[94]

L'hypothèse d'une place du marché constituée autour de l'église paroissiale est née de plusieurs constats : toutes les parcelles situées au sud de la rue Saint-André et au nord de l'église hébergent des maisons qui n'ont conservé aucun élément de maçonnerie médiévale, si ce ne sont des blocs de pierre de taille de calcaire de Bidache, utilisés en remploi dans un appareil hétéroclite de brique, de galets, de blocs et de mortier (fig. 107-108)[95]. Il convient donc de se demander si cet état fait suite à des reconstructions dues à la dégradation complète du bâti médiéval ou si le lotissement de ces quelques parcelles est bien intervenu postérieurement à l'aménagement premier du quartier. Dans ce dernier cas, il aurait bien existé au nord de l'église une place à ciel ouvert destinée à l'usage public grâce à l'élargissement de la rue à cet endroit [96]. La place de l'église héberge en effet souvent tout type de réunion civile : conseil de ville, lieu de justice ou lieu d'échanges commerciaux[97]. Les portes de l'église servent de lieu d'affichage pour la diffusion publique des ordonnances vicomtales[98]. De même, l'usage public du cimetière de l'église Saint-André est documenté, lors de la tournée de présentation de Gaston Fébus et de sa mère, Aliénor de Comminges, le 17 juin 1344 : la population est alors réunie dans le cimetière au pied de l'orme assurant l'inviolabilité des hommages prêtés entre la population et le jeune vicomte[99].

Une série d'arcades délimite un complexe architectural de plan rectangulaire, établi à l'ouest immédiat de l'église ; elle est bien conservée sur la parcelle n° 914 et regroupe aujourd'hui des habitations privées et des commerces. La forme des arcades, en

94 Cf. catalogue 🗁 n° 5.
95 Maisons n° 246, 1107, 1108, 244, 243, 242, de l'ouest vers l'est.
96 Exemple comparable de la place de l'église Santiago de Puente la Reina ; PASSINI 1981, p. 11-17.
97 PASSINI 1981, p. 158-163.
98 SHPF : Ms 822/1. AN : Q^1 955.
99 ADPA : E 300, f° 25. TUCOO CHALA 1976b, p. 81.

anse-de-panier, et le type de calcaire utilisé, blanc et tendre, indiquent une construction moderne, datée, au plus tôt, du XVIIe siècle (fig. 107-108, murs nord, est et sud)[100]. Si les arcades et piliers arborent une facture régulière (blocs équarris, joints fins), le reste de la maçonnerie est composé de blocs de remplois mêlés à de la brique et des galets. Son extension première pourrait avoir couvert les parcelles n° 914, 247, 895, 952, 953 et la partie orientale de la parcelle n° 1183, espace rectangulaire orienté grossièrement nord-sud (pl. 2)[101]. Le type de construction mis en œuvre pourrait correspondre à une édification de la halle vers 1610, date à laquelle, d'après MINVIELLE, « on prit des pierres du temple *deus frays* (vraisemblablement le temple des Carmes) pour construire des piliers de la halle »[102].

Ce témoignage, tiré de sources disparues, désignerait alors ce lieu comme l'ancien marché dont la typologie architecturale correspond bien à celle des halles couvertes modernes, hébergeant les activités commerciales de marché, implantées au cœur des villages et à proximité immédiate des églises[103]. Il reste difficile de savoir si cette halle moderne est venue se superposer à l'espace supposé public, couvert ou non, anciennement occupé par les foires et marchés médiévaux.

Ces halles et marchés, liés aux axes de circulation, de pèlerinage comme de commerce, étaient essentiels à la prospérité d'un village et le succès de la place de l'église et ont tendu à en accentuer le caractère véritablement urbain. Par exemple, la configuration médiévale de Puente la Reina rappelle celle de Sauveterre : la rue principale participe des routes jaquaires et de l'espace public autour de l'église Santiago[104]. Un élargissement de la rue principale est en effet utilisé comme lieu de réunion, lieu de marché quotidien et foire

100 Cette parcelle n° 914 est bien signalée comme bâtiment public sur le cadastre de 1827, avec une petite annexe carrée collée contre la face nord de la tour Monréal. Il n'est pas possible actuellement d'en poursuivre les murs, les façades étant enduites.

101 Cette extension reste hypothétique en l'absence de vestiges apparents ; elle prend en compte l'angle sud-ouest de la parcelle n° 1183 et la position de la tour Monréal.

102 MINVIELLE 2003, p. 36.

103 L'entrée du marché de Bressuire devait se trouver face à l'église Notre-Dame ; AUGEREAU dans *Les petites villes …*, 2000, p. 7-26.

104 Sauf au sud, où est installé le cimetière.

annuelle, incluant la construction d'une halle aux grains[105]. Le cimetière Santiago est signalé comme lieu de réunion complémentaire du conseil de la ville[106]. Le marché de Jaca se déroule sur la place de la cathédrale[107]. La topographie de ces marchés observe, en outre, des caractéristiques similaires : situé contre un pan de l'enceinte et à proximité d'une entrée de la ville, le marché est accueilli par le bourg neuf quand, auparavant, il se déroulait contre l'enceinte ou près du château[108] ; il est greffé à la rue et contribue ainsi à l'essor de la ville comme de ses bourgs neufs.

Ces éléments confortent l'hypothèse d'une place du marché sur la place de l'église, un espace public dévolu à l'échange et au commerce implanté dans les environs immédiats de l'église. Il est possible qu'ait existé une structure couverte, de type halle, destinée à abriter une partie du marché. En l'absence d'éléments archéologiques ou historiques probants, cette configuration reste hypothétique.

◆ Foires et marchés

Il est bien certifié qu'un marché se tient à Sauveterre « de quinze en quinze » et que deux foires annuelles ont lieu dans la ville « puis toute ancienneté », depuis une lettre d'octroi, non conservée, qui aurait été accordée par Gaston Fébus[109]. Ces indications sur les privilèges commerciaux concédés aux habitants de la ville ne peuvent contribuer à certifier l'existence historique d'un marché à Sauveterre depuis le XIIe siècle, même s'il est courant de voir dans l'octroi d'un droit de marché relativement récent, ici 1370, le renouvellement officiel de privilèges plus anciens, souvent offerts à la fondation du village. En outre, cette activité commerciale est couplée, au moins depuis le règne de Gaston Fébus, à une boucherie

105 PASSINI dans *El camino de Santiago …*, 1994, p. 247-269.
106 1376. PASSINI 1981, p. 11-17.
107 BETRAN ABADÍA 1992, p. 197. BIELSA DE ORY 2000, p. 25-44.
108 BIELSA DE ORY 2000, p. 25-44.
109 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

puisque le vicomte rappelle aux bouchers de la ville le paiement de leurs taxes[110]. Un chemin de la boucherie existe toujours dans le censier de la ville à la fin du XVIIe siècle[111].

En outre, la découverte de poids de ville monétiformes de *Salvaterra*, datés de 1237, 1297 et 1324[112], laisse apparaître le développement de mesures propres pour des échanges commerciaux à Sauveterre qui doivent être suffisamment importants pour nécessiter ces unités, à l'égal des capitales successives de la vicomté, Morlaàs et Orthez. Les poids de bronze des trois villes étaient frappés à Morlaàs - seul atelier monétaire béarnais jusqu'au début du XVIe siècle - afin de préserver l'unité de mesure[113] et étaient étalonnés sur la livre de Toulouse pour faciliter les transactions commerciales avec Toulouse et le Sud-Ouest de la France. L'avers des poids de Sauveterre (fig. 109) présente une croix pattée et le revers une vache clarinée marchant à gauche, couronnée ou non. Le même motif de revers, représentatif de la vicomté béarnaise, est présent sur les poids de la ville d'Orthez[114].

Ces poids sont peut-être les seuls vestiges des marchés et foires qui se tiennent dans la ville de Sauveterre dès le début du XIIIe siècle pour le moins. Il convient de supposer que la création du bourg Saint-André est autant liée à la construction d'une église paroissiale plus grande et plus représentative du statut urbain, qu'à l'hébergement des infrastructures nécessaires à la tenue d'un marché local important, dont l'emplacement est réservé autour de l'église par commodité. L'extension de la ville est planifiée autour de cette liaison entre église et marché et matérialisée par le bourg Saint-André.

La portée et l'implantation de la ville laissent supposer que le marché fut un facteur déterminant de pérennisation et de développement du bourg castral frontalier. Elles

110 TUCOO CHALA 1960, n° 614, p. 428 ; ADPA : E 304, f° 101.

111 Entre le bourg *Maiou* et le bourg Saint-André. ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

112 GAILLARDIE 1898. MACHABEY 1953, p. 83. TEITGEN 2006, p. 21, 53-60.

113 Unité de mesure établie par le for général de 1188.

114 Contrairement à ce qu'il est indiqué dans TEITGEN 2006, p. 53 qui en fait un emblème sauveterrien, le fait que cette vache clarinée couronnée soit présente sur les poids d'Orthez et de Sauveterre en fait un symbole de la vicomté béarnaise, à l'égal des « baquettes » des monnaies morlannes. C'est alors le motif d'avers, la croix pattée, en association ou non avec l'emblème béarnais, qui représenterait la ville.

permettent également de définir le statut rural des foires et marchés sauveterriens, probablement établis pour l'écoulement et l'échange du surplus des denrées agricoles du terroir environnant et la satisfaction des besoins les plus courants en artisanat, soit une interface entre campagne et ville, production agricole et marchandises nécessaires à ses travaux[115].

La proximité immédiate de la halle et de la place du marché avec la tour Monréal, édifice fortifié emblématique de la ville de Sauveterre dont la vocation reste indéterminée, renouvelle la problématique lancée sur son appellation et son rôle d'origine.

3.2.3 La tour Monréal : une maison à vocation publique[116]

◆ La vocation publique de la tour

La confrontation entre les données issues de sondages préventifs récents, effectués contre les parements intérieurs et extérieurs de la tour[117], et l'analyse du bâti laissent entrevoir la polyvalence de l'imposant édifice, seul exemple d'architecture civile à Sauveterre caractérisé par une tour (fig. 226-240).

Cette tour carrée de cinq étages hébergeait dans son niveau inférieur un large sous-sol de stockage aveugle que l'humidité résiduelle, due à la proximité du gave, a certainement apparenté à une cave. Les deux niveaux supérieurs, éclairés par des archères, constituent deux vastes pièces accessibles par l'est et le sud et offrent quelque confort : des niches de rangement, deux pour le deuxième niveau, six pour le troisième. Le quatrième niveau se distingue des précédents par la baie géminée percée en façade sud, la seule ouverture et même

115 CONTAMINE et *alii*, 2003, p. 193. AVENTÍN dans *Villages pyrénéens...*, 2001, p. 273-282.

116 Cf. catalogue 🗁 n° 23.

117 BERTRAND-DESBRUNAIS 1997, p. 108-109. DRAC Aquitaine : dossier SRA 64/40/01 : DFS de surveillance archéologique, Sauveterre-de-Béarn, la Tour Monréal, 03/2001-04/2002, par Catherine Boccacino, Hadès, Bordeaux, 2002.

le seul élément architectural véritablement soigné de l'édifice. C'est cette ouverture, avec les archères chanfreinées, qui permet de situer la construction de la tour entre la deuxième moitié du XIIe et la première moitié du XIIIe siècle. La pièce est également percée de sept niches de rangement. Le dernier niveau est une pièce éclairée par des jours en archères.

Le dépouillement des équipements domestiques de cette tour est extrême et seuls ses dimensions impressionantes, l'aspect fortifié de la façade orientale et la baie géminée de la façade méridionale confèrent un statut civil élevé à l'édifice. L'absence d'un quelconque confort domestique - un évier, une cheminée, des coussièges - réduit pourtant les aptitudes résidentielles d'un tel bâtiment dont seuls les rangements, simples et nombreux, offrent quelque commodité fonctionnelle ; l'édifice peut servir de lieu d'entrepôt, de montre et de réception.

La capacité marchande de cet édifice est liée aux dispositions d'accueil et de stockage importantes de l'édifice : 57 m^2 de surface par niveau sur cinq niveaux[118]. Ces dimensions approchent celles des tours-donjon vicomtales d'Orthez, de Pau ou de Labastide-Villefranche. Pourtant, le dépouillement formel dément ce rapprochement et seul l'aspect fortifié de la tour Monréal peut apparenter ce bâti aux maisons-fortes ou tours de logis béarnaises puisque ces édifices polyvalents adoptent toujours quelques ouvertures défensives simples et intemporelles, de type archère, dévolues tant à la protection collective qu'à la représentation d'un statut social privilégié. Par ailleurs, la présence d'un étage favorisé par l'ouverture de la baie géminée, un des éléments ostentatoires de l'architecture civile, renforce le rôle public d'apparat et de réception de cet étage. L'édifice mixte mêle des capacités d'occupation énormes, doublées d'un étage de réception posé sur un niveau de service, stockage ou cellier, le tout renforcé par un appareil défensif développé sur la façade orientale.

118 Les maisons-fortes des seigneurs ou *domengers* des vallées d'Aspe et d'Ossau, avec leurs salles et tour accolée ou la tour isolée, n'excèdent pas les 8 x 10 m, pour trois niveaux d'élévation en moyenne. Par comparaison, la tour de Grède d'Oloron, attribuée à la famille d'Agreda au XVe siècle, offre une hauteur de 19 m pour 29 m^2 de surface par niveau, avec quatre niveaux. BERDOY 2003, p. 221-252. BOUVART 2006, p. 297-300.

Reste à connaître le véritable usage de cette tour, qu'il soit résidentiel et/ou commercial. Le nom de Monréal n'a été donné à cette tour qu'au XIXe siècle et le vocable original n'est pas connu. En revanche, par son implantation topographique, une dernière hypothèse peut être soulevée, à mettre en relation avec l'existence d'une maison commune, non attestée avant le XVIIe siècle et dont l'emplacement n'est pas aujourd'hui reconnu avec certitude.

◆ La maison commune ?

Le terme est mentionné dans le dénombrement de 1676, pour signaler la tenue d'un « pilory de pierre avec un carquant de fer au-dessous de la maison commune de ladite ville »[119]. Deux autres noms lui sont donnés, dans des actes concernant l'entretien et la réparation des deux moulins de Sauveterre, notamment celui dit de *Lahens*, situé au pied de la tour Monréal. Elle apparaît alors comme maison du Roy[120], terme repris dans un autre document, où il est précisé que cette maison est « bastie sur la terre appelée le touron »[121]. D'une part, il convient de noter que le touron, terme courant en Béarn, désigne la hauteur, naturelle ou artificielle, fortifiée ou non. Ainsi, il a très bien pu désigner la motte castrale et ses alentours, comme il apparaît dans le dénombrement de 1676 où une « maison et un peu de jardin dite *turon* » est édifiée au sud immédiat du château[122].

Il apparaît que ce toponyme de « maison du Roy » ne peut désigner le château qui, aux mêmes dates, est bien identifié par les termes de château, *castet* ou *casteg* ; il est, en outre, en complète ruine à ces dates. Il peut alors nommer soit la maison du *turoun*, dont les

119 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.
120 ADPA : B 597, f° 1-4, 1616.
121 AN : Q^1^ 955, 1647.
122 « confrontant d'orient au gave, d'occident à la rue de la Saugue, de midy à la muraille de Housse et de septentrion à la rue publique du château » ; ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

caractéristiques résidentielles sont évidentes[123] soit la tour Monréal, qui se trouve être la plus proche des deux moulins. Or c'est devant cette maison du Turon que doivent être portés et approuvés les matériaux de construction nécessaires aux réparations des moulins de la ville[124]. Dans ce document, le moulin de *Lahens*, situé en contrebas de la tour, confronte avec la muraille « de Toulouze », qui pourrait également constituer un autre nom pour la tour[125]. Il est donc difficile de savoir si la tour peut être assimilée à la « muraille de Toulouze » ou à la maison commune dite du *touron*, en sachant, en outre, que le nom de *touron* est repris dans le cadastre actuel pour désigner la fontaine située aux pieds de la tour Monréal, dite fontaine du Touron. Il convient de souligner, ici encore, l'emplacement de la fontaine, proche de deux bâtiments publics et desservie depuis la base de l'église par un escalier et proche d'une des portes orientales de la tour. Elle pourvoyait ainsi aux besoins en eau de la place publique comme de la tour.

Ce débat sur la situation topographique de la maison commune de Sauveterre au XVIIe siècle nous éclaire-t'il vraiment sur la fonction de la tour au Moyen Âge ? Il demeure impossible d'affirmer que la tour Monréal, lors de sa fondation, servait de maison commune aux habitants, pour la gestion des affaires courantes de la *veziau* ou pour certaines transactions commerciales, en relation avec le marché tout proche. Il semble également qu'il y ait eu à Navarrenx une maison commune[126] ; à Oloron celle-ci est située juste derrière le chevet de Sainte-Croix[127]. Il existait par exemple une maison de ce type à Estella installée face au palais des Rois de Navarre, place San Martin, centre économique et politique de la ville, la *casa San Martin* accueillant en effet les réunions du conseil de la ville[128]. Les dimensions et

123 Cf. catalogue 🗁 n° 13.
124 AN : Q^{1} 955, 1647.
125 Le problème n'est pas résolu par les confronts des dénombrements B 680 (annexe n° 2) et C 1047 (annexe n° 3), dans lesquels ce nom n'apparaît pas. Il est signalé à trois reprises comme patronyme en 1385.
126 PERIBAÑEZ OTERO 1997, p. 79.
127 DUMONTEIL 2003, p. 22.
128 PASSINI 1981, p. 22-30.

l'architecture d'un tel monument restent peut-être disproportionnées pour une *veziau* dont les attributions et les moyens sont limités d'abord par le pouvoir vicomtal, ensuite par les revenus dont elle devait disposer. Il est sûrement plus raisonnable de supposer que la maison commune est venue occuper un édifice important mais désaffecté. La fonction première pourrait être celle d'un donjon, non confirmée par les sources.

Il convient simplement, pour éviter les pièges d'une interprétation aventureuse de la tour Monréal, de conclure sur cette évidente fonction publique magnifiée par l'architecture mise en œuvre, caractérisée par l'appareil défensif déployé et une capacité d'accueil hors du commun. La construction d'une tour défensive reste un privilège seigneurial, octroyé par le vicomte. Elle signale la fortune et l'influence de son commanditaire, qui n'est malheureusement pas connu mais sûrement lié aux autorités vicomtales. La réutilisation possible en maison commune serait alors plus récente.

La construction de la nouvelle église paroissiale, l'église Saint-André, a déterminé dans son entier la morphologie du bourg qui a pris son nom. La rue publique reste l'axe à partir duquel s'est effectué le lotissement de la ville, avec tout un lot réservé, dans ce nouveau bourg, à accueillir une église à l'architecture riche et imposante, mise en valeur par la topographie impartie. Ce lotissement a peut-être été accompagné de la mise en place d'un complexe à destination communautaire en relation directe avec l'église : place du marché, halle et riche maison marchande. La place de l'église cumule alors différentes vocations, religieuse, civile et commerciale et constitue le centre de la vie sociale de la communauté. Les parcelles dévolues à l'habitat furent alors reléguées au nord de la rue Saint-André.

3.2.4 Croissance du parcellaire et des parcelles

◆ Le bourg Saint-André

Le bourg Saint-André, dans sa partie nord, adopte un parcellaire laniéré qui, en excluant les parcelles n° 246, 1107, 1108, 244, 243, 242, observe un module de lotissement d'une largeur en façade comprise entre 4 et 5 m, pour une profondeur totale de parcelle de 45 à 50 m. Un habitat médiéval de fond de parcelles, toujours présent en élévation, est attesté ; ces habitations mesurent entre 15 et 18 m de longueur pour la même largeur que celle de front de rue. Il est difficile de cerner une limite de clôture commune au bâti de front de rue et donc de déceler une profondeur de lotissement propre aux maisons donnant directement sur la rue ; il est tout aussi délicat de saisir l'articulation entre le bâti de front de rue et celui de fond de parcelle (distribution, desserte, statut des deux propriétés, cf. *infra*). Ce problème d'analyse peut être étendu aux deux bourgs précédents, *Maiou* et Pléguignou.

◆ L'extension des bourgs précédents

L'extension des bourgs précédents se fait par appropriation des terrains disponibles contigüs aux parcelles préexistantes, sauf topographie non indiquée pour la construction. Ainsi, les terrains à l'est de la rue de la Sauque sont investis et sont certainement contemporains de la création de cette rue secondaire, qui sert uniquement à leur desserte et ceinture la ville parallèlement à la rue principale ; les limites est et nord des parcelles situées à l'est puis au nord de la rue centrale sont décalées vers l'est et le nord d'une quinzaine de mètres environ. Cet agrandissement, marqué par deux courbes concentriques lisibles sur le plan du bourg Pléguignou (pl. 2), bouleverse les données du tissu urbain puisque de nouvelles habitations sont construites en fond de parcelle, auquel elles servent désormais de clôture fortifiée (cf. *infra*). Établies sur l'ancienne périphérie de la ville, elles ont occupé les

territoires au-delà de l'ancienne clôture, peut-être d'anciens fossés et tertres si le premier village était fortifié. L'absence de rues secondaires fossiles dans ces zones rend délicate l'interprétation d'une telle occupation, un gain d'espace par les propriétaires des parcelles de front de rue ou un lotissement supplémentaire pour de nouveaux arrivants. Cet agrandissement n'est pas marqué dans le bourg Saint-André, qui a certainement été loti dès sa fondation dans ses limites fortifiées par l'enceinte ; c'est peut-être la construction du périmètre fortifié qui est à l'origine du gain par la ville de ce terrain disponible, relativement peu étendu.

Pour les quelques habitations crées et desservies par la rue de la Sauque, les modalités de lotissement sont lisibles plus facilement : le terrain gagné est pris sur la terrasse de bord de gave, sur environ 10 m de profondeur. L'habitat est alors aménagé parallèlement au gave, avec création de deux ou trois parcelles de grandes dimensions[129].

◆ La ville-rue

Sauveterre adopte totalement la morphologie d'une ville-rue, une ville dont l'axe central sert d'axe de circulation, d'axe de développement, d'axe économique. Son développement linéaire est né de la cristallisation de l'habitat sur l'éperon et de l'éloignement de la rue des contraintes topographiques[130]. Il s'agit du dispositif de voirie le plus simple et le plus répandu, sa simplicité logique de cheminement en garantissant le succès. Le noyau le plus simple de ce type de village, que l'on retrouve le long des voies de pèlerinage ou de commerce, est composé généralement d'une église, d'un hôpital et de maisons alignées sur le chemin[131]. Il est ensuite à la base du développement de ce noyau en ville, par les développements successifs en bourgs, la concentration de bâtiments publics, la fortification,

129 Cf. n° 294, catalogue 🗁 n° 11, et n° 285, catalogue 🗁 n° 13.
130 LEGUAY 1984, p. 17-20.
131 PASSINI 1990, p. 257-268.

tous dus, après la fréquentation par les pèlerins des chemins des sanctuaires, aux voyages des bourgeois et marchands sur les chemins des grandes foires[132]…

L'essor économique du chemin de Saint-Jacques est en effet à l'origine de la pérennisation et de l'optimisation de ce plan à Sauveterre, comme le démontre l'élargissement de la rue principale aux alentours de l'église Saint-André, pour accueillir le marché et les foires de la ville[133].

L'émergence de ce type de villes est commune et récurrente dans le Sud de la France et le Nord de l'Espagne, entre la deuxième moitié du XIe et la première moitié du XIIe siècle. Elle est caractérisée par une implantation sur une route de communication importante, une protection laïque ou ecclésiastique et le développement d'activités commerciales régulières. Le cas de Nogaro reste historiquement et morphologiquement très proche de celui de Sauveterre : une sauveté, créée autour de l'église en 1050, grâce aux terrains et privilèges octroyés par l'archevêque d'Auch et les comtes d'Armagnac, se développe linéairement le long de la route de Saint-Jacques, orientée vers le nord-est par les contraintes du relief ; plusieurs bourgs viendront s'inscrire dans sa continuité linéaire à partir de 1100[134]. Canfranc est une ville-pont frontalière de péage, installée à 12 km du col du Somport et développée le long de la rue principale (fig. 295, 296), étape de frontière qui n'a pas connu l'essor de Estella[135] ou de Puente la Reina[136] (fig. 297), villes qui concentrent plusieurs noyaux urbains développés à partir du noyau de base constitué autour des pont/château/hôpital/église, et qui deviennent rapidement des relais économiques, civils, religieux et politiques de première importance entre Navarre et Aragon, du XIe au XIIIe siècle.

132 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 287.
133 PÉRICARD-MÉA 2000, p. 17. PASSINI 1981, p. 158-163.
134 CURSENTE, LOUBÈS 1991, p. 11-12.
135 PASSINI 1981, p. 22-30. BETRAN ABADÍA 1992, p. 291.
136 PASSINI 1981, p. 11-17. BETRAN ABADÍA 1992, p. 292.

La vitalité économique et constructive de Sauveterre au XIIe et au XIIIe siècle assied son statut urbain : elle concentre quelques activités commerciales qui donnent lieu à un agrandissement de la ville, à l'intérieur duquel sont rassemblées l'église principale de la ville et une zone de marché importante, par son ampleur et peut-être même par ses dispositifs commerçants. Ce dynamisme est vraisemblablement à l'origine de l'attraction et de l'arrivée d'une communauté mendiante dans la deuxième moitié du XIVe siècle.

4. L'implantation des Carmes hors-les-murs : le *bourguet*

L'implantation des Carmes dans la ville de Sauveterre est une des manifestations architecturales de la politique de Gaston Fébus[137]. Cette fondation témoigne de l'esprit religieux fervent du vicomte, en même temps qu'elle signale la reconnaissance d'un statut particulier octroyé à la ville de Sauveterre.

4.1 La fondation du couvent

Il a été vu plus haut que la fondation du couvent des Carmes résulte de l'intervention de Gaston Fébus, qui effectue lui-même la demande de fondation auprès du pape avignonnais Urbain V, requête acceptée en 1364. Il faut remarquer que cette intervention a été mûrement réfléchie tant dans le choix de la communauté mendiante que dans l'insertion du couvent dans la ville.

137 Cf. catalogue 🗁 n° 6.

4.1.1 La seule communauté carme du Béarn

Gaston Fébus requiert l'autorisation du pape pour la fondation d'un couvent de Carmes. Cette requête s'inscrit dans une réglementation des fondations de couvents mendiants, résultant de la topographie urbaine religieuse préalable à la fondation.

Il convient pour comprendre ce choix de l'ordre du Carmel de signaler la spécificité de cet ordre. Cet ordre, fondé en Palestine sur le mont Carmel, est reconnu, avec les Franciscains, Dominicains et Augustins, comme l'un des quatre Ordres Mendiants à partir de 1247. Sa règle, à l'égal de celles des autres Ordres Mendiants, impose aux frères carmes la vie en communauté, malgré l'origine érémitique de l'ordre[138] ; leur dévotion mariale est fortement marquée et le vocable du couvent de Sauveterre, dédiée à la Vierge, est le plus couramment utilisé. Leur mode de subsistance, la mendicité, et l'apostolat de la religion chrétienne impliquent leur implantation urbaine, seule capable de fournir une aumône suffisante pour vivre et une audience attentive à leur enseignement. Les préceptes sont communs à ceux des autres Ordres Mendiants, avec une application plus stricte des principes de pauvreté et d'humilité, issue de leur origine historique, et des frères qui se vouent corps et âme au salut des âmes en péril, par l'enseignement, l'exhortation à la pénitence et la pratique de la confession. Leur mission pastorale n'est pas exclusivement urbaine, puisque les frères doivent également partir en quête et en prédication dans les campagnes entourant leur ville d'implantation pour toucher toute la population chrétienne.

Le couvent de Sauveterre est le seul couvent carme du Béarn. Le succès de l'ordre carme est en partie dû aux crises traversées dans la deuxième moitié du XIIIe siècle par les Dominicains et Franciscains, Ordres Mendiants les plus représentés[139]. Ce choix s'explique également par la forte concentration mendiante béarnaise et notamment orthézienne. En effet,

138 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme …*, t. V, 1993, p. 773.
139 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme …*, t. VI, 1990, p. 528.

des régles précises gèrent l'éloignement nécessaire entre les différentes maisons du même ordre, qui doit être au minimum de 5 lieues, soient 37.5 km, afin d'obtenir un maillage régulier et une répartition équitable des aires de prédication et de prélèvements d'aumônes[140]. Il se trouve que la fondation tardive du couvent, dans la deuxième moitié du XIVe siècle - quand la majorité des couvents ont été fondés avant la fin du XIIIe siècle en France - intervient après l'établissement des deux ordres principaux, Franciscains et Dominicains, dans les deux capitales successives du Béarn, Morlaàs et Orthez, et à Oloron, pôle économique du piémont pyrénéen, principalement sous la protection de Gaston VII Moncade ; à la fin du XIIIe siècle, les Franciscains sont alors implantés à Oloron, Morlaàs et Orthez et les Dominicains à Morlaàs et Orthez.

La proximité de Sauveterre avec Orthez, inférieure à trois lieues, exclut l'implantation de Cordeliers ou de Prêcheurs dans la ville ; le choix de Fébus se tourne vers les Carmes.

Cette implantation est par ailleurs soumise à autorisation : la demande au Pape est essentielle et il y est fait mention de l'autorisation de l'évêque. En effet, la fondation du couvent mendiant de Sauveterre s'inscrit dans la juridiction religieuse de l'évêché d'Oloron et de la paroisse Saint-André et c'est pourquoi l'accord de leur représentant est indispensable[141]. Autorisation volontaire ou sous pression vicomtale, rien ne permet de le déterminer. En outre, il convient de souligner la faiblesse du clergé béarnais face à la puissance et à la richesse vicomtales au XIVe siècle[142], faiblesse qui aurait de toute façon amené l'évêque et le curé à accepter, bon gré mal gré, cette requête fébusienne qui légitime la fondation du couvent.

140 LE GOFF 1970, p. 924-946.

141 Dès les débuts de la cohabitation entre Mendiants et clergé séculier, les affrontements sont nombreux ; il y a en effet concurrence pour l'assistance à l'office et pour les enterrements dans les églises, cf. *infra*. Innocent IV (1180/90-1254) interdit aux Prêcheurs et Mineurs l'administration des sacrements et de la confession sans l'accord de l'évêque dès 1250 ; MIURA ANDRADES 1998, p. 56, 65-66.

142 TUCOO CHALA 1960, p. 190-196.

Le choix de Gaston Fébus s'est donc tourné, après réflexion, vers l'ordre du Carmel qui, en 1364, n'est pas représenté en Béarn et ne peut pas directement porter préjudice aux implantations franciscaine et dominicaine d'Orthez.

4.1.2 Un couvent hors-les-murs

Le couvent, placé sous l'invocation de la Vierge, est implanté aux pieds de la porte nord-est de la ville, la porte du *Miqueu*, qui ferme le quartier de l'église et la rue principale de Sauveterre. Cette situation en pied de porte est caractéristique de celle des couvents mendiants[143], situation urbaine qui permet aux frères d'assurer leurs revenu et mission quotidiens par leur présence aux portes de ville, points de passage obligés pour les voyageurs et les habitants des environs venant à Sauveterre. En outre, l'implantation hors-les-murs est généralement la conséquence du manque d'espace disponible lors de l'établissement mendiant à la fin du XIVe siècle, date à laquelle les terrains en ville sont déjà soit lotis, soit morcelés, soit plus chers que les terres situées *extra muros*. Il semble ici que le terrain ait été offert par le vicomte lui-même, sur les terres vierges situées au nord-est de la ville, à l'extérieur de l'enceinte. Il apparaît que la proximité à l'église, bien que potentiellement conflictuelle, soit également recherchée puisqu'elle met les frères au contact direct de leur public de prédication ; la tenue de foires et de marchés a également constitué un argument supplémentaire lors de l'implantation, par le rassemblement régulier d'un auditoire et de revenus conséquents[144]. La position sur une route d'échanges commerciaux locaux et

[143] LE GOFF 1968, p. 335-352. LE GOFF 1970, p. 924-946. MONTAGNES 1979, p. 27-36. VOLTI 2003, p. 201-202. GARAT 2004, p. 14.

[144] Le couvent franciscain d'Arras est situé entre le marché aux poissons, à l'ouest, et le petit marché, au nord-est ; VOLTI 2003, p. 193-194.

transfrontaliers, liée à la rue principale de la ville, est également un facteur important d'implantation[145].

En outre, l'espace doit être suffisamment étendu pour accueillir les équipements nécessaires à la communauté de douze frères mentionnée dans la réponse d'Urbain V à Gaston Fébus : « une habitation avec une église ou un oratoire, un campanile, une cloche, un cimetière et d'autres dépendances nécessaires ». La proximité à l'enceinte répond, en outre, au besoin de sécurité des frères en offrant un refuge fortifié à la communauté et à ses biens matériels.

Il ne subsiste que peu de vestiges des habitations originelles. Si la chapelle est bien différenciée des maisons qui ont aujourd'hui intégré l'ancien espace conventuel, le reste des dépendances nécessaires a été en partie détruit ou demeure inaccessible.

◆ La chapelle

La chapelle est placée dans l'angle nord-est du couvent, au sud de la rue Panecau, la route d'Orthez, et à l'ouest de la voie dite de Peyrou, qui longe l'enceinte claustrale. Elle est construite sur un plan à nef unique terminée par une abside de même largeur à cinq pans coupés, chaque angle étant matérialisé à l'intérieur par des piles adossées, et deux piles de chœur plus larges séparant le chevet de la nef (fig. 110, 116-119). Ces piles sont néanmoins trop érodées pour que leur modénature soit analysée, en raison de l'utilisation d'un grès tendre pour les éléments sculptés, contre l'emploi du calcaire de Bidache pour les parements. Le plan simple permet la réalisation d'un mode de couvrement unique pour l'édifice : la charpente, et les capacités accoustiques de ce bâtiment en font un lieu idéal pour le prêche[146]. Il convient de noter que ce plan est largement utilisé par l'architecture mendiante (par exemple à Geaune,

145 Ces facteurs sont récurrents dans l'implantation des couvents mendiants en Midi-Pyrénées ; Auch, Comdom, Lautrec, Lavaur, … CATALO et *alii*, 2002, p. 117-154.

146 CAZENAVE dans *Les mendiants en pays d'Oc…*, 1973, p. 143-176.

pour le couvent des Augustins, fondé en 1401[147]) et les églises à abside à pans coupés se diffuseront largement en Béarn au XVe siècle (trois pans coupés pour les absides des églises d'Orthez, Lembeye, Monein, …[148]).

Un pilier aujourd'hui isolé, malgré la destruction partielle de son contexte architectural, permet seul une analyse stylistique du bâtiment ; il est intégré à un mur qui empêche une observation complète de sa composition (fig. 126). Par la situation de ce pilier, à l'ouest du bâtiment, et par les témoignages historiques[149], il semble avoir appartenu au portail d'entrée de la chapelle. La base, relativement haute, et l'agencement complexe des colonnettes de différentes sections place ce pilier comme intermédiaire entre quelques églises gothiques béarnaises, par exemple Saint-Pierre d'Orthez[150] et Saint-Girons de Monein (portail occidental ; fig. 298-300)[151]. L'agencement est repris sur le portail nord de l'église conventuelle de Nuestra Señora del Carmen, à Sanguesa, reconstruite aux alentours de 1380 (fig. 301-303)[152]. En outre, la porte sud-ouest (P1) de la chapelle reprend une forme d'arcade (déprimée et légèrement chanfreinée) présente dans le château de Sauveterre (rez-de-chaussée du donjon), ce qui peut confirmer la datation comprise entre la fin du XIVe siècle et le tout début du siècle suivant.

◆ Les communs du couvent

Les communs (dortoir, réfectoire, salle capitulaire, cloître, …) ne sont pas connus plus précisément. L'agencement de ces pièces au sud et à l'est de la chapelle est plus que probable,

147 GARDELLES 1992, p. 186-187. Même plan adopté pour l'église dominicaine de Tarascon ; MONTAGNES 1979, p. 59.

148 GARDELLES 1992, p. 271-284.

149 De l'église, « il ne fut rien laisse debout que les piliers qui en marquent la grandeur et beauté » ; SHPF : Ms 822/1, pièce III.

150 Portail sud à colonnettes à listel et contrecourbes, daté de la fin du XIVe siècle. GARDELLES 1992, p. 217-223.

151 Contrefort dont le ressaut est souligné d'une moulure, parfois continuée sur le mur ; le début des travaux remonte à 1464. GARDELLES 1992, p. 274-276.

152 JIMENO JURÍO 2006, p. 114.

étant donnée la distribution de la voierie, avec la rue Panecau dans le prolongement parfait de la rue Saint-André et participant de la route vers Orthez.

Un sommier d'ogive encastré contre le mur sud de la chapelle signale la présence de deux pièces au moins placées de ce côté. La fonction et la distribution de ces pièces ne sont absolument pas connues. L'existence d'un étage collé contre ce même mur sud de la chapelle est également attesté par la présence d'une porte bouchée ; cette communication (entre la chapelle et une dépendance ? entre deux dépendances ?) était certainement destinée à ménager un accès direct pour les frères et le prieur au lieu de culte, par le biais d'un escalier. Un puits assurait leur autonomie en eau (pl. 1) ; situé aujourd'hui dans les jardins, il semble possible qu'il ait été au départ situé dans le cloître.

Néanmoins, nul approfondissement de l'étude du complexe n'est possible, en sachant que ces communs, nécessaires à la vie quotidienne et à la méditation de douze frères, ont été détruits ou en partie réoccupés. Les témoignages ultérieurs certifient en outre l'utilisation du couvent comme lieu d'accueil officiel, avec l'hébergement des réunions des États du Béarn par exemple : ce fait atteste l'utilisation ponctuelle des locaux du couvent comme hôtellerie et peut certainement autoriser l'hypothèse de l'occupation des maisons n° 209 et 211 comme partie des locaux originels du couvent, suffisamment étendus alors pour héberger de telles délégations. Le quadrilatère formé par ces maisons peut signaler l'emplacement premier du cloître, aujourd'hui disparu.

Sa conservation partielle rend délicate l'interprétation et la datation du bâtiment, dont les quelques formes conservées indiquent pourtant bien le début du XVe siècle. De même, les hypothèses portant sur l'action des frères carmes dans la ville sont limitées par la maigreur des sources.

4.2 Les *frays* et la communauté urbaine

Fray est le nom donné en Béarn à ces « frères » mendiants. Un toponyme, « les *frays* », est donné aux parcelles n° 799-800-801[153] depuis la publication de MINVIELLE mais il n'est pas attesté par ailleurs ; la maison construite sur ces parcelles aurait alors constitué l'hébergement temporaire de la communauté carme, avant l'achèvement des locaux définitifs. Si cette hypothèse est plausible, elle n'est confirmée par aucune source, archéologique ou historique. Avant le XVIIe siècle, aucun *fray,* frère ou prieur n'est connu personnellement[154] ; le milieu semi-rural dans lequel ils évoluent induit vraisemblablement un recrutement des frères précoce et médiocre[155].

4.2.1 Les *frays* et la vicomté béarnaise

L'action des *frays* n'est pas bien étudiée en Béarn, en grande partie à cause de l'absence de sources. Si les Mendiants sont implantés en Béarn grâce au soutien de Gaston VII Moncade (1229-1290) et associés à son action[156], ils ne sont nullement réunis au conseil de Gaston Fébus[157]. Des troubles atteignent même les communautés mendiantes de Morlaàs (1350) et d'Orthez (1386) dont les frères sont alors placés sous protection vicomtale, dans des conditions mal connues[158]. Il semble alors que les frères de Morlaàs et d'Orthez aient été pris à parti par la population et durent réclamer l'intervention de Fébus pour leur protection.

Cette hostilité vis-à-vis des frères mendiants ne peut être étendue à la ville de Sauveterre en l'absence de documents. Le legs par testament en faveur des Carmes est attesté

153 Cf. catalogue 🗁 n° 24.
154 BOURREZ *s.d.*
155 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme* ..., t. VI, 1990, p. 528.
156 DUMONTEIL 2003, p. 24-25.
157 TUCOO CHALA 1960, p. 191.
158 TUCOO CHALA 1960, p. 191.

dans la première moitié du XVe siècle[159] et c'est là un moyen de subsistance courant des communautés mendiantes. Par ailleurs, une aumône est versée, certainement de manière annuelle, par la chambre des comptes du Béarn au couvent Notre-Dame de Sauveterre, mais son existence n'est certifiée qu'à partir du XVIIe siècle[160]. Il est fort probable que ce versement annuel, lien entre la vicomté et le couvent des Carmes, ait été fondé en même temps que la communauté afin de lui assurer un minimum de revenus lors de son installation, pérennisés par l'aumône annuelle accordée ; il est difficile de connaître la part de ce financement dans l'économie de la communauté. Par ailleurs, les liens entre les Carmes et certaines grandes familles seigneuriales ont souvent donné lieu à l'inhumation, dans le couvent carme, des membres de ces dynasties ; ce ne fut pas le cas à Sauveterre, Gaston Fébus étant enterré dans le couvent des Prêcheurs d'Orthez.

Cette popularité vicomtale reste relative et nulle mention de don fait par un particulier ne vient témoigner de la sympathie urbaine locale ou régionale pour l'ordre carme nouvellement implanté à Sauveterre.

4.2.2 Les *frays* et la paroisse Saint-André

◆ L'encadrement des *crestiaas*

De même que leurs moyens de subsistance, les prérogatives des frères dans Sauveterre sont mal connues. L'emplacement dévolu à la fondation du couvent, contre la porte du *Miqueu* et tout près de l'église Saint-André, peut avoir été lié à l'implantation de *crestiaas* à

159 ADPA : E 434, f° 2, 3.
160 ADPA : B 207, f° 20 ; B 339, f° 33 v° ; B 403, f° 2 ; B 408, f° 4 v° ; B 447, f° 6.

cet endroit, si l'on s'en tient à l'ordre d'énumération des occupants de la ville donné par le dénombrement de 1385[161]

Cette implantation des *frays* sur la partie de la ville, à l'extérieur des murs, occupée par une population marginale - non dénombrée - de *crestiaas* ou cagots, catégorie de la société béarnaise très mal connue, pourrait être la conséquence directe de cette marginalisation[162]. En effet, il semble que cette catégorie de la population, qui au départ devait peut-être sa marginalisation à la lèpre, se soit maintenue et transformée en classe sociale serve, puis affranchie et autonome, avec une spécialisation pleinement avérée de ses hommes dans l'artisanat et les métiers de la construction à partir du XIVe siècle[163]. L'enquête menée à des fins fiscales sous l'égide de Gaston Fébus a permis d'établir une distribution de cette population cagote à l'extérieur des villes, notamment dans les villages aux alentours immédiats de Sauveterre qui, dans son bailliage, accueille 163 familles serves[164] ; il semble cependant qu'elles ne soient pas dans un total dénuement, au vu des sommes que les cagots sont prêts à payer au vicomte pour leur affranchissement[165].

Le rassemblement, ponctuel ou permanent, de cette communauté aux portes de la ville a pu être un facteur dans la fondation par le vicomte d'un couvent mendiant à cet endroit, en lien direct avec la mission mendiante et ses engagements : l'enseignement aux chrétiens, les principes de pauvreté, d'humilité et l'assistance spirituelle à tous les fidèles, avec une

161 L'utilisation de ce dénombrement reste sujette à critique ; il est pourtant fréquemment utilisé comme seule donnée d'étude de population et de propriété en Béarn, sur l'hypothèse d'un ordre de dénombrement linéaire des propriétés suivant la rue principale du village concerné ; méthode appliquée entre autres dans BERDOY, MARIN dans *Le château et la nature*, 2005, p. 343-372. Le dénombrement de Sauveterre semble linéaire car il part du pont et de l'hôpital pour s'arrêter vers la maison du *rector de Saubaterre*, que l'on suppose proche de l'église Saint-André. Les *crestiaas* sont mentionnés en dernier, ce qui pourrait correspondre à une situation au-delà de l'église.

162 Il existe, par exemple, une cagoterie, un quartier *crestiaa*, à l'extérieur sud-ouest des murs d'Oloron, avec un portail qui lui est associé, dit portail de la cagoterie ; DUMONTEIL 2003, p. 27. Un hôpital des *crestias* est mentionné à Orthez, également dans un faubourg ; CURSENTE 2007, p. 33.

163 BÉRIAC 1986, p. 31-54. GUERREAU, GUY 1988. BÉRIAC 1990. CURSENTE 2000, p. 463-474.

164 Entre autres Sunarte, Burgaronne, Oreite. RAYMOND 1878.

165 CURSENTE 1998, p. 361.

attention particulière portée aux démunis[166]. Si les cagots ont en effet une porte de l'église qui leur était réservée pour l'accès au culte - au sud-ouest de l'église Saint-André (fig. 57) -, le fait met en relief autant leur intégration partielle que leur exclusion du reste des paroissiens de Saint-André et de la communauté urbaine.

En l'absence de confirmation archéologique ou historique, cette relation entre les *frays* et les *crestiaas* reste hypothétique.

◆ Le couvent et la paroisse

L'implantation de la communauté contre l'église Saint-André pose en outre le problème de la coexistence entre la paroisse et son ministre, le curé, et les frères et leurs attributions possibles : la prédication aux portes-mêmes de l'église Saint-André ou dans leur chapelle fait par exemple ressortir dans l'exercice de la *cura animarum* la concurrence directe entre les deux lieux de culte avoisinants et le partage forcé d'une partie des revenus obtenus des fidèles[167].

La chapelle adopte des dimensions - 11m x ≥ 20 m - largement adaptées à l'accueil de fidèles, puisque la chapelle peut servir de relais dans l'assistance à l'office. Le couvent peut également servir de lieu de réunion ponctuel ouvert largement aux laïcs, hébergé dans la salle capitulaire, le cloître ou le réfectoire[168], pour d'hypothétiques assemblées de la communauté urbaine ou, à Sauveterre, tenue des États du Béarn à partir des XVe et XVIe siècles ; ces réunions sont un des moyens de mieux intégrer la communauté de frères à la communauté urbaine. La diversité des bâtiments conventuels explique parfaitement ce choix puisqu'y sont concentrées toutes les installations nécessaires à la vie quotidienne : chapelle ou salle

166 Les Dominicains de Douai prêchaient dans les hôpitaux de leur ville ; VOLTI 2003, p. 203.

167 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme* ..., t. VI, 1990, p. 774. VOLTI 2003, p. 190-193.

168 Le couvent des Prêcheurs d'Orthez accueille la *Cour Majour* puis les États de Béarn ; CURSENTE 2007, p. 25-26. Le couvent des Carmes de Sanguesa accueille les élections municipales ; JIMENO JURÍO 2006, p. 111. C'est également le cas, entre autres, du réfectoire des Franciscains de Troyes, qui héberge les assemblées générales des maires et échevins jusqu'en 1673 et du cloître des Franciscains de Caen qui accueille à partir de 1440 l'université de la ville ; VOLTI 2003, p. 162-175.

capitulaire pour les réunions, réfectoire, dortoir et hôtellerie pour les besoins des hôtes. Leur entente avec les élites urbaines et les classes émergentes, bourgeois et marchands, leur offre une protection et des revenus supplémentaires, avec en filigrane l'idée du rachat et une responsabilisation individuelle à l'égard de la mort[169].

Ces services occasionnels ne constituent normalement pas le rôle premier des Carmes dans la communauté urbaine. La grande partie des revenus doit venir de la mendicité, les frères prêchant les Évangiles en ville pour les foules, souvent rassemblées aux pieds de l'église paroissiale la plus proche, ou pour les populations rurales venues en ville, généralement à l'occasion des foires et marchés ; leur prédication s'accompagne de la sollicitation des aumônes nécessaires à leur entretien. Cette prédication peut constituer un premier motif de heurt avec le curé de Saint-André - bien que le fait ne soit pas avéré ici - les frères utilisant le parvis de l'église et de son représentant qui, déjà, dispense l'enseignement chrétien et sollicite la participation financière des mêmes fidèles.

Par ailleurs, les Ordres Mendiants disputent au clergé local une des prérogatives paroissiales, l'ensevelissement de quelques privilégiés dans les églises, nobles ou bourgeois, et la fondation des messes commémoratives qui y sont attachées ; il leur est également souvent reproché de détourner les testaments des fidèles à leur profit sous couvert de pauvreté[170].

Ces revenus ecclésiastiques, dont l'institution est gage de salut, sont désormais à partager entre la paroisse et la communauté mendiante, puisque la chapelle conventuelle et/ou le cloître peuvent, à l'instar des églises paroissiales, accueillir dans leur espace de telles tombes et bénéficier ainsi d'un revenu ecclésiastique conséquent. À Sauveterre, seule la

169 VOLTI 2003, p. 224-230.

170 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme* ..., t. VI, 1990, p. 782. Il est possible que les frères paient une redevance paroissiale qui leur autorise les droits d'aumônes et de sépulture ; MONTAGNES 1979, p. 19. Un accord est passé entre le chapitre cathédral et les Carmes de Bayonne en 1264 : le défunt doit avoir clairement stipulé qu'il désirait être enterré chez les Carmes et le corps doit d'abord être présenté à la cathédrale ; au XIVe siècle, moyennant une partie du revenu des oblations, ce droit de présentation est annulé ; GARAT 2004, p. 42.

fondation de prébendes dans l'église Saint-André est attestée par les sources, à partir du XVIe siècle[171]. Aucune mention d'ensevelissement dans l'église Saint-André, la chapelle des Carmes ou de concurrence et querelle entre les deux ne vient étayer l'hypothèse d'une quelconque rivalité. En 1766, la communauté, très réduite, est dite très utile car les deux ou trois prêtres carmes et un frère, vivant de la mendicité, « donnent un secours (…) pour les confessions »[172].

L'impact de l'arrivée de douze frères carmes dans une communauté urbaine au fonctionnement déjà bien rodé est difficile à évaluer en l'absence de témoignages portant sur leurs différentes activités et leur assimilation dans la collectivité sauveterrienne. En revanche, l'intégration d'un nouveau complexe architectural aux portes de la ville préexistante relance le développement urbain.

4.3 Le *bourguet* et la ville

La ville constitue pour les Ordres Mendiants le lieu de vie propre à leur fournir un revenu suffisant ; elle est symboliquement le lieu de perdition à reconquérir par la transmission du message chrétien et la pratique de la confession[173].

L'implantation caractéristique des Ordres Mendiants, aux portes des villes et hors de leur enceinte, rend possible l'accroissement du parcellaire par l'appropriation et le lotissement d'espaces vierges. En outre, le couvent attire et fixe une population dans ses alentours immédiats et peut être à l'origine du développement d'un nouveau bourg[174].

---

171 ADPA : H 202, 1576, prébende de Lestrade ; G 348, 1646, prébende de Pis. AN : G^8 42 ; 1646-1654 : « prevande *corpore christy*, prevande *Nostre Dame* » ; 1655-1665 : « prebande de *corpore christi*, prebande Notre Dame ».

172 PEYROUS 1981, p. 113-134. AN : 4 AP 96.

173 VAUCHEZ dans *Histoire du christianisme …*, t. VI, 1990, p. 785.

174 *Id.*. C'est le cas par exemple autour du couvent des Mineurs de Périgueux ; HARDY 1989, p. 119-142.

4.3.1 Un parcellaire lâche et peu peuplé

À Sauveterre, la création du couvent s'est effectuée en parallèle avec la constitution du nouveau bourg, puisque la répartition des lots a été opérée en tenant compte de l'axe routier principal, la rue publique participant de la route d'Orthez. Cette rue, au tracé linéaire depuis le château jusqu'à la fin du *bourguet*, a servi, dans ce bourg également, d'axe de répartition de l'habitat. Il reste difficile de savoir quel type de population a été fixé par ce programme de lotissement ; plusieurs problèmes restent sans solution : l'accès à la propriété des *crestiaas*, leur affranchissement, la mixité de la population.

Un lot au sud de la voie est dévolu au couvent, contenu à l'origine dans un quadrilatère d'environ 50 m de côté ; le couvent a très certainement obtenu la surface comprise entre la rue et le départ de la pente vers le gave. Cette situation en front de rue crée l'interface entre les frères et leurs fidèles, tout en leur permettant un accès direct vers toutes les institutions urbaines.

L'habitat s'est développé au nord de la rue et à l'est du couvent. Il faut noter que les remaniements fonciers de ce bourg furent nombreux et altèrent, plus fortement que dans l'enceinte, la perception des modules de lotissement[175]. La fin du lotissement régulier[176] des parcelles se situe après les parcelles n° 192 et 1264 (au sud) et 149 (au nord) et signale peut-être la fin du lotissement médiéval, planifié lors de l'urbanisation des terrains, contemporaine de l'octroi d'un îlot au couvent.

Le parcellaire du *bourguet* apparaît comme plus aéré que le parcellaire *intra muros* : parcelles toujours étirées en lanières à partir de la rue, mais plus larges que dans la ville, entre

[175] C'est par exemple le cas des parcelles et bâti n° 1260, au nord de la rue Panecau, qui ont totalement modifié, entre l'établissement du cadastre de 1817 et celui d'aujourd'hui, le plan et l'occupation d'une demi-douzaine de parcelles.

[176] Après ces parcelles, aucune régularité dans la largeur de façade ne peut être établie et le module est de taille complètement variable, au contraire de tous les métrages *intra muros* qui ont été relevés jusqu'à présent.

5 et 7 m en moyenne, la largeur comprise entre 6 et 7 m étant la plus couramment employée. Aucune limite commune de parcelles ne peut être relevée, contrairement aux trois bourgs précédents, dont la fin de parcelle était généralement signalée par l'élévation d'une portion du mur d'enceinte. La longueur moyenne du bâti de front de rue est aujourd'hui d'environ 25 m et ce bâti est prolongé par des jardins dont la longueur est supérieure ou égale à 20 m, au nord comme au sud de la rue. Ce module est bien supérieur à celui employé dans l'enceinte, ce qui est assurément la conséquence de l'absence de contraintes topographiques au nord de la rue, où le relief est totalement plan. Si aucun vestige de fortification ne vient clore matériellement les parcelles, il faudrait vérifier ce qu'il en était à l'origine, par une campagne de sondages archéologiques dans les fonds de parcelles. Une dernière fontaine publique est aménagée, au sud-ouest du couvent et hors de ses limites. Son nom actuel, la fontaine de Guinarthe, n'est pas médiéval et rappelle la propriété la plus proche, celle de la famille des Darridolle, seigneurs de Guinarthe au XVIIe et XVIIIe siècle auxquels est due la construction d'une somptueuse demeure du XVIIe siècle, l'actuel hôtel de ville[177].

Ce défaut de régularité dans l'organisation du parcellaire est la conséquence d'un lotissement progressif de ce quartier, dont l'impulsion est effectivement donnée par la construction du couvent et l'installation d'une communauté mendiante. La démographie faible du Béarn en cette fin du XIVe siècle[178], malgré le pouvoir d'attractivité de Sauveterre, ne requérait certainement pas l'emploi d'un parcellaire strict permettant le lotissement d'un grand nombre de parcelles mais explique en partie la planification de parcelles beaucoup plus larges et profondes. Aujourd'hui, la parcelle est partagée entre la maison d'habitat, en front de rue, et le jardin, à l'arrière de la maison.

177 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2, C 1047, cf. annexe n° 3.
178 TUCOO CHALA 1960, p. 210-222.

4.3.2 Le dernier développement d'une ville secondaire

◆ L'implantation tardive du couvent mendiant

La fondation du couvent, bien qu'implanté tardivement *extra muros*, s'inscrit non seulement dans une réflexion symbolique sur la ville et ses mœurs, mais surtout dans une étude préalable de ses composantes économiques et démographiques. L'initiative de la fondation du couvent à Sauveterre est vicomtale mais la demande a ensuite été prise en considération par la hiérarchie ecclésiastique. L'étude de l'implantation des Mendiants en contexte urbain fait ressortir un établissement en trois temps : dans un premier temps, un ou plusieurs religieux se rendent sur place pour s'enquérir des voies et moyens de la fondation, dans un deuxième temps, un lieu est remis à la future communauté pour la construction d'une chapelle et des bâtiments conventuels. La ville d'accueil comme le terrain d'installation doivent être considérés comme propices à la fondation et acceptés par les autorités religieuses. Enfin, la fondation est consommée avec l'implantation d'un nombre statutaire de 12 frères au minimum, sous l'autorité d'un prieur[179].

Les bases de la planification de cette installation sont un seuil démographique minimum et la prédominance, dans l'agglomération, d'une partie de la population adonnée aux activités tertiaires[180]. Les communautés mendiantes s'installent prioritairement dans les grandes villes du Nord de la France et ce dès la première moitié du XIIIe siècle ; dans les provinces méridionales, l'établissement dans les grandes villes s'étale jusqu'à la fin du XIIIe siècle avec une densité plus importante que dans le Nord de la France[181]. Cette vague massive de fondations du XIIIe siècle intéresse surtout les grandes et moyennes villes, avec des villes à

179 LE GOFF 1968, p. 335-352. LE GOFF 1970, p. 924-946.

180 *Id.*

181 Avec un essouflement au milieu de la seconde moitié du XIIIe siècle et déjà l'occupation de la plupart des villes importantes. RIBAUCOURT dans *Les Mendiants en Pays d'Oc*..., 1973, p. 25-33. LE GOFF dans *Les Mendiants en Pays d'Oc*..., 1973, p. 133-140.

trois et quatre couvents qui sont les plus densément peuplées[182]. Les établissements postérieurs à la fin de ce siècle viennent compléter un maillage secondaire, complémentaire du réseau mendiant préexistant[183].

L'implantation d'un couvent mendiant à Sauveterre, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, définit à elle seule une petite ville à l'échelle de la France du Midi[184], mais également à l'échelle du Béarn, intervenant presqu'un siècle après les fondations d'Orthez, Oloron, Morlaàs. Son caractère urbain reste cependant indéniable, par la diffusion d'une économie monétaire, la présence d'une route commerciale active et le dynanisme des échanges entre villes et campagnes qui ont constitué un argument de poids pour l'institution carme. L'octroi de foires et de marchés de Fébus en 1370, qu'il soit le renouvellement d'une faveur plus ancienne ou non, vient souligner et peut-être même relancer ce dynamisme économique. La démographie, 226 feux en 1385, reste faible par rapport aux royaumes entourant le Béarn mais en fait une ville importante pour la vicomté.

◆ Le bourg de la rue d'Aspis

La ville est composée d'un dernier bourg, dit sur les dénombrements du XVIIe siècle bourg de la rue d'Aspis. Cette rue existe toujours aujourd'hui et dessert un quartier hétérogène d'orientation grossièrement nord-sud, dans la continuité de la rue de l'Arsenal. Ce quartier compte en 1676 quatre maisons[185], en 1693 il en compte trente-neuf[186]. Il est caractérisé par un parcellaire en lanières avec habitat de front de rue et jardin en fond de parcelle.

182 LE GOFF dans *Les Mendiants en Pays d'Oc…*, 1973, p. 133-140.

183 En Provence, les grandes villes, à plus de 1000 feux, sont pourvues de couvents entre 1225 et 1275 ; celles entre 250 et 400 feux, dites secondaires, accueillent un à deux couvents mendiants, implantés à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle. MONTAGNES 1979, p. 17-20.

184 *Id.*

185 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

186 ADPA : C 1047, cf. annexe n° 3.

L'architecture observée est récente et définie par des maisons aux caractéristiques classiques ou contemporaines.

D'après son orientation particulière et l'hétérogénéité de son architecture, je pense qu'il est possible que ce quartier soit né de l'éclatement de la ville au XVIe siècle. Hébergement temporaire en vue de la réalisation des travaux de restauration de la ville, il s'est sûrement développé au XVIIe siècle avec le relatif renouveau de Sauveterre, dû à l'établissement du siège de Sénéchal en 1610 et l'implantation nouvelle de riches familles à Sauveterre, comme celle des seigneurs de Guinarthe dans le *bourguet.*

Le statut urbain de Sauveterre, confirmé par la fondation d'un couvent mendiant, est donc le résultat de la présence vicomtale sur une ville-frontière ; cette position géographique particulière et les privilèges vicomtaux en ont fait un centre économique important, un marché de piémont prisé avec une foire à dominante agricole deux fois l'an. L'accueil de deux institutions religieuses vivant de l'aumône publique, hôpital et couvent mendiant, n'est que la confirmation de ce statut.

Sauveterre reste une ville secondaire qui n'est ni une capitale vicomtale, comme le furent Orthez ou Morlaàs, ni un pôle économique comme Oloron ; elle joue en tous points d'étude un rôle de relais des villes importantes : relais et affirmation de l'autorité vicomtale par l'implantation du siège du bailliage, relais économique avec concentration et protection d'activités économiques indispensables à la survie de la ville et de son terroir, relais de moralité religieuse avec une église paroissiale importante et un renouveau tardif de la *cura animarum* par les Carmes.

Les fortifications, éléments de la mise en défense de la ville, participent pleinement de la constitution de la ville, de sa protection et de sa représentation puisqu'elles viennent marquer les limites extérieures de son territoire et modifier le caractère religieux ou civil de l'architecture urbaine. L'étude des fortifications aide à replacer Sauveterre dans un contexte régional marqué par l'indépendance de la vicomté béarnaise et la personnalité de ses vicomtes.

TROISIÈME PARTIE : **LA MISE EN DÉFENSE DE LA VILLE ENTRE PRÉROGATIVE VICOMTALE ET DEVOIRS COLLECTIFS**

La mise en défense de la ville est une nécessité car elle garantit par la fortification la protection matérielle des habitants et de leurs denrées. L'enceinte et le château exercent de ce fait attraction et protection sur les populations proches. L'érection du *castrum* obéissait d'ailleurs à ce double impératif de la fortification. Caractérisé au départ par l'aménagement d'une hauteur naturellement protégée - une éminence difficilement accessible -, l'installation d'une population dans un habitat regroupé autour du *castrum*, la motte féodale, et reprenant même son nom, s'est accompagnée de techniques de mise en défense simples et communes : creusement de fossés et/ou construction de tertres matérialisant la bordure extérieure du bourg, complétés ou non par une palissade, ce qui est confirmé par les fors de Béarn et témoigne de l'importance de cette palissade, puisque le non-entretien de la clôture ou l'usurpation de ses pieux de bois étaient punis par une amende[1].

Ces palissades ont aujourd'hui disparu et n'ont laissé aucun vestige visible, ce qui s'explique par le développement du *castrum*, devenu ville, et la mise en place d'une enceinte de pierre plus adaptée à son statut de ville-forte et complétée par le creusement d'un fossé. L'érection d'une muraille entourant la ville fortifiée est allée de pair avec la protection des points d'entrée et de sortie de la ville percés dans les remparts, points stratégiques sécurisés par une porte monumentale édifiée sur chaque extrémité des rues desservant Sauveterre et intégrée à l'enceinte urbaine. Les monuments publics et privés existant antérieurement à l'enceinte ont également participé de cette fortification à Sauveterre. Ils ont été aménagés pour servir la protection commune, tels l'église, la tour Monréal, le château vicomtal ou certaines maisons.

[1] OURLIAC, GILLES 1990, p. 459.

L'étude de cette mise en défense sous ses différents aspects - l'enceinte, la construction de portes monumentales et le réaménagement des monuments publics - est ici facilitée par les vestiges de fortification conservés en grand nombre. L'analyse de l'enceinte urbaine, en plan comme en élévation, en constitue une première étape.

1. L'enceinte urbaine et les fossés

L'enceinte de Sauveterre n'est pas conservée sur la totalité du contour extérieur de la ville. En effet, le choix stratégique du point d'implantation de la cité, étudié précédemment, a rendu inutile la construction d'une muraille sur la partie du contour naturellement inaccessible, au sud et à l'est de la terrasse sur le gave (pl. 3). Par ailleurs, quand l'enceinte est devenue inutile, certaines portions du rempart se sont détériorées, par manque d'entretien, ou ont été détruites afin de réaménager les parcelles, à l'intérieur comme à l'extérieur de la muraille. Cependant, les vestiges de l'enceinte en élévation et les négatifs laissés sur le découpage du parcellaire, lisibles sur les deux cadastres de la ville, sont suffisants pour permettre la restitution en plan comme en élévation de la muraille.

1.1 Les tracés de l'enceinte urbaine

Le tracé de la première enceinte de Sauveterre reste indéterminé dans sa forme comme dans sa chronologie, peut-être associée à la naissance du bourg castral, dès le XIe siècle. Le contour du *castrum* n'a laissé qu'une empreinte floue dans le parcellaire et aucun vestige architectural. La restitution d'une palissade, certainement de bois, matérialisant le contour extérieur de ce premier habitat, bien que plausible, reste hypothétique et ne peut être approfondie ni dans le plan ni dans la forme.

Les tracés qui peuvent être véritablement appréhendés sont plus récents, datés du XIIe et du XIIIe siècle, et témoignent d'agrandissements successifs de ce *castrum* qui constituent autant de phases de fortification.

1.1.1 Du pont à l'église : un tracé commun

Un tracé global peut être défini pour l'ensemble des bourgs Pléguignou, *Maiou* et Saint-André (pl. 3). Si cette enceinte paraît linéaire dans son tracé, il est possible d'observer des fluctuations et des interruptions qui trahissent différents remaniements dans son établissement.

◆ La partie sud de l'enceinte

Deux lignes constituent le tracé sud et est de l'enceinte du bourg Pléguignou. Une ligne d'une vingtaine de mètres part vers l'est et le pont depuis la porte de Lester, passant par le mur sud de la parcelle n° 293. Celle-ci se divise en deux à l'angle de cette parcelle. L'une suit le mur est de la parcelle, joint le mur est de la parcelle n° 294 et comporte un décrochement rentrant suivi d'un décrochement saillant. Elle était probablement prolongée par la façade sud de la maison n° 285, aujourd'hui en ruines. L'autre ligne, dont le départ est collé contre l'angle observé précédemment, prolonge le mur n° 293 de 25 m vers l'est et le pont, puis s'arrête juste contre l'hôpital, celui-ci étant placé en retrait de la ligne de fortification.

Ces deux tracés s'interrompent l'un au niveau de la maison du Touron (n° 285), l'autre aux deux-tiers environ de la rue venant du pont. Ils n'ont vraisemblablement pas été poursuivis le long de la terrasse jusqu'à l'église Saint-André, la rupture de pente constituant une fortification naturelle suffisante à la mise en défense de la ville.

◆ Ouest et nord de l'enceinte

Un tracé continu d'implantation nord-sud puis ouest-est joint les limites de parcelles de la ville depuis la porte de Lester, au sud, jusqu'à l'extrémité nord-ouest de la rue Saint-André.

Ce tracé unique prolonge vers l'ouest le piédroit occidental de la porte de Lester (pl. 3). L'articulation avec le tracé sud-nord est aujourd'hui perdue, avec une ligne qui démarre au nord-ouest de la porte. En effet, le mur médian nord-sud de la maison n° 305, se prolonge avec la façade ouest de la maison n° 1175. La jonction avec le reste du tracé est, là encore, absente. Plus au nord, une très petite portion de la ligne sud-nord est conservée sur 1.10 m, dans un décrochement de la limite nord de la parcelle n° 300. Après une brève interruption, le tracé peut être suivi sur la totalité des limites ouest des parcelles n° 298 et 779. L'angle nord-ouest de la parcelle n° 779, dans la continuité du tracé, est occupé par le piédroit sud de la porte du Datter. La porte est prolongée au nord par le mur central nord-sud de la maison n° 277 et le mur ouest de la maison n° 278. Après interruption, le tracé passe par la façade ouest de la maison n° 276, tronçon isolé de la ligne d'enceinte qui reprend en joignant un mur intérieur placé dans la partie occidentale de la maison n° 84, le mur ouest de la maison n° 85 et le mur nord-ouest de la maison n° 86. C'est à cet endroit que le tracé de l'enceinte observe un coude qui illustre le parallèle existant entre le dessin du coude formé par le méandre de la terrasse, celui de la rue qui les contourne et celui des fonds de parcelle en alignement avec les deux éléments préexistants. La ligne est interrompue à l'angle nord de la maison n° 86. Elle reprend avec la limite nord-ouest de la parcelle n° 1079 et s'interrompt jusqu'à la limite nord-ouest de la maison n° 1029/sud. Il convient de noter que cette limite, qui n'est pas visible sur le cadastre actuel, était encore lisible sur le cadastre de 1827, une ligne joignait alors l'actuelle limite nord-ouest de la parcelle n° 1079 à l'actuelle façade nord-ouest de la maison n° 1029. Un mur joint aujourd'hui cette même maison et la façade

nord de la maison n° 762. Ce tracé n'est pas bien représenté sur le cadastre actuel (il pourrait s'agir soit de la limite nord des parcelles n° 74 et 73, soit de leur limite sud, mais aucune des deux ne joint les deux angles de maisons concernés) alors qu'elle est bien matérialisée par un mur en élévation ; il s'agit probablement d'une imprécision du relevé cadastral.

La dernière portion d'enceinte est alors quasiment ininterrompue, reliant entr'elles les limites nord des parcelles ou maisons n° 99, 799, 810, la façade nord de la maison n° 104, le mur intérieur des maisons n° 105 et 107 placé dans le prolongement des précédents, le mur de clôture nord des parcelles n° 109 et 111. Le mur forme alors un angle pour revenir vers l'église Saint-André, suivant une implantation de direction nord-ouest/ sud-est jusqu'à la rue Saint-André, en passant par les limites nord et est de la maison n° 112 et la limite mitoyenne des maisons n° 112 et 113. L'enceinte est interrompue au niveau de la rue pour revenir vers l'église, formant la limite est de la maison et de la parcelle n° 238. Il n'existe pas de lien avec les parcelles situées sur la terrasse, l'édification d'une enceinte n'étant pas nécessaire en bordure du gave.

Ce tracé englobe les bourgs Pléguignou, *Maiou* et Saint-André dans une enceinte commune et témoigne d'un projet de mise en défense à l'échelle de la ville, entrepris pendant ou après le lotissement du bourg Saint-André. La mise en défense s'est faite à l'échelle de la commune et, probablement par souci d'économie, n'a pas été estimée indispensable sur la terrasse de la ville, inaccessible par nature. Elle accueille les deux monuments de la ville, le château et l'église, qui par leur hauteur complètent le dispositif de défense. L'hôpital et le pont sont en contrebas de cette enceinte mais leur proximité assurait à leurs usagers une relative sécurité. Les deux lignes de la partie est du bourg du pont, parallèles, autorisent d'une part la fortification de l'habitat situé à l'ouest de la rue Pléguignou et, d'autre part, la sécurisation de la rue menant au pont et ce jusqu'à la fontaine.

1.1.2 Le *bourguet*

Il convient de remarquer que le *bourguet*, postérieur aux bourgs Pléguignou, *Maiou*, ou Saint-André, n'adopte pas de limite commune de clôture ou de fortification, qui le lierait à la ville ou le protégerait dans son entier. En effet, aucun vestige de rempart n'est conservé, si ce n'est le tronçon d'enceinte conventuelle. En outre, les limites de parcelle adoptent des longueurs inégales et ne sont pas reliées entr'elles, ni en plan ni en élévation.

Souvent, la fondation d'un couvent hors-les-murs entraîne la formation d'un bourg, dont la fortification devient vite indispensable et demande une participation des frères pour le comblement du fossé antérieur, la réduction du cimetière et la construction d'une enceinte en échange de la nouvelle protection accordée[2].

La proximité immédiate de ce bourg avec la ville, ainsi que sa faible démographie, a assurément rendu inutile la construction d'une enceinte supplémentaire, les occupants du bourg pouvant en cas de besoin se réfugier dans l'enceinte de la ville toute proche. L'enceinte claustrale, destinée à l'origine à la sécurisation du domaine conventuel[3], a pu être destinée, de manière exceptionnelle, à assurer un rôle de protection publique pour la population restreinte du *bourguet*, implantée contre une des portes de l'enceinte urbaine.

L'étude du tracé de l'enceinte urbaine rend évidente à Sauveterre la forte implication de l'habitat privé dans la fortification de l'espace commun. Le nombre de maisons dont les façades arrières sont intégrées à l'enceinte témoignent de leur rôle défensif, tant par la matérialisation de la limite finale de l'occupation urbaine que par l'adaptation architecturale dont elles ont dû faire preuve.

---

2 Le rempart de Castres englobe le couvent à la fin du XIVe siècle ; le même souci d'intégration caractérise les couvents de Cahors, Condom, Carcassonne ou Lodève. CATALO et *alii*, 2002, p. 117-154.

3 Cf. catalogue 🗁 n° 6.

1.2 L'intégration de l'habitat fortifié dans l'enceinte

1.2.1 La mise en défense des façades arrières

La première mesure de défense adoptée met en pratique le simple sens commun : les maisons situées au sud et au nord-est de la ville sont englobées dans le tracé de l'enceinte, ce qui réduit la longueur d'enceinte à contruire, avec à la clé une économie de temps, d'argent et de matériau (fig. 146, 147, 168, 194, 202, 215, 241, 249). Il s'agit d'une pratique souvent utilisée en milieu rural comme en milieu urbain, que l'on retrouve dans les villages ou petites villes du Sud-Ouest de la France ou du Nord de l'Espagne, illustrée, par exemple, par les façades arrières des maisons périmétrales jointes et fortifiées d'Ainsa ou de Berdún[4], de Laressingle[5], ou de Lauzerte (fig. 304, 305)[6]. Le fait qu'elles ne possèdent que peu d'ouverture sur l'extérieur aide à la sécurisation du périmètre urbain, interdisant ainsi les intrusions étrangères par l'habitat. D'autre part, elles sont fortifiées et participent de la sécurisation de la ville par le caractère défensif des portions de mur situées sur le tracé du rempart. Quelques adaptations ponctuelles de l'habitat situé dans l'enceinte complètent ces mesures de protection collectives assimilées par l'habitat privé.

La mise en défense des façades arrières concerne la totalité des maisons situées sur le tracé de l'enceinte de Sauveterre[7]. Il convient de supposer que la totalité de ces façades, situées sur le tracé, était aveugle sur le premier niveau pour le moins. Aujourd'hui, ce fait n'est vérifiable sur aucune des maisons conservées car de nombreux percements, bien que postérieurs et caractéristiques des époques moderne ou contemporaine, sont venus perturber le

4 Navarre, Espagne. BETRÁN ABADÍA 1992, p. 304-305. PASSINI 1993, p. 138-139.

5 Gers, arrondissement de Condom, canton de Condom.

6 MORENO 2001.

7 Cf. maisons n° 294 (🗁 n° 10), 305 (🗁 n° 11), 1175 (🗁 n° 12), 298-779 (🗁 n° 15), 86(🗁 n° 18), 1029 (🗁 n° 20), 762 (🗁 n° 21), 799 (🗁 n° 24), 104b (🗁 n° 25).

bâti originel et en rendent la restitution impossible. Il semble néanmoins très probable que cette simple mesure de bon sens, destinée à empêcher l'intrusion étrangère dans la maison ou dans la ville, ait été mise en œuvre dans toutes les maisons situées à la périphérie de celle-ci. La deuxième mesure adoptée concerne les ouvertures des façades, souvent caractérisées par le percement d'archères.

1.2.2 La construction d'ouvertures polyvalentes

La caractéristique principale des ouvertures implantées en façade arrière des maisons sur l'enceinte est leur extrême simplicité. Il convient de remarquer que l'épaisseur de ces façades arrières correspond à celle du rempart, soit 1.10 m en moyenne, épaisseur propre à supporter les assauts, avec également l'appoint de nombreux percements. Une archère lisse, longue et mince perce le deuxième niveau de la façade nord de la maison n° 762[8], avec deux autres de même type perçant le niveau supérieur (fig. 180, 181). L'ébrasement intérieur, de faible dimension, ne permet absolument pas une visée précise ou des mouvements trop larges du corps humain ; l'allège en est plate.

Une archère de forme brisée, chanfreinée sur son contour extérieur, perce le deuxième niveau de la façade nord de la maison n° 104b (fig. 249, 252). Son ébrasement est comparable à celui étudié auparavant. En revanche l'allège est différente, constituée de dalles mises en emmarchement. Cette ouverture s'apparente au jour en archère plus qu'à l'archère réellement ; elle concrétise cependant une technique de défense passive, identique à celle utilisée sur la façade orientale de la tour Monréal, tout en permettant l'éclairage de grandes unités d'habitat.

8 Cf. catalogue 🗁 n° 21.

Une dernière catégorie d'archères regroupe des archères également chanfreinées sur leur contour extérieur, mais placées en léger retrait du mur de façade, intégrées dans ce qui pourrait s'apparenter à un double ébrasement, même si la profondeur et la largeur sont beaucoup plus importantes à l'intérieur qu'à l'extérieur ; l'allège est identique à la précédente. Ces archères sont intégrées en façade en nombre beaucoup plus important (exception faite de l'archère isolée du deuxième niveau de la façade nord du n° 85) avec, dans la plupart des cas, trois ou quatre archères alignées par unité d'habitation et par niveau (fig. 168, 170, 176)[9]. Ce déploiement à grande échelle de ce type d'archères se trouve certainement être plus impressionnant par leur nombre et la rigueur géométrique de leur alignement que par sa réelle efficacité. Il convient de signaler dans cette catégorie la place spéciale qu'occupe l'habitat situé à l'ouest de la rue Pléguignou : les unités conservées en étaient certainement identiques et continues depuis la porte de Lester jusqu'à la porte du Datter.

Une autre technique défensive, intégrée aux façades arrières des maisons situées sur le tracé, consistait en l'établissement de mâchicoulis au sommet des murs, aujourd'hui partiellement détruits.

1.2.3 Le mâchicoulis

Les parements extérieurs du mur est de la maison n° 294[10], dans le bourg Pléguignou, ont conservé un alignement de corbeaux, encastrés dans le mur entre le premier et le deuxième niveau d'élévation, alignement qui soutient encore une portion de mur inférieure dans les deux cas à 0.50 m de hauteur (fig. 146, 147). Ce dispositif, aujourd'hui incomplet, était destiné au soutien d'un mâchicoulis, soient une galerie ou un chemin de ronde établis en

9 Quatre restituables sur le mur central nord-sud du n° 305, murs ouest des n° 298 et 779 avec seize archères en tout pour l'ancien arsenal et trois restituables sur le mur nord du n° 799.

10 Cf. catalogue 🗁 n° 10.

encorbellement au sommet de l'enceinte. Ce chemin de ronde, affecté à la garde de la ville, permettait le passage et la surveillance des gardes en hauteur sur les limites de la ville.

L'économie de l'encorbellement - un alignement simple de corbeaux - laisse supposer la fragilité des structures qui le surmontaient. Les portions de murs subsistantes constituaient peut-être seulement la partie basse du mâchicoulis, avec au-dessus soit une paroi de pierre de taille de petit appareil liée au mortier, afin d'alléger au maximum l'installation, soit une structure plus légère de bois. La fragilité du dispositif n'a de toute façon pas permis sa conservation à long terme et interdit une restitution plus avancée.

1.3 Les remparts

Les remparts étudiés à Sauveterre viennent véritablement boucher les espaces laissés libres entre les maisons et les portes afin de garantir l'inviolabilité de la ville. Ils adoptent une typologie et une mise en œuvre totalement similaires à celles des aménagements défensifs privés étudiés précédemment. C'est pourquoi il est parfois difficile de différencier le rempart de la façade fortifiée, dont l'épaisseur et les dispositifs de défense sont semblables.

1.3.1 Autour de la porte de Lester : le rempart sud

Prolongeant le piédroit ouest de la porte de Lester, un premier morceau de l'enceinte sud de la ville est visible (fig. 306)[11]. Il est constitué d'un grand appareil de pierre de taille qui se poursuit vers l'est sur 2.90 m avec deux coups de sabre, le premier certainement causé par l'instabilité du terrain à cet endroit, et dont le second annonce, à l'est, un remaniement du rempart. Celui-ci se poursuit vers l'ouest dans un moyen appareil beaucoup plus irrégulier,

11 Cf. catalogue 🗁 n° 8.

non assisé, et certainement fruit de plusieurs réfections. À l'est de la porte, le rempart est composé de moyen appareil irrégulier. Une canonnière et une archère rectangulaire chanfreinée ont percé la muraille et lui sont postérieures, comme le signalent les bouleversements de maçonnerie autour de ces ouvertures. La canonnière pourrait constituer le seul témoignage du remodèlement fébusien de la muraille : l'utilisation du canon est en effet mentionné, au plus tôt, dès les déplacements de troupe de Gaston Fébus[12].

La partie de la muraille qui se dirige vers le nord adopte le même moyen appareil irrégulier de pierre de taille, pour une épaisseur de 1.10 m à la base. Une archère lisse perce le mur est de la parcelle n° 293 (fig. 307), qui rejoint le mur est de la maison n° 294, à mâchicoulis (on la retrouve également sur le deuxième niveau de la façade ouest de la maison n° 85 ; fig. 308). Le décrochement qui lie le mur est de la parcelle n° 294 à la maison n° 285 est construit en moyen appareil irrégulier. L'allège d'une archère chanfreinée est toujours en place mais la partie supérieure a été arrachée.

Le mur qui relie le piédroit est de la porte de Lester à la fontaine du Sénéchal est simplement de moyen appareil de pierre de taille irrégulier et vient s'appuyer contre l'angle formé par la déviation vers la maison n° 294. Il lui est donc postérieur mais en l'absence d'éléments caractéristiques complémentaires - le mur est totalement nu - il est délicat de savoir à quelle datation l'associer.

1.3.2 Les remparts du bourg Saint-André

Les murs est de la maison n° 112 et de la maison n° 238 s'interrompent au niveau de la rue Saint-André (pl. 3). La première portion de rempart n'est que peu apparente et ne s'en distingue que le moyen appareil de pierre de taille, laissé nu dans l'office de tourisme actuel.

12 TUCOO CHALA 1960, p. 159.

La deuxième portion est bien dégagée, sur 17 m environ, pour une largeur de 1 m (fig. 309). Elle est percée d'une archère lisse au sud, d'une hauteur de 0.90 m environ pour 0.06 m de largeur. Les bâtiments qui sont accolés à ces deux portions de rempart observent une architecture très remaniée et datable de l'époque moderne ; cet espace n'était certainement pas, on l'a vu précédemment, destiné à être loti.

1.3.3 Au nord de la ville : un mâchicoulis

L'alignement de corbeaux se prolonge entre les façades nord des maisons n° 1029, 762 et 799 (fig. 202, 215, 241). Le mur nord de la maison n° 1029 n'est pas son mur originel ; il s'agit d'un rattachement postérieur à la construction du rempart, lorsque décision a été prise d'agrandir la maison, non collée au rempart, raccordant la maison au mur d'enceinte par la construction de deux murs supplémentaires. La distinction est bien visible sur les murs ouest et est de la maison, avec un changement d'appareil et l'utilisation de galets roulés liés au mortier (fig. 211, 212)[13]. Il est donc possible qu'il ait existé à cet endroit un passage ménagé entre le rempart et la maison, peut-être destiné aux gardes de la ville.

Deux autres portions de mâchicoulis sont visibles dans le bourg *Maiou* et dans le bourg Saint-André. La première portion a été dégagée par la destruction des bâtiments qui lui étaient accolés en 2007 ; seul le parement extérieur est visible (fig. 310-313). Elle adopte la même typologie, à savoir des corbeaux soutenant une dalle de pierre. La partie supérieure est détruite. La deuxième portion observe la même forme, mais seul le parement intérieur est visible (fig. 313). Les corbeaux soutenaient donc vraisemblablement un plancher sur lequel s'établissait le chemin de ronde, selon la technique du hourdage, l'épaisseur du mur, entre 1 m et 1.10 m ne permettant pas de soutenir des maçonneries trop lourdes.

[13] Cf. catalogue 🗁 n° 20.

S'il est difficile de savoir si tous ces murs, qui ne sont plus aujourd'hui porteurs d'une habitation mais bien présents en élévation, étaient des tronçons d'enceinte ou des façades postérieures de maisons, nous pouvons confirmer la présence d'un mâchicoulis sur une portion importante de la limite commune, au nord de la ville pour le moins.

1.4 Les fossés

Les fossés sont signalés par la topographie du terrain et par la cartographie ancienne, qui représente une ville surélevée par ses fortifications (fig. 314-316). Leur creusement était superflu en limites sud et est de la ville, grâce à la présence d'une rupture de pente au sud de la porte de Lester et, à l'est, celle du gave et de la terrasse créant des fossés naturels difficilement franchissables.

Le fossé au nord de la ville est représenté sur la carte de Roussel (fig. 316)[14] ; il serait parti du sud-ouest de la ville pour la contourner jusqu'au nord-ouest de l'église vers laquelle il revient. Ce coude formé par le fossé dans le quartier au nord de l'église est partiellement représenté sur le cadastre de 1827. Le fossé est dessiné en eaux mais son étendue est plus restreinte que sur la carte précédente, au nord des actuelles parcelles n° 74, 73, 762 et 99, et il revient en longeant le mur ouest de parcelle n° 799, contre laquelle il se termine (pl. 3). Il est aujourd'hui à sec, mais le dénivelé du terrain confirme son existence passée et le parcellaire des lots qui sont postérieurs à sa présence en a repris et pérennisé le contour (limites sud des parcelles n° 1205 et 1204). Le sondage effectué contre les parcelles n° 799, 800, 801 confirme son existence, caractérisée par le dépôt d'un sédiment argileux verdâtre, correspondant au

14 Bnf : Ge A 1069 (Rés.), ROUSSEL 1719.

négatif d'eaux stagnantes[15]. Cette implantation du fossé, s'il fermait à cet endroit la ville dans le sens nord-sud, pourrait correspondre avec l'extrémité ouest de la basse-cour du château.

Ce fossé a donc probablement servi en premier lieu à ceinturer le bourg *Maiou* pour être, en deuxième lieu, en partie comblé, dans sa portion nord-sud, puis prolongé vers l'est pour associer ainsi le bourg Saint-André à la ville antérieure. Sa présence confirme la distinction de deux phases de fortification de la ville, une antérieure et une postérieure au lotissement du bourg Saint-André. Le comblement de la partie orientale de ce fossé pour le nivellement des terrains constructibles n'a pas suffi à le faire disparaître du tissu urbain.

À l'est de l'église, la topographie du terrain a conservé la mémoire du fossé qui ceinturait le périmètre ecclésial, constituant la dernière limite orientale de la fortification urbaine. En effet à cet endroit, une dépression nord-sud est toujours visible. Elle retombe vers le gave et a été comblée à l'est de la rue Saint-André afin de procéder aux aménagements de voierie.

Dans le prolongement du fossé nord du bourg Saint-André, un fossé ceignait la partie nord du *bourguet*. Son tracé reprend celui de l'actuel chemin de Loustau et un léger creusement est toujours perceptible dans les fonds des parcelles situées au nord de la rue (n° 1260 et 997), conséquence certaine du comblement de ces fossés lors de l'agrandissement contemporain de la ville vers le nord.

Il est possible que le fossé de la ville ait constitué une dérivation, naturelle ou non, du ruisseau de Sauterisse, qui ceint en 1827 et aujourd'hui encore la ville de Sauveterre, depuis le sud jusqu'au nord du *bourguet*, et ait pu ainsi alimenter les fossés en eau[16]. Leur connexion a facilité la mise en défense de la ville.

---

15 SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995, p. 24.

16 Les fossés du bourg de Ville-la-Grande sont inondés grâce à une vanne placée dans le ruisseau du Foron, 1317 ; CORBIÈRE 2002, p. 369.

1.5 Construction et entretien : le devoir collectif

Les remparts de Sauveterre sont de facture sommaire, de moyen ou petit appareil avec une part de mortier plus importante, des assises non nivelées employant des blocs et des moellons. Les murs témoignent d'éventrements et de reprises fréquentes, certainement dues à la mauvaise qualité de la construction, ce qui est une constante observée sur les enceintes urbaines, moins valorisées que les portes et pas forcément adaptées aux besoins de l'artillerie[17]. En outre, exceptée la maison n° 77, la totalité des maisons médiévales étudiées participe soit de l'enceinte soit de la fortification de la ville, notamment par des ouvertures réduites vers l'extérieur et de type meurtrière. Les habitants ont adapté l'architecture de leur maison, ce que montre par exemple la maison n° 104b, avec une façade noble largement ouverte et une façade arrière, sur le rempart, sobre et fortifiée (fig. 249, 250)[18].

Il semble donc que la mise en défense de l'habitat et de l'enceinte reste un devoir collectif incombant aux habitants de la ville de Sauveterre comme de son bailliage, qui payent en temps de travail, en matériaux et en entretien de l'enceinte et des fossés, la protection que ceux-ci leur offrent[19]. Cette hétérogénéité, caractéristique des enceintes villageoises, se retrouve dans d'autres villages, à Pontacq, par exemple, avec des remparts de galets roulés mêlés par du mortier de terre, ou à Cordes, où les dispositifs fortifiés sont différents selon les portions de rempart étudiées, conséquence de l'attribution à chaque maison d'une portion de rempart à construire et à entretenir par ses occupants[20].

---

17 FAUCHERRE dans *Les jardins du Carrousel*…, 1998, p. 143-203.

18 Cf. p. 210-215 ; cf. catalogue 🗁 n° 25.

19 MARTOCQ 2001, p. 82-85. DUFAU 2002. ADPA : C 681.

20 SÉRAPHIN dans *Les enceintes urbaines*…, 1999, p. 53-72. À Bonas en 1292, le seigneur du lieu concède des coutumes faisant obligation aux habitants de disposer régulièrement leurs maisons entre la rue centrale et la clôture extérieure, de manière que les façades extérieures constituent une enceinte continue ; CURSENTE, LOUBÈS 1991, p. 26. Cet effort solidaire est également mentionné dans les études aragonaises ; BETRAN ABADÍA 1992, p. 219.

Ce fait est explicitement mentionné dans le for de Morlaàs (1220) et lié au statut de *borg* de la ville de Sauveterre, qui donne un rôle consultatif à ses représentants dans les décisions vicomtales. Ce for, régissant les droits et obligations réciproques du vicomte et des Béarnais[21], règle, entre autres, les problèmes concernant la fortification des quatre *borgs* de Béarn, soient Sauveterre, Morlaàs, Orthez et Oloron :

« *Rubrica que tot hom barie son darreriu et lo ssenhor los portaus*

item es for en los IIII borcz de bearn que tot homi deu barrar son darreriu de pau de linhe et lo ssenhor los portaus ; et deu esser lo ssenhor goarda deu barralh, et si negun homi es ta ausart que prenque pau ficat o desficat, lo ssenhor y a la ley de LXVI soos. »[22]

Cette rubrique insiste bien sur la maîtrise d'ouvrage différenciée entre les portes et le rempart et les responsabilités de « tout homme ». La construction et l'entretien du rempart (de bois dans le texte, mais le for reprend une typologie de l'enceinte ancienne et certainement antérieure à la date du for) sont laissés sous contrainte aux soins de la population alors que l'édification des portes de ville est une prérogative vicomtale. Le fait explique le traitement architectural irrégulier du rempart, notamment dans les appareils et les maçonneries, hétérogènes.

En outre, un passage est ménagé entre une portion de la muraille et la maison qui la jouxte (maison n° 1029[23], fig. 211, 212), ce qui pourrait correspondre, comme à Orthez, à l'obligation de laisser un couloir de circulation pour les hommes en temps de guerre[24]. Il est difficile de savoir quelle importance accorder à cette ordonnance, mentionnée dans le censier de la ville d'Orthez, puisque, à Sauveterre, les maisons peuvent participer de l'enceinte et

21 TUCOO CHALA 1973, p. 22-23. BARLON 1994. ROGÉ 1908. OURLIAC, GILLES 1990.

22 « Rubrique sur le fait que tout homme clôt son fond de parcelle et le seigneur les portes : il est dit dans le for que dans les 4 *borgs* que tout homme doit fermer son fond d'une rangée de pieux et le seigneur les portes ; et le seigneur doit être garde de la palissade, et si quelque homme ose prendre un pieu fiché ou défiché, le seigneur a un droit d'amende de 66 sous. ». OURLIAC, GILLES 1990, p. 459.

23 Cf. catalogue 🗁 n° 20.

24 Les parcelles n° 73 et 74 du bourg *Maiou* en constituent certainement un négatif. 1538 ; CURSENTE 2007, p. 43. Couloirs ou *alloirs* existant en 1350 à Faverges ou dès le début du XVe siècle à Genève ; CORBIÈRE 2002, p. 173-176.

donc ne pas forcément laisser de passage de circulation. La présence du mâchicoulis comblerait l'absence de ce couloir.

Le pont constitue la première entrée de la ville et a, comme tel, été transformé en point de fermeture et de contrôle surveillé par une porte monumentale, prolongée par les remparts. La ville compte aujourd'hui trois portes, édifiées sur rue, toujours en élévation : la porte de Lester, la porte du Datter et la tour-porte du pont. Les portes de Cassaber et du *Miqueu*, de Sauterisse et d'Agren complétaient peut-être ce dispositif défensif mais ont aujourd'hui disparu.

2. Les portes de la ville

« La porte est le lieu où s'établit le contact entre le châtelain, maître de ses pouvoirs, et ceux sur lesquels ils s'étendent. C'est devant la porte que se tiennent les assises judiciaires présidées parfois par le maître en présence ; devant elle que l'on réceptionne les sujets et envoyés des puissances étrangères, que se fait l'accueil d'un nouveau seigneur ou souverain, (…) la remise des clés est un acte symbolique, une marque de sujétion venant de celui qui les remet. »[25]

Cette utilisation symbolique de la porte de ville rend nécessaire la monumentalité de ces portes, emblèmes architecturaux qui doivent refléter en élévation le pouvoir du possesseur du lieu mais doit aussi garantir également l'inviolabilité de la ville. Le soin qui leur est consacré est d'autant plus grand que la ville-frontière de Sauveterre doit représenter la vicomté béarnaise.

25 GARDELLES dans *Aux portes du château*…, 1989, p. 13.

2.1 Les portes de la ville en élévation

Trois des portes de la ville sont encore conservées en élévation. Elles sont toutes trois liées au bourg Pléguignou.

2.1.1 La porte de Lester[26]

La porte de Lester, également appelée porte de Lesle, de L'Isle ou porte du gave[27], ferme l'extrémité sud de la rue Pléguignou. Au sud immédiat de la porte, le terrain marneux s'affaisse brusquement, ce qui constitue une fortification naturelle de la ville, au-dessus de laquelle a été greffée la porte en un endroit propre à la mettre en valeur.

Seuls les deux piédroits sont conservés et le couvrement original a disparu. Les gonds sont inversés - ceux d'en haut et d'en bas sont tournés vers le haut, le gond central est tourné vers le bas - pour contrer une des premières techniques d'effraction, à savoir sortir la porte de ses gonds (fig. 138-140).

Les différences d'appareil et de dimensions que cette porte présente dans les piédroits signalent une reprise postérieure, peut-être à la suite d'une détérioration, et témoignent de deux phases de construction. L'épaisseur du piédroit oriental - 3 m - suggère l'ancienneté de cette porte[28] avec des maçonneries septentrionales utilisant un moyen appareil de calcaire postérieur aux maçonneries sud, de grès et aux joints très fins. La simplicité-même de la structure en plan (un massif d'entrée sommaire) démontre que les modèles d'architecture fortifiée sont peu élaborés à Sauveterre. À l'intrusion étrangère est simplement opposée une

26 Cf. catalogue 🗁 n° 8.
27 MINVIELLE 2003, p. 39.
28 MESQUI 1981, p. 203-231.

porte de bois à deux vantaux intégrée dans un massif imposant, lui-même construit contre le parement intérieur de l'enceinte.

Cette structure de défense simple rend compte d'une première étape de fermeture de la ville entre la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle et ne trouve pas d'élément de comparaison dans la région. Une porte de l'enceinte monastique de Sorde-l'Abbaye, située au nord-ouest de l'église abbatiale, a conservé le départ d'un seul de ses piédroits, également profond de 3 m, et une amorce d'arcade arrachée ; cette structure similaire, très dégradée, autorise la restitution d'un module de porte fortifiée relativement profonde mais ne débordant pas du rempart.

La porte du Datter, mieux conservée, de manière partielle également, offre plus d'éléments d'étude.

2.1.2 La porte du Datter[29]

La porte du Datter est implantée sur l'extrémité ouest de la rue de l'Arsenal, dans la portion nord du bourg Pléguignou. Cette porte constituait une entrée monumentale vers le pied du château. Le sommet de la porte a manifestement été repris et le couvrement original ne peut être restitué avec certitude (fig. 141-144)[30].

Malgré les remaniements, les éléments constitutifs de la porte du Datter sont lisibles. L'arcade d'entrée, surmontée d'une voûte en berceau brisée, marque le passage de l'extérieur vers l'intérieur de la ville et frappe par sa sévérité géométrique : blocs très bien équarris, taillés à l'unité, imposte au profil strict, assises montées au niveau, dispositif simple mais efficace et solide. Deux éléments du dispositif de fermeture garantissaient le filtrage de

29 Cf. catalogue 🗁 n° 9.

30 Les habitants m'ont parlé de restaurations au milieu du XXe siècle ; je n'en ai pas trouvé de traces documentaires dans les Archives Municipales ou dans les archives de l'Inventaire.

l'accès : une porte et une herse. La porte était à deux vantaux axés sur des gonds, certainement inversés et aujourd'hui perdus dans les remaniements. Une feuillure témoigne de la sécurisation de la porte par une herse, coulissant verticalement au centre des piédroits et logée dans l'étage de la porte, ce qui est comparable aux dispositifs des portes de Lescar[31], de Gan[32] ou celles de Saint-Jean-Pied-de-Port[33] (portes Notre-Dame et Saint-Jacques).

La porte n'a pas été épargnée par les restaurations, ce qui rend assez aléatoire une restitution complète, notamment pour l'hypothèse de la herse. En effet, sur la porte Saint-Jacques de Saint-Jean-Pied-de-Port, le logement de la herse dans les maçonneries supérieures est bien visible, avec la fente de passage adoptant la largeur du passage pour une épaisseur de 0.10 m (fig. 317-319), aménagement ici invisible.

Le départ de mâchicoulis suggère, en outre, l'existence d'un dispositif de défense supplémentaire et d'un étage, sur lequel courait peut-être un chemin de ronde porté par la voûte, en liaison avec l'habitat fortifié environnant, pour une surveillance optimale de la ville par les *goardes*[34]. L'association du mâchicoulis joignant enceinte et habitat protégeait en effet une bonne partie de la ville. Les escaliers reliant la porte et son étage au chemin de ronde sont malheureusement manquants et nul négatif n'a été retrouvé, tant au nord qu'au sud de la porte. À Saint-Jean-Pied-de-Port comme à Pontacq[35], les escaliers contournent les portes sur les côtés (ils ne sont pas logés dans les piédroits, comme pour le pont de la Légende), ce qui n'est pas attesté ici.

Pour la porte du Datter, la présence d'un poste de garde et d'un escalier est par ailleurs confirmée par la monographie de MINVIELLE[36], puisqu' « on paya une somme de 30 francs

31 Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton.
32 Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, canton de Jurançon.
33 Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Bayonne, chef-lieu de canton.
34 L'étage est également nécessaire au logement de la herse.
35 Pyrénées-Atlantiques, arrondissement de Pau, chef-lieu de canton.
36 MINVIELLE 2003, p. 38.

à Jean Duborde, d'Aspis, *pour avoir fait le plancher et la couverture de la guérite du corps de garde, ainsi que l'escalier du portail du Datter* ».

Il mentionne également une remise en état du pont-levis de cette porte, entre 1578 et 1581[37]. Étant donné le dénivelé du terrain, celui-ci aurait pu assurer la jonction ouest entre l'extérieur et l'intérieur de la ville, afin de permettre le franchissement des fossés, qu'ils soient en eaux ou non. La toponymie du lieu pourrait être en rapport avec les gardes de la porte : le *dat* désigne en béarnais le jeu de dés[38], auquel les gardiens pouvaient consacrer leurs veillées.

La maçonnerie utilisée, moyen appareil de calcaire de Bidache, diffère de celle de la première phase de construction de la porte de Lester, mais s'apparente à celle utilisée pour ses remaniements et la construction de la porte du pont.

2.2 La fortification du pont[39]

Le pont de la Légende, dont la structure a été étudiée ci-dessus, constitue l'entrée méridionale de la ville. Il joint l'île de la Glère à Sauveterre et ce franchissement de la frontière naturelle représentée par le gave d'Oloron fait du pont l'architecture idéale pour adapter sur une construction de génie civil une tour-porte fortifiée. La totalité de la construction, hormis la culée, semble homogène et témoigne d'une reconstruction du pont, alors composé d'une arche-maîtresse plein-cintre reposant sur la culée décrite précédemment et sur une pile émergeant du milieu du lit du gave. La structure portante est en pierre de taille

37 *Id.* ; « elle était précédée d'un pont-levis, comme la porte du *miqueu*. Entre 1578 et 1581, le pont-levis *tombait* ; on le remit en état. En 1592 on y fit d'autres réparations. Une somme de 15 francs fut payée à Jean de Frépeau, serrurier, *pour avoir fait et posé des maillons à la chaîne du pont-levis du portail du Datter*. Il y eut fourniture d'anneaux *pour tenir les clés*. Le même serrurier (…) répara la serrure et les bartabères du portail du Datter. »

38 LESPY, RAYMOND 1998, p. 193.

39 Cf. catalogue 🗁 n° 1.

et reliée à l'île de la Glère par un tablier de bois[40], dont il a déjà été signalé qu'il fut arraché plusieurs fois par les eaux du gave en crue.

2.2.1 Une tour-porte sur la pile centrale

Une tour-porte fortifiée fut édifiée sur la pile centrale du pont et matérialise l'entrée en Béarn et l'entrée dans la ville par leur frontière sud. Cette porte monumentale est surmontée d'une tour de guet (fig. 8, 9, 14-17).

La porte est en tous points comparable à la porte du Datter, bien que moins remaniée. Elle est composée d'une arcade d'entrée brisée orientée, soigneusement appareillée et nivelée. Ses piédroits conservent les négatifs d'un système de fermeture simple (gonds inversés, anneaux, trous-barrier), certainement à deux vantaux de bois fermés par une barre. L'arcade est prolongée vers l'ouest par une voûte en berceau brisé d'une hauteur supérieure à celle de l'arcade permettant de soutenir le poids du poste de garde, édifié au-dessus de la porte.

Un poste de guet et de surveillance des entrées et sorties par ce point important de la ville occupe l'étage de la tour-porte. Accessible par un escalier logé dans un piédroit, au sud, le poste de garde adopte la forme d'une pièce unique de plan rectangulaire implantée nord-sud, vraisemblablement planchéiée à l'origine. Le crénelage qui couronnait le sommet de ses murs a été bouché, mais les piédroits des créneaux restent visibles à l'extérieur comme à l'intérieur. Le poste de garde ne conserve nulle trace de herse ou d'assommoir, qui auraient pu être installés en partie haute de la tour-porte pour compléter le système de défense.

[40] Complémentarité de matériaux courante ; LEGUAY 2002, p. 335.

2.2.2 Une fortification représentative

Cette porte monumentale accueille le voyageur étranger qui entre dans la ville. Un soin particulier est donc porté à sa façade extérieure, beaucoup plus soignée que la face intérieure des piédroits ou que le poste de garde. Par ailleurs, la présence de ce dernier autorise l'installation permanente d'un groupe de gardes, les *goardes*, hébergés dans la pièce au-dessus du passage obligé d'entrée et de sortie de la ville, tant pour la protection de la ville que pour la surveillance du point de péage.

Ce droit de fortification du pont ressort du pouvoir seigneurial et/ou souverain[41] ; bâtir une forteresse est un attribut symbolique d'autorité. Néanmoins, son intérêt est autant économique que communautaire et défensif : le pont est un point de péage à surveiller. Sa portée symbolique, avec la réception de souverains dans la ville au franchissement de cette porte, a pu représenter l'indépendance et la puissance du vicomte. La réception de plusieurs souverains étrangers à Sauveterre est relayée par les sources, qui ne font pourtant pas mention d'une possible entrée dans la ville par le pont[42]. Il est possible que la volonté de fortification du pont soit à l'origine de sa complète reconstruction. Les deux sont probablement liées et s'intègrent dans une politique de monumentalisation des portes sur pont, lesquelles doivent reposer sur des fondations solides que constitue le pont lui-même. Cet objectif monumental va de pair avec la transformation d'un pont de bois en pont de pierre, matériau employé au moins pour les piles immergées. La fortification du pont s'insère dans un mouvement large, avec un

41 MESQUI 1986, p. 96-102 ; MESQUI 1997, p. 102-104.

42 Une entrevue est ménagée au XVe siècle entre le Roi d'Aragon et le Roi de France, hébergé à Sauveterre, mais elle a lieu sur le « pont de Serain », l'actuel Osserain. « Pour laquelle veue faire, le Roy Johan d'Arragon vint de Saint Palaiz jusques au pont du Serain, et pareillement y vint le Roy Loys de France ; et parlèrent les deux Roys ensemble une bonne piesse au bout dudit pont, qui est dedens le pays de Bearn. Et ladicte veue faite, laquelle se fist en la fin du moys d'avril mil IIII^{c} LXII, ledit Roy d'Arragon s'en retourna à Saint Palaiz et de là à Pampelune et à Navarre. Et le Roy s'en revint à Sauveterre et de là à Bayonne, ayant toujours mondit sieur le comte de Foix avecques luy. » ; LESEUR 1893, p. 111-113.

renforcement ou une construction de ponts solides et monumentaux durant tout le XIIIe siècle, notamment dans le Sud de la France[43].

Si la porte sur le pont n'est pas ici directement reliée à l'enceinte, elle joue un rôle collectif important car elle en constitue une défense avancée, associée à une deuxième porte, ici la porte de Lester.

Cette disposition - association d'une porte monumentale crénelée et d'un pont - est courante[44] et se retrouve notamment dans la région, avec le Pont-Vieux d'Orthez[45] qui constituait une des entrées méridionales de la ville d'Orthez (fig. 320-322). Il a aussi pu être adapté au pont de Viellenave-sur-Bidouze (fig. 323-324)[46]. Malgré les campagnes de restaurations successives dont il a fait l'objet[47], le Pont-Vieux d'Orthez, de même type que celui de Sauveterre, a conservé la tour-porte édifiée sur la pile centrale du pont, couronnée par un poste de garde crénelé dans l'état où cette structure apparaît sur les poids de la ville au XIIIe et au XIVe siècle (fig. 321)[48]. À ces dates, le pont a donc symbolisé la capitale béarnaise et la puissance de la vicomté, par sa mise en œuvre soignée et sa fortification par une tour-porte. On peut s'étonner que Sauveterre n'ait pas choisi un tel emblème pour figurer sur ses propres poids.

2.2.3 Une fortification sommaire

Il a été vu plus haut que la porte du Datter, la porte du pont et la porte de Lester dans sa phase de réfection ont été édifiées dans le même appareil et avec le même soin

43 Exemple du pont de pierre de Saint-Nicolas de Campagnac, construit entre 1245 et 1261, pour remplacer un passage à gué ; LE BLÉVEC 2000, vol. 1, p. 324-334.

44 MESQUI 1986, p. 96-102 ; MESQUI 1997, p. 102-104.

45 PRADE 1988, p. 302-303.

46 DÉZÉLUS 1987, p. 19.

47 BATCAVE 1899, p. 345.

48 Le pont d'Orthez apparaît même en 1274 sous la forme de deux tours crénelées reliées par une arche. TEITGEN 2006, p. 33-49.

(nivellement des assises, stricte verticalité des piédroits, polissage des blocs et très faible épaisseur des joints). Les deux premières emploient une arcade aux profil et module identiques, du côté opposé à la ville. Ceci permettrait de distinguer deux phases de fortification des entrées de la ville, une première phase à laquelle appartiendrait la porte de Lester dans son premier état et une hypothétique première porte du pont. L'actuelle porte du pont, la porte du Datter et le deuxième état de la porte de Lester font partie d'une fortification de la ville au XIIIe siècle, similaires dans leur typologie et leur technique constructive. Leur simplicité rend délicat un affinement de cette datation large.

Les techniques de défense mises en œuvre dans ces portes sont des techniques de défense passive, basées sur une association vantaux/herse (avec la présence d'une herse qui reste hypothétique pour la porte du Datter). La présence d'un étage, qui abriterait le logement de la herse et autoriserait la restitution d'un assommoir, est vraisemblable car l'épaisseur des portes en rend possible l'exécution et le soutien.

L'étage ferait le lien avec le mâchicoulis, sur la porte du Datter pour le moins, qui témoigne de la présence plus que probable d'un chemin de ronde associant les éléments de défense et de fermeture de la ville afin de surveiller ses alentours. Ces éléments simples, édifiés avec un soin particulier dans le traitement des maçonneries et de l'arcade d'entrée, sont parvenus sans transformation jusqu'à aujourd'hui, ce qui indique que la dernière phase de construction ou de remaniement des portes se place au XIIIe siècle. Il n'y a donc pas à Sauveterre d'innovation dans la fortification des portes de ville au XIVe siècle. On y voit plutôt l'emploi continu d'un modèle déjà dépassé car à la différence des portes de Pontacq, Gan ou Lescar, on ne trouve pas à Sauveterre de hautes archères cruciformes ni d'utilisation de la brique pour sécuriser ou consolider le passage. Ces portes ont été réaménagées dans la deuxième moitié du XIVe siècle, en tenant compte des innovations techniques de fortification,

importées en Béarn par l'intermédiaire de Gaston Fébus, qui remet à neuf les défenses de la totalité du domaine béarnais.

La porte orientale de Pontacq (fig. 325, 329) a conservé, sur le côté nord de la porte, les maçonneries de l'escalier d'accès à la muraille, reliant la tour et le départ du chemin de ronde. La porte nord de Gan (fig. 330, 336) n'est plus reliée au rempart originel ; elle conserve cependant un étage accessible par l'ouest, avec un escalier inséré dans le piédroit. La rainure de la herse et les gonds inversés autorisent la restitution d'un schéma de défense porte-vantaux-herse. Ces deux portes adoptent une largeur de passage de 3 m environ, similaire à celle de Sauveterre. En revanche, leur profondeur, comprise entre 4 et 5 m, est supérieure aux modules des portes du Lester et du Datter mais comparable à ceux de la porte du pont. Cette profondeur est nécessaire au soutien des trois niveaux supérieurs de la porte de Pontacq et de l'étage de la porte de Gan, comme au poste de gardes de Sauveterre. Il était important, pour ces trois portes de ville situées en plaine, de permettre une surveillance des alentours, notamment à Pontacq, sur la frontière est du Béarn. La présence de niveaux aussi développés sur les portes du Datter et du Lester n'était pas essentielle, car celles-ci sont nettement avantagées par la topographie de la ville. En outre, les parties hautes de ces portes ont pu reposer en partie sur les murs d'habitations mitoyennes à la porte, comme on peut encore l'observer de chaque côté de la porte du Datter.

On peut supposer que la liaison porte-enceinte, disparue à Sauveterre, adoptait une forme comparable aux dispositions de Pontacq ou de Saint-Jean-Pied-de-Port : celle d'un escalier reliant le sol à l'étage de la tour et au chemin de ronde. Le dispositif du XIIIe siècle à Sauveterre est resté figé dans son appareil de pierre de taille régulier, mettant en œuvre un système de portes extrêmement basique, sans autre défense que la clôture de la porte. Le percement d'archères cruciformes, lié aux innovations militaires anglaises de la guerre de Cent Ans, n'a probablement pas semblé indispensable à Sauveterre, alors qu'il a été adapté

partout ailleurs (portes de Gan, de Pontacq, de Lescar ou abside de l'église de Morlanne[49]). Le bon état des fortifications de Sauveterre sous Gaston Fébus n'a peut-être pas rendu primordial leur réaménagement.

Quatre portes supplémentaires sont mentionnées dans la monographie de Prosper MINVIELLE[50]. Deux portes, apparaissant dans les archives qu'il a dépouillées, fermaient l'extrémité orientale du Bourg *Maiou*. Deux portes supplémentaires fortifiaient, d'après lui, le bourg de Panecau. Les archives dont il s'est servi ont disparu et seule la critique et la confrontation archéologique aident à la confirmation ou infirmation de leur existence.

2.3 La porte de Cassaber ou du *Miey*

La porte de Cassaber[51], également appelée porte du *miey* (du milieu), était située, d'après MINVIELLE, sur ce qui constitue la limite est de la rue Léon Bérard dans le prolongement de la tour Monréal. Sur la rive nord de la rue (parcelle n° 96, fig. 337, 338), un montant de porte de grand appareil de calcaire de Bidache est conservé, mais il s'agit d'une porte apparemment longitudinale à cette rue. Une petite dépression de terrain, visible sur le bâti n° 801 - côté nord de la rue à l'est - a légèrement perturbé la façade. La génoise de la corniche présente un léger décrochement -, qui pourrait être la conséquence d'un affaiblissement du terrain suite au creusement d'un fossé[52]. Cette association entre le fossé, le parcellaire et la porte marque en effet une première limite de l'expansion de la ville, entre le bourg *Maiou* et le bourg Saint-André.

---

49 DUFAU 2002, p. 32-36.

50 Vraisemblablement, il a puisé ses informations en CC1, dossier manquant rassemblant les archives touchant à l'entretien des fortifications et des portes de la ville. L'emplacement de ces portes reste hypothétique.

51 MINVIELLE 2003, p. 39.

52 MINVIELLE 2003, p. 39. DOZE 2004, p. 165-218. J'ai noté précédemment la présence d'un retour de fossé sur les cartes anciennes à cet endroit.

Le nom de la porte pourrait être lié à une ouverture vers Cassaber, un village situé au nord de Sauveterre : la porte ouvre sur la rue qui mène à Orthez mais de cet endroit pouvait également partir une rue vers le nord. Le fragment de porte conservé n'est qu'un vestige d'architecture civile de front de rue et ne peut pas être celui de la porte de Cassaber, dont l'emplacement précis continue de nous échapper.

Le toponyme de porte du *miey* est facilement compréhensible mais n'a certainement été employé qu'après l'édification du bourg Saint-André, le milieu - le *miey* - désignant à cette époque le point de rencontre entre le bourg *Maiou* et le bourg Saint-André.

Il convient de douter de l'emplacement, mais non de l'existence d'une porte du milieu qui constituerait le marqueur supplémentaire d'un agrandissement de la ville, intermédiaire entre le *castrum* (ou bourg Pléguignou), le bourg *Maiou* et le bourg Saint-André. Dans ce cas-là, rien dans la lecture des maçonneries conservées n'en permet la restitution architecturale et il est peu probable que cette porte ait été entretenue après le lotissement du bourg Saint-André, alors qu'elle était devenue inutile, à la suite de l'expansion de la ville vers le nord-est et de la construction de la porte édifiée à proximité de l'église. Son existence historique confirme néanmoins la restitution de deux étapes de fortification : une avant et une pendant ou juste après le lotissement du bourg Saint-André.

2.4 La porte du *Miqueu*

MINVIELLE reprend les différentes apparitions d'un « *portaü deu miqueu* » dans les archives[53]. Il s'agirait de la porte fermant l'extrémité orientale de la rue Saint-André (pl. 3). Elle a aujourd'hui disparu mais les bras de remparts qui assuraient la jonction avec cet élément de fermeture sont encore visibles aujourd'hui et rendent très plausible cette situation.

53 MINVIELLE 2003, p. 33-34.

MINVIELLE parle d'une porte à deux battants avec pont-levis et *pourtalet* muni d'un guichet ou judas, dont la serrure a été réparée en 1580 puis 1591 et dont la toiture fut reprise en 1580[54].

Cette porte aurait ainsi été pourvue d'un dispositif similaire à celui de la porte du Datter, composé d'une porte, d'un pont-levis et d'une guérite destinée à héberger les corps de gardes de la ville. La présence du pont-levis est en outre justifiée par la topographie des lieux : un fossé, aujourd'hui comblé pour l'établissement de la voirie, ceinturait cette partie de l'église et il en subsiste l'abrupt dénivelé à l'est de l'abside. En outre, la proximité des portes de ville protégeant l'église est courante, notamment en Béarn : la porte de Pontacq est, par exemple, liée à l'abside de l'église par la sacristie.

Il convient de noter le vocable particulier de la porte qui est associée à Saint-Michel, *Miqueu* en béarnais, vocable souvent associé aux portes de ville[55]. La symbolique militaire et guerrière de ce patron est forte, puisque saint Michel est à la fois le gardien des portes du Paradis et le chef des armées célestes ; son patronage est donc tout à fait recommandé dans la protection des portes monumentales. Ce toponyme est alors accordé à la porte la plus proche de l'église.

54 MINVIELLE 2003, p. 33-34. « Entre le presbytère et l'hôtel Rospide s'élevait une première porte avec pont-levis *lou portaü deu Miqueu.* (…) en 1580, on paya une somme à Jean Aullouet, serrurier de Sauveterre pour avoir levé et assuré une serrure du guichet de la petite porte du portail deu Miqueu ; en 1591, un sieur Tolose reçut neuf ardits pour avoir arrangé la grosse serrure du portail du Miqueu. (…) Il fallut cinq cents tuiles, en 1580, pour réparer la toiture de la guérite du portail du Miqueu. (…) La dépense pour la réparation se monta à 31 livres 4 sols 1 ardit. »

55 Exemple de la ville d'Orléans avec une porte Saint-Michel et une tour sur le rempart également nommée Saint-Michel. *Archéologie de la ville…*, 1983, p. 104 ; cette association est également présente à Montaner avec, au pied du château, une église placée sous l'invocation de Saint-Michel, représenté dans une iconographie guerrière.

2.5 Les portes du *bourguet*

« Il y avait à Panecau plusieurs portes : on note à la fin du XVIe siècle la porte de *Sauterisse* et la porte d'*Agren*, devenue plus tard, celle-ci, *la porte deu Pelam* »[56]. La disparition des sources d'information de MINVIELLE empêche aujourd'hui la confirmation historique de l'existence de portes permettant la fermeture du *bourguet*, dénommées ci-dessus. Aucun vestige architectural ne vient confirmer la présence d'une porte monumentale dans le *bourguet*.

Le dénombrement des biens de la commune de 1676[57] mentionne bien dans le bourg Panecau la rue du *bourguet* (au sud de l'actuelle rue de Panecau) la « rue publique de Sauterisse » et la « rue qui va à la porte de Sauterisse ». Elle mentionne par ailleurs un « chemin de voisins qui va vers Agren » et, pour cinq propriétés, un confront nord « rue publique » et un confront sud « Agren », qui peut être assimilé à la rupture de pente à cet endroit. La rue de Sauterisse est bien la rue centrale, actuelle rue de Panecau, avec deux ramifications de desserte locale, rue du *bourguet* et rue des Agrens. La rue des Agrens ne peut être restituée. On ignore si ces rues étaient closes de portes sur leurs extrémités.

Si les toponymes employés par MINVIELLE sont attestés, sans être associés directement à une porte, aucun vestige archéologique de porte n'est repérable dans le bourg Panecau. Il n'est même pas certain que cette partie de la ville ait été close, étant donnée la proximité de la ville, à l'intérieur de laquelle la population du bourg pouvait trouver refuge.

L'appellation de ces portes reste par ailleurs relativement floue. L'une est associée à une rue de Sauterisse (nom qui désigne également le ruisseau qui contourne la ville, ceinturant la moitié septentrionale du *bourguet*) qu'il est difficile de reporter sur le plan mais qui peut

56 MINVIELLE 2003, p. 41.
57 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2. Les autres portes ne sont pas non plus mentionnées.

être située sur l'extrémité nord-est de la rue ; l'autre toponyme n'est toujours pas associé à une porte mais à une rue et à des confronts dans le dénombrement cité.

En l'absence des archives utilisées par MINVIELLE et de vestige architectural ou archéologique, il convient donc de rester prudent sur les dispositifs de fermeture du *bourguet*. Le défaut d'enceinte, exceptée l'enceinte claustrale, induit peut-être l'absence de porte monumentale autre que celle de la ville, située à la rencontre de la rue Panecau et de la rue Saint-André, soit la porte *deu miqueu*. Une autre possibilité reste l'existence d'une première porte de la ville située dans le *bourguet* mais d'aspect modeste, à deux vantaux de bois encastrés dans les maisons du bourg et fermée par un madrier, ce qui n'aurait pas laissé de traces visibles dans l'architecture conservée aujourd'hui.

2.6 La construction d'une porte de ville : une prérogative vicomtale

À Sauveterre, les portes de la ville sont de composition et de formes sobres, mais d'agencement extrêmement soigné, avec des maçonneries montées au niveau et au fil à plomb. Ce sont également les seules constructions dont certains blocs - ceux de l'arcade - ont été polis, alors que le matériau, le calcaire de Bidache, d'une grande dureté, rendait cette tâche certainement longue et pénible. L'ouverture vers l'extérieur est simplement marquée par un arc brisé retombant sur des piédroits à imposte géométrique.

La différence de traitement des maçonneries mises en œuvre pour l'édification des portes et des remparts de la ville peut nous renseigner sur leur commanditaire et leurs maîtres d'œuvre, régie par le for de Morlaàs : le vicomte fait édifier et entretenir les portes de ville, les habitants du bailliage doivent participer à l'édification et à l'entretien des remparts, des fossés et du château. Cette différence de maîtrise d'ouvrage induit dans les faits archéologiques une différence de maîtrise d'œuvre. Une telle répartition des devoirs n'est pas

originale, comme en témoigne la fortification de Tournon-d'Agenais : le sénéchal Jean de Grailly et les consuls de Tournon s'accordent sur la construction d'une enceinte en 1283. Les habitants doivent fortifier l'arrière de leur maison ; l'autorité royale supervise l'érection des portes[58]. Dans la construction des portes de Sauveterre, commandées et financées par le vicomte de Béarn, un architecte ou un maître-maçon est intervenu, tout d'abord pour le dessin d'un plan de porte, mais également pour la mise en œuvre des voûtes et parements, notamment dans leur nivellement et leur aplomb, ce que ne nécessitaient certainement pas les maçonneries grossières du rempart, qui pouvaient être entretenues par les habitants de la ville et du bailliage. Cela se traduit dans les faits par deux styles différents de construction, soigné pour les portes, totalement sommaire pour les remparts.

Les portes destinées à la protection de la ville closent les rues qui la desservent. Les monuments publics de la ville participent à cette protection par leur adaptation architecturale à la nécessité collective : les monuments publics conservent leur fonction première mais ils prêtent leur structure à la fortification commune, telle l'église ou la tour Monréal.

3. La mise en défense des monuments publics

3.1 La fortification de l'église[59]

La fortification du clocher de l'église Saint-André intervient après la construction de celle-ci. Le clocher fortifié repose sur les piles composées de la croisée du transept, supports associés à la deuxième phase de construction de l'église et à la première phase du gothique

58 MARIN dans *La maison au Moyen Âge*, 2006, p. 109-138.
59 Cf. catalogue 🗁 n° 4.

béarnais par les retombées des ogives simples du voûtement de la croisée, l'aplatissement des bases et leur modénature encore simple, dérivée de la base attique.

Le clocher est accessible par le bras nord du transept, qui héberge un escalier desservant les salles supérieures. L'élévation à trois niveaux du clocher avec, de bas en haut, deux grandes baies rectangulaires par face, trois baies géminées puis six créneaux séparés des baies par un alignement de trous traversants, conjugue un rôle ostentatoire - la baie géminée reste un élément privilégié de l'architecture civile et religieuse - et défensif, avec l'installation, au-dessus du beffroi, d'un lieu de garde à ciel ouvert. La présence de cette plateforme de garde à ciel ouvert est confirmée en premier lieu par le crénelage, qui porte aujourd'hui une couverture, et, en deuxième lieu, par le système d'écoulement des eaux de pluie qu'il surmonte (fig. 105, 106).

Ce dispositif se retrouve sur le clocher de l'église de Saint-Gladie, située dans la vallée au sud de Sauveterre, à deux kilomètres environ (fig. 339-342), avec la conjugaison de jours en archères chanfreinés, comparables à ceux de la tour Monréal, et de baies géminées[60]. Cette comparaison permet de signaler la mise en place d'aménagements de surveillance qui mettent à profit les monuments élevés de Sauveterre et de ses environs. L'église Saint-André s'y prêtait particulièrement, en raison de son édification en bord de terrasse, qui permettait une surveillance et une communication visuelles sur les plaines basques et les chemins transpyrénéens.

L'insertion de l'église dans le système fortifié d'une ville ou d'un village est courante en Béarn, notamment dans les villages frontaliers, censés représenter et protéger la vicomté béarnaise. L'architecture des parties hautes de l'église est alors remaniée pour servir l'intérêt collectif, comme, par exemple, à Morlanne : le clocher occidental était protégé par une

60 DELOFFRE, BONNEFOUS 1996, p. 343. DUFAU 2002, p. 32-36.

bretèche, le sommet de la nef crénelé et l'abside percée de différentes meurtrières[61]. La position de l'église permet, en outre, de fermer la rue, l'autre extrémité étant close par le château, disposition topographique proche de celle de Sauveterre avant la construction du *bourguet*. L'exemple des églises Santiago et Santa María de Sanguesa, associées chacune à une porte de la ville et dont les clochers sont fortifiés, montre l'importance de l'adaptation de l'édifice religieux aux nécessités collectives.

3.2 La tour Monréal[62]

Bien que le statut de la tour Monréal ne soit pas totalement éclairci - maison privée à vocation marchande, liée au marché de la ville, maison commune ou donjon - il reste évident que sa fortification participe pleinement de la mise en défense de la ville.

En effet, la tour, édifiée sur la pente du gave offre deux façades monumentales, soient ses faces méridionale et orientale. La façade méridionale reste une façade d'agrément, avec une bonne exposition lumineuse liée à de grandes ouvertures, notamment la baie géminée du quatrième niveau. Située en bordure immédiate du gave et face à lui, elle n'est pas accessible de ce côté (fig. 227). En revanche, la façade orientale est ouverte vers les plaines situées à l'est de celles-ci (fig. 228). C'est également de ce côté qu'est située une des portes d'entrée, desservie par un chemin reliant le gave, la fontaine à mi-chemin, l'église et la ville. Cette façade a donc été fortifiée dès sa construction, avec la mise en œuvre d'un mur comptant trois niveaux de quatre jours en archères chacun, peu ouverts vers l'extérieur et impressionnants par leur nombre et leur aspect. Il est possible que cette façade ait joué le rôle de mur d'enceinte, dont la construction était rendue impossible ou difficile à cet endroit par le dévers de la terrasse. Par ailleurs, la tour est contemporaine de la tour de croisée du transept de

61 DUFAU 2002, p. 14-16.
62 Cf. catalogue 🗁 n° 23.

l'église Saint-André, fait signalé par l'emploi de la baie géminée. Leur édification prend en compte le besoin d'une défense adaptée au nouveau bourg Saint-André, dont le côté sud-est est exposé mais permet également, par sa topographie avantageuse et la présence de l'église, de surveiller les environs.

La présence de lits d'attente sur les chaînages d'angle occidentaux de la façade sud (fig. 159), qui aurait alors pu être prolongée vers l'ouest, peut également manifester la volonté d'édification d'une ligne continue d'une hauteur égale à celle de la tour Monréal. Il est difficile de savoir si cette construction, qui aurait été d'une ampleur impressionnante, a été entreprise ou non, puisque les seuls vestiges architecturaux subsistant sont ces lits d'attente.

L'existence de deux petites portes, dont l'une d'elle serait le « *pourtalet deu molin* », situées respectivement en haut et en bas de la tour, a pu également contribuer à clore l'espace exposé aux pieds de la tour[63]. D'après l'interprétation d'Étienne DOZE[64], cet endroit aurait d'ailleurs constitué le point faible par lequel la ville fut prise en 1523.

Cette fortification de l'architecture civile est avérée ponctuellement à deux autres endroits dans la ville, de manière beaucoup plus restreinte. La maison n° 259, à l'ouest de la tour Monréal, est percée de trois archères sur le premier niveau de sa façade sud, qui protège ainsi la porte de cette maison ouverte sur le gave pour l'accès à l'eau (fig. 223, 224)[65]. La maison n° 281, dans le bourg Pléguignou, a été percée dans le premier niveau de son mur oriental d'une canonnière entourée de deux archères rectangulaires, chanfreinées sur leur contour extérieur (fig. 185, 187, 189)[66].

Le tout témoigne de la participation de l'architecture civile à la politique de mise en défense de la ville soit à grande échelle, comme pour la tour Monréal, soit de manière plus

63 MINVIELLE 2003, p. 32.
64 DOZE 2004, p. 165-218.
65 Cf. catalogue 🗁 n° 22.
66 Cf. catalogue 🗁 n° 16.

restreinte, dans l'insertion de petits éléments fortifiés dans quelques maisons. Il convient de faire remarquer que le phénomène est courant : religieux ou non, les édifices les plus solides et offrant une capacité d'accueil large sont les premiers adaptés[67].

3.3 La protection de l'eau

Chaque fontaine de la ville a été associée à un monument public ; leur emplacement permet une répartition égalitaire et un approvisionnement en eau par bourg. En outre, la fontaine est reliée à des monuments publics grands consommateurs d'eau : l'hôpital, le château et la place de l'église. Elle pourvoit également aux besoins en eau de la population du *bourguet*, exceptés les frères, rendus autonomes par le creusement d'un puits.

Leur situation est naturellement exposée, à mi-pente de la terrasse, mais pour chaque fontaine est ménagée une possibilité de repli rapide et une protection par les bâtiments environnants, malgré leur exclusion à l'extérieur des remparts (pl. 1, 3). La fontaine du Sénéchal était protégée par la porte du pont et reste proche de la porte de Lester. La fontaine du château était naturellement protégée par celui-ci. La fontaine du Touron était défendue par la façade est de la tour Monréal et l'escalier était fermé en haut et en bas par une petite porte ; l'accès à l'eau est possible depuis la tour[68]. La dernière fontaine reste la plus exposée, malgré sa proximité à la porte du *Miqueu*. L'accomplissement de cette nécessité quotidienne, hors de l'enceinte urbaine, ne met donc pas à l'écart les personnes présentes à la fontaine en cas d'attaque ; la protection de l'accès à l'eau est comprise dans les préoccupations défensives collectives.

67 Exemple supplémentaire de la commanderie de Douzens (Aude), transformée en fort pour l'habitat temporaire et le refuge de la communauté villageoise ; MACÉ 1998, p. 149-160.

68 Les tours albarranes et les *corachas* (pans de l'enceinte partant vers la rivière ou la fontaine) prévoient cet accès à l'eau depuis les fortifications ; VIDAL CASTRO dans *Le château et la nature*, 2005, p. 37-74.

3.4 Une politique architecturale à échelle urbaine dès la fin du XIIe siècle

Le rôle des armées de Gaston Fébus prouve l'existence d'un devoir collectif, sous la forme d'une participation au service d'*ost* réglementé et quantifié[69]. Les Béarnais sont en effet soumis au droit d'*albergade*, l'hébergement des troupes vicomtales, et fournissent une partie du matériel de guerre, en fonction de leurs revenus : les personnes les plus riches et l'aristocratie fournissent chevaux et armement, la *veziau* participe en son nom et en fonction de ses moyens, de même que les « cinquantaines » - la ville participant pour chaque tranche de cinquante personnes à la fourniture de chevaux et d'armement.

Le devoir collectif a des conséquences sur la physionomie de la ville puisque, par ailleurs, les fors de Béarn règlent certains problèmes concernant la fortification d'une ville ou d'un village ; le For de Morlaàs en particulier octroie certains devoirs aux habitants des *borgs* en contrepartie d'un statut privilégié.

Le rôle communautaire des remparts transparaît très bien ici et, avec lui, la législation particulière qui lui est rattachée. La fonction de l'enceinte urbaine reste la même que celle des mottes castrales ou des *alcazaba* ou *hüsn* islamiques antérieures[70] : elle constitue le seul refuge pour les populations dispersées, vivant aux alentours immédiats de la ville, populations qui sont donc mises à contribution pour l'entretien d'une propriété de bien commun, les fortifications[71]. C'est ce qu'il faut retenir des règles du bailliage, avec obligation pour les vingt-quatre communautés autour de Sauveterre, notamment celles du Garenx et du Reveset (au nord et à l'ouest de Sauveterre), récalcitrantes, de participer à l'entretien et à la

69 RAYMOND 1972, p. 79-86.

70 *Guerre, fortification et habitat*…, 1985.

71 La mise en défense du village de Comigne (Aude), pour faire face aux attaques de pillards des Grandes Compagnies pendant l'année 1363, prévoit l'institution d'un capitaine et l'entretien du *castrum*, qu'il faut garnir de victuailles, d'artillerie, d'armes, réparer et munir de hourds ; l'autorisation est donnée aux villageois de s'y réfugier si besoin. LOPPE 2002, p. 107-126.

restauration des « forteresses, portes, barrières, murs, fossés et ponts de la ville », du *castet* ou *casteg*, termes qui désignent tant le château que la muraille de la ville, sous peine d'amende[72].

Cette législation est reliée par ailleurs au statut-même de la ville, une *reculhide*, terme béarnais désignant une zone de refuge collectif, assumée ici par le chef-lieu du bailliage. Sur l'injonction du vicomte béarnais, la ville peut à tout moment être mise en défense et servir à la protection de la frontière du territoire béarnais et ce dès le XIVe siècle, avec la mention des *reculhides* de Vielleségure, Pardies, Sauveterre, Lucq, Loubieng et Bugnein[73]. Une injonction datée de 1588, portant sur « *las reparations necessaris per las fortiffication et desfence de la ville de Sauveterre* », est adressée aux habitants de la ville de Sauveterre comme à ceux de son bailliage, « *qui son de sa reculhide* », pour qu'ils viennent « *travaillar à l'escarpement et renouvellement des fossats* », sous peine d'être déclarés et « *pris* » comme rebelles à l'autorité et condamnés à une amende[74]. Ces injonctions apparaissent en temps troublés et venaient certainement prévenir, durant tout le Moyen Âge, les attaques armées par le maintien en état constant des fortifications de toute nature.

L'entretien des fortifications par les habitants transparaît dans les techniques de construction, avec une architecture de l'enceinte englobant la ville qui reste très sommaire et largement endommagée par les destructions et restaurations successives. Les défenses sont complétées par des portes beaucoup plus soignées et des monuments civils qui s'adaptent à la situation de place-forte frontalière de la ville : l'église et la tour Monréal sont fortifiées, quelques maisons le sont également.

Le rempart est postérieur ou contemporain aux maisons édifiées entre la fin du XIIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Il est structurellement lié aux portes de la ville conservées en

72 MARTOCQ 2001, p. 30, 82-85.

73 TUCOO CHALA 1960, p. 155 ; E 302, f° 139-140. MARTOCQ 2001, p. 82-85. DUFAU 2002. Pau, Montaner, Lagor, Bellocq et Oloron en sont d'autres.

74 ADPA : C 681.

élévation, ce qui permet de dater la fortification de la ville de la fin du XIIIe siècle, sûrement associée à l'action édilitaire de Gaston Moncade (1229-1290). Celui-ci, soucieux d'obtenir son indépendance entre France et Angleterre, couvre le Béarn de ses premiers châteaux, enceintes et bastides pour asseoir le pouvoir de la vicomté. Ceci est matérialisé par une campagne de constructions militaire et civile dans laquelle a très bien pu s'intégrer la ville de Sauveterre. Le lotissement du bourg Saint-André est alors terminé à cette date. Les gardes, issus de la population de Sauveterre, assuraient apparemment la surveillance de la ville tant sur et dans les portes que par le chemin de ronde. Cette fonction, dévolue à certains *vesiis*, confirme l'existence d'un devoir collectif, peut-être complété par la vigilance personnelle de chaque habitant sur la portion de rempart mitoyen à sa maison. En l'absence de lien architectural conservé entre le chemin de ronde et l'habitat, il est difficile d'en savoir plus sur cette possibilité.

Cette fortification, par l'architecture et l'institution d'une surveillance humaine, s'inscrit dans une mouvance plus large de mise en défense urbaine. Les castelnaux de la Gascogne gersoise, entr'autres Monferran et Fonsorbes, sont des bourgs fortifiés dans la première moitié du XIIIe siècle[75]. Les villes du Nord de l'Espagne témoignent de préoccupations contemporaines : les murailles de Puente la Reina sont achevées en 1235 et sont closes par quatre portes[76] ; le *Barrio Nuevo* de Santo Domingo de la Calzada est protégé au XIIIe siècle par une muraille complétée d'un chemin de ronde[77]. Tiermas, sur la frontière navarraise, est un bourg castral dont les portes et la muraille sont édifiées dans la première moitié du XIIIe siècle[78].

75 CURSENTE 1980, p. 73-76.
76 PASSINI 1981, p. 11-17.
77 PASSINI 1981, p. 89-98.
78 LALIENA CORBERA dans *El camino a Santiago…*, 1994, p. 85-128.

La construction des portes, prérogative vicomtale, est destinée tant à sécuriser les entrées de ville qu'à représenter et fortifier la vicomté béarnaise, à l'égal du château. La reconstruction du château vicomtal dans la deuxième moitié du XIVe siècle constitue le seul effort de fortification relié directement au règne de Gaston Fébus. Cette réédification fébusienne – il ne reste aucun vestige des châteaux antérieurs – s'insère dans une politique de fortification globale de la vicomté, qui remodèle plus la carte militaire du Béarn que celle de Sauveterre.

4. Le château dans la ville

L'importance politique du château de Sauveterre a été soulignée bien avant l'intervention architecturale fébusienne, puisqu'elle a servi de résidence officielle à Gaston VII Moncade. L'érection d'une motte féodale sur le coude du belvédère prouve son implantation comme centre de commandement dès l'existence du bourg.

La totale reconstruction par Gaston Fébus intègre ce château dans une politique de fortification à l'échelle de ses états de Foix et de Béarn. Il semble que ce soit la seule modification du XIVe siècle portée aux fortifications antérieures de la ville.

4.1 La résidence fébusienne

Nulle trace archéologique ne subsiste de la résidence antérieure au remodèlement fébusien, contrairement à Bellocq, Orthez ou Morlanne, où les interventions fébusiennes se sont limitées à une amélioration défensive et résidentielle des bâtiments préexistants, par l'ajout d'étages, le remodèlement des courtines ou le percement d'archères cruciformes. Le

confort domestique de ces forteresses a, de même, été notablement amélioré et les éviers, cheminées et fenêtres à coussièges ont été ajoutés petit à petit aux constructions initiales.

Le château de Sauveterre demeure l'un des meilleurs exemples de l'action édilitaire de Gaston Fébus, puisqu'il apparaît que le château a été bâti dans sa totalité dans la deuxième moitié du XIVe siècle, sur le plan dit fébusien, fruit de la commande passée par Gaston Fébus à son maître d'œuvre, toujours inconnu[79]. Il est positionné sur l'emplacement originel du *castrum*, caractérisé par la motte féodale analysée plus haut.

Cette résidence a été bien étudiée dans le cadre d'une analyse architecturale comparative sur les forteresses fébusiennes, ce qui a permis la mise en évidence des caractéristiques formelles de ces châteaux, groupe dans lequel Sauveterre fait figure de prototype (fig. 27-54)[80]. On y trouve déjà en place :

- le plan d'ensemble : une courtine polygonale commandée par un donjon, autour de laquelle s'organisent les bâtiments
- la distribution des pièces, avec un niveau inférieur réservé aux pièces de service (cellier, écurie, dépôt d'armes ?), un niveau supérieur d'habitat et de réception (chambres, cuisine, grande salle)
- le confort domestique des pièces supérieures : lavabos, éviers, cheminées, grandes fenêtres à coussièges.

La forteresse fébusienne mêle des conceptions architecturales de défense militaire novatrices et le confort d'une résidence dédiée à l'accueil du vicomte et de sa cour. Les équipements domestiques acquièrent une importance nouvelle. Leur distribution (par exemple, une cheminée pour chaque pièce à vivre) rend bien compte de la qualité d'accueil du château fébusien, capable d'assurer à tout moment dans les places-fortes importantes du pays la réception du vicomte, de sa famille, de sa garde, de ses conseillers et invités, à l'image des

79 ARAGUAS 1986, p. 5-30.
80 GALÈS 2000. GALÈS 2003, p. 147-160. GALÈS dans *Résidences aristocratiques…*, 2006, p. 151-164.

réceptions fébusiennes décrites par Froissart[81]. Ces villes de résidence vicomtale sont disséminées sur tout le territoire béarnais, à Morlaàs, Orthez, Sauveterre et Pau.

La vie de palais prend certainement une part importante dans l'influence politique de ces villes, qui sont autant de relais de l'autorité vicomtale implantés dans les villes principales et qui dynamisent leur démographie et leur vie économique (économie de la construction, frais de réception). La réception de Charles le Mauvais par Gaston Fébus à Sauveterre, signalée en décembre 1361[82], en est un exemple. En outre, le déplacement de la cour dans toute la vicomté et ce fort impact économique assuraient l'autorité et la représentativité du prince sur ses vassaux et son territoire.

4.2 La forteresse béarnaise

La mise en œuvre de forteresses nouvelles (courtine polygonale quasi-circulaire plus facile à défendre, donjon commandant l'accès principal, archères sur le premier niveau d'élévation) ou le renforcement des forteresses plus anciennes (percement d'archères et surhaussement des structures existantes) ont été effectués à l'échelle béarnaise[83], d'une part sur les lieux de résidence vicomtale, d'autre part sur toutes les positions frontalières du Béarn : Morlanne, Montaner, Bellocq mais surtout Sauveterre.

L'érection de la forteresse fébusienne vient en effet remodeler totalement le sommet de la motte castrale. Avant les travaux de 1348, le château est entouré d'une simple palissade ; un contrat est passé à cette date avec un tailleur de pierre pour la construction d'une courtine qui forme le mur périphérique du château actuel[84]. Après ces travaux, le château peut

81 FROISSART 2001, p. 102.

82 L'acte est rédigé à Sauveterre ; TUCOO CHALA 1960, n° 195, p. 390.

83 Certaines forteresses du comté de Foix sont également rénovées, à l'instar des châteaux de Foix ou de Mazères ; ce comté reste néanmoins assujeti à l'hommage au royaume de France.

84 ADPA : III E 806, f° 54 v°. TUCOO CHALA 1960, p. 58, 150.

constituer le cœur de la place-forte de Sauveterre bâti sur les caractéristiques fébusiennes indiquées ci-dessus.

L'édification de ce type de châteaux, à l'échelle du Béarn et du comté de Foix, résulte assurément de la volonté de Gaston Fébus d'afficher son indépendance vis-à-vis des royaumes de France et d'Angleterre, par le biais d'une campagne de renforcement des défenses de ses frontières[85].

Cette politique est illustrée par l'implantation de demeures fortifiées qui, par leurs attributs architecturaux, doivent représenter la puissance militaire du prince. Elles sont les garantes de l'indépendance du Béarn vis-à-vis de la présence anglaise sur ses côtés ouest, nord et est, souverain anglais auquel il est normalement tenu de rendre hommage. Outre leur fonction représentative, ces forteresses doivent assurer l'hébergement potentiel d'une troupe et être capables de repousser un assaut armé. Les mises en alerte des villes et villages du Béarn, notamment à l'approche des armées anglaises, sont régulières et expliquent la nécessité d'un entretien suivi des fortifications[86]. Ces places-fortes rentrent alors totalement dans le programme de la constitution d'un état pyrénéen projetée par Gaston Fébus qui, par sa politique agressive, réussit à joindre à ses territoires (vicomtés de Béarn, Marsan, Gabardan, comté de Foix) la vicomté de Bigorre dès 1379 et à régner ainsi sur une grande partie du piémont pyrénéen[87].

Les châteaux doivent donc être prêts à parer toute attaque, ce qui signifie un entretien constant, visé par les commissaires spéciaux du vicomte, dont Arnaud Guilhem de Morlanne,

85 TUCOO CHALA 1960, p. 93-112, p. 148-154.

86 TUCOO CHALA 1960, p. 423 ; ADPA : E 1919, f° 5. Ordre d'assurer le guet jour et nuit ; TUCOO CHALA 1960, p. 423 ; ADPA : E 1593, f° 55. « Si fist le conte son mandement de chevaliers et escuiers, et puis les envoya par toutes ses garnisons, et mist son frere, messire Ernault Guillaume, en la ville de Morlens a tout deux cens lances, et son autre frere, messire Pierre de Berne, a tout CC lances en la ville de Pau, messire Pierre de Cabestain, en la cité de Lescalle a tout CC lances, messire Monnaut de Nouvalles en la ville de Hertiel a tout cent lances, messire Fouchaut d'Orcery en la ville de Sauveterre a tout cent lances ; et moy, messire Espaeng de Lion, fus envoiez au Mont de Morsen a tout CC lances. Et n'ot chastel en toute Berne qui ne feust bien pourveuz et de bonnes gens d'armes (…) » ; FROISSART 2001, p. 60.

87 TUCOO CHALA 1960, p. 301-315.

frère bâtard de Gaston Fébus[88], lesquels nomment des responsables locaux (deux à six par communauté), garants sur leurs corps et leurs biens des travaux d'entretien. Au tout début du XVIIe siècle, un des jurats, Pierre Bégué, est délégué à la surveillance des travaux du château par procuration de la chambre des Comptes du Béarn[89]. Il est fort probable que l'une des tâches des jurats de la communauté ait été le contrôle strict de l'entretien de la totalité des fortifications de la ville, château, enceinte et portes. Les châteaux sont en cela pleinement intégrés au concept de *reculhide* étudiés plus haut. Il convient de souligner la place privilégiée qu'occupe le château de Sauveterre, bâti de neuf, sur la frontière nord-ouest du Béarn.

4.3 Une place-forte complète : portes, murailles et château

Le plus étonnant de la mise en défense de Sauveterre sous Gaston Fébus, c'est qu'il ne semble pas y avoir eu de modification importante des fortifications, hormis la transformation complète du château dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Rappelons que les rénovations des portes et monuments béarnais sont en effet marquées par l'utilisation ponctuelle de la brique, le percement d'archères cruciformes et l'établissement d'un niveau supérieur sur le niveau préexistant, innovations caractéristiques de l'action fébusienne. Ces techniques architecturales ne sont pas employées sur les portes de Sauveterre, qui conservent leurs attributs dépassés.

Les remaniements évidents des remparts (coups de sabre, mélange d'appareil, inclusions de galets et de brique) ne peuvent pas être rattachés précisément à l'action fébusienne de renforcement des défenses frontalières. Il semble donc que les fortifications antérieures de la ville aient été de qualité suffisante pour être laissées telles quelles avec, comme il est inscrit dans les Fors, le rafraîchissement obligatoire des murailles qui ne seraient

88 TUCOO CHALA 1960, p. 150.
89 ADPA : B 593, f° 1-10.

pas en état d'assurer la protection de la ville. Il a été vu que ces réparations restent à la charge des habitants de la communauté et n'incombent plus au vicomte, qui organise la pression nécessaire au respect des obligations des membres de la communauté. C'est sûrement pour cette raison qu'il convient de souligner que la fortification de la tour Monréal et de l'église, toutes deux à hauteur de donjon, n'est pas le fruit d'un pouvoir concurrent mais constitue une opération complémentaire, qui n'a pu être effectuée sans accord vicomtal, et rentre dans le cadre d'une préoccupation collective. Le vicomte assume la responsabilité et les frais de l'érection du nouveau château.

La reconstruction intégrale du château par le vicomte souligne l'importance accordée à cette résidence vicomtale, trop ancienne pour être en partie remployée dans la nouvelle forteresse, comme cela a pu être le cas de la tour Moncade à Orthez. Un château-prototype est levé au même endroit que le précédent et il commande une zone de refuge à l'échelle de la ville, fruit des campagnes antérieures de mise en défense : le château, protecteur de la ville, est mis à l'abri par les défenses des bourgs Pléguignou, *Maiou* et Saint-André[90]. Il en constitue cependant le dernier bastion, le plus visible, et c'est certainement la richesse de son architecture princière qui, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, assure la représentation de la toute-puissance de la ville et de la vicomté de Béarn.

90 Cette défense réciproque est soulignée dans la morphologie des villages béarnais ; BARRAQUÉ 2001, p. 7-22.

5. Le déclin des fortifications

L'absence de documentation écrite et de vestiges architecturaux caractéristiques du XVe et du XVIe siècle empêche toute hypothèse de restitution portant sur les fortifications de la ville à ces dates. Il semble probable qu'il y ait simplement eu des réparations sur les murailles et les portes antérieures, avec pour seul complément la construction de l'enceinte claustrale des Carmes et, en parallèle, l'apparition d'archères rectangulaires chanfreinées sur l'enceinte du couvent et sur deux maisons du bourg Pléguignou[91]. Notons enfin l'intégration de canonnières (implantées au plus tôt sous Gaston Fébus), avec deux témoignages conservés, l'un encastré sur une maison du même bourg Pléguignou et l'autre sur le rempart sud de la ville[92].

Aucun élément architectural ou textuel ne nous éclaire sur une possible préparation aux assauts de 1523, liés à la campagne impériale ou à ceux de 1569, durant les guerres de Religion, dans un contexte troublé. Il est attesté que les directives de mise en défense appliquées antérieurement restent d'actualité : maintien de la *reculhide* et entretien régulier des portes, des murailles et des fossés par les habitants de la ville et du bailliage, bénéficiaires de la zone de refuge[93].

L'épisode du fort de Tolose[94] illustre une fortification bien tardive - 1580 - d'une maison, alors dite « fort », construite pour constituer un refuge collectif en cas de repli. Deux

91 Cf. catalogue 🗁 n° 6, 14, 16.

92 Cf. catalogue 🗁 n° 16.

93 ADPA : C 681.

94 MINVIELLE 2003, p. 36-38. « Les travaux commencent en avril 1580. Pour la charpente, on emploie des pièces de bois provenant de Lauhire. Dans des comptes de cette époque, il est question des ordres donnés à un garde pour *faire faire collation à des bouviers d'Abitenh qui avaient porté la fuste de Lauhire au fort de Tolose.* Dans les mêmes comptes sont recensés des articles relatifs au paiement des matériaux divers fournis pour la construction du fort : chaux, sable, pierre, bois, ferrures. On fabriqua *deux cents clous spéciaux pour faire les portes*. Les frais de main d'œuvre s'élevèrent à une somme totale de 1014 livres 6 sols 8 ardits : soit 542 livres, 4 sols, 4 ardits pour les tailleurs de pierre et maçons, et 472 livres 2 sols 4 ardits pour les charpentiers, menuisiers et serruriers. (…) 1° une somme de 15 francs fut versée en acompte sur le prix convenu entre, d'une part, les maîtres ou entrepreneurs de l'ouvrage - parmi lesquels Jean Chicoy - et d'autre part la ville, le bailliage et la

maisons ont pu porter cette appellation : celle qui est actuellement dite fort de Tolose[95], mais peut-être également la tour Monréal, à laquelle le nom de fort semble bien plus adapté. Les vestiges médiévaux de ces deux maisons ne laissent en tous cas aucun doute : il s'agit de la restauration d'un édifice médiéval, probablement remis en état après les deux attaques successives. Les écrits de MINVIELLE confirment à cet égard la délégation d'un des jurats de la ville à la surveillance des fortifications de la ville.

Le château est dans un état de délabrement très avancé au début du XVIIe siècle, comme l'atteste un devis de 1615[96]. Cet état peut être la conséquence des deux attaques que subit la ville en 1523 et en 1569 ou à l'abandon progressif de la forteresse, résultat du désintérêt des vicomtes de Béarn pour cette résidence qui est éloignée de la nouvelle capitale, Pau, et n'est plus frontalière. Il est certain que la partie méridionale du bâtiment a, en outre, souffert de l'instabilité de la terrasse. La résidence vicomtale, en 1615, a perdu ses planchers, sa toiture, la partie sud de sa muraille. Les fenêtres sont ouvertes, les cheminées en mauvais état et les travaux d'entretien parviennent difficilement à enrayer l'inexorable dégradation. Une petite garnison et un capitaine surveillent les travaux et la prison de la ville[97].

La ville a véritablement perdu, à cette époque, tous ses attributs représentatifs, pour devenir un bourg agricole privé de résidence vicomtale et de fortifications solides, exclu des grandes voies de communication commerciales.

La conséquence première de l'exposition frontalière de Sauveterre reste la mise en défense avancée de la ville, avec le développement d'une architecture civile particulière entre

---

béguerie ; 2° le contrôleur des travaux était Gaston de Casamajor, jurat, qui avait été désigné, en cette qualité, *tant par le bailliage que par la ville*. »

95 Cf. catalogue 🗁 n° 21.

96 ADPA : B 593, f° 1-10. DUFAU 2008, p. 53-66.

97 *Id.*

le XIIe et le XIVe siècle : tous les monuments publics sont fortifiés et une enceinte de pierre de taille clôt le contour extérieur de la ville. Le château vicomtal couronne le tout et représente visuellement la puissance béarnaise. Si le XIIIe siècle voit l'élaboration d'un programme de fortification à l'échelle de la ville, peut-être sous l'action de Gaston VII Moncade, Gaston Fébus, sous son règne, ne renforça que le château, pour en faire le prototype d'une architecture militaire résidentielle adoptée dans tous ses territoires. Le système de *reculhide* permet de faire participer chaque *vesii* à la mise en défense collective, préoccupation urbaine de bien commun.

Il a été vu dans cette fortification urbaine que l'habitat privé adopte également des programmes simples de mise en défense, qui influent notablement sur l'aspect et le rôle des façades des maisons placées sur l'extérieur de la ville. Habiter en ville est non seulement un gage de protection mais encore une responsabilité qui contraint la construction de tout logis. Il reste à analyser les capacités techniques et domestiques de cette architecture civile afin de définir le statut de son occupation.

QUATRIÈME PARTIE : **LA DEMEURE URBAINE**
UN MODE DE HIÉRARCHISATION DE LA PROPRIÉTÉ

L'intérêt de l'étude d'archéologie urbaine à Sauveterre naît du bon état de conservation de différentes unités d'habitat dans la ville. En effet, pas moins de vingt maisons, en incluant la tour Monréal, sont conservées en élévation dans le centre historique de la ville et arborent en grande majorité quasiment tous leurs attributs médiévaux. S'y ajoutent deux moulins, fortement remaniés et implantés hors-les-murs.

Il a été vu précédemment que cet habitat participe activement de la mise en défense de la ville, préoccupation et devoir de l'ensemble de la population gérés par la vicomté, ce qui se matérialise par l'intégration de la propriété privée dans l'enceinte collective et l'adoption de quelques mesures défensives simples imprégnant l'architecture des façades. L'étude de la partie privée de l'habitat autorise, d'une part, une réflexion sur la répartition de l'habitat dans la ville et, d'autre part, l'utilisation de la parcelle comme propriété personnelle. Elle confirme en outre l'existence d'un module standard de maison adapté dans la ville et ses environs proches. Ce module est sensiblement modifié en fonction du statut de la propriété, résidentielle et/ou productive, statut signalé de manière ostentatoire par l'architecture choisie et éclairant largement l'étude de la société sauveterrienne en l'absence de sources historiques.

L'analyse suit donc l'évolution de l'habitat en fonction de ses attributs architecturaux avec en premier lieu la définition de la parcelle et d'une typologie de la maison urbaine, en deuxième lieu son assimilation aux activités commerciales et en troisième lieu la représentation de « l'élite urbaine » sauveterrienne par l'individualisation visuelle et domestique d'une unité commune.

1. La maison de ville commune

La maison apparaît au Moyen Âge comme le bâtiment servant de logis, terme qui s'étend par métonymie aux affaires domestiques et à la communauté familiale que la maison regroupe sous son toit. L'*ostau* va prendre ces deux significations et désigner également l'unité agraire et fiscale qu'il commande[1]. Il est intégré à la parcelle, l'unité de propriété au sens juridique qui désigne le sol délimité par cette affectation[2].

1.1 L'appropriation de la parcelle

Les modalités du parcellaire comme élément fondateur du tissu urbain ont été étudiées préalablement, en parallèle avec l'évolution de ses caractéristiques principales, afin de définir la place impartie à la propriété privée dans l'espace public. La composition de la parcelle, distribution des accès et répartition entre bâti et non-bâti, reste à analyser afin d'éclaircir les particularités de l'occupation privée.

1.1.1 L'accès à la propriété

La parcelle est généralement définie dans ses caractéristiques physiques et formelles lors de la répartition de la propriété dévolue à chaque occupant - le *vesii* dans notre cas -, le plus souvent à l'occasion de la fondation du foyer de peuplement concerné, sauveté, castelnau ou bastide. Elle est composée d'un terrain à bâtir dont les dimensions sont égales pour tous, principe d'équité rapidement mis à mal par la proximité des bâtiments publics, un emplacement privilégié et recherché, et les moyens personnels de mise en valeur de la

[1] CURSENTE 1998, p. 20.
[2] GAUTHIEZ 2003, p. 123-126.

parcelle octroyée, une architecture remarquable ou l'agrandissement des parcelles par achat des parcelles contiguës. Les études menées sur les formes et dimensions des parcelles médiévales restituées coïncident avec les indications quelquefois fournies par les chartes de fondation ou coutumes[3] : le lotissement primitif est par nature équitable et régulier, réparti entre l'enceinte et la rue, la rue en commandant l'accès. Il est assorti d'un terrain à défricher qui va fournir les ressources nécessaires à la subsistance du nouvel occupant, à l'extérieur de l'enceinte du bourg fondé[4]. Les données, tels le périmètre, les dimensions et la nature des terrains octroyés, manquent à Sauveterre pour l'analyse de ce terroir mis en valeur par l'action de la population de Sauveterre.

Cette égalité dans l'accession à la propriété est souvent accompagnée d'une franchise des biens et des personnes, soulignée dans les fors de Béarn comme dans les *fueros* espagnols. À la création de la sauveté, le propriétaire, serf attiré par la création d'un habitat sécurisé et l'obtention d'un terrain, est affranchi lorsqu'il reçoit sa parcelle ; les nouveaux propriétaires sont à cette occasion assujettis au paiement d'un cens, annuité relative aux dimensions de la propriété due au seigneur du lieu. La propriété est ensuite libre d'être vendue ou rachetée. Cette liberté trouve son expression dans le cadre de prérogatives seigneuriales bien définies par les coutumes, droits banaux et corvées.

1.1.2 La polarisation de la parcelle

La parcelle est définie par sa contiguïté à la rue sur un des petits côtés du rectangle qu'elle forme habituellement. La rue constitue la seule possibilité d'entrée dans la parcelle, quand la limite postérieure de celle-ci est occupée soit par la fortification, l'enceinte

[3] CURSENTE 1998, p. 102.
[4] CURSENTE 1998, p. 108-109.

collective, soit par le rebord de la terrasse au-dessus du gave. C'est donc la rue qui commande l'organisation intérieure de l'espace privé qui peut se faire de deux manières.

En effet, dans le censier de 1385[5], deux types de maisons coexistent. D'une part, *l'ostau* désigne le foyer fiscal et l'habitation principale. D'autre part, la *borde* désigne une petite maison secondaire, cabane ou grange. Cette distinction souligne une différenciation dans la nature du bâti, qui recoupe peut-être une répartition hiérarchisée du bâti dans la parcelle ; il est alors possible qu'une parcelle héberge un logis et une grange.

Par ailleurs, le bâti peut être aménagé en front de rue, car cette position offre un contact avantageux avec l'espace public : représentativité sociale, facilité d'accès et visibilité commerciale principalement. Le bâti peut également être relégué en fond de parcelle, gage de tranquillité et gain dans la construction ; l'enceinte fournit en effet un mur porteur déjà construit, ce qui permet une économie de temps et de matériaux dans l'édification de la maison. En outre, l'exposition à la lumière est dans ce cas maximale car un espace est dégagé entre la rue et la façade principale de la maison. La présence d'une grange ou d'un appentis, ménageant une protection pour du matériel ou des animaux, est probable mais n'est attestée dans aucune parcelle par des vestiges architecturaux, sûrement à cause de la fragilité des structures de ces abris secondaires (bois, torchis, mortier de terre).

La place dévolue au bâti laisse libre dans la parcelle un espace non bâti, occupé par des cours et des jardins privatifs. Ceux-ci ont pu être employés à la culture d'un potager ou d'un jardin, à la tenue d'un petit élevage, au creusement de fosses, fosses d'aisance ou fosses-dépotoirs, destinées à l'usage quotidien ; qu'elles soient maçonnées ou non, elles sont indécelables en l'absence de sondages archéologiques[6]. Dans le dénombrement de 1676[7], il est difficile de faire la différence entre les différentes combinaisons : la maison peut en effet être couplée à du bâti supplémentaire, dit appentis ou grange. Son espace non-bâti est ensuite

[5] ADPA : E 306, cf. annexe n° 1.
[6] CATALO dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 229-238.
[7] ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

tour à tour appelé jardin, parc, basse-cour, cour, place, hautin (petite levée de terre cultivable), *casalot* (petit jardin). Cette énumération rend compte d'une évidente polyvalence de l'espace libre de la parcelle, tant dans sa nature que sa fonction, laissées à l'appréciation de chacun. L'existence de puits privatifs est attestée dans la cour de trois parcelles (pl. 1)[8] et signale un accès à l'eau privilégié, car direct, si l'on considère l'utilisation des fontaines publiques comme le lot commun des habitants. L'habitat qui y est aujourd'hui associé ne révèle pas un statut particulier pour cette occupation. Il est difficile de mesurer dans quelle part le forage d'un puits privé était un privilège ou s'il a pu, quand les ressources phréatiques l'autorisaient, être systématique et autorisé à tous.

Dans le cas où seul le bâti de fond de parcelle est conservé, il reste difficile de connaître la configuration originale de l'espace médiéval quand la parcelle adopte aujourd'hui une répartition bâti-jardin-bâti, avec un bâti de front de rue qui ne présente aucune caractéristique médiévale visible. Rien ne permet de déterminer si deux bâtis coexistaient dans la même parcelle, un corps d'habitation, le logis construit en front de rue, et un corps de dépendances, grange ou hangar relégués à l'arrière du logis, séparés par une cour intermédiaire, ou si l'entrée primitive, aujourd'hui disparue, était simplement matérialisée par un portail de clôture monumental donnant sur la cour, puis le logis, comme cela est le cas à Sauveterre à partir du XVIIe siècle[9]. Une porte médiévale de front de rue, en arc brisé, est conservée, intégrée aujourd'hui au mur de clôture de la parcelle (fig. 343) ; il reste difficile de savoir si elle était associée à un logis ou simplement au mur de clôture de la parcelle (par comparaison, fig. 344, 345)[10]. Cours et jardins peuvent alors être situés devant ou derrière le logis ou venir s'intercaler entre le logis et ses dépendances. Au contraire de certaines bastides

[8] N° 296 (catalogue 🗁 n° 14), 1082 et 96 ; il y a peut-être eu une source reliée à la maison n° 259 (catalogue 🗁 n° 22).
[9] Extrémité sud du mur oriental de la parcelle n° 303.
[10] Mur occidental de la parcelle n° 293.

armagnacaises[11], les îlots ne semblent pas avoir été recoupés par de petites rues secondaires desservant les parcelles depuis le cœur d'îlot.

En outre, il est possible d'observer deux types de relation entre les modules d'habitat. L'un et/ou l'autre des murs gouttereaux peuvent être communs à deux maisons, alors mitoyennes, ou bien un androne, perpendiculaire à la rue, est intercalé entre deux murs gouttereaux successifs ; un espace réduit, impropre à la circulation (0.30 m de largeur moyenne à Sauveterre pour 21 androne ou entremis) est laissé libre de construction sur la totalité de la longueur de la maison, évitant ainsi les problèmes d'entretien ou de propriété engendrés par la mitoyenneté et permettant l'écoulement vers la rue des eaux de pluie ou des eaux usées. Les eaux de pluie effectuent, en outre, le nettoyage naturel de l'androne. Il convient de nuancer cette possibilité pour la période médiévale à Sauveterre ; les entremis conservés séparent des habitations de front de rue aux caractéristiques architecturales modernes[12]. L'occupation du front de parcelle est certainement postérieure à celle du fond de parcelle, peut-être à relier à la destruction de la ville au XVIe siècle : les habitants réaménagèrent la partie de leur parcelle qui était disponible en abri temporaire ou définitif, resté en place jusqu'à nos jours. Le logis d'hier est devenu la grange ou l'entrepôt d'aujourd'hui.

L'analyse des corps d'habitation aujourd'hui conservés permet la définition d'un type commun à la quasi-totalité des parcelles, témoignant d'une homogénéité certaine lors de leur établissement.

[11] GARRIC, NÈGRE, PRAT 1992, exemple de Montréal-du-Gers, p. 21, 31.
[12] Les maçonneries, quand elles sont apparentes, sont de galets roulés liés au mortier ; certains chaînages sont en blocs de calcaire de Bidache de petit appareil. Les fenestrons sont en grès, de forme rectangulaire ou carrée, chanfreinés ou non sur les bords, parfois géminés par un meneau central lisse ; ils n'excèdent pas 0.50 m de côté (1 m de longueur pour les géminés).

1.2 Le type d'habitat

1.2.1 Le plan rectangulaire

Le plan allongé rectangulaire caractérise la totalité des bâtiments étudiés, dont la section reprend la forme des parcelles, en lanières rectangulaires, et une orientation fixée par le tracé premier de la rue, qui lui-même a suivi le tracé du gave. Cette orientation n'est donc pas *a priori* le fruit d'une implantation déterminée par le climat (ensoleillement potentiel, sens des vents dominants et des pluies) mais par la configuration de la circulation publique contournant le relief. Cette topographie est tout de même avantageuse et l'implantation de la maison réfléchie : les façades occidentales et septentrionales des habitations, souffrant en Béarn des pluies et vents venant d'ouest et du nord, sont ici reléguées à un mur de fortification peu ouvert sur l'extérieur et donc protégé de ces attaques. Les façades sur rue sont partiellement protégées par les maisons qui leur font face. La construction sur la terrasse de la ville devait constituer un privilège, une hauteur naturellement défendue, favorisée par l'exposition au soleil et la vue dégagée.

Cette configuration de la rue principale explique également l'exception de plan des maisons n° 86[13] et 281[14]. La première de ces deux maisons est située dans la partie extérieure du coude formé par la rue, au nord-ouest de la ville, et la forme trapézoïdale du plan de la maison reprend celui d'une parcelle qui est rayonnante. La deuxième de ces maisons est ouverte sur une place ; le plan carré adopté permet une ouverture maximale de la façade principale avec un rez-de-chaussée de plain-pied à la rue ; cette ouverture compense la mauvaise exposition de la façade latérale sur rue, désavantagée par son emplacement sur un dévers très prononcé, empêchant toute ouverture de passage, et ombragée par le château.

[13] Cf. catalogue 🗁 n° 18.
[14] Cf. catalogue 🗁 n° 16.

1.2.2 Des maisons à étages

◆ Les maçonneries

Les maçonneries employées ne diffèrent pas de celles des monuments publics. Le calcaire de Bidache est utilisé pour la constitution des parements intérieurs et extérieurs. Le grand appareil (la hauteur du bloc est supérieure à 0.60 m) est utilisé pour les chaînages d'angle ; petit et moyen appareils servent à la construction de la partie pleine des murs. Les assises sont régulières et généralement nivelées. L'épaisseur des joints est inférieure à 0.02 m. Le remplissage est composé de galets roulés, liés par du mortier abondant gris, vraisemblablement obtenu à partir du sable du gave, de couleur noire.

L'épaisseur des murs est comprise à la base entre 1 m et 1.10 m ; dans les niveaux supérieurs, les murs s'amincissent jusqu'à 0.90 m[15]. Une maison présente un de ses murs gouttereaux construit en léger décrochement (fig. 175)[16]. Cette maison présentant une longueur importante (17 m), il est possible que cette solution autorise une plus grande stabilité.

Aucun enduit n'est conservé. Seuls le château et le couvent carme présentent quelques fragments d'enduit peint à décor de faux appareil, qui caractérise peut-être leur décor intérieur dans la deuxième moitié du XIVe siècle. En l'absence d'autres éléments, il est difficile de restituer un mode de protection et de décor des parements intérieurs comme extérieurs des unités d'habitat.

◆ Les niveaux

Les maisons se caractérisent par une élévation à plusieurs niveaux, deux constituant le minimum et la moyenne de ces élévations. Aucune cave médiévale n'est répertoriée à

[15] Toutes les valeurs n'ont pu être mesurées.
[16] Cf. maison n° 799-800-801, catalogue 🗁 n° 24, et maison n° 779, catalogue 🗁 n° 15.

Sauveterre ; cette absence est due à la composition du substrat, marno-rocheux, hétérogène et instable. Les niveaux de fondation connus par sondage archéologique sont peu profonds, soit 0.50 à 0.60 m en moyenne en-dessous du niveau de sol ; les infrastructures sondées mêlent moellons de calcaire et galets roulés, avec trois assises couronnant les fondations qui servent d'assises de réglage et de nivellement[17].

Les encastrements de solive indiquent une séparation des niveaux qui se faisait par un niveau de plancher reposant sur des corbeaux en quart-de-rond (fig. 175) ou sur une corniche en quart-de-rond (fig. 248), dont la partie supérieure est alignée avec l'allège de l'encastrement. Les trous de solive se retrouvent sur les parements extérieurs de certains de ces édifices, notamment sur les façades servant de rempart ; il est possible qu'ils signalent, comme sur la tour Monréal, des niveaux de circulation extérieure, quand partout ailleurs ils servirent de trous de boulin.

Les équipements de circulation entre ces différents niveaux d'élévation ne sont pas conservés. Les portes d'entrée sont de plain-pied avec le sol de circulation et sont situées sur la façade la plus proche de la rue, façade antérieure sur jardin ou façade latérale ouvrant sur une rue ou un chemin. Hormis ces portes, les rez-de-chaussée sont peu ouverts sur l'extérieur, éclairés par de simples jours en meurtrière ; le mur le plus proche du rempart, ou utilisé comme tel, est dépourvu de fenêtres sur son premier niveau.

Les niveaux supérieurs sont actuellement accessibles par des échelles de meunier intérieures, logées contre un mur gouttereau de la maison et desservies par ce qui constituait l'entrée principale de la maison (fig. 346)[18]. Il est possible que cette disposition reprenne le schéma médiéval de distribution des espaces, sans confirmation aujourd'hui ; les études d'architecture domestique aragonaise confirment cette configuration simple, notamment à

[17] SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995, p. 15. Le même type de fondations (profondeur, matériaux et technique) est employé sur l'église Saint-André ; fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993, p. 13.
[18] N° 298, murs est et nord, catalogue 🗁 n° 15.

Jaca (fig. 347)[19]. Sur ces niveaux supérieurs, les ouvertures, portes et fenêtres, sont ménagées principalement sur les murs pignons de la maison.

◆ Les portes

Les portes d'entrée présentent toutes la forme d'un arc brisé chanfreiné ; l'arcade est encadrée à l'intérieur par une arrière-voussure brisée[20]. Cinq de ces portes conservent le trou-barrier qui permettait l'ouverture et la fermeture du passage par un madrier de bois, logé dans la maçonnerie et placé en travers de la porte[21]. Les logements du madrier observent des proportions similaires, soit une profondeur égale au double de la largeur de la porte et 0.10 à 0.13 m de côté. Il n'a pas été possible de les retrouver partout, certainement à cause des bouchages ou des remaniements ayant obstrué ces espaces ou détruit les portes.

Une porte monumentale peu ouvragée ménage en général un accès direct à l'édifice par le rez-de-chaussée ; son implantation nous permet, en outre, de dégager une façade privilégiée, en contact direct ou indirect avec la rue et qui, par ses dimensions, accueillerait des hommes plutôt que des marchandises. Il est alors possible que le chanfrein marque cette distinction.

Deux portes d'entrée en arc brisé non chanfreiné sont encore en place[22]. Il est plausible, en raison de leurs dimensions[23], qu'elles aient constitué une entrée de service de marchandises. Tous les autres cas se situent dans les niveaux supérieurs des élévations, en façade antérieure ou postérieure. Ces portes présentent des dimensions restreintes par rapport

[19] Étude de la maison n° 15, rue du Coso, Jaca ; PASSINI 1990, fig. 40 p. 260. NAVAL MAS 1988, p. 138.
[20] N° 298 (mur est, catalogue 🗁 n° 15), n° 86 (mur sud ?, catalogue 🗁 n° 18), n° 1175 (mur est, catalogue 🗁 n° 1512), n° 779 (mur nord, catalogue 🗁 n° 15), n° 296 (mur est, restitution, catalogue 🗁 n° 14). Ces portes sont dans la plupart des cas associées à des sols de bitume qui ne permettent pas d'étudier l'allège de la porte et qui sont venus recouvrir le niveau de sol médiéval.
[21] Un est même conservé *in situ*. N° 779, catalogue 🗁 n° 15.
[22] Une ouvrant à l'ouest sur la rue principale juste après la porte de Lester, l'autre perçant la façade est du n° 1175, à l'est de la rue principale dans cette même zone ; catalogue 🗁 n° 12.
[23] Autour de 1.85 x 2.50 m.

au premier exemple étudié et sont strictement conçues pour le passage d'un homme[24]. Elles sont liées à des niveaux de circulation extérieure, qui sont, dans la plupart des cas, matérialisés par des alignements de trous de boulin établis juste sous l'allège de la porte, nécessaires au soutien de hourds ou de balcons, structures de bois extérieures.

Dans deux cas, la porte, pourtant implantée dans les niveaux supérieurs, n'est pas associée à ces trous de circulation[25]. La forme en arc brisé de toutes ces portes les rattachent au XIIIe siècle, datation large résultant de l'absence de caractéristiques stylistiques supplémentaires ; son utilisation est largement répandue dans la région (fig. 345, 346).

Un dernier type de porte ménage des ouvertures secondaires pour ces maisons, ce qui est indiqué en premier lieu par un aspect plus sommaire et en second lieu par leur emplacement, en majorité sur la façade postérieure (fig. 152, 168, 180, 215). La porte est constituée, à l'extérieur, d'une allège monolithe sur laquelle reposent les deux piédroits, qui soutiennent chacun une imposte taillée en quart-de-rond, soutien du linteau droit ; cette typologie, rattachée à la première moitié du XIIIe siècle dans l'architecture castrale française[26], pourrait avoir été adoptée en Béarn à la même époque ou peu après. Elle est de dimensions moindres par rapport au premier type de porte étudié, sa largeur autorisant à peine le passage d'un homme. Ces ouvertures ne sont utilisées qu'à partir des deuxièmes niveaux d'élévation des façades postérieures des maisons, c'est-à-dire du côté tourné vers les remparts et dans les niveaux supérieurs. Ils sont systématiquement associés aux rangées de trous de boulin qui signalent la présence d'une structure de bois édifiée au-dessus des fossés[27].

[24] Elles percent les murs est et ouest du deuxième niveau du n° 779 (catalogue 🗁 n° 15), le mur sud (deuxième niveau) et le mur nord (troisième niveau) et sud (deuxième niveau) du n° 86 (catalogue 🗁 n° 18), le troisième niveau des murs sud et nord du n° 104b (catalogue 🗁 n° 25) et le troisième niveau du mur sud de la tour Monréal (n° 250, catalogue 🗁 n° 23).

[25] La porte du deuxième niveau du mur est du n° 779 (catalogue 🗁 n° 15) et celle du troisième niveau du mur nord du n° 104b (la façade de celle-ci est recouverte de crépi, catalogue 🗁 n° 25).

[26] BAYROU 2000, p. 140-143.

[27] Cf. *infra*. Cette association avait déjà été signalée à six reprises pour différents niveaux de la tour Monréal (n° 250, catalogue 🗁 n° 23) et se retrouve par ailleurs une fois sur le mur est du n° 1175 (c'est l'exception signalée, la porte perçant la façade antérieure ; catalogue 🗁 n° 12), trois fois sur le troisième niveau du mur ouest (ancien arsenal, catalogue 🗁 n° 15).

◆ Jours en archère et fenêtres

L'impressionnant déploiement de meurtrières de toutes tailles équipant la face orientale de la tour Monréal a permis une première description générale de la forme de ces archères standardisées, mises en œuvre sur quasiment toutes les façades postérieures des maisons de la ville, plus rarement sur les façades latérales.

Ces archères sont composées d'un arceau brisé sur piédroits, dont le contour extérieur est chanfreiné ; le large ébrasement intérieur repose sur une allège composée de blocs en ressaut formant un petit emmarchement (fig. 233, 237, 238)[28].

Un deuxième type d'archères reprend ce type d'ouverture, mais l'agencement extérieur en est différent : on y retrouve l'allège en emmarchement et l'encadrement intérieur rectangulaire mais l'archère est construite en double ébrasement, avec, au centre, l'arceau brisé sur piédroit, constitué de deux dalles insérées dans le parement maçonné qui forme les ébrasements (fig. 170, 177). L'encadrement extérieur est rectangulaire, avec un linteau et une allège monolithes et des piédroits liés au reste des assises du parement de la façade. Il s'agit probablement d'une évolution de la première archère étudiée. Ce type est essentiellement intégré à des façades postérieures, l'exemple le plus impressionnant étant le mur ouest continu de l'ancien arsenal[29], où ces archères sont parfaitement alignées entre elles par pan de mur, mais avec de légers décalages entre les alignements des quatre unités successives (fig. 168). Elles se retrouvent autant dans des murs de clôture de parcelle que dans des façades postérieures fortifiées[30]. Un exemple de façade latérale peut être mis à part : le mur ouest des *Frays*[31], qui donne sur un espace non-bâti.

[28] Mur nord du n° 104 b (catalogue 🗁 n° 25) ; mur ouest de la chapelle Saint-Pau, n° 92 (catalogue 🗁 n° 7) ; mur est du n° 1029 (catalogue 🗁 n° 20) ; mur nord de la parcelle n° 109 ; mur nord du n° 1079.
[29] N° 779 (deuxième niveau) et 298 (deuxième et troisième niveaux), catalogue 🗁 n° 15.
[30] N° 86 (mur nord premier niveau, catalogue 🗁 n° 18), n° 305 (mur de séparation intermédiaire nord-sud, catalogue 🗁 n° 11), n° 109 (mur de clôture nord), n° 84 (mur nord).
[31] N° 799-800-801, catalogue 🗁 n° 24 ; la façade postérieure nord est également percée de ce type de meurtrière au deuxième niveau.

Un type de fenêtre se distingue des jours étudiés ci-dessus[32]. Cette fenêtre est composée, à l'extérieur, d'un linteau échancré en demi-cercle reposant sur des piédroits intégrés aux parements extérieurs (fig. 177). Deux gonds et un trou-barrier sont logés dans l'ébrasement unique, à droite, et garantissaient la fermeture de cette minime possibilité d'entrée - le passage d'un homme, à grand-peine - par le deuxième niveau. La composition intérieure du deuxième exemplaire est différente et cette structure d'éclairage n'est pas défendue par un dispositif de clôture intérieure, sa position sur le mur défendu par la porte du Datter ne rendant pas nécessaire une quelconque fermeture (fig. 169). Le troisième niveau de l'ancien arsenal a fait l'objet de remaniements après sa construction, rendus possibles grâce à cette défense assurée par la porte : de larges fenêtres de brique ont été percées, donnant sur la rue menant à la porte du Datter. Celles-ci sont comparables aux fenêtres du premier étage du château ; larges et hautes, elles sont couronnées d'arcs déprimés mais ne sont pas pourvues de coussièges. Leur parenté avec les fenêtres fébusiennes et l'emploi de la brique permettent de les dater de la deuxième moitié du XIVe siècle.

Ces deux derniers exemples sont les seuls à ne pas faire partie de la catégorie des jours en archère, minces rainures impressionnantes par leur nombre mais peu efficaces d'un point de vue militaire. Le besoin de lumière de ces vastes pièces, dont les murs gouttereaux ne sont généralement pas percés[33], et le besoin défensif ont sans doute été à l'origine de ces sources d'éclairage plus développées, sous la forme d'archères alignées sur la totalité des façades situées sur le tracé de l'enceinte urbaine. La présence de gonds ou de leur négatif (creusement d'un piédroit), voire même d'un trou-barrier, est quasi-systématiquement associée aux ouvertures, des archères aux portes. Nécessité défensive, le système procurait par ailleurs une isolation contre les intempéries de toute sorte.

[32] Un exemplaire particulièrement bien conservé est visible sur la façade postérieure occidentale de la maison n° 779, catalogue 🗁 n° 15. Une deuxième fenêtre plein-cintre à ébrasement intérieur perce le deuxième niveau du mur nord de la même maison.
[33] Deux exceptions étudiées : mur ouest du n° 799-800-801, catalogue 🗁 n° 24 ; mur nord du n° 779 ouvert sur la rue, catalogue 🗁 n° 15.

Une dernière catégorie regroupe quelques fenestrons, carrés ou rectangulaires, perçant *a posteriori* façades principales et faces latérales. Ils témoignent d'une recherche de lumière supplémentaire, caractérisée par le percement de petits fenestrons, inférieurs à 0.70 m de côté, et soulignés par un décor léger : contour chanfreiné, allège moulurée (fig. 217). Le gothique tardif réalise par ce biais une incursion limitée dans l'architecture civile de Sauveterre, comparable à celle qu'il effectue en Aragon[34].

1.2.3 Équipement domestique

L'équipement domestique médiéval reste méconnu à Sauveterre, à la suite des destructions occasionnées par les remaniements des maisons. Nous ne disposons que de très peu d'éléments susceptibles d'apporter des informations complètes sur le système de chauffage, le confort en général ou la distinction des pièces de vie.

◆ L'équipement domestique

Des niches peuvent être encastrées à l'intérieur de tous les murs des maisons inventoriées (fig. 136, 148, 150, 229, 230, 231, 242, 244). Elles sont constituées de cinq dalles[35] ; quatre en composent l'encadrement et une cinquième le fond. Approximativement cubiques, les niches mesurent entre 0.35 m de côté pour les plus petites jusqu'à 0.60 m pour les plus grandes. Elles sont présentes dans toutes les constructions étudiées et l'exemple de la tour Monréal est particulièrement frappant, avec deux rangées de niches associées à deux niveaux superposés. Ces rangées peuvent être complétées par des niches ou des placards isolés[36]. Cette utilisation à grande échelle des niches, qui ne sont pas fermées par un vantail de

[34] NAVAL MAS 1988, p. 105.
[35] Épaisses de 0.08 à 0.15 m pour celles visibles.
[36] Une rangée au premier niveau du n° 799-800-801 (mur ouest, catalogue 🗁 n° 24), une rangée au premier niveau du n° 92 (mur est, catalogue 🗁 n° 7), une sur le mur sud et une sur le mur nord du n° 104b (catalogue

bois à la différence des placards, s'explique tout d'abord par la dimension importante des pièces et le grand besoin de rangements. Il est difficile néanmoins d'identifier leur véritable utilisation, comme rangements simples et/ou pour héberger du luminaire mobile. Le placard, plus rare (fig. 229, 240, 246), signale une mise en œuvre plus aboutie et n'est situé que dans les niveaux supérieurs, au contraire des niches, implantées indifféremment sur tous les niveaux[37].

Un seul exemplaire de latrines maçonnées, *cagadeir,* est encore en place[38]. Il s'agit d'un dispositif d'aisance maçonné dans une arcade plein-cintre, qui donne directement sur l'extérieur - les fossés occidentaux du quartier Pléguignou - par un conduit traversant le mur et ménagé dans la maçonnerie, terminé par un petit déversoir taillé dans le bloc servant d'évacuation tant des excréments que des eaux usées. Les portes à impostes étroites sont ouvertes dans les niveaux supérieurs des façades sur fossés ; elles sont toujours associées à deux encastrements, placés sous la porte de chaque côté de l'encadrement. Il convient peut-être de les identifier comme le négatif de latrines de bois disparues, alors construites en encorbellement sur l'extérieur de la ville, comme c'est généralement le cas pour les maisons urbaines[39]. Leur répartition est particulièrement intéressante pour l'ancien arsenal, qui présente une porte pour chaque unité. Il semble que cette configuration soit pratique, puisqu'elle ménage une évacuation directe des excréments vers les eaux des fossés et épargne la rue ; aucune réglementation ou controverse n'est rapportée à propos de leur utilisation et de la pollution d'un terrain public, converti en lieu d'aisances[40].

🗁 n° 25), deux sur le mur ouest et une sur le mur est du n° 298, dix sur les murs nord et ouest du n° 779, catalogue 🗁 n° 15.

[37] N° 799-800-801 (catalogue 🗁 n° 24), n° 250 (catalogue 🗁 n°23), n° 104b (catalogue 🗁 n° 25).

[38] Premier niveau d'élévation ouest du n° 779, catalogue 🗁 n° 15.

[39] ALEXANDRE-BIDON dans *Cent maisons médiévales…*, Paris, 1998, p. 121.

[40] Cette utilisation est prohibée à Tarbes, au XIVe siècle ; CATALO dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 229-238.

Deux éviers sont conservés pour toute la ville[41] ; il faut leur ajouter un petit déversoir creusé dans un bloc monté en ressaut dans une façade mais dont l'évier qui lui était associé a disparu[42]. Les deux éviers conservés observent la même simplicité dans leur modénature (fig. 190, 196). Ils sont inscrits sous une arcade plein-cintre de pierre de taille ; celle-ci repose sur l'évier lui-même, fait d'une grande dalle montée en ressaut du mur dont la partie centrale est creusée pour accueillir l'eau. Les deux surfaces latérales sont laissées planes, certainement pour servir de rangements aux ustensiles de vaisselle ou de nettoyage. Courant en partie supérieure de la dalle, un simple bandeau constitue le décor de ces éviers. Ils sont implantés dans les niveaux supérieurs des maisons, sur le mur pignon arrière ou sur le mur gouttereau ; le déversoir isolé est encastré dans le rez-de-chaussée d'un mur gouttereau, donnant donc sur un androne[43].

Cet équipement domestique reste sommaire. Très peu d'éléments de confort ont été retrouvés, si ce ne sont les niches ménagées en grand nombre mais strictement fonctionnelles et qui sont de fait facilement intégrées à la construction. Les latrines, de bois, ont disparu mais leur emplacement peut être restitué en niveau supérieur et façade postérieure. Les éviers sont rares mais présents et observent une qualité commune à l'ensemble des équipements domestiques étudiés ici, la simplicité constructive et formelle, sans spécialisation du matériau ou de la taille ; leur aménagement est contemporain des maçonneries. L'équipement domestique affiche à Sauveterre un dépouillement qui répond à un effort constructif aux moyens limités.

[41] Deuxième niveau du mur nord du n° 86, catalogue 🗁 n° 18 ; troisième niveau du mur ouest du n° 281, il est malheureusement en partie recouvert d'enduit, catalogue 🗁 n° 16.
[42] Face nord n° 295.
[43] Mur nord de la maison n° 295.

◆ La distribution

Les données sur la division en pièces des maisons conservées manquent cruellement. L'absence de murs de refend ou de toute trace d'arrachement sur des surfaces aussi grandes s'explique par l'emploi de cloisons amovibles, préférées à la mise en œuvre de maçonneries de pierre de taille, comparables à celles des murs porteurs.

Les maisons anciennes du Béarn et des Landes faisaient appel, pour les cloisons intérieures des maisons, aux techniques de construction mixtes, mêlant structures portantes, à pans de bois, et remplissage d'adobe, en briques crues séchées au soleil, ou de torchis, mélange de paille et d'argile ; le tout était ensuite jointoyé et/ou enduit à l'argile humide[44]. Cette association permettait l'édification de murs fragiles mais légers et faciles à mettre en œuvre, par l'approvisionnement immédiat de ces matériaux de construction ; leur démontage, tout aussi aisé, a dû autoriser une grande réversibilité dans l'agencement des pièces de la maison[45].

1.2.4 Couvrement et couverture

Les différents étages sont séparés par un plancher de bois dont les solives reposent sur les murs gouttereaux, dispositif plus ou moins bien conservé mais dont la structure est encore lisible. Les indices portant sur la couverture de ces maisons sont moins nombreux. Aujourd'hui, seules la tour Monréal et l'unité nord de l'ancien arsenal ont gardé les dalles de soutien, insérées en débord du mur, formant le solin destiné à porter les pannes et fermes d'une charpente de bois. Pour la tour Monréal, les traces du solin de la toiture indiquent, au sud, un toit à pente unique dirigeant les eaux de l'intérieur vers l'extérieur de la tour par

[44] LOUBERGÉ 2002, p. 26-29.
[45] Voir l'évolution de la maison n° 15 de la rue du Coso à Jaca, fig. 347 : les cloisons amovibles appartiennent aux phases postérieures à la construction et témoignent des différents réaménagements successifs de l'habitat ; PASSINI 1990, fig. 40 p. 260.

l'intermédiaire de percements ménagés dans le mur au bas de la pente (fig. 230) ; au nord, un toit à deux pans inversés reste difficile à comprendre, les eaux s'écoulant vers le centre de la structure (fig. 229). Le tout est masqué par des murs formant écran, élevés plus haut que le niveau de toit, qui renforcent la symbolique de la tour. L'écoulement des eaux vers l'extérieur est ménagé par des exutoires traversant le mur, à la base de la toiture. On retrouve ce dispositif sur la tour d'Arles de Caussade (fig. 348)[46].

Un solin de l'ancien arsenal est d'interprétation plus facile, un toit en bâtière formant deux pentes à 45° environ ; cette pente importante caractérise une couverture en matériau léger[47], certainement en bardeaux. L'écoulement des eaux est ainsi dirigé vers les deux murs gouttereaux de la maison[48]. Ce faîtage, transversal à la rue, est celui communément adopté aujourd'hui ; il reste délicat à restituer sur l'ensemble des maisons médiévales de Sauveterre, dont une part importante est mitoyenne. La lutte contre l'infiltration des eaux devait constituer une nécessité commune constante, peut-être résolue par un toit à une seule pente, dont l'écoulement était dirigé vers les fossés (fig. 184) ; cette disposition est adoptée par la tour de Grède d'Oloron, avec une pente unique dirigée vers la rue principale (fig. 349), ou par certaines tours de Cahors (fig. 350)[49].

La charpente soutenant la toiture n'est pas conservée et il est impossible de restituer la structure du toit sur des étages supérieurs qui ont, dans leur majorité, perdu leurs attributs initiaux. Les sources mentionnent à Sauveterre l'utilisation du chêne, *corau*, pour le bois d'assemblage et des couvertures de bardeaux, *aredges*, de chêne également, jusqu'au XVIIe siècle pour le moins, lors de la restauration du château[50]. En l'absence d'autres indications, peut-être faut-il étendre à la construction civile ce type de couverture, au dépens de la tuile

[46] POUSTHOMIS 2002, p. 71-87.
[47] CARCY, SCELLÈS dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 203-228.
[48] Ce négatif de couverture se retrouve sur les quatre murs porteurs de la croisée du transept de l'église Saint-André (fig. 88, 89).
[49] Disposition connue pour le n° 2 de la rue Sainte-Catherine de Cahors ; SCELLÈS 1999, p. 136.
[50] ADPA : B 593, f° 1-10. GALÈS 2000, p. 147.

canal, dont l'usage est plus largement répandu dans le Sud de la France[51]. Le fait confirmerait la grande utilisation du couvert forestier de la région pour le bois de construction et une production briquettière extrêmement ponctuelle ou bien mal documentée à Sauveterre, archéologiquement comme historiquement.

1.3 La maison sauveterrienne

1.3.1 La standardisation

La maison commune de Sauveterre adopte un plan rectangulaire pour une maison avec au moins deux niveaux d'élévation. L'entrée des biens comme des personnes est logiquement ménagée au niveau du sol de circulation, sur la façade la plus proche de la rue publique ; la porte chanfreinée matérialise cette entrée principale, barrée par un madrier de fermeture. Ce premier niveau se caractérisait probablement par un sol de terre battue, aujourd'hui souvent bétonné[52] ; l'humidité résiduelle et le très faible éclairage de ce rez-de-chaussée orientent son utilisation comme cellier et lieu de stockage, ce niveau de services nécessitant l'aménagement de niches de rangement, élevées au fur et à mesure de la construction.

Le premier étage est accessible par une échelle-de-meunier logée contre un des murs gouttereaux et liant directement l'entrée principale et le niveau supérieur. Cet étage et les étages supérieurs, quand ils existent, sont largement ouverts vers l'extérieur par des portes secondaires, destinées à desservir des galeries ou balcons. Ils sont construits sur la façade principale et le percement de jours en archères, ou même de véritables fenêtres, sur les deux murs pignons ou sur le mur gouttereau sur rue, est plus avantageux. Les pièces à vivre se situent alors dans ces niveaux mieux éclairés et sont pourvues d'éléments de commodités :

[51] CARCY, SCELLÈS dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 203-228.
[52] Un sol de terre est conservé, maison n° 104b, catalogue 🗁 n° 25.

niches, placard, éviers, latrines. La division en pièces est aujourd'hui perdue mais les équipements peuvent laisser supposer le lien entre évier et cuisine/salle à manger, les niches constituant ici encore la partie fixe des rangements. Les chambres devaient occuper une partie de ces niveaux supérieurs, plus sains, sans que l'on ait la possibilité de savoir où elles se trouvaient ni quelle part de l'espace leur était dévolue. Les latrines sont associées aux pièces à vivre mais reléguées sur la façade postérieure, ouvertes au-dessus du fossé.

Il faut souligner l'égalité de traitement qu'ont reçue les différents corps de logis : la ville est couverte de maisons urbaines à plusieurs niveaux d'élévation qui, malgré leur architecture sommaire, forment toutes un lieu de vie pérenne et sécurisé, tout d'abord par l'emploi à l'échelle de la ville de la pierre de taille et du bois locaux immédiatement disponibles et vraisemblablement bon marché et, ensuite, par la participation à la solidarité urbaine et identitaire. L'organisation interne et externe des différents niveaux est, malgré cette simplicité, caractéristique de l'habitat urbain, par la différenciation architecturale des espaces publics et privés[53].

L'absence de testaments ou d'inventaires après décès laisse cette étude de la maison à Sauveterre sans aucune indication sur l'équipement mobilier de ces logis. Les documents manquent également pour restituer l'utilisation quotidienne de la maison, la vie de ses occupants et des personnes vivant de leur mise en œuvre.

1.3.2 L'économie de la construction

La standardisation poussée de la maison sauveterrienne, son homogénéité architecturale et chronologique, conjuguées à la présence de plusieurs grands chantiers publics d'édification, sont autant d'éléments qui laissent supposer l'existence d'artisans

[53] GARRIGOU-GRANDCHAMP dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 75-107.

spécialisés dans tous les métiers de la construction, taille de la pierre, maçonnerie, bois de construction, enduits, ferronnerie, briquetterie, entre le XIIe et le XVe siècle. L'exploitation des matériaux, la plupart fournis par les ressources naturelles locales, devait donc être assez directe et bon marché. En l'absence de sources historiques médiévales, cette spécialisation n'apparaît que dans la mention postérieure, à partir du XVIe et du XVIIe siècle, d'artisans maçons, de charpentiers, de manœuvres, ou encore de fournisseurs de matériaux.

L'organisation des différents chantiers et la répartition des tâches n'est donc pas connue avant l'apparition des premiers documents concernant le château, ce qui ne permet qu'un complément d'information limité. Les diverses réparations sont effectuées par des « cagots » ou *crestias*, spécialisés dans la *fuste*, le bois de construction, ou la pierre. Malgré la marginalisation dont ils font l'objet, ces cagots sont dits « *meste masson* », « *mestes fusters* », « *expars* » dont la parole, les prix-faits et devis ne sont pas contestés. Leur condition n'est pas forcément signalée et la maîtrise d'œuvre n'est pas connue. Aucune mention d'architecte pour le Béarn ne permet, en outre, de définir ce rôle ; les *mestes* ont certainement assuré cette fonction à l'échelle locale.

La maçonnerie et le bois sont payés à la canne, unité de mesure équivalant à 1.856 m. Il est fait appel, pour aider ces experts, à des manœuvres non-spécialisés, cagots eux-aussi, mais servant surtout au portage et à la mise en œuvre des matériaux. La clouterie nécessaire à l'assemblage et les éléments de serrure sont fournis par le quincailler et le *sarrailher* de Sauveterre. La brique apparaît sous l'impulsion édilitaire de Gaston Fébus ; des ateliers de tuilerie se montent alors à Montaner, Morlaàs, …

À Sauveterre, un même module de brique est employé[54], et ce de manière très ponctuelle puisque la ville ne compte aucun édifice entièrement de brique. Il reste difficile de savoir si une activité tuilière a été implantée à Sauveterre, même à partir de l'action

[54] 0.03 à 0.05 m d'épaisseur, pour un côté oscillant entre 0.25 et 0.35 m.

fébusienne. La brique, malgré ses coûts de fabrication et de mise en œuvre dits traditionnellement bon marché, n'a vraisemblablement pas pu concurrencer l'usage de la pierre de taille locale qui répond de manière adéquate et depuis plus longtemps aux contraintes géologiques, économiques et sociales de la construction monumentale à Sauveterre[55]. La toponymie donnée par le cadastre de 1827 signale deux maisons mentionnées comme « *teulère* » (tuilière), dans le terroir situé au nord de la ville, à la frontière avec la commune de Salies[56]. L'éloignement du centre urbain, ici de trois à quatre kilomètres, est caractéristique de toute production artisanale médiévale un tant soit peu polluante (bruit, odeurs, chaleur…). Ce témoignage maigre ne donne pas les résultats obtenus par étude toponymique dans le pays toulousain[57]. Il est vrai que cette mince production a pu faire l'objet d'un échange commercial. En outre, du fait de la petite taille ou du succès temporaire de la structure de production, les vestiges des lieux de fabrication, fours et ateliers, qu'ils soient *intra* ou plus probablement *extra muros*, ont pu disparaître sans laisser plus de traces significatives dans la toponymie ou dans l'architecture. La pierre de taille reste le matériau privilégié et employé à grande échelle à Sauveterre durant tout le Moyen Âge.

La provenance géographique des artisans au XVIIe siècle reprend la répartition cagote illustrée par le recensement des *crestias*, effectué sous l'impulsion de Gaston Fébus à la fin du XIVe siècle : les artisans et cagots viennent des villages implantés autour de Sauveterre, Burgaronne, Sunarte, Oreite, …[58], ce qui résulte sans doute de leur exclusion du territoire urbain[59].

[55] ARAGUAS dans *La brique antique et médiévale…*, 2000, p. 245-259. SCELLÈS dans *La brique antique et médiévale…*, 2000, p. 383-395.
[56] Numérisation du cadastre napoléonien : www.cg64.fr ; Sauveterre, A1, quartier Jesca, *teulère de Heuré*, n° 91-94. A2, quartier de Morlades, « *Teulère* », n° 137-139 ; elles ont aujourd'hui disparu.
[57] SCELLÈS dans *La brique antique et médiévale…*, 2000, p. 383-395.
[58] Et hypothétiquement le *bourguet*.
[59] RAYMOND 1878. GUERREAU, GUY 1988. BÉRIAC 1990. BÉRIAC 1986, p. 31-54. CURSENTE 2000, p. 463-474.

L'utilisation de ressources et de main d'œuvre locales aboutit à la spécialisation d'un corps de métier en pleine maîtrise des bases nécessaires à la construction. Les équipements domestiques et techniques de la tour Monréal et de la tour de Grède d'Oloron (fig. 350-354) soulignent, s'il en était besoin, qu'ils sont le fruit d'une même corporation de métier, reproduisant à l'échelle de tous leurs chantiers, simple maison ou maison patricienne, les mêmes dispositifs : niches, archères, portes… En outre, la standardisation maximale des unités d'habitat facilite cette organisation du travail de la pierre et de la *fuste*, principaux artisanats sollicités dans l'établissement et l'entretien des structures de logis. L'exclusion des artisans cagots du sol urbain laisse apparaître l'hypothèse d'une répartition sociale qui est appuyée par l'étude architecturale de modules d'habitat différents des premiers analysés.

2. La maison comme outil de production

Trois maisons sont particulièrement susceptibles d'aider à la définition des composantes sociales et architecturales de la vie économique sauveterrienne.

Caractérisées par leur forme et leur statut, ces maisons sont rattachées à la catégorie productive et/ou commerçante de la ville. La première de ces maisons est une boutique située *intra muros* ; les deux autres, les moulins de la ville, sont situées hors-les-murs et sur les berges du gave d'Oloron.

2.1 Une boutique

2.1.1 Une maison à ouvroir

La première de ces maisons, identifiée comme une boutique, est implantée en angle de rue, immédiatement à l'ouest du château[60]. Son plan exceptionnel, carré, est la conséquence de cet emplacement : il permet une large ouverture de la façade sud, donnant directement sur la rue Pléguignou, et dessert également la rue venant de la porte du Datter. Cette position rend la maison visible depuis le départ méridional de la rue Pléguignou, soit l'entrée sud de la ville, grâce à une élévation naturelle du terrain à cet endroit (fig. 185).

La façade méridionale offre une large entrée, de plain-pied à la rue, caractérisée par trois arcades plein-cintre, réparties symétriquement sur la largeur du mur pignon. Il ne s'agit pas d'un couvert de circulation mais d'un ouvroir (fig. 186)[61], ce passage maximal autorisant toutefois l'entrée et la sortie de charrois, de biens et de personnes ; il diffuse également, lors de l'ouverture des arcades, l'éclairage nécessaire à toute activité manuelle ou artisanale à l'intérieur du niveau. L'ouvroir permet également au client potentiel une appréciation visuelle directe de la production. En outre, la fraîcheur résiduelle de ce rez-de-chaussée, favorisée par des percements minimaux sur les autres murs porteurs, autorise l'utilisation de la surface comme lieu de stockage de marchandises, de denrées ou d'outils. La fermeture du mur postérieur empêche toute circulation vers un espace extérieur, par exemple pour des animaux de bât comme cela peut-être le cas par ailleurs[62]. Seul un escalier, maçonné en fond de maison, autorise l'accès des occupants aux niveaux supérieurs.

Cette configuration particulière caractérise habituellement la boutique médiévale, édifice sur rue largement ouvert en façade et implanté à proximité des monuments publics ou

[60] Maison n° 281, catalogue 🗁 n° 16.
[61] ROUX, PIPONNIER dans *Cent maisons médiévales…*, 1998, p. 91. ROBART 2002, p. 84.
[62] SALVÊQUE dans *La maison au Moyen Âge*, 2006, p. 139-156.

des places urbaines, pour une meilleure diffusion de sa production. Le succès de ce type d'habitat est bien attesté en Béarn, ou, plus largement, autour de toutes les places à vocation publique et/ou marchande des couverts des bastides du Sud-Ouest de la France ou de bourgs à vocation économique manifeste. Les nombreuses boutiques installées dans la rue principale du quartier Sainte-Croix d'Oloron (fig. 344, 345), à proximité du château vicomtal et de l'église Sainte-Croix, en témoignent, par l'ouverture des façades de maisons sur rue par de grands arcs brisés, reposant sur le sol de circulation. La forme des arcades et la typologie indiquent une datation relativement ancienne[63], du XIIe siècle, mais aucun élément archéologique ou historique ne permet d'affiner cette datation.

L'association d'un premier niveau, servant au contact commercial, à des niveaux supérieurs privatifs, constituant le logis de l'occupant est courante ; le lien est ici assuré par un escalier de fond de maison (fig. 188). Ce logis est caractérisé par un équipement domestique sommaire, niches et évier, et par le percement d'ouvertures polyvalentes : jours en archère et canonnière ; il rejoint en cela les caractéristiques standards de l'habitat sauveterrien.

2.1.2 Les occupants

Il est logique qu'en parallèle à l'investissement de l'espace urbain les productions se soient implantées et diversifiées à Sauveterre, avec pour résultat le développement d'une catégorie socio-professionnelle spécialisée dans l'artisanat, complémentaire de la classe paysanne, dont la part n'est pas connue. L'existence de forges est, par exemple, attestée aux XIIIe et XIVe siècles[64].

[63] Exemple de la maison 12, rue d'Avril ; *id.*
[64] Les forgerons fabriquent leur charbon à partir des bois de la forêt de Sauveterre, puis construisent une hutte, élèvent et surveillent leurs meules de jour comme de nuit ; si la production est par nature extra-urbaine, sa commercialisation peut se faire en ville. TUCOO CHALA 1962, p. 235-250.

De plus, un éventail de métiers artisanaux, nécessaires à la vie et au réapprovisionnement quotidiens d'une telle ville, apparaît dans le censier de 1385. *Sabater* (savetier), *mercerot* (mercier), *bosser* (boisselier), *coterer* (coutelier), *sarralher* (serrurier), sont autant d'artisans susceptibles d'occuper une boutique dans Sauveterre. Il n'y a qu'un seul représentant pour chacun de ces métiers mais il n'est pas du tout certain que le censier les recense de manière exhaustive.

Leurs moyens généralement limités rendent la bipartition de la maison nécessaire : espace commercial, espace privé, bipartition qui se matérialise par une individualisation et une spécialisation des niveaux. Ce type de boutique reste un cas unique à Sauveterre, alors que la situation politique et économique de la ville semble indiquer un pôle d'échanges important, doté de foires et de marchés réguliers. La multiplication de ce type d'unités artisanales serait justifiée et sa reconnaissance basée sur l'identification architecturale des boutiques, facilitant la production et la vente sur la rue, tout en réservant les niveaux supérieurs à l'habitat.

Il est possible qu'il ait existé un regroupement des activités artisanales et commerciales dans un quartier, autour du château et/ou autour de l'église, ce qui n'est pas vérifiable en l'état actuel des données.

2.2 Les outils de production banaux

Fours et moulins constituent généralement les outils de production banaux nécessaires à l'approvisionnement premier en pain d'une communauté. Ils sont soumis au droit de ban, soit l'exclusivité de l'utilisation des outils seigneuriaux de production imposée aux sujets de la seigneurie. Un four, *forn*, est effectivement signalé par deux fois dans le censier de 1385[65] ;

[65] ADPA : E 306, cf. annexe n° 1.

indispensable à la cuisson du pain et des aliments, il n'est pourtant pas possible de le situer dans la ville ni de connaître son mode de fonctionnement, banal ou non, sans complément documentaire ou archéologique.

Les moulins constituent la seule unité de production banale dont l'activité est relativement bien documentée[66]. Pour autant, les sources historiques sont floues et ne permettent que la supposition d'hypothèses, non confirmées par les vestiges.

2.2.1 Les moulins à farine : propriétés vicomtales

Le moulin de *Lahens* ou *Lahons* est implanté hors-les-murs de la ville mais ne s'en trouve pas très éloigné. Il est en effet bâti sur la rive droite du gave, aux pieds de la partie orientale de la terrasse de la ville, au niveau de la tour Monréal et de l'église Saint-André (fig. 258-261). Le toponyme de *Lahons* (la fontaine) souligne le lien avec la fontaine qu'il jouxte. Sa liaison avec la ville en fait certainement son premier moulin[67]. Le moulin de *Bourromme* est construit sur la rive droite du gave d'Oloron, mais se trouve éloigné du précédent moulin de quelques cinq cents mètres. Lié à la propriété des seigneurs de Guinarthe, il a très probablement été édifié après le moulin de *Lahens* ; il est en outre moins exposé du fait qu'il est situé plus loin de la berge (fig. 262-264).

Ni l'un ni l'autre de ces deux moulins n'ont conservé de vestiges architecturaux de leur passé médiéval, attesté uniquement par les sources historiques. Le moulin de *Lahens* prend aujourd'hui la forme d'une petite ferme béarnaise de plan allongé typique des

[66] Catalogue 🗁 n° 26.
[67] AN : Q^1 955, 1647 ; « confrontant savoir les moulins appelé de La Hons avec la riviere du gave par trois endroits et avec la muraille appellée de Toulouze (…) l'autre moulin appelé la Bourromme et susdite maison confrontant aussi avec ledit gave par deux endroits aux terres dreyte aus susdit chemin public et avec la paisselle dudit moulin ».

XVIIe-XVIIIe siècles et le moulin de *Bourromme*, assimilé à celui de Nays[68], plus en amont, est aujourd'hui reconverti en ferme, dont seul le canal d'adduction d'eau reste visible.

L'implantation des moulins dans le paysage rural et urbain médiéval s'accroît considérablement au XIIe et au XIIIe siècle, avec la multiplication des communautés religieuses, notamment cisterciennes[69]. Celles-ci, en parallèle avec un défrichement actif des terres, offrent la possibilité, par la construction et la mise en ferme de moulins, de valoriser directement le produit des récoltes[70]. Ce fait historique s'accorde avec la propriété éminente des terroirs et des eaux et, en parallèle, le droit de concéder la construction et l'exploitation de moulins[71]. Leurs constructions constituant une entreprise coûteuse, elles restent, à l'égal de celle du pont, une initiative - souvent celle du propriétaire foncier - nécessitant des moyens financiers importants que seule une famille seigneuriale ou un établissement ecclésiastique peuvent effectivement engager sur leurs terres. Les frais en sont remboursés par les droits perçus ensuite sur le fonctionnement de l'outil mis en œuvre. La propriété reste alors aux mains de l'investisseur, qui met ensuite en ferme cet outil de travail. Les fermiers doivent alors s'assurer de l'entretien et du bon fonctionnement du moulin, contre une part des bénéfices, en nature la plupart du temps, une quote-part de la farine après broyage[72]. En effet, les usagers achètent le droit d'utiliser le moulin pour moudre leur grain, redevance alors partagée entre le meunier et le propriétaire du droit banal. Comme instrument de bien général, les moulins béarnais sont protégés par les fors, qui en pénalisent lourdement la saisie ou la

[68] À Oreite, il y a également un ancien canal visible, que MINVIELLE reprend comme étant celui de Bourromme. Il n'est pas sur le territoire sauveterrien ; MINVIELLE 2003, p. 15.
[69] BELMONT 2006, p. 23-28. CAUCANAS 1995, p. 28-30.
[70] ORCASTEGUI GROS 1979, p. 97-134.
[71] CAUCANAS 1995, p. 9, 40-41, 101-102.
[72] CAUCANAS 1995, p. 108, 115. 112 conques de froment en 1380 ; TUCOO CHALA 1960, n° 595. ADPA : E 304, f° 31 v°. En 1789, Pierre Darridolle, seigneur de Guinarte dans la jouissance des moulins de Sauveterre, doit au domaine royal « 1700 livres en argent et une redevance annuelle et perpetuelle de 95 septiers de blé et froment, mesure de Paris » ; Q^1^ 955, 21 février 1789.

destruction[73] ; la même mesure existe en Aragon, où les moulins sont protégés par les *fueros*[74].

Les origines des deux moulins banaux de Sauveterre ne sont pas documentées. Il est vraisemblable que l'érection d'un moulin a très tôt constitué un besoin primordial pour la ville dont l'essor démographique, dès le XIIe siècle, appela des structures de production adaptées à la nouvelle communauté urbaine. Cependant, un moulin n'apparaît pour la première fois que dans une ordonnance de Gaston Fébus, qui réclame alors un arriéré de droits en nature qu'il lui reste à percevoir, soit une part de la production de froment[75]. Il est possible qu'à ces dates le vicomte béarnais, seul seigneur de Sauveterre, soit le propriétaire du moulin de la ville, construit antérieurement et inclus dans le domaine vicomtal.

Les autres textes sont plus récents et mentionnent deux moulins à farine, passés dans le domaine royal - passage probablement contemporain de l'inclusion du Béarn dans le royaume de France, en 1620 - avec leur adjudication après appel à ferme[76]. L'apparition d'un deuxième moulin introduit le doute dans leur identification et dans leur datation.

Les plaintes déposées par certains fermiers, au XVIIe et au XVIIIe siècle, rendent compte des coûts exorbitants de l'entretien dans une zone particulièrement exposée aux crues[77]. Les réponses officielles à ces plaintes laissent entrevoir que le revenu du moulin est néanmoins suffisant pour y pourvoir. Ces deux moulins sont bien dits « banaux et domaniaux » dans les sources du XVIIIe siècle[78], mais il n'y pas de mention directe d'un mode de fonctionnement pourtant attesté pour la période médiévale. L'établissement d'un droit de mouture, norme librement consentie ou acceptée sous contrainte, régit généralement les liens d'interdépendance entre propriétaires, fermiers, meuniers et usagers du moulin. Un

[73] OURLIAC, GILLES 1990, n° 59, 242, 243 du for général, n° 41 du for de Morlaàs, n° 21 du for d'Oloron.
[74] ORCASTEGUI GROS 1979, p. 97-134.
[75] TUCOO CHALA 1960, n° 595. ADPA : E 304, f° 31 v°.
[76] AN : Q^1^ 955. ADPA : B 314, f° XXXV ; C 1259.
[77] AN : Q^1^ 955, 8 décembre 1778.
[78] AN : Q^1^ 955, 8 décembre 1778.

monopole seigneurial a certainement été associé à ce droit, sous la forme d'une obligation d'utilisation du moulin pour les habitants d'un territoire strictement délimité, généralement le territoire seigneurial, sous peine d'amende ou de confiscation du blé[79].

2.2.2 Viviers et moulins

Malgré leur totale destruction, une connaissance partielle de la configuration médiévale des moulins de Sauveterre est possible, grâce à l'approche des documents conservés pour le XVIe et le XVIIe siècle et à une étude architecturale comparative. Ceux-ci mentionnent déjà des destructions complètes et fréquentes des moulins, occasionnées plus par le cours tumultueux du gave d'Oloron et ses crues que par les ravages du feu, résultat du caractère inflammable des farines et des installations de bois[80]. Ces dégâts sont à l'origine de reconstructions et de plaintes régulières des fermiers.

◆ Digues et canaux

La proximité de l'eau constitue à la fois un danger permanent et une nécessité. Les moulins sont généralement construits en bordure de rivière, de laquelle ils tirent l'eau nécessaire à leur fonctionnement. Un canal appelé « *pachere* » achemine les eaux de la rivière vers la roue du moulin. Le terme de « *pesselle* » désigne les digues de contention et de canalisation des eaux. Celles-ci sont de longueur variable, une cinquantaine de mètres pour celle du moulin de *Lahens*, ou une centaine de mètres pour celui de *Bourromme* ; leur largeur est comprise entre trois et cinq mètres. Elles sont matérialisées en plan par la forme allongée rémanente des canaux, aujourd'hui bouchés, et un très léger dénivelé[81].

[79] CAUCANAS 1995, p. 103-116.
[80] CAUCANAS 1995, p. 143-144.
[81] *Lahens* : parcelle n° 252 sur le cadastre du XIXe siècle et n° 232 sur le cadastre actuel ; *Bourromme* : parcelle n° 50 sur le cadastre du XIXe siècle et n° 232 sur le cadastre actuel.

Les digues de contention et de canalisation sont formées de deux bâtardeaux, rangées de pieux enfoncés dans le lit du fleuve et garnies de bois, de pierre et de terre[82], ce qui normalement les rend solides et imperméables, aptes à contrer la force des eaux, notamment « lors de la fonte des neiges » ou à absorber le chocs de troncs flottants[83].

Le canal de dérivation permet une régularité du débit par une décélération progressive des eaux, essentielle à la préservation des mécanismes du moulin[84]. La terminaison de la *pachere* est divisée lors de son arrivée au moulin ; une partie dessert le « *pesquier* » ou « *peschere* », l'autre dessert le moulin. La présence du *pesquier* indique l'aménagement d'un vivier à poissons à côté du moulin. La prise et l'élevage de poissons sont en effet associés aux moulins dans les sources, qui précisent « moulins et pesquiers de Sauveterre » ou « moulins à farine et viviers »[85]. Il est difficile de savoir si cette mention indique un rôle public et banal du vivier, au même titre que le moulin, ou si elle désigne de manière anecdotique une réalité privée, l'appropriation maximale des capacités vivrières du moulin et de ses canaux par le meunier et sa famille. Elle permet néanmoins de souligner une réalité alimentaire de Sauveterre, la consommation de poisson fourni directement par les eaux du gave, consommation déjà soulignée lors de l'étude architecturale du pont ; le vivier constitue une source de revenu supplémentaire pour le meunier.

◆ Le moulin à farine

L'état de conservation des deux moulins de Sauveterre empêche une restitution de leur fonctionnement d'après les vestiges architecturaux. Les édifices devaient être divisés en deux

[82] AN : Q^1 955, 8 décembre 1778. ADPA : B 634.
[83] SAENZ DE SANTA MARÍA 1985, p. 68.
[84] CAUCANAS 1995, p. 141-142.
[85] AN : Q^1 955, 1647. L'activité de pêcherie est également reconnue dans les fors de Béarn ; OURLIAC 1990, n° 59 du for général. L'activité de pêcherie, en liaison directe avec le moulin, est par ailleurs attestée en Roussillon dès le XIIIe siècle ; CAUCANAS 1995, p. 144.

corps rassemblés, la partie locative, dédiée à l'habitation du meunier, le *molier*[86], et de sa famille, et la partie productive avec mécanismes hydrauliques, salle de mouture et greniers.

Les mécanismes du moulin font le lien entre le niveau de l'eau et les niveaux supérieurs, souvent un étage unique, construit pour moitié au-dessus du passage de l'eau et sur la berge (voir à défaut le moulin de Viellenave-sur-Bidouze ; fig. 355, 356). Ces mécanismes utilisent la force de l'eau pour faire tourner les branches immergées d'une roue centrée autour d'un arbre qui, par sa rotation, va mouvoir une meule logée à l'étage et affectée au broyage du grain pour l'obtention de la farine. Deux types de roue peuvent fournir la force nécessaire à la meule : la roue horizontale à axe vertical ou la roue verticale à axe horizontal ; la restitution est ici délicate en l'absence de vestiges. La roue horizontale peut fonctionner même en l'absence de grand courant et son emploi est généralisé à l'ensemble de la France méridionale et rurale[87]. La roue verticale est normalement adoptée dans des eaux abondantes, fortes et constantes ; son rendement supérieur et sa mise en œuvre plus onéreuse expliquent, en grande part, son utilisation exclusive en contexte urbain[88]. Les deux dispositifs pourraient convenir à la configuration sauveterrienne, mais il semble que la roue horizontale ait été beaucoup plus largement employée en Béarn[89], à l'exemple du moulin de Garos, aujourd'hui restauré dans son activité. La roue peut être de bois, renforcée par des éléments métalliques ; l'arbre, l'axe vertical de bois, est enfoncé au centre de la roue, là encore grâce à des renforts métalliques. Il permet la rotation, dans la pièce située au-dessus du passage de l'eau, d'une meule supérieure, tournante, sur une meule dormante, fixe. Ces deux meules sont en pierre dure et de même diamètre, environ 1.50 m. Il est improbable qu'elles aient été de calcaire de Bidache, pierre dure mais difficile à aplanir, ou de grès, facile à polir mais plus tendre ; les meules sont souvent acheminées depuis de grands centres de production meulière, cet

[86] ADPA : E 306, cf. annexe n° 1.
[87] *Id.* CAUCANAS 1995, p. 145-146.
[88] SAENZ DE SANTA MARÍA 1985, p. 73
[89] CAZAURANG 1983.

investissement se révélant indispensable dans l'élaboration d'une alimentation de qualité[90]. Il est plausible qu'elles aient alors été produites dans les Pyrénées occidentales[91].

L'acheminement du grain vers les meules se fait par une trémie, réceptacle en forme de pyramide inversée, reliée par un canal de bois au trou central de la meule supérieure, destiné à l'écoulement du grain entre les deux meules pour y être broyé ; la farine est amenée, par rotation de la meule supérieure rainurée, dans un canal d'écoulement amenant la mouture dans un coffre ouvert[92].

Une pièce est généralement implantée au même niveau que l'arrivée d'eau ; édifiée en dévers sur la berge, elle peut servir à abriter les animaux de bât nécessaires au transport des grains et farines. Les niveaux supérieurs, celui de la salle de mouture ou d'autres qui peuvent lui être superposés, peuvent alors héberger l'habitation du meunier mais également un grenier, nécessaire à l'entrepôt de stockage des produits.

La construction du moulin induit, par sa position exposée, la précarité de la conservation de ses bâtiments. L'absence de vestiges médiévaux et la faiblesse de la documentation n'autorisent qu'une étude partielle du rôle pourtant primordial des deux moulins et pêcheries dans la vie quotidienne de la communauté, certainement dès la naissance de la ville, et entravent la connaissance de la partie résidentielle des installations.

[90] Les meules étudiées en Roussillon proviennent de Catalogne ; CAUCANAS 1995, p. 148.
[91] L'enquête mentionne des meulières de grès ou d'arkose dans les Pyrénées basques ou de poudingue et quartzite en Bigorre, exploitées au moins à partir du XVIIe siècle ; BELMONT 2006, p. 158-159, 184.
[92] CAUCANAS 1995, p. 148-150.

2.2.3 Moulin à tan, moulin-foulon

La profession textile transparaît dans les dénombrements et les sources concernant les moulins, au travers d'une corporation de tanneurs, d'un moulin à tan[93] et d'un moulin-foulon[94], soumis à fief comme les moulins précédemment analysés. Cette activité bruyante et polluante isole normalement sur les bords d'une rivière ces artisans et leurs installations[95]. La force hydraulique est en effet utilisée, dans ces deux types de moulins, pour faire tourner une roue actionnant des pistons, foulant le drap ou tannant les peaux.

Sur le dénombrement du XVIIe siècle, une « place ou il y a deux taners a preparer les cuirs » et « le molin à tan de Lamarchande » sont signalés « au-dessous du bourg » et de la rue de la Sauque. Le dénombrement n'est pas explicite et ne permet pas de savoir si cette activité, attestée comme bipolaire, empiétait sur la berge du gave et le dévers-même ; elle est, en outre, bien intégrée au tissu urbain à ces dates. L'utilisation des forêts de Sauveterre pour la fabrication de bardeaux et de tan est par ailleurs attestée au XIVe siècle[96].

L'attestation d'une activité textile est récente et ténue mais apparaît pourtant logique puisqu'elle devait assurer une relative autonomie en production de première nécessité, habillement et peausserie, aux habitants de la ville et des villages environnants. La configuration de la ville y est par ailleurs favorable : la force hydraulique et l'eau courante nécessaires à la production et au traitement textiles sont directement fournies par le gave. De même, les écorces servant à la fabrication du tan, poudre d'écorce de chêne broyée par un moulin à tan et utilisée pour la teinture des étoffes et des peaux, pouvant être exécutée sur

[93] ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.
[94] « douze livres que les tanneurs de Sauveterre font de fief annuel cy de quinze livres deues par les jurats de Sauveterre pour le fief du moulin à fouler les draps » ; ADPA : B 357, 1639, f° 40. « moulins foulins vulgairement appelés battants » ; AN : Q^{1} 955, 1647.
[95] AZÉMA 2004, p. 59.
[96] En 1373, par Raymond de Cane, habitant d'Hastingues. TUCOO CHALA 1962, p. 235-250.

place ou délocalisée[97], sont fournies par la forêt proche. L'installation textile suppose la construction conjointe du moulin à tan et du moulin à fouler le drap, de granges à écorces, de cuves à tremper les cuirs et tissus, dispositifs artisanaux propres à configurer un quartier artisanal spécialisé et probablement marginalisé, qui a aujourd'hui disparu ; la mention d'une porte du *Pelam*, « des peaux », par MINVIELLE[98] est intéressante mais ne peut être restituée. Si l'installation sur les berges est plus que probable, elle n'est pas vérifiable.

Les unités de production à Sauveterre se caractérisent par une indigence de témoins architecturaux et historiques. La ville est, au Moyen Âge, un centre économique important dont l'architecture n'offre plus de vitrine, au contraire de villes béarnaises comme Oloron, dont le quartier Sainte-Croix arbore toujours ses façades marchandes. En outre, l'existence de plusieurs moulins, même mal définis, indique une réelle activité productrice (farine, tannerie, teinturerie) à mettre en relation avec une communauté urbaine et rurale importante et l'approvisionnement en marchandises de première nécessité de la ville et de ses environs ; Sauveterre est un centre de production alimentaire, textile, métallurgique.

L'étude des témoins les plus ostentatoires de l'architecture civile permet une appréhension de ce qui a pu constituer l'habitat de l'élite urbaine de Sauveterre et de ses environs, dont l'identification et la définition demeurent complexes et lacunaires.

3. L'identification architecturale de l'« élite urbaine »

Certaines maisons de ville se distinguent de l'habitat urbain étudié précédemment par l'introduction d'un décor en façade et d'éléments de confort domestique plus sophistiqués, architecture évoquant des moyens financiers supérieurs. Trois maisons, hormis la

[97] AZÉMA 2004, p. 9-10.
[98] MINVIELLE 2003, p. 41.

problématique tour Monréal, obéissent à ce schéma architectural exceptionnel ; la première, vraisemblablement la plus ancienne, se situe à côté de l'église Saint-André et les deux autres, à côté du château.

3.1 L'« élite urbaine »

La définition d'une élite urbaine béarnaise reste relative. Le vicomte reste la première fortune et la première autorité du pays. L'élite urbaine béarnaise se compose alors des représentants de l'Église et de la noblesse, dont les droits et propriétés foncières sont certes supérieurs à la moyenne béarnaise, mais dont les prérogatives sont limitées par l'absence de réelle fortune[99]. La spécialisation marchande et administrative de la ville de résidence vicomtale favorise par ailleurs l'émergence d'une classe de bourgeois, associée directement à la gestion de la vicomté.

3.1.1 La population ecclésiastique

La ville, d'après le censier de 1385[100], sert de lieu de résidence à plusieurs recteurs des paroisses environnantes : les curés de Saint-Martin, Parenties, Athos (En Per de Lantes, curé et noble béarnais), Orion, Abitain et Sunarthe et le recteur de Sauveterre possèdent ou louent une maison dans la ville. Plusieurs prébendiers sont mentionnés : En Gassioo de IX Pernes[101], Mosseigneur Monic, le prébendier de Benaudo et le prébendier de Bos Dies. Leur appellation n'est pas claire car il est difficile de savoir si ce terme, utilisé dans le censier, concerne le desservant de la chapelle dotée d'une prébende ou le patron de celle-ci. En 1388, Gaston

[99] TUCOO CHALA 1960, p. 189-190.
[100] ADPA : E 306, cf. annexe n° 1. RAYMOND 1873b.
[101] Dit prébendier dans le rôle des armées de Gaston Fébus ; RAYMOND 1872, p. 75.

Fébus fait veiller à ce que la dîme de l'église de Sauveterre soit versée à Jean de Laborde, prébendier de cette cure[102], mais le personnage n'est pas connu par ailleurs.

Une petite population ecclésiastique est donc représentée à Sauveterre à la fin du XIVe siècle, mais son intégration dans la topographie socio-urbaine de la ville n'est pas mieux connue. Le regroupement de ces quelques recteurs en ville avait peut-être pour objectif une amélioration de leur confort de vie et une relative centralisation des décisions concernant l'archiprêtré de Sauveterre.

3.1.2 La noblesse en Béarn

La noblesse béarnaise est composée de douze barons, hommes puissants formant la cour du vicomte depuis le XIIe siècle[103], de quelques *cavers*, « nobles armés chevaliers », catégorie regroupant des familles nobles lignagères. Il existe donc une noblesse de sang mais également une noblesse réelle, liée à la possession d'une terre noble ou *domengeadure*, exempte de cens et donnée à fief par le vicomte béarnais[104]. Barons, *domengers* et *cavers* sont soumis au service d'ost, leur terre étant en échange affranchie du paiement du cens. Leur titulature est marquée par l'utilisation de la particule « En » placée devant le nom ou prénom ; l'appellation de *senhor*, liée au toponyme de la terre concédée, peut être employée mais n'est pas systématique[105]. Les abbés laïques, « *abats* », constituent une autre de ces catégories. Ils sont propriétaires d'une maison considérée comme noble, à laquelle sont rattachés la dîme d'une église et le droit de présentation à la cure[106].

[102] TUCOO CHALA 1960, n° 672.
[103] L'évêque de Lescar et l'évêque d'Oloron, les sires de Navailles, Andoins, Gabaston, Lescun, Coarraze, Gerderest, Miossens, Arros, Doumy, Gayrosse. TUCOO CHALA 1960, p. 178.
[104] LORBER 1997, p. 7 ; p. 16-21. BERDOY 2006, p. 67-70.
[105] LORBER 1997, p. 22.
[106] LORBER 1997, p. 25-27.

Sur les 24 maisons ou familles nobles recensées en 1385 dans le bailliage de Sauveterre, aucune n'est mentionnée à Sauveterre-même. Cette absence de terre noble est sans doute le résultat de l'appartenance de Sauveterre au domaine vicomtal direct, le vicomte n'admettant aucune concurrence juridique ou seigneuriale sur ses terres et refusant donc la concession de nouvelles terres nobles dans la ville. Elle n'exclut pas pour autant la présence de membres de l'aristocratie. En effet, plusieurs membres de la petite noblesse béarnaise des environs ont choisi la ville pour lieu de résidence, comme cela apparaît dans le censier de 1385 : En Per de Lantes prêtre d'Athos, En Gassie de IX Pernes, l'abbesse d'Orion, En Johan de Bos-Dies, et l'abbé de Sent-Hélitz[107]. En outre, le sens particulier des dénominations « *Domenjoo* de Giestas », « *Senher* de Feurer » et « *Mosseigneur* Monic » soulève la question de l'appartenance de ces personnages, possédant une propriété à Sauveterre, à la noblesse béarnaise.

Peyroton d'Ondats, possédant plusieurs maisons à Sauveterre, le *senher* de Xas et Péregriat de Fosse, bien identifié comme marchand, sont mentionnés dans le rôle des armées comme *barrners* ; ces hommes sont considérés comme nobles mais leur majorité ne doit ce rang qu'à leur métier militaire. Ici encore, le statut de ces hommes n'est pas bien défini et peut être mixte[108]. Le seigneur de Camo de Sauveterre, signalé dans le rôle des armées, est dit *domenger*[109] mais est absent du censier.

[107] Les titres peuvent apparaître dans le censier (ADPA : E 306) ou dans les rôles de l'armée de Gaston Fébus, cf. annexe n° 1 ; RAYMOND 1873b, p. 75.
[108] RAYMOND 1873b, p. 13.
[109] RAYMOND 1873b, p. 15.

3.1.3 Bourgeois, marchands, notaires

◆ Bourgeois et marchands

Les textes laissent apparaître de manière aléatoire le nom de quelques bourgeois et marchands sauveterriens, dont le champ d'action n'est pas restreint à la ville mais s'étend sur un territoire compris entre Bayonne, Montpellier, Toulouse et Saragosse[110]. Dès le XIIe siècle, les articles de première nécessité circulent en effet sur les chemins de Saint-Jacques et sont pointés aux péages transpyrénéens : laines et tissus, chaussures, ferronneries, poivre et huiles[111]… Les marchands béarnais ont pu fournir, par leurs voyages, des produits dont la production est extérieure à la région : pastels lauragais et draps anglais par exemple, dont le commerce est largement attesté au XIIIe et au XIVe siècle[112] ; ils ont pu faire commerce, hors des limites de la vicomté, des spécialités agricoles et artisanales béarnaises ; l'élevage béarnais, notamment le porc, approvisionne les régions environnantes[113].

Mauri de Labadie est un bourgeois de Sauveterre conseiller de Gaston II de Foix-Béarn (1308-1343), dont il est même lieutenant général (1338), avec pour fonction la surveillance du territoire et des fortifications déléguée par le vicomte. Il le redevient sous Gaston Fébus, dont il est un des représentants auprès de Roger-Bernard de Castelbon[114].

Les marchands sauveterriens Pélegrin de Fosse et Bardot de la Sauque sont les sujets malheureux d'arrestations ou de vols donnant lieu à différentes revendications, cautionnées par le vicomte, en vue d'obtenir un dédommagement couvrant le montant des marchandises perdues[115]. Maurin, Jean Jenet, Vidalot ou Peraut de Sauveterre circulent jusqu'en Navarre

[110] TUCOO CHALA 1960, p. 242-251. Les comptes du trésorier d'Aquitaine, Thomas Cantebridge, signalent en 1302, le remboursement de 1000 livres dues par l'administration anglaise à différents marchands béarnais, dont Julien de Sauveterre.
[111] SESMA MUÑOZ 2006, p. 16-19.
[112] WOLFF 1954. TUCOO CHALA 1960, p. 39-58.
[113] SESMA MUÑOZ 2006, p. 33.
[114] TUCOO CHALA 1960, p. 126. ADPA : E 289, f° 34 ; E 1915, f° 18 ; E 299.
[115] TUCOO CHALA 1991, p. 371-381. DIAGO HERNANDO 2003, p. 131-166.

pour y échanger les spécialités béarnaises[116]. Pée de Diu de Gotz, conseiller de Gaston Fébus, est également un bourgeois marchand de Sauveterre particulièrement actif et influent puisqu'il est trésorier du Béarn de 1362 à 1364[117]. Ces personnages sont mentionnés, eux ou leur famille, comme propriétaires dans le censier de 1385 ; Pée de Diu de Gotz possède même deux maisons, l'une étant louée.

Deux banquiers apparaissent dans le censier de 1385, Pélegri de Cahors et Johani Lombart ; le fait souligne l'importance commerciale de la ville et son attractivité pour des étrangers, qui font également partie de cette élite urbaine, par les avantages économiques dont ils disposent[118].

◆ Les notaires

Par ailleurs, Sauveterre est le foyer de plusieurs dynasties de notaires, dont certains côtoient de près le pouvoir vicomtal. Le notariat s'impose en effet en Béarn dans les villes épiscopales, Lescar et Oloron, mais également dans les *borgs* : Morlaàs, Orthez et Sauveterre. À la dynastie noble d'Oreyte (En Ramon Bernad, Bernad, Goalhard ; 1264-1290) succèdent les d'En Per Auger (Pee Ramon, Per Ramon, Per ; 1336-1422), nobles également. Pee Ramon d'En Per Auger est notaire de la *Cort Major* de 1350 à 1351, puis de 1353 à 1364, puis notaire général de Béarn en 1366[119] ; il est *baile* de Sauveterre en 1384, après une probable disgrâce[120]. Arnauton de La Carrère de Sauveterre est également notaire auprès de Gaston Fébus, après l'achat de sa charge en 1372[121] ; il possède une maison dans la ville. La famille de Gotz compte un coadjuteur dans ses rangs (Guiraut, 1413)[122], qui possède une maison dénombrée à Sauveterre en 1385. Ces personnages n'exercent pas forcément à Sauveterre

[116] TUCOO CHALA 1991, p. 371-381.
[117] TUCOO CHALA 1960, p. 126.
[118] ADPA : E 306, cf. annexe n° 1. TUCOO CHALA 1960, p. 251.
[119] BIDOT-GERMA 2004, vol. I, p. 188 ; vol. II, p. 212-213 ; vol. III, p. 144.
[120] TUCOO CHALA 1960, p. 125. ADPA : E 304, f° 92.
[121] TUCOO CHALA, STAES 1996, n° 48 (1372), n° 88 (1373).
[122] BIDOT-GERMA 2004, vol. III, p. 144.

mais la charge notariale y est pourtant attestée, pour le moins à partir du XVIe siècle[123]. L'achat d'une charge notariale nécessite une aisance financière autorisant le paiement d'une redevance annuelle au trésor de Béarn ; cette charge et ces moyens financiers font appartenir le notaire à l'élite urbaine, tant par les fonctions juridiques et économiques qu'il occupe que par les personnes qu'il côtoie, faisant le lien entre les autorités auxquelles il appartient et ses clients.

Maeste Bernard de Duras, procureur et proche conseiller de Gaston Fébus[124], possède trois maisons à Sauveterre, soit le maximum observé dans le dénombrement ; la titulature de *maeste* (maître) souligne a priori sa spécialisation en droit et sa qualité de juriste, une composante essentielle des élites urbaines méridionales par leurs revenus comme par leurs entourage et clientèle[125].

Cette dernière mention confirme, s'il en était besoin, l'attraction de la ville de résidence vicomtale : les courtisans et conseillers du vicomte sont installés dans la même ville que leur seigneur, dont ils sont souvent originaires, et y regroupent leurs possessions. Onze propriétaires, dont certains ont été mentionnés dans cette définition de l'élite urbaine, Pée de Diu de Gotz, Gassioo de IX Pernes ou maître Bernard de Duras, possèdent même deux maisons ou plus. D'autres n'y apparaissent pas, comme Arnauto de Sus, mais leurs multiples possessions foncières en signalent en partie le statut social.

Les compétences économiques ou juridiques de ces sauveterriens, natifs ou d'adoption, leur assurent les plus hautes fonctions dans l'administration vicomtale et en font, de fait, les principaux membres de l'élite urbaine.

Les jurats des *borgs* forment la cour des jurats des bourgs, associée au conseil vicomtal. Il serait donc intéressant de savoir si les administrateurs de Sauveterre sont les

[123] ADPA : B 266.
[124] TUCOO CHALA 1960, p. 278.
[125] COULET dans *Les sociétés urbaines…*, 1991, p. 311-328.

notables que l'on sait associés au conseil. Les textes signalent simplement la *veziau* de Sauveterre comme communauté où les jurats, gardes et voisins ne sont pas distingués nommément, ce qui empêche l'identification de la fonction et du rang de l'un ou l'autre de ces jurats, qui souvent appartiennent à la plus haute société de la ville et en dirigent ainsi l'administration.

3.2 Autour de l'église : l'*ostau deu rector* ?

La maison n° 104b[126], implantée dans le bourg Saint-André, est bâtie en fond de parcelle, son mur nord intégré au rempart de la ville. Son architecture répond aux normes collectives étudiées plus haut, mais elle se démarque de l'habitat commun par une façade antérieure plus élaborée, caractérisée par une élévation imposante.

3.2.1 Confort, décor, exposition

La maison est construite sur un plan rectangulaire ; elle présente quatre niveaux d'élévation, le dernier étant arasé à mi-hauteur d'une fenêtre au sud, ce qui laisse supposer une élévation légèrement supérieure à l'actuelle. Le tout est conçu à partir d'éléments communs à l'architecture civile sauveterrienne : appareil de calcaire de Bidache, mur nord intégré au rempart, plan rectangulaire, … En revanche, le mur sud met à part cet édifice en premier lieu par son décor en façade, en deuxième lieu par le confort domestique déployé à l'intérieur de ce mur (fig. 249-250).

Une entrée, établie au niveau du sol de circulation, ménage un accès à l'édifice par l'est ; son percement témoigne de sa postériorité par rapport aux maçonneries d'origine, par le

[126] Catalogue 🗁 n° 25.

matériau employé, la brique, et par les traces d'arrachement autour de son encadrement (fig. 251). L'entrée principale, contemporaine de l'édification, est ouverte au deuxième niveau de l'élévation et desservie depuis le sol par un escalier monumental, dont seule subsiste aujourd'hui la console de soutien, logée contre l'angle sud-ouest (fig. 253, 254). Ce deuxième étage est doublement privilégié puisqu'une grande fenêtre est percée à côté de la porte de service (fig. 256). Elle a perdu son réseau d'origine, mais sa typologie peut être aisément restituée d'après la forme des ébrasements de la partie sommitale conservée. Il s'agit d'une fenêtre à réseau de pierre, composée de deux lancettes trilobées regroupées sous un arc brisé dont le tympan est percé d'un polylobe, type connu en Béarn, avec par exemple la tour Moncade d'Orthez, ou dans le grand Sud-Ouest (fig. 357)[127]. L'un comme l'autre exemple comparatif confirment une datation de la deuxième moitié du XIIIe siècle. L'arc brisé de la baie est surmonté d'une archivolte segmentaire, dont les bras sont légèrement courbes. Elle est composée d'un bandeau et d'une frise de dents-de-loup, motif emprunté au tympan occidental de l'église Saint-André. L'archivolte est couronnée d'une croix pattée protégée par un édicule, aujourd'hui partiellement détruit. Ce couronnement constitue une spécificité de cette maison, peut-être liée à l'appropriation d'une façade par l'insigne distinctif d'une personne ou d'une famille, actuellement non identifiée.

Cette fenêtre est accompagnée à l'intérieur de deux coussièges latéraux ménagés contre l'encadrement. Ceux-ci composaient en quelque sorte deux sièges d'appoint, favorisés par un éclairage abondant, propice à la lecture ou à l'ouvrage. Deux placards de calcaire blanc viennent compléter ce dispositif et constituer un rangement d'appoint pour ces occupations ; la feuillure marquant leur encadrement souligne leur fermeture par des vantaux de bois disparus. Leur forme et le matériau employé[128] les démarquent des niches de calcaire de

[127] Figeac, Cahors et Cordes notamment ; SÉRAPHIN dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 145-201.
[128] Il s'agit de la seule occurrence de ce matériau dans la ville ; j'en ignore la qualité et la provenance mais son introduction marque une particularité de cette maison.

Bidache utilisées en grande quantité dans les maisons de Sauveterre ; destinés au rangement (objets d'usage courant et quotidien : vaisselle, nourriture, …[129]), ils ne sont pourtant pas aussi fréquents que les niches et signalent un niveau de confort supplémentaire[130].

La fenêtre du dernier niveau de la façade sud a été coupée en son milieu par l'arasement de la structure. Malgré la perte de ses parties hautes, le départ du meneau central, cassé, et la liaison avec les maçonneries environnantes peuvent indiquer le caractère contemporain et similaire de cette fenêtre avec la précédente ; cependant, ses dimensions en sont plus réduites et marquent probablement le dernier niveau de l'édifice.

3.2.2 Apparat et réception

Le développement monumental de la façade sud, en parallèle avec l'indigence de traits marquants conservés sur les autres murs et façades, privilégie une exposition à la lumière large, qui devait améliorer notablement le confort ambiant.

La conjugaison entre l'escalier monumental, desservant le deuxième niveau, et le décor sculpté des fenêtres fournit un impact visuel fort destiné à l'arrivant, entrant par la rue et par la porte du deuxième niveau. L'importante ouverture de ce niveau, ainsi que sa relative richesse, dénote son utilisation comme salle de réception, salle à manger et pièce à vivre. Le niveau inférieur devait être consacré au service - stockage et cuisine - quand le niveau supérieur, à l'ouverture réduite, devait accueillir la partie privée du logement, les chambres.

La monumentalisation de la maison urbaine se traduit par une architecture propre à afficher tant l'aisance du propriétaire que le caractère de son accueil ; la hiérarchisation des étages par la taille et le décor des ouvertures qui en sont les caractéristiques apparaissent dans

[129] NAPOLÉONE dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 239-263.
[130] Catalogue 🗁 n° 23, 24.

d'autres constructions du XIIIe siècle, la tour Moncade d'Orthez, les maisons de Cordes[131] ou plus tard, au XVe siècle, dans la maison Belluix de Morlanne en Béarn[132].

Il convient également de se préoccuper des limites originales de la propriété. Il reste difficile de savoir comment cette maison urbaine, de statut supérieur à celles vues précédemment, s'insérait dans sa parcelle. Aujourd'hui, elle est dégagée de toute construction au nord, à l'est et au sud. Cette occupation du fond de parcelle ménage un couloir d'acheminement vers la maison, destiné à une entrée comme à un jardin, menant à la façade monumentale ; cette façade était probablement prévue pour être admirée dès l'entrée, depuis la rue ou à l'arrivée dans la propriété, et jouissait d'un ensoleillement maximum, confort supplémentaire. L'alignement sur la rue n'est donc pas une constante de l'habitat urbain[133].

La face est, malgré le percement postérieur de la porte du premier niveau, accueillait vraisemblablement une construction mitoyenne, comme en témoignent la rangée de corbeaux sommitale et les chaînes d'angle posées en attente. La porte de brique constitue assurément le témoin d'un agrandissement postérieur de la parcelle vers l'est, d'époque fébusienne, sans qu'il soit possible de savoir dans quelles proportions. Il reste délicat de savoir si cet agrandissement a concerné le bâti ou le jardin, les deux témoignant de toute façon d'une extension sensible de la propriété. Il certifie en tout cas l'aisance financière du propriétaire et le fait que la propriété foncière constitue l'un de ses apanages les plus représentatifs.

3.2.3 Le lien à l'église Saint-André

L'architecture de cette maison urbaine mélange les données de techniques et éléments constructifs communs à une volonté de représentation, fruit d'une maîtrise d'ouvrage

[131] Maisons du Grand-Veneur et Gaugiran ; SÉRAPHIN dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 188-189.
[132] BERDOY, MARIN dans *Le château et la nature*, 2005, p. 343-372.
[133] GARRIGOU-GRANDCHAMP dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 82-84.

particulière. Cette maison de la deuxième moitié du XIIIe siècle n'est pas documentée et aucun élément ne permet l'identification précise de son propriétaire.

La mention, à la fin du dénombrement des propriétés du censier fébusien de 1385, d'un *ostau deu rector*, « maison du recteur », attire l'attention : si le dénombrement s'est bien effectué de manière linéaire, avec la rue comme axe de recensement, la position de la maison, située en fin de ville et face à l'église, pourrait recouper celle de l'ancien presbytère, alors appelé *ostau deu rector*. En outre, la datation stylistique du bâtiment, indiquant approximativement la deuxième moitié du XIIIe siècle, coïncide avec la signature d'un acte du cartulaire de Sorde en 1246 par Arnaudus Wilelmus de Cézerac ; celui-ci est alors dit chapelain de Sauveterre, mais également chanoine d'Oloron et « juge délégué du Siège apostolique », représentant officiel de l'Église et de l'évêché dans le conflit rapporté sur l'église et la dîme de Léren[134]. Il n'apparaît ensuite plus dans les documents mais son titre est suffisamment explicite. Chanoine d'Oloron, il appartient au chapitre cathédral, qui est chargé de l'élection de l'évêque ; les membres du chapitre participent au conseil et à l'administration de l'évêché. Ils se consacrent également à la prière et au soin des pauvres[135]. Devenu curé de Sauveterre, Arnaldus Wilelmus a été détaché de son service au profit d'une paroisse extérieure et il réside dans sa nouvelle paroisse, à l'extérieur d'Oloron[136]. Son cumul de fonctions ou sa fortune familiale, inconnue, lui autorisaient peut-être un revenu et un statut en rapport avec la construction d'une maison urbaine moyennement ambitieuse, propriété ecclésiastique, à disposition de l'évêché ou personnelle, à l'usage d'un recteur de Saint-André, ce lien étant alors identifié en façade par la croix et les dents-de-loup. En outre, un clerc de Sauveterre, Bernardus de Oreite, est mentionné dans le même acte. Plusieurs desservants assurent donc le culte chrétien dans la ville en 1246, avec peut-être une distinction à opérer entre Saint-André, Saint-Jacques et la chapelle castrale. Par ailleurs, la vocation

[134] RAYMOND 1873a, p. 132-134.
[135] ESQUIEU 1992, p. 33.
[136] *Id.*, p. 33-34.

caritative du presbytère est soulignée dans l'enquête sur les serfs de Béarn, qui nomme quatre enfants cagots vivant chez le *rector de Saubaterre* en 1387[137] ; cet accueil rendait sûrement nécessaire l'occupation d'une maison d'une certaine ampleur.

La communauté ecclésiastique de Sauveterre est mal connue et il reste délicat de savoir si elle était plus nombreuse, hébergée dans les alentours de Saint-André et suffisamment aisée pour assurer la commande et l'entretien d'une telle maison urbaine. Cette répartition - rez-de-chaussée de service (cellier, cuisine, bûcher…), premier étage semi-public (grande-salle, chambre, latrines), deuxième étage privé (chambres et combles) - adopte la distribution traditionnelle des maisons urbaines et peut se retrouver par exemple dans une maison canoniale mais elle n'en est absolument pas caractéristique[138]. De même, ses capacités d'accueil étendues ne suffisent pas à faire de cette maison un édifice à vocation communautaire accueillant curé, prébendiers ou chapelains…[139] ; ceux-ci peuvent tout à fait avoir leur propre habitation[140]. En outre, les maisons ecclésiastiques ne sont souvent pas distinguées par un quelconque décor ou équipement religieux (oratoire ou *studium*) et peuvent simplement s'apparenter à une riche demeure urbaine[141].

L'association possible entre le presbytère et cette maison est intéressante mais reste hasardeuse en l'absence de sources historiques complémentaires. L'existence de cette maison, à l'architecture beaucoup plus soignée, souligne de toute manière l'attractivité exercée par un monument public, l'église, à laquelle elle est ici liée par un motif sculpté commun, malgré l'écart chronologique existant entre les deux édifices.

---

[137] RAYMOND 1878, n° 20, p. 20. « *lo prumer a nom Sans, a XX ans, esta ab lo rector de Saubaterre ; (...) lo quart a nom Peyruc, a XII ans, lo quint es filhe, nom Bone, a X ans, lo VI^au^ a nom Pebernat, a VII ans, estan ab lo rector de Saubaterre, qui aus da vite per Diu* ».

[138] Cas des maisons de chanoines et de bénéficiers à Narbonne. *Id.*, p. 267-271.

[139] Certaines maisons canoniales ont cette vocation à héberger les chanoines et différents desservants. *Id*., p. 233. ESQUIEU 1994, p. 47-54. CAZES 1998, p. 141.

[140] Fait attesté à Béziers, au début du XIe siècle, aux XIVe et XVe siècles à Narbonne ou Aix ; ESQUIEU 1994, p. 47-54.

[141] Sur le corpus étudié par Yves ESQUIEU, seule la maison du prébendier de Viviers comporte une figure biblique sculptée au-dessus d'une porte ; ESQUIEU 1992, p. 275.

Cette maison reste le seul modèle de demeure patricienne, sans doute un bien immobilier de l'Église, conservé à proximité de l'église paroissiale, dont le pouvoir d'attraction a déjà été démontré dans le cadre du parvis, à vocation commerciale et rehaussé par la tour Monréal. Deux maisons importantes sont édifiées à proximité du château et viennent renforcer l'hypothèse de la polarisation des familles aisées de Sauveterre autour des monuments publics.

3.3 Autour du château

Le château, refuge fortifié et résidence du pouvoir, est entouré dans son périmètre immédiat de deux maisons dont la façade annonce un programme architectural plus élaboré, apte à signaler depuis la rue, au contraire de la maison précédente, le statut de leurs propriétaires.

3.3.1 L'écu aux lions

La maison de l'écu aux lions[142] se situe au nord du château et sa façade sud est ouverte directement sur la rue ; elle présente un plan allongé rectangulaire. L'étude de ses caractéristiques reste limitée car elle est entièrement couverte d'un enduit moderne (fig. 198, 199).

Seule la façade sud arbore des éléments d'origine, des sculptures malheureusement privées des ouvertures primitives qu'elles devaient accompagner. Un culot ou cul-de-lampe (fig. 200, 358), isolé sur le côté ouest de la façade, permet la restitution d'un arc de pierre ou de bois porté par deux culots moulurés, encadrant la porte du rez-de-chaussée ou une

[142] Maison n° 77, catalogue 🗁 n° 19.

fenêtre[143]. Le tout était surmonté en son centre d'un écusson sculpté en haut-relief, plaque de grès ornée de deux lions debout affrontés et s'appuyant sur un écu central ; cet écu est incisé d'une croix dont la longue hampe vient se ficher dans un cercle aplati (fig. 201).

L'identification et l'interprétation des armoiries restent complexes, l'armorial de Béarn demeurant mal documenté pour la période médiévale[144]. Ces emblèmes n'appartiennent à aucune famille connue ; en outre, la datation du blason comme du culot, du XIVe ou XVe siècle, est approximative. Elle pourrait correspondre à l'établissement d'un pouvoir vicomtal riche et fort, sous Gaston Fébus ou après, et témoigner de la prospérité économique des habitants de Sauveterre, les plus aisés ou influents s'établissant dans l'entourage significatif de la résidence vicomtale.

3.3.2 Le *turoun*

Le toponyme de *turoun* désigne en béarnais l'élévation de terre, naturelle ou non, souvent occupée par une fortification, de type motte féodale, établie sur le site et signalée par ses capacités défensives et protectrices. Il désigne à Sauveterre, d'après les dénombrements du XVIIe siècle[145], une maison à proximité immédiate du château, établie au sud-ouest de la résidence fortifiée et dans la rue de la Sauque[146] ; il témoigne de sa liaison topographique avec le château, au point le plus haut de la ville.

La parcelle fait partie des terres occupées après le débordement du *castrum* et l'étude du plan et de la distribution de la maison, qui couvre la parcelle entièrement, met en valeur son adaptation parfaite à la géographie du tissu urbain. Son lotissement fait preuve de

[143] Un exemplaire, bien conservé, porte une des arcades transversales de la place centrale de Marciac, Gers. D'autres apparaissent dans les catalogues : Bergerac, XIVe siècle, 7-9, rue d'Albret ; ESQUIEU, PESEZ dans *Cent maisons médiévales…*, 1998, p. 257-260. Viviers, XVe siècle, rue du Château, *id.*, p. 365-366.
[144] DUFAU DE MALUQUER, JAURGAIN 1976.
[145] ADPA : B 680, annexe n° 2 ; C 1047, annexe n° 3.
[146] Maison n° 285, catalogue 🗁 n° 13.

privilèges particuliers, non seulement la proximité du château, mais également l'obtention de deux façades monumentales, l'une sur la rue de la Sauque, l'autre sur le gave. La face nord est, en outre, ouverte sur le chemin menant à la fontaine du château.

La façade orientale, aujourd'hui disparue, n'est connue que par un dessin imprécis, probablement du XIXe siècle, qui met en relief son importance dans le paysage monumental sauveterrien (fig. 359, 360) ; elle était composée d'un premier niveau, aveugle, portant deux niveaux supérieurs largement éclairés par des fenêtres. Le premier niveau de la façade occidentale est bien conservé. Celle-ci était largement ouverte par une porte de plain-pied à la rue, en arc brisé et chanfreiné, couronnée par un large écusson, sculpté dans la clé de l'arc (fig. 153). Il est lisse aujourd'hui et aucune indication ne permet de savoir s'il a perdu son relief d'origine ou s'il était destiné à être enduit, plaqué ou peint ni quelle était la nature de sa composition héraldique.

Le mur nord abrite une porte septentrionale qui permettait la circulation vers le chemin menant au pied du château, vers la fontaine et le gave (fig. 155, 156). Ce mur portait également une cheminée de pierre de taille, élevée à l'étage, dont la monumentalité tient plus aux dimensions imposantes de ses piédroits massifs qu'à la modénature stricte de ses bases et tailloirs, limitée à des chanfreins (fig. 158-160). Il s'agit de la seule cheminée privée recensée dans Sauveterre, les autres étant situées dans le château vicomtal ou le couvent carme. Elle témoigne comme telle d'une recherche plus aboutie de confort domestique sur le premier étage, ainsi privilégié[147] ; elle désigne certainement la « salle », la pièce dédiée à la réception et au repas, publics ou privés. La forme de la porte, l'invention de la cheminée et du blason appartiennent à la fin du XIIIe siècle, mais la perte de tout élément de décor laisse ouverte cette chronologie vers le XIVe siècle.

[147] L'association étage/cheminée/salle reste banale à partir du XIIIe siècle. SCELLÈS et *alii*, 1998, p. 107-133.

La visibilité de cette maison et son identification par un blason, son insertion dans le périmètre castral immédiat, son entrée double et la mise en œuvre d'une cheminée témoignent de privilèges matériels uniques à Sauveterre, peut-être contemporains de l'octroi de la parcelle. Ils sont très certainement à mettre en parallèle avec la création de la rue de la Sauque, nommée uniquement par les dénombrements du XVIIe siècle et devenue chemin depuis. Cette rue porte alors un patronyme connu à Sauveterre, de La Sauque, lié au XIVe siècle à une famille marchande de la ville, représentée par Bardot et Aramon-Arnaut ; Bardot est même soutenu personnellement par Gaston Fébus, lors d'une spoliation de ses marchandises hors du territoire béarnais et de la demande qu'il effectue en vue d'un dédommagement.

L'apparition d'une desserte supplémentaire perpétue assurément le souvenir de la famille riveraine la plus influente et de l'importance prise par leur demeure, de manière contemporaine comme postérieure[148]. Le tout a pu survenir dès la deuxième moitié du XIIIe siècle. Néanmoins, le remodèlement du château et de la motte, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, pourrait avoir été contemporain de la construction ou reconstruction de cette maison, étant donnée la reconfiguration vraisemblable de cette partie du tissu urbain à cette occasion. Il convient probablement d'y voir le lien fort existant entre les vicomtes béarnais et les représentants les plus influents de la société sauveterrienne, ainsi que les privilèges fonciers et immobiliers qui en découlent : l'obtention d'une parcelle intéressante pour l'édification d'une maison bien identifiée par les armoiries de ses propriétaires. La façade principale, souvent sur rue, est privilégiée[149] et constitue alors le manifeste de ces « élites urbaines » (fig. 361, 362)[150]. Elle témoigne sûrement d'une évolution de la relation de l'habitat privé à la rue (qui prend alors un rôle autant social qu'économique) mais également

[148] LEGUAY 1984, p. 123.
[149] ROUSSET 2000, p. 119-134.
[150] LONCAN 1993, p. 228. POUSTHOMIS 2002, p. 71-87.

d'une occupation maximale de l'espace disponible *intra muros* avant l'émergence du *bourguet*.

L'agrandissement de la ville, aux XIIIe et XIVe siècles, est confirmé par le débordement du bourg Pléguignou, soient l'extension du lotissement sur la marge orientale du bourg Pléguignou, en bord de terrasse, parcelles occupées de manière longitudinale à la rue par la maison du *turoun* et par la maison dite « du Sénéchal »[151], et la création de la rue de la Sauque pour les desservir.

4. Le bourg, reflet d'une condition sociale ?

4.1 Valeurs immobilières

Il y a association directe entre les quelques maisons patriciennes conservées et les monuments publics principaux de la ville, le château et l'église. Ces monuments avaient déjà établi une première polarisation de la ville, l'association d'un monument public avec un phénomène de peuplement qu'il lance et regroupe autour de lui. Chaque quartier auquel ils ont donné naissance est d'ailleurs influencé par eux dans sa toponymie : le bourg « majeur » est le quartier principal formé autour du château, le bourg Saint-André est celui formé autour de l'église.

Le dénombrement des biens de la commune de 1693[152] vient renforcer cette conclusion, valable au moins pour la fin du XVIIe siècle. Il contient en effet une évaluation financière de la valeur des maisons, avec leur répartition par bourg. La valeur moyenne de chaque maison, sur 125 effectivement dénombrées et chiffrées, est de 169 livres environ.

[151] Maison n° 294, catalogue 🗁 n° 10.
[152] ADPA : C 1047, annexe n° 3.

L'estimation moyenne des habitations du bourg *Majour* est de 245 livres, avec 18 maisons sur 26 (69 % des maisons) dont le montant est égal ou supérieur à 200 livres. Pour le bourg Saint-André, la valeur moyenne passe à 240 livres, avec 11 maisons sur 19 (58 %) évaluées à 200 livres ou plus. D'une part, les deux bourgs concentrent le plus grand nombre de maisons dont la valeur est égale ou supérieure à 200 livres ; d'autre part, la valeur moyenne des maisons bâties dans ces bourgs est bien plus élevée que dans les trois autres bourgs.

En effet, le bourg Pléguignou, qui reste relativement opulent, obtient une valeur moyenne par maison de 186 livres, avec 8 maisons sur 21 (38 %) dont la valeur égale ou dépasse 200 livres. Le *bourguet* compte 23 maisons, à une valeur moyenne de 136 livres, avec trois maisons (13 %) au montant égal ou supérieur à 200 livres ; ce montant tombe à 92 livres quand la maison du sieur Darridolle (1000 livres) est retirée du calcul. Enfin, les 39 maisons du bourg d'Aspis sont estimées à 78 livres en moyenne, une seule étant estimée à 200 livres (3 %). Il convient de faire remarquer que ce dénombrement intervient après le déclin relatif de la ville, occasionné en partie par les troubles du XVIe siècle. Il reste cependant manifeste qu'il éclaire une réalité de l'habitat issue de la configuration médiévale des bourgs de la ville.

L'établissement des moyennes de prix et de la répartition des maisons de Sauveterre en 1693 permet en effet la mise en place d'une échelle d'évaluation, mettant en relief la valeur supérieure et l'entourage privilégié des maisons situées dans les bourgs *Maiou* et Saint-André. Le bourg Pléguignou s'inscrit dans une moyenne inférieure, mais son habitat reste privilégié au regard de la pauvreté du *bourguet* et du bourg de la rue d'Aspis ; le dénuement de ces deux derniers bourgs peut confirmer l'hypothèse précédemment posée, soit l'existence de populations marginalisées, fixées à l'extérieur des limites fortifiées de la ville. Cette répartition numérique recoupe la répartition architecturale et sociale observée d'après l'étude des caractéristiques résidentielles. Une concentration topographique par fortune ou par rang

s'observe ainsi autour des principaux bâtiments publics, ce qui caractérise généralement la topographie urbaine du cœur des villes[153], comme ce qui a été montré à Auch ou Lectoure[154]. Le cas du quartier Sainte-Croix, à Oloron, témoigne du regroupement en son point le plus haut du château vicomtal, de l'église Sainte-Croix et de la tour de la famille Agreda (fig. 352). Les activités économiques sont elles aussi regroupées en quartiers, qui peuvent être implantés à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville.

4.2 Un enjeu local

L'identification architecturale de l'élite sauveterrienne, partielle aujourd'hui, était assurée par la façade principale et la topographie des propriétés urbaines qu'elle a fait construire et entretenir. Elle était pourvue de quelques équipements domestiques propres à améliorer le confort quotidien. L'absence d'un *corpus* de cheminées, de sculptures ou de peintures murales pénalise pourtant l'établissement d'une chronologie affinée et la mise en place d'une échelle de valeurs extra-sauveterrienne. Cette élite a, en outre, été assujettie à des contraintes architecturales et urbanistiques communes, techniques de construction locales et participation à l'effort défensif notamment.

Les moyens financiers de l'élite sauveterrienne lui permettent la construction de maisons originales et vite identifiables, par rapport au type commun des maisons de Sauveterre, lisse et fonctionnel. Mais les formes observées, l'arc brisé notamment, semblent figées jusqu'à l'apparition d'une réelle esthétique de type moderne, dont l'analyse serait tout aussi intéressante, apparue vraisemblablement avec la restauration de Sauveterre après sa dégradation, au XVIe siècle. Ce phénomène d'immobilisme caractérise l'habitat, même

[153] GARRIGOU GRANDCHAMP dans *Naissance et renaissance de la ville…*, 2002, p. 97-141.
[154] Les 9/10 des 10% des familles les plus riches demeurent dans la ville haute d'Auch, dit cœur de ville, les ecclésiastiques y sont également ; le fait est moins net à Lectoure, mais le quartier Marès, exigu, regroupe quand même 30% des 10% des plus riches. BÉRIAC et *alii* dans *Les sociétés urbaines…*, 1991, p. 25-36.

aristocratique, des villes et villages médiévaux secondaires des Pyrénées comme du Sud-Ouest de la France[155].

De même, il n'y a pas d'évolution véritable du plan de maison, qui reste rectangulaire. L'exemple de Sauveterre s'oppose à d'autres villes où, premièrement, la maison patricienne s'affiche plus clairement : la tour est emblème de l'élite urbaine dès l'époque romane, le décor intérieur touche autant l'équipement domestique (plusieurs cheminées sculptées) que le décor proprement dit (peintures murales ornementales, vitrail, …). Deuxièmement, la réflexion architecturale sur l'habitat n'évolue que très peu : la spécialisation de la maison se fait par la répartition des niveaux quand ailleurs (Figeac[156], Cahors[157], Montpellier[158], …), la maison évolue au XIVe et au XVe siècle vers un assemblage de différents corps de bâtiments à destination différente articulés autour de la cour, dont les équipements suivent alors les transformations stylistiques et constructives de la fin de l'époque gothique : croisées rectangulaires à traverses et meneaux, escaliers à vis desservant le logis par une tourelle extérieure, voûtes d'ogives, importation de matériaux ...

Si de telles maisons existent en Béarn, comme l'attestent l'hôtel de la Lune d'Orthez ou la maison seigneuriale Belluix de Morlanne, elles ne sont pas représentées à Sauveterre. Les problèmes de conservation du patrimoine ne peuvent expliquer seuls cette lacune. Il faut peut-être supposer que ce défaut est directement issu, en premier lieu, du dynamisme réel, certes, mais médiocre et local de Sauveterre, limité vraisemblablement du XIIIe siècle au XVe siècle, jusqu'au rattachement du Béarn à la Navarre, moment du déplacement des réseaux politiques et économiques. Ce phénomène peut être rattaché à l'immobilisme des techniques défensives de la ville étudiées auparavant, sans réelle amélioration architecturale de l'équipement fortifié. En deuxième lieu, le défaut d'évolution de l'architecture civile peut

[155] LONCAN 1993, p. 213. BERDOY 2003, p. 221-252. BERDOY 2006, p. 70-75.
[156] NAPOLÉONE 1993, p. 316-317.
[157] SCELLÈS 1999, p. 118.
[158] SOURNIA, VAYSSETTES 1991, p. 189.

s'expliquer par l'absence d'une fortune réelle à Sauveterre au Moyen Âge, issue de l'itinérance de la cour vicomtale comme des bourgeois l'accompagnant, et par le défaut de noblesse, réelle ou personnelle, établie à Sauveterre. À l'égal de villes comme Saint-Antonin-Noble-Val, ville de résidence vicomtale[159], Jaca, ancienne capitale d'Aragon et chef-lieu d'évêché[160], Puente la Reina, ville-pont sur la frontière entre Navarre et Aragon[161], Sauveterre est marquée par une architecture propre à assurer son rôle de représentation d'autorités quelles qu'elles soient à l'échelle locale, au mieux régionale, ici béarnaise. Cette architecture civile et publique évolue tant que les autorités investissent dans leur développement urbain, par le lancement de grands chantiers ou des aménagements de la voirie publique. La prospérité économique relative qui en découle favorise ponctuellement l'émergence d'une classe moyenne, voire aisée, représentée par la demeure urbaine.

L'existence d'un type relativement homogène de maison urbaine, mis en œuvre à l'échelle de la ville et dont les équipements, le strict nécessaire pour la vie quotidienne, observent une typologie similaire, témoigne de la vitalité de la construction civile entre le milieu du XIIIe et le début du XIVe siècle, ce qui correspond à la phase du plus intense dynamisme économique de la ville.

Le centre urbain à vocation commerciale comprend quelques structures architecturales rattachées à la production, boutique, moulins, malheureusement mal documentées. Ces maisons confirment cependant le fait que Sauveterre centralise quelques activités d'exploitation et de distribution de produits spécialisés (bois, petite métallurgie, textile, alimentation[162]) essentiels à la vie quotidienne du bourg et de son terroir. Toutes les maisons

[159] Implantation vicomtale qui favorise le développement d'une ville-pont, de marchés et de fortifications ; centre artisanal important, couvent mendiant ; LONCAN 1993, p. 190.
[160] Ancienne capitale d'Aragon, chef-lieu d'évêché, fors et marchés destinés à favoriser l'économie du piémont aragonais ; BETRAN ABADÍA 1992, p. 193-229.
[161] *Id.*, p. 292-296.
[162] TUCOO CHALA 1957, p. 39-58.

peuvent être étudiées d'après la façade principale, « reflet de l'intérieur : son ordre, ses hiérarchies, l'esthétique de ses différentes parties traduisent le programme général de la distribution »[163]. La tripartition de la maison urbaine traditionnelle est reprise ici : le rez-de-chaussée est consacré au travail, le premier étage au logis, les niveaux supérieurs ou combles aux pièces de logis complémentaires[164].

Les demeures les plus imposantes sont disposées autour du château et de l'église et témoignent de l'attraction exercée par le monument public, qui est à l'origine d'une hiérarchisation de la propriété dans la ville et de mouvements dans la possession des biens fonciers, ici encore durant le XIIIe et le XIVe siècle. L'exposition à la lumière et le confort domestique supérieurs de ces maisons rendent compte d'une recherche plus poussée en matière d'investissement proprement domestique et intime. Ces propriétés privilégiées sont également marquées par des signes extérieurs de richesse et de pouvoir : la monumentalisation des façades sur rue et des entrées, « raccourci du statut de la maison »[165], et l'utilisation de la sculpture pour en signaler la personnalité et afficher immédiatement le rang des propriétaires.

La notabilité se caractérise par une solide assise foncière, dont les maisons ne constituent que la part visible. Malheureusement, l'empreinte réelle des propriétés immobilières et les revenus de cette catégorie de la société, vraisemblablement tirés en grande partie de l'exploitation des terres cultivables, ne sont pas mieux définis par les sources. Cette notabilité reste très relative et ses ambitions restent sûrement limitées par la soumission au pouvoir vicomtal comme par son revenu.

[163] SOURNIA, VAYSSETTES 1991, p. 91.
[164] *Id.*, p. 220.
[165] GARRIGOU GRANDCHAMP, MEIRION JONES, SALVÊQUE, 1997, p. 116-117.

CINQUIÈME PARTIE : **SAUVETERRE, BÉARN ET RÉSEAUX PYRÉNÉENS** (du XIe au XVIe siècle)

RÔLES ET EXPRESSIONS DE LA VILLE-FRONTIÈRE BÉARNAISE, ENTRE CLOISONNEMENT ET OUVERTURE

Les modalités d'implantation et de croissance de la ville de Sauveterre laissent entrevoir l'essor d'un *castrum* devenu très vite une place-forte urbaine importante pour le Béarn, tant par ses capacités stratégiques militaires qu'économiques. Son développement, continu entre le XIe et le XVIe siècle, s'inscrit totalement dans un contexte artistique et archéologique propre à la vicomté béarnaise qui, par une position-clé pour le passage des Pyrénées, bénéficie de la polyvalence de la frontière vicomtale sur le piémont pyrénéen : frontière ouverte qui régit les liens de bon voisinage et d'échanges de part et d'autre de la limite, mais aussi frontière close, qui protège et unit les sujets et leur seigneur dans l'affirmation de leur indépendance commune.

L'analyse du tissu urbain et de la politique architecturale de Sauveterre permet en effet de mieux appréhender les qualités et fonctions des villes du piémont pyrénéen occidental, au rôle régional primordial mais secondaire dans leurs attributions ; ces villes dessinent le visage de la frontière autant qu'elles sont modelées par cette situation intermédiaire.

1. Solidarité et dynamisme frontalier : la naissance d'une ville

La fixation d'un noyau de peuplement à Sauveterre est directement issue de la contestation des limites des diocèses de Dax et d'Oloron. L'implantation d'un seigneur, familier de l'évêque et du vicomte d'Oloron, se matérialise par la motte castrale, siège du nouveau pouvoir seigneurial, centre administratif et économique affirmant la frontière face aux velléités dacquoises.

1.1 La protection des zones frontalières

La protection de la nouvelle frontière diocésaine est matérialisée par l'érection d'une motte castrale, destinée à éloigner les contestations et raids armés venus du nord. La motte et le château rassemblent les populations environnantes, défense que les protecteurs échangent contre les corvées et droits féodaux auxquels les protégés sont assujettis. La naissance de la sauveté n'est pas documentée mais il conviendrait de supposer, dans la deuxième moitié du XIe siècle, une association entre pouvoir laïc et pouvoir ecclésiastique dans l'établissement d'un relais frontalier, à l'image de l'association illustrée par l'action de Loup Brasce de Sauveterre au service du vicomte d'Oloron et de son beau-frère, archidiacre d'Oloron. La création de la sauveté prend certainement la forme d'une motte castrale doublée d'une paroisse, soit un encadrement militaire, seigneurial et ecclésiastique de la population nouvellement rassemblée ; les évêques peuvent être les détenteurs du ban et fortifier leurs établissements frontaliers[1].

Ces points de rassemblement et de contrôle assurent un premier quadrillage du territoire béarnais et fixent ses limites, établies de manière définitive à la suite de ce dernier affrontement entre les deux évêchés. Les mottes castrales de Bellocq, Morlanne, Lembeye et Montaner, situées sur les frontières nord et est du pays viennent renforcer l'idée de l'affirmation, par le contrôle du territoire et l'établissement de relais d'autorité, des frontières qui, au nord, sont contestées par la Gascogne et, à l'est, par l'Armagnac et la Bigorre, et ce dès le XIe siècle. Le cas de la frontière pyrénéenne est différent : la ligne de crête et le relief qui servent de délimitation entre le Béarn et l'Aragon rendent difficiles les contestations

[1] GUILLEMAIN dans *Les sociétés urbaines…*, 1991, p. 15-24. L'intervention ecclésiastique dans l'établissement du réseau castral est par exemple essentielle dans l'affirmation des frontières du diocèse de Genève et permet de mieux les contrôler, à partir du début du XIIe siècle : l'évêque de Genève fait édifier les forteresses de Malval, Peney et de L'Île, le chapitre cathédral celle d'Aubonne, l'archevêque de Besançon celle de Nyon ; les abbayes bénédictines possèdent elles-aussi leurs châteaux. Tous ceux-ci sont confiés à des *milites castri*, dont la charge est héréditaire ; CORBIÈRE 2002, p. 173-176.

armées et superflue la construction de fortifications ; l'axe frontalier pyrénéen entre Béarn et Aragon ne constitue pas une zone de conflit mais de solidarité[2].

Ces fondations exercent une attraction certaine sur les populations : un refuge est accessible pour les personnes exposées et le terroir à défricher leur assure un revenu de subsistance. L'essor de ces nouveaux foyers de peuplement, nés de l'occupation stratégique d'un territoire, est ensuite lié à leur localisation sur les voies d'échange principales. Leur implantation a peut-être, dès leur naissance, une vocation économique, à l'image des bourgs mercadiers du Sud-Ouest de la France[3] qui aide à la pérennisation de la fondation.

1.2 La protection des réseaux de circulation

L'implantation de l'hôpital Saint-Jacques s'inscrit certainement très tôt dans l'histoire de Sauveterre, à l'image de ceux qui viennent jalonner les chemins de Compostelle entre les XIe et XIIe siècles, notamment au passage difficile des Pyrénées occidentales, où convergent les quatre voies. La construction d'un pont sur le gave témoigne d'une même préoccupation, la sécurité des pélerins et voyageurs constituant, on l'a vu, une pieuse initiative.

La fondation de l'hôpital forme la première caractéristique urbaine de Sauveterre : le *castrum* s'est suffisamment développé pour pouvoir subvenir aux besoins de l'institution caritative, vivant de l'aumône publique. Elle participe du réseau solidaire transpyrénéen, qui fait bénéficier les voyageurs d'étapes sûres sur les deux versants, ponctuant la distance moyenne d'une journée de marche et associées au passage des cours d'eau.

Cette implantation double le réseau castral et détermine le maillage urbain des deux voies du piémont pyrénéen occidental : Sauveterre, Saint-Jean-Pied-de-Port, Roncevaux,

[2] Au XIe siècle en Aragon, lors de l'apparition du terme de *frontera*, il semble qu'il n'y ait de frontière que face à l'Islam ; le terme regroupe alors la ligne de partage culturelle, le front fortifié et l'espace frontalier, la marche. SÉNAC dans *Frontières et espaces* ...,1992, p. 39-46. BURESI 2004, p. 243.
[3] HAUTEFEUILLE dans *Les petites villes du Sud-Ouest* ..., 2004, p. 69-88.

Oloron, le Somport, Jaca, Puente la Reina… Peut-être convient-il d'imputer l'origine de cette fondation à Gaston IV (1090-1131) et Talèse, son épouse, qui ont largement contribué aux établissements hospitaliers et religieux dans la vicomté béarnaise (hôpitaux de Gabas, Mifaget, Lacommande, abbayes d'Orthez et de Sauvelade)[4].

Ces bourgs doivent leur mutation urbaine à une situation géographique favorable, pérennisée par l'installation, sous protection, d'une population vivant du défrichement du terroir et des retombées économiques des voies jaquaires. Ce sont ces villes qui, pour Aymeric Picaud, pèlerin de Saint-Jacques, représentent la frontière médiévale qui, entre Béarn et Aragon, est ressentie comme géographique et non politique[5] ; la difficulté du climat et du relief y est compensée par l'existence des infrastructures hospitalières. Le développement du pèlerinage aux XIe et XIIe siècles a lancé la croissance urbaine piémontaise, accélérée par la transformation des voies jaquaires en axes d'échanges commerciaux ; la rue publique canalise ce flux. Le passage de la frontière se traduit alors par une communauté de moyens logistiques propres à rendre ce passage plus aisé : les coutumes aragonaises et béarnaises autorisent et affranchissent la libre traversée réciproque des pélerins, troupeaux, franchise même accordée à certains marchands[6].

Cette garantie d'intérêts communs se base sur la reconnaissance de l'appartenance à une même communauté. Cette reconnaissance est certainement accélérée par la personnalité des vicomtes béarnais et leur entourage : leur participation armée à la Reconquête, aux côtés des seigneurs aragonais, supprime toute hostilité entre deux pays voisins, leurs territoires portant la marque d'échanges économiques ou artistiques fructueux, notamment au XIe et au XIIe siècle ; l'architecture romane béarnaise et l'architecture romane aragonaise observent des caractéristiques formelles très proches.

[4] CURSENTE dans *Vicomtes et vicomtés* …, p. 129-142.
[5] SIGAL dans *Frontières et espaces* …, p. 39-46.
[6] BIELZA DE ORY, DALLA ROSA 1989, p. 15-16. DIAGO HERNANDO dans *Aragón en la Edad Media XVII*, 2003, p. 131-166.

2. Affirmation et monumentalisation de l'espace urbain

L'église Saint-André constitue l'étape la plus visible de l'échange artistique entre Béarn et Aragon dans la ville ; elle rejoint en cela la communauté des principales églises béarnaises (Morlaàs, Lescar, Oloron, …) ayant fait appel au répertoire aragonais de sculpture et d'architecture (Jaca, Uncastillo, Loarre, …)[7]. L'érection d'une église importante illustre le réaménagement de l'espace public sauveterrien, caractérisé en premier lieu par la monumentalisation de cet espace, en deuxième lieu par l'apparition d'une architecture civile et de fortifications urbaines qui lui sont associées.

2.1 Monumentalisation de l'espace public

La mise en valeur de l'espace public passe par un redéploiement du tissu urbain : l'église témoigne du débordement des limites originelles du *castrum*, devenu trop étroit pour une population grandissante ; l'église ou chapelle qu'il renfermait, non documentée, est sublimée par une construction nouvelle, érigée en bordure de terrasse vers le milieu du XIIe siècle, puis embellie et fortifiée jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Son empreinte au sol et sa hauteur définitive marquent visuellement le paysage sauveterrien autant que le château, ce qui atteste de l'acceptation vicomtale au moment de la fondation et de la fortification. Il est fort probable que le château soit reconstruit à ces dates, sa structure demeurant inconnue en l'absence de fouilles archéologiques à l'intérieur du château actuel.

La place de l'église est un espace public autour duquel vont se concentrer les activités économiques et sociales de la ville, marquées par la tenue d'un marché et l'édification d'une tour monumentale, contemporaine du clocher. Ici encore, la construction d'une tour fortifiée

[7]LACOSTE 1996. LACOSTE 2006.

de 35 m de hauteur n'aurait pu se faire sans accord vicomtal. Les faits énoncés précédemment pour l'analyse du rôle de la tour en précisent l'originalité. Les maisons-fortes ou tours béarnaises sont toutes l'apanage de riches ou grandes familles, proches de l'entourage vicomtal, mais en aucun cas elles ne se rapprochent en dimensions et fortifications de cette tour Monréal. L'hypothèse d'un donjon sous autorité vicomtale n'est pas à exclure, malgré son caractère invérifiable. Elle permettrait d'expliquer l'évidente parenté stylistique entre le clocher de l'église, celui de l'église de Saint-Gladie[8] et la tour, instruments de fortification d'une frontière. Cette parenté peut être comparée à l'association du château de Pau et de la tour de la Monnaie (fig. 274, 275), édifiée en contrebas et dont les équipements sont uniquement défensifs et ne constituent qu'une possibilité temporaire et sommaire d'hébergement, lieu de refuge ou de garnison. On retrouve là les caractéristiques strictement militaire du donjon[9].

Toujours est-il que ce remodèlement du tissu urbain obéit à une stricte répartition : la terrasse au-dessus du gave sert de piédestal à l'espace monumental public, représentant architectural direct de la ville vers le sud, mis en valeur par le dénivelé naturel. La hauteur exceptionnelle des bâtiments publics assure un même impact visuel vers le nord, avec un paysage de tours crénelées dépassant l'habitat, aspect visuel encore vérifiable aujourd'hui.

La spécialisation de la terrasse dans la représentation des autorités et la richesse de la ville n'est pas démentie par l'accueil de maisons privées[10]. Celles-ci participent de l'image de la ville par une même monumentalité ; cet emplacement privilégié devait être l'objet d'une spéculation plus importante.

[8] Le cas de ce clocher reste à étudier plus avant. Malgré sa disproportion, il semble qu'il soit contemporain du corps de l'église (solin de toiture intégré au mur ouest de la tour), remanié ensuite.
[9] ARAGUAS dans *Frontières et espaces pyrénéens*…, 1992, p. 129-150. BAUDRY dans *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt*…, 2000, p. 23-30.
[10] N° 259, catalogue 🗁 n° 22.

2.2 L'intégration des maisons et des fortifications au paysage urbain

L'architecture civile conservée à Sauveterre répond à deux critères constructifs. Tout d'abord, il témoigne d'une spécificité urbaine : la spécialisation et l'indépendance des niveaux commerciaux et résidentiels. Du fait de la concentration urbaine des parcelles d'habitation, la maison s'élève sur plusieurs niveaux et permet une telle division ; les ouvertures et équipements sont sensiblement équivalents. De plus, l'usage massif de la pierre de taille la distingue de l'habitat rural traditionnel ; dans les villages proches de la ville (pl. 6), seuls les édifices religieux (Saint-Gladie (XIIIe), Sunarthe (XIIe), …) et les maisons-fortes (abbaye laïque de Sunarthe (XIIIe), château de Munein (XIIIe), …) utilisent le calcaire de Bidache et arborent une élévation équivalente par leurs dimensions et par la répartition des ouvertures.

L'architecture civile témoigne d'une spécificité mettant en évidence l'importance de l'économie de la construction dans l'économie sauveterrienne du XIIe au XIVe siècle. L'étude du bâti permet, en outre, de souligner le caractère contemporain de ces structures, soit dans un premier temps la mise en œuvre d'un même type d'unité d'habitat du XIIIe siècle à l'échelle locale (3 kms de rayon autour de la ville), dont les modules équivalents sont même chaînés les uns aux autres[11]. Cette mise en œuvre est relayée dans un deuxième temps par quelques remaniements du bâti civil et le reaménagement fébusien du quartier du château au XIVe siècle. Le premier module s'accorde avec les éléments de fortifications adoptés pour la ville (maçonneries, ouvertures, défense passive) : façades arrières des maisons, remparts sommaires et portes vicomtales monumentales clôturant l'espace urbain.

Une telle unité dans la mise en œuvre ne peut que s'insérer dans un programme global de planification du territoire urbain. Les sources historiques manquent pour définir ce programme : nature, commanditaires, exécutants, datation absolue, et il est difficile de savoir

[11] Îlot occidental du quartier Pléguignou ; cf. catalogue 🗁 n° 11, 12, 15. Cette gémellité se retrouve à Mayrignac, elle est associée à une destination locative ; ROUSSET 2002, p. 91-116.

si la typologie similaire à laquelle les maisons et fortifications répondent est le fruit de directives urbaines visant à réglementer la construction (modules, ouvertures, …) et organiser au mieux la répartition du bâti[12].

L'analyse architecturale ne peut que suggérer la deuxième moitié du XIIIe siècle pour ces constructions, ce qui pourrait intégrer pleinement ce réaménagement à la politique de consolidation du territoire béarnais par Gaston VII Moncade (1229-1290) ; cette consolidation du territoire vicomtal s'effectue en premier lieu par la restauration ou réédification de ses châteaux, en deuxième lieu par la multiplication d'octrois de franchises, de foires, de marchés, destinés à vitaliser la vicomté dans son économie comme dans la mise en valeur de tout son territoire. Ces octrois ont eu, comme il a été montré à Sauveterre, un impact fort sur la monumentalisation urbaine.

Dans la partie nord-ouest du Béarn dans laquelle s'incrit Sauveterre, le meilleur exemple de réaffirmation du territoire béarnais est sûrement Bellocq, motte castrale transformée en forteresse vicomtale, bâtie au XIIIe siècle dans l'exemple français. La ville frontalière devient en 1281 une bastide, fondée par Gaston VII Moncade[13]. De l'autre côté de la frontière béarnaise et face à Bellocq et Sauveterre, la bastide de Hastingues est fondée par l'administration royale anglaise en 1289[14]. Sorde est une bastide contemporaine de Hastingues et Bellocq, née du bourg monastique et témoignant de deux étapes de fondation successives, la première par l'administration royale française en 1290, la deuxième par l'administration royale anglaise en 1314[15]. Sorde et Hastingues arborent les traces d'une fortification du XIIIe siècle, notamment dans leurs portes de ville (fig. 363-365). La richesse architecturale de l'église abbatiale de Sorde comme celle de la place commerciale du parvis

[12] GARRIGOU-GRANDCHAMP dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 85-91.
[13] LAURET, MALEBRANCHE, SÉRAPHIN 1988, p. 282.
[14] *Id.*, p. 289.
[15] *Ibid.*, p. 300.

de l'église d'Hastingues témoignent des faveurs dont ces villes ont bénéficié durant tout le Moyen Âge.

2.3 La structuration du territoire

Ces quelques exemples urbains n'adoptent pas le tracé orthogonal, que l'on dit, à tort[16], traditionnel de la bastide, mais un tracé linéaire, qui suit les formations premières du peuplement : le village-rue développé de part et d'autre de la rue publique, en plusieurs noyaux consécutifs. Leur fondation s'effectue dans l'objectif de consolidation de la frontière d'un côté comme de l'autre. Si les Anglais affirment leur présence, la vicomté béarnaise marque, par l'action militaire et territoriale de « fondation » de villes neuves sur ses frontières, sa volonté d'émancipation vis-à-vis de l'hommage anglais. La fondation de la bastide devient un mode de revendication politique particulièrement actif dans l'affirmation des frontières des pays du Sud-Ouest de la France ; elle permet également une structuration économique des territoires par l'attraction, le contrôle et l'administration des populations propres à les mettre en valeur, regroupées auparavant autour de la motte castrale[17]. Les seigneurs pyrénéens (Béarn, Armagnac, Foix…) vont en user afin d'affirmer peu à peu leur souveraineté.

En Béarn, la fondation de ces bastides va de pair avec l'octroi des privilèges du for de Morlaàs, par lequel les nouveaux habitants obtiennent leur liberté et des privilèges juridiques et économiques[18]. Si l'on a vu que les quatre *borgs* de Béarn étaient soumis, de fait, à ces concessions morlannaises, il est possible, au vu du contexte historique et archéologique de Sauveterre, d'affirmer que le bourg castral, né du contact des deux diocèses de Dax et d'Oloron, conserve, sous le règne de Gaston VII Moncade, sa position stratégique sur la

[16] *Ibid.*, p. 55-78.
[17] PERIBAÑEZ OTERO 1997, p. 24-25.
[18] *Id.*, p. 40-41.

frontière vicomtale. Cette place-frontière bénéficie alors de concessions vicomtales, le for de Morlaàs, destinées à « fortifier » le territoire nord-ouest béarnais par une revitalisation économique et sociale : affranchissement, droits de marché, droits de justice. L'institution du *borg* doublé du chef-lieu de bailliage en facilite l'administration car elle l'associe directement au pouvoir vicomtal. L'implantation du chef-lieu du bailliage ne suffit pas pour autant à l'essor d'une ville, comme le montre le développement de chefs-lieu comme Garos ou Lagor.

Ces concessions ont pour conséquence directe le remodèlement du parcellaire, qui prend en compte les éléments préexistants du tissu urbain ; Sauveterre est une ville neuve fortifiée et réorganisée sur le bourg castral précédent. Son réaménagement architectural et urbain a certainement été supervisé par la vicomté. L'espace public comme l'espace privé deviennent en quelque sorte une vitrine de la vicomté béarnaise sur la frontière ; la ville-neuve doit marquer le paysage par la mise en valeur de son architecture, l'occupation monumentale de la terrasse illustrant l'autorité des pouvoirs publics, laïc et religieux.

L'emploi ou non du terme de bastide à appliquer à Sauveterre n'a que peu d'intérêt dans la problématique étudiée ici : la mise en place de Sauveterre sur la frontière nord-ouest du Béarn tient à la fois de la sauveté, du bourg castral ou de la bastide, par ses caractères toponymiques, historiques ou morphologiques. Il est certain que Sauveterre doit sa prospérité à sa situation sur un axe de circulation et de commerce important, prospérité qui est contrôlée et entretenue par les faveurs vicomtales. L'économie locale de la construction, non documentée, affichait une vitalité certaine, au regard de l'exploitation maximale des ressources immédiates dans la mise au point de ce schéma urbain adapté au substrat.

Il convient de remarquer que si les conditions d'échange économique sont favorables et se jouent des problèmes de frontière, la ville de Sauveterre et le Béarn témoignent plus, au XIIIe siècle, d'un phénomène de repli - regroupement des activités, des producteurs et des

produits, des administrations, répartis de manière équitable dans le territoire béarnais - que d'une ouverture vers l'extérieur ; les liens à l'Aragon se distendent (sans pour autant que la frontière se ferme) et l'économie joue principalement de la production et de la redistribution des ressources locales. Le fait explique certainement le rôle primordial de Sauveterre dans l'administration et l'économie béarnaises et sa place plus secondaire dans le réseau des villes du Sud-Ouest de la France.

3. Les prétentions sauveterriennes, entre prospérité et souveraineté

Le nouveau visage sauveterrien de la deuxième moitié du XIIIe siècle s'est inscrit dans une démarche de mise en valeur du territoire béarnais, avec en objectif sous-jacent l'essai de revendication, par la fortification, de l'indépendance béarnaise. L'administration et l'action édilitaire fébusiennes offrent de nouvelles données, architecturales comme historiques, propres à éclairer l'évolution béarnaise et sauveterrienne sous le règne de ce prince interventionniste.

3.1 Sauveterre dans la politique fébusienne

Gaston Fébus fait construire, dès 1348, un château à l'emplacement des châteaux de ses prédécesseurs, au sommet de Sauveterre. L'étude architecturale de la forteresse laisse apparaître l'étalement de sa construction en deux phases distinctes entre 1348 et 1380 environ. Le plan, la distribution et les matériaux employés signent une œuvre novatrice et résultant d'une connaissance approfondie des possibilités défensives comme domestiques des résidences aristocratiques du Sud de la France ; il semble, en outre, qu'elle ait servi de prototype pour le remodèlement des forteresses vicomtales de Morlanne, Montaner, Pau,

Orthez[19]... Son autorité, locale comme nationale, repose sur ces palais fortifiés dont l'importance est sans équivalent en Béarn, témoignage de la richesse et du pouvoir vicomtaux. La fondation du couvent des Carmes, à la fin du règne fébusien, lance un chantier architectural de même ampleur, régénérant ainsi une vague importante d'emploi stable et durable ; la spécialisation cagote en maçonnerie et charpente bénéficie alors en tout premier lieu à cette catégorie de la population, d'ailleurs concentrée aux alentours de la ville. L'habitat civil ne change pourtant pas beaucoup, s'il faut en croire les quelques remaniements apportés à des maisons qui, dans leur totalité, conservent leurs structures et façades du XIIIe siècle.

L'impact de ces chantiers est à la fois topographique et social : ils revitalisent l'économie sauveterrienne, par l'activité professionelle, par le renouvellement du lien vicomtal à la ville et par le réaménagement de l'espace public. Les travaux d'architecture autant que la présence temporaire de la cour dynamisent l'économie de la ville, dans l'exploitation et la mise en œuvre de toutes ses ressources, agricoles et artisanales. Cet objectif semble logiquement relié à celui de l'octroi du droit de marchés et de foires en 1370 qui, fruit d'un renouvellement ou non, témoigne d'une mesure supplémentaire en faveur de l'économie sauveterrienne.

L'élaboration d'une forteresse et la fondation du couvent réaffirment la présence du vicomte à Sauveterre. Ce lien met autant en relief l'influence du prince sur les autorités ecclésiastiques que son autorité et sa puissance, illustrées par la richesse supposée d'une ville vicomtale, hypothèse préalable à l'établissement d'un couvent mendiant vivant des aumônes populaires et publiques, et par une résidence fortifiée bien visible, établie sur la frontière d'un pays qui « ne relève (désormais) que de Dieu[20] ».

Une réorganisation du tissu urbain suit ces deux chantiers. L'érection du château s'accompagne vraisemblablement d'une restructuration des propriétés qui l'entourent. Si une

[19] GALÈS 2000. GALÈS 2003, p. 147-160. GALÈS dans *Résidences aristocratiques*..., 2006, p. 151-164.
[20] ADPA : III E 857 f° 12 v°. TUCOO CHALA 1960, n° 102, p. 63.

certaine polarisation des élites urbaines a dû se faire autour du château, la cheminée du *turoun* ou l'écu aux lions attestent d'innovations architecturales peut-être contemporaines des travaux du château fébusien. Le couvent mendiant déclenche l'urbanisation d'un nouveau bourg qui, bien que son parcellaire soit plus lâche que les bourgs antérieurs et témoigne d'une démographie sûrement faible, met en relief une croissance urbaine propre à entretenir une activité pastorale mendiante et à déborder les limites antérieures de Sauveterre. L'implantation du couvent signe peut-être la volonté de Fébus de faire de Sauveterre une ville à part entière sous son acception économique (foires et marchés), religieuse (église et couvent mendiant) et politique (ville fortifiée et résidence vicomtale imposante).

3.2 Sauveterre dans l'échiquier géopolitique du Sud-Ouest de la France

3.2.1 Le contrôle des frontières

Ville de résidence vicomtale, Sauveterre se veut la matérialisation de l'indépendance et de l'autorité fébusienne et béarnaise : elle sert de relais administratif, économique, politique et militaire à la vicomté et marque visuellement la frontière par sa richesse et ses fortifications, mises en valeur par le paysage monumental. Elle rejoint en cela les différentes places-fortes vicomtales éparpillées sur le territoire béarnais. Les forteresses frontalières de Bellocq (nord-ouest du Béarn)[21], Morlanne (nord-est), Montaner (ouest) sont soit restaurées avec adaptation ponctuelle des techniques militaires et constructives importées (archères cruciformes, brique, …), soit refaites de neuf sur le plan fébusien[22].

[21] TUCOO CHALA 1991, p. 174.
[22] GALÈS 2000.

Lembeye est une ville-frontière, mais sur l'est du Béarn ; son développement est moins spectaculaire que celui de Sauveterre mais répond aux mêmes préoccupations[23]. Le noyau primitif est allongé de part et d'autre de la rue centrale menant à l'église. Le développement d'un deuxième bourg, le *bourguet*, n'intervient que dans la deuxième moitié du XIVe siècle et s'organise autour de la place du marché. L'intervention fébusienne a favorisé sa croissance urbaine, relative il est vrai, et réorganisé ses fortifications.

Ces places-fortes frontalières s'inscrivent dans la politique fébusienne de formation d'un état pyrénéen par le regroupement et la mise en défense des différents pays dont il est le seul seigneur ; ses coups d'éclat militaires renforcent sa réputation de grand chef de guerre. Son objectif est bien connu : l'administration fiscale qu'il a mise en place ou renforcée constitue un trésor considérable[24] qui finance son action édilitaire, témoignant de sa volonté de protéger le Béarn de toute intervention extérieure et d'asseoir ses ambitions territoriales. Les mises en défense successives des villes de garnison, de Foix à Sauveterre, renforcent ses capacités d'action militaires ; les armées étrangères souhaitant traverser le Béarn, neutre, demandent autorisation au vicomte. La frontière sud reste dépourvue de fortifications vicomtales et semble mutuellement reconnue et acceptée jusqu'au XVIe siècle.

3.2.2 Le réseau urbain béarnais

La conjugaison des critères démographique, administratif, religieux, économique et politique place Sauveterre au troisième rang des villes béarnaises, primordiales pour la structuration du terroir béarnais et sa vitalité, avec Orthez, capitale politique, et Oloron, capitale et porte économique, siège d'évêché ; ces deux villes naissent comme Sauveterre de la présence d'un pont.

[23] PERRIN 1979, p. 43-52.
[24] Le trésor d'Orthez, à la mort de Fébus, compte plus de 730000 florins ; TUCOO CHALA 1991, p. 191-201.

Orthez[25], qui compte 2000 habitants environ en 1385, est le principal siège du pouvoir fébusien, matérialisé par la tour Moncade, depuis laquelle il gère l'administration de la vicomté. Foires, marchés et boucheries animent la vie économique quotidienne de la ville. Le service religieux dépend de l'église paroissiale Saint-Pierre, des deux couvents franciscain et dominicain. Oloron[26], comptant 1800 habitants environ en 1385 (400 de plus en comptant Sainte-Marie), est le siège d'un évêché et, outre la cathédrale, compte deux paroisses supplémentaires (Sainte-Croix et Saint-Pierre, celle-ci étant le fruit de l'essor démographique et urbain) ; un couvent de Cordeliers et un de Clarisses complètent cette topographie religieuse. Elle est également ville occasionnelle de résidence vicomtale et constitue surtout le véritable port commercial de la partie nord du piémont pyrénéen, foires et marchés accueillant marchands et producteurs locaux comme espagnols qui en font la véritable capitale économique du pays[27].

Morlaàs enfin[28] est un bourg monastique du XIe siècle devenu première capitale de la vicomté dans la seconde moitié du XIe siècle. Le bourg monastique se développe avec l'implantation d'une première chapelle, suivie du développement du bourg neuf. L'installation de la résidence vicomtale donne naissance au bourg Saint-Nicolas, au pied du château. La ville compte alors un hôpital et une léproserie hors-les-murs ; son activité économique repose sur les métiers artisanaux et commerciaux, ainsi que sur la frappe de la monnaie béarnaise. Elle compte deux marchés, le marché du château et le *marcadet*, « petit marché ». Elle doit son essor aux initiatives économiques impulsées par le dynamisme de la vicomté ; ce dynamisme dure aussi longtemps qu'y réside la capitale.

Rappelons que d'après le censier de 1385 la population du Béarn est estimée à 12800 feux maximum, soient environ 50000 habitants regroupés en 402 communautés (3 feux – 10 à

[25] CURSENTE 2007.
[26] DUMONTEIL 2003.
[27] BARRAQUÉ 2008, p. 32-44.
[28] CURSENTE 1972, vol. II, p. 513-518.

12 habitants – par km^2). Dans ce cadre, sept communautés dépassent les 200 feux (Orthez, Oloron, Morlaàs, Monein, Salies, Arthez et Sauveterre) et seules Orthez, Oloron, Morlaàs et Sauveterre centralisent suffisamment d'autorités politiques et administratives et d'activités économiques pour en faire des pôles urbains, à l'échelle béarnaise.

Face à la frontière orientale du Béarn, Tarbes, capitale bigourdane, suit le même type de développement urbain et architectural et témoigne d'une similitude de développement des villes de piémont[29]. Ces villes de piémont, malgré leur importance dans le développement du territoire pyrénéen, concentrent une démographie et des pouvoirs limités, qui justifient leur appellation de petites villes ou villes secondaires[30].

3.2.3 Villes-frontières et ports pyrénéens

L'itinérance de la cour vicomtale et la séparation entre centralisation politique et religieuse a, semble-t-il, empêché le développement d'une capitale unique en Béarn. Sur les plans religieux, économique et démographique, Sauveterre vient sûrement bien après Oloron et Orthez. Sa position marginale l'empêche de devenir une véritable capitale, centralisant les autorités laïques et religieuses. Cependant, la position frontalière de cette ville, incluse dans le domaine vicomtal, oblige les vicomtes béarnais à un investissement personnel, politique et financier maximal mais pas uniquement militaire, destiné à appuyer leur volonté d'indépendance et monumentaliser l'affichage d'une richesse enviable. « La zone frontalière est donc, par essence, une zone de surinvestissement de puissance publique. Ce surinvestissement se traduit par des retombées non moins importantes dans l'ordre

[29] CAUSSADE 1992. BARRAQUÉ 2000, p. 9-16.
[30] BOURGEOIS 2000. GLORIÈS dans *Les petites villes du Sud-Ouest*..., 2004, p. 97-127.

économique et social : de mille manières, l'effet incitatif vise à densifier l'occupation, à rendre le peuplement plus homogène[31] ».

La monumentalisation de Sauveterre témoigne de cet effort collectif de représentation, dont l'impact est bien lisible sur l'architecture de la ville, chef-lieu d'un bailliage comprenant vingt-quatre communautés, ville-frontière de résidence vicomtale et chef-lieu d'archiprêtré pour le moins. Développement en bourgs successifs, architectures princière, marchande et patricienne, implantation des ordres mendiants, la matérialisation du statut urbain de Sauveterre suit en tous points l'urbanisation des villes béarnaises mentionnées. Toutefois, la fondation unique d'un couvent mendiant, celui des Carmes, qui plus est tardive, caractérise la richesse et le développement sauveterriens comme secondaires[32].

◆ Les grands centres urbains de la région

L'établissement d'un ordre mendiant est un des critères qui a été proposé pour l'élaboration d'une échelle de valeur urbaine[33] ; couplée à celle de critères démographiques, juridiques, économiques, son analyse permet d'apprécier la géographie urbaine du Sud de la France et du Nord de l'Espagne, dans laquelle Sauveterre apparaît comme une petite ville secondaire.

Les villes médiévales les plus riches subviennent en effet aux besoins pastoraux de quatre couvents mendiants ou plus ; leur essor démographique va généralement de pair avec la création de plusieurs paroisses. Bordeaux est une de ces villes avec six couvents, seize paroisses[34], et chef-lieu d'archevêché (Bertrand de Got, archevêque bordelais, devient pape sous le nom de Clément V en 1305). Elle est également un grand centre politique, accueillant la capitale du duché d'Aquitaine tenu par les rois d'Angleterre à partir du milieu du XIIIe

[31] TOUBERT dans *Castrum 4 …,* 1992, p. 13.
[32] Cas de l'implantation des Cordeliers à Bressuire en 1404, signe d'une croissance relative de la ville à la fin du XIVe siècle ; AUGEREAU dans *Les petites villes du Haut-Poitou …*, 2000, vol. 1, p. 7-26.
[33] LE GOFF 1968, p. 335-352. LE GOFF 1970, p. 924-946.
[34] RENOUARD 1965, p. 126-127, 227.

siècle[35], ce qui en fait une ville de niveau international à la fin du XIVe siècle ; Bordeaux comme Toulouse comptent 30000 habitants au début du XIVe siècle. De l'autre côté des Pyrénées, seules Pampelune ou Saragosse, d'échelle ou envergure comparables, peuvent prétendre au même rang. Saragosse[36], ancienne capitale musulmane, devient, à partir du XIIe siècle, capitale du royaume d'Aragon et de Navarre et lieu d'assemblée des *Cortes* ; elle est le siège d'un archevêché. Des privilèges particuliers sont accordés aux éleveurs à partir du XIIIe siècle (droit de pâture, exemptions de péage, …) permettant le développement et l'exploitation des ressources agricoles locales ; marchés, foires et corporations marchandes dynamisent la vie économique de la ville. Elle aurait compté 23000 habitants dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Sur le plan économique au moins, Sauveterre demeure dépendante des ressources que les marchands sauveterriens tirent de l'échange de leurs marchandises dans ces trois grands centres urbains.

◆ La répartition des relais urbains secondaires

Ces grands centres économiques et politiques sont suffisamment éloignés de la zone pyrénéenne, ports et piémont, ce qui explique la marge de développement et l'indépendance finalement laissées aux vicomtes de Béarn dans le Sud-Ouest de la France. La croissance économique du XIIe et du XIIIe siècle a permis la mise en place d'un réseau dense de villes secondaires nécessaires au franchissement des Pyrénées, à l'administration civile et vicomtale et dynamisant la vie économique du piémont. Né du regroupement des chemins de Saint-Jacques dans la zone occidentale des Pyrénées, le réseau de villes secondaires est fixé dès le XIIe siècle. La prospérité de ces villes - Sauveterre, Oloron, Orthez, Tarbes, Jaca, … - est illustrée par un développement similaire qui explique leur faciès équivalent, lié à l'essor

[35] *Id.*, p. 369-404.
[36] BARRAQUÉ 1998, p. 49-97, 159-170.

économique d'une place vite mise sous contrôle d'une autorité quelconque : la ville-rue centrée autour des centres de commandement politique, religieux et économique.

Malgré leur médiocrité architecturale et leur développement modeste, ces villes secondaires constituent des relais indispensables pour l'administration et la gestion des territoires composant un évêché ou une vicomté. Par ailleurs, elles servent à la matérialisation des frontières comme à la répartition des richesses économiques, en accord avec une démographie béarnaise et pyrénéenne qui reste très faible et une économie qui demeure essentiellement agraire.

L'architecture urbaine illustre cette ambition locale et les paramètres strictement régionaux de son développement formel. Les deux étapes de son essor (XIe-XIIe, puis XIIIe-XIVe siècle) constituent les deux étapes de sa croissance urbaine et architecturale. Elle fait partie de ces petites villes qui assurent, en outre, la cohésion intérieure du territoire frontalier, par la matérialisation fortifiée de la frontière et une centralisation économique, sociale, religieuse et seigneuriale à échelle régionale.

SAUVETERRE-DE-BÉARN, DU XIe AU XVIe SIÈCLE
DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

CONCLUSION

L'inventaire des vestiges médiévaux de Sauveterre, ville placée sur la frontière nord-ouest du Béarn, a abouti, dans un premier temps, à la constitution d'un catalogue raisonné des monuments urbains conservés. Le dépouillement de modestes archives a néanmoins facilité l'appréhension de la fonction des bâtiments comme de leur insertion dans le tissu urbain. Pourtant, une étude économique de la construction n'a pas paru envisageable. La lecture des sources a également permis de mettre en valeur le rapport entretenu par la ville avec les autorités béarnaises. Le *corpus* regroupe ainsi les différents pôles qui organisaient le tissu urbain, matérialisés par un monument public autour duquel les espaces de circulation, le parcellaire et l'habitat se sont développés naturellement. L'analyse architecturale comme l'étude de la topographie urbaine ont conduit, dans un deuxième temps, à l'établissement du phasage et des caractéristiques formelles de l'évolution de la ville ; le développement de la ville s'inscrit entre le XIe et le XVIe siècle, depuis l'émergence du bourg du pont, dont le développement est lancé par le pèlerinage transfrontalier vers Compostelle, jusqu'au déclin de la ville, causé par les ravages des guerres de Religion. La confrontation des différentes disciplines et de leurs méthodes de travail respectives, histoire, histoire de l'art, topographie et archéologie, fonde une analyse globale de la ville de Sauveterre au Moyen Âge, au travers de ses composantes humaines et physiques, à replacer dans le contexte du développement urbain médiéval dans le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne.

La configuration naturelle du site de Sauveterre est celle d'un éperon dominant le gave. Le tissu urbain est marqué par le franchissement du gave, engendrant la construction d'un pont et l'émergence d'un premier bourg, sous le contrôle et la protection d'un *castrum* perché au-dessus du gave et relié au pont par une rue. L'étymologie de *Salvatierra*, de laquelle sont nés le terme et l'identification d'une sauveté, village né sous patronage ecclésiastique, paraît en contradiction avec l'existence d'un bourg castral lisible dans le parcellaire. Il est possible que sur cette frontière du Béarn, disputée à l'évêché de Dax, l'évêché d'Oloron se soit associé au vicomte de Béarn et à l'un de ses sujets, seigneur de Sauveterre, pour mieux affirmer cette frontière contestée. Ce bourg du pont héberge un hôpital, installation dédiée au secours matériel et spirituel du voyageur, dont la chapelle est peut-être, avec une hypothétique chapelle castrale, le premier établissement de culte chrétien dans la ville. Ces chapelles ont disparu et sont uniquement connues par les textes.

L'essor démographique et économique de Sauveterre génère une expansion du parcellaire, concentré autour de la rue préexistante et occupant la terrasse au-delà du château. Cette expansion aboutit à la création d'un bourg aux portes du village antérieur, centré autour d'un nouveau lieu de culte, l'église Saint-André devant laquelle la rue s'ouvre pour créer une large place à destination publique, et certainement économique, liée à la tenue de foires et de marchés ; la datation stylistique de l'église, dans le dernier tiers du XIIe siècle, permet de mieux situer cette période de prospérité sauveterrienne. La vitalité économique des XIIe et XIIIe siècles est à l'origine d'une remise à neuf des monuments publics, entre autres le pont et l'église, reconstruits et fortifiés à ces périodes. Un *bourguet* naît de l'arrivée d'une communauté carme à Sauveterre, à la suite d'une volonté fébusienne, toujours dans le prolongement direct de la ville antérieure. Ce nouveau quartier témoigne des possibilités économiques de la ville, en l'occurence l'accueil d'une communauté mendiante et de populations nouvelles sur des terrains supposés vierges et hors les murs. Le caractère aéré du

parcellaire de cette extension laisse supposer une démographie alors en cours de ralentissement. Il s'agit de la dernière phase de croissance de la ville.

La mise en défense de Sauveterre est rythmée par les différentes étapes d'expansion de la ville : il semble que la limite de clôture des parcelles ait été continuellement fortifiée par les occupants, alors que les portes monumentales de la ville restaient à la charge du vicomte. L'architecture et la topographie urbaines confirment que la défense des murs et de ses occupants font l'objet de directives de la communauté urbaine, réglementant la construction et l'entretien de toute fortification publique ou privée. Ces directives sont complétées par des mesures constructives de bon sens adoptées sur les maisons comme sur les monuments publics. Elles impliquent tous les *vesiis*, jurats, gardes, particuliers jusqu'au vicomte. Les habitants du bailliage sont associés par les autorités aux droits et devoirs qu'implique la zone de refuge constituée. Les fortifications de Sauveterre restent plutôt sommaires dans leur plan comme dans leurs maçonneries et techniques de défense. Leur exécution, imputable à Gaston VII Moncade, est sûrement le fruit d'un travail local. La reconstruction du château sous l'impulsion de Gaston Fébus semble être sa seule intervention en matière de construction défensive dans la ville.

Les vestiges de structures d'habitat privé sont nombreux ; le bâti est relégué au fond de la parcelle, ménageant ainsi un espace de cour ou jardin reliant la maison à la rue. Cette conservation exceptionnelle a permis la définition d'une typologie de maison urbaine relativement homogène, fondée sur la juxtaposition, dans une même maison, des activités professionnelles et domestiques. La régularité des lots, des techniques de construction et des équipements domestiques indique une répartition relativement égalitaire, soumise à l'impératif de la protection défensive commune. Cette régularité souffre quelques exceptions, occasionnées par les structures de production ou le statut social de l'occupant, qui peuvent bouleverser le programme architectural régulier, notamment dans l'exécution des façades. Si

un regroupement des élites urbaines autour des monuments publics est illustré par leurs demeures, il n'est pas possible de distinguer la possible spécialisation de quartiers dans les activités artisanales ou commerciales, en l'absence de documentation textuelle ou archéologique complémentaire.

Ces données définissent une ville qui, dès ses origines, bénéficie d'une protection politique et d'encouragements économiques liés à sa position sur une marge stratégique du Béarn. L'identité architecturale de Sauveterre est définie par ses monuments publics imposants, pont, château, église, tour Monréal, et par une fortification omniprésente, mise en valeur par la topographie naturelle. Les autorités vicomtale et ecclésiastique fournissent les moyens de la mise en œuvre de tels chantiers, l'attraction exercée par une ville de résidence vicomtale permettant le regroupement d'élites urbaines relayant les pouvoirs centralisés dans les capitales béarnaises successives. L'ampleur de cette ville reste limitée et secondaire dans ses caractéristiques spatiales, temporelles et démographiques, et ce malgré l'implication notable des vicomtes de Béarn, notamment Gaston VII Moncade et Gaston Fébus. Ce type de ville apparaît alors comme le relais de véritables grandes villes centralisatrices, sièges de pouvoirs supérieurs, plus éloignées.

Un tel phénomène caractérise les petites villes de la portion occidentale des Pyrénées ou des villes-frontières du Sud-Ouest de la France et du Nord de l'Espagne. D'une part, la nécessité d'établir des relais politiques et économiques dans une zone géographique difficile favorise l'émergence de regroupements de population autour des franchissements de cols ou de rivières, *a fortiori* quand ces sites sont couplés à des avantages naturels (terroir, ressources en eau, climat…). D'autre part, la frontière doit protéger le territoire qu'elle circonscrit et les autorités qui l'encadrent. La ville-frontière est alors un point fort de la structuration du territoire, qu'elle défend par la matérialisation visuelle de la puissance de l'autorité, ses

fortifications, mais également par des manifestations architecturales de sa prospérité, encouragée par les faveurs et la protection des pouvoirs publics. Le lancement de grands chantiers frontaliers en Béarn en est sûrement l'expression la plus claire. Il convient de souligner la disproportion existant entre les manifestations architecturales ambitieuses des pouvoirs publics et la modestie de l'architecture civile urbaine.

L'étude d'archéologie urbaine menée à Sauveterre détaille le processus de formation et d'essor d'une ville-frontière béarnaise du piémont pyrénéen. En l'absence d'archives supplémentaires, seules des opérations de sondage ou de fouille, notamment à l'intérieur du *castrum*, pourraient fournir des arguments susceptibles de mieux définir la naissance du *castrum* comme ses modalités d'occupation. Des sondages à proximité des modules d'habitat recensés ou dans le bourg des Carmes permettraient sûrement une approche plus pragmatique de la vie quotidienne à Sauveterre et de l'appropriation domestique de la parcelle et de la maison.

La connaissance approfondie de la morphogénèse de Sauveterre au Moyen Âge met en relief des facteurs de peuplement fortement liés aux autorités dont dépendent les populations. Il convient de mettre en avant le caractère régional du développement architectural qui illustre l'utilisation maximale de ressources locales, qu'il s'agisse des monuments publics, église ou château, ou de l'architecture civile. Sauveterre est une petite ville, à l'image des villes béarnaises et pyrénéennes, et observe en cela une permanence des formes sculptées anciennes et une certaine passivité dans les innovations architecturales, faits qui mériteraient un inventaire et un examen détaillés à l'échelle pyrénéenne.

Il a été souligné que l'analyse des villes du Sud-Ouest de la France bénéficie de nombreuses synthèses de qualité en architecture civile, militaire ou religieuse, comme de

ponctuelles études de topographie historique. La topographie des villes-rue placées sur le chemin de Compostelle est également bien définie, notamment en Navarre et Aragon.

Le cadre historique de cette région fait déjà l'objet d'une réflexion sur la frontière et les villes de la Reconquête[1], ainsi que sur leurs sociétés, économie et espaces publics[2]. En outre, les monographies architecturales récentes, portant sur les places-fortes militaires, musulmanes ou chrétiennes[3], des édifices religieux chrétiens et des composantes du tissu urbain[4], abondent. Elles pourraient servir de base comparative performante à de futures recherches en archéologie du bâti civil, extrêmement bien conservé dans le piémont aragonais et mieux documenté historiquement. Ces recherches porteraient alors sur l'architecture des villes aragonaises chrétiennes de la Reconquête, dont les formes architecturales sont proches de celles des villes béarnaises.

L'enjeu en serait une perception affinée de l'architecture civile du piémont pyrénéen, au travers de l'étude de ses caractéristiques techniques, sociales, politiques et religieuses. L'observation du parcellaire et de la composition du tissu urbain, en tenant compte de la distribution des monuments publics et de l'habitat privé, fournirait des ressources complémentaires à mettre au compte de l'étude des villes du piémont pyrénéen.

[1] SÉNAC dans *Frontières et espaces …*, 1992. BURESI 2004.
[2] BARRAQUÉ 1998. SESMA MUÑOZ 2006.
[3] ARAGUAS 1991. C*astrum 3. Guerre, fortification et habitat…*, 1988. *Castrum 4. Frontière et peuplement…,* 1992. *Castrum 6. Maisons et espaces domestiques…*, 2000. MARTINEZ PRADES 2005.
[4] OCON ALONSO 1987. CASTIN SARASA 1988. CANELLAS LÓPEZ 1996. LACOSTE 1996. MARTINEZ BUENAGA 1998. LACOSTE 2006.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : ADPA E 306, 1385, tableau. Censier de la province de Béarn, communauté de Sauveterre

ANNEXE 2 : ADPA B 680, 1676, tableau. Déclaration générale des biens de la communauté de Sauveterre

ANNEXE 3 : ADPA C 1047, 1693, tableau. État numérique des maisons de Sauveterre

ANNEXE 4 : glossaire

Annexe n° 1 ADPA E 306
1385 ; censier de la province
SAUVETERRE

^

propriété	propriétaire	locataire	autres indications
ostau	Goalhart de Peyreaube		
espitau			
ostau	Guilhemton de Lavetz		
ostau	Bernadon de Marssiac		
ostau	Guilhem-Arnauton de Lafont		
ostau	Bertrane de Pierre de Diu		
ostau	Pierre de Mont		
ostau	Mariote deu Pericer		
ostau	Bernat de Tavalhe		
ostau	Johanicot de Noguerou		possède deux maisons
ostau	Bernadon de Lavetz		
ostau	Pelegri de Cahortz	Johano de Costes	banquier
ostau	Pe Bernat de Giestaas		
ostau	Johanot de Ssus		
ostau	Arnauton de Ssus		possède trois maisons
ostau	Arnaut-Guilhemet de Toloze		
ostau	Berrautes	Johano de Garris	
ostau	Palandriu de Sales	Johanot de Pargade	
ostau	Graside de Bii		
ostau	Bernat deu Saranh	Berdolet d'Audous	
ostau	Peyrot de Meritenh		
ostau	Guirautoo de Gotz		coadjuteur
ostau	Per-Arnauton de Lavetz		
ostau	Arnaut de Berraute		
ostau	Arnauton de Ssus		
ostau	Aramon-Arnaut de Lasauque		famille marchande
ostau	Johano de Berraute		
ostau	Pierre de Morguaas		
ostau	Mariote, molher de Monico de Berraute		
ostau	Peyroton de Berraute		
ostau	Arnaut-Bernat de Sales		
ostau	Berdolon de Tavalhe		possède deux maisons
ostau	Mariote de Lescuder		
ostau	Aramon-Arnaut de Larric		
ostau	Menauton d'Arboet		
ostau	Bernadon de Nicholau	Gilet de Medine	
ostau	La Cave	Baxaa	
ostau	Guirautane de Salies		
ostau	Gassioo d'Espis		
ostau	Peyruc de Berraute		
ostau	Arnautuc d'Espis		
ostau	Menauton de Morgaas		

ostau	Berdot de Fosses		
ostau	Andrivet d'Exas		
ostau	Sanssot de la Resonhe		
ostau	Arnauton de la Carrere		notaire et secrétaire de Gaston Fébus
ostau	Guilhem-Arnauton de Larric		
ostau	Bernadon de Nicolau		
ostau	Pierre de Laric		
ostau	Arnauto de Ssus	Craustine d'Armendaritz	
ostau	Guilhem de Feurer		
ostau	Domenjoo de Giestas		
ostau	Arnaut-Aramonet de Laas		
ostau	Pes de Tartas		
ostau	Pes d'Ondatz		possède deux maisons, *barrner*
ostau	Arnautuquo de Casemayor		jurat
ostau	Arnaut-Santz de Poey	Peyroto de Laride	
ostau	maeste Bernat de Duras	Per-Arnauton de Barere	maître juriste, procureur de Gaston Fébus, possède trois maisons
ostau	Arnaut-Guilhemet d'Exas		
ostau	Per-Arnaut de La Vinhe		
ostau	Berdolet de Morlaas		
ostau	Dassine de Maurii		
ostau	Tamonet de l'Abadie		
ostau	Arnaut-Aramon de Badegs	Aramonet Sabater	
ostau	maeste Pierre Ramon		
ostau	Senher de Feurer	Arnaut d'Aspe	possède deux maisons
ostau	Arnaut Chiquot		
ostau	Andriu d'Exas		
ostau	Nicholau de Laride		
ostau	Pelegui de Morlaas		
ostau	maeste Bernat de Duras		
ostau	Pe-Bernat de Lonque-Graa		
ostau	Per-Arnauto de Larric		
ostau	Toloze	Sopersayne	
ostau	Berdolon de Tavalhe	Menauton d'Exas	
ostau	Gassioo de IX Pernes	lo mercerot	En Gassie de IX Pernes, prebender
ostau	Bernadon de La Faurie		possède deux maisons
ostau	Craustine de Baquer		
ostau	Arnaut-Aramon de Sent-Melioo		
ostau	Pierre de Diu de Gotz		marchand, trésorier de Béarn (1362-1364), possède deux maisons
ostau	Bernadoo de Tico		
ostau	Bernadon d'Arribaute		
ostau	Arnaut de Gastoo		
ostau	Peyrotoo de Toloze		
ostau	Arnaut-Guilhemet de Poyes	Aramonet de Tico	
ostau	Berduc de Lariu		
ostau	Berdolet deu Prat		
ostau	Sanssot, bosser		
ostau	Pes deu Vinhau		
ostau	Filh de Guilhem-Arnauto de Casaus	capera de Sent-Martii	

ostau	Guilhem-Arnaut de Lavinhe	Mosseigneur Monic, prebender	
ostau	Pierre de Bordes		
ostau	Mariote de Feurer		possède deux maisons
ostau	Pe-Bernat d'Ondatz		
ostau	deu pocher	un coterer	
ostau	deu sarralher		
borde	Senhor de Feurer	capera de Paranthies	prebender
ostau	Arnaut-Guilhem de Segalas	Sanssarnaut d'Araus	possède deux maisons
ostau	Caortz	Pes d'Arbuus	
ostau	Bernat de Lacarrere		
ostau	Maurii	Mondonet	
ostau	Arnaut-Guilhemet de Laride	Johani Lombart	banquier
ostau	Dossote de Minbiele		
ostau	Mondete deu Trolh		
ostau	Mondete de Lajaa		
ostau	deu caperaa d'Abitenh		lo rector d'abitenh, prebender
ostau	Bernadon de Casaus		
ostau	Guilhem de Lauso	Larroy deu Pocher	
ostau	Navarrete de Faur		
ostau	Berdot deu Forn		
ostau	Guilhem de Somboeys		
ostau	Guilhem-Aramon de Bordes		
ostau	Menauton Vinhee		
ostau	Guilhem-Arnaut d'Oras		
ostau	Guilhem de Larriu		
ostau	Uxandet		
ostau	Arnaut deu Faur		
ostau	deu caperaa d'Atos		En Per de Lantes, caperaa d'Athos
ostau	Bertranico		
ostau	deu prebender de Benaudo		
ostau	Gassioo de IX Pernes		
ostau	Arnauton d'Oras	Ferrot	
ostau	Guilhem de La Crauste		
ostau	Larric	lo caperaa d'Orion	
ostau	Berdolo de Tavalhe	l'abadesse d'Orion	
ostau	Arnaut-Guilhemet d'Oras		
ostau	Bernat de La Serre		
ostau	Pe de Diu de Gotz	Arnaut Salier	
ostau	Johanot d'Arrive		
ostau	Guilhemot d'Oras		
ostau	Pierre de Sent-Marc		
ostau	deu Sandaa	Andrivot de Valeytz	
ostau	Mariote de Feurer	Briquet	
ostau	Andriu de Lacassie	Condor de Lafont	possède deux maisons
ostau	Espanhe de Sendos		
ostau	Andriu de Poey		
ostau	deu Borasser	lo caperaa de Sunarte	lo rector de sunarte, prebender
ostau	Pierre Peyrer	Guilhemane de Tico	

ostau	Bernadoo de Lafont		
ostau	Andriu de Lacassie		
ostau	Goalhardoo d'Ossau		
ostau	Amadine de Larriu		
ostau	Per-Arnaut de l'Abadie		
ostau	Tamonet, molier		
ostau	Guiraute de Beufort		
ostau	Bertran deu Vinhee		
ostau	Pascoau de Soori		
ostau	Pes de Goardelop		
ostau	Goalhardoo d'Arboet		
ostau	Conderane de Morlane		
ostau	Esteben de Donsac		
ostau	Pierre Franc		
ostau	Johanet deu Casso		
ostau	Guilhemot de Lardoeyt		
ostau	Goalhardet de Goardelop		
ostau	deu prebender de Bos-Dies		En Johan de Bos-Dies, prebender
ostau	Guilheumane de Bergonhe		
ostau	Arnaut d'Olhe-Salees		
ostau	Auger de Sunarte		
ostau	Berdot de Feurer		
ostau	Menauton de Verges		
ostau	Arnaut-Guilhem d'Arrions		
ostau	Arnauton de Garat		
ostau	Guilhemane de Laroy		
ostau	Peyronete de Luc		
ostau	Guilhem de Hegaule	une femme qui a nomi Graciete	
borde	Pes d'Ondatz	Pierre de Marssa	
ostau	Berradeco de Lapite		
ostau	Dossete de Minbiele	Pierre de Vaus	
borde	Arnaut de Gasto	Larroy, gier deu Leycoo	
ostau	Peyrot de Gert		
ostau	Guilhem-Arnauto de Lanusse		
ostau	Dossine de Maurii	Guirautane d'Angoenh	
ostau	Peyroto deu Poey		
ostau	Arnaut de Mau-Vezii		
ostau	deu borc de Sent-Cristau		
ostau	Dannet de Lamote		
borde	meste Bernat de Duras	Pajanaut, basco	
ostau	Ranquine de La Caussade		
ostau	de l'aussuredor		
ostau	Bernat d'Atos		
ostau	Johanot de Castanhet		
ostau	Arnaut-Guilhem d'Ones		
ostau	Guilhemii de Viremuc		
ostau	Guilhem-Arnaut deu Poey		
ostau	de l'abat de Sent-Helitz		

ostau	Arnauton de Berraute		
ostau	Bernat deu Saranh		
ostau	Bernado de Nicolau	Menaut de Mariote	
ostau	Peyroo La Cride		
ostau	Mondine deu Boopat		
ostau	Peyroto d'Exas		
ostau	Menjolet, diit castelhoo		
ostau	Arnaut-Guilhemo d'Espis		
ostau	Johano de Gotz		
ostau	Pierre de Bonefe		
ostau	Johanet deu Comte		
ostau	Per-Arnauton de Pargade		
ostau	Johanicot de Nogueroo	Pedro de Tarassone	
ostau	Arnaut-Santz d'Exas		
ostau	Pe-Bernat de Labat	Mariote de Caussit	
ostau	Arnaut-Bernat deu Portau		
ostau	Arnaut-Guilhem de Busi		
borde	Guilhem de Feurer	Arnaut-Santz d'Ones	
borde	Berdolet de Morlaas	Dardade	
ostau	Martii de Luyoo		
borde	Bernadon de La Faurie	Aunorotes	
ostau	Lope	la femme de Monic	
forn	Mondoo		
ostau	Pe-Bernat de Lanhes		
ostau	Per-Arnauto de Feurer		
ostau	Arnaut-Guilhem de Segalas		
ostau	Pierre de Peyreaube		
ostau	Bernado d'Uheytz		
ostau	Gassioo de Labort		
ostau	Bernat-Gassiot de Malhaus		
ostau	Guixarnaut deu Prat		
ostau	Marie de Feugades		
ostau	Menauton deu Miloer		
ostau	Jacques d'Aussun		
ostau	Arnaut-Guilhem de Sent-Melioo		
borde	Berdolet de Nabas	Johan d'Angoenh	
ostau	Esteben d'Arribaute		
ostau	deu rector de Saubaterre		
ostau	Peyre de Masonave		
	lo crestiaa		

Annexe n° 2 ADPA
B 680

1676 ; déclaration générale des biens des communes formant la sénéchaussée de Sauveterre

SAUVETERRE

Bourg	Propriétaire de la maison	Propriété	Nom	Confront E	Confront O	Confront S	Confront N
PANECAU	Jean du Cousté dit Patau en emphiteote	maison et jardin	de Patau	Hisnirot	Bernadine	rue publique	la Misquitte
	Joachin d'Empevemgit dit Bernadine	maison et jardin	Bernadine	Cousté dit Patau	Magnane	rue publique	la Misquitte
	Jean de Clavere	maison et jardin	Clavere	Magnane	fossé	rue publique	la Misquitte
		pièce de terre	le campot	du Peyré	fossé	Agreu	rue publique
	Pierre de Loustalet	maison et jardin	Lostalet	du Bastouret	Mouret	Agreu	rue publique
	Jean de Mouret	maison et jardin	Mouret	Loustalet	Despagnotte	Agreu	rue publique
	Pierre Despagnotte	maison, grange, parc et jardin	Despagnotte	Mouret	pegreu	Agreu	rue publique

	Pierre de Peyré, forgeron	maison et jardin	Peyré	Despagnotte	Clavere	Agreu	rue publique
	Pierre de Pedeucasse	maison et jardin	Pedeucasse	Saint Anthoni	Targuette	fossé	rue publique
	Jean de Latapi	maison et jardin	Targuette	Pedeucasse	costé de Targuette	fossé	rue publique
	Pierre de Targuette	maison et jardin	Targuette	Targuette	Laurioon	fossé	rue publique
	Pierre de Laurioon	maison et jardin	Laurioon	costé de Targuette	Monseigne	fossé	rue publique
	Jean de Monseigne	maison, parc et jardin	Monseigne	Laurioon	Monde	fossé	rue publique
	Jean de Monde	maison et jardin	Monde	Monseigne	Gauché	fossé	rue publique
	Jean de gauché	maison et jardin	Gauché	Monde	Hourné	fossé	rue publique
	Pierre de Lauga	maison et jardin	Laugar	Hourné	Bernathan	fossé	rue publique
	Bernad de Bernathan	maison et jardin	Bernathan	Laugar	Cartounat	fossé	rue publique
	Bertrand de Cartounat	maison et jardin	Cartounat	Bernathan	Vivier	fossé	rue publique
	Jean de Vivier	maison et jardin	Vivier	Cartounat	Guinlet	fossé	rue publique

	David le mestre de Guinlet	maison et place et jardin clos de hayes	Guinlet	chemin de voisins qui va vers Agren	Saint Melion	rue publique	Larroque
	noble Théophile de Moliède	maison et jardin	Saint Melion	Guinlet	la Tourette	rue publique	rue publique
	Pierre de la Tourette	maison et jardin	la Tourette	Saint Melion	Mourache	rue publique	rue publique
	Philippe de Mourache	maison et jardin	Mourache	la Tourette	Guayné	rue publique	rue publique
	Jacques de Guainé	maison et jardin	Guainé	Mourachou	Laborde	rue publique	rue publique
	Judic de Laborde	maison et jardin	Laborde	Guainé	Loustaunau	Laurioon	rue publique
	Pierre de Loustaunau	maison et jardin	Loustaunau	Laborde	rue publique	Laurioon	rue publique
	Marie de Laurioon	maison et jardin	Laurioon	Guainé	rue publique	rue publique	Laborde
	Simon de Perat	maison et jardin	Perat	ruisseau de Perat et avec le pont de Perat	Perat	fossé	rue publique
	Noble Pierre Darridole sieur Darroquain en emphiteose	maison et jardin	Heuré	Monsegu	fossé et portal de Perat	rue publique	fossé
	Pierre de Monsegur	maison et jardin	Monsegur	sieur de Sillegue	Heuré	rue publique	fossé
	Mr Anthoine de Sillegue procureur du roi au parsan de Sauveterre	maison, parc et jardin	Sillegue	rue publique	Monsegur	rue publique	fossé

	Marguerite de Lacarrère	maison	Lacarrère	rue publique	Sillegue	Sillegue	Sillegue
		maison et jardin	Hourau	Bourgese		rue publique	rue publique
	Jean de Lafont	maison et parc	Las Costes	Rancé	rue publique	rue publique	Rancé
	Josué de Rance	maison, grange, parc et jardin	Rancé	Bourdeu	las Costes	rue publique	rue publique
		maison, parc et jardin	Dabbadie	Boucheron	Casenave	rue publique	rue publique
	Arnau de Perbarque	maison et jardin	Bourdeu	la Passine	Rancé	rue publique	Rancé
rue du bourguet		maison et jardin	Magnane	Bernadine	Clavere	rue publique	la misquitte
	Jean de Lapessine	maison et jardin	Lapessine	Saubat	Bourdeu	rue publique	rue publique
	Anne de Sarrail	maison et jardin	Saubat	Campagne	Lapessine	rue publique	rue publique
	Pierre de Campagne	maison	Campagne	place commune de Montalibet et de Daritou	Saubat	rue publique	Dabitou
	Abraham de Davitou	maison et parc	Daviton	Montalibet	rue publique de Sauterisse	Campagne	rue qui va à la porte appelée de Sauterisse
	Isaac de Montalibet	maison et place	Montalibet	Mousse	Daviton	rue publique	

	Théophile de Laborde dit Mousse	maison et jardin	Mousse	Monsegur	Montalibet	rue publique	rue publique
	Jean de Monségur ayde major au régiment de Berniargue	maison et jardin	Tartas	Bidou	Mousse	rue publique	rue publique
	Gracy du Bidou	maison et jardin	Bidou	Monsegur et Campdepoey	Monsegur	rue publique	rue publique
	Pierre de Campdepoey	maison et jardin	Campdepoey	Casenave	Bidou	rue publique	rue publique
	Jean de Casenave	maison et jardin	Casenave	Dabbadie	Campdeboey	rue publique	rue publique
	Jeanne de Prat	maison et jardin	B…	place et jardin…	Campdepoey	rue publique	fossé
		pièce de terre		fossé	l'hospital Saint Anthoine	fossé	l'hospital Saint Anthoine
	Arnaud de Bourgese	maison et jardin	Bourgese	la Mesquitte	Bourau	rue publique	fossé
		maison	la Mesquitte	Joanine	Bourgese	rue publique	fossé
	Pierre de Joanine	maison et jardin	Joanine	Darget	la Mesquitte	rue publique	fossé
	Jean Darget	maison, parc et jardin	Darget	Baubion Vicat	Darget	rue publique	fossé
	Marc de Casemaior	maison et jardin	Baubion	Peyré	Darget	rue publique	fossé

	Abraham de Peyré	maison et jardin	Peureu	Vicat		rue publique	fossé
	Pierre de Sallenave dit Espagnotte						
	Mathieu de Cavailhot	maison et jardin	Cavailhot	Baubion	Peyré	rue publique	fossé
	Moyse de Bouvion	maison et jardin	Bouvion	Tisnerot	Cavaillot	rue publique	fossé
	Jean de Laugar dit Tisnerot	maison et jardin	Tisnerot	Bouvion	fossé	rue publique	rue publique
	Jean de Barriotte	maison et jardin	Barriotte	Ruste	fossé	rue publique	rue publique
	Pierre du Ruste	maison et jardin	Ruste	fossé	Barriotte	rue publique	fossé
SAINT ANDRÉ	Me Jacques de Peyré	maison	Pesson	muraille, chemin pour aller à l'église	Laugar Bascaret	cimetière et église Saint André	rue publique
	Me Jacques de Peyré	maison	Dahu ou Pedeborde	fossé	fossé	rue publique	fossé
	Pierre de Laugar dit Bascouret cordonnier	maison	Bascourret	Pesson	Puyo	cimetière et église Saint André	rue publique
	Jean Pierre de Puyo marchand	maison	Montesquiu	Bascouret	Davant	cimetière	rue publique
	Jean de Davant	maison	Pédesert	Montesquiu	Vic	cimetière	rue publique

		maison et jardin	Pédesert	Miramon	Darremondine	rue publique	fossé
	Pierre de Vic	maison	Vic	Pédesert	la Campagne	cimetière	rue publique
		maison et place	Vic Harriade	Darramon	Labourt	rue publique	muraille
	Anne de la Campagne	maison	la Campagne	Vic	Miramon	cimetière	rue publique
		place et jardin	la Campagne	Isaac de Combissie	Delafont	rue publique	muraille
	Anthoine de Casenabe Me tailleur	maison achetée au sieur de Monsegur	Miramon	la Campagne	maison commune de la ville	cimetière	rue publique
	Noble Jean de Casse abbé de Sunarthe	maison, parc et jardin	Duras	Baquer	Jupa	rue publique	muraille
	Jean de Casaux dit Baquer	maison	Baquer	Sallenave	Dupras	rue publique	muraille
	Jacques de Sallenave	maison	la Moure	Paul Delafont	Casaux	rue publique	muraille
	Paul Delafont	maison et jardin	Delafont	Campagne	Sallenave et Casaux	rue publique	muraille
	Isaac du Combesie	maison	Caresse	place et murailles ou il y avait temps passé maison de Labourt	la Campagne	rue publique	muraille
	Demoiselle Catherine Delabourt	place ou il y avait jadis la maison Delabourt	Delabourt	Vicq	Caresse	rue publique	muraille

	Jean de Laborde marechal	maison et jardin	Davant	Pédesert	Vicq	rue publique	muraille
	Abraham de Maisonabe de Burgaronne	place	Lestrade	Esteben	Hourné	rue publique	muraille
	Théophile de Laborde dit Esteben	maison et jardin	Desteben	Peyron	Lestrade	rue publique	muraille
	Bernad de Gabarret dit Peyrou	maison	Peyrou	Larroque	Esteben	rue publique	muraille
	Philippe Delarroque	maison	Delarroque	place du Datter dudit Delarroque	Peyron	rue publique	muraille
MAIOU	Jean Dolinier	maison, grange, parc et jardin	Casse	place publique et chemin de la boucherie	Casemaior	rivière du gave et chemin	rue publique
	Pierre de Casemaior Gaston	maison et jardin et un petit autin	Casemaior	Dolinier	Rospide et autin de Casemaior	rivière du gave	rue publique
		place avec un petit apentis servant d'écurie		maison commune	Dolinier	Toulouze	rue publique
	Josué de Rospide	maison	Rospide	Casemaior	Pargade	muraille	rue publique
	Me Pierre de Casemaior juge et lieutenant général au sénéchal	maison, grange, basse-cour et jardin	Cantirelle et Maseigtvieil	Rospide	Mousset	rivière du gave	rue publique
	Pierre de Mousset	maison	Mousset	Pargade	Ichas	muraille	rue publique
	Jean de Beguer	maison et grange	Ichas	Mousset	Laloubere	rivière du gave	rue publique

	Jean de Laloubere	maison, place et un peu de jardin	Barbau	Ichas	Toulouze	château et fossé	rue publique
	Pierre de Betouzet	maison, place et jardin	Toulouze	Barbau	Pareigts	château	rue publique
	Pierre de Chiverse	maison et jardin	Pareigts	Betouzet	Pechau	fossé du château	rue publique
	Arnaud de Lespeir	maison et place a costé et le long de la rue	Pechau	Pareigts	rue publique	fossé du château	rue publique
	Jean Dolinier	maison et jardin	Conté	Rospide	muraille	rue publique	muraille
	noble Pierre de Casemaior sieur de Gestas	maison, grange et jardin	Rospide	Toulet et Nolivos	muraille	rue publique	muraille
	Pierre de Rancé, dit Toulet	maison	Toulet	Nolivos	Rospide	rue publique	Rospide
	M. Gedeon de Nolivos	maison	Nolivos	sieur de Colomme	Toulet et Rospide	rue publique	muraille
		maison et jardin	Périssé	Monnaud	Pistolet	rue publique	muraille
	Jean de Colomme conseiller du Roy	maison, grange, basse-cour et jardin	Colomme	Pistolet	muraille	rue publique	muraille
	Pierre de Laborde, dit Pistolet	maison et jardin	Pistolet	Périssé	Colomme	rue publique	muraille
	Anne Monaud	maison et jardin	Mounaud	Pouché	Périssé	rue publique	muraille

	Anthoine de Casemaior docteur en médecine	maison et jardin	Casemaior	cimetière refformé	Pouché	rue publique	muraille
	Jean de Vivier d'Espiute	maison	Pouché	Betouzet	cimetière refformé	rue publique	cimetière refformé
	Philippe de Betouzet	maison, place, jardin et basse-cour	Begué ou Sarrance	Sauguette	Rabier	temple et cimetière refformés et Pouché ou Vinar	fossé et muraille
	Jacob Rabier marchand	maison, grange, parc et jardin	Rabier		Betouzet	rue publique	Betouzet
	François de Segalas	maison	Segualas	Riscle	Rabier	rue publique	Sauguette
	Jean de Nogues	maison	Riscle	Delardas	Segualas	rue publique	muraille
	Jacques de Lardas	maison	Lardas	Lasauguette	Riscle	rue publique	Sauguette
	Estienne Dupuy habitant à Hastingues	maison et jardin	Sauguette	Bernachin	Lardas et Betouzet	rue publique	muraille
	Demoiselle Marie de Casse veuve de feu noble Jean de Juper sieur dones davitain	maison	Bernachin	Casse	Sauguette	rue publique	muraille et fossé
PLEGUIGNOU	Jean de Lauga ou Touron correieur	maison et un peu de jardin	Turon	gave	rue de la Saugue	muraille de Housse	rue publique du château
	Jean de Lauga noutari Pleguignou	maison et place	noutary et la Maissette	Touron	rue publique	Lamarchande	rue publique
		un petit jardin ou il y avait jadis la maison de Guiraut achetée à de Vivier	Guiraut	rue publique	muraille	Bertangran	Rotges

	Marc de Salenave dit Bourgese	maison et jardin et molin de tan	Lamarchande	muraille rue de la Saugue entredeux	rue publique	Laforcade	noutary et Housse
	Jean de Laforcade	maison	dup.	rue de la Sauque	rue publique	hilhoutou Laulher	rue publique
	Jean de Barbaste ou Salie	maison	Salie	Laulher	rue publique	Lahons	rue publique
	Jean Dabbadie dit Lacaze	maison et place	Delahons	muraille et rue de la Sauque entredeux	rue publique	Salié	salié et rue de la Sauche?
	Catherine de Marqueze	maison	Marqueze	Casse Béché	rue publique	Casse Béché	Salié
	Pierre de Casse du chevet	deux maisons et une place le long d'icelle et autre place auderrière d'icelle	Vigné et Chevet	muraille et fossé	rue publique	Majendie	Salié, Marqueze et Casse
	Me Jean de Majendie ministre	maison, grange, basse-cour et jardin		seneschal	rue publique	rue publique	Casse
rue de la saugue		jardin		rue publique	muraille	muraille	Pourroilhon
audessous du bourg		hautin de la coste		Bernachot		rivière du gave	muraille
	Jacques de Bordenave ou seneschal	maison et jardin	seneschal	hospital Saint Jacques	muraille	rue publique	muraille
	Jean de Pouroilhon	maison	Mallacaville	rue publique	muraille	rue publique	Périssé Abbadie
	Isaac Dabbadie dit Périssée	maison	Dabbadie périssé	rue publique	muraille	Pouroilhon	Marteron

	Paul de Lichigaray Pleguignou	maison	Marteron	rue publique	muraille	Dabbadie	Carsuzan
		place ou il y a 2 ? à préparer les cuirs tans	Marteron	le molin a tan de Lamarchande et la rue de la Sauge entredeux	Coulhe et Barbaste	Lacaze et susdite rue	Forcade
		place	Marteron	rue de la Sauque et muraille	rue publique	Lheritié et Marqueze	Lahont et rue de la Sauque
	Elaine de Carsuzan veuve de feu Pedecarrere	maison	Couloumes ou deu menuser	rue publique	muraille	Marteron	Menutri
	Pierre de Menutein	maison	Menutein	rue publique	muraille	Menuser	Bernachot
	Jean de Larrocau dit Bernachot	maison	Bernachot	rue publique	muraille	Menutein	Bailhé
		petit jardin tout proche le pont de l'hospital		chapelle de l'hospital St Jacques	autin Majendie	rivière du gave	muraille
	Jean de Laulhé marchand	maison	Laulhé	rue publique	muraille	Bernachot	Peyre dit George
		place au bout de laquelle il y a 2 taners a préparer les cuirs	Laulhé	tans Marteron	rue publique	Barbaste Salié	Forcade
		place	Rousset	muraille	Lamarchande Bourgese	noutari	Touron
		maison et parc proche du portal de besiade	Causit	fossé	fossé	rue publique de Pleguignou vers la rue d'Aspis	fossé
	Jean de Peyre	maison et place audevant d'icelle	George	rue publique	muraille	Laulhé	Bertrangon Laulhé

		maison et place	Roudges	rue publique	Guiraud noutari	muraille	rue publique
	Jean de Laulhé	place et terre	Bertrangran	rue publique	muraille	George	Guiraud noutari
	Henri de Bordenave	maison et jardin	Canton	rue publique	Anne Dabbadie Mayancine	rue publique	Dolinié et porte de la ville
	Bernad de Larroque dit Pouilhon	maison, place et jardin	pedehourat	Anne Dabbadie	muraille	rue publique	muraille
rue d'aspis	Bernad de Carsuzan dit Camou	maison, jardin et casalot	Camou	fossé	Dolinier	Vinier	chemin de la ville à St Marc
	Jean du Prince	maison et place	Rogo	chemin de la ville à St Marc	Bordenave Dausat	Plantevignes	rue publique
	Daniel de Rancot dit Nego	maison et jardin	Bernadnegre	Bordenave Dausat Plantevignes	Besiade	chemin de la ville à Aspis	rue publique
	Jean de Darindolle dit Bésiade	maison, jardin et casalot	Bésiade	Rancot Negor	Labranche, Hasteu et du Prince	chemin de la ville à Aspis	rue publique
PACHIN	Pierre de Campichot	maison		Carsuzan	Descau Dolinier	rue publique	Pachin Baqué
		jardin	Pachin	Besiade Dolinie		rue publique	Casse
	Pierre de Carsuzan	maison et place	Peyre	Chicoy	Pachin Campichot	rue publique	Vivier et Casaux Baqué

Annexe n° 3 ADPA C 1047
1693 ; état numérique des maisons.
SAUVETERRE

bourg	propriétaire de la maison	propriété	nom	valeur
faulx bourc Pleguignou	Jacques de Bordenabe	maison	Seneschal	**200 l**
	Monsieur de Majandie	maison	Majandie	**500 l**
	Pierre de Casse	maison	Casse Ihrette	**300 l**
	noble Pierre de Bachoué seigneur de Lulgali?	maison-grange	*blanc*	**420 l**
	Jean de Barbaste	maison	Barbaste	30 l
	Jean de Fourcade	maison	du Pintre	100 l
	Jean Dambourge	maison	Lamarchande	190 l
	Jean de Laugor	maison	Notari	**350 l**
	Jean de Laugor convoyeur	maison	Touron	**270 l**
	Jean de Cassrain? masson	maison	Provissor?	100 l
	Isaac Dabbadie convoyeur	maison	Provissor?	150 l
	Paul de Lichigaray Martourou	maison grange basse-cour	Martourou	**420 l**
	Hélène de Carsusan veuve	maison deslabrée	M???	30 l
	Casamajor de Saraille	maison masurre tombée en ruine depuis peu	Monutoy?	30 l
	Jeanne de Begué	maison	Bounachot	140 l
	Jean de Laulhor	maison grange basse-cour	Hillotou	**280 l**
		petite maison	Causin	
	Jean de Laugar Touron	maison	George	80 l
	Jean de Laugar	maison	Roudgé	170 l
	Arnaud de Larroque	maison	Miqueu	150 l
	la demoiselle de Bordenabe veuve	maison	Canton	150 l
faulx bourc de la rue d'Aspis	Bernad de Carsusan	maison	Camou	100 l
	Jean du Prince	maison inhabitée	Prince	100 l
	Jean Daugar	maison	Bordenabe	50 l
	Daniel de Rauvor	maison	Nego	100 l
	Joan Darridolle de Bésiade	maison	Bésiade	100 l
	la veuve de Tasnouner	maison inhabitée		100 l
	Jean de Laloubere	maison-grange	Bésiade	100 l
	Jeanne de Carsusan veuve	maison	Perhin	50 l
	Pierre du Peyré	maison	Peyré	75 l
	Jean de Carnosse	maison	Chicoy	75 l
	sieur du Peyré	petit apantis		20 l
	sieur de Casse	maison pressoir		100 l
	Jean de Loardas	maison	Loardas	
	Mathieu de Chicoy	maison	Petré	75 l
	sieur de Casamaior Sallobar	maison-grange inhabittée		50 l
	Jean de Lageyre Thissoran	maison	Tamas	60 l
	Joan de Peyronette	maison	Mousquer	50 l
	Jean de Laulhor thissoran	maison	Pechicot	50 l

	Pierre de Nogarit thissoran	maison	Trouilh?	75 l
	Jean Dugay	maison	Bourau	50 l
	veuve de Tamouner	maison	Darnaudine	70 l
	Pierre de Lesroutte	maison	Targotte	20 l
	veuve de Peyronnette	maison	Larbaigt	70 l
	Jean de Hitos	maison	Touisson	75 l
	Pierre de Rancot	maison	Louilhouradour	**200 l**
	Jean de Peyrignacq	maison	Peyrignacq	75 l
	Pierre de Carsusan	maison	Péderarrane	75 l
	Jean de Carnosse	maison	Carrère	100 l
	Pierre de Camps	maison	Laborde	100 l
	Arnaud de Campagne	maison	Giussemane	60 l
	sieur de Casamaior greffier	maison	Sallebar	150 l
	sieur de Bétouzet	maison pressoir		50 l
	Jean de Latapi	maison inhabitée	Latapi	25 l
	Jean de Laurie	maison	Turou	150 l
	veuve de Tamouner	maison	Laprouhire	50 l
	Jean Daugar	maison	Joanboué	75 l
	Jean de Haurie dit Turon père	maison	Luyer	75 l
	Théophile de Baas	maison	Labranche	75 l
	Jean de Mourlaas	maison	Plantevignes	80 l
bourc Majour	Jean Dolinier	maison	Tharz	**360 l**
	sieur de Gestas	maison	Rospide	**450 l**
	Jean de Rance dit Toulet	maison	Toulet	100 l
	sieur de Nolivos	maison + grange mentionnée	Nolivos	**400 l**
	noble Jacques de Colomme	maison	Vignau	**500 l**
	Simon de Majourau	maison	Pistolet	150 l
	Anne de Carsusan	maison	Mounau	50 l
	sieur de Casamajor médecin	maison	Capvigblant	**230 l**
	Jean de Vindi chirurgien	maison	Prouchor	**200 l**
	Philippe de Bétouzet	maison + cour mentionnée	Sarrance	**300 l**
	Jacob Rabit marchand	maison	Rabit	**500 l**
	François de Segalas serrulier	maison	Sarrailhet	100 l
	Jeanne de Ségalas veuve	maison	Riscle	75 l
	Théophile Darridolle procureur au seneschal	maison	Saler	**200 l**
	Jean Paul de Laffont	maison	Maupoey	**200 l**
	sieur de Jupper	maison	Bernachin	**230 l**
	Jean Dolinier	maison	*blanc*	**300 l**
	sieur de Casamajor Gaston	maison	Casamajor	**300 l**
	sieur de Rospide procureur au sénéchal	maison	Hariade	**300 l**
	Casamajor juge	maison	Pargade	**750 l**
	Jean de Raure? dit Toulet	maison	Mounet	140 l
	sieur de Nolivos	maison	Dichas	**400 l**
	sieur de Laloubre procureur au parlement	maison	Barbau	**200 l**
	sieur de Bétouzet procureur au parlement	maison	Barbemajour	**200 l**

	Pierre de Thirosse	maison	Priouré?	75 l
	Arnaud de Lespees charpentier	maison	Préhau	75 l
bourc Saint André	sieur de Casse abbé de Sunharte	maison	Cassandi?	**750 l**
	sieur du Peyré	maison	Bacqué	**400 l**
	Jean du Presire	maison	Lamoure	75 l
	sieur de Laffon médecin	maison	Laffon	**250 l**
	Jean de Courbessie	maison	Carnosse	120 l
	Jean de Laborde	maison	Laborde	**200 l**
	sieur Duplaa	apantis + cour	lou Tourné	60 l
	Théophile de Laborde	maison	Laborde	**200 l**
	Daniel de Gabarret	maison	Peyrou	150 l
	demoiselle Ester de Betouzet	maison	Larroque	**200 l**
	sieur du Peyré	maison	Pissou	**200 l**
	Pierre de Laugar cordonnier	maison	Bascourret	170 l
	sieur de Vinit chirurgien	maison	Pedosan	**200 l**
	noble Jean de Vit sieur de Bachoué	maison	Vit	**750 l**
	demoiselle Jeanne de Laffon	maison	Montesquiu	**200 l**
	Daniel de Bordenave charpentier	maison	la Campagne	120 l
	Anthoine de Casenabe tailheur	maison	Miremon	**200 l**
		petite maison du Droun		
	sieur du Peyré	maison	Pédeborde	75 l
faulx bourc de Panecau	noble Josué Darridolle sieur de Guinarte	maison	Ondatz et Houré	**1000 l**
	Magdeleine de Loustaunau	maison	Loustaunau	50 l
	Judicq de Moncaup	maison	Laborde	75 l
	Jacques Duplaa	maison	Gainé	75 l
	Philippe de Sarraille	maison	Mourachou	80 l
	Anthoine de Cornau	maison	la Tourette	100 l
	sieur de Saint Mélion Molième	maison	Saint Mélion	170 l
	Arnaud de Lasalle thissoran	maison	Guindet	60 l
	sieur de Vinit chirurgien	maison	Larroque	**200 l**
	Jeanne de Lauguiror	maison	Lastounat	130 l
	Bernad de Barnadhou	maison	Barnadhou	75 l
	sieur de Laugar	maison	Lansotou	**250 l**
	Marrq de Carsusan Labourdet	maison	Hourné	75 l
	aucun nom de propriétaire	maison apantis inhabittée et delabrée	Gauché	25 l
	aucun nom de propriétaire	maison inhabitée et en grand désordre	Munde	30 l
	Jean de Biarnes	maison	Monsuyne	75 l
	Pierre de Sapis	maison	Lauviou	100 l
	Pierre de Latapi	apantis	Targuete	50 l
	Tarquier Latapi et Pierre de Bernadhou	maison	Targuete	100 l
	Pierre de Ponts	maison	Pedeurasse	75 l
	Bertran de Ruste	maison	Ruste	75 l
	Abraham de Sillègue thissoran	maison	Barriotte	75 l
	Jean de Labourdette thissoran	maison	Tisnuver	75 l

Annexe n° 4

GLOSSAIRE

Abat : abbé. Le terme désigne notamment les abbés laïques, membres de la seigneurie possédant une terre noble, dont les droits comprennent le patronage d'une église et la désignation à sa cure comme la perception de sa dîme.
Albergade : devoir d'hébergement des troupes vicomtales.
Alberguería : auberge.
Albarrane : se dit d'une tour avancée isolée de la forteresse à laquelle elle est pourtant associée.
Alcazaba : enceinte fortifiée adoptée en Espagne musulmane, souvent construite sur une hauteur et destinée à héberger troupes armées et population.
Aredge : bardeau.
Arriu : ruisseau.
Baile : prévôt de la vicomté, assurant les charges administratives de sa circonscription, le bailliage.
Barralh : palissade, fortification.
Bar(r)ner : chevalier ayant acquis son titre de noblesse par faits d'armes.
Bastide : regroupement de population de type ville-neuve (à partir du XIIIe s.) lancé par paréage, soit une association entre un pouvoir laïc et un pouvoir ecclésiastique ; sa vocation est plus économique que militaire, ce qui se lit généralement sur son plan, centré autour d'une place commerciale. Les fortifications et le plan orthonormé qu'on lui prête souvent ne sont pas une de ses caractéristiques exclusives.
Borde : grange ou bâti secondaire. Par extension, il peut désigner une petite maison.
Borg : bourg. Les communautés des quatre *borgs* de Béarn (Sauveterre, Morlaàs, Orthez et Oloron) désignent des jurats dont les représentants siègent à la cour des jurats des bourgs, conseil consultatif du vicomte.
Bosser : boisselier.
Bourguet : petit bourg. Le toponyme désigne en général un quartier fondé postérieurement à la première occupation.
Cagadeir : latrines.
Cagot : voir *crestia.*
Cami roumieu : chemin des pèlerins.
Can(n)e : unité de longueur équivalent à 1.856 m.
Casalot : petit jardin.
Casau : jardin.
Casteg ou **castet** : château.
Castelnau : regroupement de population de type ville-neuve (Xe-XIIIe s.) lancé sous protection seigneuriale ; le terme de *castrum* peut désigner la forteresse signeuriale autour de laquelle le regroupement s'effectue comme le regroupement lui-même.
Caver : chevalier.
Coracha : pan d'un enceinte ménageant un accès vers une source d'eau, rivière, fontaine ou citerne.
Corau : le chêne.
Cort Majo(u)r : Cour Majeure ; conseil associé aux décisions vicomtales.
Coterer : coutelier.
Crestia(a) : chrétien. Ce terme désigne le cagot, un homme marginalisé de la société médiévale par contamination de la lèpre ; sous Gaston Fébus, il apparaît comme un serf pouvant acheter sa liberté au vicomte. Exclu des communautés urbaines, il est pourtant reconnu dans son entourage immédiat comme artisan de qualité sur les chantiers vicomtaux, spécialisé dans les métiers de la construction, pierre et bois.
Dat : jeu de dés.

Domengeadure : noblesse réelle. Cette spécificité béarnaise fait d'une terre le porteur du titre de noblesse, le *domenger*. L'achat d'une terre noble au vicomte anoblit l'acquéreur, mais le titre n'est alors pas héréditaire ; il peut cependant être racheté.
Expar : expert.
For : ce terme, dont l'étymologie reprend celle du mot ibérique *fuero*, désigne une charte de coutumes accordée par le vicomte béarnais à ses sujets. Un for général (1188) régit les lois du Béarn, le for des vallées régit la justice des trois vallées (Ossau, Aspe et Barétous ; première moitié du XIIIe siècle) ; le for d'Oloron (1080) régit la justice de la ville d'Oloron ; le for de Morlaàs (1220) régit la justice de la ville de Morlaàs et des *borgs* de Morlaàs, Orthez et Sauveterre.
Forn : four.
Fray : frère.
Frontera : frontière.
Fuste : bois de construction ; le terme *fuster* désigne le charpentier.
Génoise : motif décoratif couronnant le sommet d'un mur et sur laquelle repose la charpente de toiture. Elle est composée de briques plates et/ou de tuiles formant lignes et/ou chevrons, liées par du mortier.
Goarde : garde de ville.
Hautin : petite levée de terre cultivable.
Hons (hount) : fontaine.
Hisn (pl. : hüsn) : forteresse de hauteur adoptée en Espagne musulmane, souvent construite sur une hauteur et destinée à héberger troupes armées et population.
Jurat : représentant élu de la communauté urbaine. A chaque jurat correspond une fonction au sein de la ville : surveillance des fortification, gestion des biens communaux…
M(a)este : maître.
Maiou : majeur.
Marcadet : petit marché ; le terme désigne souvent par extension le quartier du marché.
Mercerot : mercier.
Miey : milieu.
Miqueu : Michel.
Molier : meunier.
Moli(n) : moulin.
Mossenhor : monseigneur.
Ostau : foyer. Par métonymie, le terme désigne l'habitation principale, dans son acception domestique comme fiscale ; dans ce cas, l'*ostau* est un feu.
Pachere : canal de dérivation amenant les eaux courantes vers un moulin.
Paisselle ou **pesselle** : digues de contention des eaux.
Pau : pieu.
Pelam : peaux.
Peschere ou **peschier** : pesquier, vivier à poissons aménagé à côté du moulin, par dérivation des eaux de la *pachere*.
Portau ou **portaü** : porte.
Pourtalet : petite porte.
Queste : impôt auquel sont soumis les *crestias*.
Reculhide : place-forte destinée à rassembler et protéger dans ses murs la population d'un bailliage, en échange de corvées, soient les réparations et l'entretien du complexe fortifié.
Rector : curé.
Romero : pèlerin.
Sabater : savetier.
Sarra(i)lher : serrurier.
Sauveté : regroupement de population de type ville-neuve (X^{e}-XIIe s.) lancé sous protection ecclésiastique, associé ou non à un pouvoir laïc ; la zone de protection, le territoire du village, est censée être matérialisée par des croix.

Senher ou **senhor** : seigneur.
Teulère : tuilière.
Turoun : le tertre. Le terme désigne toute élévation de terre ou de roche, naturelle ou non, notamment les mottes castrales.
Universitat : université. Le terme désigne une assemblée, une communauté ou une corporation.
Vesii : voisin, habitant de la ville.
Veziau : communauté des voisins, habitants de la ville.

LISTE DES SOURCES

La pagination est donnée telle qu'elle a pu être relevée sur les textes d'archives.

- **Archives Nationales (AN)**

F^{19} 4684 : 1875 ; demande de subvention pour la restauration de l'église de Sauveterre-de-Béarn.

G^{7} 120 : 1610 ; dossier concernant la demande d'établissement d'un siège de sénéchal à Sauveterre.
G^{8} 42 : 1646-1654 ; décimes de Béarn, comptes des décimes du diocèse d'Oloron. 1655-1665 : comptes des décimes du diocèse d'Oloron.
G^{8} 62 : 1715 ; diocèse d'Oloron, état de ses dettes et emprunts particuliers.
G^{8} 71 : 1770 ; nombre des cures situées dans le diocèse d'Oloron ; état des portions de dîme qui appartiennent au chapitre d'Oloron ; état des bénéfices, fraternités, obitenies ou corps de bénéficiers dont la suppression sera proposée ; état des bénéfices ou établissements dont la suppression sera proposée.

Q^{1} 955 : 1646 ; adjudication des moulins de Sauveterre ; plan du bois royal et communauté d'Ortès ; 16 novembre 1773, concession de six arpents de terrain à Jean Debouts ; 23 février 1773, arrêt portant concession au sieur Duffoure de deux journaux de terre audit lieu, état des rentes dues au roi par les tenanciers héritiers dans la ville de Sauveterre ; 1767, vente de la seigneurie de Sauveterre et autres droits au seigneur de Lons.

4 AP 96 : 1766 ; enquête de la Comission des Réguliers, état de la communauté carme de Sauveterre.

- **Bibliothèque Nationale de France (Bnf)**

Département des Manuscrits Occidentaux, Latin 16595 (1172), 12593, 17491 : livres des miracles de Notre-Dame de Rocamadour.

- **Société de l'Histoire du Protestantisme Français (SHPF)**

Fonds SOULICE :

Ms 822/1, pièce III, 1563 : ordonnance de la Reine Jeanne de Navarre du 3 juin 1563 ; f° 83 contre les cathédrales de Sauveterre.

Ms 822/1, pièce XVIII, 1620 : mémoire du temps de la démolition (1569) du couvent des Carmes de Sauveterre en Béarn par les Huguenots et du retablissement d'icelui.

• Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (ADPA)

Série B

B 207, 1670, f° 20 : aumônes aux Carmes de Notre-Dame de Sauveterre.

B 225, 1530-1531, f° 9 : réparations aux moulins de Sauveterre.

B 229, 1535, f° 5 v° : réparations du moulin de Sauveterre.

B 243, 1551-1552, f° 4 : saisie des gages des capitaines des châteaux de Sauveterre.

B 253, 1564, f° 22 : réparation du moulin de Sauveterre ; f° 23 v° : mention du chantre du château ; f° 24 v° : gages de Jean de Roquefort, châtelain de Sauveterre.

B 256, 1567, f° 12 : recette du moulin ; f° 19, réparations du moulin ; f° 26, aumône à Troyvoisin, chantre de la chapelle et prébendier du château de Sauveterre.

B 266, 1581 ; la recette se compose du produit des notairies de Sauveterre.

B 277, 1588 ; gages de Bastanès, capitaine du château de Sauveterre.

B 314, 1609, f° 35 : réparation du moulin de Sauveterre ; f° 47, gages de Isaac de Roquefort, capitaine du château de Sauveterre ; f° 56, gages de Bégué, contrôleur des réparations des château, moulin et pesquier ; f° 57 v°, f° 58, réparations du moulin.

B 319, 1612, f° 30 : gages de Isaac de Roquefort, capitaine du château de Sauveterre.

B 325, 1614-1616, f° 23 : gages du procureur du parsan de Sauveterre ; f° 24 v° : gages de Jacques de Colom, juge du sénéchal à Sauveterre.

B 326, 1615, f° 30 v° : gages de Théophile Espérien, capitaine du château de Sauveterre.

B 335, 1620, f° 29 v° : gages de Théophile Espérien, capitaine du château de Sauveterre ; f° 33 v° : réparation du moulin de Sauveterre.

B 339, 1623, f° 30 v° : gages de Lagor, capitaine du château de Sauveterre ; f° 33 v° : aumônes aux Carmes de Sauveterre.

B 340, 1624, f° 2 : mise en ferme du greffe du sénéchal de Sauveterre.

B 342, 1625, f° 2 v°, f° 3 : mise en ferme du greffe des notaires de Sauveterre.

B 350, 1632, f° 4 : mise en ferme du greffe du sénéchal de Sauveterre ; f° 9 v° : mise en ferme de la bailie de Sauveterre ; f° 21 : mise en ferme du péage de Sauveterre ; f° 22 v° : mise en ferme des moulin et vivier de Sauveterre ; f° 41 : mise en ferme du moulin à fouler le drap, situé à Sauveterre.

B 357, 1639, f° 4 : mise en ferme du greffe du sénéchal de Sauveterre ; f° 20 v° : mise en ferme du péage de Sauveterre ; f° 25 v° : mise en ferme des moulin et vivier de Sauveterre ; f° 40 : redevance payée au domaine par les tanneurs de Sauveterre pour le bail du moulin à tan.

B 403, 1669, f° 2 : aumônes aux Carmes de Notre-Dame de Sauveterre ; f° 4 : gages de Lagor, capitaine du château de Sauveterre.

B 408, 1712, f° 4 v° : aumônes aux Carmes de Notre-Dame de Sauveterre ; f° 7 : gages des officiers de la sénéchaussée de Sauveterre.

B 447, 1731, f° 6 : aumônes aux Carmes de Notre-Dame de Sauveterre.

B 490, 1578-1579, f° 2 : rente des moulins de Sauveterre ; f° 4 : réparations faites au moulin de Borom de Sauveterre.

B 512, 1599, f° 1 : réparation du moulin de Sauveterre.

B 593, 1615-1616, f° 1-10 : rôle des dépenses des réparations du château de Sauveterre ; f° 11 : rôle des dépenses des réparations du moulin de Sauveterre.

B 597, 1616, f° 1-4 v° ; rôle des dépenses des réparations du moulin de Sauveterre.

B 614, 1622, f° 2 : réparation du moulin de Sauveterre.

B 634, 1636-1639 : réparation du moulin de Sauveterre.

B 680, 1676 : déclaration générale des biens des communes formant la sénéchaussée de Sauveterre.

B 683, 1663, f° 274 : dénombrement des biens nobles de Jean de Monségur ; f° 370 : dénombrement des biens nobles de Pierre Darridolle.

B 684, 1663, f° 31 : dénombrement des biens nobles de Josué de Rance.

B 2450, XVIe siècle : réparations des couvertures du château de Sauveterre.

B3482, 1610-1611 ; frais d'entretien de l'église protestante de Sauveterre.

Série C

C 256, 1771, 1778 : requêtes relatives à la reconstruction du pont de Sauveterre ; 1771 : dépenses et revenus de la ville de Sauveterre ; 1772 : arrêt du conseil d'État relatif au bac de Sauveterre ; ordre du Roi qui nomme les officiers municipaux qui ont acquis leur office ; 1778 : enquête sur le désordre du corps de ville et la gestion des biens de l'hôpital et de la communauté ; rachat par la ville de Sauveterre de l'office de maire dont le sieur Laborde était pourvu ; lettres de Necker à de La Boullaye, intendant, sur le rétablissement du pont de Sauveterre et sur la revente des deux moulins royaux.

C 681, 1521-1547 : armement de la noblesse et mise en défense des villes de Sauveterre, Navarrenx et Oloron.

C 1259, 1710-1712 : évaluation du revenu des biens nobles dans les sénéchaussées de Sauveterre.

Série E

E 289, 1338, f° 34 : Mauri de Labadie, bourgeois de Sauveterre, apparaît comme lieutenant général.

E 296, 1319 : testament de Marguerite, vicomtesse de Béarn, don en faveur de l'hôpital de Sauveterre.

E 299, 1350 : Mauri de Labadie de Sauveterre représente Gaston Fébus auprès de Roger-Bernard de Castelbon.

E 300, 1344, f° 25 r°-v° : tournée des hommages d'Aliénor de Comminges et de Gaston Fébus à Sauveterre-de-Béarn.

E 304, 1380, f° 31 v° : Arnautoo reconnaît qu'il doit à Fébus (…) 112 conques de froment pour le moulin de Sauveterre.

E 306, 1385 : censier de Béarn, communauté de Sauveterre.

E 310, 1387 : recensement des serfs de Béarn (bailliages de Sauveterre, Arribère Gave et Garos).

E 434, 1426 : testament d'Isabelle, comtesse de Foix ; f° 2, 3 : don en faveur de l'hôpital de Sauveterre.

E 1520, 1621-1625 : testament de Pierre Hespérien, seigneur de Lafitte, ministre ; don en faveur de l'hôpital de Sauveterre.

E 1593, f° 55 : mise en défense des villes de Béarn.

E 1596, 1388, f° 33 : Gaston Fébus ordonne à son baile de veiller à ce que la dîme de Sauveterre soit payée à Jean de Laborde, prébendier de la cure de Saint-André.

E 1598, 1398-1406 : 1398-1406 : aux trois-quarts effacés ; cession de la prébende de Carresse, instituée dans l'église Saint-André de Sauveterre, faite par Pierre de Baure, archiprêtre de Pardies, à la prière d'Arnaud de Navailles, abbé de Lucq, en faveur de Bernardou d'Ondats, clerc.

E 1915, 1349, f° 18 : Mauri de Labadie est lieutenant général.

E 1919, f° 5 : ordre d'assurer le guet jour et nuit en Béarn.

Série G

G 286, 1690-1696 : échange de bénéfices entre Étienne de Corbères, titulaire du diaconat de Sainte-Marie de Baitz, en Chalosse, et Jean-Paul de Mesplès, chanoine d'Oloron, titulaire de la prébende de Lestrade fondée à Saint-André de Sauveterre.

G 343, 1693 ; comptes de l'évêque d'Oloron et de l'abbaye de Lucq ; dîmes de Sauveterre.
G 348, 1671 : nomination de Jean de Fréchou à la cure de Sauveterre.
H 202, 1576-1789 : hôpital Saint-Jacques de Sauveterre ; arrêt du conseil souverain de Béarn contre les jurats de Sauveterre et Ramon du Beudat, tailleur et valet de chambre de Henri III, roi de Navarre, patron des prébendes de Lestrade de Sauveterre, au sujet des dîmes de Nabas et Molième, dont la moitié appartenait à l'hôpital Saint-Jacques ; mise en ferme des revenus de l'hôpital.

Série Q

Q 119, 1791 : inventaire des biens du couvent, devenu bien national.

Actes notariés

III E 806, f° 54 v°, 1348 : construction de la courtine du château de Sauveterre.
III E 2431, 1744 : plainte au sujet de la reconstruction du pont de Sauveterre.

• **Archives communales (AC)**

Perdues, les archives ci-dessous ne sont plus dans les cartons contenant les archives communales mais elles sont consignées et transcrites dans l'ouvrage de Prosper MINVIELLE.
AA1 : 1398-1506 ; serments de fidélité entre Archambaud, comte de Foix, vicomte de Béarn, et la ville de Sauveterre, copie de la confirmation des franchises et privilèges de la ville de Sauveterre par Catherine, reine de Navarre.
BB1 : 1609-1610 ; délibération de la ville et des communautés du bailliage de Sauveterre ; contribution aux travaux de fortifications de Sauveterre ; concession du droit de pontage sur le Saison par Catherine de Navarre à Jeanne Daguerre, dame de la maison de Monhi, d'Osserain ; frais de réception du gouverneur ; entretien de troupes.
CC1 : 1529-1619 ; comptes de recettes et dépenses de la ville de Sauveterre ; frais de prédication ; travaux à la porte de la côte du moulin, payés à Jean Chicoy, Petit et Goaillard, cagots ; réparations au pont-levis ; rondes ; corps de garde ; 4 sols pour un souper donné au messager qui avait porté la nouvelle que l'ennemi avait tué le ministre à Carresse ; échelles pour les murailles de la ville ; présents d'un saumon et de truites au vicomte de Méharin et à M. de Saint-Geniez, lieutenant général, à l'occasion du mariage de sa fille ; gages de Jean de Labeyrie et André Bésiade, maîtres d'école ; députation aux États de Béarn de Pierre de Casamajor et de Bertrand de Lardas, jurats de Sauveterre ;

recherche des archives de la ville et rédaction de l'inventaire ; indemnité à un messager de Salies annonçant l'arrivée de l'ennemi à Dax et à La Bastide-Villefranche où il avait saccagé la maison du Cabé ; bois de lit pris à M. Séguas, ministre de l'église de Sauveterre et porté au château pour le capitaine Munein ; costume pour le crieur public ; réparations aux guérites de la ville ; frais de voyage à Monein vers M. d'Hespérien, ministre, touchant le siège de sénéchal ; fermeture des portes de la ville ; achat d'un quintal de poudre à Navarrenx.

CC2 : 1599-1733 ; recensement des terres de Sauveterre dressé par Casamajor ; extrait de la déclaration générale des terres de la ville de Sauveterre ; requête de Sauveterre au duc de Gramont, lieutenant général en Navarre, touchant la contribution aux dépenses de réparation des ponts et fortifications de Sauveterre par les habitants de Garenx, Reveset, et Mongaston ; obligation de 130 livres souscrite par la ville de Sauveterre en faveur d'Anne de Rance, veuve de Pierre d'Arridolle, seigneur d'Arrocain ; comptes des recettes et dépenses.

DD1 : 1574-1645 ; sentence arbitrale entre la ville de Sauveterre et les habitants de Garenx, Reveset et Mongaston, relative aux dépenses des fortifications de Sauveterre et autres charges ; vente d'un terrain par la ville de Sauveterre à Marie de Genays, veuve de Samuel de Ferrière, conseiller au présidial de La Rochelle ; plan du bois de Lauhire.

EE1 : 1588-1725 ; ordonnance de Munein, gouverneur de Sauveterre, relative aux travaux des fortifications de cette ville ; sommation faite par le sieur de Montgaurin, lieutenant au régiment de Navailles, au corps de la ville de Sauveterre sur la nourriture de la troupe ; ordonnance de Charles, duc de Gramont, lieutenant général en Navarre et Béarn, aux sénéchaussées d'Oloron et Sauveterre, de fournir 30 bons charpentiers et de les envoyer à Bayonne, au sieur de la Boulaye, commissaire de la marine ; logement de troupes.

FF1 : 1534-1726 ; enquête concernant le bornage du bois de Lauhire ; procédure entre Orthez, Oloron, Salies et Sauveterre touchant l'érection d'un siège de sénéchal à Sauveterre ; requête de Sauveterre à l'intendant de Lesseville contre Joseph Duplàa, sur le paiement des dégâts causés par les troupes du régiment de Conti.

Les archives ci-dessous sont conservées dans les cartons contenant les archives de la commune et ne sont pas inventoriées ; en italique est indiqué le nom du carton.

Travaux communaux au XIXe siècle

1869 ; dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet.

1870 ; travaux du porche achevés.

1875 ; travaux à faire à la tour du Sénéchal, à la toiture de l'église de Sunarthe, et sur un mur du jardin Majendie ; approbation de la construction d'une toiture à la tour du Sénéchal.

Sénéchaussée de Sauveterre (1592-1772)

1581 ; registre des jurats *goardes*.

1574 ; règlement de contribution aux dépenses impayées pour les fortifications de Sauveterre par les communes d'Arrebeseig et Agarenx et la Viguerie de Mongaston.

4 octobre 1398 ; copie de conservation des privilèges de la ville accordée par Archambaut et Isambeau.

1645 ; règlement de différend avec description de parcelles.

1725 ; arrivée de 5 compagnies du premier bataillon de régiment d'Infanterie de Richelieu.

1726 ; requête des jurats contre Noble Joseph Duplaa, sieur de Garat de Domesaing en Soule ; il a reçu les troupes de Conty en garnison en 1720 sans permission et demande le remboursement des frais.

Délibérations

1895-1933 ; travaux du groupe scolaire, fouilles incluses dans le projet.

1930 ; construction d'un urinoir public (dans la muraille de la ville).

1936 ; stabilisation des rives du gave.

1938 ; demande de devis de restauration de la couverture de l'église.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

1. Ouvrages généraux

1.1 Histoire

I*X Centenario de Estella*, *Príncipe de Viana*, n° 190, 1990.

ALBE (E.), *Les miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle,* Toulouse, 1996.

BARTHÉLÉMY (D.), *L'an Mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale (980-1060)*, Paris, 1999.

BARRAQUÉ (J.P.), *Saragosse à la fin du Moyen Âge. Une ville sous influence*, Paris, 1998.

BARRAQUÉ (J.P.), « Entre Béarn et Aragon, les espaces commerciaux d'Oloron et Saragosse », *El espacio en la Edad Media. L'espace urbain médiéval*, Actas congresos Transpyrenalia, Uncastillo, 2008, p. 32-44.

BÉRIAC (F.), *Des lépreux aux Cagots*, Bordeaux, 1990.

BIELZA DE ORY (V.), **D**ALLA ROSA (G.), *Las relaciones socio-económicas transpirenaicas*, Huesca, 1989.

BOURIN (M.), **D**URAND (R.), *Vivre au village au Moyen Âge, les solidarités paysannes du XIe au XIIIe siècle*, Rennes, 2000.

BRODMAN (J. W.), *Charity and Welfare, Hospitals and the Poor in Medieval Catalonia*, Philadelphia, 1998.

BURESI (P.), *La frontière entre Chrétienté et Islam dans la Péninsule Ibérique. Du Tage à la Sierra Morena (fin du XIe-milieu du XIIIe siècle)*, Paris, 2004.

C*adres de vie et société dans le Midi médiéval*, *Annales du Midi*, T. CII, 1990.

CARRASCO (J.), **S**ALRACH (J.M.), **V**ALDEÓN (J.), **V**IGUERA (M.J.), *Historia de las Españas medievales*, Barcelona, 2002.

CONTAMINE (P.), **B**OMPAIRE (M.), **L**EBECQ (S.), **S**ARRAZIN (J.L.), *L'économie médiévale*, Paris, 2003.

DEBORG (A.), *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, 2000.

EXPILLY (J.-J.), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France,* s. l., 1978.

FALCÓN PÉREZ (I.), *La sociedad Aragonesa Medieval*, Zaragoza, 1998.

GARAT (N.), *Le couvent des Carmes de Bayonne : exemple d'une dynamique communauté urbaine*, maîtrise d'histoire, UPPA, 2004.

GONZÁLEZ BUENO (A.), *El entorno sanitario del camino de Santiago*, Madrid, 1994.

IRANZO MUÑÍO (M.T.), **L**ALIENA CORBERA (C.), **S**ESMA MUÑOZ (A.), **U**TRILLA UTRILLA (J.F.), *Aragón, Puerta de Europa. Los aragoneses y el Camino de Santiago en la Edad Media*, Zaragoza, 2005.

JEHEL (G.), **R**ACINET (P.), *La ville médiévale. De l'Occident chrétien à l'Orient musulman, V-XVe s.*, Paris, 1996.

JIMENO JURÍO (J.M.), *La Navarra medieval*, Pamplona, 2006.

LARREA (J.J.), *La Navarre du IVe au XIIe siècles*. *Peuplement et société*, Bruxelles, 1998.

LE BLÉVEC (D.), *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du bas-Rhône du XIIe siècle au milieu du XVe siècle*, École Française de Rome, 2000.

LE GOFF (J.), « Apostolat Mendiant et fait urbain dans la France Médiévale : L'implantation des ordres Mendiants au XIIIe s. », *Annales ESC*, 1968, n° 2, p. 335-352.

LE GOFF (J.), « Enquête du centre de recherches historiques : Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale », *Annales ESC*, 1970, n° 4, p. 924-946.

LEROY (B.), *Hommes et milieux en Espagne médiévale,* Biarritz, 2000.

LEROY (B.), **B**ARRAQUÉ (J.P.), *De l'Aquitaine à l'Èbre. Les liens franco-espagnols à l'époque médiévale*, Anglet, 2002.

LE ROY LADURIE (E.), *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Gallimard, 1985.

L*es Mendiants en Pays d'Oc au XIIIe siècle,* Cahiers de Fanjeaux n° 8, Fanjeaux, 1973.

L*es sociétés urbaines en France méridionale et en Péninsule Ibérique au Moyen Âge*, Paris, 1991.

LOUBÈS (G.), *L'énigme des cagots,* Luçon, 1998.

MIRANDA GARCÍA (F.), *Roncesvalles, trayectoria patrimonial (siglos XII-XIX)*, Pamplona, 1993.

MIURA ANDRADES (J.M.), *Frailes, monjes y conventos. Las Órdenes mendicantes y la sociedad sevillana bajomedieval*, Sevilla, 1998.

N*aissance et renaissance de la ville à l'époque romane*, Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, XXXIII, 2002.

ORCASTEGUI GROS (C.), « Notas sobre el molino hidráulico como instrumento de trabajo y dominio en el Aragón Medieval (Siglos XIII-XIV) », *Aragón en la Edad Media II*, Zaragoza, 1979, p. 97-134.

OURLIAC (P.), « Les sauvetés du Comminges », *Études d'Histoire du droit médiéval*, Paris, 1979, p. 31-111.
PÉRICARD-MÉA (D.), *Compostelle et culte de Saint-Jacques au Moyen Âge*, Paris, 2000.
PERRIN (C.E.), **F**ONTRÉAULX (J.), *Pouillés des Provinces d'Auch, Narbonne et de Toulouse*, 1e partie, Paris, 1972.
RENOUARD (Y. ; dir.), *Bordeaux sous les Rois d'Angleterre*, Bordeaux, 1965.
SEGURA (C.), « Les monopôles féodaux des aménagements hydrauliques dans le bas Moyen Âge castillan », *Le château et la nature*, Bordeaux, 2005, p. 103-116.
SESMA MUÑOZ (A.), *La vía del Somport en el comercio medieval de Aragón (las registres de las aduanas de Jaca y Canfranc de mediados del siglo XV)*, Zaragoza, 2006.
UBIETA ARTETA (A.), « Los primeros años del Hospital de Santa Cristina del Somport », *Príncipe de Viana*, n° 104-105, 1966, p. 267-276.
URRUTIBÉHÉTY (Dr.), « Bonnes villes, villes neuves, bastides et bourgs en Basse Navarre. Origine et formation », *BSLA de Bayonne*, n° 140, 1984, p. 171-213.
VAUCHEZ (A.), *Religion et société dans l'Occident médiéval*, Turin, 1980.
VAUCHEZ (A.), *Les laïcs au Moyen Âge : pratiques et expériences religieuses*, Paris, 1987.
VAUCHEZ (A. ; dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V-VI, Desclée, 1990-1993.
VAUCHEZ (A.), *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIIIe-XIIIe siècles*, Paris, 1994.
WEBSTER (J.R.), *Carmel in medieval Catalonia*, Leiden, 1999.
WOLFF (P.), *Commerces et marchands de Toulouse : vers 1350- vers 1450*, Paris, 1954.

1.2 Architecture

1.2.1 Architecture religieuse

BALAGNA (C.), *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale,* thèse de doctorat d'histoire de l'art, UTM, 2000, 1900 p.
BONDE (S.), *Fortress-Churches of Languedoc; Architecture, Religion and Conflict in the High Middle Ages*, Cambridge, 1994.
CABANOT (J.), **M**EYER (D.), *Sorde-l'Abbaye*, Dax, 1995.
CANELLAS LÓPEZ (A.), **S**AN VICENTE (A.), *Aragon roman*, La-Pierre-qui-vire, 1971.
CANELLAS LÓPEZ (A.), *Rutas romanicas en Aragón*, Madrid, 1996.

CATALO (J.), **D**UCHESNE (S.), **D**ALLÈLE (F.), « Le couvent médiéval des Cordeliers de Castres (Tarn) », *MSAMF*, t. LXII, 2002, p. 117-154.

CAZES (Q.), *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, *AMM*, supplément n° 2, 1998.

CHRISTE (Y.), *Jugements derniers*, La-Pierre-qui-Vire, 1999.

COBREROS (J.), *El románico en España*, Madrid, 1993.

DELOFFRE (R.), **B**ONNEFOUS (J.), « Les églises fortifiées des Landes », *Bulletin de la Société de Borda*, 464, 2001, p. 459-498.

DURLIAT (M.), *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques, de Conques à Compostelle*, Cahors, 1990.

ESQUIEU (Y.), *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992.

ESQUIEU (Y.), « Les maisons canoniales », *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994, p. 47-54.

GARCÍA GUATAS (M.)*, El arte romànico en el Alto Aragón*, Huesca, 1997.

GIBERT (P.), « Le couvent des Mineurs de Bayonne », *Bayonne et sa région*, actes du XXXIIIe congrès d'études régionales tenu à Bayonne les 4 et 5 avril 1981, Bayonne, 1983, p. 97-108.

LACOSTE (J.), *Les maîtres de la sculpture romane dans l'Espagne du pèlerinage à Compostelle*, Luçon, 2006.

LOJENDIO (De, L.M.), *Navarre romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1967.

MARTINEZ BUENAGA (I.), *Arquitectura cisterciense en Aragón (1150-1350)*, Zaragoza, 1998.

MONTAGNES (B.), *Architecture dominicaine en Provence*, Paris, 1979.

OCON ALONSO (D.), *Timpanos románicos : reinos de Aragón y Navarra*, Madrid, 1987.

PÉRICARD-MÉA (D.), *Les maisons hospitalières, l'exemple d'Issoudun*, Saint-Cyr-sur-Loire, 2004.

REY (R.), *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, 1925.

ROBIN (F.), *Midi gothique, de Béziers à Avignon*, Paris, 1999.

TOUATI (F.O. ; dir.), *Archéologie et Architecture Hospitalières de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes*, Paris, 2004.

VOLTI (P.), *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2003.

1.2.2 Architecture militaire

ARAGUAS (P.), « Le château de Loarre et les châteaux de la frontière aragonaise au XIe siècle : leur place dans l'architecture militaire de l'Occident chrétien », *La Marche supérieure d'Al-Andalus et l'Occident chrétien*, Madrid, 1991, p. 165-176.

***A**ux portes du château*, Actes du troisième colloque de castellologie, Flaran, 1989.

BAUDRY (M.P.), *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou, 1154-1242*, Paris, 2001.

BAYROU (L. ; dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale*, *AMM,* supplément N° 3, 2000.

CASTIN SARASA (A.)*, Arquitectura militar y religiosa del Sobrarbe y Serrablo meridional, siglos XII-XIII*, Huesca, 1988.

C*astrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, École Française de Rome, Casa de Velázquez, 1992.

CORBIÈRE (De La, M.), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié*, Annecy, 2002.

DELOFFRE (R.), **B**ONNEFOUS (J.), *Églises, châteaux et fortifications des Landes méridionales*, Biarritz, 2000.

GARDELLES (J.), « L'architecture militaire anglaise et les châteaux de Gascogne (XIII-XIVe siècles) », *BM*, 1967, p. 133-156.

GARDELLES (J.), « Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327 », *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie*, 3, Paris, 1972.

GIULATO (G.), *Châteaux et maisons-fortes en Lorraine centrale*, Paris, 1992.

GRIMBERT (L.), « Les fortifications médiévales de la place du Vigan à Albi (Tarn) », *AMM*, t. 20, 2002, p. 127-148.

L*e château et la nature*, Bordeaux, 2005.

L*e château près de la ville*, actes du second colloque de castellologie, Flaran, 1982.

LE MAHO (J.), *La motte seigneuriale de Mirville (XIe-XIIe s.), recherches historiques et archéologiques*, Rouen, 1984.

L*es fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIe-XIVe s.*, Actes du Colloque international tenu à Poitiers du 11 au 13 nov. 1994, Poitiers, 2000.

MARTINEZ PRADES (J.A.), *El castillo de Loarre. Historia constructiva y valoración artística*, Instituto de Estudios Altoaragoneses, Huesca, 2005.

MESQUI (J.), « La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans », *Archéologie Médiévale*, T. XI, 1981, p. 203-231.

MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, 1993.

MOUILLEBOUCHE (H.), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle*, Dijon, 2002.

PERREAU (F.), **L**EFRANC (G.), *Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais*, Arras, 2005.

POISSON (J.M. ; dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècles)*, Documents d'archéologie française, 1992.

R*ésidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e^-XVe siècles*, actes du colloque de Pau, 3, 4 et 5 octobre 2002, *AMM,* supplément n° 4*,* 2006.

RITTER (R.), *L'architecture militaire du Moyen Âge*, Nancy, 1974.

SALAMAGNE (A.), « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », *AMM*, t. 17, 1999, p. 93-107.

SALAMAGNE (A.), *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001.

SALCH (C.L.), *Dictionnaire des Châteaux et des Fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.

SALCH (C.L.), *Châteaux-forts et tours à signaux des côtes du Var en 1323, Châteaux-forts d'Europe*, n° 21, 2002.

S*ites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge, entre Loire et Pyrénées,* Actes du premier colloque *Aquitania*, supplément 4, 1990.

1.2.3 Archéologie et habitat

A*ragón el la Edad Media V*, Zaragoza, 1983.

A*rchéologie de la ville, Orléans, Revue archéologique du Loiret*, n° 9, 1983.

AZÉMA (J.P.H.), *Moulins du cuir et de la peau. Moulins à tan et à chamoiser en France, XIIe – XXe s.*, Nonette, 2004.

BELMONT (A.), *La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France, du Moyen Âge à la révolution industrielle*, Grenoble, 2006.

BESSAC (J.C.), *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, supplément 14, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1986.

BONIFAS (B.), « Maisons des XV-XVIe siècles à Béziers (Hérault) », *AMM*, t. 7, 1989, p. 107-124.

BOUCHERON (P.), **B**ROISE (H.), **T**HIÉBERT (Y.), *La brique antique et médiévale, production et commercialisation d'un matériau*, Rome, 2000.

BUR (M. ; dir.), *la Maison-forte au Moyen Âge*, actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson des 31 mai-3 juin 1984, Paris, 1986.

CANAL (J.), **C**ANAL (E.), **N**OLLA (J.M.), **S**AGRERA (J.), *Girona, de Carlemany al feudalisme (785-1057), El tràsnsit de la ciutat antiga a l'època medieval*, Girona, 2003.

CAUCANAS (S.), *Moulins et irrigation en Roussillon du IXe au XVe siècle,* Lonrai, 1995.

CHAILLOU (M.), *Les maisons médiévales de Puycelsi (XIII-XIV et XVe siècles)*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.

C*hâteau et pouvoir*, Bordeaux, 1996.

DEMOLON (P.), **G**ALINIÉ (H.), **V**ERHAEGHE (F.), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII-XIIIe siècles)*, Douai, 1994.

ESQUIEU (Y.), **P**ESEZ (J.M.), *Cent maisons médiévales en France, (du XIIe au milieu du XVIe siècle)*, Paris, 1998.

FABRE (G.), **L**OCHARD (T.), *Montpellier : la ville médiévale*, Imprimerie nationale, 1992.

FABRE (G.), *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées Atlantiques 64*, Paris, 1994.

FAURÉ (S.), *Étude architecturale du village de Cajarc du XIIIe au XVIe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 1993.

FLÜGE (B.), **G**ARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), **S**ALVÊQUE (J.D.), « Saône-et-Loire : une maison romane de 1091 à Cluny (20, rue du Merle) », *BM*, t. 158-II, 2000, p. 151-155.

FRAYSSE (P.), « Montflanquin, maisons de bastide », *le Festin*, n° 31-32, Automne 1999, p. 50-54.

GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), **G**RUBERT (M.), **S**CELLÈS (M.), « Les maisons médiévales (XIIIe-XIVe siècles) de Puylaroque (Tarn-et-Garonne) », *MSAMF*, t. L, Toulouse, 1990, p. 101-134.

GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *Demeures médiévales, coeur de la cité*, Paris, 1996.

GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *La ville de Cluny et ses maisons,* Paris, 1997.

GOUTAL (S.), *Les maisons médiévales de Villeneuve-d'Aveyron (XIII-XIVe siècles),* maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.

HARDY (M.C.), « Le couvent des Cordeliers de Périgueux, archéologie et architecture », *Aquitania*, t. VII, 1990, p. 119-140.

Inventaire général, *Peyrehorade (Canton de),* Paris, 1973.

L*a brique antique et médiévale, production et commercialisation d'un matériau*, Rome, 2000.

L*a maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été, 2003, Angoulême, 2006.

L*a Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003.

L*a maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, tomes 1 et 2, Nîmes, 2001.

L*a maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, Actes des tables rondes de Rouen (16 et 17 octobre 1998) et Norwich (16 et 17 avril 1999), Rouen, 2002.

« **L**'Archéologie du bâti médiéval urbain (dossier) », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 53-54, automne-hiver 93, p. 5-69.

L'*architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance,* catalogue d'exposition été-automne 1980, Tours, 1980.

LARRONDE (C.), *Les moulins de Vic Bigorre*, Aureilhan, 1995.

L*as gens de Tarbe, la vie quotidienne à Tarbes du Moyen Âge à la Renaissance, d'après les fouilles archéologiques de la place de Verdun*, catalogue d'exposition, Tarbes, 1994.

LEENHARDT (M.), **L**EGUILLOUX (M.), **V**ALLAURY (L.), **V**AYSSETTES (J.L.), **W**AKSMANN (S.Y.), **M**ERLE-THIRION (V.), « Un puits : reflet de la vie quotidienne à Montpellier au XIIIe siècle », *AMM*, t. 17, 1999, p. 109-186.

LONCAN (B. ; dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993.

LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale en Pays Basque*, Nonette, 1981.

LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale dans les Landes, Contribution à un inventaire régional*, Nonette, 2002.

MESQUI (J.), « Le pont au Moyen Âge : du concept à l'exécution », *Artistes, artisans, et production artistique au Moyen Âge*, T. 2, Université de Haute-Bretagne Rennes, 2-6 mai 1983, p. 1232-1242.

MESQUI (J.), *Le pont en France avant le temps des ingénieurs,* Paris, 1986.

MESQUI (J.), *Chemins et ponts*, Paris, 1997.

MORENO (N.), *Architecture civile médiévale à Lauzerte (Tarn-et-Garonne) au XIIIe et XIVe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.

NAPOLEONE (A.L.), « Les maisons romanes de Toulouse », *AMM*, t. 6, 1988, p. 123-138.

NAPOLEONE (A.L.), « Les maisons gothiques de Toulouse (XII-XIVe siècles) », *AMM*, t. 8-9, 1990-1991, p. 121-142.

NAPOLEONE (A.L.), *Figeac au Moyen Âge : les maisons du XIIe au XIVe siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, UTM, 1993, 822 p.

NAPOLEONE (A.L.), **T**ESTARD (O.), « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie Médiévale*, t. 29, 1999, p. 145-168.

NAVAL MAS (A.), *Arquitectura domestica del Somontano en el Alto Aragón*, Huesca, 1988.

PESEZ (J.M.), « Le foyer de la maison paysanne (XIe-XVe siècles) », *Archéologie médiévale*, XVI, 1986, p. 65-92.

PESEZ (J.M.), *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Lyon, 1998.

POULY (D.), **S**ALVÊQUE (J.D.), **G**ARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *Maisons de Charlieu, XIIIe et XIVe siècles*, Charlieu, 1998.

POUSTHOMIS (B.), « La « tour d'Arles » de Caussade : étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIIIe siècle », *BM*, t. 160-I, 2002, p. 71-87.

PRADE (M.), *Les ponts Monuments Historiques, inventaire, description, histoire,* Paris, 1988.

PRYSMICKI (L.), « Vienne : une maison du XIIIe siècle à Poitiers (9, rue Descartes) », *BM*, t. 158-II, 2000, p. 155-159.

ROBART (M.), *Limoux et ses maisons au Moyen Âge (XIV-XVe siècles)*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2002.

ROUSSET (V.), « Architecture civile médiévale à Saint-Circq-Lapopie », *Congrès Archéologique de France, Quercy*, 1989, p. 457-466.

ROUSSET (V.), « Deux maisons du castrum de Saint-Céré (Lot, commune de Saint-Laurent-les-Tours) », *MSAMF*, t. LX, 2000, p. 119-134.

ROUSSET (V.), « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *MSAMF,* t. LXII, 2002, p. 91-116.

SAENZ DE SANTA MARÍA (A.)*, Molinos hidráulicos en el Valle Alto del Ebro (s. IX-XV)*, Vitoria-Gasteiz, 1985.

SAPHORE (I.), *Sorde, sur le chemin de Compostelle*, Biarritz, 2000.

SAPIN (C. ; dir.), *Enduits et mortiers : archéologie médiévale et moderne*, Paris, 1991.

SCELLÈS (M.), **C**HIHA (G.), **R**OUSSET (V.), « L'évolution d'une maison de Cahors du XIIe au XVe siècle : l'exemple du n° 88 rue des Soubirous », *AMM*, t. 15-16, 1997-1998, p. 107-133.

SÉNAC (P. ; dir.), *Frontières et espaces pyrénéens au Moyen Âge*, Perpignan, 1992.

SOURNIA (B.), **V**AYSSETTES (J.C.), *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, 1991.

V*iviers (Ardèche), inventaire topographique*, Paris, 1989.

1.2 Morphogénèse villageoise et développement urbain

BETRAN ABADÍA (R.), *La forma de la ciudad, las ciudades de Aragón en la Edad Media*, Zaragoza, 1992.

BIELSA DE ORY (A.), « La ciudad ortogonal aragonesa del camino de Santiago y su influencia en el urbanismo regular posterior », *Aragón en la Edad Media XVI*, Zaragoza, 2000, p. 25-44.

BLIECK (G.), **C**ONTAMINE (P.), **F**AUCHERRE (N.), **M**ESQUI (J.), *Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècles)*, Paris, 1999.

BLIECK (G.), **C**ONTAMINE (P.), **F**AUCHERRE (N.), **M**ESQUI (J.), *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XI-XVIIIe siècles)*, Paris, 2002.

BOURGEOIS (L. ; dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge. Formes et monuments*, volume 1, Champigny, 2000.

C*astrum 3. Guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, Casa de Velázquez, École Française de Rome, 1988.

C*astrum 6. Maisons et espaces domestiques dans le monde méditerranéen au Moyen Âge,* École Française de Rome, Casa de Velázquez, Rome-Madrid, 2000.

CATAFAU (A.), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (X^e^-XVe siècles)*, Presses Universitaires de Perpignan, 1998.

CAUSSADE (C.), *Tarbes à la fin du Moyen Âge*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1992.

CHASTEL (A.), *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*, Paris, 1977.

COSTE (M.), **D**E ROUX (A.), *Bastides, villes neuves médiévales*, Villefranche-de-Rouergue, 2007.

CURSENTE (B.), **L**OUBÈS (G.), *Villages gersois I. Autour de l'Église. À l'ombre du château*, Auch, 1991.

CURSENTE (B.), « Église et habitat dans les villages gascons: quelques aspects topographiques (XI-XVe s.) », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, IIIe congrès international d'archéologie médiévale, 1994, p. 122-131.

CURSENTE (B. ; dir.), *Villages pyrénéens : morphogénèse d'un habitat de montagne,* Toulouse, 2000.

DÉZÉLUS (R.), *Hastingues, Village de Gascogne, 1304-1986*, Dax, 1987.

E*l camino a Santiago y la articulación del espacio hispánico*, XX semana de estudios medievales, Estella '93, Pamplona, 1994.

ÉNAUD (F.), « Le château-fort et la ville médiévale en France », *Bulletin de l'Institut international des châteaux historiques*, n° 36, 1979, p. 24-38.

ESQUIEU (Y.), *La ville au Moyen Âge, l'exemple français*, éditions Alan Sutton, 2001.

GALINIÉ (H.), *Ville, espace urbain et archéologie. Pratiques archéologiques de la ville*, Tours, 2000.

GARRIC (J.P.), **N**ÈGRE (V.), **P**RAT (N.), *Les bastides d'Armagnac*, Toulouse, 1992.

GAUTHIEZ (B.), **Z**ADORA-RIO (E.), **G**ALINIÉ (H.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, 2003.

GLORIÈS (C.), « Un exemple d'analyse du parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIIe au XVIIIe siècle », *AMM*, t. 17, 1999, p. 47-91.

H*abitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale*, table ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982, Lyon, 1983.

JOURNOT (F.), « L'habitat seigneurial en Haut-Languedoc (X^{e}-XIVe siècles) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 35, 1992, p. 351-366.

LAURET (A.), **M**ALEBRANCHE (R.), **S**ÉRAPHIN (G.), *Bastides, villes nouvelles du Moyen Âge*, Toulouse, 1988.

LEGUAY (J.P.), *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984.

LEGUAY (J.P.), *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

LOPPE (F.), « Mise en défense et fortification dans la seconde moitié du XIVe siècle : le village de Comigne (Aude) », *AMM*, t. 20, 2002, p. 107-126.

M*antes médiévale, la collégiale au coeur de la ville*, catalogue de l'exposition présentée à Mantes-la-Jolie du 17 décembre 2000 au 31 mai 2001, Paris, 2000.

MESQUI (J.), « Provins, la fortification d'une ville au Moyen Âge », *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie*, 11, Paris, 1979.

PASSINI (J.), *Villes médiévales du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (de Pampelune à Burgos). Villes de fondation et villes d'origine romaine*, thèse de troisième cycle d'histoire, Tours, 1981, 196 p.

PASSINI (J.), « Morphología urbana de las poblaciones del camino de Santiago », *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela y San Salvador de Oviedo en la Edad Media*, Oviedo, 1990, p. 257-268.

PASSINI (J.), *Aragón, el camino a Santiago. Patrimonio edificado*, Madrid, 1993.

PEYRON (J.), « Montpellier médiéval : urbanisme et architecture », *Annales du Midi*, n° 143, 1979, p. 255-272.

POUSSOU (J.P. ; dir.), *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque d'Aiguillon, mai 2000, Mamers, 2004.

SALCH (C.L.), *L'atlas des villes et villages fortifiés en France (Moyen Âge)*, Strasbourg, 1978.

SCELLÈS (M.), *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XII-XIVe siècles)*, Paris, 1999.

TOUBERT (P.), *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIIe siècle*, Rome, 1973.

VAN OSSEL (P. ; dir.), *Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Paris, 1998.

2. Le Béarn

2.1 Histoire

ANGLADE (A.), *Les chemins de Pyrène*, Bizanos, 1991.

ARAGUAS (P.), « Mottes, seigneuries et abbayes laïques en Vic Bilh », *Études sur la Gascogne au Moyen Âge*, Actes du 104e congrès national des sociétés savantes, Bordeaux, 1979, p. 5-14.

BARLON (J.P.), *Le pouvoir vicomtal en Béarn du XIe au XIVe siècle à travers les Fors anciens*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1993-1994.

BARRAQUÉ (J.P.), *Le Martinet d'Orthez*, Biarritz, 1999.

BARRAQUÉ (J.P.), « La naissance du village », *Bulletin de la Société des Amis du Château de Pau*, n° 143, 2e semestre 2001, p. 7-22.

BÉRIAC (F.), « Les traditions professionnelles et familiales des cagots béarnais, XVe - XVIe siècles », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 13, 1986, p. 31-54.

BIDOT-GERMA (D.), *Les notaires de la principauté de Béarn à la fin du Moyen Âge : essai prosopographique*, thèse de doctorat d'histoire, UPPA, 2004, 1429 p.

BORDES (M. ; dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Saint-Étienne, 1982.

CADIER (L.), *Les États de Béarn depuis leur origine jusqu'au commencement du XVIe siècle*, Paris, 1888.

Centre d'étude du protestantisme béarnais, *Itinéraires protestants en Béarn*, Pau, 1993.

CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980.

CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale*, Presses Universitaires du Mirail, 1998.

CURSENTE (B.), « La solidarité par l'exclusion ? nouveau regard sur l'origine des *crestias/cagots* ouest-pyrénéens », *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*, Saint-Girons, 2000, p. 463-474.

CURSENTE (B.), « Les Centulle de Béarn (fin du Xe siècle-1134) », *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 129-142.

DESPLAT (C.), *Les ravages de la Guerre de Cent Ans dans le piémont pyrénéen*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures, Bordeaux, 1966.

DESPLAT (C.), **T**UCOO CHALA (P.), *Atlas historique, Principauté du Béarn*, Pau, 1980.

DIAGO HERNANDO (M.), « Los hombres de negocio bearneses en la Corona de Aragón durante la segunda mitad del siglo XIV : el ejemplo de Juan Mercer », *Aragón en la Edad Media XVII*, Zaragoza, 2003, p. 131-166.

DUFAU DE MALUQUER (A. De), **J**AURGAIN (J. De), *Armorial de Béarn*, Marseille, 1976.

FAGET DE BAURE, *Essais historiques sur le Béarn*, Paris, 1818.

FROISSART (J.), *Chroniques*, 12 (1356-1388), 14 (1386-1388), publié par Léon MIROT et Albert MIROT, Paris, 1931, 1966.

FROISSART (J.), *Voyage en Béarn, 1388*, Pau, 2001.

GUERREAU (A.), **G**UY (Y.), *Les cagots du Béarn*, Paris, 1988.

HIGOUNET (C.), « Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés de Gascogne », *Annales du Midi*, T. LXIII, 1951, p. 293-304.

LACARRA (J.M.), « Gaston de Bearn y Zaragoza », *Estudios dedicados a Aragón*, Zaragoza, 1987, p. 135-146.

LESEUR (G.), *Histoire de Gaston IV, comte de Foix : chronique française inédite du XVe siècle,* Paris, 1896.

LORBER (A.), *La noblesse en Béarn du XIIe au XVe siècles*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1997.

LUC (P.), *Vie rurale et pratique juridique en Béarn aux XIVe et XVe siècles*, Toulouse, 1943.

MARCA (P. De), *Histoire du Béarn*, deuxième édition, par V. DUBARAT, Pau, 1894, 1912.

MENJOULET (Abbé), *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron (Béarn méridional et Soule)*, Oloron, 1864.

OURLIAC (P.), GILLES (M.), *Les Fors anciens de Béarn,* Paris, 1990.

PEYROUS (B.), « Les religieux dans les diocèses de Lescar et d'Oloron d'après l'enquête de la Commission des Réguliers (1766-1768) », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 9, 1981, p. 113-134.

RAYMOND (P.), *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus, comte de Foix et seigneur de Béarn (1376-1378),* Bordeaux, 1872.

RAYMOND (P.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde*, Pau, 1873.

RAYMOND (P.), *Le Béarn sous Gaston Phœbus, Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn en 1385*, Pau, 1873.

RAYMOND (P.), « Notes pour servir à l'histoire des artistes en Béarn », *BSLA de Pau*, 1873-74, p. 125-177, p. 283-415.

RAYMOND (P.), *Les artistes en Béarn avant le XVIIIe siècle*, Pau, 1874.

RAYMOND (P.), *Enquête sur les serfs du Béarn, XIVe s.*, Pau, 1878.

ROGÉ (P.), *Les anciens Fors de Béarn*, Toulouse-Paris, 1908.

TUCOO CHALA (P.), « Les communautés béarnaises en 1385, essai d'étude démographique », *BSLA de Pau*, 1959, p. 17-25.

TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343-1391)*, Bordeaux, 1960.

TUCOO CHALA (P.), *La vicomté de Béarn et le problème de sa souveraineté, des origines à nos jours*, Bordeaux, 1961.

TUCOO CHALA (P.), *Livre des comptes de la ville de Pau, 1468-1607*, Toulouse, 1965.

TUCOO CHALA (P.), *Histoire du Béarn*, Vendôme, 1973.

TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus, un prince d'Occident*, Pau, 1976.

TUCOO CHALA (P.), *Le livre des Hommages de Gaston Fébus (1343-1391)*, Zaragoza, 1976.

TUCOO CHALA (P.), « Les fonctions urbaines des capitales du Béarn médiéval, étude comparative », *Homenaje a Don Jose María Lacarra de Miguel*, Zaragoza, 1977, p. 7-21.

TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus, Prince des Pyrénées (1331-1391)*, Pau, 1991.

TUCOO CHALA (P.), **S**TAES (J.), *Notaire de Prince; Le registre de Bernard de Luntz, notaire de Béarn sous Gaston Fébus (1371-1376)*, Pau, 1996.

TUCOO CHALA (P.), *Petite histoire du Béarn (du moyen âge au XXe siècle)*, Pau, 2000.

2.2 Architecture, urbanisme et archéologie

ALLÈGRE (V.), *Les vieilles églises du Béarn*, Toulouse, 1952.

ANDRAL (G.), « Orthez », *Congrès Archéologique, Bordeaux-Bayonne*, 1939, p. 1-9.

ARAGUAS (P.), « La tour hors-le-château », *Le château et la tour*, Actes du premier colloque de castellologie, Flaran, 1985, p. 27-40.

ARAGUAS (P.), « À propos des constructions militaires de Gaston Fébus : Sicard de Lordat », *Revue de Pau et du Béarn*, 13, 1986, p. 5-30.

BARRAQUÉ (J.P.), « L'évolution de quelques villes pyrénéennes : les capitales du Béarn et de la Bigorre », *La ville médiévale en deça et au-delà de ses murs,* Mélanges Jean-Pierre Leguay, Rouen, 2000, p. 9-16.

BATCAVE (L.), « La frineste deus caperaas », *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, Pau, 1899, p. 345.

BATCAVE (L.), *Interprétation de la Rubrique du For de Morlaàs sur la Clôture des Maisons au point de vue de la fortification*, Pau, 1905.

BERDOY (A.), « Maisons médiévales des vallées béarnaises », *le Festin*, n° 31-32, Automne 1999, p. 72-75.

BERDOY (A.), « Maisons-fortes des vallées béarnaises (XIIe-XIVe siècles) », *Aquitania*, t. 19, 2003, p. 221-252.

BOUVART (P.), « Oloron-Sainte-Marie, la tour de Grède », *BM*, 2006-3, p. 297-300

CABANOT (J.), *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1980.

CABRERO-RAVEL (L.), **G**ARLAND (E.), **L**ASSÈRE (J.L.), *Églises romanes du Vic Bilh,* Pau, 2003.

CAZAURANG (J.J.), *Moulins en Béarn*, Pau, 1983.

CURSENTE (B.), « Le développement urbain de Morlaàs à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle », *Actes du 94e congrès national des sociétés savantes tenu à Pau, 1969*, vol. II, Paris, 1972, p. 513-518.

CURSENTE (B.), *Orthez, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux, 2007.

DARRIGRAND (Y.), *Orthez médiéval, des Moncade à Fébus,* Biarritz, 1992.

DIVORNE (F.), *Les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn*, Bruxelles, 1985.

DUFAU (C.), *L'église Saint-Jean-Baptiste de Diusse*, maîtrise d'archéologie, Paris IV, 2001.

DULUC (S.), « Le château Moncade à Orthez », *BM*, t. 159, 2001, p. 289-304.

DUMONTEIL (J.), *Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux, 2003.

DURLIAT (M.), **A**LLÈGRE (V.), *Pyrénées romanes,* La-Pierre-qui-Vire, 1969.

GARDELLES (J.), « La symbolique de la tour dans l'architecture castrale du Sud Ouest jusqu'au XVe siècle », *Le château et la tour*, Actes du premier colloque de castellologie, Flaran, 1985, p. 41-50.

LABANDE (E.R. ; dir.), « Chrismes du Sud Ouest », *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 10, 1985.

LACOSTE (J.), « Le portail roman de Sainte-Marie d'Oloron », *Revue de Pau et du Béarn*, 1, 1973, p. 45-78.

LACOSTE (J.), *La sculpture romane en Béarn : le grand atelier*, Bizanos, 1996.

LASSERRE (J.C.), *Inventaire Général. Vic Bilh, Morlaàs et Montanérès : cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, Morlaàs, Montaner*, Paris, 1989.

LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale en Béarn*, Nonette (63), 1986.

MASSIÉ (J.F.), *Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau, 1965.

PERIBAÑEZ **O**TERO (J.), *La ocupación del suelo en Béarn, siglos XIII y XIV, bastidas y nucleos de nueva fundación*, Valladolid, 1997.

PERRIN (J.), « Lembeye, développement et morphologie d'une ville fortifiée (XIIIe-XVIIIe siècles) », *Revue de Pau et du Béarn*, 7, 1979, p. 43-51.

RITTER (R.), « Les constructions militaires de Gaston Fébus », *Revue régionaliste des Pyrénées*, 9, 1919, p. 481-492.

RITTER (R.), *Les constructions militaires de Gaston Fébus*, Pau, 1923.

RITTER (R.), *Le château de Pau,* Paris, 1919.

RITTER (R.), *Le château de Pau*, Toulouse, 1929.

TUCOO CHALA (P.), *Montaner et son château*, Pau, 1972.

TUCOO CHALA (P.), « Le développement urbain de Pau à l'époque de Jeanne d'Albret et d'Henri de Navarre (1555-1589) », *Avènement d'Henri IV, quatrième centenaire*, colloque II, Bayonne, 1988, p. 251-271.

3. Sauveterre-de-Béarn

3.1 Histoire

ANNAT (J.), « Un soulèvement populaire à Sauveterre en 1789 », *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Béarn et du Pays Basque*, 1910, p. 274-280.

BATCAVE (L.), « Création du Sénéchal de Sauveterre en 1606 », *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Béarn et du Pays Basque*, 1910, p. 470-473.

BATCAVE (L.), « Épisodes militaires de février 1814 à Sauveterre et dans ses environs », *Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque*, Pau, 1914, p. 49-65.

BOURREZ (A.), *Un couvent de Carmes dans la tempête*, Sèvres, s.d.

BOURRIAU (R.), *Le carrefour béarnais, landais et basque (Bellocq, Salies, Sauveterre, Mauléon, Peyrehorade, Orthez, Bidache)*, La Rochelle, 1926.

BOURROUILH (D.), « Une intervention chirurgicale à Sauveterre en 1557 », *Amis des Archives*, 1987, n° 8, p. 27-29.

CADIER (A.), « Une controverse religieuse en 1624 en la ville de Sauveterre-du-Béarn », *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, août-septembre 1896, p. 1-24.

DAGUERRE (J.M.), « 1840-1906 : soixante-six ans de protestantisme dans la paroisse réformée de Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, Pau, 1994, p. 359-388.

DOZE (É.), « La gloire de Sauveterre, valet et grand seigneur », *Atlantica littéraire*, n° 31, août 1996, p. 3-5.

DOZE (É.), « Miracles à Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, n° 24, p. 261-269.

DOZE (É.), *La Réforme à Sauveterre-de-Béarn, 1560-1787*, Pau, 1998.

DOZE (É.), « Le destin tumultueux de Sauveterre au fil de l'histoire du Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 31, 2004, p. 165-218.

DUMONTEIL (J.), « Testament de Gaston VII Moncade, vicomte de Béarn (Sauveterre, 22 avril 1290) », *Amis des Archives*, 1985, p. 5-43.

FERRON (Médecin-Colonel), « La défense des Frontières gasconnes du Béarn au Moyen Âge. La voie d'invasion de l'Adour et la place d'armes Orthez-Sauveterre », *BSLA de Pau*, T. XV, 1955, p. 30-43.

LARTIGAU (M. L'Abbé), *Monographie de Sauveterre-de-Béarn*, Pau, 1891.

MARTOCQ (S.), *Le bailliage de Sauveterre-de-Béarn aux XIVe et XVIIe siècles*, maîtrise d'histoire, UPPA, septembre 2001.

MINVIELLE (P.), *Sauveterre-de-Béarn, essai historique*, Bordeaux, 1924, réédition Paris, 2003.

PON (G.), **C**ABANOT (J.), *Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber Rubeus (XIe-XIIe siècles)*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2004, n° 152, p. 323-351.

TUCOO CHALA (P.), « Aux frontières du Béarn, de la Navarre et de la Gascogne (XII-XVIe s.) », *Bulletin de la Société de Borda*, 1962, p. 235-250.

TUCOO CHALA (P.), « Gaston Fébus et Sauveterre-de-Béarn, publication de documents », *Revue de Pau et du Béarn*, 18, 1991, p. 371-381.

3.2 Architecture, urbanisme et archéologie

BERTRAND-DESBRUNAIS (J.B.), « Sauveterre-De-Béarn, Tour Monréal, Bilan scientifique », *DRAC Aquitaine SRA*, 1997, p. 108-109.

CÉNAC-MONCAUT (J.), *Voyage archéologique et historique dans l'ancienne Vicomté de Béarn*, Tarbes, 1856.

COUET-LANNES (L.), **T**UCOO CHALA (P.), *Sauveterre-de-Béarn*, Pau, 1980.

DE **F**OUILLE (J.), **L**E SOURD (A.), *Les châteaux de France*, s.l.n.d..

DELOFFRE (R.), **B**ONNEFOUS (J.), *Pierres romanes et gothiques, Béarn, Pays Basque*, Biarritz, 1992.

DELOFFRE (R.), **B**ONNEFOUS (J.), *Châteaux et fortifications des Pyrénées Atlantiques*, Biarritz, 1996.

DUFAU (C.), *Les églises fortifiées du Béarn*, DEA d'archéologie, Paris IV, 2002.

DUFAU (C.), « 1615 : ruines et restauration du château de Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, 2008, p. 53-66.

GAILLARDIE (L.), *Poids anciens des villes de France*, Paris, 1898.

GALÈS (F.), *Des fortifications et des hommes : l'œuvre des Foix-Béarn au XIVe siècle*, thèse de doctorat d'histoire de l'art, UTM, Octobre 2000, 770 p.

GALÈS (F.), « Le château de Sauveterre-de-Béarn », *MSAMF,* t. LXIII, 2003, p. 147-160.

GARDELLES (J.), *L'Aquitaine gothique*, Paris, 1992.

JUNQUA-LAMARQUE (S.), *Inventaire de la sculpture monumentale religieuse en Béarn aux XIIe et XIIIe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UPPA, 1996-1997.

LAFORCADE (A. De), « Difficultés entre Basques et Béarnais sur la reconstruction du pont de Sauveterre (1743) », *Amis des Archives*, 1985, p. 67-71.

LE CŒUR (C.), *Monographie de l'église de Sauveterre*, Pau, 1872.

LE CŒUR (C.), *Le Béarn, Histoire et promenades archéologiques*, Pau, 1877.

MACHABEY (A.), *Poids et mesures du Languedoc et des provinces voisines*, Musée Paul Dupuy, Toulouse, 1953.

MARIN Y DIEZ (N.), *L'église Saint-André de Sauveterre-de-Béarn*, maîtrise d'histoire de l'art, UPPA, 2003-2004.

RIVERA (C.), *Images originales, rares ou inédites du XIXe siècle sur quelques églises du Moyen Âge en Béarn*, Pau, 1992.

TEITGEN (J.), *Les poids de ville en Béarn, du Moyen Âge à la Révolution,* Orthez, 2006.
THIBOUT (M.), « Sauveterre-de-Béarn; fortifications, Vieux Pont, donjon, église », *Congrès Archéologique, Bordeaux-Bayonne*, 1939, p. 436-448.

4. Dictionnaires, lexiques…

BESSAC (J.C.), **B**URNOUF (J.), **J**OURNOT (F.), **P**RIGENT (D.), **S**APIN (C.), **S**EIGNE (J.), *La construction, la pierre*, Paris, 2004.
BOSC (E.), *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent*, Paris, 1884.
ENLART (C.), *Architecture civile. Architecture civile et militaire, 2e partie. Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. 1, Paris, 1929.
FOIX (Abbé V.), *Dictionnaire Gascon-Français*, Pessac, 2003.
GASC (Y.), **D**ELPORTE (R.), *Traité du bâtiment. Les charpentes en bois,* Paris, 1979.
GAUTHIEZ (B.), *Principes d'analyse scientifique, Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Paris, 2003.
GAUVARD (C.), **D**E LIBERA (A.), **Z**INK (M.), (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge,* Paris, 2002.
LESPY (V.), **R**AYMOND (P.), *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Pau, rééd. 1998.
PALAY (S.), *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Paris, 1980.
PÉROUSE-DE-MONTCLOS (J.M.), *Architecture : méthode et vocabulaire, principes d'analyse scientifique*, t. 1-2, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Paris, 1972.
RAYMOND (P.), *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1863.
VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854-1868.

BIBLIOGRAPHIE ALPHABÉTIQUE

ALBE 1996 : ALBE (E.), *Les miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle,* Toulouse, 1996.

ALLÈGRE 1952 : ALLÈGRE (V.), *Les vieilles églises du Béarn*, Toulouse, 1952.

ANDRAL 1939 : ANDRAL (G.), « Orthez », *Congrès Archéologique, Bordeaux-Bayonne*, 1939, p. 1-9.

ANGLADE 1991 : ANGLADE (A.), *Les chemins de Pyrène*, Bizanos, 1991.

ANNAT 1910 : ANNAT (J.), « Un soulèvement populaire à Sauveterre en 1789 », *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Béarn et du Pays Basque*, 1910, p. 274-280.

ARAGUAS 1979 : ARAGUAS (P.), « Mottes, seigneuries et abbayes laïques en Vic Bilh », *Études sur la Gascogne au Moyen Âge*, Actes du 104e congrès national des sociétés savantes, Bordeaux, 1979, p. 5-14.

ARAGUAS 1985 : ARAGUAS (P.), « La tour hors-le-château », *Le château et la tour*, Actes du premier colloque de castellologie, Flaran, 1985, p. 27-40.

ARAGUAS 1986 : ARAGUAS (P.), « À propos des constructions militaires de Gaston Fébus : Sicard de Lordat », *Revue de Pau et du Béarn*, 13, 1986, p. 5-30.

ARAGUAS 1991 : ARAGUAS (P.), « Le château de Loarre et les châteaux de la frontière aragonaise au XIe siècle : leur place dans l'architecture militaire de l'Occident chrétien », *La Marche supérieure d'Al-Andalus et l'Occident chrétien*, Madrid, 1991, p. 165-176.

ARAGUAS 1992 : ARAGUAS (P.), « La « Torre del Trovador » de l'Aljafería de Saragosse : *torre del homenaje* ou donjon ? », *Frontières et espaces pyrénéens au Moyen Âge*, Perpignan, 1992, p. 129-150.

ARAGUAS 2000 : ARAGUAS (P.), « Coût de la brique et économie de la construction de brique dans l'Espagne médiévale », *La brique antique et médiévale*, *production et commercialisation d'un matériau*, Rome, 2000, p. 245-259.

A*rchéologie de la ville* 1983 : A*rchéologie de la ville, Orléans, Revue archéologique du Loiret*, n° 9, 1983.

AUGEREAU 2000 : AUGEREAU (N.), « Bressuire (Deux-Sèvres) », *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge. Formes et monuments*, volume 1, Champigny, 2000, p. 7-26.

AVENTÍN 2001 : AVENTÍN (M.), « Le rôle du marché dans la structuration de l'habitat catalan », *Villages pyrénéens. Morphogénèse d'un habitat de montagne*, Toulouse, 2001, p. 273-282.

AZÉMA 2004 : AZÉMA (J.P.H.), *Moulins du cuir et de la peau. Moulins à tan et à chamoiser en France, XIIe – XXe s.*, Nonette, 2004.

BALAGNA 2000 : BALAGNA (C.), *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale,* thèse de doctorat d'histoire de l'art, UTM, 2000, 1900 p.

BARLON 1994 : BARLON (J.P.), *Le pouvoir vicomtal en Béarn du XIe au XIVe siècle à travers les Fors anciens*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1993-1994.

BARRAQUÉ 1998 : BARRAQUÉ (J.P.), *Saragosse à la fin du Moyen Âge. Une ville sous influence*, Paris, 1998.

BARRAQUÉ 1999 : BARRAQUÉ (J.P.), *Le Martinet d'Orthez*, Biarritz, 1999.

BARRAQUÉ 2000 : BARRAQUÉ (J.P.), « L'évolution de quelques villes pyrénéennes : les capitales du Béarn et de la Bigorre », *La ville médiévale en deça et au-delà de ses murs,* Mélanges Jean-Pierre Leguay, Rouen, 2000, p. 9-16.

BARRAQUÉ 2001 : BARRAQUÉ (J.P.), « La naissance du village », *Bulletin de la Société des Amis du Château de Pau*, n° 143, 2e semestre 2001, p. 7-22.

BARRAQUÉ 2001 : BARRAQUÉ (J.P.), « Entre Béarn et Aragon, les espaces commerciaux d'Oloron et Saragosse », *El espacio en la Edad Media. L'espace urbain médiéval*, Actas congresos Transpyrenalia, Uncastillo, 2008, p. 32-44.

BARTHÉLÉMY 1999 : BARTHÉLÉMY (D.), *L'an Mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale (980-1060)*, Paris, 1999.
BATCAVE 1899 : BATCAVE (L.), « La frineste deus caperaas », *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, Pau, 1899, p. 345.
BATCAVE 1905 : BATCAVE (L.), *Interprétation de la Rubrique du For de Morlaàs sur la Clôture des Maisons au point de vue de la fortification*, Pau, 1905.
BATCAVE 1910 : BATCAVE (L.), « Création du Sénéchal de Sauveterre en 1606 », *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Béarn et du Pays Basque*, 1910, p. 470-473.
BATCAVE 1914 : BATCAVE (L.), « Épisodes militaires de février 1814 à Sauveterre et dans ses environs », *Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque*, Pau, 1914, p. 49-65.
BAUDRY 2000 : BAUDRY (M.P.), « Le château de Niort », *Les fortifications dans les domaines Plantagenêt, XIIe –XIVe s.*, Actes du colloque international tenu à Poitiers du 11 au 13 novembre 1994, Poitiers, 2000, p. 23-39.
BAUDRY 2001 : BAUDRY (M.P.), *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou, 1154-1242*, Paris, 2001.
BAYROU 2000 : BAYROU (L. ; dir.), *Peyrepertuse, forteresse royale*, *AMM,* supplément N° 3, 2000.
BELMONT 2006 : BELMONT (A.), *La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France, du Moyen Âge à la révolution industrielle*, Grenoble, 2006.
BERDOY 1999 : BERDOY (A.), « Maisons médiévales des vallées béarnaises », *le Festin*, n° 31-32, Automne 1999, p. 72-75.
BERDOY 2003 : BERDOY (A.), « Maisons-fortes des vallées béarnaises (XIIe-XIVe siècles) », *Aquitania*, t. 19, 2003, p. 221-252.
BERDOY 2006 : BERDOY (A.), « L'habitat aristocratique médiéval dans les vallées béarnaises », *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e^ –XVe siècles,* Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, *AMM,* supplément n° 4*,* 2006, p. 65-103.
BERDOY, MARIN 2005 : BERDOY (A.), MARIN (A.), « Une maison de ville en milieu rural : la maison Belluix à Morlanne (Pyrénées Atlantiques) », *Le château et la nature*, Bordeaux, 2005, p. 343-372.
BÉRIAC 1986 : BÉRIAC (F.), « Les traditions professionnelles et familiales des cagots béarnais, XVe - XVIe siècles », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 13, 1986, p. 31-54.
BÉRIAC 1990 : BÉRIAC (F.), *Des lépreux aux Cagots*, Bordeaux, 1990.
BÉRIAC et *alii* 1991 : BÉRIAC (F.), BRETON (C.), BEHROUZI (M.), « Approche de la société de deux villes gasconnes au XVe siècle : Auch et Lectoure », *Les sociétés urbaines en France méridionale et en Péninsule Ibérique au Moyen Âge*, Paris, 1991, p. 25-36.
BERTRAND-DESBRUNAIS 1997 : BERTRAND-DESBRUNAIS (J.B.), « Sauveterre-De-Béarn, Tour Monréal, Bilan scientifique », *DRAC Aquitaine SRA*, 1997, p. 108-109.
BESSAC et *alii* 2004 : BESSAC (J.C.), BURNOUF (J.), JOURNOT (F.), PRIGENT (D.), SAPIN (C.), SEIGNE (J.), *La construction, la pierre*, Paris, 2004.
BESSAC 1986 : BESSAC (J.C.), *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, supplément 14, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Paris, 1986.
BETRAN ABADÍA 1992 : BETRAN ABADÍA (R.), *La forma de la ciudad, las ciudades de Aragón en la Edad Media*, Zaragoza, 1992.
BIDON 1998 : BIDON (A.), « L'eau et l'hygiène », *Cent maisons médiévales en France*, Paris, 1998, p. 115-126.
BIDOT-GERMA 2004 : BIDOT-GERMA (D.), *Les notaires de la principauté de Béarn à la fin du Moyen Âge : essai prosopographique*, thèse de doctorat d'histoire, UPPA, 2004, 1429 p.

BIELSA DE ORY 2000 : BIELSA DE ORY (A.), « La ciudad ortogonal aragonesa del camino de Santiago y su influencia en el urbanismo regular posterior », *Aragón en la Edad Media XVI*, Zaragoza, 2000, p. 25-44.
BIELZA DE ORY, DALLA ROSA 1989 : BIELZA DE ORY (V.), DALLA ROSA (G.), *Las relaciones socio-económicas transpirenaicas*, Huesca, 1989.
BLIECK et *alii* 1999 : BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), *Les enceintes urbaines (XIIIe-XVIe siècles)*, Paris, 1999.
BLIECK et *alii* 2002 : BLIECK (G.), CONTAMINE (P.), FAUCHERRE (N.), MESQUI (J.), *Le château et la ville : conjonction, opposition, juxtaposition (XI-XVIIIe siècles)*, Paris, 2002.
BONDE 1994 : BONDE (S.), *Fortress-Churches of Languedoc; Architecture, Religion and Conflict in the High Middle Ages*, Cambridge, 1994.
BONIFAS 1989 : BONIFAS (B.), « Maisons des XV-XVIe siècles à Béziers (Hérault) », *AMM*, t. 7, 1989, p. 107-124.
BORDES 1982 : BORDES (M. ; dir.), *Histoire de la Gascogne des origines à nos jours*, Saint-Étienne, 1982.
BOSC 1884 : BOSC (E.), *Dictionnaire raisonné d'architecture et des sciences et arts qui s'y rattachent*, Paris, 1884.
BOURGEOIS 2000 : BOURGEOIS (L. ; dir.), *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Âge. Formes et monuments*, volume 1, Champigny, 2000.
BOURIN, DURAND 2000 : BOURIN (M.), DURAND (R.), *Vivre au village au Moyen Âge, les solidarités paysannes du XIe au XIIIe siècle*, Rennes, 2000.
BOURREZ s.d. : BOURREZ (A.), *Un couvent de Carmes dans la tempête*, Sèvres, s.d.
BOURRIAU 1926 : BOURRIAU (R.), *Le carrefour béarnais, landais et basque (Bellocq, Salies, Sauveterre, Mauléon, Peyrehorade, Orthez, Bidache)*, La Rochelle, 1926.
BOURROUILH 1987 : BOURROUILH (D.), « Une intervention chirurgicale à Sauveterre en 1557 », *Amis des Archives*, 1987, n° 8, p. 27-29.
BOUVART 2006 : BOUVART (P.), « Oloron-Sainte-Marie, la tour de Grède », *BM*, 2006-3, p. 297-300
BRODMAN 1998 : BRODMAN (J. W.), *Charity and Welfare, Hospitals and the Poor in Medieval Catalonia*, Philadelphia, 1998.
BUR 1986 : BUR (M. ; dir.), *la Maison-forte au Moyen Âge*, actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson des 31 mai-3 juin 1984, Paris, 1986.
BURESI 2004 : BURESI (P.), *La frontière entre Chrétienté et Islam dans la Péninsule Ibérique. Du Tage à la Sierra Morena (fin du XIe-milieu du XIIIe siècle)*, Paris, 2004.
CABANOT 1980 : CABANOT (J.), *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1980.
CABANOT, MEYER 1995 : CABANOT (J.), MEYER (D.), *Sorde-l'Abbaye*, Dax, 1995.
CABRERO-RAVEL et *alii* 2003 : CABRERO-RAVEL (L.), GARLAND (E.), LASSÈRE (J.L.), *Églises romanes du Vic Bilh,* Pau, 2003.
CADIER 1888 : CADIER (L.), *Les États de Béarn depuis leur origine jusqu'au commencement du XVIe siècle*, Paris, 1888.
CADIER 1896 : CADIER (A.), « Une controverse religieuse en 1624 en la ville de Sauveterre-du-Béarn », *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, août-septembre 1896, p. 1-24.
CANAL et *alii* 2003 : CANAL (J.), CANAL (E.), NOLLA (J.M.), SAGRERA (J.), *Girona, de Carlemany al feudalisme (785-1057), El tràsnit de la ciutat antiga a l'època medieval*, Girona, 2003.
CANELLAS LÓPEZ 1996 : CANELLAS LÓPEZ (A.), *Rutas romanicas en Aragón*, Madrid, 1996.
CANELLAS LÓPEZ 1971 : CANELLAS LÓPEZ (A.), SAN VICENTE (A.), *Aragon roman*, La-Pierre-qui-vire, 1971.
CARCY, SCELLÈS 2003 : CARCY (P.), SCELLÈS (M.), « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France au Moyen Âge : les exemples de l'architecture civile », *La*

maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003, p. 203-227.
CARRASCO et *alii* 2002 : CARRASCO (J.), SALRACH (J.M.), VALDEÓN (J.), VIGUERA (M.J.), *Historia de las Españas medievales*, Barcelona, 2002.
CASTIN SARASA 1988 : CASTIN SARASA (A.)*, Arquitectura militar y religiosa del Sobrarbe y Serrablo meridional, siglos XII-XIII*, Huesca, 1988.
***Castrum* 3 1988** : Castrum *3. Guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, Casa de Velázquez, École Française de Rome, 1988.
***Castrum* 4 1992** : *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, École Française de Rome, Casa de Velázquez, 1992.
***Castrum* 6 2000** : Castrum *6. Maisons et espaces domestiques dans le monde méditerranéen au Moyen Âge,* École Française de Rome, Casa de Velázquez, Rome-Madrid, 2000.
CATAFAU 1998 : CATAFAU (A.), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (X^e^-XVe siècles)*, Presses Universitaires de Perpignan, 1998.
CATALO 2003 : CATALO (J.), « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine. Réflexion à partir de données archéologiques du Sud-Ouest de la France », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003, p. 229-237.
CATALO et *alii* 2002 : CATALO (J.), DUCHESNE (S.), DALLÈLE (F.), « Le couvent médiéval des Cordeliers de Castres (Tarn) », *MSAMF*, t. LXII, 2002, p. 117-154.
CAUCANAS 1995 : CAUCANAS (S.), *Moulins et irrigation en Roussillon du IXe au XVe siècle,* Lonrai, 1995.
CAUSSADE 1992 : CAUSSADE (C.), *Tarbes à la fin du Moyen Âge*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1992.
CAZAURANG 1983 : CAZAURANG (J.J.), *Moulins en Béarn*, Pau, 1983.
CAZENAVE 1973 : CAZENAVE (A.), « Les Ordres Mendiants dans l'Aude et l'Ariège », *Les Mendiants en Pays d'Oc au XIIIe siècle,* Cahiers de Fanjeaux n° 8, Fanjeaux, 1973, p. 143-176.
CAZES 1998 : CAZES (Q.), *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, *AMM*, supplément n° 2, 1998.
CÉNAC-MONCAUT 1856 : CÉNAC-MONCAUT (J.), *Voyage archéologique et historique dans l'ancienne Vicomté de Béarn*, Tarbes, 1856.
Centre d'étude du protestantisme béarnais 1993 : Centre d'étude du protestantisme béarnais, *Itinéraires protestants en Béarn*, Pau, 1993.
CHAILLOU 2001 : CHAILLOU (M.), *Les maisons médiévales de Puycelsi (XIII-XIV et XVe siècles)*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.
CHAMBON, CARCY 2006 : CHAMBON (F.), CARCY (P.), « La motte de Hagedet », *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e^ - XVe siècles,* Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, *AMM,* supplément n° 4, 2006, p. 441-444.
CHASTEL 1977 : CHASTEL (A.), *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*, Paris, 1977.
C*hâteau et pouvoir* 1996 : C*hâteau et pouvoir*, Bordeaux, 1996.
CHRISTE 1999 : CHRISTE (Y.), *Jugements derniers*, La-Pierre-qui-Vire, 1999.
COBREROS 1993 : COBREROS (J.), *El románico en España*, Madrid, 1993.
CONTAMINE et *alii* 2003 : CONTAMINE (P.), BOMPAIRE (M.), LEBECQ (S.), SARRAZIN (J.L.), *L'économie médiévale*, Paris, 2003.
CORBIÈRE 2002 : CORBIÈRE (De La, M.), *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Étude des principautés et de l'habitat fortifié*, Annecy, 2002.
COSTE, DE ROUX 2007 : COSTE (M.), DE ROUX (A.), *Bastides, villes neuves médiévales*, Villefranche-de-Rouergue, 2007.

COUET-LANNES, TUCOO CHALA 1980 : COUET-LANNES (L.), TUCOO CHALA (P.), *Sauveterre-de-Béarn*, Pau, 1980.
COULET 1991 : COULET (N.), « Les juristes dans les villes de Provence », *Les sociétés urbaines en France méridionale et en Péninsule Ibérique au Moyen Âge*, Paris, 1991, p. 311-328.
CURSENTE 1972 : CURSENTE (B.), « Le développement urbain de Morlaàs à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle », *Actes du 94e congrès national des sociétés savantes tenu à Pau, 1969*, vol. II, Paris, 1972, p. 513-518.
CURSENTE 1980 : CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980.
CURSENTE 1994 : CURSENTE (B.), « Église et habitat dans les villages gascons: quelques aspects topographiques (XI-XVe s.) », *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, IIIe congrès international d'archéologie médiévale, 1994, p. 122-131.
CURSENTE 1998 : CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale*, Presses Universitaires du Mirail, 1998.
CURSENTE 2000 : CURSENTE (B.), « La solidarité par l'exclusion ? nouveau regard sur l'origine des *crestias/cagots* ouest-pyrénéens », *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*, Saint-Girons, 2000, p. 463-474.
CURSENTE 2007 : CURSENTE (B.), *Orthez, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux, 2007.
CURSENTE 2008 : CURSENTE (B.), « Les Centulle de Béarn (fin du Xe siècle-1134) », *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Presses Universitaires du Mirail, 2008, p. 129-142.
CURSENTE, LOUBÈS 1991 : CURSENTE (B.), LOUBÈS (G.), *Villages gersois I. Autour de l'Église. À l'ombre du château*, Auch, 1991.
DAGUERRE 1994 : DAGUERRE (J.M.), « 1840-1906 : soixante-six ans de protestantisme dans la paroisse réformée de Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, Pau, 1994, p. 359-388.
DARRIGRAND 1992 : DARRIGRAND (Y.), *Orthez médiéval, des Moncade à Fébus,* Biarritz, 1992.
DE FOUILLE, LE SOURD s.d. : DE FOUILLE (J.), LE SOURD (A.), *Les châteaux de France*, s.l.n.d..
DEBORG 1990 : DEBORG (A.), « Remarque sur la notion de bourg castral », *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval*, *Annales du Midi*, t. CII, 1990, p. 55-61.
DEBORG 2000 : DEBORG (A.), *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, 2000.
DELOFFRE, BONNEFOUS 1992 : DELOFFRE (R.), BONNEFOUS (J.), *Pierres romanes et gothiques, Béarn, Pays Basque*, Biarritz, 1992.
DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 : DELOFFRE (R.), BONNEFOUS (J.), *Châteaux et fortifications des Pyrénées Atlantiques*, Biarritz, 1996.
DELOFFRE, BONNEFOUS 2000 : DELOFFRE (R.), BONNEFOUS (J.), *Églises, châteaux et fortifications des Landes méridionales*, Biarritz, 2000.
DELOFFRE, BONNEFOUS 2001 : DELOFFRE (R.), BONNEFOUS (J.), « Les églises fortifiées des Landes », *Bulletin de la Société de Borda*, 464, 2001, p. 459-498.
DEMOLON et *alii* 1994 : DEMOLON (P.), GALINIÉ (H.), VERHAEGHE (F.), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII-XIIIe siècles)*, Douai, 1994.
DESPLAT 1966 : DESPLAT (C.), *Les ravages de la Guerre de Cent Ans dans le piémont pyrénéen*, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures, Bordeaux, 1966.
DESPLAT, TUCOO CHALA 1980 : DESPLAT (C.), TUCOO CHALA (P.), *Atlas historique, Principauté du Béarn*, Pau, 1980.
DÉZÉLUS 1987 : DÉZÉLUS (R.), *Hastingues, Village de Gascogne, 1304-1986*, Dax, 1987.

DIAGO HERNANDO 2003 : DIAGO HERNANDO (M.), « Los hombres de negocio bearneses en la Corona de Aragón durante la segunda mitad del siglo XIV : el ejemplo de Juan Mercer », *Aragón en la Edad Media XVII*, Zaragoza, 2003, p. 131-166.
DIVORNE 1985 : DIVORNE (F.), *Les bastides d'Aquitaine, du Bas-Languedoc et du Béarn*, Bruxelles, 1985.
DOZE 1996 : DOZE (É.), « La gloire de Sauveterre, valet et grand seigneur », *Atlantica littéraire*, n° 31, août 1996, p. 3-5.
DOZE 1997 : DOZE (É.), « Miracles à Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, 1997, n° 24, p. 261-269.
DOZE 1998 : DOZE (É.), *La Réforme à Sauveterre-de-Béarn, 1560-1787*, Pau, 1998.
DOZE 2004 : DOZE (É.), « Le destin tumultueux de Sauveterre au fil de l'histoire du Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 31, 2004, p. 165-218.
DUFAU 2001 : DUFAU (C.), *L'église Saint-Jean-Baptiste de Diusse*, maîtrise d'archéologie, Paris IV, 2001.
DUFAU 2002 : DUFAU (C.), *Les églises fortifiées du Béarn*, DEA d'archéologie, Paris IV, 2002.
DUFAU 2008 : DUFAU (C.), « 1615 : ruines et restauration du château de Sauveterre-de-Béarn », *Revue de Pau et du Béarn*, 2008, p. 53-66.
DUFAU DE MALUQUER, JAURGAIN 1976 : DUFAU DE MALUQUER (A. De), JAURGAIN (J. De), *Armorial de Béarn*, Marseille, 1976.
DULUC 2001 : DULUC (S.), « Le château Moncade à Orthez », *BM*, t. 159, 2001, p. 289-304.
DUMONTEIL 1985 : DUMONTEIL (J.), « Testament de Gaston VII Moncade, vicomte de Béarn (Sauveterre, 22 avril 1290) », *Amis des Archives*, 1985, p. 5-43.
DUMONTEIL 2003 : DUMONTEIL (J.), *Oloron-Sainte-Marie, Pyrénées Atlantiques*, Bordeaux, 2003.
DURLIAT 1990 : DURLIAT (M.), *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques, de Conques à Compostelle*, Cahors, 1990.
DURLIAT, ALLÈGRE 1969 : DURLIAT (M.), ALLÈGRE (V.), *Pyrénées romanes,* La-Pierre-qui-Vire, 1969.
ÉNAUD 1979 : ÉNAUD (F.), « Le château-fort et la ville médiévale en France », *Bulletin de l'Institut international des châteaux historiques*, n° 36, 1979, p. 24-38.
ENLART 1929 : ENLART (C.), *Architecture civile. Architecture civile et militaire, 2e partie. Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. 1, Paris, 1929.
ESQUIEU 1992 : ESQUIEU (Y.), *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris, 1992.
ESQUIEU 1994 : ESQUIEU (Y.), « Les maisons canoniales », *Les chanoines dans la ville. Recherches sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, 1994, p. 47-54.
ESQUIEU 2001 : ESQUIEU (Y.), *La ville au Moyen Âge, l'exemple français*, éditions Alan Sutton, 2001.
ESQUIEU, PESEZ 1998 : ESQUIEU (Y.), PESEZ (J.M.), *Cent maisons médiévales en France, (du XIIe au milieu du XVIe siècle)*, Paris, 1998.
EXPILLY 1978 : EXPILLY (J.-J.), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France,* s. l., 1978.
FABRE 1994 : FABRE (G.), *Carte archéologique de la Gaule, Pyrénées Atlantiques 64*, Paris, 1994.
FABRE, LOCHARD 1992 : FABRE (G.), LOCHARD (T.), *Montpellier : la ville médiévale*, Imprimerie nationale, 1992.
FAGET DE BAURE 1818 : FAGET DE BAURE, *Essais historiques sur le Béarn*, Paris, 1818.

FALCÓN PÉREZ 1998 : FALCÓN PÉREZ (I.), *La sociedad Aragonesa Medieval*, Zaragoza, 1998.
FAUCHERRE 1998 : FAUCHERRE (N.), « L'enceinte urbaine et sa place dans l'évolution de l'architecture militaire médiévale », *Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Paris, 1998, p. 143-203.
FAURÉ 1993 : FAURÉ (S.), *Étude architecturale du village de Cajarc du XIIIe au XVIe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 1993.
FERRON 1955 : FERRON (Médecin-Colonel), « La défense des Frontières gasconnes du Béarn au Moyen Âge. La voie d'invasion de l'Adour et la place d'armes Orthez-Sauveterre », *BSLA de Pau*, T. XV, 1955, p. 30-43.
FLORISTAN SAMANES 1990 : FLORISTAN SAMANES (A.), « De Lizarra a Estella : una reflexión geográfica », *IX Centenario de Estella*, *Príncipe de Viana*, n° 190, 1990, p. 307-316.
FLÜGE, GARRIGOU-GRANDCHAMP, SALVÊQUE 2000 : FLÜGE (B.), GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), SALVÊQUE (J.D.), « Saône-et-Loire : une maison romane de 1091 à Cluny (20, rue du Merle) », *BM*, t. 158-II, 2000, p. 151-155.
FOIX 2003 : FOIX (Abbé V.), *Dictionnaire Gascon-Français*, Pessac, 2003.
FRAYSSE 1999 : FRAYSSE (P.), « Montflanquin, maisons de bastide », *le Festin*, n° 31-32, Automne 1999, p. 50-54.
FROISSART 1966 : FROISSART (J.), *Chroniques*, 12 (1356-1388), 14 (1386-1388), publié par Léon MIROT et Albert MIROT, Paris, 1931, 1966.
FROISSART 2001 : FROISSART (J.), *Voyage en Béarn, 1388*, Pau, 2001.
GAILLARDIE 1898 : GAILLARDIE (L.), *Poids anciens des villes de France*, Paris, 1898.
GALÈS 2000 : GALÈS (F.), *Des fortifications et des hommes : l'œuvre des Foix-Béarn au XIVe siècle*, thèse de doctorat d'histoire de l'art, UTM, Octobre 2000, 770 p.
GALÈS 2003 : GALÈS (F.), « Le château de Sauveterre-de-Béarn », *MSAMF,* t. LXIII, 2003, p. 147-160.
GALÈS 2006 : GALÈS (F.), « Les résidences de Gaston Fébus en Béarn », *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, X^e^ –XVe siècles,* Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, *AMM,* supplément n° 4, 2006, p. 151-166.
GALINIÉ 2000 : GALINIÉ (H.), *Ville, espace urbain et archéologie. Pratiques archéologiques de la ville*, Tours, 2000.
GARAT 2004 : GARAT (N.), *Le couvent des Carmes de Bayonne : exemple d'une dynamique communauté urbaine*, maîtrise d'histoire, UPPA, 2004.
GARCÍA GUATAS 1997 : GARCÍA GUATAS (M.)*, El arte romànico en el Alto Aragón*, Huesca, 1997.
GARDELLES 1967 : GARDELLES (J.), « L'architecture militaire anglaise et les châteaux de Gascogne (XIII-XIVe siècles) », *BM*, 1967, p. 133-156.
GARDELLES 1972 : GARDELLES (J.), « Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327 », *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie*, 3, Paris, 1972.
GARDELLES 1985 : GARDELLES (J.), « La symbolique de la tour dans l'architecture castrale du Sud Ouest jusqu'au XVe siècle », *Le château et la tour*, Actes du premier colloque de castellologie, Flaran, 1985, p. 41-50.
GARDELLES 1989 : GARDELLES (J.), « Les deux fonctions de la porte dans les châteaux du Moyen Âge », *Aux portes du château*, Actes du troisième colloque de castellologie, Flaran, 1989, p. 11-22.
GARDELLES 1992 : GARDELLES (J.), *L'Aquitaine gothique*, Paris, 1992.
GARRIC, NÈGRE, PRAT 1992 : GARRIC (J.P.), NÈGRE (V.), PRAT (N.), *Les bastides d'Armagnac*, Toulouse, 1992.
GARRIGOU-GRANDCHAMP 1996 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *Demeures médiévales, coeur de la cité*, Paris, 1996.

GARRIGOU-GRANDCHAMP 1997 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *La ville de Cluny et ses maisons,* Paris, 1997.
GARRIGOU-GRANDCHAMP 2002 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), « Observations sur l'habitat et le tissu bâti des villes aux XIIe et XIIIe siècles en Languedoc occidental », *Naissance et renaissance de la ville à l'époque romane*, Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, XXXIII, 2002, p. 97-141.
GARRIGOU-GRANDCHAMP 2003 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), « Les maisons urbaines du Xe au milieu du XIIIe siècle : état de la question », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003, p. 75-107.
GARRIGOU-GRANDCHAMP, GRUBERT, SCELLÈS 1990 : GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), GRUBERT (M.), SCELLÈS (M.), « Les maisons médiévales (XIIIe-XIVe siècles) de Puylaroque (Tarn-et-Garonne) », *MSAMF*, t. L, Toulouse, 1990, p. 101-134.
GASC, DELPORTE 1979 : GASC (Y.), DELPORTE (R.), *Traité du bâtiment. Les charpentes en bois,* Paris, 1979.
GAUTHIEZ 2003 : GAUTHIEZ (B.), *Principes d'analyse scientifique, Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, Paris, 2003.
GAUTHIEZ et *alii* 2003 : GAUTHIEZ (B.), ZADORA-RIO (E.), GALINIÉ (H.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, 2003.
GAUVARD, DE LIBERA, ZINK 2002 : GAUVARD (C.), DE LIBERA (A.), ZINK (M.), (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge,* Paris, 2002.
GIBERT 1983 : GIBERT (P.), « Le couvent des Mineurs de Bayonne », *Bayonne et sa région*, actes du XXXIIIe congrès d'études régionales tenu à Bayonne les 4 et 5 avril 1981, Bayonne, 1983, p. 97-108.
GIULATO 1992 : GIULATO (G.), *Châteaux et maisons-fortes en Lorraine centrale*, Paris, 1992.
GLORIÈS 1999 : GLORIÈS (C.), « Un exemple d'analyse du parcellaire urbain : l'îlot de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du XIIe au XVIIIe siècle », *AMM*, t. 17, 1999, p. 47-91.
GLORIÈS 2000 : GLORIÈS (C.), « Une « grille d'urbanité » : proposition pour l'analyse systématique des critères urbains, l'exemple du réseau de villes du Quercy à travers les convocations des communautés d'ahbitats aux assemblées d'ordres (1281-1673) », *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque d'Aiguillon, mai 2000, Mamers, 2004, p. 97-127.
GONZÁLEZ BUENO 1994 : GONZÁLEZ BUENO (A.), *El entorno sanitario del camino de Santiago*, Madrid, 1994.
GOUTAL 2001 : GOUTAL (S.), *Les maisons médiévales de Villeneuve-d'Aveyron (XIII-XIVe siècles),* maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.
GRIMBERT 2002 : GRIMBERT (L.), « Les fortifications médiévales de la place du Vigan à Albi (Tarn) », *AMM*, t. 20, 2002, p. 127-148.
GUERREAU, GUY 1988 : GUERREAU (A.), GUY (Y.), *Les cagots du Béarn*, Paris, 1988.
GUILLEMAIN 1991 : GUILLEMAIN (B.), « L'Église dans les sociétés urbaines de la France méridionale au Moyen Âge », *Les sociétés urbaines en France méridionale et en Péninsule Ibérique au Moyen Âge*, Paris, 1991, p. 15-24.
H*abitats fortifiés…* 1983 : H*abitats fortifiés et organisation de l'espace en Méditerranée médiévale*, table ronde tenue à Lyon les 4 et 5 mai 1982, Lyon, 1983.
HARDY 1990 : HARDY (M.C.), « Le couvent des Cordeliers de Périgueux, archéologie et architecture », *Aquitania*, t. VII, 1990, p. 119-140.
HAUTEFEUILLE 2004 : HAUTEFEUILLE (F.), « La fondation de villes neuves dans le Sud-Ouest de la France au XIIe siècle ; du bourg actuel au bourg mercadier », *Les petites*

villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque d'Aiguillon, mai 2000, Mamers, 2004, p. 69-88.
HIGOUNET 1951 : HIGOUNET (C.), « Les chemins de Saint-Jacques et les sauvetés de Gascogne », *Annales du Midi*, T. LXIII, 1951, p. 293-304.
Inventaire général 1973 : Inventaire général, *Peyrehorade (Canton de),* Paris, 1973.
IRANZO MUÑÍO 1983 : IRANZO MUÑÍO (M.T.), « Puentes medievales en la provincia de Huesca : aspectos económicos y sociales », *Aragón el la Edad Media V*, Zaragoza, 1983, p. 45-68.
IRANZO MUÑÍO et *alii* 2005 : IRANZO MUÑÍO (M.T.), LALIENA CORBERA (C.), SESMA MUÑOZ (A.), UTRILLA UTRILLA (J.F.), *Aragón, Puerta de Europa. Los aragoneses y el Camino de Santiago en la Edad Media*, Zaragoza, 2005.
JEHEL, RACINET 1996 : JEHEL (G.), RACINET (P.), *La ville médiévale. De l'Occident chrétien à l'Orient musulman, V-XVe s.*, Paris, 1996.
JIMENO JURÍO 2006 : JIMENO JURÍO (J.M.), *La Navarra medieval*, Pamplona, 2006.
JOURNOT 1992 : JOURNOT (F.), « L'habitat seigneurial en Haut-Languedoc (X^e^-XIVe siècles) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 35, 1992, p. 351-366
JOYEUX, RUFFIER 2004 : JOYEUX (P.), RUFFIER (O.), « L'Hôtel-Dieu de Blois : évolution des édifices », *Archéologie et Architecture Hospitalières, de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes*, Paris, 2004, p. 137-149.
JUNQUA-LAMARQUE 1997 : JUNQUA-LAMARQUE (S.), *Inventaire de la sculpture monumentale religieuse en Béarn aux XIIe et XIIIe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UPPA, 1996-1997.
L'*architecture civile à Tours* … 1980 : L'*architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance,* catalogue d'exposition été-automne 1980, Tours, 1980.
L*a maison des Chevaliers*… 2001 : L*a maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, tomes 1 et 2, Nîmes, 2001.
L*a maison médiévale* … 2002 : L*a maison médiévale en Normandie et en Angleterre*, Actes des tables rondes de Rouen (16 et 17 octobre 1998) et Norwich (16 et 17 avril 1999), Rouen, 2002.
LABANDE 1985 : LABANDE (E.R. ; dir.), « Chrismes du Sud Ouest », *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 10, 1985.
LACARRA 1987 : LACARRA (J.M.), « Gaston de Bearn y Zaragoza », *Estudios dedicados a Aragón*, Zaragoza, 1987, p. 135-146.
LACOSTE 1973 : LACOSTE (J.), « Le portail roman de Sainte-Marie d'Oloron », *Revue de Pau et du Béarn*, 1, 1973, p. 45-78.
LACOSTE 1996 : LACOSTE (J.), *La sculpture romane en Béarn : le grand atelier*, Bizanos, 1996.
LACOSTE 2006 : LACOSTE (J.), *Les maîtres de la sculpture romane dans l'Espagne du pèlerinage à Compostelle*, Luçon, 2006.
LAFORCADE 1985 : LAFORCADE (A. De), « Difficultés entre Basques et Béarnais sur la reconstruction du pont de Sauveterre (1743) », *Amis des Archives*, 1985, p. 67-71.
LALIENA CORBERA 1994 : LALIENA CORBERA (C.), « La articulación del espacio aragonés y el Camino de Santiago », *El camino a Santiago y la articulación del espacio hispánico*, XX semana de estudios medievales, Estella '93, Pamplona, 1994, p. 85-128.
LARREA 1998 : LARREA (J.J.), *La Navarre du IVe au XIIe siècles*. *Peuplement et société*, Bruxelles, 1998.
LARRONDE 1995 : LARRONDE (C.), *Les moulins de Vic Bigorre*, Aureilhan, 1995.
LARTIGAU 1891 : LARTIGAU (M. L'Abbé), *Monographie de Sauveterre-de-Béarn*, Pau, 1891.
L*as gens de Tarbe* … 1994 : L*as gens de Tarbe, la vie quotidienne à Tarbes du Moyen Âge à la Renaissance, d'après les fouilles archéologiques de la place de Verdun*, catalogue d'exposition, Tarbes, 1994.

LASSERRE 1989 : LASSERRE (J.C.), *Inventaire Général. Vic Bilh, Morlaàs et Montanérès : cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, Morlaàs, Montaner*, Paris, 1989.
LAURET, MALEBRANCHE, SÉRAPHIN 1988 : LAURET (A.), MALEBRANCHE (R.), SÉRAPHIN (G.), *Bastides, villes nouvelles du Moyen Âge*, Toulouse, 1988.
LE BLÉVEC 2000 : LE BLÉVEC (D.), *La part du pauvre. L'assistance dans les pays du bas-Rhône du XIIe siècle au milieu du XVe siècle*, École Française de Rome, 2000.
LE BLÉVEC 2004 : LE BLÉVEC (D.), « Problèmes de topographie hospitalière dans le Midi de la France », *Archéologie et Architecture Hospitalières de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes*, Paris, 2004, p. 295-303.
L*e château près de la ville* 1982 : L*e château près de la ville*, actes du second colloque de castellologie, Flaran, 1982.
LE CŒUR 1877 : LE CŒUR (C.), *Le Béarn, Histoire et promenades archéologiques*, Pau, 1877.
LE CŒUR 1872 : LE CŒUR (C.), *Monographie de l'église de Sauveterre*, Pau, 1872.
LE GOFF 1968 : LE GOFF (J.), « Apostolat Mendiant et fait urbain dans la France Médiévale : L'implantation des ordres Mendiants au XIIIe s. », *Annales ESC*, 1968, n° 2, p. 335-352.
LE GOFF 1970 : LE GOFF (J.), « Enquête du centre de recherches historiques : Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale », *Annales ESC*, 1970, n° 4, p. 924-946.
LE GOFF 1973 : LE GOFF (J.), « France du Nord et France du Midi dans l'implantation des Ordres Mendiants au XIIIe siècle », *Les Mendiants en pays d'Oc au XIIIe siècle*, *Cahiers de Fanjeaux*, n° 8, Fanjeaux, 1973, p. 133-140.
LE MAHO 1984 : LE MAHO (J.), *La motte seigneuriale de Mirville (XIe-XIIe s.), recherches historiques et archéologiques*, Rouen, 1984.
LE ROY LADURIE 1985 : LE ROY LADURIE (E.), *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Gallimard, 1985.
LEENHARDT et *alii* 1999 : LEENHARDT (M.), LEGUILLOUX (M.), VALLAURY (L.), VAYSSETTES (J.L.), WAKSMANN (S.Y.), MERLE-THIRION (V.), « Un puits : reflet de la vie quotidienne à Montpellier au XIIIe siècle », *AMM*, t. 17, 1999, p. 109-186.
LEGUAY 1984 : LEGUAY (J.P.), *La rue au Moyen Âge*, Rennes, 1984.
LEGUAY 2002 : LEGUAY (J.P.), *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
LEROY 2000 : LEROY (B.), *Hommes et milieux en Espagne médiévale,* Biarritz, 2000.
LEROY, BARRAQUÉ 2002 : LEROY (B.), BARRAQUÉ (J.P.), *De l'Aquitaine à l'Èbre. Les liens franco-espagnols à l'époque médiévale*, Anglet, 2002.
LESEUR 1896 : LESEUR (G.), *Histoire de Gaston IV, comte de Foix : chronique française inédite du XVe siècle,* Paris, 1896.
LESPY, RAYMOND 1998 : LESPY (V.), RAYMOND (P.), *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, Pau, rééd. 1998.
LOJENDIO 1967 : LOJENDIO (De, L.M.), *Navarre romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1967.
LONCAN 1993 : LONCAN (B. ; dir.), *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), patrimoine de deux cantons aux confins du Quercy et du Rouergue*, Paris, 1993.
LOPPE 2002 : LOPPE (F.), « Mise en défense et fortification dans la seconde moitié du XIVe siècle : le village de Comigne (Aude) », *AMM*, t. 20, 2002, p. 107-126.
LORBER 1997 : LORBER (A.), *La noblesse en Béarn du XIIe au XVe siècles*, maîtrise d'histoire, UPPA, 1997.
LOUBERGÉ 1981 : LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale en Pays Basque*, Nonette, 1981.
LOUBERGÉ 1986 : LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale en Béarn*, Nonette (63), 1986.
LOUBERGÉ 2002 : LOUBERGÉ (J.), *La maison rurale dans les Landes, Contribution à un inventaire régional*, Nonette, 2002.
LOUBÈS 1998 : LOUBÈS (G.), *L'énigme des cagots,* Luçon, 1998.

LUC 1943 : LUC (P.), *Vie rurale et pratique juridique en Béarn aux XIVe et XVe siècles*, Toulouse, 1943.
MACHABEY 1953 : MACHABEY (A.), *Poids et mesures du Languedoc et des provinces voisines*, Musée Paul Dupuy, Toulouse, 1953.
M*antes médiévale* … 2000 : M*antes médiévale, la collégiale au coeur de la ville*, catalogue de l'exposition présentée à Mantes-la-Jolie du 17 décembre 2000 au 31 mai 2001, Paris, 2000.
MARCA 1912 : MARCA (P. De), *Histoire du Béarn*, deuxième édition, par V. DUBARAT, Pau, 1894, 1912.
MARIN 2006 : MARIN (A.), « Divers aspects de l'habitat médiéval à Tournon-d'Agenais », *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été, 2003, Angoulême, 2006, p. 109-138.
MARIN Y DIEZ 2004 : MARIN Y DIEZ (N.), *L'église Saint-André de Sauveterre-de-Béarn*, maîtrise d'histoire de l'art, UPPA, 2003-2004.
MARTINEZ BUENAGA 1998 : MARTINEZ BUENAGA (I.), *Arquitectura cisterciense en Aragón (1150-1350)*, Zaragoza, 1998.
MARTINEZ PRADES 2005 : MARTINEZ PRADES (J.A.), *El castillo de Loarre. Historia constructiva y valoración artística*, Instituto de Estudios Altoaragoneses, Huesca, 2005.
MARTOCQ 2001 : MARTOCQ (S.), *Le bailliage de Sauveterre-de-Béarn aux XIVe et XVIIe siècles*, maîtrise d'histoire, UPPA, septembre 2001.
MASSIÉ 1965 : MASSIÉ (J.F.), *Les camps et les mottes dans le département des Basses-Pyrénées*, Pau, 1965.
MENJOULET 1864 : MENJOULET (Abbé), *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron (Béarn méridional et Soule)*, Oloron, 1864.
MESQUI 1979 : MESQUI (J.), « Provins, la fortification d'une ville au Moyen Âge », *Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie*, 11, Paris, 1979.
MESQUI 1981 : MESQUI (J.), « La fortification des portes avant la Guerre de Cent Ans », *Archéologie Médiévale*, T. XI, 1981, p. 203-231.
MESQUI 1983 : MESQUI (J.), « Le pont au Moyen Âge : du concept à l'exécution », *Artistes, artisans, et production artistique au Moyen Âge*, T. 2, Université de Haute-Bretagne Rennes, 2-6 mai 1983, p. 1232-1242.
MESQUI 1986 : MESQUI (J.), *Le pont en France avant le temps des ingénieurs,* Paris, 1986.
MESQUI 1993 : MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, 1993.
MESQUI 1997 : MESQUI (J.), *Chemins et ponts*, Paris, 1997.
MIQUEL 1989 : MIQUEL (J.), « L'attaque et la défense des portes au Moyen Âge à travers les miniatures et le récit des chroniqueurs », Actes du troisième colloque de castellologie, Flaran, 1989, p. 33-49.
MINVIELLE 2003 : MINVIELLE (P.), *Sauveterre-de-Béarn, essai historique*, Bordeaux, 1924, réédition Paris, 2003.
MIRANDA GARCÍA 1993 : MIRANDA GARCÍA (F.), *Roncesvalles, trayectoria patrimonial (siglos XII-XIX)*, Pamplona, 1993.
MIURA ANDRADES 1998 : MIURA ANDRADES (J.M.), *Frailes, monjes y conventos. Las Órdenes mendicantes y la sociedad sevillana bajomedieval*, Sevilla, 1998.
MONTAGNES 1979 : MONTAGNES (B.), *Architecture dominicaine en Provence*, Paris, 1979.
MORENO 2001 : MORENO (N.), *Architecture civile médiévale à Lauzerte (Tarn-et-Garonne) au XIIIe et XIVe siècles*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2001.
MOUILLEBOUCHE 2002 : MOUILLEBOUCHE (H.), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe siècle*, Dijon, 2002.

NAPOLEONE 1988 : NAPOLEONE (A.L.), « Les maisons romanes de Toulouse », *AMM*, t. 6, 1988, p. 123-138.
NAPOLEONE 1991 : NAPOLEONE (A.L.), « Les maisons gothiques de Toulouse (XII-XIVe siècles) », *AMM*, t. 8-9, 1990-1991, p. 121-142.
NAPOLEONE 1993 : NAPOLEONE (A.L.), *Figeac au Moyen Âge : les maisons du XIIe au XIVe siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, UTM, 1993, 822 p.
NAPOLEONE 1999 : NAPOLEONE (A.L.), TESTARD (O.), « Étude archéologique des élévations de la maison n° 15 de la rue Croix-Baragnon à Toulouse », *Archéologie Médiévale*, t. 29, 1999, p. 145-168.
NAPOLEONE 2003 : NAPOLEONE (A.L.), « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003, p. 239-263.
NAVAL MAS 1988 : NAVAL MAS (A.), *Arquitectura domestica del Somontano en el Alto Aragón*, Huesca, 1988.
OCON ALONSO 1987 : OCON ALONSO (D.), *Timpanos románicos : reinos de Aragón y Navarra*, Madrid, 1987.
ORCASTEGUI GROS 1979 : ORCASTEGUI GROS (C.), « Notas sobre el molino hidráulico como instrumento de trabajo y dominio en el Aragón Medieval (Siglos XIII-XIV) », *Aragón en la Edad Media II*, Zaragoza, 1979, p. 97-134.
OURLIAC 1979 : OURLIAC (P.), « Les sauvetés du Comminges », *Études d'Histoire du droit médiéval*, Paris, 1979, p. 31-111.
OURLIAC 1990 : OURLIAC (P.), GILLES (M.), *Les Fors anciens de Béarn,* Paris, 1990.
PALAY 1980 : PALAY (S.), *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Paris, 1980.
PASSINI 1981 : PASSINI (J.), *Villes médiévales du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (de Pampelune à Burgos). Villes de fondation et villes d'origine romaine*, thèse de troisième cycle d'histoire, Tours, 1981, 196 p.
PASSINI 1990 : PASSINI (J.), « Morphología urbana de las poblaciones del camino de Santiago », *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela y San Salvador de Oviedo en la Edad Media*, Oviedo, 1990, p. 257-268.
PASSINI 1993 : PASSINI (J.), *Aragón, el camino a Santiago. Patrimonio edificado*, Madrid, 1993.
PASSINI 1994 : PASSINI (J.), « El espacio urbano a lo largo del camino de Santiago », *El camino de Santiago y la articulación del espacio hispanico*, XX semana de estudios medievales, Estella '93, Pamplona, 1994, p. 247-269.
PERIBAÑEZ OTERO 1997 : PERIBAÑEZ OTERO (J.), *La ocupación del suelo en Béarn, siglos XIII y XIV, bastidas y nucleos de nueva fundación*, Valladolid, 1997.
PÉRICARD-MÉA 2000 : PÉRICARD-MÉA (D.), *Compostelle et culte de Saint-Jacques au Moyen Âge*, Paris, 2000.
PÉRICARD-MÉA 2004a : PÉRICARD-MÉA (D.), *Les maisons hospitalières, l'exemple d'Issoudun*, Saint-Cyr-sur-Loire, 2004.
PÉRICARD-MÉA 2004b : PÉRICARD-MÉA (D.), « L'architecture des hôpitaux de pèlerinage au Moyen Âge », *Archéologie et Architecture Hospitalières, de l'Antiquité tardive à l'aube des temps modernes*, Paris, 2004, p. 35-44.
PÉROUSE-DE-MONTCLOS 1972 : PÉROUSE-DE-MONTCLOS (J.M.), *Architecture : méthode et vocabulaire, principes d'analyse scientifique*, t. 1-2, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Paris, 1972.
PERREAU, LEFRANC 2005 : PERREAU (F.), LEFRANC (G.), *Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais*, Arras, 2005.
PERRIN 1979 : PERRIN (J.), « Lembeye, développement et morphologie d'une ville fortifiée (XIIIe-XVIIIe siècles) », *Revue de Pau et du Béarn*, 7, 1979, p. 43-51.

PERRIN, FONTRÉAULX 1972 : PERRIN (C.E.), FONTRÉAULX (J.), *Pouillés des Provinces d'Auch, Narbonne et de Toulouse*, 1e partie, Paris, 1972.
PESEZ 1986 : PESEZ (J.M.), « Le foyer de la maison paysanne (XIe-XVe siècles) », *Archéologie médiévale*, XVI, 1986, p. 65-92.
PESEZ 1998 : PESEZ (J.M.), *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Lyon, 1998.
PEYRON 1979 : PEYRON (J.), « Montpellier médiéval : urbanisme et architecture », *Annales du Midi*, n° 143, 1979, p. 255-272.
PEYROUS 1981 : PEYROUS (B.), « Les religieux dans les diocèses de Lescar et d'Oloron d'après l'enquête de la Commission des Réguliers (1766-1768) », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 9, 1981, p. 113-134.
POISSON 1992 : POISSON (J.M. ; dir.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècles)*, Documents d'archéologie française, 1992.
PON, CABANOT 2004 : PON (G.), CABANOT (J.), *Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber Rubeus (XIe-XIIe siècles)*, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, Dax, 2004, n° 152, p. 323-351.
POULY, SALVÊQUE, GARRIGOU-GRANDCHAMP 1998 : POULY (D.), SALVÊQUE (J.D.), GARRIGOU-GRANDCHAMP (P.), *Maisons de Charlieu, XIIIe et XIVe siècles*, Charlieu, 1998.
POUSTHOMIS 2002 : POUSTHOMIS (B.), « La « tour d'Arles » de Caussade : étude archéologique d'une maison patricienne de la fin du XIIIe siècle », *BM*, t. 160-I, 2002, p. 71-87.
PRADALIÉ 1990 : PRADALIÉ (G.), « Les sauvetés castrales », Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, Annales du Midi, T. CII, 1990, p. 29-34.
PRADE 1988 : PRADE (M.), *Les ponts Monuments Historiques, inventaire, description, histoire,* Paris, 1988.
PRYSMICKI 2000 : PRYSMICKI (L.), « Vienne : une maison du XIIIe siècle à Poitiers (9, rue Descartes) », *BM*, t. 158-II, 2000, p. 155-159.
RAYMOND 1863 : RAYMOND (P.), *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1863.
RAYMOND 1872 : RAYMOND (P.), *Rôles de l'armée de Gaston-Phœbus, comte de Foix et seigneur de Béarn (1376-1378),* Bordeaux, 1872.
RAYMOND 1873a : RAYMOND (P.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde*, Pau, 1873.
RAYMOND 1873b : RAYMOND (P.), *Le Béarn sous Gaston Phœbus, Dénombrement général des maisons de la vicomté de Béarn en 1385*, Pau, 1873.
RAYMOND 1874a : RAYMOND (P.), « Notes pour servir à l'histoire des artistes en Béarn », *BSLA de Pau*, 1873-74, p. 125-177, p. 283-415.
RAYMOND 1874b : RAYMOND (P.), *Les artistes en Béarn avant le XVIIIe siècle*, Pau, 1874.
RAYMOND 1878 : RAYMOND (P.), *Enquête sur les serfs du Béarn, XIVe s.*, Pau, 1878.
RENOUARD 1965 : RENOUARD (Y. ; dir.), *Bordeaux sous les Rois d'Angleterre*, Bordeaux, 1965.
REY 1925 : REY (R.), *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, 1925.
RIBAUCOURT 1973 : RIBAUCOURT (C.), « Les Mendiants du Midi d'après la cartographie de l'« Enquête » », *Les Mendiants en Pays d'Oc au XIIIe siècle,* Cahiers de Fanjeaux n° 8, Fanjeaux, 1973, p. 25-33.
RITTER 1919a : RITTER (R.), « Les constructions militaires de Gaston Fébus », *Revue régionaliste des Pyrénées*, 9, 1919, p. 481-492.
RITTER 1919b : RITTER (R.), *Le château de Pau,* Paris, 1919.
RITTER 1923 : RITTER (R.), *Les constructions militaires de Gaston Fébus*, Pau, 1923.
RITTER 1929 : RITTER (R.), *Le château de Pau*, Toulouse, 1929.
RITTER 1974 : RITTER (R.), *L'architecture militaire du Moyen Âge*, Nancy, 1974.

RIVERA 1992 : RIVERA (C.), *Images originales, rares ou inédites du XIXe siècle sur quelques églises du Moyen Âge en Béarn*, Pau, 1992.
ROBART 2002 : ROBART (M.), *Limoux et ses maisons au Moyen Âge (XIV-XVe siècles)*, maîtrise d'histoire de l'art, UTM, 2002.
ROBIN 1999 : ROBIN (F.), *Midi gothique, de Béziers à Avignon*, Paris, 1999.
ROGÉ 1908 : ROGÉ (P.), *Les anciens Fors de Béarn*, Toulouse-Paris, 1908.
ROUSSET 1989 : ROUSSET (V.), « Architecture civile médiévale à Saint-Circq-Lapopie », *Congrès Archéologique de France, Quercy*, 1989, p. 457-466.
ROUSSET 2000 : ROUSSET (V.), « Deux maisons du castrum de Saint-Céré (Lot, commune de Saint-Laurent-les-Tours) », *MSAMF*, t. LX, 2000, p. 119-134.
ROUSSET 2002 : ROUSSET (V.), « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *MSAMF,* t. LXII, 2002, p. 91-116.
ROUX, PIPONNIER 1998 : ROUX (S.), PIPONNIER (F.), « Distribution et fonctions des maisons », *Cent maisons médiévales en France, (du XIIe au milieu du XVIe siècle)*, Paris, 1998, p. 89-92.
SAENZ DE SANTA MARÍA 1985 : SAENZ DE SANTA MARÍA (A.)*, Molinos hidráulicos en el Valle Alto del Ebro (s. IX-XV)*, Vitoria-Gasteiz, 1985.
SALAMAGNE 1999 : SALAMAGNE (A.), « Les fortifications royales de Carcassonne et le problème des embrasures de tir au Moyen Âge », *AMM*, t. 17, 1999, p. 93-107.
SALAMAGNE 2001 : SALAMAGNE (A.), *Construire au Moyen Âge, les chantiers de fortification de Douai*, Lille, 2001.
SALCH 1978 : SALCH (C.L.), *L'atlas des villes et villages fortifiés en France (Moyen Âge)*, Strasbourg, 1978.
SALCH 1979 : SALCH (C.L.), *Dictionnaire des Châteaux et des Fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.
SALCH 2002 : SALCH (C.L.), *Châteaux-forts et tours à signaux des côtes du Var en 1323, Châteaux-forts d'Europe*, n° 21, 2002.
SALVÊQUE 2006 : SALVÊQUE (D.), « Les maisons médiévales de Cluny des XIe - XVe siècles, programmes et techniques », *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été, 2003, Angoulême, 2006.
SAPHORE 2000 : SAPHORE (I.), *Sorde, sur le chemin de Compostelle*, Biarritz, 2000.
SAPIN 1991 : SAPIN (C. ; dir.), *Enduits et mortiers : archéologie médiévale et moderne*, Paris, 1991.
SCELLÈS 1999 : SCELLÈS (M.), *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XII-XIVe siècles)*, Paris, 1999.
SCELLÈS 2000 : SCELLÈS (M.), « La brique à Cahors (XIIe – XIVe siècle) », *La brique antique et médiévale*, *production et commercialisation d'un matériau*, Rome, 2000, p. 383-395.
SCELLÈS et *alii* 1998 : SCELLÈS (M.), CHIHA (G.), ROUSSET (V.), « L'évolution d'une maison de Cahors du XIIe au XVe siècle : l'exemple du n° 88 rue des Soubirous », *AMM*, t. 15-16, 1997-1998, p. 107-133.
SEGURA 2005 : SEGURA (C.), « Les monopôles féodaux des aménagements hydrauliques dans le bas Moyen Âge castillan », *Le château et la nature*, Bordeaux, 2005, p. 103-116.
SÉRAPHIN 1999 : SÉRAPHIN (G.), « L'enceinte de Cordes », *Les enceintes urbaines (XIIIe – XVIe s.)*, Paris, 1999, p. 53-72.
SÉRAPHIN 2003 : SÉRAPHIN (G.), « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et Languedoc », *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, *MSAMF*, 2003, p. 145-202.
SESMA MUÑOZ 2006 : SESMA MUÑOZ (A.), *La vía del Somport en el comercio medieval de Aragón (las registres de las aduanas de Jaca y Canfranc de mediados del siglo XV)*, Zaragoza, 2006.

SIGAL 1992 : SIGAL (P.A.), « La frontière pyrénéenne d'après le *guide du pèlerin de Saint-Jacques* », *Frontières et espaces pyrénéens au Moyen Âge*, Perpignan, 1992, p. 39-46.
S*ites défensifs* … 1990 : S*ites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge, entre Loire et Pyrénées,* Actes du premier colloque *Aquitania*, supplément 4, 1990.
SOURNIA, VAYSSETTES 1991 : SOURNIA (B.), VAYSSETTES (J.C.), *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, 1991.
SOURNIA, VAYSSETTES 1991 : SOURNIA (B.), VAYSSETTES (J.C.), « 14. Montpellier (Hérault), XIIIe –XIVe siècle. Petite maison en pierre à étage. 14, rue de l'Amandier », *Cent maisons médiévales en France*, Paris, 1998, p. 191.
TEITGEN 2006 : TEITGEN (J.), *Les poids de ville en Béarn, du Moyen Âge à la Révolution,* Orthez, 2006.
THIBOUT 1939 : THIBOUT (M.), « Sauveterre-de-Béarn; fortifications, Vieux Pont, donjon, église », *Congrès Archéologique, Bordeaux-Bayonne*, 1939, p. 436-448.
TOUBERT 1973 : TOUBERT (P.), *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIIe siècle*, Rome, 1973.
TOUBERT 1992 : TOUBERT (P.), « Frontière et Frontières : un objet historique », *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, École Française de Rome, Casa de Velázquez, 1992, p. 10-15.
TUCOO CHALA 1959 : TUCOO CHALA (P.), « Les communautés béarnaises en 1385, essai d'étude démographique », *BSLA de Pau*, 1959, p. 17-25.
TUCOO CHALA 1960 : TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus et la vicomté de Béarn (1343-1391)*, Bordeaux, 1960.
TUCOO CHALA 1961 : TUCOO CHALA (P.), *La vicomté de Béarn et le problème de sa souveraineté, des origines à nos jours*, Bordeaux, 1961.
TUCOO CHALA 1962 : TUCOO CHALA (P.), « Aux frontières du Béarn, de la Navarre et de la Gascogne (XII-XVIe s.) », *Bulletin de la Société de Borda*, 1962, p. 235-250.
TUCOO CHALA 1965 : TUCOO CHALA (P.), *Livre des comptes de la ville de Pau, 1468-1607*, Toulouse, 1965.
TUCOO CHALA 1972 : TUCOO CHALA (P.), *Montaner et son château*, Pau, 1972.
TUCOO CHALA 1973 : TUCOO CHALA (P.), *Histoire du Béarn*, Vendôme, 1973.
TUCOO CHALA 1976a : TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus, un prince d'Occident*, Pau, 1976.
TUCOO CHALA 1976b : TUCOO CHALA (P.), *Le livre des Hommages de Gaston Fébus (1343-1391)*, Zaragoza, 1976.
TUCOO CHALA 1977 : TUCOO CHALA (P.), « Les fonctions urbaines des capitales du Béarn médiéval, étude comparative », *Homenaje a Don Jose María Lacarra de Miguel*, Zaragoza, 1977, p. 7-21.
TUCOO CHALA 1988 : TUCOO CHALA (P.), « Le développement urbain de Pau à l'époque de Jeanne d'Albret et d'Henri de Navarre (1555-1589) », *Avènement d'Henri IV, quatrième centenaire*, colloque II, Bayonne, 1988, p. 251-271.
TUCOO CHALA 1991a : TUCOO CHALA (P.), *Gaston Fébus, Prince des Pyrénées (1331-1391)*, Pau, 1991.
TUCOO CHALA 1991b : TUCOO CHALA (P.), « Gaston Fébus et Sauveterre-de-Béarn, publication de documents », *Revue de Pau et du Béarn*, 18, 1991, p. 371-381.
TUCOO CHALA 2000 : TUCOO CHALA (P.), *Petite histoire du Béarn (du moyen âge au XXe siècle)*, Pau, 2000.
TUCOO CHALA, STAES 1996 :TUCOO CHALA (P.), STAES (J.), *Notaire de Prince; Le registre de Bernard de Luntz, notaire de Béarn sous Gaston Fébus (1371-1376)*, Pau, 1996.
UBIETO ARTETA 1966 : UBIETO ARTETA (A.), « Los primeros años del Hospital de Santa Cristina del Somport », *Príncipe de Viana*, n° 104-105, 1966, p. 267-276.

UBIETO ARTETA 1983 : UBIETO ARTETA (A.), « Pobres y marginados en el primitivo Aragón », *Aragón el la Edad Media V*, Zaragoza, 1983, p. 7-22.
URRUTIBÉHÉTY 1984 : URRUTIBÉHÉTY (Dr.), « Bonnes villes, villes neuves, bastides et bourgs en Basse Navarre. Origine et formation », *BSLA de Bayonne*, n° 140, 1984, p. 171-213.
VAUCHEZ 1980 : VAUCHEZ (A.), « Assistance et charité en Occident, XIIIe – XVe s. », *Religion et société dans l'Occident médiéval*, Turin, 1980, p. 57-68.
VAUCHEZ 1987 : VAUCHEZ (A.), *Les laïcs au Moyen Âge : pratiques et expériences religieuses*, Paris, 1987.
VAUCHEZ 1993 : VAUCHEZ (A. ; dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. V-VI, Desclée, 1990-1993.
VAUCHEZ 1994 : VAUCHEZ (A.), *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIIIe-XIIIe siècles*, Paris, 1994.
VIDAL CASTRO 2005 : VIDAL CASTRO (F.), « L'eau et le château en Al-Andalus et en Maghrib : structures, gestion et pouvoir (X^{e} – XVe s.) », *Le château et la nature*, Bordeaux, 2005, p. 37-74.
VIOLLET-LE-DUC 1868 : VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854-1868.
***Viviers* 1989** : V*iviers (Ardèche), inventaire topographique*, Paris, 1989.
VOLTI 2003 : VOLTI (P.), *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2003.
WEBSTER 1999 : WEBSTER (J.R.), *Carmel in medieval Catalonia*, Leiden, 1999.
WOLFF 1954 : WOLFF (P.), *Commerces et marchands de Toulouse : vers 1350 - vers 1450*, Paris, 1954.

CARTES ET PLANS

Bnf Cartes et plans

Ge A 1069 (Rés.)

ROUSSEL (C.), *Carte d'une partie de la Biscaye et de la Haute et Basse Navarre, de la Soule, du Béarn et de la Guienne avec le pays de Labour, le duché de Gramont, le comté de Guiche en entier*, 1718.

Ge C 6093

***G**ascogne et Béarn entre Arcachon, Hendayes, Campan et Pessac,* ca. 16.. .

Ge D 4213

PEYROUNIN (A.), *Carte de la principauté de Béarn,* d'après Blaeu, 1646.

Ge D 4216

EVENT SYMON Z HAMERSVELDT SCULP. (1591-1653), *Le pais de Bearn avec Privilege du Roy*, Amsterdam, s.d..

Ge D 10154

DUVAL (P. ; 1619-1683), *Le Béarn, province de France*, s.d..

Ge D 12892

DELISLE (G.), *Carte du Béarn, de la Bigorre, de l'Armagnac et des Pays voisins*, 1712.

Ge FF 2162

DUVAL (P.), *La France depuis son agrandissement par les conquestes du Roy,* Paris, 1680.

Divers

Carte topographique IGN : 1444O Salies-de-Béarn, 1/25000.

DOSSIERS MONUMENTS HISTORIQUES

Médiathèque du Patrimoine

- Dossier Monuments Historiques ; Sauveterre-de-Béarn.

81/64 194 : Vieux Pont ; travaux, 1991-1992.

81/64 195 : église Saint-André ; travaux, 1846-1988.

81/64 196 : Vieux Pont ; travaux, 1913-1947.

81/64 197 : tour de Montréal ; travaux, 1937-1948.

- Plans

2395 82/64 1005 76N206 : plan, coupe en long, chapiteaux.

2396 82/64 1005 76N208 : détails des chapiteaux.

2397 82/64 1005 75N205 : coupes en travers, élévation ouest, coupe en long, charpente projetée.

2398 82/64 1005 76N207 : élévation, porte d'entrée.

8952 82/64 1005 : coupes transversales, élévation de la façade nord, sacristie projetée.

23793 82/64 1005 206275 : élévation, coupe et plan du croisillon nord.

41312 82/64 2007 80N204 : nouvelle charpente : vue extérieure, plan.

77802 82/64 1005 : coupe du clocher.

77803 82/64 1005 : plan.

DRAC Aquitaine

- Dossiers de l'Inventaire

Château de Montréal, Sauveterre-de-Béarn, classement : 12 juillet 1886.

Ruines du Vieux Pont dit Pont de la Légende, Sauveterre-de-Béarn, classement : 12 juillet 1886.

Église, Sauveterre-de-Béarn, classement : 8 juillet 1912.

Arsenal : porte dite « Pléguignou », Sauveterre-de-Béarn, inscription à l'Inventaire Supplémentaire : 1er février 1937.

Maison Montpribat (quartier Pléguignou), Sauveterre-de-Béarn, façades et toiture, Inventaire des Monuments Historiques : 23 juillet 1981.

- Études préalables

64/19/1 : septembre 1991 ; projet, Église Saint-André, reprise de la charpente, de la couverture et des maçonneries, B. Voinchet.

64/19/2 : mars 1998 ; réfection des couvertures de l'abside nord et du bas-côté nord, église Saint-André, B. Voinchet.

64/19/3 : manquant.

64/19/4 : septembre 1992 ; Sauveterre-de-Béarn, Tour Monréal, étude préalable à la restauration et à la réutilisation, B. Voinchet.

64/19/5 : Sauveterre, juin 2000 ; pont de la Légende sur le Gave d'Oloron, Inspection détaillée, Gestion Technique d'Équipements Civils.

- Compte-rendus d'opérations archéologiques

Fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993.

SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995.

SRA 64/40/01 : DFS de surveillance archéologique, Sauveterre-de-Béarn, la Tour Monréal, 03/2001-04/2002, par Catherine Boccacino, Hadès, Bordeaux, 2002.

Rapports divers

ÉCHARD (Y.), *L'espace public de Sauveterre-de-Béarn ou l'esprit d'une ZPPAUP*, Travail personnel de fin d'études, École d'architecture de Toulouse, 1999.

FÈVRE (G.), *Les codes de représentation sur le terrain*, Centre d'Études Médiévales, Auxerre, 2004.

MARIN (A.), *Tournon-d'Agenais, étude archéologique d'une maison rue de la Citadelle*, Mars 2002.

PÉCHEUX (B.), *Note de synthèse sur les fortifications d'agglomération*, Aquitaine, 1995.

S*tage pratique d'archéologie : le castrum de Mouret (Aveyron)*, Lexique technique, Toulouse.

VOINCHET (B.), *Tours médiévales en Béarn, étude préliminaire*, CRMH Aquitaine, 1992.

Sites internet

En raison de l'incapacité d'assurer la validité scientifique de l'outil internet, son utilisation a été restreinte à la consultation des sites strictement nécessaires à l'étude, notamment pour l'obtention graphique de la carte de Cassini et du cadastre du XIXe siècle de Sauveterre ; la société archéologique du Midi de la France met en ligne ses publications et des outils de travail dont la communication est ainsi facilitée.

www.geoportail.fr : vue aérienne de Sauveterre

http://cassini.ehess.fr : numérisation de la carte de Cassini

www.cg64.fr/fr/atlas_departement2/ : numérisation du cadastre napoléonien des communes des Pyrénées-Atlantiques

www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/ : site de la société archéologique du Midi de la France, avec, entre autres, des inventaires en ligne de l'architecture civile de villes et villages du Sud de la France et le glossaire des termes de l'architecture béarnaise médiévale et moderne de François GALÈS.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

Page

Abitain 37, 204
Ainsa 127
Albi 64
Andrein 37
Angleterre 34, 36, 159, 163, 242
Aragon 17, 34, 35, 43, 85, 101, 135, 143, 177, 182, 197, 224, 227-230, 236, 243, 250
Arles 60, 86
Armagnac 101, 174, 227, 234
Arrive 37
Arthez 37, 241
Athos 37, 68, 204, 206
Auch 50, 61, 101, 222
Auterrive 31
Autevielle 37
Bayonne 22, 30, 43, 60, 143, 207
Beaucaire 39
Belin 60
Bellocq 34, 158, 160, 162, 227, 233, 238
Berdún 127
Bideren 37
Bigorre 163, 227
Blaye 60
Borce 73
Bordeaux 22, 60, 242, 243
Bugnein 158
Burgaronne 37, 190
Cahors 186, 243
Campagne 37
Camu 37
Canfranc 73, 101
Carmel (mont) 103
Carresse 37
Cassaber 37, 137, 147, 148
Casteljaloux 76
Catalogne 42, 43
Cerdagne 44
Charre 37
Cize 23
Conques 60
Cordes 213
Dax 21, 30, 31, 74
Diusse 85
Espiute 37
Estella 97, 101
Figeac 223
Foix (comté de Foix) 35, 36, 40, 160, 163, 234, 239
Fonsorbes 159
Gabardan 163
Gabas 229

Gan 140, 145-147
Garenx 30, 31, 37, 157
Garos 200, 235
Gascogne 15, 22, 23, 30, 32, 34, 36, 38, 80, 159, 227
Geaune 106
Guinarthe 23, 37, 57, 116, 119, 195
Hagedet 76
Hastingues 233, 234
Haute 37
Hendaye 5
Jaca 29, 64, 73, 85, 92, 178, 224, 229, 243
L'Hôpital-d'Orion 37, 41, 24
Labastide-Villefranche 95
Lacommande 84, 229
Languedoc 22, 38, 39
Laressingle 127
Lautrec 40
Lauzerte 127
Lectoure 222
Lembeye 15, 107, 239
Lescar 12, 84, 85, 88, 140, 145, 147
Lichos 37
Limoges 28
Loarre 85, 230
Loubieng 158
Lucq-de-Béarn 84
Lurbe 5
Mâcon 65
Marsan 40, 163
Maubourguet 61
Mauléon 24
Mifaget 229
Mixe (pays de) 30
Moissac 60
Monein 37, 107
Monferran 159
Mongaston 37
Montaner 40, 76, 162, 227, 236, 238
Montaut 5
Mont-de-Marsan 76
Montpellier 39, 60, 107, 223
Morlaàs 37, 61, 93, 118, 119, 208, 241
Morlanne 40, 147, 213, 223, 236, 238
Munein 37, 232
Navarre 21, 30, 33, 39, 43-46, 97, 101, 207, 223, 224, 243
Navarrenx 5, 22, 44, 80, 89, 97
Nay 47
Nébouzan 40
Nogaro 101
Notre-Dame-du-Puy 60
Oloron-Sainte-Marie 5, 6, 15, 21-24, 29-31, 33, 35, 37, 47, 48, 50, 55, 56, 62, 74, 80, 85, 88, 89, 97, 104, 118, 136, 141, 186, 191, 198, 203, 208, 214, 222, 226, 227, 229, 230, 234, 239, 240, 241, 243

Oreyte 37
Orion 37
Orléans 60
Orthez 5, 15, 23, 24, 33, 34, 37, 41, 45-48, 50, 53, 65, 76, 93, 95, 104, 106-109, 118, 119, 136, 144, 148, 160, 162, 165, 208, 211, 213, 22, 229, 237, 239-241, 243
Ostabat 60
Pampelune 29, 39, 64, 243
Pardies 158
Parenties 37
Pau 8, 15, 40, 46, 47, 50, 76, 95, 167, 231, 236
Périgueux 60
Peyrehorade 5
Poitiers 60
Pontacq 5, 135, 140, 145-147, 149
Pont-Saint-Esprit 72
Puente la Reina 60, 91, 101, 159, 224, 229
Reveset 37, 232, 153, 231
Rivehaute 37
Rocamadour 33, 76
Roncevaux 28, 60, 61, 228
Roussillon 14, 44
Saint-Antonin-Noble-Val 224
Saintes 60
Saint-Gilles-du Gard 60
Saint-Gladie 37, 153, 231, 232
Saint-Guilhem-le-Désert 60
Saint-Jacques-de-Compostelle 28, 53, 55, 60, 61, 101, 243, 229
Saint-Jean-d'Angély 60
Saint-Jean-de-Luz 5
Saint-Jean-Pied-de-Port 28, 45, 60, 61, 140, 146, 228, 232
Saint-Léonard 60
Saint-Martin 37
Saint-Palais 22, 45, 51
Saint-Sébastien 34
Saint-Thibéry 60
Salies-de-Béarn 5, 37
Sanguesa 87, 107
Santa Cruz de la Serós 85
Santo Domingo de la Calzada 159
Saragosse 22, 60, 207, 243
Sault-de-Navailles 61
Sauvelade 229
Somport (le) 101, 229
Sorde-l'Abbaye 12, 31, 60, 71, 72, 74, 80, 84, 85, 87, 88, 139, 214, 233
Sos del Rey Católico 87
Soule 21, 22, 30
Sunarthe 37, 232
Tabaille 37
Tarbes 241, 243
Tiermas 159
Toulouse 22, 30, 61, 64, 93, 207, 243
Tournon-d'Agenais 152

Tours 60
Tudela 39
Uncastillo 230
Usquain 37
Vézelay 60
Viellenave-sur-Bidouze 88, 144, 200
Vielleségure 158

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Remerciements	2
Liste des abréviations	3
INTRODUCTION	4
Site et situation	5
1. État de la recherche sur Sauveterre-de-Béarn	6
1.1 L'histoire de la ville	7
1.2 Architecture et archéologie à Sauveterre	10
2. Les enjeux d'une étude d'archéologie urbaine à Sauveterre : problématiques et modalités d'étude	14
2.1 Les progrès récents de l'historiographie urbaine	14
2.2 L'apport de l'archéologie du bâti	16
2.2.1 Étude du bâti	16
2.2.2 Étude planimétrique	17
PREMIÈRE PARTIE : **LE CADRE HISTORIQUE SAUVETERRE DU Xe AU XVIe SIÈCLE**	21
1. La naissance d'une sauveté	22
1.1 Une géographie favorable	22
1.1.1 Un éperon sur le gave	22
1.1.2 Omniprésence de l'eau	23
1.1.3 Des terres fertiles et un couvert forestier étendu	24
1.1.4 Deux gisements de pierre de taille	25
1.2 L'établissement d'une sauveté	27
1.2.1 Une sauveté médiévale	27
1.2.2 La protection des populations	28
1.3 Sur une frontière diocésaine contestée	30
2. L'empreinte vicomtale	32
2.1 Le miracle de l'infante Leofas, fin du XIIe siècle	33
2.2 Sauveterre et Gaston VII Moncade (1229-1290)	34
2.3 L'action de Gaston III de Foix-Béarn, dit Fébus (1343-1391)	36
2.3.1 Le contrôle personnel de l'économie	36
2.3.2 Sa politique architecturale	39
2.4 Une ville puissante au XVe siècle	41
2.4.1 La confirmation d'un statut privilégié	41
2.4.2 Le rôle militaire et politique	43
3. Les dégâts de la campagne impériale et des guerres de Religion	45
3.1 Première destruction : 1523	45
3.2 L'arrivée du protestantisme à Sauveterre : 1563	46
3.3 L'affrontement entre protestants et catholiques : 1569	47
4. Le déclin	48
4.1 La création d'une sénéchaussée	48
4.2 La fin de la souveraineté béarnaise et le retour du catholicisme	49
4.3 Une mise à l'écart progressive	50
5. Sauveterre à l'époque contemporaine	51
5.1 Un bourg rural	51
5.2 La patrimonialisation de la ville	53
DEUXIÈME PARTIE : **DU *CASTRUM* À LA VILLE FACTEURS ET MODALITÉS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**	55

1.Les données de l'implantation : repères géographiques et réseaux de communication 55
1.1 Reliefs et cours d'eau 56
1.1.1 L'appropriation de l'eau 56
1.1.2 Fortification et limite naturelles 57
1.2 Quartiers, rues et monuments publics 58
1.3 Un carrefour de communication 60
2. *Castrum* ou sauveté : le bourg du pont, du X au XIIe siècle 62
2.1 L'implantation des premiers monuments publics 62
2.1.1 Le pont 62
2.1.2 L'hôpital Saint-Jacques 66
2.1.3 Le château 73
2.1.4 Les fontaines 77
2.2 L'empreinte du *castrum* sur le parcellaire actuel 78
2.3 L'insertion dans le réseau viaire 80
3. L'agrandissement de la ville au XIIe siècle 81
3.1 Le bourg *Maiou* : l'extension du *castrum* 82
3.2 Le bourg Saint-André 83
3.2.1 La construction de l'église : entre 1140 et 1180 83
3.2.2 Une place commerciale autour de l'église 90
3.2.3 La tour Monréal : une maison à vocation publique 94
3.2.4 Croissance du parcellaire et des parcelles 99
4. L'implantation des Carmes hors-les-murs : le *bourguet*, 1364 102
4.1 La fondation du couvent 102
4.1.1 La seule communauté carme du Béarn 103
4.1.2 Un couvent hors-les-murs 105
4.2 Les *frays* et la communauté urbaine 109
4.2.1 Les *frays* et la vicomté béarnaise 109
4.2.2 Les *frays* et la paroisse Saint-André 110
4.3 Le *bourguet* et la ville 114
4.3.1 Un parcellaire lâche et peu peuplé 115
4.3.2 Le dernier développement d'une ville secondaire 117

TROISIÈME PARTIE : **LA MISE EN DÉFENSE DE LA VILLE ENTRE PRÉROGATIVE VICOMTALE ET DEVOIRS COLLECTIFS** 121
1. L'enceinte urbaine et les fossés 122
1.1 Les tracés de l'enceinte urbaine 122
1.1.1 Du pont à l'église : un tracé commun 123
1.1.2 Le *bourguet* 126
1.2 L'intégration de l'habitat fortifié dans l'enceinte 127
1.2.1 La mise en défense des façades arrières 127
1.2.2 La construction d'ouvertures polyvalentes 128
1.2.3 Le mâchicoulis 129
1.3 Les remparts 130
1.3.1 Autour de la porte de *Lester* : le rempart sud 130
1.3.2 Les remparts du bourg Saint-André 131
1.3.3 Au nord de la ville : un mâchicoulis 132
1.4 Les fossés 133

1.5 Construction et entretien : le devoir collectif 135
2. Les portes de la ville 137
2.1 Les portes de la ville en élévation 138
2.1.1 La porte de Lester 138
2.1.2 La porte du Datter 139
2.2 La fortification du pont 141
2.2.1 Une tour-porte sur la pile centrale 142
2.2.2 Une fortification représentative 143
2.2.3 Une fortification sommaire 144
2.3 La porte de Cassaber ou du *Miey* 147
2.4 La porte du *Miqueu* 148
2.5 Les portes du *bourguet* 150
2.6 La construction d'une porte de ville : une prérogative vicomtale 151
3. La mise en défense des monuments publics 152
3.1 La fortification de l'église
152
3.2 La tour Monréal 154
3.3 La protection de l'eau 156
3.4 Une politique architecturale à l'échelle urbaine dès la fin du XIIe siècle 157
4. Le château dans la ville 160
4.1 La résidence fébusienne 160
4.2 La forteresse béarnaise 162
4.3 Une place-forte complète : portes, murailles et château 164
5. Le déclin des fortifications 166

QUATRIÈME PARTIE : **LA DEMEURE URBAINE**
UNE HIÉRARCHISATION DE LA SOCIÉTÉ 169
1. La maison de ville commune 170
1.1 L'appropriation de la parcelle 170
1.1.1 L'accès à la propriété 170
1.1.2 La polarisation de la parcelle 171
1.2 Le type d'habitat 175
1.2.1 Le plan rectangulaire 175
1.2.2 Des maisons à étages 176
1.2.3 Équipement domestique 182
1.2.4 Couvrement et couverture 185
1.3 La maison sauveterrienne 187
1.3.1 La standardisation 187
1.3.2 L'économie de la construction 188
2. La maison comme outil de production 191
2.1 Une boutique 192
2.1.1 Une maison à ouvroir 192
2.1.2 Les occupants 193
2.2 Les outils de production banaux 194
2.2.1 Les moulins à farine : propriétés vicomtales 195
2.2.2 Viviers et moulins 198
2.2.3 Moulin à tan, moulin-foulon 202
3. L'identification architecturale de l'« élite urbaine » 203
3.1 L'élite urbaine 204
3.1.1 La population ecclésiastique 204
3.1.2 La noblesse en Béarn 205
3.1.3 Bourgeois, marchands, notaires 207
3.2 Autour de l'église : l'*ostau deu rector* 210

3.2.1 Confort, décor, exposition 210
3.2.2 Apparat et réception 212
3.2.3 Le lien à l'église Saint-André 213
3.3 Autour du château 216
3.3.1 L'écu aux lions 216
3.3.2 Le *turoun* 217
4. Le bourg, reflet d'une condition sociale 220
4.1 Valeurs immobilières 220
4.2 Un enjeu local 222

CINQUIÈME PARTIE : **SAUVETERRE, VILLE BÉARNAISE RÔLES ET EXPRESSIONS DE LA VILLE-FRONTIÈRE PYRÉNÉENNE, ENTRE CLOISONNEMENT ET OUVERTURE (du XIe au XVIe siècle)** 226
1. Solidarité et dynamisme frontalier : la naissance d'une ville 226
1.1 La protection des zones frontières 227
1.2 La protection des réseaux de circulation 228
2. Affirmation et monumentalisation de l'espace urbain 230
2.1 Monumentalisation de l'espace public 230
2.2 L'intégration des maisons et des fortifications au paysage urbain 232
2.3 La structuration du territoire 234
3. Les prétentions sauveterriennes, entre prospérité et souveraineté 236
3.1 Sauveterre dans la politique fébusienne 236
3.2 Sauveterre dans l'échiquier géopolitique du Sud-Ouest 238
3.2.1 Le contrôle des frontières 238
3.2.2 Le réseau urbain béarnais 239
3.2.3 Villes-frontières et ports pyrénéens 241

CONCLUSION 245

ANNEXES 251
SOURCES 276
BIBLIOGRAPHIE 283
INDEX 322
TABLE DES MATIÈRES 326

UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. II CATALOGUE



Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie

Présentée par Cécile DUFAU

Le 22 novembre 2008

Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY :

M. Jean-Pierre BARRAQUÉ

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. II CATALOGUE

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie

Présentée par Cécile DUFAU

Le 22 novembre 2008

Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY

M. Jean-Pierre BARRAQUÉ

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

Ce volume rassemble un catalogue de fiches, établies après étude architecturale sur chaque monument de la ville, avec les principaux résultats ressortant de l'analyse du bâti.

Les conventions utilisées ici sont celles adoptées dans les autres volumes de ce travail.

Le catalogue contient les notices issues des études architecturales menées sur les monuments de la ville. Les principaux monuments de la ville toujours en élévation ont fait l'objet d'une notice rédigée avec, en premier lieu, les monuments publics, en deuxième lieu les portes monumentales, en troisième lieu l'habitat et enfin les moulins. Pour l'habitat, les notices suivent l'ordre de cheminement de la rue depuis le pont jusqu'à l'extrémité nord-est de la rue Panecau.

Il est suivi d'un petit manuel de la construction, destiné à expliquer, d'après les données architecturales et historiques, les modalités de la construction dans ses différentes composantes.

La notice (🗁 **n°**) comprend :

✓ un état des lieux

- **Fig.** le renvoi général aux numéros des planches concernant la notice
- **Sources** : l'inventaire de toutes les sources disponibles sur le bâti étudié
- **Bibliographie** : l'inventaire de toutes les mentions publiées le concernant

✓ un aperçu d'ensemble et les données préalables à l'étude

Situation : un positionnement dans la ville et les accès actuels
N° cadastre : le numéro de la parcelle dans la matrice cadastrale actuelle (section C feuille n° 1 ; feuille dressée en 1827, révisée pour 1951 ; 64 0 513 Sauveterre-de-Béarn C1), un plan général (pl. 1) permettra de situer le bâtiment dans la ville.
N° cadastre napoléonien : le numéro de la parcelle dans la matrice cadastrale de 1827, avec éventuellement, renvoi graphique au plan napoléonien (la numérisation du cadastre napoléonien n'est que partiellement reproductible)
Dimensions : les dimensions disponibles (quand ce n'est pas précisé longueur x largeur)
Propriété : le type de propriété (privée/communale)
Visite : les conditions d'accès lors de l'étude

✓ une vue d'ensemble rapide de l'architecture

Conservation : l'état de conservation du bâtiment
Plan : la forme générale du plan au sol du bâtiment
Élévation : les niveaux d'élévation conservés ou restitués (c'est précisé quand c'est le cas)
Structure : une qualification rapide de l'ordonnance et de la distribution du bâtiment
Datation : datation proposée après étude

✓ l'étude architecturale

LES MONUMENTS PUBLICS

🗁 **n° 1**

LE PONT

- **Fig.** 1-23
- **Sources** : MH : Ruines du Vieux Pont dit Pont de la Légende, dossier de classement ; MH 81/64/194 ; MH 81/64/196. DRAC Aquitaine : étude préalable 64/19/5.
Bnf : Ms. Latin 16565. AC : BB1, CC2.
ADPA : B 2717, C 256, C 589, C 633.
- **Bibliographie** : THIBOUT 1939 ; LAFORCADE 1985 ; ALBE 1996 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 ; DOZE 2004.

Situation : bourg Pléguignou, extrémité est de la rue du Pont de la Légende
N° cadastre : 289
N° cadastre napoléonien : 289, « prison »
Dimensions : 19.30 x 2.40 m
Propriété communale
Visite complète

Conservation : très bonne
Plan : allongé, ouest-est
Élévation : trois niveaux
Structure : culée, arche, pile surmontée d'une tour-porte
Datation : XIIe-XIIIe siècles

Le pont reliait la rive droite de la ville de Sauveterre à l'île de la Glère, îlot qui occupe le méandre du gave. Le franchissement se faisait donc en deux étapes, avec un passage obligé par cet îlot, pour quitter Sauveterre vers la Navarre ou entrer dans la ville (fig. 1).

Le pont a été construit au pied de la pente qui constitue l'extrémité sud de Sauveterre. Il est composé d'une arche orientée ouest-est, dont la pile, au milieu du gave[1], est surmontée d'une tour-porte fortifiée, implantée nord-sud. Le pont actuel (fig. 2) n'est pas celui qui vit l'exécution du jugement de la vicomtesse Sancie de Béarn, précipitée dans les eaux à Sauveterre à la fin du XIIe siècle[2] ; il fut classé au titre des Monuments Historiques le 12 juillet 1886 au vu de son exceptionnelle conservation[3]. Depuis lors, il fait l'objet de consolidations et de mises en valeur destinées à souligner le caractère exceptionnel de son état archéologique et à le préserver des assauts répétés du gave.

---

1 Elle est située à 15 m de la rive droite et 22 m de la rive gauche.

2 « *ab altissimo ponte castri Salvaterra* », Bnf : Ms Latin 16565 f° 10 ; ALBE 1996, p. 146-147.

3 MH : Ruines du Vieux Pont dit Pont de la Légende, dossier de classement.

Les travaux documentés[4] concernent la consolidation de la pile du pont en 1913[5] et août 1929, puis le crochetage des tuiles en janvier 1947 ; un projet de démolition du parapet du pont a été lancé en 1991-1992 mais non entrepris. Ces dossiers font part d'un problème d'enrochement des berges inhérent à la qualité des eaux du Gave. J'ai pu constater que la totalité des parements extérieurs de l'édifice a été rejointoyée entre 2004 et 2005 (le parapet compris) mais les dossiers correspondants n'étaient pas encore déposés au moment de la constitution du présent catalogue.

Une pile de pierre subsistant en aval de ce pont témoigne de la volonté de remplacement du pont au XVIIIe siècle (fig. 3)[6], qui aurait alors été protégé par la présence du pont médiéval utilisé comme brise-glaces. Cette solution a été abandonnée du temps de la construction-même au profit d'un pont jeté plus en aval sur le Gave, au sud-ouest de la ville. La deuxième étape de franchissement du gave se faisait par le pont dit de la Réclusy (fig. 4), dont les vestiges sont aujourd'hui en bien mauvais état.

Le jugement par les eaux constitue la première attestation d'un pont sur le gave dans la ville à la fin du XIIe siècle. S'il faut évidemment manipuler ces données historiques avec précaution, la description architecturale apporte des éléments archéologiques susceptibles de dater plus précisément les phases de construction de cet édifice.

Le Vieux Pont se compose aujourd'hui d'une culée, à l'ouest, sur laquelle prend appui l'arche-maîtresse. Cette arche permet de joindre la pile principale surmontée d'une tour-porte à deux niveaux (arcade d'entrée, poste de guet).

1. Le pont principal

1.1 Premier état : la base de la culée

L'observation archéologique du pont permet d'isoler la base de la culée du reste de la construction (fig. 5, 6) ; cette base est vraisemblablement antérieure au développement du pont aujourd'hui en place. Elle est très dégradée en amont du fait du passage des eaux. Cette culée est fondée sur le substrat rocheux et n'est pas liée à la maçonnerie du départ de l'arche.

4 Ruines du Vieux Pont de la Légende, dossier de classement ; étude préalable 64/19/5. MH 81/64/194, 81/64/196.

5 Sur les cartes postales anciennes, l'arrière-bec du pont a en effet perdu une partie de son parement.

6 ADPA : C 256, C 589. LAFORCADE 1985, p. 67-71

La culée actuelle est composée d'un massif maçonné en pierre de Bidache, de 3.50 m de largeur pour 1.50 m de hauteur, qui présente à sa base quatre encastrements de solives (de 0.26 m de largeur sur 0.38 m de hauteur) immergés toute l'année sauf l'été en période de sécheresse ; ces encastrements sont prolongés verticalement par quatre rainures. Ce dispositif est profond de 0.65 m au niveau des encastrements de solives et s'interrompt contre le rocher ; il est profond de 0.22 m sur le rebord supérieur au niveau des rainures, profondeur moindre qui correspond au départ de l'arche-maîtresse. Les assises inférieures utilisent un module de blocs de grand appareil (autour de 0.40 m de largeur) et les deux assises sommitales sont de petit appareil (0.10 à 0.15 m de largeur) ; le tout est lié par des joints très fins, d'une épaisseur inférieure à 0.01 m.

Aucune datation absolue ne peut être établie pour ce massif de maçonnerie ayant servi de première culée. Cependant, au vu de sa position de soutènement du pont actuel - le départ de l'arche-maîtresse est en retrait de 0.20 m par rapport au parement est de la culée - , bien datable du milieu du XIIIe siècle, il convient d'affirmer que sa construction est antérieure à celle du pont et qu'il est tout à fait probable que ce massif ait appartenu à un pont de la fin du XIIe siècle. La même disposition - trous et rainures dans leur alignement vertical - se retrouve à Mâcon[7] avec une profondeur bien moindre mais la même superposition de deux états de construction distincts : un état médiéval, matérialisé par un grand appareil de pierre de taille, les trous d'ancrage et les rainures, suivi d'une réfection plus tardive - une reconstruction de l'arche - datant vraisemblablement du XVIe siècle pour Mâcon (fig. 7). Jean Mesqui l'interprète comme une structure de pose de cintre qui, partout ailleurs, est plutôt signalée par des trous de boulin et/ou des corbeaux sans association avec ce prolongement par des rainures. Il cite par ailleurs deux mentions plus intéressantes de l'existence d'une activité de pêche liée au pont[8] : la première est attestée pour le Pont-Vieux de Brassac (Tarn)[9] où, jusqu'au début du siècle, les filets de pêche étaient maintenus par des poutres horizontales, soutenues au Moyen Âge par des corbeaux de pierre ; le deuxième exemple qu'il donne, celui du pont-pêcherie d'Orval (Manche), est plus proche encore car il comprendrait des rainures dans les piles pour y faire glisser des cadres de bois munis de filets[10]. Ces hypothèses historiques pourraient expliquer le fait architectural mais elles ne sont pas correctement documentées ; le fait que ce dispositif d'encastrement soit immergé la plupart du temps dans

7 MESQUI 1986, fig. 298 p. 271. PRADE 1988, p. 316-317 ; ce dispositif n'est pas mentionné dans la notice.
8 MESQUI 1986, p. 82-84.
9 MESQUI 1986, p. 82-84. PRADE 1988, p. 366 ; le dispositif n'y est pas mentionné.
10 Ces deux exemples sont cités par Jean Mesqui mais non illustrés.

les eaux du gave est un argument pour sa restitution en négatif d'éléments de pêcherie. En outre, le côté navigable du gave[11] est bien celui situé entre la pile centrale et l'île de la Glère, profond et plus calme : si ce dispositif de pêcherie nécessitait l'insertion de panneaux de bois, ceux-ci ne constituaient pas une entrave à la circulation.

Une dernière suggestion peut faire de la partie supérieure du massif le support du départ d'un tablier de bois (amovible ou non) aménagé sur la culée de pierre. Cela expliquerait le décalage entre cette culée rainurée et le départ de l'arche-maîtresse. Il est en effet possible qu'avant la construction du pont de pierre ait existé un dispositif[12] qui aurait garanti le franchissement du gave, soumis peut-être à autorisation préalable, contrôle de type personnel ou météorologique ; cependant, l'immersion quasi-constante du dispositif rend l'hypothèse peu probable. Le gave, encore aujourd'hui, est soumis à des crues violentes en raison de fortes pluies ou de la fonte des neiges[13] ; ces crues ont, à de nombreuses reprises, arraché les tabliers successifs du pont, fait documenté pour le XVe siècle avec une subvention des États de Béarn « pour la réfection des ponts qui s'en étaient allés »[14]. Cette réfection témoigne peut-être de la faiblesse des structures de bois, quand les piles et arche de pierre ont résisté à la violence du cours d'eau.

1.2 Deuxième état : l'arche-maîtresse

Le pont du XIIIe siècle sur le massif étudié précédemment est édifié. L'arche plein-cintre qui prend appui sur la culée ouest accueille le parapet d'accès par la rue. Ce parapet, sans dos d'âne aujourd'hui, permet d'accéder à ce qui constituait une des portes de la ville et de franchir le cours du gave d'Oloron (fig. 8, 9). L'arche-maîtresse, construite en calcaire de Bidache, épaisse de 2.40 m et de 6.80 m de rayon, est posée à l'est sur une pile maçonnée immergée, également en calcaire de Bidache. Son intrados présente le négatif du dispositif de pose du cintre utilisé pour la construction : une assise de blocs très fins posés en léger débord (inférieur à 0.05 m), 1.50 m plus haut environ que le sommier, sur chaque départ

11 Le gave n'est accessible qu'à la navigation de proximité, en raison de la violence de ses eaux et de la présence de rapides dus à l'existence d'affleurements rocheux, au centre du lit notamment.

12 Étant données les dimensions restreintes de ce dispositif maçonné, les manœuvres étaient vraisemblablement limitées et un pont de type pont-levis difficilement adaptable. BOSC 1884, vol. 3, p. 569-572. PÉROUSE-DE-MONTCLOS 1972, p. 530.

13 Voir sur la fig. 2 le niveau des eaux en cas de crue.

14 MINVIELLE 2003, p. 16 ; les archives correspondantes sont perdues. « En novembre 1489, les États de Pau votèrent cinquante écus en faveur de Sauveterre pour la réfection des ponts qui s'en étaient allés ».

de l'arche, surmontée chacune de deux encoches placées sur le haut de l'intrados à égale distance de l'axe de symétrie vertical de l'arche. L'arche est surmontée d'un mur qui constituait l'appui pour le garde-corps du parapet, avec comme support supplémentaire une rangée horizontale de dalles posées en encorbellement (fig. 9), peut-être destinée lors de sa construction au soutien d'un parapet de bois. Le radier et la pile, de dimensions moindres, sont construits sur le même plan : parementés de pierre de taille de calcaire de Bidache, ils sont composés d'un noyau rectangulaire avec chacun un avant-bec et un arrière-bec triangulaires. L'étude préalable[15] signale un léger affouillement sous l'avant-bec. Cette forme pour l'avant-bec est courante et destinée à faciliter le passage de l'eau au droit de la pile en évitant les remous ; la forme symétrique de l'arrière-bec rappelle celle de l'avant-bec et a pu constituer un mode d'épaulement de la pile[16]. Cette forme de pile se retrouve employée dans la mise en œuvre du pont médiéval de Viellenave-sur-Bidouze (fig. 323, 324), dans la région proche de Sauveterre.

Le radier de la pile s'accommode en cet endroit d'une élévation du substrat rocheux visible depuis le pont. La face orientale de la pile est celle qui accueillait primitivement le tablier de bois[17] permettant de rejoindre l'île de la Glère[18]. Celui-ci est signalé par les huit trous d'insertion des aisseliers, toujours visibles alignés quatre par quatre, et les empreintes de deux longerons, de part et d'autre du pied de la porte. Ce massif était certainement associé à une pile édifiée sur l'île de la Glère puisque le pont est interrompu à mi-franchissement du gave. La jonction entre ces piles devait être matérialisée par un tablier de bois qui pouvait être mobile, système avéré permettant le passage des embarcations (fig. 10, 11)[19]. Cependant, à Sauveterre, le fait que le tablier ait été de bois illustre plus vraisemblablement la difficulté de construire sur le gave à cet endroit plutôt que sa possible navigabilité ; par ailleurs, l'association entre un tablier mobile servant de pont-levis et une tour-porte est logique car elle permet d'interdire le passage[20]. Rien ne subsiste de cet état de fait, ni construction de bois, ni maçonnerie de pierre. Il est vrai que le substrat sableux de l'îlot et son couvert totalement reboisé n'en ont peut-être pas permis la conservation.

---

15 DRAC Aquitaine : étude préalable 64/19/5, il s'agit d'un rapport de visite subaquatique.

16 MESQUI 1997, p. 82-84.

17 ADPA : B 2717, C 266, C 589, C 633 ; les archives nous disent d'ailleurs que ce tablier était régulièrement arraché par les eaux et les branchages charriés par le gave en crue. LAFORCADE 1985, p. 67-71.

18 MESQUI 1986, fig. 239 p. 223 ; le pont de Buzet-sur-Tarn associait des arches et des piles de pierre soutenant une charpente de bois formant un tablier couvert.

19 MESQUI 1986, p. 96.

20 MESQUI 1986, p. 99.

1.3 La tour-porte

Une porte fortifiée fut édifiée au XIIIe siècle sur la pile centrale du pont et matérialise l'entrée en Béarn et l'entrée dans la ville par la frontière sud. La porte monumentale est surmontée d'une tour de guet.

1.3.1 La porte

La porte (fig. 12, 13), parfaitement alignée le long d'un axe est-ouest, est composée d'une arcade brisée de pierre de taille de moyen appareil très régulier ; ouvrant sur le gave, elle a été bouchée à mi-hauteur pour empêcher les chutes et plongeons dans le gave. Large de 2.65 m, elle était fermée par deux vantaux de bois axés sur trois gonds, celui du milieu étant tourné vers le bas pour empêcher que d'éventuels agresseurs ne sortent la porte de ses gonds, technique offensive largement diffusée depuis le XIIe siècle[21]. Un anneau était logé en-dessous de chaque imposte de départ de l'arc (le frottement de l'anneau a laissé son négatif creusé dans le bloc inférieur) et le dispositif de fermeture était complété par un trou-barrier, dont les logements sont situés sur les murs latéraux, sous les impostes. L'arcade elle-même mesure 0.40 m d'épaisseur.

Elle ferme à l'est une voûte en berceau brisé longitudinal de 2.70 m de long. À la base des deux murs, un léger ressaut fut aménagé dans le but d'accueillir le plancher de bois faisant la jonction entre le tablier et le parapet. Le mur sud est percé à 1.25 m du bord de l'arcade d'une petite porte (0.54 x 1.80 m), ouvrant sur l'escalier à vis d'accès aux parties hautes, escalier étroit (fig. 14 ; marches monolithes de 0.50 m de large et de 0.22 à 0.25 m de haut, à traces de layage croisé réalisé au marteau taillant[22], noyau de 0.13 m de diamètre avec une marque de tâcheron en forme de croix pattée) et juste éclairé par un petit jour en meurtrière au sud (fig. 15).

21 MIGUEL dans *Aux portes du château*, 1989, p. 33-49.
22 BESSAC 1986, p. 47.

1.3.2 La tour et le poste de garde

Si les arcs, les murs et l'escalier sont construits en moyen ou grand appareil de pierre taillée spécialisée, aux assises régulières nivelées et aux joints extrêmement fins, la partie supérieure de la construction est montée en petit appareil de calcaire de Bidache aux joints plus épais, les murs nord et sud mêlant tout module d'appareil, de 0.15 à 0.30 m d'épaisseur, de 0.30 à 0.65 m de largeur. Le tout témoigne du soin certain apporté à l'édification de la tour-porte, autant dans la solidité que dans l'agencement, et de l'importance esthétique et fonctionnelle accordée à cette porte d'entrée monumentalisée.

Un poste de guet et de surveillance des entrées et sorties par ce point de la ville occupe l'étage de la tour-porte. Il s'agit d'une pièce de 2.50 m de large sur 6.50 m de long (fig. 16, 17). Le sol est aujourd'hui constitué d'un mélange de galets et de terre posé sur le voûtement, mais un ressaut continu à la base des murs devait porter un plancher de bois. La partie supérieure des murs est remaniée mais, à travers la forme des reprises et bouchages, on observe la présence de petites fenêtres rectangulaires, vraisemblablement des créneaux, sur le pourtour de la pièce (fig. 12, 13, 16) ; ils sont actuellement bouchés mais les départs de piédroit sont visibles. Cette disposition - association d'une porte monumentale crénelée et d'un pont - est courante[23] et se retrouve notamment dans la région proche, par exemple au Pont-Vieux à Orthez (pl. 320-322)[24].

La couverture actuelle de ce poste, associant poutres de bois modernes taillées mécaniquement et tuiles, repose directement sur la partie sommitale des murs, qui ont manifestement été arasés et ne conservent pas leur hauteur originelle. Les trois trous situés à la base de la pièce côté est sont traversants. Faut-il y voir le négatif d'un hourd entourant l'étage supérieur de la porte ou seulement des ancrages de boulin ? Cette petite pièce hébergeait vraisemblablement les *goardes,* qui surveillaient depuis ce poste de guet les entrées et sorties dans la ville et dans le Béarn[25].

---

23 MESQUI 1986, p. 96-102 ; MESQUI 1997, p. 102-104.

24 PRADE 1988, p. 302-303.

25 Ce corps de gardes, certainement constitué de *besiaus,* membres de la communauté urbaine, est mentionné par MINVIELLE 2003, p. 40 : « ils étaient éclairés avec des chandelles payées par la communauté. Le bois qui leur était nécessaire était également fourni par la ville, le bailliage et la béguerie ».

2. Compléments

2.1 Le pont de la Réclusy

Deux vestiges de maçonnerie sont encore en place sur l'île de la Glère[26]. Il ne subsiste de ce pont, partiellement détruit[27], que deux éléments de départ depuis l'île de la Glère : d'une part un massif imposant de blocage de mortier et de galets roulés (fig. 18), paré de calcaire de dalles de Bidache de grand appareil, peut-être une structure de guet et de surveillance, d'autre part la culée qu'il surplombe (fig. 19), édifiée au niveau du gave, aux mêmes blocage intérieur et parement. Ce type de mise en œuvre et le plan restitué de ces pile et culée apparentent ces massifs érodés au premier pont et autorisent une datation postérieure ou égale au XIIIe siècle ; ce dispositif constitue le départ du pont qui permettait la traversée en deux étapes du cours du gave.

Les deux structures étaient certainement associées par une arche formant le départ du pont, par adaptation au dénivelé du terrain à cet endroit ; un parallèle peut être établi avec le départ nord du Pont-Vieux d'Orthez, formé d'une succession de deux arcades de dimensions minimes par rapport à l'arche-maîtresse[28]. Un fragment de pile détruite (fig. 20) constitué d'éléments de blocage intérieur émerge encore au milieu du lit du gave. Des poteaux de bois immergés sont encore fichés dans le lit du gave entre la rive méridionale et la pile intermédiaire ; ils constituaient des supports intermédiaires pour les longerons mais peuvent très bien être modernes.

Comme pour le Pont-Vieux, l'association entre piles de pierre et tablier de bois peut être restituée.

2.2 La porte sud

Un accès entre la ville et la rive droite au sud du pont a été ménagé sous la forme d'une petite porte en arc brisé de 1.12 m de large pour l'arcade, de 0.25 m d'épaisseur, 1.30 m pour l'ouverture extérieure et 0.50 m d'épaisseur (fig. 21, 22, 23). Elle était fermée par un trou-barrier (à 0.95 m de hauteur, et, à l'est, 1.25 m de longueur) et sa porte pivotait sur deux

26 Ces deux piles sont associées par MINVIELLE 2003, p. 13, à un pont romain ; les maçonneries démentent cette datation, même si le passage en ce point a pu exister dès cette époque.

27 Cette destruction n'est ni documentée ni datée.

28 PRADE 1988, p. 302-303. Le pont de Sauveterre n'est pas traité dans cet ouvrage.

gonds. Elle est prolongée de part et d'autre du passage par deux murs de moyen appareil de calcaire de Bidache qui se rattachent au pont ; ce mur apparaît déjà sur le cadastre napoléonien, avec un accès coudé qui rattache la porte à la rue du pont par un escalier à deux volées.

Il est difficile d'affirmer qu'elle sécurisait l'accès au pont : l'arcade brisée est au nord, soit à l'intérieur du dispositif à sécuriser, inversion malheureuse ou volontaire, auquel cas il s'agirait d'un passage depuis le pont vers un autre bâtiment, aujourd'hui disparu. Bien que non identifiable, cette porte se rattache par sa typologie aux éléments d'architecture civile étudiés à Sauveterre et permettait une sortie protégée hors des limites fortifiées de la ville. Bien que cette porte soit architecturalement liée au pont, il convient peut-être de l'associer aux structures hospitalières implantées au bout du pont, avec la possible présence d'un cimetière ou d'une zone de cultures hors des limites de la ville.

Tant la typologie du pont (maîtresse-arche, avant-bec et arrière-bec triangulaires, moyen appareil de calcaire de Bidache) que celle de la tour-porte (arcade, proportions, système de fermeture, même appareil employé) font de ce pont fortifié un ensemble homogène daté généralement du XIIIe siècle, posé sur un dispositif de culée antérieur difficile à interpréter.

Des constructions complémentaires lui étaient vraisemblablement accolées mais leur destination reste méconnue. Il est impossible de dater plus précisément ce pont : si sa typologie est classique pour le XIIIe siècle, l'absence d'archives et de monuments comparables bien datés rend difficile l'établissement d'une chronologie affinée. L'association entre la pile maçonnée et le tablier de bois est ici vraisemblable pour les deux ponts étudiés. En revanche, l'existence des piles intermédiaires en bois sur un pont de même matériau totalement charpenté est attestée, mais on ne trouve pas de pile de ce type sur une structure mixte de pierre et de bois.

Il n'y a pas ici de grande adaptation militaire ; le montage des portes sur gonds inversés est la solution la plus simple au premier problème de défense rencontré, quand les assaillants potentiels décident de forcer la porte en sortant les vantaux de leurs gonds avec un levier. Il s'agit d'une architecture de génie civil faisant appel à des compétences militaires simples, mises en application dans toute la ville. Il convient certainement d'associer cette

campagne de fortification, contemporaine de la construction du pont, à l'action vicomtale de Gaston VII Moncade (1229-1290).

L'importance tant économique que stratégique de ce pont est illustrée par le génie civil mis en œuvre dans sa construction mais également par la présence d'une tour-porte fortifiée édifiée sur sa pile centrale : le pont servait de première porte monumentale à la ville de Sauveterre.

🗁 n° 2

L'HÔPITAL SAINT-JACQUES ET SA CHAPELLE

- **Fig.** 24-26
- **Sources** : ADPA : C 256 ; C 964 ; C 1508 ; E 296; E 434 ; E 1520 ; H 202.
SHPF : Ms 822/1.
- **Bibliographie** : aucune

Situation : extrémité est de la rue du Pont
N° cadastre : 290
N° cadastre napoléonien : 312-320
Dimensions : 22.70 x 14.70 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : nulle
Plan : allongé
Élévation : trois niveaux dont un sous combles aujourd'hui
Structure : salle des pauvres et chapelle ?
Décor : sculpture XVIIe siècle
Datation : architecture du XVIIe siècle avec remaniements contemporains

---

L'ancien hôpital de Sauveterre était implanté au nord immédiat de la rue du pont montant vers la ville, sur un petit terrassement surplombant le gave ; cette situation nous est donnée par les confronts du XVIIe siècle[29]. Si l'existence de l'édifice est attestée dès le Moyen Âge, l'hôpital médiéval a disparu et son mode de fonctionnement n'est pas documenté.

Les deux habitations mitoyennes conservées, accueillant aujourd'hui une hôtellerie désaffectée, adoptent une forme architecturale caractéristique du XVIIe siècle.

1. Relais sur la route de Saint-Jacques

L'existence de cet hôpital est attestée à partir du début du XIVe siècle : à sa mort en 1319, Marguerite, vicomtesse de Béarn, lègue à l'hôpital de Sauveterre cinquante sous[30]. La

29 ADPA : B 680, cf. annexe n° 2.

30 ADPA : E 296 ; « *Item lego hospitalibus deu loc de morlanis de nouv rhivo doussaranch et salvaterra aulz (...) D s. morl.* »

comtesse Isabelle de Foix fait de même en 1429[31] ; l'hôpital est alors placé sous le patronage de Saint-Jacques.

L'hôpital semble fonctionner pleinement du XIVe siècle – et probablement depuis la création de la ville – jusqu'au XVIIIe siècle[32] et ce malgré les destructions occasionnées par les guerres de Religion, avec notamment la démolition de la chapelle de l'hôpital[33]. Il semble, après étude architecturale de l'édifice, que la démolition partielle ou entière des installations hospitalières ait été suivie d'une reconstruction, mise en œuvre au cours du XVIIe siècle et qui n'est pas documentée.

Les sources historiques mentionnent pour la fin du XVIIIe siècle une institution en mal de charité alors gérée par des administrateurs peu scrupuleux : une partie du patrimoine des pauvres a disparu, l'asile est seulement donné à quelques pélerins par an dans un hôpital sans chapelle et dont le culte n'est pas assuré par le curé, celui-ci percevant pourtant une rente pour son service ; des distributions (de nourriture ?) ne bénéficient en outre qu'à quelques privilégiés des administrateurs[34]… Des dons sont pourtant toujours distribués par la commune en 1778 et 1782, sous la forme de rente ou de sommes d'argent[35].

Un hospice est construit contre les remparts de la ville, rue du Temple, au début du XIXe siècle ; il est probable que ces institution et construction soient venues se substituer à l'hôpital implanté à côté du pont, conséquence plausible des problèmes de gestion et d'entretien du patrimoine immobilier et financier des pauvres de Sauveterre.

2. Un édifice du XVIIe siècle

L'édifice apparaît sur le cadastre napoléonien sous la forme de deux constructions mitoyennes, de même plan allongé implanté sur un axe nord-sud à peine décalé nord-ouest/ sud-est. Il adopte aujourd'hui un plan globalement carré de même implantation, avec quelques éléments supplémentaires accolés sur la façade nord. L'approche du bâti médiéval est difficile, en raison des remaniements de la maçonnerie masqués par les enduits et le crépi depuis la démolition de la fin du XVIe siècle, qu'elle ait alors été partielle ou complète.

31 ADPA : E 434 ; testament d'Isabelle, comtesse de Foix ; elle laisse 50 florins à l'hôpital de Saint-Jacques de Sauveterre.
32 ADPA : C 256, E 1520, H 202.
33 SHPF : Ms 822/1.
34 ADPA : C 256.
35 ADPA : C 964, 1778 ; C 1508, 1782.

La construction actuelle (fig. 24, 25), une maison à laquelle une tour carrée, au nord, est accolée, est accessible depuis la rue par une porte percée en façade sud et par un petit escalier desservant la terrasse orientale. Trois niveaux d'élévation se superposent, caractérisés par des baies dont l'allège et le linteau adoptent une moulure classicisante. Un balcon de bois, construit sur le deuxième niveau de la façade orientale, repose sur des corbeaux intégrés au mur, mais le tout est enduit et ne témoigne pas du remploi de structures médiévales.

Le seul décor figuratif est composé d'un relief de calcaire encastré entre le premier et deuxième niveau de la façade méridionale (fig. 26). Une croix en bas-relief présente une base constituée d'un cercle, à l'intérieur duquel prend place une moulure en forme de tulipe ; la croix est couronnée de deux cercles creusés de cœurs encadrant un triangle tourné vers le haut, creusé d'un cœur inversé. Cette sculpture reste énigmatique ; bien que la croix latine puisse être directement reliée au dessein caritatif de l'institution hospitalière à laquelle il est associé, le motif en lui-même ne peut être interprété.

3. Une salle des pauvres et une chapelle

La restitution de l'édifice médiéval est risquée. Le testament d'Isabelle de Foix consacre cinquante florins aux réparations de l'hôpital et de ses lits[36] mais ne rentre pas dans le détail architectural qui nous intéresserait. Les indices archéologiques sont inconsistants et seule la documentation atteste de la présence d'une chapelle liée à l'hôpital lors de la destruction, dans la deuxième moitié du XVIe siècle.

Sa situation topographique n'est avérée qu'à partir des dénombrements du XVIIe siècle mais correspond parfaitement aux configurations connues pour le Moyen Âge : les hôpitaux sont logiquement situés le long des axes de communication et à l'extérieur des murailles de la ville, souvent très proches des ponts et des portes[37]. L'hôpital est effectivement ici contre le pont et la rue d'entrée et de sortie de la ville, contrôlés par la tour-porte édifiée sur la pile centrale du pont ; il est également construit en contrebas du rempart courant le long de la maison du Sénéchal.

Les dispositions architecturales doivent prendre en compte cette situation topographique particulière et ce que l'on connaît de l'architecture hospitalière le confirme :

36 ADPA : E 434.

37 LE BLÉVEC 2000, vol. 2, p. 750-758. LE BLÉVEC dans *Archéologie et Architecture Hospitalières …*, 2004, p. 295-303.

l'édifice est souvent un édifice en front de rue ou peut même héberger et dominer la route de communication, avec une voûte et un niveau établis sur le chemin de pèlerinage[38].

La fonctionnalité de l'édifice à vocation caritative – l'accueil des pélerins d'abord, puis, par extension, de tous les nécessiteux – rend nécessaire la présence de deux structures complémentaires indispensables au réconfort de tous les hôtes hébergés par l'institution : une salle pour l'accueil et les soins destinés au soulagement des pauvres et des malades, dite salle des pauvres et qui est souvent celle hébergeant les grabats, et une chapelle pour le culte nécessaire à l'aide spirituelle de tout chrétien en pèlerinage ou souffrant.

Malheureusement, la conservation archéologique de l'hôpital originel et la documentation qui lui était liée ne permettent aucune restitution plus poussée, dans la forme comme dans le mode de gestion ou de fonctionnement.

Ainsi restent inconnus la capacité d'accueil de l'hôpital, la nature des actions caritatives dispensées, les bienfaiteurs, administrateurs, hôtes et bénéficiaires.

---

38 PÉRICARD-MÉA dans *Archéologie et Architecture Hospitalières* ..., 2004, p. 35-44 ; exemples évoqués pris dans la région du Sud-ouest de la France et du Nord de l'Espagne : Cadéac (Hautes-Pyrénées), Saint-Adrien de Cegama (Biscaye), Estella (Navarre), Sorde-l'Abbaye (Landes).

🗁 **n° 3**

LE CHÂTEAU

- **Fig.** 27-54
- **Sources** : ADPA : B 243, B 256, B 253, B 277, B 319, B 326, B 337, B 403, B 569, B 593, B 806, B 1370, B 1397, B 1760, B 2295, B 2450, B 3093, B 3147, B 3274, B 3324, B 3392, B 3473, B 3518, B 3524, B 3684, B 3718, B 3783, B 3820, B 3879, B 3890, B 3951, B 6001, E 291, E 1405, E 1602, III E 806.
- **Bibliographie** : MARCA 1912 ; DE FOUILLE, LE SOURD s.d. ; LARTIGAU 1891 ; MINVIELLE 1924 ; THIBOUT 1939 ; MASSIE 1965 ; COUET-LANNES, TUCOO CHALA 1980 ; ARAGUAS 1986 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 ; GALES 2000, 2003.

Situation : bourg Pléguignou, entrée actuelle par l'Hostellerie du château rue Léon Bérard
N° cadastre : 266-267-796 ; pont-levis n° 283
N° cadastre napoléonien : 267-274-279 ; pont-levis n° 275
Dimensions : 45 x 28 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle ; façade sud, divisions intérieures et couvrement ont disparu
Plan : polygonal centré, de type fébusien
Élévation : deux niveaux minimum
Structure : sept pièces autour d'une cour intérieure, donjon, pont-levis
Décor : cheminées, enduit peint
Datation : état actuel de la deuxième moitié du XIVe siècle

---

Le château se trouve au niveau le plus haut de la ville, sur la terrasse, au sommet de la falaise et de la rampe venant du pont. Il est encadré au nord par la rue principale et des habitations et au sud par le gave, qu'il domine de sa hauteur. Malgré son intérêt architectural et historique, il n'est ni classé ni inscrit au titre des Monuments Historiques, en raison de son état de délabrement avancé.

Ce château de plan centré est constitué d'une cour intérieure entourée d'une courtine commandée par un donjon. Les différentes pièces de résidence et de service étaient posées contre la muraille et rayonnaient autour de la cour intérieure. La construction est aujourd'hui incomplète ; une partie de la courtine s'est effondrée dans le gave, au sud, et il apparaît dès le XVIIe siècle que le château est « vieux et ruisné »[39]. Le reste de la construction est très détérioré et le dernier niveau d'élévation a été notablement écrêté. Le tout est envahi par la

[39]MARCA 1912, p. 334.

végétation, arbres et ronces, ce qui prive cette étude d'une couverture photographique personnelle et les hypothèses d'interprétation dans certains points de la synthèse, le couvrement et la couverture entre autres, feront défaut.

1. Un château vicomtal

La présence d'un château à Sauveterre est attestée dès la fin du XIIe siècle - le jugement par les eaux est exécuté dans le *castrum* de *Salvaterra*[40] - et elle est confirmée dans un règlement de 1286[41] qui mentionne expressément le *castrum* et la ville de *Salvaterra* ; ce document souligne l'étroite relation existant entre le rang du bourg béarnais et son château. À la mort du vicomte de Béarn Gaston VII Moncade en 1290, son testament en fait alors doublement mention : le château où cet acte est rédigé fait aussi partie de l'héritage du vicomte laissé à ses héritiers, sous condition que ses dernières volontés soient exécutées. Cependant, la mention d'un seigneur de Sauveterre au début du XIIe siècle[42] et l'implantation dominante - et vraisemblablement primordiale - du château dans la ville laissent supposer une date de fondation du château plus ancienne et sûrement contemporaine de la fondation du bourg.

Les archives précises concernent la construction fébusienne, avec l'édification de la courtine en 1348[43] et un contrat passé avec un tailleur de pierre en 1363[44], puis en 1580 la réparation de la couverture[45] et une commande de latrines en 1610[46]. Une aumône faite en 1567 à Troyvoisin[47], chantre de la chapelle et prébendier du château, signale la présence d'une chapelle castrale ou d'un oratoire. Les vestiges conservés n'en permettent pas la restitution ; l'absence d'élément architectural correspondant peut signifier la destruction, vraisemblablement l'effondrement, de la chapelle implantée dans ce cas dans la partie sud-ouest de l'édifice. Des « réparations du château » sont signalées entre le XIVe siècle et le XVIe siècle, sans malheureusement plus de détails[48].

---

40 « *ab altissimo ponte castri Salvaterra* », Bnf : Ms. Latin 16565 f° 10 ; ALBE 1996, p. 146-147.
41 ADPA : E 291 ; « *castris et villis de Ortesio de Salvaterra* » *(...)*.
42 PON, CABANOT 2004, n° 152, p. 323-351.
43 ADPA : III E 858 f° 145. ARAGUAS 1986, p. 5-30.
44 ADPA : III E 806, f° 54 v°. GALÈS 2000, vol. 3, p. 152.
45 ADPA : B 2450.
46 ADPA : B 569.
47 ADPA : B 256 f° 26.
48 ADPA : B 3147, 1593 ; B 3473, 1610 ; B 3518, 1613 ; B 3524, 1613 ; E 1602, 1416-1429.

Le document B 593[49], daté des années 1615-1616 est inédit et précieux, car il nous informe sur la fin de la période d'occupation du « *castet* » ; de nombreuses réparations y apparaissent « nécessaires » sur l'ensemble du château, comme la description et la situation des parties concernées ; il y transparaît clairement que les besoins sont urgents et nombreux…

En outre, une lettre de 1639 confirme l'utilisation d'une partie du château comme prison : Jean de Salebert, geôlier du château, demande à Daniel de Navarret, comdamné à mort s'il souhaite devenir bourreau en échange de sa grâce[50].

Un constat est dressé en 1676 à l'occasion d'un dénombrement des maisons et il est particulièrement éloquent : le château consiste alors « en une partie des murailles l'autre estant esboulée du costée de la riviere qui lavoit minée de ces endroit et les planchers et tout le reste du dedans s'estant ruine par la succession du temps fauste de reparations »[51].

2. La forteresse résidentielle

2.1 Plan

Situé sur un espace central pour la ville, à l'articulation entre les axes nord-sud et ouest-est de la rue principale, le château domine le gave, son point de franchissement principal et la partie sud de la ville (le bourg Pléguignou), de même que la plaine souletine. Il mesure 45 m d'est en ouest sur 28 m du nord au sud. Le château actuel est de plan et de forme typiquement fébusiens - fig. 27, 28 : cour centrale, courtine polygonale, donjon - , mais sa situation au centre géométrique de la ville, surplombant la rivière et contrôlant la rue venant du pont, paraît être d'implantation plus ancienne, une fondation *ex nihilo* au XIVe siècle d'une construction de cette ampleur ne paraissant pas envisageable dans l'aménagement urbain médiéval. Par ailleurs, la topographie du terrain est caractéristique de la motte castrale (motte et basse-cour entourée d'un fossé), que l'implantation du château fébusien est venu remodeler.

Le château est accessible actuellement par une porte ménagée dans le mur nord-est ; elle permet d'accéder par un escalier à la terrasse, plus basse, de la cour méridionale de l'Hostellerie du château. Intégrée à un massif englobant l'escalier et des pans de mur

49 ADPA : B 593, 1615-1616, f° 1-10 ; mal inventorié et conservé dans un dossier constitué sur les réparations des moulins de Sauveterre.
50 ADPA : B 3820.
51 ADPA : B 680.

implantés sur un axe est-ouest, cette porte plein-cintre est placée sous une voûte en berceau plein-cintre ; le tout est construit en un mélange irrégulier de pierre de taille et de briques, son contour témoignant d'un percement postérieur à la maçonnerie du mur.

Le château se compose aujourd'hui d'une enceinte polygonale délimitant une cour centrale autour de laquelle rayonnent les bâtiments et commandée par une tour carrée, le donjon ; celui-ci est actuellement transformé en pigeonnier. Les bâtiments intérieurs ont disparu mais les articulations des murs de la courtine et les départs intérieurs de refend permettent la restitution d'un ensemble de huit pièces. Seules quelques fenêtres, quelques éléments de confort (cheminées, éviers), ou la pile d'un pont-levis sont actuellement analysables[52].

2.2 Matériaux

Les matériaux utilisés pour la construction diffèrent en fonction de leur emploi dans la maçonnerie. Sur les parements extérieurs, le calcaire de Bidache a été mis en œuvre en assises de grand appareil régulier (blocs dont largeur et longueur sont supérieures à 0.50 m, joints fins inférieurs à 0.01 m) ; les angles obtus nécessaires à l'édification des chaînages des pans ont requis l'usage de blocs taillés sur cet angle. Les parements extérieurs sont plus soignés que les parements intérieurs, composés de petit et moyen appareil. Les blocages intérieurs, visibles sur les murs de refend arrachés, sont faits de galets roulés liés au mortier.

Les encadrements de fenêtres et de cheminées sont sculptés dans un grès ocre-beige. La brique moulée est également employée un peu partout : archère, fenêtres, départ d'une trompe de voûte, réfection du donjon et certaines reprises de maçonnerie. Le tout sera approfondi dans l'analyse architecturale des éléments cités.

Les réparations mentionnées par les archives mettent en œuvre du bois de construction, dit « *fuste* », qui peut être désigné sous la forme de « *lattes* », et le métal nécessaire à son agencement, généralement sous la forme de « *clau de fer* » ou de « *bartabères* ». Les maîtres maçons sont payés à la « *cane de murailhe* » effectuée, sans que ne soit faite aucune référence à la pierre employée.

---

52 Cette analyse a été tirée en partie de l'étude de GALÈS 2000, vol. 3, notice p. 152-153 ; GALÈS 2003, p. 147-160 ; cet article est plus ordonné et plus approfondi que la notice, pour la restitution des pièces et la description architecturale notamment, même si tous deux laissent de côté la question des parties du château disparues. Sa couverture photographique est précieuse, étant donné le manque d'entretien actuel du site, recouvert par la végétation. Le tout a été complété par mes observations personnelles sur l'étude du bâti, maçonneries, appareil et décor peint, et alimenté par la découverte du document B 593 des ADPA.

3. Distribution des bâtiments

La courtine présente un plan qui, à l'origine, comptait au moins huit pans, avec aujourd'hui six pans encore en place, dont les murs sont hauts de 8 m environ pour une épaisseur de 1.70 m. La diagonale intérieure est-ouest mesure 36.50 m. L'intérieur du château présente une élévation à deux niveaux, dont la séparation est signalée par une corniche en quart-de-rond, continue à l'origine mais dont des blocs ont aujourd'hui disparu.

Le premier niveau est aveugle excepté en façade sud-est, ce qui est dû à la nécessité de ne pas percer la partie basse de la courtine et signale ainsi son utilisation comme zone de service : stockage de nourriture comme de matériel, logement d'appoint. L'existence de cheminées sur les trois murs 2 à 4 (fig. 27) peut confirmer cette interprétation plurielle, avec une différenciation difficile à déterminer actuellement. Des murs de refend, épais de 1.25 m et généralement signalés par leur arrachement, assurent la division en différentes pièces, accessibles depuis la cour centrale. C'est probablement par cette cour que l'éclairage nécessaire à l'utilisation des pièces de service du premier niveau était dispensé. Le départ est de la façade sud est éclairé par deux fenêtres à meneaux aux premier et second niveau, mais ce mur (mur 7), étudié plus loin, ne présente pas sa disposition originale.

Depuis la tour carrée, il est possible de procéder à la restitution des pièces suivantes[53] (fig. 28) : la tour-donjon, quatre chambres correspondant au quatre pans qui poursuivent la tour, la cuisine sur le pan suivant, puis, contre le long pan nord-est, la grande salle. Un mur de refend signale la présence d'une autre pièce, vraisemblablement importante étant données les grandes fenêtres à meneaux de la façade sud. La jonction entre le départ est de cette façade sud et la tour n'est pas restituable, conséquence de l'effondrement de cette partie du château.

3.1 Les chambres

Les trois pans de mur situés au nord-est immédiat de la tour (fig. 29-31) abritent un premier bâtiment de huit pièces de service ou d'habitation, quatre réparties sur deux niveaux d'élévation, dont une partie a été détruite lors de la construction d'un escalier (fig. 29). Chaque niveau était chauffé par une cheminée encastrée dans le mur et simple de composition : un arc surbaissé chanfreiné reposant sur deux piédroits (fig. 30). L'éclairage du deuxième niveau était assuré par de grandes fenêtres à coussièges, à ébrasement intérieur et

53 GALÈS 2000, vol. 3, notice p. 152-153 ; GALÈS 2003, p. 147-160 ; GALÈS 2006, p. 151-164.

couvertes d'une voûte surbaissée ; le meneau central de ces fenêtres a disparu mais son départ est visible sur toutes les fenêtres de l'édifice (fig. 29-31). L'éclairage plus important apporté à cet étage en fait le niveau d'habitation principal, véritablement résidentiel, avec des chambres réservées à l'usage du vicomte ou de ses familiers.

3.2 La cuisine

La cuisine succède à ces pièces résidentielles, contre le cinquième pan après la tour. Elle est également composée de deux niveaux d'élévation (fig. 33), un premier niveau aveugle de stockage et un deuxième niveau de service, simplement signalé par l'encastrement d'un évier dans le mur ; celui-ci est placé au niveau du sol, juste au-dessus de la corniche de soutien du plancher. Éclairée par deux grandes fenêtres à coussièges identiques aux précédentes, elle devait être couverte d'un voûtement de brique, signalé par le départ d'une trompe de brique (fig. 34, 35). L'absence de cheminée dans le mur, au contraire des autres pièces, n'est pas étonnante : la cuisine de Montaner emploie une cheminée placée au centre de la pièce, dispositif qui a pu être mis en place ici également[54].

3.3 La grande salle

Deux grandes pièces sont superposées le long du grand pan nord-est (fig. 36).

Le premier niveau est percé de quatre jours en archère (fig. 36, 37). Le deuxième niveau accueille la grande salle, éclairée par trois grandes fenêtres à coussièges (toujours du même type que les précédentes) placées à la suite de l'évier. Celui-ci est encastré dans le mur et placé contre le mur de refend séparant la grande salle de la cuisine (fig. 37) ; il a conservé un badigeon blanc[55]. Une cheminée est encastrée dans le mur entre la deuxième et troisième fenêtre ; elle est du même type que les précédentes (fig. 38). Sa restauration est apparemment nécessaire en 1616, car son couvrement, comme celui de la salle, fait défaut[56].

Contre le piedroit est de la troisième fenêtre, posé sur une couche de mortier granuleux beige (0.03 m environ), un morceau d'enduit peint (fig. 39) est conservé sur un carré

54 Voir également PESEZ 1986, p. 65-92, bien que concernant l'architecture civile rurale.

55 Je n'ai pas pu l'observer.

56 ADPA : B 593, f° 1-10 : « *fran es besoing recouvrir tant la chemineye que la mieytat de la salle deudit casteig co per acqire far y a besoing sieyt miallard de arretge sieyt mialles de clau sieyt cens lattes en a ladire deusdit de peyrotet et de laborde coustera dus cents franxs*. »

d'environ 1.20 m de côté, simulant un appareil de moyen appareil régulier de pierre de taille : des lignes blanches de 0.02 m d'épaisseur dessinent le contour de blocs rectangulaires assisés de couleur ocre-gris (0.20 x 0.50 m).

Il convient de remarquer la particularité des archères du rez-de-chaussée (fig. 40, 41) ; la plupart est édifiée en pierre de taille (fig. 40) dont les blocs, de faible épaisseur constituent le linteau et les piédroits, posés sur une allège oblique. Le linteau repose sur les piédroits par l'intermédiaire de blocs posés en encorbellement. Une archère à linteau de pierre reposant sur des piédroits de brique reproduit ce même modèle (fig. 41), qui rappelle celui utilisé dans la tour Moncade, à Orthez.

3.4 L'angle sud-est du château

Les deux pans orientaux du château sont conservés sur deux niveaux d'élévation qui se distinguent du reste de la construction par la diversité de la mise en œuvre (fig. 42). La longueur conservée est d'environ 8 m.

Le premier niveau est ouvert au nord-est et au sud-est par une porte remaniée en arc plein-cintre de dimensions restreintes (fig. 43). Cette porte d'accès du rez-de-chaussée était protégée à l'extérieur par un avant-corps dont n'ont été conservés que deux pans de murs de 1.30 m d'épaisseur. Le premier, au nord-ouest, repose sur un arc de décharge plein-cintre de brique, en partie masqué par l'escalier menant à la porte, située à 1.80 m du sol actuel. Ce mur, long de 4 m pour 5 m de haut, est bâti en pierre de taille ; il est percé d'un jour en meurtrière. Le linteau droit de cette ouverture repose sur des corbeaux de brique, moulés en quart-de-rond ; il est de facture semblable aux jours du rez-de-chaussée de la grande salle. Le mur supportait une voûte dont il ne subsiste aujourd'hui que le départ. Le parement intérieur de ce mur témoigne, par son grand appareil de calcaire de Bidache non assisé et aux joints grossiers (contrairement au parement extérieur du château, plus soigné) d'une reprise en sous-œuvre ; il peut s'agir d'une dégradation d'un seul des deux parements.

Le mur sud n'est pas lié à la maçonnerie du grand pan nord-est du château, mais simplement posé contre lui (fig. 44) ; il est éclairé au sud-est par deux grandes fenêtres à coussièges à meneaux et traverses (3.05 m de haut x 1.55 m de large). Elles sont constituées d'un encadrement en anse-de-panier sur piédroits, le tout en briques recouvertes par endroit d'un mortier grossier beige. Les traverses et les blocs qui ont constitué le système de fermeture sont de pierre de taille (seuls les départs des traverses, cassés, sont visibles ;

fig. 44). Le deuxième niveau est éclairé par deux fenêtres de même type et qui leur sont superposées (fig. 45, 46). Toutes étaient à l'origine fermées par une grille dont les négatifs d'encastrement sont visibles (fig. 47). Les fenêtres à meneaux reprennent une typologie appartenant à la fin de l'époque gothique ; l'utilisation massive de la brique pour la maçonnerie confirme une datation également tardive, postérieure à l'achèvement du gros-œuvre, caractérisé par le moyen et grand appareil de calcaire de Bidache. Le percement de la porte d'entrée est contemporain ou postérieur à cette reprise, mais s'inscrit dans un corps d'entrée contemporain des maçonneries les plus anciennes de l'édifice.

La fonction de cette portion du bâti n'est pas définie. L'éclairage maximal de cette façade sud laisse supposer la présence de deux pièces superposées importantes, de réception vraisemblablement, mais alors en concurrence avec la grande salle décrite précédemment.

La liaison de ces pièces avec la tour au sud-ouest est aujourd'hui perdue.

3.5 Donjon et pont-levis

3.5.1 Le donjon

La tour de pierre de taille adopte un plan carré de 7 m de côté et mesure aujourd'hui 8 m de haut (fig. 48, 49). Le premier niveau, très restauré, est percé d'une porte en arc surbaissé permettant l'accès par la cour. Une deuxième porte de même type que la précédente donne accès à la pile construite en avant (fig. 50). Sous cette porte, une console de pierre à trois corbeaux en quart-de-rond soutenait le tablier de la passerelle qui reliait la tour à la pile. Le premier étage est aujourd'hui un pigeonnier circulaire, ses murs abritant les alvéoles, dits également boulins, destinées aux pigeons.

Le devis de restauration mentionne la commande d'« *escalles* », qui correspondent certainement à l'escalier extérieur qui distribue aujourd'hui l'accès à l'étage du donjon[57] ; il mentionne également la réfection des fenêtres, avec l'ajout de bartabères sur une croisée, soit un système de fermeture incluant une fenêtre de verre.

---

57 ADPA : B 593, f° 1-10 : « *Lodit seignor desperein cappitaine deudit casteig a feyt reparar en lo mes de dezembre darrer passat une crampe en latour deudit casteig cy lacquoalle a feyt far lo souls feyt garnir une crochee et mieye qui y a en laditte crampe de fincqtes de bartaberes et feyt far ung escalles par montar et descende de ladite crampe et fo aprets feyt a la somme de cinquoante franxs per lo medix de peyrotet qui demore a paguar* ».

La maçonnerie extérieure de cet élément présente de grandes traces de remaniement : assises de briques alternant avec assises de petit appareil de calcaire et inclusions d'éclats de blocs de calcaire ou de galets. Il est possible que ce fait témoigne de reconstructions successives de la tour, dues aux aménagements des différents occupants.

3.5.2 Le pont-levis

À l'extérieur du château vers le sud-ouest, il subsiste un massif oblong de 14 m de long sur 3 m de large en moyenne, édifié en moyen appareil de calcaire de Bidache et aujourd'hui en friche (fig. 51-54). Il est plus que probable que ce massif constitue la pile centrale du pont-levis permettant l'accès au château. L'existence du pont-levis est attestée au début du XVIIe siècle, mais il est à cette date « *fort romput et no se pot lhebar* »[58]. Il semble que les réparations alors exécutées sont destinées à démonter le pont-levis, avec certainement pour objectif la sécurisation des structures encore debout et la mise en route d'un accès secondaire, provisoire ou non[59].

Étant donnés la topographie du terrain, en pente sèche vers le sud et l'ouest, et le devis de restauration du château, il convient de restituer une structure de bois amovible reposant sur ce massif de pierre, structure en coude qui aurait alors relié le château au massif, puis le massif au sommet de la pente au nord, desservant également la rue principale.

4. Vers une restitution

4.1 La partie écroulée

---

58 ADPA : B 593, f° 1-10.

59 ADPA : B 593, f° 1-10 : « *lo cincq de junh fo paguat a joan de tresarrins darrivehaute quoatte franxs dus sos per raison de deus pesses de fuste qui de luy son estades crompades per faire ardefar lo pont deudit castet compres lo port per co cy* »(…) « *Plus lo nau deudit moi fo pagat a joan pisseguee daranjuson cincq franxs per quoatte pesses de fuste qui de luy son estades crompades per estar si bien emplegades a reparar lo pont deudit castet compres lo port per co cy. Plus lo doutze deduit moi fo pagat a arnaud deu compte de charre dueyt franxs quoatte sos per la crompe de dus cannes et mieye de fedon qui de luy a estade crompade araison de quoatte franxs dus sos quoatte ardits canne per estar emplegade a reparar lo pont deudit castet compres lo port per co cy. Plus lo sedze deudit mes fo pagat a piere et jacques de peyrotet joan deus lees doutze franxs per cade sieyt jour per lous sacrats per far lo pont deudit castet qui ce a chascun quoatte francs en araison de sieyt sos quoatte ardits per jour per co cy. Lodit jour (...) fo pagat a piere du sarail et a jacques dalies un francq sieyt sos per cade dus jours per lous sacrats a ajudar loste de peyrotet fant a deffar que desbastir lodit pont qui est a chascun oeyt sos araison de quoatte sos per jour per co cy. Plus lodit jour fo pagat a piere de laborde meste sarrailhet de sauveterre quoatte franxs cincq ardits per raison de vingt et quoatte livres et mieye de cabilhin de gros claus de fer qui per luy ont estats feits et emplegats a reparar lodit pont qui co araison de dets ardits la livre per co cy* ».

Il convient de rappeler qu'une partie de ce château s'est écroulée et qu'il manque donc des éléments d'interprétation, notamment sur l'implantation d'une hypothétique chapelle castrale en partie sud-ouest du château ; celle-ci n'est ni documentée nommément, si ce n'est indirectement par la présence d'un chantre[60], ni attestée par des vestiges archéologiques.

L'emplacement de la prison, au moins pour les derniers temps d'utilisation du château, est donné par le devis de restauration de 1616 : il y est effectivement signalé que la muraille sud doit être réparée pour éviter que les prisonniers ne tombent dans le gave[61]… Il y apparaît que cette muraille participe de la fortification qu'elle soutient et que la prison est donc à l'intérieur du château.

Est également mentionnée dans ce devis une « galerie »[62], qui apparaît deux fois dans le document pour des réparations. Il est impossible de situer cette galerie d'après les documents et seules des hypothèses peuvent être émises quant à sa possible affectation. Il est probable qu'il s'agisse du plancher desservant les pièces du deuxième niveau, édifié sur la cour centrale.

4.2 Un château fébusien

Ce château tient à la fois de la forteresse et de la résidence. La tour-maîtresse héberge une habitation et commande une courtine polygonale, à l'intérieur de laquelle rayonnent des bâtiments de service et de réception, distribués de l'intérieur par une cour centrale. Le premier niveau de ces bâtiments est soit aveugle, soit percé de jours en archères, deux mesures de sécurité simples et complémentaires. Le deuxième niveau réunit des pièces de service et de réception, cuisine et grande salle de réception adossées, pourvues d'éviers, de cheminées[63] et de grandes fenêtres à coussièges, et des logements également dotés de ces éléments de

60 ADPA : B 253, f° 23 v°.

61 ADPA : B 593, f° 1-10 : « *fran es besoing de hausar la murailhe deudit casteig ce qui es du coustat du gabe en so de une canne et mieye de hautour tant por empeschar que lous prisonniers no cuaden deudit casteig ainsy que fey dordinary que per sou(tenir ?) a la fortification dequet en cy font y failh far soixante cannes de murrailhe quy a ladire deudit de garron coustera a prets feit oeyt franxs la canne qui co cy font dus cents quoarante franxs*. »

62 ADPA : B 593, f° 1-10 : « *lo doutze de juilhet fo pagat a piere jacques de peyrotet et joan de lees doutze franxs per raison de cade sieyt jour per lous sacrats a emplegat la fuste dets cannes de taule a reparar la galerie deudit castet qui co a chascun quoatte francs a raison de sieyt francs quoatte ardits per jour per co cy* ».*(…)* « *fe cy besoing de refar partide deu sule de la galerie deudit casteig a raison dets cannes et a ladirs deus expar coustera trente et sieyt franxs* »

63 Il n'y a pas de cheminée dans la cuisine ; une cheminée en position centrale de la pièce a été envisagée, comme à Montaner.

confort. Le donjon ruiné nous renseigne sur son aspect défensif et résidentiel, modifié néanmoins par une ou plusieurs campagnes de restauration.

Ce plan est une des caractéristiques de la résidence fortifiée fébusienne. Les logements du niveau supérieur étaient certainement séparés par des refends de bois, dont les encastrements de solives sont encore en place. Les niveaux de couvrement sont arrachés et il est difficile de restituer aujourd'hui l'aspect du niveau supérieur. Faut-il couronner la courtine d'un crénelage et d'un chemin de ronde ? Comment étaient couvertes les différentes pièces ? Les départs de voûte de brique moulurée laissent seulement apercevoir le soin et la spécialisation du matériau utilisé pour le couvrement et pour les ouvertures, mais ne nous permettent pas d'obtenir un affinement de la datation : le tout pourrait être contemporain de la construction fébusienne mais différencie pourtant une partie de la mise en œuvre. Des charpentiers interviennent sur le toit au début du XVIIe siècle, *terminus* confirmant la présence d'une couverture de bois (charpente et bardeaux) au plus tard à cette époque.

L'étude comparative menée sur les châteaux fébusiens par Françoise GALÈS est précieuse car elle a permis de rendre l'attribution des différentes pièces du château et de restituer certains dispositifs manquants :

- plan commun centré avec distribution des bâtiments par la courtine (Pau, Morlanne, Montaner)
- cuisine de Montaner voûtée de brique, cheminée en position centrale de la pièce
- proximité logique, à Pau et Montaner, de la cuisine et de la grande salle, avec aménagement d'un évier
- grande salle caractérisée par des fenêtres à coussièges à Pau, Morlaàs, Montaner, et par la présence d'un lavabo, destiné aux ablutions des hôtes, comme à Montaner.

Par ailleurs, le problème de l'accès de convois au château n'est toujours pas résolu. Une porte actuellement condamnée permettait l'entrée par la tour au sud mais elle n'est pas d'origine ; une deuxième au nord-est est toujours ouverte mais elle n'est pas non plus associée à la première phase de construction. Par ailleurs, ces entrées demeurent de dimensions trop restreintes pour l'aménagement d'une entrée de charrois. La communication du château avec le bourg par une porte charretière défendue était pourtant nécessaire ; elle est à situer du côté du pont-levis, avec l'aménagement d'un dispositif d'accès aujourd'hui disparu et difficile à imaginer, construit au niveau de la place des Innocents et ceci malgré les difficultés inhérentes à la topographie du terrain en dévers.

Difficile à interpréter, l'ensemble de ces éléments architecturaux (plan, ouvertures, éléments de confort et matériaux) constitue un exemple-type de château fébusien, adapté sur la quasi-totalité des châteaux du Béarn dans la deuxième moitié du XIVe siècle ; des remaniements sont visibles et confirment une utilisation continue entre le XIVe et le XVIIe siècles.

La documentation concernant l'édification du château de Sauveterre est mince. Cependant, les conclusions de l'étude architecturale ont mis au jour une première phase de construction caractérisée exclusivement par l'usage de la pierre de taille, le calcaire de Bidache, puis une deuxième phase de construction dans laquelle la brique apparaît comme matériau de construction dans les encadrements de fenêtres et d'archères, pour certaines maçonneries et pour des réfections.

Les archives dépouillées par GALÈS lors de son étude permettent de situer la première partie de la construction dans une période approximativement comprise entre 1348, date de l'édification de la courtine de pierre de taille, et 1374-1375, période d'apparition de la brique comme matériau de construction en Béarn, par l'intermédiaire des commandes architecturales fébusiennes[64] ; c'est en effet en 1373 que Gaston Fébus rachète des terrains à Morlaàs en vue d'y construire sa première résidence de briques et en 1375 qu'est commandée la tour de briques de Pau.

Cela correspond certainement à la spécificité du chantier de Sauveterre, bien comparable à celui d'Orthez[65], qui doit tenir compte de l'existence d'une construction antérieure de pierre de taille, avec possible remploi de matériaux.

---

64 GALÈS 2003, p. 147-160.

65 1368, commande de pierre de taille pour la surélévation de la tour d'Orthez, GALÈS 2003, p. 155-160. DULUC 2001, p. 289-304.

🗁 **n° 4**

L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

- **Fig.** 55-106
- **Sources** : AN : F^{19} 4684 ; G^8 42 ; G^8 62 ; G^8 71.

MH : Église, Sauveterre-de-Béarn, classement : 8 juillet 1912. Dossier Travaux 81/64/195.
DRAC Aquitaine : Fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993 ; études préalables 64/19/1, 64/19/2, 64/19/3.
SHPF : 822/1.
ADPA : C 256, E 434, G 286, G 343, G 348, G 356, H 202.
AM : *Travaux communaux au XIXe siècle,* 1869 ; dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet ; 1870 ; travaux du porche achevés.

- **Bibliographie** : CÉNAC-MONCAUT 1856 ; LE COEUR 1872, 1877 ; MINVIELLE 2003 ; THIBOUT 1939 ; ALLEGRE 1952 ; COUET-LANNES, TUCOO CHALA 1980 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1992 ; RIVERA 1992 ; JUNQUA-LAMARQUE 1997 ; MARIN Y DIEZ 2004.

Situation : bourg Saint-André, face à la Mairie, place de l'Église
N° cadastre : 241
N° cadastre napoléonien : 247
Dimensions : 40 x 24 m
Propriété communale
Visite complète

Conservation : très bonne ; porche occidental restauré, sacristie sud moderne
Plan : croix latine
Élévation : nef à deux niveaux, bas-côtés à un niveau, bras nord du transept à deux niveaux, bras sud du transept et chœur à un niveau
Structure : basilicale
Décor : chapiteaux, portail du bras nord du transept, portail occidental
Datation : XIIe-XIIIe siècles

L'église Saint-André s'élève à l'est du château sur la terrasse bordant l'éperon marneux surplombant le gave.

Elle est aujourd'hui dégagée de toute construction moderne (exceptée une sacristie au sud), mais le terrain plat sur lequel elle a été implantée est instable et glisse lentement vers le cours d'eau. Cette situation demeure problématique depuis l'effondrement d'une partie de la terrasse dans le gave en septembre 2004, pourtant consolidée par un mur de soutènement.

1. Travaux de restauration

Une première campagne de travaux documentée a lieu en 1869[66]. Le dossier de restauration de cette même année[67] est constitué de trois devis du sculpteur Petitjean et un du sculpteur Dupuy, tous contresignés par l'architecte Laffolye. Ils nous renseignent sur les travaux effectués sur l'église (restauration de la rose du mur pignon occidental et de la corniche du chevet) puis sur ceux effectués sur le porche occidental : menuiserie de la porte d'entrée, modénature des ébrasements et des piliers du porche (chapiteaux, bagues, colonnettes), « reconstruction du tympan qui s'est brisé lors de la restauration ».

Ce dossier comporte une photographie du tympan avant restauration ; elle est malheureusement en mauvais état et non numérisable mais on y distingue bien l'ampleur des travaux : les têtes de tous les personnages avaient été buchées, à l'occasion, s'il faut en croire le document conservé à la SHPF[68], d'une harangue lors d'une messe protestante organisée par Jeanne d'Albret et ses ministres dans l'église Saint-André en 1563, à la suite de laquelle « certains habitans estans eschaufés dune fureur indi(gnée) enleverent les images de leglise et briserent a coups de pierre et de baston les images des douze apotres qui estoients sur douze petits piliers a la porte de l'eglise », seul document qui nous permette de poser des hypothèses de restitution des ébrasements, complètement refaits.

Deux fontes de cloche sont mentionnées par MINVIELLE, l'une en 1734, par le sieur Labourdette, fondeur de Pau, l'autre, toujours en place et datant de 1836, due à l'adresse du sieur Chabaud, fondeur de Bidache, qui l'exécuta pour la somme de 900 francs[69].

Une demande de secours exceptionnel du 1er mars 1875 adressée au Ministère de l'Instruction et des Cultes est conservée aux Archives Nationales[70], mais aucun document ne permet de savoir si ce secours fut accordé ni quels travaux auraient été entrepris en cas d'acceptation du dossier.

Son classement au titre des Monuments Historiques intervient le 8 juillet 1912, soit plus de vingt ans après celui du pont fortifié et de la tour Monréal, lorsque le caractère roman

66 AM : *Travaux communaux au XIXe siècle,* 1869 ; dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet ; 1870 ; travaux du porche achevés.

67 AM : *Travaux communaux au XIXe siècle,* 1869 ; dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet ; 1870 ; travaux du porche achevés.

68 SHPF : 822/1.

69 MINVIELLE 2003, p. 49-50. Délibération du Conseil Municipal du 21 novembre 1836.

70 AN : F19 4684.

de cet édifice attire l'attention[71]. Une campagne de travaux non documentés a porté, certainement juste avant cette date, sur la couverture du clocher, qui sur les cartes postales du XIXe siècle apparaît comme enfoncée et supporte un clocheton occidental ; elle est redressée depuis le début du XXe siècle[72] et le clocheton a disparu.

Les travaux mentionnés par les dossiers de la Médiathèque du Patrimoine concernent les restaurations effectuées entre 1916 et 1987[73]. Les réfections portèrent pour la plupart sur les couvertures et charpentes (1916 ; 1936 ; 1939, absidioles nord et sud ; 1947 ; 1948 ; 1954 ; 1955 ; 1964 ; 1970 ; 1986, porche occidental ; 1987). Elles touchèrent également le mur pignon du bras nord du transept (1921, vitraux de l'*oculus* et remplacement de quelques pierres). La remise en état du clocher (pointe de la flèche, réfection du paratonnerre) a été accompagnée d'une campagne de rejointoiement (1956 ; 1963). En 1964 la réfection des couvertures du chevet s'accompagne d'une restauration intérieure, avec piochement dans les enduits existants pour la recherche de peintures anciennes, refichage et rejointoiement des murs, puis une restauration des parements intérieurs des murs et voûtes de la nef et des bas-côtés.

Des restaurations sont menées sur l'ensemble de l'édifice depuis 2006, mais je n'ai pu accéder qu'aux études préalables les concernant[74], études qui mentionnent les projets de travaux dont j'ai pu suivre l'exécution : dépose et remplacement des bandeaux sculptés de l'abside, des colonnes des baies géminées du clocher, de certains blocs sculptés des *oculi*, rejointoiement des maçonneries extérieures. Des restaurations sur les peintures intérieures sont en cours.

2. Matériaux et mise en œuvre

Grâce au sondage archéologique mené sur le chevet[75], une meilleure connaissance des fondations du bâtiment a été rendue possible. Le chevet de l'église est posé sur un lit de galets roulés, à 1.40 m du sol actuel, sur lequel reposent 0.60 m de moellons.

---

71 MH : Église, Sauveterre-de-Béarn, classement : 8 juillet 1912. Dossier Travaux 81/64/195. DRAC Aquitaine : Fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993 ; études préalables 64/19/1, 64/19/2, 64/19/3.

72 Les ADPA possèdent un fonds de cartes postales anciennes accessibles, qui ne sont pas inventoriées mais simplement classées par nom de commune ; la liste commentée en est disponible en fin d'annexes.

73 MH : Travaux 81/64/195. MH : Église, Sauveterre-de-Béarn, classement : 8 juillet 1912.

74 DRAC Aquitaine : études préalables 64/19/1, 64/19/2, 64/19/3.

75 DRAC Aquitaine : Fondations de l'église de Sauveterre-de-Béarn : sondages de l'absidiole sud, 1993.

L’ensemble de la construction est édifié en moyen et grand appareil de dalles de Bidache, appareillés et assisés suivant les lits de taille. Les encadrements (portes, portails et fenêtres) sont sculptés dans un grès plus fin et plus facile à travailler, qui est issu des carrières de dalles d’Asson.

L'église dans son aspect extérieur ne présente pas de rupture de parement ni de trace de reprise importante; il semble donc qu'il y ait eu continuité dans la construction des murs de l'abside et des murs des bas-côtés jusqu’à la façade occidentale. La totalité des volumes extérieurs, à la base du premier niveau d’élévation, appartient à l’édifice du XIIe siècle. Les enduits posés sur les parements intérieurs ne permettent pas de voir si les piliers adossés des bas-côtés, plus tardifs, sont entourés de traces d’arrachement qui confirmeraient cette datation postérieure.

3. Plan

L’église affecte un plan en croix latine, constitué d'une nef de trois travées au vaisseau principal flanqué de deux bas-côtés de largeur inférieure, qui débouchent sur un transept très peu saillant, sur lequel se greffent à l'est une abside semi-circulaire précédée d’une travée droite, flanquée de deux absidioles semi-circulaires à travée droite de mêmes proportions, plus étroites et moins profondes (fig. 55, 56).

L’église est orientée et mesure 35 m de long sur 20 m de large ; elle comporte deux accès occidentaux, un porche sous lequel est abrité un portail imposant ouvrant sur le vaisseau central et une porte des cagots[76] beaucoup plus modeste, ouvrant sur le bas-côté sud, un autre portail décoré assurant l'accès par le bras nord du transept.

4. Structure

4.1 La nef et le transept

Le vaisseau central de la nef présente une élévation à deux niveaux : grandes arcades brisées et fenêtres hautes sous la forme d’*oculi* (fig. 56). L’éclairage des bas-côtés de l’église

[76] Fig. 57. La présence de cette porte des cagots est attestée dans la quasi-totalité des édifices religieux du Béarn et permettait l'accès séparé à l'office aux cagots, communauté de chrétiens mal connue regroupant sous son appellation des lépreux suivant les époques, appellation servant assurément à nommer une certaine catégorie d'exclus ou de marginaux ; BÉRIAC 1990 ; LOUBÈS 1998.

n'est pas original ; il s'agit de fenêtres plein-cintre, une par travée (fig. 58). Les traces de reprise au mortier autour de chaque fenêtre signalent une rupture de parement et peuvent laisser supposer l'existence préalable de fenêtres petites, de taille et d'époque comparables à celles des absidioles (fig. 59), qui auraient été remplacées par les baies actuelles, plus grandes, afin d'offrir une meilleure luminosité à l'intérieur de l'édifice.

Les bras nord et sud du transept comptent deux niveaux d'élévation, une porte de communication (intérieur-extérieur pour le bras nord, fig. 60 ; intérieur-sacristie pour le bras sud) surmontée d'une fenêtre haute, présente sous la forme d'un *oculus* polylobé (fig. 61, 62). Les *oculi* polylobés ont fait l'objet de restaurations au début du XXe siècle. Une partie des blocs sculptés remplacés a été déposée dans la tour Monréal (fig. 63-65). Ces pièces observent un état de dégradation très avancé et ne sont pas inventoriées ; il est par conséquent délicat de les attribuer à l'un ou l'autre des *oculi*. Le décor est plus simple que celui restitué par les restaurations. Le tore central de l'*oculus* était creusé pour contenir le cerclage métallique des vitraux. Les jonctions entre les lobes, en forme de fleur de lys, étaient sculptées de têtes humaines opposées très simples, avec une chevelure de mi-longueur encadrant un visage rond. Sous la jonction, un écoinçon tréflé est creusé. La façade occidentale adopte une composition similaire (fig. 63 ; superposition centrée d'un *oculus* de mêmes forme et dimensions que ceux des bras du transept à un portail d'entrée).

Les travées des bas-côtés sont individualisées à l'extérieur par des contreforts au glacis à pente unique (au sud ; fig. 67) qui alternent avec les fenêtres vues précédemment. Côté nord, le glacis porte la couverture (fig. 68) ; le mur nord du bas-côté nord a donc vraisemblablement été rabaissé.

Les piliers engagés des bas-côtés sont composés d'une colonne flanquée de deux colonnettes adossées, reposant sur une base attique affaissée, le tore inférieur étant plus large et plus profond que le tore supérieur (fig. 69). Les supports séparant la nef des bas-côtés et ceux de la partie occidentale de la croisée du transept associent au nord un noyau circulaire, sur lequel viennent se greffer quatre colonnes adossées ; au sud, ils sont composés d'un noyau cruciforme dans les angles rentrants duquel a été inséré un pilier carré flanqué de colonnettes (fig. 70, 71).

4.2 Le chevet

Les absidioles seules présentent encore leur aspect original du début du XIIe siècle, ouvertes vers l'ouest par un arc triomphal plein-cintre à double rouleau (fig. 72). La travée

droite est plus haute que l'abside. L'éclairage est assuré pour chaque absidiole par une petite fenêtre d'axe, complétée par une fenêtre sud pour l'absidiole sud et une fenêtre nord pour l'absidiole nord, fenêtres plein-cintre à ébrasement interne de dimensions restreintes (fig. 73).

L'abside est percée d'une fenêtre d'axe composée de deux lancettes brisées très allongées réunies sous un *oculus* quadrilobé entouré de deux écoinçons ajourés (fig. 74, 75). Elle est encadrée de chaque côté par une lancette plus simple, couronnée par un arc plein-cintre. À l'intérieur comme à l'extérieur deux bandeaux (fig. 74, 76), interrompus par le percement des lancettes, signalent assurément la séparation des niveaux originels. Un bandeau de pointes de diamant court sur le mur extérieur de l'abside à 0.45 m au-dessus de l'allège des lancettes ; il se trouve au même niveau que le bandeau à perles intérieur, interrompu également par le percement des fenêtres. Ce fait permet la restitution d'un premier niveau, aveugle ou simplement percé de petites fentes de jour comparables à celles des absidioles ; la présence d'un deuxième niveau de baies est probable, mais le percement des lancettes, sûrement un agrandissement des jours originels, en rend la restitution malaisée. Les rejointoiements et peintures masquent l'ampleur des reprises de maçonnerie et ne permettent pas une restitution des dimensions ou des formes des baies primitives ; elles confirment simplement la superposition de deux états distincts de construction par une craquelure dans la peinture (fig. 77).

Le chevet est rythmé par des contreforts, placés sur le pourtour extérieur de l'abside. Il s'agit de deux contreforts-colonnes (fig. 78), qui encadrent la fenêtre axiale de l'abside. Deux colonnettes géminées prennent appui sur le départ du contrefort par l'intermédiaire d'une base attique et sont adossées au mur ; un bandeau de trois rangées de billettes court sur la totalité du mur extérieur en reliant ces bases. Une corniche à modillons lisses, dont la taille est moderne et datée par le dossier de restauration de 1869[77], couronne le mur extérieur de ce chevet.

Les supports concentrés dans le chœur - supports d'entrée des absidioles et de l'abside (fig. 79), bases des contreforts-colonnes du mur extérieur du chevet - adoptent une composition qui réunit une base attique sur piédestal à deux griffes sphériques insérées dans les angles et supporte une colonne adossée (fig. 80, 81). Le tore inférieur, plus épais, peut être décoré de motifs triangulaires (fig. 82).

---

77 AM : *Travaux communaux au XIXe siècle,* 1869 ; dossier de restauration de l'église : devis de la restauration du porche et de la corniche du chevet ; 1870 ; travaux du porche achevés.

Les supports monumentaux du chevet, de facture romane, sont antérieurs à ceux utilisés dans la nef, du premier âge gothique béarnais et qui présentent une base plus affaissée et plus éloignée du canon attique utilisé par exemple aux entrées des absidioles. Cette différenciation dans les supports annonce une distinction dans le couvrement des différents espaces de l'église.

5. Couvrement

Les absidioles sont précédées d'une travée droite voûtée en berceau longitudinal qui se termine à l'est par un cul-de-four (fig. 72). Le couvrement de l'abside, de la nef et du transept a été repris au XIIIe siècle ; la travée de chœur est associée à l'abside par une voûte à six ogives, rattachée à l'arc triomphal par une lierne (fig. 83). Il est possible de restituer le couvrement original de l'abside, certainement comparable à celui des absidioles et de leur travée droite. En effet, le tailloir des chapiteaux à feuilles lisses, au départ ouest de la travée droite, se prolonge par une césure horizontale dans la maçonnerie qui fait craqueler le décor peint qui se poursuit sur le parement intérieur de l'abside. Cette césure joint les deux colonnes engagées du semi-cercle sur lesquelles prennent place, à la hauteur de la césure, deux fûts engagés superposés vraisemblablement aux colonnes adossées originales et portant actuellement de petits chapiteaux, plus tardifs et comparables à ceux que l'on retrouve dans la nef, qui accueillent les ogives de la voûte. Cette rupture indique bien la reprise d'un voûtement antérieur et son niveau peut correspondre à la hauteur de mur originelle, sur laquelle aurait reposé une voûte en berceau plein-cintre pour la travée de chœur et une voûte en cul-de-four pour l'abside, ce qui explique le décalage formel entre les supports et le voûtement (fig. 76, 77). L'abside a certainement dû être surélevée lors du voûtement d'ogives ; le percement des lancettes évoqué plus haut est sûrement contemporain de cette reprise.

Chaque travée du vaisseau central de la nef et des bas-côtés ainsi que les bras du transept sont couverts de voûtes quadripartites (fig. 84-86), avec pour les bras du transept, une clé de voûte moulurée ronde et percée en son centre ; la croisée du transept est couverte d'une voûte à quatre ogives et quatre liernes, réunies au centre par une clé de voûte du même type que pour les bras (fig. 87). Tous les voûtains sont de calcaire de Bidache, enduits ou non, ce qui est visible depuis la restauration en cours. Les ogives sont vraisemblablement de grès, peut-être issu des carrières d'Asson. Elles adoptent un profil mouluré constitué d'un tore central en amande flanqué de chaque côté d'un tore plus petit rattaché au voûtain par un filet.

En revanche, l'absence de rupture sur les murs de la nef et des bas-côtés et la différence de supports utilisés peut induire la postériorité de l'ensemble de ces espaces par rapport au chœur et explique la contemporanéité des supports et du voûtement, postérieur à l'achèvement du chevet.

Sur les quatre côtés du clocher et sur le mur ouest du bras sud du transept, des blocs en débord ont été intégrés au parement extérieur pour porter la couverture originelle de la nef, des bras du transept et du chœur (fig. 88, 89). La couverture originale de l'église était donc située un peu plus haut que la couverture actuelle et elle présentait une pente plus importante. Le mur pignon du bras nord du transept est limité en partie sommitale par un alignement horizontal de trous traversants dont l'allège est légèrement débordante. Ce dispositif a servi à un moment donné à l'évacuation des eaux de pluie et signale la possible présence d'une plateforme à ciel ouvert à cet endroit.

6. Décor architectural

6.1 Les chapiteaux

Le premier type de supports étudié adopte un couronnement par chapiteau épais, composé soit d'un rang de fruits simplifiés (pomme ou pomme de pin) surmonté d'un masque humain entouré de deux volutes, soit d'un rang de feuilles stylisées (lisse et à nervure centrale) surmonté des mêmes éléments (fig. 90). Ils sont situés à l'entrée des absidioles nord et sud, à l'entrée de l'abside et à la jonction de celle-ci avec les absidioles.

Un seul présente un décor figuré, celui séparant l'absidiole nord et l'abside principale (fig. 91). Deux personnages émergent d'un tonneau en grimaçant ; l'un ouvre sa mâchoire des deux mains tandis que l'autre tire sa langue pendante des deux mains également. L'interprétation donnée les identifie l'un au mensonge et l'autre à la gourmandise indifféremment[78].

Les chapiteaux couronnant les supports du deuxième type sont ou lisses ou à crochets. Ces chapiteaux adoptent tous une corbeille à décor végétal, à crochets, à feuilles fines stylisées, ou à feuilles en corolle (fig. 92-94). Le seul chapiteau historié se trouve dans l'angle nord-est de la troisième travée du bas-côté nord, dans lequel une colonnette est couronnée par un chapiteau figurant la Nativité (fig. 95, 96). La Vierge, alitée et enveloppée dans un drap

78 JUNQUA-LAMARQUE 1996-1997, vol. 2, p. 372-386.

blanc, est couchée devant l'enfant Jésus dans son berceau ; en face d'elle veille Joseph. Un animal brun aux contours incertains, le bœuf vraisemblablement, se dresse derrière le berceau. Des volutes prennent place dans les angles. Le tout est sculpté de manière très sommaire et ne serait peut-être pas lisible sans l'aide de la peinture moderne qui le met en relief.

6.2 Les portails

Deux portails autorisent l'accès à l'église ; un perce le bras nord du transept, l'autre la façade occidentale. La porte des cagots restait reservée à l'entrée de ces derniers. Elle adopte une forme simple : linteau droit sur impostes en quart-de-rond (fig. 57).

6.2.1 Le portail nord (fig. 97)

Ce portail est greffé sur l'extrémité du bras nord du transept ; il est composé d'un tympan semi-circulaire, orné d'un chrisme, soutenu par des piédroits lisses. Deux corbeaux encadrent le tympan et le tout est surmonté d'un alignement horizontal de quatre corbeaux limitant le premier niveau du mur pignon, surmonté d'une ligne de dalles posées en ressaut ; ce dispositif permet la restitution d'un porche assurant la protection de l'entrée par le bras nord du transept.

Le tympan est limité par une archivolte moulurée en plein-cintre reposant sur des impostes ornées de rosettes à six pétales nervurés, inscrites dans des cercles noués par trois anneaux extrêmement mutilés. Le chrisme circulaire, de 0.55 m de diamètre, se présente ainsi : le *rhô* (P) est surmonté d'un petit tilde droit au-dessus de la boucle fermée et présente à son pied le S de *Salvator*, le *chi* (X) surmonte l'*alpha* (A) chevronné et accolé à droite, et l'*omega* (Ω) ouvert est appendu par une tige droite à gauche (l'*alpha* et l'*omega* sont inversés par rapport au sens conventionnel). Près de l'intersection du *chi* et du *rhô* soulignée par un petit disque, un anneau s'enchevêtre dans les lettres, complétant ainsi l'ornementation de ce chrisme parlant.

6.2.2 Le portail occidental

- Les ébrasements

Le tympan retombe sur le premier ressaut des ébrasements et la voussure qui l'encadre sur le second depuis la restauration (fig. 98-100). Le dispositif qui constitue l'accès est

profond de 2.92 m jusqu'à l'entrée, avec sept ressauts découpés dans les ébrasements. L'entrée est large de 2.70 m sous le tympan pour atteindre 8.80 m entre les deux derniers ressauts ; la porte est encadrée de chaque côté par une colonne géminée reposant sur un piédestal[79], qui se prolonge à l'ensemble des ressauts mais adopte alors une section carrée[80]. Il soutient pour chaque ressaut une colonne adossée, à base attique au tore inférieur affaissé (comparable aux bases de la nef) et ornée d'un premier chapiteau sculpté à 1.10 m de hauteur, puis d'un deuxième, 1.72 m plus haut. Entre chaque ressaut, une colonnette a été insérée. Chacun des supports est surmonté d'un chapiteau à décor végétal, animalier ou humain. Le tout témoigne d'une restauration contemporaine (taille mécanique des blocs, style de la sculpture) et correspond à l'inventaire du devis de restauration de 1869.

Ces dimensions et dispositions issues de la restauration du XIXe siècle autorisent la restitution d'un portail apostolique, avec un apôtre à la place de chaque colonne, comme indiqué dans les papiers Soulice, si elles ont repris les dispositions antérieures à la restauration. Malheureusement, le tout est bien trop remanié aujourd'hui pour confirmer archéologiquement cette restitution.

- Le tympan et les voussures

Le portail occidental, aujourd'hui protégé par un porche (fig. 101), est composé d'un tympan et d'une voussure historiés reposant sur des ébrasements obliques. Un dessin de Charles Le Cœur montre le tympan avant la restauration de 1869 (fig. 102)[81]. Le tympan semi-circulaire est découpé dans son niveau inférieur par deux festons qui se rejoignent en une clé pendante, ornée aujourd'hui de deux anges tenant des phylactères dont l'un porte la date de 1869, date de restauration de ce portail (fig. 103, 104) ; sur le dessin de Le Cœur, seules des ailes sont visibles à cet endroit. Le tympan est délimité sur son contour par une frise de dents-de-loup. Le Christ, au centre, apparaît en Majesté dans une mandorle ovale également ornée de dents-de-loup ; il est assis sur un banc, ses pieds nus reposant sur un coussin. Drapé dans un manteau, il bénit de la main droite et tient un livre dans la main gauche. Il est entouré du Tétramorphe évangélique disposé selon la hiérarchie canonnique avec, dans la partie supérieure, saint Matthieu sous la forme d'un ange tenant un phylactère à sa droite et l'aigle de saint Jean à sa gauche ; sont présents également, dans la partie

79 0.36 m de profondeur x 0.46 m de longueur, 0.80 m de hauteur.
80 0.36 x 0.36 m, 0.80 m de hauteur.
81 LE CŒUR 1872, première de couverture.

inférieure, le lion de saint Marc à sa droite et le taureau de saint Luc à sa gauche. À sa droite et à sa gauche prend place une représentation du soleil et de la lune, tous deux sous la forme d'une tête souriante, plus éloignés de la mandorle et des quatre Vivants. Les extrémités du tympan sont occupées par deux anges agenouillés.

Les neuf voussoirs de la voussure sont occupés par dix anges de même taille, deux anges se partageant le voussoir sommital. Partant de droite, le premier est agenouillé, mains jointes avec un genou à terre ; le second porte une couronne sur les genoux et la maintient de son bras gauche, son bras droit est levé ; le troisième est dans la même attitude mais sans attribut ; le quatrième reprend l'attitude du second et porte dans sa main droite levée une sphère. Au départ de la voussure à gauche, un ange agenouillé joue de la trompette ; le second porte de ses deux mains une couronne sur ses genoux ; le troisième reprend la même attitude que celui de droite ; le quatrième semble offrir la couronne alors que la sphère retombe sur la cathèdre.

Cette iconographie de la *Maiestas Domini* met en scène le Tétramorphe sous la forme traditionnelle des Quatre Vivants entourant le trône du Christ en gloire tel qu'il est décrit dans la vision d'Ézéchiel (1, 5-12) ; il n'est pas ici accompagné du Jugement dernier[82].

7. Le clocher

Le clocher est contemporain ou de peu postérieur à la croisée du transept ; il en reprend le plan et son poids repose sur celle-ci.

Le bras nord du transept permet la communication entre l'entrée nord et le clocher (fig. 105). En effet, une petite porte à impostes en quart-de-rond et linteau droit est percée dans le mur ouest du bras. Elle donne accès, par la tourelle et l'escalier en vis qu'elle abrite, au premier étage du bras nord, par lequel on accède ensuite au clocher. Le sommet de cette tourelle présente des traces de remaniement (différence dans les jours en archères, à baies semi-circulaires en bas et rectangulaires en haut, différences de parement, passant d'un moyen appareil assisé à un petit appareil plus sommaire), peut-être dues à une destruction, non datable. Le mur nord du bras, percé d'une arcade brisée décalée vers l'ouest, et l'assise en décalage inscrite dans la jonction bras-tourelle constitueraient, d'après M. GASTELLU, les éléments de base du passage des cloches de l'extérieur vers le clocher par le biais de

82 CHRISTE 1999, p. 199-201 ; exemple similaire du portail de Saint-Trophime d'Arles, avec une *Maiestas Domini* sur le tympan et le Jugement présent dans le prolongement du linteau.

structures de bois assurant la liaison. Il est de toute manière indéniable que cet étage a eu une fonction de service, tant pour l'entretien des structures que pour le passage du rez-de-chaussée vers le clocher, ce qui rend l'analyse de M. GASTELLU possible.

De section carrée, le clocher présente sur ses quatre faces trois niveaux d'élévation (fig. 57, 106). Le premier niveau comprend deux ouvertures rectangulaires par face - certaines sont aujourd'hui bouchées - qui devaient, étant données leurs dimensions, garantir le passage des cloches. Le niveau supérieur est percé de baies géminées, trois par face. Les deux arcs en plein-cintre sont réunis au centre par une colonne de grès monolithe (aujourd'hui remplacée) reposant sur une base attique légèrement aplatie et couronnée par un chapiteau à corbeille lisse. La construction des deux arcs se fait en trois blocs de grès clavés entre eux ; les sommiers et la clé sont évidés de manière à former chacun un quart-de-cercle et la clé est percée en son centre d'un *oculus* lisse.

Le dernier niveau est percé de six créneaux par face. Il est séparé du deuxième niveau par une ligne continue de dalles saillantes par lesquelles les trous d'évacuation des eaux, juste au-dessus, pouvaient rejeter les eaux de pluie loin des murs. Cela permet de savoir que le crénelage était à ciel ouvert et de reconnaître le niveau sur lequel reposait la toiture. D'ailleurs, la couverture actuelle repose sur des portions de murs manifestement reprises, puisque composées d'un blocage informe de mortier, de briques et de moellons grossiers de calcaire de Bidache, le tout monté en coffrage. Le parement intérieur de ce clocher présente pour le moins quatre retraits successifs de 0.05 m visibles, permettant d'alléger la structure au fur et à mesure de l'élévation de la tour de croisée.

8. Datation

Une première église ou chapelle est mentionnée à partir de 1070 d'après Pierre De MARCA[83], sans association avec un vocable quelconque, et il est probable que cette mention ne concerne pas l'actuelle église Saint-André de Sauveterre, qui n'offre aucun témoin archéologique de cette époque. Son étude architecturale permet plutôt de dater sa construction des XIIe et XIIIe siècles.

L'analyse stylistique permet de distinguer deux phases de construction relative. La première, à l'époque romane, remonte certainement au deuxième quart du XIIe siècle.

83 MARCA 1912, p. 334.

Appartiennent à cette phase le plan actuel de l'église, les absidioles nord et sud, le premier niveau de l'abside, le décor extérieur du chevet et le portail nord.

Le couvrement de l'abside et ses baies allongées, les piliers occidentaux de la croisée du transept et son couvrement, l'ensemble de la nef, le portail occidental et le clocher sont postérieurs et datent vraisemblablement de la première moitié du XIIIe siècle. L'abside porte la marque de la superposition de ces deux phases. La rupture entre le premier niveau d'élévation roman et le couvrement actuel, prenant appui sur les anciens supports, est bien visible et associé au percement de lancettes plus grandes qui a interrompu le bandeau à perles courant le long du sommet des murs.

Les motifs architecturaux du chevet de l'église Saint-André peuvent être rapprochés de ceux de la composition du chevet de la cathédrale de Lescar et de nombreuses autres églises importantes de la région proche, entre autres Lacommande, Oloron-Sainte-Marie, Sorde-l'Abbaye ou Madiran, qui sont rattachées au deuxième quart du XIIe siècle[84]. Cette datation convient également au portail nord, relié au groupe fourni des petites chapelles béarnaises dont le portail principal accepte souvent le chrisme comme seul élément décoratif symbolique, et ce particulièrement en Vic Bilh[85].

Le portail ouest, le voûtement et les supports de la nef marquent une étape de construction plus tardive, avec une iconographie traditionnelle de la *Maiestas Domini* largement diffusée dans la sculpture romane employée le long de la route de Saint-Jacques ; des rapprochements formels sont possibles avec, entre autres, le portail du bras sud du transept de l'église Santa María La Real de Sanguesa[86] ou celui de l'église San Esteban de Sos del Rey Católico[87], ce qui permet de cerner une datation légèrement postérieure à 1160.

Il convient d'en déduire que la construction débutée à l'est a été poursuivie vers l'ouest en continuité dans le temps. Ainsi le portail nord a-t-il servi de première entrée monumentale vers le sanctuaire, avant l'achèvement plus tardif du portail occidental et du reste de l'église. Ce n'est que plus tard qu'ont été repris le couvrement de l'abside et les supports qui lui sont associés, de même que le couvrement de la nef, qui illustrent le premier âge gothique béarnais dans sa sévérité formelle. Le clocher actuel a peut-être été entrepris

84 CABANOT, MEYER 1995. LACOSTE 1996.
85 DUFAU 2001. CABRERO-RAVEL et *alii*, 2003.
86 CHRISTE 1999, p. 143-272. DURLIAT 1990. LACOSTE 2006, p. 87-104.
87 CANELLAS LÓPEZ 1971, p. 245-255.

parallèlement au début du XIIIe siècle et marque une transformation défensive de l'église au moins à partir de cette époque, sans pour autant aider à la restitution des dispositions primitives.

🗁 n° 5

LA HALLE

- **Fig.** 107-109
- **Sources** : aucune.
- **Bibliographie** : MINVIELLE, 1924.

Situation : ouest de la place de l'église
N° cadastre : 914
N° cadastre napoléonien : 247
Dimensions : 9 x 20 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle
Plan : allongé
Élévation : un niveau de grandes arcades + un niveau d'habitat
Structure : rez-de-chaussée de type halle, étage habité
Décor : aucun
Datation : 1610 ?

L'ancienne halle se situe dans la portion au sud de la rue Léon Bérard, dans la partie occidentale de la place de l'église. Cet espace, public lors de l'établissement du cadastre de 1827, a été divisé en plusieurs propriétés privées.

1. Une maison à arcades

Une partie de la structure du bâtiment est aujourd'hui intégrée aux habitations environnantes et recouverte de crépis, empêchant une analyse plus poussée des vestiges architecturaux. Le mur est (fig. 107) et la portion est du mur nord (fig. 108) sont laissés en appareil nu, ce qui permet une observation visuelle des parements extérieurs.

Les parements extérieurs sont composés de galets roulés liés au mortier de terre. De grandes arcades ouvrent la partie basse de ces parements, un sur le mur nord, six sur le mur est ; elles adoptent une forme en anse-de-panier reposant sur un support maçonné de plan rectangulaire. Les blocs qui les composent sont de calcaire blanc et tendre de grand appareil. La plupart de ces arcades a été rebouchée.

Le premier étage est percé de deux fenêtres au nord et de dix fenêtres à l'ouest. Ces fenêtres sont composées de blocs de moyen appareil du même calcaire ; un arc déprimé

repose sur un encadrement rectangulaire lisse. Seule l'allège de la fenêtre nord est en débord du mur.

Les deux niveaux ne présentent pas de rupture entre eux et semblent contemporains. L'usage du calcaire blanc et la typologie des percements indiquent une datation du XVIIe siècle, sans précision possible en l'absence de décor architectural.

2. La halle commerciale

Malgré l'absence de sources historiques, la tradition orale désigne toujours ce lieu comme l'ancienne halle. Celle-ci est bien figurée dans le cadastre établi en 1827 comme espace public et son passage dans la propriété privée, bien que non mentionné dans les archives communales, ne doit pas être si ancien que cela.

MINVIELLE fait état d'un texte, dans son ouvrage, qui permettrait, en l'absence de documents, de replacer son édification aux alentours de 1610, date à laquelle « on prit des pierre du temple *deus frays* pour construire des piliers de la halle »[88]. Il reste difficile d'apercevoir les remplois dans cette construction homogène et peut-être que seuls les galets ont été récupérés du couvent, momentanément désaffecté.

Le témoignage de l'existence d'une halle à l'époque moderne reste intéressant car celle-ci est logée sur la place de l'église Saint-André, emplacement caractéristique des places de marché médiévales[89], dont elle est peut-être la pérennisation moderne. En l'état actuel des connaissances, la configuration architecturale des foires et marchés médiévaux de Sauveterre n'est pas connue. L'utilisation des poids, employés pour les mesures à Sauveterre, est documentée par différents quarts-de-livre, frappés en 1237 et 1324 (fig. 109)[90], témoignant de l'emploi de mesures spécifiques à la ville.

88 MINVIELLE 2003, p. 36.
89 LEGUAY 1984, p. 17.
90 TEITGEN 2006, p. 53-58.

🗁 **n° 6**

LE COUVENT DES CARMES

- **Fig.** 110-127
- **Sources** : AN : 4 AP 96.
ADPA : B 207, B 339, B 447, B 3708, B 3741, B 3768, B 3785, B 3796, B 3813, B 3841, B 3879, B 3890, B 3908, B 3915, B 3960, B 3976, B 5638, B 6219, C 738, C 871, E 434, G 221, G 225, H 163, H 202. Q 119.
SHPF : Ms. 822/1.
- **Bibliographie** : MINVIELLE, 1924 ; TUCOO CHALA, 1991 ; BOURREZ, s.d.

Situation : bourg Panecau, extrémité ouest de la rue Panecau
N° cadastre : 208-209-210-211
N° cadastre napoléonien : 73-74-75-76
Dimensions : env. 42 x 25 m pour le couvent
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle (chœur de la chapelle, quelques éléments des bâtiments communs)
Plan : chapelle de plan allongé
Élévation : deux niveaux maximum pour la chapelle et les anciens bâtiments conventuels
Structure : chapelle et anciens bâtiments conventuels attenants au sud
Décor : piliers, moulures, cheminée, enduit peint
Datation : fondation officielle en 1364, construction de la fin du XIVe siècle

---

Les vestiges de l'ensemble conventuel des Carmes se trouvent dans le quartier nord-est de la ville, le *bourguet*, à l'entrée de la rue Panecau au nord-est de l'église Saint-André. Le tout a été édifié en retrait du belvédère marneux qui, à cet endroit, descend très progressivement vers le gave.

Bien identifiables sur le cadastre de 1817, les murs de la chapelle et des communs sont aujourd'hui intégrés à l'habitat, laissés à l'air libre ou remployés dans les constructions actuelles (fournil d'une boulangerie). Les murs de la chapelle ne sont pas sécurisés et l'accès y est restreint, en raison des pierres qui se déchaussent et tombent du sommet des murs.

1. De 1364 à la Révolution

Le 10 juin 1364, Urbain V (1362-1370) accorde à Gaston Fébus, qui en avait fait la demande, la fondation d'un couvent de Carmes dans la ville de Sauveterre[91]. Cet ouvrage doit être exécuté « en un endroit propre à une telle destination et décent, et comporter une habitation avec une église ou un oratoire, un campanile, une cloche, un cimetière et d'autres dépendances nécessaires », pour que « dans ce même lieu de Sauveterre douze frères dudit Ordre puissent habiter par la suite décemment et y subsister convenablement »[92].

La maigre documentation sur la vie du couvent à l'époque médiévale interdit de suivre correctement l'évolution de la vie de la communauté jusqu'au XVIe siècle. Des sessions des États du Béarn, mentionnées entre 1493 et 1512[93], sont hébergées par les locaux du couvent, avec dédommagement financier pour la communauté. Les guerres de Religion ont certainement mis à mal leur organisation, avec la substitution du culte protestant au culte catholique. Les papiers Soulice[94] signalent en effet qu' « en l'annee 1569 le comte de Montgommery estant venu dans la province de Bearn avec une armee par ordre de lad(ite) reyne Jeanne il vint aussy dans lad(ite) ville de Sauveterre et pour lors on contraignit toute sorte de gens mesme les prestres et religieux de quitter la religion catholique par emprisonnement de leurs personnes et saisie de leurs biens, le couvent des religieux casses qui estoit florissant en lad(ite) ville de Sauveterre fonde par un comte de Foix et seigneur de Bearn en l'an 1400 demoly aussy bien que leur eglise qui estoit tres belle il ne fut rien laisse debout que les piliers qui en marquent la grandeur et beauté ». Tous les biens dudit couvent « furent vendus en lannee 1570 par ordre de la dicte reyne et les religieux chassés et exiles. (…) Les religieux dudit couvent furent restablis en la possession des masures et fonds d'icelluy et des autres biens et droits en l'année 1620 »[95].

---

91 TUCOO CHALA 1991, p. 371-381 ; Archives Vaticanes, 64 f° 115, non consultée.

92 Les Carmes appartiennent à l'ordre du Carmel, ordre mendiant fondé en 1245. Les Ordres Mendiants rassemblent à partir de 1247 les Dominicains, les Franciscains, les Augustins et les Carmes. Ces ordres religieux regroupent des membres, les frères, qui vivent dans des couvents, pratiquent la prédication et la lecture de la Bible et, pour respecter leur idéal de pauvreté, subsistent grâce aux aumônes. Installés dans les villes, celles-ci doivent être suffisamment importantes pour assurer leur nourriture et constituer un public de prédication.

93 MINVIELLE 2003, p. 110-130 ; BOURREZ s.d., p. 31. Archives non retrouvées.

94 SHPF : 822/1, pièce III.

95 SHPF : 822/1, pièce XVIII.

C'est en effet autour de cette date et jusqu'en 1748 que l'on retrouve les Carmes dans les Archives Départementales[96], au travers des aumônes qu'ils reçoivent ou des problèmes de gestion de leur patrimoine foncier. À ces dates, leur couvent se trouve habitable sûrement en partie seulement et leur communauté réduite - d'après P. MINVIELLE, le couvent fut détruit vers la fin du XVIe siècle et servit même de carrière au début du XVIIe siècle[97] - puis dispersée ou détruite par la Révolution.

Ce couvent, séparé en deux propriétés privées, se trouve aujourd'hui notablement réduit, mais il en subsiste quelques éléments analysables, comme la chapelle. Le reste des bâtiments est difficile à distinguer. D'après les archives, le couvent était placé sous le vocable Notre-Dame[98].

2. Les vestiges architecturaux

2.1 La construction

Comme partout dans la ville, les parements des maçonneries sont en dalles de Bidache, disponibles de manière abondante. Ces parements sont composés de blocs de calcaire de moyen ou de petit appareil assisés de manière régulière ; les parements extérieurs utilisent du grand appareil. Dans la chapelle et les communs (voir notamment la porte à l'étage), le tout est agencé avec grand soin (joints très fins inférieurs à 0.02 m). Pour les fenêtres de la chapelle, les blocs d'angles sont en grand appareil de calcaire sans chailles apparentes (sont-ce quand même des dalles de Bidache ?) mêlés à des blocs à chailles de moyen appareil ; l'ébrasement intérieur en est le seul motif ornemental. Un grand appareil de grès a été utilisé pour les encadrements de porte moulurés, le pilier isolé, les parements des pilastres qui rythment le mur intérieur du chœur et le départ d'ogive. Sa grande friabilité empêche quasiment partout la restitution de la modénature employée.

---

96 ADPA : B 207, B 339, B 447, B 3708, B 3741, B 3768, B 3785, B 3796, B 3813, B 3841, B 3879, B 3890, B 3908, B 3915, B 3960, B 3976, B 5638, B 6219, C 738, C 871, G 221, G 225, H 163, H 202.

97 MINVIELLE 2003, p. 34 : « en 1592, on paya huit sols à Germain de Brusquet *pour le temps qu'il avait passé à faire tomber les pierres à la muraille des Frères et à celle de l'Esbounit* » ; p. 36 : « en 1610 on prit des pierres aux ruines du Temple deus Frays pour construire des piliers de la halle ».

98 ADPA : B 207, f° 20, 1670, « fait depense de la somme de trente trois livres quinze sols quil a payées aux Carmes du couvent de Nôtre Dame de Sauveterre de laumosne de lannée de ce compte suivant lestat du Roy et quittance ce du prieur cy rendue. »

L'utilisation de la brique pour l'encadrement de la porte sud du chœur pourrait être contemporaine de la construction de l'édifice (en tenant compte de l'utilisation massive de cette technique sous l'action édilitaire de Gaston Fébus). En effet, les blocs de calcaire qui l'entourent sont taillés courbes de manière à suivre l'extrados de l'arc et l'arc plein-cintre, à peine déprimé, est toujours présent au XVe siècle. Cependant, la petite porte située juste à sa droite possède un encadrement de grand appareil de grès. La porte de brique peut-être contemporaine ou de très peu postérieure à l'édification de la chapelle, en relation avec une phase d'agrandissement des communs vers l'est.

2.2 La chapelle

Située dans le bourg Panecau, le quartier nord-est de la ville, la chapelle des Carmes présente un plan allongé (fig. 110), composé d'une nef unique terminée par un chevet à cinq pans, épaulés aux angles extérieurs par des contreforts massifs (fig. 111). Elle n'est pas parfaitement orientée mais son chœur est dirigé vers le nord-est ; elle a vraisemblablement été placée parallèlement à la rue Panecau, la route d'Orthez préexistante.

Si cette chapelle était encore bien conservée au début du XIXe siècle (elle se découpe très nettement sur le cadastre napoléonien), aujourd'hui seul le chœur subsiste, érodé et à l'air libre. D'une largeur de 11.50 m pour une longueur de 9.50 m, il adopte le plan d'une abside à cinq pans précédée d'une travée droite. L'éclairage s'effectue par deux fenêtres percées dans la partie supérieure des murs nord et sud encadrant le pan axial détruit (fig. 112), mais qui était peut-être également percé d'une fenêtre de forme comparable. Les baies en plein-cintre, dont les claveaux sont de taille régulière, présentent un ébrasement interne. Une grande porte aux claveaux de briques, aujourd'hui bouchée, desservait le chevet au sud, par le pan coupé oriental (P1, fig. 113). Les deux faces d'une porte moulurée plus petite, bouchée également, sont visibles sur le mur sud de la travée droite (P2, fig. 114, 115) ; celle-ci permettait la communication entre la nef de la chapelle et le couvent. Son seul décor est une succession de deux cavets qui court, face intérieure, sur tout l'encadrement de la porte. Au-dessus de l'extrados des fenêtres, une rangée de corbeaux, qui se poursuit tout le long de l'édifice, laisse supposer que le tout était charpenté. Étant donnée la largeur importante du chœur et de la nef, la charpente était en effet la solution la plus facile et la moins onéreuse à mettre en place. À la jonction des pans, deux encastrements de solives associés permettaient le maintien et l'assemblage de la charpente (fig. 113), couvrement également infirmé par l'absence de départ de voûte de quelque nature que ce soit. Les corbeaux et les encastrements de solives

sont par ailleurs associés à une corniche continue de dalles, légèrement saillante et située entre les encastrements et la rangée de corbeaux.

Les piliers du chœur rythment l'intérieur de cette abside. Malgré le degré important d'érosion, deux types de piliers se distinguent. Les premiers assurent la transition entre chaque pan de l'abside ; il s'agit de piliers à la modénature simple (fig. 116, 117). Leur base, de 0.65 m de large, prend appui sur une plinthe de section rectangulaire et est constituée de deux boudins qui encadrent un petit pilastre, légèrement courbe. Elle est surmontée du pilier engagé, constitué d'un petit pilastre encadré de deux cavets, prolongés par deux filets qui se raccrochent de chaque côté au mur. Le deuxième type est représenté par un seul exemplaire, sur le côté sud du chœur. Épais de près d'un mètre, il est très érodé et sa modénature est illisible (fig. 118, 119). Cependant, sa dimension très supérieure à celle des piliers rythmant les pans de l'abside laisse clairement entrevoir qu'il s'agit d'un des deux piliers de séparation entre le chœur et la nef.

Actuellement, la nef est en partie masquée par les bâtiments qui lui sont accolés ; seul le mur sud, côté chœur, est visible (fig. 120). La portion de mur attenante au mur de l'abside présente à sa base le même appareil que celui employé pour l'édification de l'abside (c'est sur cette portion que l'on retrouve l'enduit peint, cf. *infra*). En revanche, les parties sommitale et occidentale du mur sont reprises, vraisemblablement restaurées, à l'aide d'un appareil irrégulier et non assisé de galets roulés mêlés au mortier, rejointoyé par endroits au ciment. Cette reprise appartient certainement à une période d'utilisation de la chapelle, car des trous de solive destinés au soutien de la charpente de couverture sont inscrits dans la partie supérieure du mur et s'alignent avec ceux de l'abside.

Sur le parement intérieur sud de la nef de cette chapelle, des fragments épars d'enduit peint sont visibles, dans la zone proche du pilier de chœur où l'appareil de pierre de taille est conservé (fig. 121). Il est possible de restituer un appareil de pierre de taille en trompe-l'œil, avec, sur un fond ocre-gris, des lignes de couleur blanche de 0.01 m d'épaisseur dessinant des assises décalées de grand appareil (entre 0.20 et 0.30 m de largeur restituée pour 0.50 à 0.60 m de longueur restituée). Une moulure court le long du mur extérieur de cette chapelle, notamment sur les contreforts massifs qui rythment l'architecture du chœur ; elle est visible uniquement du côté sud de la chapelle, le côté nord n'étant pas dégagé des constructions qui lui sont accolées.

Entre le parement extérieur de l'abside, côté ouest, et le mur de clôture de la parcelle, un dallage de calcaire[99], peut-être des dalles de Bidache, est conservé sur le sol d'un débarras. Son existence autorise au mieux la restitution d'un tel pavement dans la chapelle.

2.3 Les bâtiments conventuels

Les bâtiments adjacents à cette chapelle sont aujourd'hui très remaniés et seuls quelques éléments architecturaux subsistent de l'état original des communs du couvent, dans les parcelles n° 209 et 210 du cadastre.

Une porte percée dans le mur sud de la chapelle et donnant aujourd'hui dans un couloir permettait l'accès à une pièce accolée à la nef de la chapelle (fig. 122). Celle-ci a aujourd'hui disparu et sa nature nous est inconnue. Cette porte, de 1.10 m de large sur 2.40 m de haut, est composée d'un arc surbaissé reposant sur deux piédroits, ornés à mi-hauteur d'une mouluration simple (filet surmontant un cavet puis un bandeau), dont un bloc, arraché et trouvé au milieu de la parcelle, a également été observé, avec sur son profil les lignes d'épure encadrant le bandeau inférieur. Le départ d'une branche d'ogive signale la présence d'un mur de refend de la pièce, aujourd'hui disparu, tout en indiquant le couvrement de cette pièce. Une trace d'enduit ocre-jaune subsiste sur ce morceau d'ogive.

L'habitation actuelle intègre les éléments originaux mais il est difficile d'en dresser le détail. Dans la cuisine des occupants, une cheminée, au manteau de bois reposant sur deux corbeaux lisses décorés chacun d'un bandeau sommital, soutenus par deux piédroits aux blocs chanfreinés (chanfrein de 0.05 m), laisse supposer l'ancien emplacement de la cuisine originale (fig. 123). Cependant, ces éléments sommaires peuvent d'une part avoir été taillés au XVe siècle comme au XIXe siècle puisque ce répertoire de formes simples a été utilisé en Béarn durant toute cette période, ou, d'autre part, avoir été déplacés sans aucun problème du fait-même de leur simplicité d'agencement.

Dans le jardin sud de la parcelle n° 209, une colonnette isolée décore la pelouse. La base et le chapiteau en sont respectivement un tore et une succession doucine-listel-cavet (fig. 124), avec un piédestal et une imposte rectilignes et sans autre décor. Rien ne prouve que cet élément isolé fasse partie du décor original du couvent.

Au premier étage du bâti n° 209, une deuxième porte établissait la communication entre les parties occidentales de la chapelle (une tribune ? une pièce accolée à l'ouest de la

[99] Dalles de 0.50 x 1 m environ.

chapelle ?) et les communs, au sud (fig. 125). Il s'agit d'une porte dépourvue de décor, composée d'un arc de décharge surbaissé reposant sur deux piédroits lisses, arc qui encadre la porte elle-même en arc brisé. Le négatif d'un trou-barrier est encore visible, de même que les gonds : ils constituaient le dispositif simple de fermeture de la porte. Le mur dans lequel est intégrée cette porte est aujourd'hui recouvert de crépi et percé d'une niche actuellement bouchée (0.56 x 0.60 m). La totalité de ces éléments est en blocs de dalles de Bidache assisés, en grand appareil pour la porte, en petit et moyen pour les maçonneries visibles du mur et de la niche.

2.4 Un pilier isolé

Un pilier de ce couvent a été conservé, épargné lors de la destruction ; il est dit dans les documents relatant la destruction du couvent lors de l'épisode de 1569 que ne sont laissés de l'église que les piliers qui en marquent l'entrée, ce à quoi correspond probablement ce pilier isolé des retombées auxquelles il était associé[100] ; il est pris dans la maçonnerie du mur de séparation des parcelles n° 208 et 209 (fig. 126).

Il s'agit d'un pilier composé richement travaillé qui agence une multitude de formes et de volumes, d'autant plus difficiles à lire que la moitié seulement du pilier est accessible... Le piédestal est polygonal et terminé par une scotie renversée. Une plinthe lisse prend appui sur le piédestal et accueille la base, composée d'un tore surmonté d'un filet, d'une gorge puis d'un tore égal au premier. La section du pilier est incomplète : la colonnette de front a trois pans coupés et est séparée de la colonnette à listel, à sa gauche, par deux canaux. Les chapiteaux sont lisses et rassemblés sous un tailloir commun. Le reste de la modénature, pris dans le mur, n'est pas restituable.

Ce pilier appartiendrait à l'église si l'on en croit les papiers Soulice, sûrement comme vestige de l'entrée occidentale et support du portail principal. La modénature de ce pilier autorise par chance une datation stylistique un peu plus poussée entre la fin du XIVe et le début du XVe siècle[101] et illustre peut-être un léger décalage chronologique entre l'accord de fondation, en 1364, et l'installation effective d'une communauté un peu plus tard, sur les terrains offerts et dans les constructions réalisées.

---

100 SHPF : 822/1, pièce III, cf. *supra.*
101 BALAGNA 2000.

Ce décor sculpté (moulure, piliers, cheminée) reste simple (absence de décor végétal et encore moins figuré). Il joue simplement sur l'agencement de lignes et de courbes, en accord avec un idéal de vie mendiante qui se veut austère. Néanmoins ce pilier composé fait preuve d'une recherche ornementale poussée, basée sur un agencement complexe de moulurations géométriques. Un léger décalage est observable entre l'accord de fondation du couvent (1364), grâce à l'action et la générosité de Gaston Fébus, et sa construction effective, datée stylistiquement par son programme sculpté de l'extrême fin du XIVe siècle ou du début du XVe siècle. Le toponyme de *frays* (frères) conservé par les habitants désigne les murs de clôture des parcelles n° 799-800-801, qui constituent les murs d'une habitation sommaire située dans le bourg Saint-André[102]. Le logement de douze frères de l'ordre du Carmel dans la période comprise entre l'acte de fondation de la communauté et l'achèvement de la construction du couvent qui leur était nécessaire y est possible, mais il n'est pas confirmé par un quelconque indice historique ou archéologique.

2.5 L'enceinte claustrale

Un morceau de l'enceinte (fig. 127) délimitant le couvent est conservé sur environ 7 m au sud-est de la chapelle contre la voie communale dite aujourd'hui de Peyrou. Construit en petit, moyen et grand appareil de Bidache, le sommet en est écrêté mais le mur conserve une meurtrière en place, chanfreinée sur la totalité du contour rectangulaire et aujourd'hui bouchée, et l'empreinte d'une petite porte bouchée dont les piédroits ont été arrachés. Cette construction n'est pas de très bonne qualité : les moellons sont grossiers et alternés avec quelques blocs de grand appareil, les assises ne sont ni nivelées ni régulières et la part du mortier est importante.

La construction d'une enceinte élevée était destinée d'une part à mettre à l'abri la communauté et ses biens, notamment le mobilier liturgique, et d'autre part à empêcher les entrées et sorties non autorisées du périmètre conventuel[103], qui s'inscrivait après restitution dans un carré de 50 m de côté approximativement, laissant supposer que la mise en œuvre du rempart a été considérable. Les maigres ressources du couvent expliquent sans doute la mauvaise qualité des maçonneries de l'enceinte.

---

102 Cette habitation sera étudiée dans la partie concernant l'analyse de l'habitat.
103 VOLTI 2003, p. 43.

3. La disposition des bâtiments conventuels

La chapelle et le couvent des Carmes forment un complexe de grande dimension à la construction massive et solide, qui en font un ensemble religieux non négligeable pour Sauveterre, puisque le couvent sert même de lieu d'accueil des États de Béarn au XVe et au XVIe siècle[104].

La chapelle dans ses dimensions restituées présente une largeur (abside comme nef) de 12 m environ, pour une longueur qui approche les 18-20 m sur le cadastre napoléonien. Son plan est celui utilisé couramment dans l'architecture des Ordres Mendiants du Midi de la France, nef unique et chœur à pans coupés. Le décor de mouluration, notamment celui du bandeau sculpté courant le long des pièces méridionales, est proche de celui présent le long du mur extérieur sud de l'église de Monein (fig. 298-300).

Cette analyse succincte cadre avec ce qui ressort généralement des études menées sur l'architecture des établissements mendiants installés dans le Sud-Ouest de la France. « Les églises de Mendiants ne présentent (…) entre elles aucune unité de style. Bâtie à l'aide d'aumônes, chacune s'adapte au type régional. En revanche, leur plan met en évidence une unité de conception dans l'emploi généralisé de la nef unique à pans coupés, sans collatéraux, qui amplifie et répercute la voix. Il marque une volonté d'architecture fonctionnelle, indifférente au décor, mais préoccupée d'acoustique et de visibilité, ordonnée non pour l'acoustique mais pour la prédication. Les prescriptions originelles sur la pauvreté ont été adaptées à l'utilité et à l'apostolat. Les nefs, couvertes en charpente par modestie, sont bâties vastes et hautes afin d'être sonores.[105] » Le patronage de la Vierge est, en outre, couramment utilisé[106].

Il est difficile de restituer l'intégralité du complexe conventuel, avec toutes ses « dépendances nécessaires ». Le cloître a vraisemblablement observé un plan carré conventionnel implanté dans les parcelles n° 209 et 210, situées au sud et à l'ouest de la chapelle. Le pilier isolé pris dans le mur de clôture aurait pu en constituer un vestige isolé mais il est directement associé à un piédroit de porte centrée disparue, menant dans la nef,

104 MINVIELLE 2003, p. 48
105 CAZENAVE dans *Les mendiants en pays d'Oc …,* 1973, p. 143-176.
106 CAZENAVE dans *Les mendiants en pays d'Oc …,* 1973, p. 143-176.

comme indiqué dans les papiers Soulice[107]. Ces derniers mentionnent également que lors de la vente des biens du couvent par les commissaires de Jeanne d'Albret « les jardins et une tour qui resta debout audit convant des Carmes furent aussy vendus[108] ». Ils confirment la présence vraisemblable d'un campanile dans le complexe conventuel, les vestiges archéologiques et architecturaux de cette construction ayant aujourd'hui disparu.

Il est probable qu'une aile de ce cloître ait servi de fondation au bâti actuel, nommé encore « Cloître » au XIXe siècle[109], qui occupe la parcelle n° 209, parcelle qui suit l'orientation sud-ouest / nord-est de la chapelle. Les recherches archéologiques de Marthe de Salettes à partir de 1921 ont été la conséquence d'une année de sécheresse (1921), année durant laquelle elle remarqua « sur la pelouse, devant la maison, des lignes droites, des angles réguliers formés par l'absence totale de végétation »[110]. Elle fit alors faire « des sondages qui mirent à nu des murailles rasées plus bas que terre, mais suffisantes pour établir en partie le plan d'une importante bâtisse ». Elle a pu ainsi reconstituer « à peu près le plan du couvent primitif », qu'elle situe sur le côté sud de la chapelle.

Cette disposition est plus que vraisemblable, même si plus rien n'est visible aujourd'hui et que le compte-rendu de ces fouilles clandestines est sujet à caution. Les vestiges de portes percées dans le mur sud de la chapelle, au premier comme au deuxième niveau, marquent, en outre, le passage vers les dépendances contiguës sous la forme de petites pièces voûtées d'ogives à la destination inconnue. La présence de la cheminée n'est pas un marqueur fiable : sa composition simple est intemporelle et a pu faciliter les démontages et remontages successifs, mais elle autorise, avec hypothèse de la pérennisation de la fonction de l'endroit, la restitution de ce lieu de service. De même, les vestiges d'enduit peint sont minimes et trop peu caractérisés formellement pour autoriser une datation stylistique plus avancée ; le décor de faux-appareil est pourtant similaire à celui rencontré dans la grande salle du château. Seul le pilier rattache réellement cette construction au début du XVe siècle.

L'aspect dépouillé et/ou dégradé du bâti rend hasardeuses ces restitutions et ne rend pas vraiment compte de l'importance de cette fondation vicomtale pour la ville.

---

107 SHPF : ms 822/1.
108 SHPF : Ms 822/1, pièce III.
109 BOURREZ s.d., p. 17.
110 BOURREZ s.d., p. 18-21.

🗁 **n° 7**

LA « CHAPELLE SAINT-PAU »

- **Fig.** 128-137
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : DOZE 2004.

Situation : bourg *Maiou*, fond de parcelle, entrée par la rue Léon Bérard
N° cadastre : 92
N° cadastre napoléonien : 209
Dimensions : 5 x 12 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle
Plan : pentagonal allongé
Élévation : deux niveaux
Structure : une pièce
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

Ce toponyme désigne une partie du bâti cadastral n° 92, située au nord de la rue Léon Bérard à mi-distance entre le château et l'église, légèrement désaxée par rapport à l'orientation des parcelles et du bâti. Elle est aujourd'hui située en milieu de parcelle entre le bâti et le jardin, juste avant le rempart.

1. Description

Ce bâtiment à deux niveaux, allongé le long d'un axe grossièrement nord-est / sud-est, présente des maçonneries de petit appareil de calcaire de Bidache ayant subi de nombreux remaniements, caractérisés par des inclusions de brique et de galets roulés liés par du mortier débordant des joints. La partie la plus ancienne et la plus soignée de ce pentagone irrégulier d'environ 5 m sur 12 est vraisemblablement le piédroit oriental de l'entrée actuelle (fig. 128, 129). Cette entrée est légèrement remaniée et marquée par un appareil hétérogène. Le piédroit est construit en grand appareil de calcaire de Bidache avec chaîne d'angle à blocs taillés en angle obtus, et mesure 1.10 m de profondeur, épaisseur maximale des murs d'habitat à Sauveterre. Les assises y sont régulières et les joints fins ; ce piédroit ne semble pas avoir été repris.

Le mur nord (fig. 130), à l'intérieur comme à l'extérieur, semble être le résultat d'un remaniement, mais la mise en œuvre paraît médiévale : il s'agit de maçonneries de petit et moyen appareil de calcaire de Bidache, agencés à joints plus épais que dans le reste de la ville (0.01 à 0.02 m).

Trois jours en archère percent le mur occidental (fig. 131-135) ; leurs piédroits sont chanfreinés et leur sommet se termine en petit arc brisé. Le mur oriental est percé de deux jours en meurtrière bouchés comparables aux premiers. Un tenant métallique est inséré entre les blocs du piédroit nord de la fenêtre centrale. Il adopte une forme de cœur troué en son centre. Trois niches d'environ 0.35 x 0.38 m sont encastrées dans ce même mur et sont bouchées.

Une niche du même type est encastrée dans le mur oriental (fig. 136). Le mur nord-est est percé d'un jour en meurtrière, en partie détruit et bouché ; le mur oriental présente le même percement, dont l'état de conservation est similaire (fig. 137).

La façade sud est totalement moderne, avec simplement le sommet du mur pouvant être, par sa maçonnerie de petit appareil de calcaire de Bidache, rapproché des parements médiévaux (fig. 125).

Une ligne de corbeaux, discontinue et distribuée de manière irrégulière, couronne le premier niveau et autorise la restitution d'un étage supplémentaire, aujourd'hui aveugle et dont seule la partie inférieure est conservée.

Le tout est largement remanié : les maçonneries des parements sont réagencées, des corbeaux manquent, les fenêtres ont probablement fait l'objet d'un remontage.

2. Un toponyme contestable

Le toponyme de chapelle Saint-Pau reste mystérieux. Il adopte la forme occitane, provençale ou catalane du nom de saint Paul. Ce vocable est par exemple utilisé dès le Moyen Âge, pour nommer vers la fin du XIe siècle la paroisse constituée autour des église et *sagrera* Sant-Pau du village de Sarrià, village situé à environ quatre kilomètres au nord de Gérone (Catalogne, Espagne)[111]. Ce nom est également utilisé en Béarn, avec l'existence en 1609, d'un Johan de Saint-Pau à Orthez[112].

111 CANAL et *alii*, 2003, p. 336-339, p. 397.
112 ADPA : B 314, f° 12.

Le cadastre a choisi de ne pas conserver les noms de parcelles et seuls les habitants ont gardé en mémoire le nom de ce lieu à Sauveterre. Étienne DOZE a posé le toponyme et avancé l'hypothèse, pour ce toponyme et ce lieu, de l'existence d'une chapelle, nommée Saint-Pau[113], dont il fait la première église de Sauveterre, plus au sud de l'église actuelle. Je ne crois pas que cette implantation soit compatible avec la reconnaissance dans ce lieu d'une première chapelle à Sauveterre qui, si l'on s'en tient aux étapes de croissance de la ville, aurait plutôt été implantée dans le bourg Pléguignou.

Je n'ai pour ma part aucune interprétation historique à donner sur ces vestiges. Beaucoup de questions restent sans réponse. D'où provient ce toponyme ? À quoi correspondent ces faits archéologiques : désaxement, piédroit oriental, jours du mur ouest ? Effectivement, ces données présentent un caractère médiéval de par l'épaisseur du piédroit et l'orientation en décalage avec les parcelles qui éveillent l'attention sur sa possible fonction. La forme des fenêtres est comparable à celle des archères de la tour Monréal ou de celles de l'Ancien Arsenal, mais leur remontage est rendu probable par les éclats de brique inclus dans les parements dans lesquels s'insèrent les jours en meurtrière. Elles ne caractérisent pourtant pas expressément un édifice religieux.

En outre, aucune donnée historique ne vient confirmer ni le toponyme ni cette interprétation ; en effet, le toponyme est absent des inventaires de Sauveterre, tant dans les noms de maisons et de leurs confronts[114] que dans les mentions de chapelles conservées dans les pouillés du diocèse d'Oloron[115]. Par ailleurs, elle ne présente aucun élément archéologique antérieur aux éléments romans de l'église Saint-André susceptible de confirmer une datation antérieure ou même égale au XIIe siècle.

Il convient donc de souligner l'importance du fait archéologique en lui-même et la présence de vestiges associables au XIIIe siècle - au plus tôt - dans cette parcelle, sans se lancer dans des interprétations qu'aucun élément (archéologique et historique) ne vient confirmer. Sans données complémentaires, la présence d'une chapelle Saint-Pau à cet endroit n'est absolument pas attestée.

113 DOZE 2004, p. 165-218.
114 ADPA : B 680, C 1047, E 306.
115 AN : G^{8} 52.

Il ne s'agit pas non plus des vestiges d'un édifice qui serait antérieur à l'église Saint-André. Il s'agirait, d'après moi, d'éléments d'architecture civile de fond de parcelle, légèrement remaniés, probablement dès l'époque médiévale, et comparables à ceux des habitations médiévales de Sauveterre. Les caractéristiques architecturales de cette maison ont été intégrées pour cela dans la synthèse sur l'habitat.

LES PORTES

🗁 n° 8

LA PORTE DE LESTER

- **Fig.** 138-140
- **Sources** : AC : CC1 (disparu) ; *Travaux communaux au XIXe siècle*, 1875.
- **Bibliographie** : MINVIELLE 1924 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1996.

Situation : extrémité sud de la rue Pléguignou
N° cadastre : 293-306
N° cadastre napoléonien : 294
Dimensions : ouverture 3 m (profondeur) x 3.20 (largeur maximale) x 3.80 (hauteur conservée)
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle ; le couronnement a disparu.
Plan : deux piédroits encadrant le passage
Élévation : un niveau minimum
Structure : porte à deux vantaux
Décor : aucun
Datation : XIIe-XIIIe siècles

La porte de Lester, également appelée porte de Lesle, de L'Isle ou porte du gave[116], ferme l'extrémité sud de la rue Pléguignou. Le terrain sur lequel elle fut édifiée est en légère pente et descend aujourd'hui vers le pont : il s'agit donc de la deuxième porte méridionale de la ville - après la tour-porte du pont -. Cette porte est actuellement en mauvais état et il n'en subsiste que les piédroits ; le couvrement original a disparu et a été remplacé par une passerelle métallique posée sur le sommet des murs.

1. Un dispositif sommaire

1.1 La maçonnerie sud

Deux piédroits d'épaisseur différente composent cette porte ; le piédroit est mesure 2.98 m de long, et le piédroit ouest, 2.50 m (fig. 138, 138b, 139, 139b). Ils présentent également une différence de composition : la porte est composée, dans son extrémité sud,

116 MINVIELLE 2003, p. 39.

d'un massif en ressaut de 0.88 m de large à l'est, et d'un massif en ressaut de 0.40 m à l'ouest. Ils sont poursuivis tous deux vers le nord par un parement de 2.10 m de large. Quand, à l'ouest, le départ de l'arcade est compris dans le prolongement du mur extérieur, à l'est, ce départ est en retrait de 0.40 m. Il convient également de repérer les différences de maçonnerie présentes à la base de cette construction. En préalable, il faut noter le caractère dégradé de la pierre, et les difficultés de lecture qui s'en suivent : sur la totalité de sa surface, la pierre présente une croûte noire, certainement due aux rejointoiements successifs et à la pollution, qui empêche à certains endroits - les faces internes des piédroits - l'identification et la description du type de pierre utilisé. Deux types d'appareil sont mis en œuvre : l'extrémité sud de cette porte est construite en grand appareil de calcaire ocre-beige (en moyenne 0.30 m comme unité inférieure) ; les chailles en sont absentes, mais s'agit-il néanmoins de dalles de Bidache ? Ces blocs de pierre de taille, aux arêtes érodées, ont comme fusionné avec le mortier permettant l'assemblage, phénomène matérialisé par des joints blancs et épais (0.03 à 0.04 m). Sur la hauteur du piédroit, de chaque côté, trois gonds ont été insérés, de manière inversée : en bas et en haut ils sont tournés vers le haut, au milieu il est tourné vers le bas. Ce négatif de manœuvre de porte est assorti d'un dispositif de fermeture signalé par des négatifs en creusement sur les deux piédroits : côté est, une encoche rectangulaire (0.10 x 0.08 m), et côté ouest un creusement plus important, plus ou moins en *tau* couché (0.50 x 0.35 m).

1.2 Les chaînes d'angle nord

Contrairement à la face sud des piédroits, les chaînages d'angle nord (et une partie de la face interne des piédroits ?) sont bien eux en petit appareil de calcaire de Bidache (assises dont la hauteur n'excède pas 0.20 m), avec des chailles clairement visibles. Les joints sont moins fins et en grande partie lavés. Les assises de la totalité de la porte sont parfaitement à niveau. Cette différence d'appareil et de dimensions entre les piédroits signale une reprise de la porte, peut-être suite à une détérioration.

2. La première porte de Sauveterre

L'épaisseur déjà exceptionnelle du piédroit oriental - 3 m - et le décalage qui en résulte suggèrent l'ancienneté d'une partie tout au moins de cette porte[117] et les deux types d'appareil mis en œuvre signalent différentes reprises réutilisant les maçonneries antérieures.

La simplicité-même de la structure - deux piédroits de section rectangulaire avec deux massifs en léger ressaut pour l'entrée, deux vantaux de porte tenus par des gonds inversés, fermeture par encoches - laisse supposer l'antériorité de la base de la porte par rapport au reste de la maçonnerie, porte qui n'est même pas saillante par rapport à l'enceinte à laquelle elle est intégrée. Elle était peut-être complétée par un assommoir, dont l'existence est ici purement hypothétique, puisque la présence d'un étage aménagé n'est nullement attestée mais rendue probable par les imposantes dimensions des maçonneries.

Il est en outre possible que cette largeur exceptionnelle pour une porte sommaire soit le témoin de la tentative de construction d'une porte solide sur un terrain en pente douce vers le Gave et celui de la monumentalisation entre le XIIe et le XIIIe siècle de l'entrée méridionale de la ville de Sauveterre. Elle est bien intégrée dans un rempart fermant la ville au sud (fig. 140), rempart prolongeant le piédroit occidental de la porte et mettant en œuvre le même type de maçonnerie, différent de celui mis en œuvre dans l'enceinte de la ville.

---

117 MESQUI 1981, p. 203-231.

🗁 n° 9

LA PORTE DU DATTER

- **Fig.** 141-144
- **Sources** : AC : CC1 (disparu).
DRAC Aquitaine : Arsenal : porte dite « Pléguignou », Sauveterre-de-Béarn, inscription à l'Inventaire Supplémentaire : 1er février 1937.
- **Bibliographie** : MINVIELLE, 1924 ; THIBOUT, 1939 ; DELOFFRE, BONNEFOUS, 1996.

Situation : extrémité nord-ouest de la rue Pléguignou
N° cadastre : 277-779
N° cadastre napoléonien : 282-283
Dimensions : ouverture 1.20 m (profondeur) x 3.50 (largeur maximale) x 4.10 m (hauteur)
Propriété communale
Visite complète

Conservation : partielle, manque le niveau supérieur
Plan : deux piédroits encadrant le passage
Élévation : un niveau minimum
Structure : porte à deux vantaux, peut-être complétée d'une herse, surmontée d'un mâchicoulis ; pont-levis et une guérite
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

La porte du Datter, également appelée porte Pléguignou, ferme l'extrémité occidentale de la rue Pléguignou. Cette porte est une des entrées monumentales, menant depuis l'ouest de la ville vers le pied du château. Elle est conservée en élévation et a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire au titre des Monuments Historiques le 01/02/1937[118]. Le sommet de la porte a manifestement été repris et le couvrement original ne peut être restitué avec certitude[119].

1. Une élévation remarquable

De l'ouest vers l'est, elle est composée d'une arcade brisée, d'une épaisseur de 0.40 m, poursuivie par deux piédroits de 0.80 m d'épaisseur réunis par une petite portion de voûte en

---

118 DRAC Aquitaine : Arsenal : porte dite « Pléguignou », Sauveterre-de-Béarn, inscription à l'Inventaire Supplémentaire : 1er février 1937.

119 Les habitants m'ont parlé de restaurations au milieu du XXe siècle, mais je n'en ai pas trouvé de traces documentaires dans les Archives Municipales ou dans les archives de l'Inventaire, qui ne contiennent que des photographies partielles.

berceau brisé, d'une hauteur - 5.40 m - supérieure à celle de l'arcade - 4.10 m - (fig. 141, 142). Au-dessus de l'arcade, le parement oriental est laissé lisse jusqu'au sommet de la porte. Côté ouest, l'arc de décharge de la voûte est surmonté d'une rangée de corbeaux, continue sur l'épaisseur de la porte et un morceau du mur adjacent au sud, qui soutient une portion de mur plein.

Les élévations intérieures (fig. 143, 144) portent la marque d'un remaniement important : mortier abondant, pierres en délit, réassemblage. L'arcade semble moins touchée (son parement sud est intact) mais présente de nombreuses traces d'érosion. L'imposte nord de l'arc brisé est entière, son profil est géométrique et elle est posée sur un tenon métallique inséré entre les blocs. Les blocs de cette arcade, de taille très régulière, sont posés à niveau et quasiment à joints secs. La base du piédroit nord a plus souffert (elle est très érodée) et présente des arrachements dont les blocs ont été recalés. Le sommet du piédroit et le départ de l'arc sont apparemment en place, mais également dégradés ; l'imposte n'a plus sa moulure, qui a été bûchée. Le tenon métallique est néanmoins en place, avec le négatif de logement d'un anneau ainsi raccroché à la maçonnerie. Les piédroits de la voûte sont largement remaniés. Des blocs de remploi et des moellons en délit sont rassemblés par un blocage de mortier épais. À 0.12 m de l'arcade, une rainure interrompue est visible. Large de 0.12 m, elle est creusée dans les moellons du piédroit. Au sud, sa profondeur est décroissante du haut vers le bas (de 0.08 à 0.02 m), tandis que cette mesure est constante au nord (0.08 m). Un négatif de gond est creusé à la base de ce piédroit nord.

2. Une porte à herse, vantaux, mâchicoulis et pont-levis

Malgré les remaniements, les éléments constitutifs de la porte du Datter sont lisibles, en désordre. L'arcade d'entrée marque le passage de l'extérieur vers l'intérieur de la ville et frappe par sa sévérité géométrique : les blocs soigneusement taillés sur un module de 0.40 m de largeur, l'imposte a un profil strict, les blocs sont posés à niveau ; le dispositif est simple mais propre à impressionner tout visiteur par tant d'austérité. Deux éléments du dispositif de fermeture garantissaient le filtrage de l'accès : une porte à deux vantaux, axés sur des gonds, certainement inversés et aujourd'hui perdus dans les remaniements, porte peut-être même sécurisée par une herse, dont la rainure serait le seul négatif. Le sommet de cette porte n'a pas été épargné par les reprises ce qui rend difficile une restitution complète.

Le départ de mâchicoulis suggère l'existence d'un dispositif de défense supplémentaire et d'un étage, sur lequel courait peut-être un chemin de ronde, en liaison avec

l'habitat environnant, pour une surveillance optimale de la ville par les *goardes*[120]. La présence d'un poste de garde est confirmée par la monographie de MINVIELLE[121], puisqu' «on paya une somme de 30 francs à Jean Duborde, d'Aspis, *pour avoir fait le plancher et la couverture de la guérite du corps de garde, ainsi que l'escalier du portail du Datter »*. Il mentionne également une remise en état du pont-levis de cette porte entre 1578 et 1581[122]. Étant donné le dénivelé du terrain, celui-ci aurait pu assurer la jonction ouest entre l'extérieur et l'intérieur de la ville.

---

120 L'étage est également nécessaire au logement de la herse.

121 MINVIELLE 2003, p. 38.

122 MINVIELLE 2003 ; « elle était précédée d'un pont-levis, comme la porte du *miqueu*. Entre 1578 et 1581, le pont-levis *tombait* ; on le remit en état. En 1592 on y fit d'autres réparations. Une somme de 15 francs fut payée à Jean de Frépeau, serrurier, *pour avoir fait et posé des maillons à la chaîne du pont-levis du portail du Datter.* Il y eut fourniture d'anneaux *pour tenir les clés*. Le même serrurier (…) répara la serrure et les bartabères du portail du Datter. »

L’HABITAT

🗁 n° 10

MAISON N° 294

- **Fig.** 145-147
- **Sources** : DRAC Aquitaine : Maison Montpribat (quartier Pléguignou), Sauveterre-de-Béarn, façades et toiture, Inventaire des Monuments Historiques : 23 juillet 1981.
ADPA : B 680 ; C 1047.
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Pléguignou, bord de terrasse
N° cadastre : 294
N° cadastre napoléonien : 298
Dimensions : 25 x 9 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle
Plan : allongé nord-sud
Élévation : deux niveaux
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

La maison Montpribat, inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques en 1981, est également appelée dans la ville maison du Sénéchal, conséquence de l'attribution du siège de la sénéchaussée de Sauveterre à cette demeure imposante, édifiée sur le front de la terrasse au-dessus des berges du gave.

Elle a été édifiée en bord de terrasse sur un plan rectangulaire implanté nord-sud. Elle compte aujourd'hui deux niveaux d'élévation, bien délimités sur le parement extérieur occidental par un alignement de corbeaux taillés en quart-de-rond. Cet alignement illustre la présence d'un mâchicoulis courant sur cette façade et qui se poursuit sur les murs de clôture de parcelle, inscrits dans les prolongements vers le nord et vers le sud de cette façade.

1. Le dossier des Monuments Historiques

D'après le dossier établi lors de l'inscription à l'Inventaire[123], cette maison, dite comme bâtie entre 1630 et 1640, est mieux connue à partir du XVIIIe siècle. La demeure est saisie le 27 juillet 1750 à la famille Bachoue et revendue à M. Rouau[124]. Michel DOZE la rachète en 1974.

Elle offre un mobilier de style Louis XIII (souches de cheminée, fenêtres) qui serait contemporain de la date de construction donnée. Il est dit dans le dossier qu'elle n'a jamais hébergé le Sénéchal.

2. Les faits architecturaux

Il semble vraisemblable que les quatre murs porteurs de cette maison sont les murs médiévaux, bâtis en moyen appareil régulier de calcaire de Bidache, mélangés à des remaniements importants caractérisés par l'emploi de la brique et du galet roulé, présents notamment autour des fenêtres. En revanche, l'intérieur a été grandement remanié et il ne subsiste rien de ses aménagements. De grandes ouvertures modernes permettent l'éclairage de toutes les pièces actuelles. Elles ont probablement remplacé les ouvertures médiévales, fait perceptible pour la façade ouest, par exemple, avec l'installation de fenêtres modernes, caractérisées par leur mouluration classique, dont l'installation a perturbé la mise en œuvre originale (fig. 145). Le percement d'une porte moderne sur la façade occidentale occulte peut-être la présence d'une porte antérieure médiévale nécessaire, puisque mettant en communication la maison et la rue de la Sauque.

L'espace est aujourd'hui divisé en trois grandes parties du nord au sud (pièces de service, grand escalier, pièces de service) qui reprennent peut-être l'empreinte tripartite des divisions antérieures, sans véritable attribution restituable. D'après le dossier de l'Inventaire[125], le premier niveau abritait des pièces de service (écurie, cuisine et salle à manger) tandis que le deuxième niveau hébergeait des pièces d'habitation. Cette disposition est tout à fait plausible pour l'époque médiévale, bien que non vérifiable en l'état actuel des données.

---

123 DRAC Aquitaine : Maison Montpribat (quartier Pléguignou), Sauveterre-de-Béarn, façades et toiture, Inventaire des Monuments Historiques : 23 juillet 1981.

124 archive non retrouvée ; elle n'est pas cotée dans le dossier.

125 DRAC Aquitaine, *op. cit.*

L'épaisseur du mur ouest (oscillant entre 1 m et 1.10 m au premier niveau d'élévation et entre 0.80 et 0.90 m au deuxième niveau) témoigne simplement de son emploi en tant que rempart, ce qui est confirmé par la présence du mâchicoulis sur le parement extérieur (fig. 146, 147). Les parties hautes du deuxième niveau d'élévation ont été restaurées à une époque indéterminée avec un mélange de brique, de galets roulés, de blocs de calcaire liés au mortier, ce qui est bien visible environ 0.60 m au-dessus du mâchicoulis et sur la totalité du parement extérieur.

3. La maison du Sénéchal

Il convient de nuancer ce qui a été apporté par le dossier établi lors de l'inscription à l'Inventaire : cette construction présente des caractéristiques médiévales (l'appareil et le type de fortification) altérées par des remaniements divers effectués entre le XVIIe et le XXe siècle.

Le décalage entre la construction effective du bâtiment, associé par la présence du mâchicoulis à l'aménagement d'un rempart au XIIIe siècle, continu sur l'ensemble de la ville et lié à la porte du Datter, et le toponyme de « maison du Sénéchal » qui lui est attribué et qui ne peut être antérieur au XVIIe siècle[126], lors de la création-même de la sénéchaussée, illustre peut-être l'importance de cette maison fortifiée implantée sur une zone de remparts. Tant par son emprise dans la topographie et dans l'impact visuel de la ville que par sa réutilisation comme siège effectif possible de la sénéchaussée, à partir de 1606, la maison a un rôle dans la monumentalisation de la terrasse. Sa situation est attestée sur le censier B 680[127] : la maison dite du sénéchal de « Jacques de Bordenave ou seneschal » confronte bien à l'est avec « l'hospital Saint-Jacques » et au sud avec la « rue publique »[128], ce qui est exactement son emplacement. Le manque de décor architectural médiéval complémentaire limite la restitution du bâtiment et l'affinement de la datation relative donnée.

---

126 AM : CC1, FF1. BATCAVE 1910, p. 470-473.

127 Le censier ADPA C 1047 (cf. annexe n° 3) confirme la situation topographique, le propriétaire et le statut de la propriété ; la maison est estimée à 200 livres, avec un tiers environ des maisons estimées à au moins 200 livres dans cet état numérique.

128 Il s'agit certainement de la rue de la Sauque.

🗁 n° 11

MAISON N° 305

- **Fig.** 148-150
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Pléguignou, fond de parcelle
N° cadastre : 305
N° cadastre napoléonien : 293
Dimensions : 15 x env. 6 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle
Plan : allongé ouest-est
Élévation : deux niveaux ?
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

Les vestiges repérés dans la parcelle n° 305 ne furent considérés comme maison qu'après l'examen de l'architecture civile mise en œuvre dans la ville. Il s'agit en effet de trois murs réutilisés. Le premier, d'implantation ouest/est, est mitoyen à la maison n° 1175 (fig. 148). Le deuxième lui est perpendiculaire et prolonge vers le sud le mur ouest de la maison n° 1175 (fig. 149). Ce mur sert aujourd'hui de mur porteur à une habitation moderne, édifiée à l'ouest de ce mur, et à un appentis, à l'est de celui-ci. Cette configuration recoupe celle du cadastre du XIXe siècle. Le dernier mur est parallèle au premier et ferme la parcelle au sud (fig. 150).

La totalité de la construction est de petit et moyen appareil de calcaire de Bidache. Les chaînes des ouvertures et des angles de mur emploient comme ailleurs du grand appareil.

Le mur nord est aveugle mais en partie occulté par les constructions. Une niche carrée constituée de cinq dalles, une par côté et une pour le fond (0.40 x 0.30 x 0.35 m), encastrée dans le parement sud, témoigne du caractère locatif de l'ensemble.

Le mur ouest est chaîné au premier mur. Il est composé d'un premier niveau, percé d'une niche comparable à celles décrites ci-dessus. Le deuxième niveau est percé de quatre jours en meurtrière (1.10 x 0.8 m). L'ouverture du jour le plus au sud a été agrandie pour

servir de porte. Ces jours sont à ébrasement intérieur, montés en ressaut intérieur sur une allège composée de trois petites marches et terminés en arc brisé. À mi-hauteur de ces jours, trois corbeaux servaient de soutien à une structure disparue. À 0.60 m du jour sud, un chaînage signale l'arrêt du mur. Le retour en a disparu et est fondu dans la construction et les crépis.

Le mur sud n'est donc pas raccordé aux deux autres. Il n'est conservé que sur le premier niveau. Il est de moyen appareil régulier et une niche pareille à la précédente y est encastrée. Il a pu appartenir à l'unité étudiée, en être un prolongement, ou alors une unité supplémentaire.

L'agencement décrit reprend exactement les mêmes éléments constructifs que les maisons occidentales du quartier Pléguignou (dont l'ancien arsenal), la chapelle Saint-Pau ou encore la tour Monréal, soient les équipements (ouvertures et niches ici) qui définissent toute maison sauveterrienne. La mitoyenneté caractérise également cet habitat. Ici le rempart, à l'ouest, et la maison contiguë, constituent les deux murs porteurs d'une maison aujourd'hui disparue qui, si l'on poursuit l'analyse comparative, était desservie depuis la rue par l'est.

🗁 n° 12

MAISON N° 1175

- **Fig.** 151-152
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Pléguignou, fond de parcelle
N° cadastre : 1175
N° cadastre napoléonien : 289 ?
Dimensions : 15 x 5.80 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : bonne
Plan : allongé ouest-est
Élévation : deux niveaux
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

Cette maison de plan rectangulaire implanté ouest-est est un bâti de fond de parcelle élevé sur deux niveaux et globalement bien conservé, à l'intérieur comme à l'extérieur (fig. 151). La construction utilise du moyen appareil de calcaire de Bidache régulièrement assisé, à joints fins.

Les deux niveaux sont aujourd'hui d'une seule pièce et séparés par un plancher. L'absence d'un négatif de refend autorise comme en n° 109b l'hypothèse de cloisons de matériaux légers pour une séparation d'espaces, ou la possibilité de l'établissement d'une seule pièce par niveau.

L'accès est ménagé depuis le mur est, par une porte en arc brisé lisse surmontée de deux corbeaux, qui suggèrent la présence antérieure d'un auvent de protection de l'entrée (fig. 152). Le premier niveau est aveugle, avec trois niches encastrées dans le parement intérieur nord.

On accède aujourd'hui au deuxième niveau par un escalier en bois de type échelle de meunier installé dans l'angle sud-est de la construction. Le niveau est matérialisé à l'intérieur par un plancher de bois reposant sur des corbeaux taillés en quart-de-rond. Une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond (réutilisée en fenêtre) permettait l'accès par la façade est.

Le niveau est percé en face nord d'un fenestron rectangulaire en partie sommitale du mur et en façade occidentale de trois archères du même type que celles étudiées pour la façade occidentale de l'ancien arsenal[129] dans la continuité de laquelle cette façade s'inscrit. Une fenêtre moderne perce au sud ce deuxième niveau.

Il convient de noter que le vocabulaire constructif utilisé et les dimensions de cette maison sont comparables aux quatre unités analysées lors de l'étude de l'ancien arsenal, avec probablement la même utilisation. Elle a vraisemblablement à la fois une fonction d'habitat et celle de fortification du rempart occidental du quartier Pléguignou. La façade orientale, marquée par les deux portes quasiment superposées, signale l'entrée de service de cette maison.

---

[129] Cf. catalogue 🗁 n° 16.

🗁 n° 13

LE *TUROUN*

- **Fig.** 153-161
- **Sources** : ADPA B 680, C 1047
- **Bibliographie** : DOZE, 2004.

Situation : bourg Pléguignou, accessible par la place des Innocents
N° cadastre : 285
N° cadastre napoléonien : 305-306
Dimensions : 25.60 x 10 m
Propriété en friche
Visite complète

Conservation : moyenne
Plan : allongé nord-sud
Élévation : deux niveaux minimum
Structure : maison
Décor : blason, cheminée
Datation : XIVe siècle

Cette maison, située dans le bourg Pléguignou au sud du château et construite sur le bord de la terrasse surplombant le gave, est en ruines et envahie par la végétation. Quelques éléments cependant révèlent une architecture particulière, sans doute postérieure à celle étudiée précédemment. Tous les parements sont en calcaire de Bidache de moyen appareil, assisé de manière régulière.

1. Des éléments de décor remarquables

1.1 Plan et distribution des vestiges

Cette maison fut édifiée sur un plan rectangulaire, implanté nord-sud et parallèle à la rupture de pente sur laquelle elle s'aligne. La parcelle observe une longueur de 25.60 m pour une profondeur d'environ 10 m. Les murs est et sud sont très dégradés. Il ne subsiste que les premières assises du mur est et le mur sud, écrêté, est recouvert par la végétation. En revanche, les murs nord et ouest, bien que dégradés également, conservent encore leurs

ouvertures et un élément de confort domestique. Le mur ouest se poursuit vers le nord après le chaînage d'angle, mais sur quelques assises seulement.

Cette maison est conservée sur deux niveaux d'élévation, un rez-de-chaussée aligné sur la rue de la Sauque et un étage de plain-pied avec l'actuel carrefour du château. Un arrachement de mur de refend signale la bipartition de la maison. Au premier niveau au moins deux pièces se succédaient du nord au sud, sans élément permettant d'en retrouver la fonction.

1.2 Trois niveaux d'élévation

Le mur ouest, où prend place ce qui était vraisemblablement l'entrée principale, est aligné le long du chemin qui desservait cette maison. Le chemin de terre présente une forte déclivité vers le sud, peut-être due à des éboulements des maisons de part et d'autre du chemin. Une grande porte constitue l'entrée principale, située à 5.25 m de l'angle nord-ouest du mur (fig. 153, 154). Elle est bâtie en grand appareil de pierre de taille ocre-beige. La pierre très érodée s'apparente à du calcaire mais ne présente pas de chailles[130]. Cette porte en arc brisé, large de 1.60 m[131], est bouchée par un mélange de moellons, de galets et de mortier jusqu'à mi-hauteur. Elle est surmontée d'un écusson sculpté dans l'arc, totalement lisse et désormais illisible. Cette porte s'ouvre par l'arcade brisée, surmontée à l'intérieur par une arrière-voussure brisée aplatie[132] (fig. 154). Le tout est fermé par un trou-barrier (0.13 x 0.13x 1.30 m de profondeur minimum car il est en partie bouché). À l'intérieur, le sol a apparemment été décaissé, car son niveau est aujourd'hui bien en-deçà du niveau de la porte (1.20 m). Sous cette porte, un trou béant quasiment circulaire creuse la marne (fig. 154). Sa nature reste inconnue. Sa forme fait penser à celle d'un four mais il est difficile d'identifier sa fonction avec certitude. La terre en est ocre-rouge par nature mais peut nous indiquer une éventuelle rubéfaction ; malheureusement, l'évidement peut tout à fait être de facture moderne et n'est pas vraiment datable à cause de l'absence de maçonnerie particulière. La porte est flanquée au sud d'une petite fenêtre rectangulaire de 0.40 m de large pour 0.60 m de haut, également construite en calcaire sans chailles. Les encastrements de la grille destinée à la clore en sont encore visibles. 1.35 m sépare la fenêtre d'un mur de refend interne construit au sud. D'une épaisseur de 0.60 m, celui-ci est arraché dès son départ.

130 Il s'agit de la même pierre utilisée pour la construction du premier état de la porte de Lester.

131 Le niveau de sol n'étant pas conservé, la hauteur originelle de la porte n'est pas connue.

132 La hauteur comprise entre l'allège interne et le sommet de l'arrière-voussure est de 2.60 m, la largeur est d'environ 1.80 m.

Ce mur de refend matérialise la séparation - toujours nette sur le cadastre napoléonien - entre une partie bâtie au nord et une partie ouverte au sud mais close de murs sur ses quatre côtés. Il peut s'agir de deux maisons mitoyennes ou d'un bâti clos, jouxtant un jardin ou une cour. Au sud de ce refend, un jour en meurtrière rectangulaire chanfreiné perce le mur et plus au sud une porte ouvre vers l'intérieur, mais il s'agit plus d'un arrachement consolidé que d'une véritable porte. Le mur sud, collé contre le mur ouest, se prolonge vers l'est sans ouverture conservée, si ce n'est la base à deux ressauts d'un jour en meurtrière.

Le mur nord comporte deux niveaux d'élévation. Le premier niveau est aveugle et limité en partie supérieure par une rangée de corbeaux. Le deuxième niveau est percé à l'ouest d'une porte (fig. 156-158 ; 0.85 x 1.80 m), aujourd'hui bouchée par un mélange informe de mortier, de moellons et de galets. Elle est composée d'un linteau droit reposant sur deux impostes en quart-de-rond et la totalité de son contour extérieur est chanfreinée. Si cette porte appartient au deuxième niveau, elle est ouverte de plain-pied avec le niveau de sol du carrefour du château, fait qui ne permet de connaître le niveau du sol médiéval à cet endroit.

À l'est de cette porte, une cheminée engagée et donc contemporaine de la construction occupait la totalité de la hauteur du niveau. Un seul de ses piédroits est malheureusement conservé (fig. 158-160). Encastré dans le mur (en débord de 0.45 m), il est composé d'une base de section quadrangulaire (succession plinthe-chanfrein), tout comme le pilier chanfreiné qui la surmonte. Le couronnement de ce support est un chapiteau, quadrangulaire également, composé d'une succession de moulurations simples (cavet-chanfrein ?) et surmonté d'un tailloir laissé droit (constitue-t-il le départ ou le soutien du manteau ?). Le piédroit qui lui était associé à l'origine est tombé avec l'arrachement du mur, ce qui rend impossible une restitution de la largeur originelle de la cheminée. La profondeur correspondant au premier piédroit est de 0.73 m. Le type de chapiteau employé autorise par ailleurs la restitution d'un couvrement simple, sûrement un linteau de bois reposant sur les deux chapiteaux. Ces piédroits saillants étaient vraisemblablement destinés à compenser l'enfumage dû à la grande dimension de l'ouverture sur la pièce. Il s'agit de la seule cheminée trouvée à Sauveterre et étant données ses dimensions importantes, elle devait pouvoir servir tant au chauffage qu'à la cuisine.

La façade orientale est certainement celle qui accueillait les fenêtres principales de la maison, tournées vers le gave, seule possibilité d'éclairage offerte. Cette façade a complètement disparu. Il en subsiste les fondations, visibles au milieu de la végétation. Appuyées sur la falaise par un système de terrassement, elles sont composées de calcaire de

Bidache de moyen appareil et approchent les 3 m de hauteur (fig. 161). Ces ouvertures et la cheminée font assurément de la pièce nord à l'étage une salle de réception.

Aucun négatif de circulation verticale ne subsiste dans les vestiges du logis, avec une indépendance des accès des deux niveaux aujourd'hui qui rend douteuse la nécessité d'un escalier. Les traces d'un escalier ont pu par ailleurs disparaître lors de l'écroulement de la façade est, dans l'hypothèse d'un logement de l'escalier de ce côté de l'habitation.

2. Une maison noble ?

Le toponyme de *turoun* est donné par les habitants à ce lieu. L'étymologie en a été étudiée précédemment et peut ici être confirmée par la présence toute proche du château[133]. L'emplacement de cette maison est privilégié justement par cette proximité immédiate. Le statut particulier du propriétaire est par ailleurs appuyé par la richesse (toute relative) de l'architecture. L'écusson couronnant la porte était un cartouche destiné à contenir les armes d'une famille ainsi bien identifiable dès la rue et l'entrée principale. Sa forme reprend la forme la plus banale de l'écu français du XIIIe siècle. La construction d'une cheminée marque en outre un privilège rare jusqu'au milieu du XIIIe siècle dans l'habitat urbain du Sud de la France[134]. Le profil droit adopté par cette cheminée, conjugué aux moulurations simples du piédroit restant, indiquerait une construction au XIVe siècle.

La façade orientale, qui surplombait le gave, n'est pas connue. Cependant, une aquarelle permet un timide aperçu de cette maison au XIXe siècle (fig. 360)[135], avec une élévation extérieure orientale à trois niveaux. Le premier niveau est seulement percé d'un fenestron sur le sud, le reste de la paroi étant aveugle. Ce premier niveau est séparé du deuxième par une corniche ou un ressaut. il servait probablement au soutien des deux niveaux supérieurs. Le deuxième niveau d'élévation est apparemment percé de quatre ouvertures - portes ou fenêtres, ce niveau n'est pas bien visible - peut-être desservi par un balcon. Le dernier niveau est percé de trois fenêtres hautes harmonieusement réparties le long de la façade. La façade nord, bien que visible, n'est pas analysable. La partie sud de la maison est signalée comme plus basse et couverte, comme un appentis ou une cour. Le tout est à

133 La liaison de ce toponyme à cette construction est confirmée dans le bourg Pléguignou par tous les inventaires connus : ADPA B 680, C 1047 et E 306 (cf. annexes 1-3). B 680 : maison avec un peu de jardin appartenant à Jean de Lauga, correieur, appelée *Turon*, confrontant d'orient avec le gave, d'occident avec la rue de la Sauque, de midi avec la muraille de housse et de nord avec le château.

134 NAPOLEONE dans *La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2003, p. 239-263.

135 DOZE 2004, p. 165-218.

observer avec précaution : l'aquarelle est bien tardive et présente de nombreuses lacunes ou maladresses dans la représentation. Ces élévations sont peut-être associables aux vestiges médiévaux étudiés auparavant.

La construction du XIVe siècle peut éventuellement permettre de dater la naissance de la rue de la Sauque, rue secondaire du réseau urbain de Sauveterre, dont le nom est attesté par les dénombrements de la ville au XVIIe siècle. L'existence attestée d'une famille de la Sauque à Sauveterre dans la deuxième moitié du XIVe siècle[136] peut avoir marqué le parcellaire et perpétué ainsi le souvenir de cette famille[137]. Berdot de la Sauque est par exemple mentionné dans le rôle des armées de Béarn[138]

Le blason et la cheminée, qui ne peut être antérieure au XIVe siècle, sont des marqueurs importants de l'habitat urbain, qui permettent, par le confort domestique et l'individualisation de la façade, de distinguer une « élite » sauveterrienne, résidant dans les environs proches de la résidence vicomtale.

---

136 ADPA : E 306, Aramon-Arnaut de la Sauque.
137 LEGUAY 1984, p. 123.
138 RAYMOND 1872, p. 75.

🗁 n° 14

MAISON N° 296

- **Fig.** 162-167
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Pléguignou
N° cadastre : 296
N° cadastre napoléonien : 304
Dimensions : 20.60 x 10 m (conservés)
Propriété en friche
Visite complète

Conservation : mauvaise
Plan : en U inversé
Élévation : un seul niveau arasé à différentes hauteurs
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe- XIVe siècles ?

Les vestiges de cette maison occupent l'angle situé au sud-est de la place des Innocents, au pied sud-ouest du château. La parcelle est de plan approximativement carré et les vestiges de la maison sont les murs situés en clôture de parcelle à l'est et au nord (fig. 162). Un seul niveau d'élévation est conservé, avec de grandes inégalités dans cette conservation. Le tout est à l'abandon et recouvert par la végétation.

Le cadastre napoléonien signale que la maison était encore conservée et couverte au XIXe siècle. Elle est bâtie en U inversé autour d'une petite cour et ses façades extérieures donnent toutes sur rue (Pléguignou, Innocents et chemin desservant également le n° 285, identifié comme la rue de la Sauque).

Le plan en U que l'on observe sur le cadastre napoléonien est vraisemblablement le fruit d'un remaniement du plan rectangulaire initial, avec adjonction de deux structures carrées accolées contre le mur sud à l'ouest et à l'est.

Tout ce qui subsiste de la construction est construit en moyen appareil de calcaire de Bidache. Toutes les portions de murs observent une épaisseur comprise entre 0.61 et 0.63 m. Il convient de noter la différence de niveau existant actuellement entre l'extérieur et l'intérieur des murs du bâtiment. Au nord, le niveau extérieur est plus élevé que le niveau de sol intérieur

d'environ 2 m, niveau de sol qui rejoint le niveau des rues à l'est et à l'ouest, toutes deux en pentes vers le sud.

Le départ d'un mur de refend implanté nord-sud scinde l'espace habitable. Situé à 5.70 m du mur est, il indique vraisemblablement une première articulation du U que l'on a pu restituer. Il est conservé sur 6.60 m de longueur et un arrachement, situé à 3 m du mur nord, peut indiquer une entrée.

Un seul accès est conservé : il s'agit d'une porte percée en face est (fig. 163, 164 ; largeur 1.50 m) et dont les piédroits reprennent la typologie étudiée dans l'ancien arsenal[139] par exemple ou dans la maison n° 285[140], des piédroits (0.62 m d'épaisseur) qui reçoivent les retombées d'une part d'une arcade brisée (0.26 m) et d'autre part d'une arrière-voussure segmentaire (0.36 m), le tout étant fermé par un trou-barrier (0.10 x 0.10 x 2 m). Sur la même face et au nord de cette porte, l'allège d'une ouverture reprend la typologie étudiée pour toutes les meurtrières de la ville à savoir une allège avec blocs montés en emmarchement. Il manque, pour la confirmation de cette restitution précise, le contour extérieur de l'ouverture.

De même, la partie occidentale de la construction n'offre que peu d'indices susceptibles d'aider à la restitution de l'édifice et une grande partie du parement intérieur nord a été reprise (fig. 165 ; appareil irrégulier, mortier important). Une fenêtre est signalée par son arrachement partiel dans l'extrémité ouest du mur nord ; en subsistent les bases des piédroits intérieurs et le bloc d'allège extérieur taillé en quart-de-rond, qui correspondent à une archère rectangulaire dont l'ouverture inférieure au moins était chanfreinée (fig. 166).

Deux pièces séparées par un refend se partageaient donc la longueur de l'édifice. La porte d'entrée conservée à l'est permettait la desserte de l'habitation depuis la rue de la Sauque. Il est plus délicat d'appréhender l'agencement de la maison dans sa globalité : son plan général, le contact qu'elle pouvait avoir avec la rue Pléguignou et le carrefour du château, la configuration d'un étage et le lien entre les deux pièces ouest et est ne peuvent être mieux définis.

Dans la partie sud-ouest de la parcelle, non-bâtie, une margelle de puits affleure au niveau du sol (fig. 167). Sa partie supérieure m'a été accessible mais est aujourd'hui à nouveau recouverte par la végétation. Seule la moitié nord de ce puits est conservée. La construction, vraisemblablement arasée, est constituée d'une rangée de blocs de grand

[139] Cf. catalogue 🗁 n° 16.
[140] Cf. catalogue 🗁 n° 18.

appareil de calcaire de Bidache liés au mortier, rayonnant autour du trou central. Le puits présente une section circulaire d'un diamètre intérieur restitué de 1.14 m et il est inscrit au centre d'un rectangle maçonné de 2 m de longueur nord-sud pour 1.55 m de largeur est-ouest. Sa forme simple ne peut donner lieu à aucune datation affinée.

La typologie des archères comme la faible épaisseur des murs placent la construction de l'habitation entre le XIIIe et le XIVe siècles. Il est difficile d'affiner cette datation et la restitution de la maison étant donné l'état très lacunaire des vestiges.

L'existence d'un puits privatif dans la parcelle est intéressante dans le cadre de l'étude d'une gestion de l'eau privée, mais elle est aussi bien problématique, compte tenu de sa typologie sommaire qui ne permet pas de lier son utilisation à une époque donnée.

🗁 n° 15

L'ANCIEN ARSENAL

- **Fig.** 168-184
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : MINVIELLE, 1924.

Situation : bourg Pléguignou, accessible par la rue des Innocents et la rue Pléguignou
N° cadastre : 298-779
N° cadastre napoléonien : 286-283
Dimensions : env. 33 x 17 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : bonne
Élévation : deux à quatre niveaux conservés
Plan : allongé ouest-est
Structure : quatre corps de logis mitoyens
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

L'appellation d'« ancien arsenal » n'est attestée que depuis la publication de 1924[141] et se retrouve dans la toponymie actuelle des rues, inventions probablement imputables à l'activité de l'auteur en tant que maire de la ville. Cette interprétation est certainement due à l'aspect fortifié impressionnant de sa façade extérieure occidentale. Cet « ancien arsenal » regroupe sous son toponyme quatre unités indépendantes bâties, quatre maisons situées au fond des parcelles n° 779 et 298 et implantées ouest-est (fig. 168), dont le mur septentrional est commun à la porte du Datter.

1. Quatre unités de bâti similaires

Ces quatre unités mitoyennes observent chacune un plan rectangulaire, implanté ouest/est.

---

141 MINVIELLE 2003, p.38 : « de la porte du Datter, la muraille se confondait avec le mur extérieur de l'ancien arsenal, percé de multiples meurtrières; certains le font remonter jusqu'au XIe siècle. »

1.1 Le bâti nord

Le bâti nord (n° 779) est conservé sur quatre niveaux (fig. 169-175) ; il s'agit de l'unité aux dimensions maximales, soient environ 17 x 9 m. Le premier niveau est accessible aujourd'hui par un portail percé en façade orientale ; une porte occidentale dessert le jardin. Leur percement est postérieur à la construction des murs. Ces accès sont peut-être venus remplacer des ouvertures antérieures. Le premier niveau constitue aujourd'hui un sous-sol à peine éclairé au sud et à l'est par un jour en meurtrière et peut-être desservi par deux portes. Trois niches et un *cagadeir* sont pratiqués dans le mur occidental. Cette latrine est un dispositif d'aisance de 1.35 m de haut pour 1.15 de large et 0.65 m de profondeur. Il est maçonné dans une arcade plein-cintre qui donne directement sur l'extérieur, soient les fossés occidentaux du quartier Pléguignou, par un conduit de 0.20 m traversant le mur et ménagé dans la maçonnerie, terminé par un petit déversoir taillé dans le bloc servant à l'évacuation tant des excréments que des eaux usées.

Le deuxième niveau est accessible par un escalier de double volée à montées parallèles, construit en pierre de taille. Il dessert au passage l'accès depuis la rue des Innocents, en face nord (fig. 169), ménagé par une porte en arc brisé chanfreiné à arrière-voussure segmentaire protégée par un trou-barrier, dont le madrier de clôture est encore en place (fig. 171).

Ce deuxième niveau est constitué d'une seule grande pièce aujourd'hui, éclairée à l'ouest par trois jours en meurtrière et une fenêtre de forme plein-cintre (fig. 170). Les archères réutilisent la composition des meurtrières étudiées dans la tour, mais l'agencement extérieur en est différent : on y retrouve l'allège en emmarchement et l'encadrement intérieur rectangulaire (2.55 x 1.05 m) mais l'archère est construite en double ébrasement, avec au centre le jour brisé sur piédroit (0.15 x 2 m - hauteur maximale -) constitué de deux dalles insérées dans le parement maçonné qui forme les ébrasements. L'encadrement extérieur est rectangulaire, avec un linteau et une allège monolithes et des piédroits liés au reste des assises du parement de la façade. La fenêtre est composée à l'extérieur d'un linteau échancré en demi-cercle reposant sur des piédroits intégrés aux parements extérieurs. On observe un ébrasement intérieur unique, placé à droite, le tout logé dans un encadrement rectangulaire (2 x 1 m) ; l'ouverture elle-même mesure 1.65 m de haut sur 0.40 m de large. Deux gonds et un trou-barrier (0.12 x 0.12 x 1 m) sont logés dans cet ébrasement de droite et garantissaient la fermeture de cette unique possibilité d'accès ouest au deuxième niveau. Une cheminée est

aujourd'hui construite dans le parement sud ; deux corbeaux lisses sur piédroits, en calcaire de Bidache, en composent la simple ornementation. Ce type de construction sommaire, comparable à la cheminée de la cuisine du couvent n'est pas un marqueur de datation fiable étant donné le succès de ces éléments simples, du Moyen Âge à aujourd'hui. Deux fenêtres récentes percent le mur sud. Une grande porte-fenêtre perce le mur est de cette pièce (fig. 172). La tablette moulurée qui en forme la partie sommitale rappelle la modénature classique du XVIIe siècle en Béarn. L'allège qui lui correspondait a disparu lors de l'agrandissement de la fenêtre.

Le troisième niveau est matérialisé à l'intérieur de la pièce par un alignement de corbeaux en parement intérieur du mur nord. Il était desservi à l'ouest comme à l'est par une porte brisée lisse de petites dimensions. Un dispositif de fenêtres variées assure toujours l'éclairage de la pièce (fig. 173, 174). Une fenêtre plein-cintre chanfreinée de faible largeur et une large fenêtre à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, dont le contour est également chanfreiné, sont creusées dans leurs ébrasements par les encastrements nécessaires à l'insertion de grilles de fermeture. La grande fenêtre est également creusée sur son parement extérieur de logements pour la grille. Un fenestron carré perce le mur est à peine au-dessus de la porte vue précédemment, vers le milieu du mur. Deux fenestrons du même type éclairent la pièce par le sud. Ce niveau paraît être le dernier de cette maison car, en façade ouest, le niveau est limité par une corniche, semblable à celle étudiée pour la tour Monréal, peut-être également surmontée des écoulements d'eau. Ceux-ci ne sont pas visibles ici mais ont pu être bouchés suite à l'aménagement contemporain des combles. Le mur oriental, tant sur son parement intérieur qu'extérieur, présente une corniche à deux rampants destinée au soutien de la couverture (fig. 172). Elle signale non seulement la limite à cet endroit du dernier niveau mais encore la présence à l'est d'un corps de logis supplémentaire accolé à celui étudié.

L'intérieur de cette unité étant totalement dégagé de ses planchers initiaux, les emplacements des escaliers ou des échelles permettant l'accès aux niveaux supérieurs disparus ne sont pas connus.

Malgré la présence de ces corniches de toiture, un dernier niveau, installé au-dessus, est visible. À l'ouest, une petite porte centrée, à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, ménageait une ouverture au-dessus des évacuations d'eau. À l'est, le mur est prolongé bien au-delà de la corniche extérieure à deux rampants et, sur le parement intérieur, une corniche

droite a été installée au-dessus de la corniche à deux rampants. Ici l'interprétation des dispositifs de toiture, parallèle à celui rencontré lors de l'étude de la tour Monréal, pose un problème issu de l'existence de niveaux de circulation au-dessus des éléments supposés de la couverture.

1.2. Les trois unités sud

La partie sud de l'ancien arsenal est composée de trois unités d'habitations mitoyennes (n° 298) qui, du nord vers le sud mesurent 7.20 m, 6.20 m et 5.60 m de largeur, pour une longueur approximative de 13 m. Si aujourd'hui la maison la plus septentrionale est à ciel ouvert, il n'en était pas de même lors de l'établissement du cadastre napoléonien qui la reporte couverte.

Cette maison nord a aujourd'hui conservé deux murs mitoyens, au nord (fig. 175) et au sud, communs aux première et troisième unités de l'ancien arsenal et un mur occidental à trois niveaux d'élévation (fig. 176). Le premier de ces niveaux est percé d'une porte moderne au sud, peut-être suite à l'agrandissement d'une porte antérieure. Il convient de remarquer que la totalité du parement extérieur témoigne de reprises, effectuées dans un mélange grossier de mortier et de galets roulés. Deux niches percent le parement intérieur de ce même mur. Le deuxième niveau était éclairé par quatre jours en meurtrière, semblables à ceux étudiés pour le bâti n° 779 (fig. 177). Le troisième niveau est percé dans sa partie inférieure au nord par une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond aujourd'hui bouchée. Un alignement de trois meurtrières semblables aux précédentes a été installé au-niveau des impostes de la porte. Le départ d'un dernier niveau est matérialisé par un alignement de trous de boulin, peut-être un négatif de hourd, sur lequel le parement extérieur a été monté, d'abord en calcaire de Bidache, sur deux assises, puis en galets roulés montés en *opus spicatum*. Le parement intérieur est interrompu au sommet des meurtrières. Il est probable qu'un quatrième niveau ait été élevé sur les précédents, en continuité avec le bâti n° 779.

La troisième unité présente également trois niveaux d'élévation en façade occidentale (fig. 178). Les planchers sont absents, comme dans la première unité, et les niveaux de circulation ne sont plus matérialisés que par les encastrements de solives et les corbeaux. Le premier niveau est accessible aujourd'hui par un portail à l'est (fig. 179) et une petite porte à l'ouest ; les deux sont postérieurs à la construction des murs. Le deuxième niveau est éclairé à l'ouest par trois jours en meurtrière (même type que précédemment). Le dernier niveau est

simplement percé d'une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, accolée au mur de séparation sud. Les parements intérieurs et extérieurs présentent de nombreux arrachements et traces de reprise.

La dernière unité est mieux conservée, si ce ne sont la partie sommitale du mur oriental, écroulée, ainsi que la base du mur sud, reprise en galets roulés et mortier. Elle présente comme la précédente unité trois niveaux d'élévation (fig. 180, 181). Cette maison était accessible au premier niveau par une porte en arc brisé chanfreiné prolongée par une arrière-voussure segmentaire ; cette porte est aujourd'hui bouchée (fig. 182). Un grand portail lui est accolé au sud, certainement moderne, tout comme la porte-fenêtre du mur sud. Le deuxième niveau était éclairé à l'ouest par trois jours en meurtrière, aujourd'hui bouchés. Une porte à l'est desservait le niveau mais est aujourd'hui condamnée ; une niche lui est adjointe. Cette porte surmonte une petite fenêtre carrée récente.

Le dernier niveau est séparé du précédent par des alignements de corbeaux à l'intérieur et est percé à l'ouest par une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, avec une niche encastrée dans le parement intérieur, à l'ouest. Le mur occidental est interrompu par la couverture actuelle à double pente, mais il se prolongeait peut-être en hauteur, en continuité avec les unités précédentes.

Seule la dernière unité conserve les planchers intérieurs et escalier desservant le deuxième niveau. L'échelle de meunier actuelle est logée dans l'angle nord-est de l'unité et est accessible directement depuis la porte d'entrée médiévale bouchée.

Il est possible que cet escalier reprenne la disposition médiévale, un escalier de bois desservi depuis l'entrée, permettant un passage direct vers le premier niveau.

3. La fortification globale d'un quartier

Il convient de remarquer que si la conservation fait de ce « grand arsenal » une portion d'habitat bien délimitée, il apparaît que ce type de construction se poursuivait au-delà des unités conservées vers le sud : le mur occidental se prolonge quasiment jusqu'au niveau de la porte de Lester dans le parcellaire et joint entre elles des structures comparables à celles que je viens d'étudier. Cette configuration ne justifie cependant pas l'interprétation donnée au lieu, que ce soit dans le contexte d'un local voué à la construction de navires, dans une zone non navigable, ou d'un entrepôt d'armes. Elle reprend en effet la typologie classique de l'habitat urbain : intégration au rempart, distribution et fonction des niveaux, lien à la rue…

En outre, sur le parement extérieur du mur sud, deux alignements de corbeaux couronnant le premier et le deuxième niveau (celui-ci est interrompu sur sa moitié ouest) confirment d'une part la présence d'un troisième niveau, d'autre part l'existence d'une maison mitoyenne supplémentaire, comparable aux trois unités étudiées ici, et aux maisons n° 305 et 1175[142].

Ces deux éléments permettent la restitution d'une architecture fortifiée commune à l'ensemble de la partie du quartier Pléguignou située à l'ouest de la rue du même nom (fig. 183, 184). La liaison directe de l'unité n° 779 avec la porte du Datter renforce l'hypothèse de la fortification sommaire d'un habitat planifié édifié à l'échelle d'un quartier, le bourg Pléguignou pour le moins.

---

142 Cf. catalogue 🗁 n° 11 et 12.

🗁 n° 16

MAISON N° 281

- **Fig.** 185-191
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Pléguignou
N° cadastre : 281
N° cadastre napoléonien : 282
Dimensions : 9.80 x 8.50 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle
Plan : approximativement carré
Élévation : quatre niveaux
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIe-XVe siècles

Cette maison ferme littéralement l'extrémité nord de la rue Pléguignou et l'entrée de son rez-de-chaussée donne directement sur la rue. Construite sur un terrain en pente et intégrée au bâti environnant, elle se situe au pied du château et de son pont-levis.

1. Une maison d'angle remarquable

Sa façade sud se compose de quatre niveaux d'élévation (fig. 185), dont le premier est visiblement antérieur aux trois autres.

Ce premier niveau d'élévation est remarquable par une association de trois arcades plein-cintre ouvrant sur le rez-de-chaussée, construit de plain-pied avec la rue Pléguignou (fig. 186). La largeur de la maison est de 8.50 m, pour une profondeur d'environ 9.70 m. La façade sud se démarque par son entrée principale, constituée par trois arcades taillées en grand appareil de calcaire ; le départ de l'arcade, de 0.50 m de large, est taillé dans le sommier, composé de deux blocs. Elles forment chacune une large entrée (2.40 m de haut sur 2 m de large), qui était protégée des intempéries par un auvent supporté, à sa base, par un petit corbeau intégré dans chacun des quatre piédroits et un corbeau plus grand superposé au premier au-dessus des arcades. La pièce est de plain-pied avec la rue mais enterrée au nord en

raison du dénivelé de terrain ; des niches sont encastrées dans les murs est et ouest de cette pièce. Elle est « éclairée » en face est par deux archères rectangulaires chanfreinées sur leur contour, qui encadrent une petite canonnière (fig. 187). Le type de ces ouvertures permet de situer leur contruction après l'édification des murs.

L'accès au deuxième niveau se fait par l'angle nord-est du premier, aménagé en couloir, dans lequel est intégré un escalier de pierre de taille (calcaire de Bidache). Sa particularité réside dans le fait que les marches commencent à hauteur d'homme et que son utilisation requérait donc un dispositif amovible, de type échelle de meunier, pour assurer la liaison entre le niveau de sol et la première marche de l'escalier (fig. 188). Un percement moderne permet également l'accès par l'est, au sommet du dénivelé de terrain et accessible par la rue en pente ou par un escalier moderne collé à la face est de la maison.

Le deuxième niveau est caractérisé en façade sud par le percement de trois fenêtres contemporaines qui se sont réapproprié les trois archères préexistantes, comme en témoignent les piédroits chanfreinés subsistants et des photographies du début du siècle (fig. 189)[143]. Elles correspondraient au même type, rectangulaire et au contour chanfreiné, utilisé au premier niveau de la face est.

Un troisième niveau d'ouvertures est visible en façade sud. Aujourd'hui, une seule fenêtre moderne subsiste, de grande dimension et en calcaire taillé. La façade par temps de pluie témoigne du bouchage de deux ouvertures (fig. 185 ; non visibles depuis l'intérieur) placées sur l'alignement de la fenêtre, caractérisées par deux traces où l'enduit extérieur prend une teinte plus foncée. Celle située le plus à l'ouest pourrait correspondre à une baie plein-cintre ou brisée, ambigüité due à l'empreinte un peu floue ; la seconde n'est vraiment pas identifiable. Un évier est aménagé sur ce niveau, dans la même forme que celle utilisée dans le fort de Coulomme[144] : une dalle creusée et soulignée d'un bandeau sert d'évier, encadrée par une petite voûte en berceau supportée par deux tablettes de part et d'autre de l'évier (fig. 190). Le couvrement est enduit et sa forme originelle ne peut être dégagée avec certitude. Le plancher couvrant ce niveau est supporté par un support à double encorbellement isolé (fig. 191).

La limite entre les deux derniers niveaux est bien caractérisée en façade sud : un alignement de corbeaux et une corniche en ressaut sont interrompus par le percement postérieur de deux fenêtres rectangulaires modernes. Ici encore, l'humidité révèle un niveau

143 Consultées chez M. Étienne DOZE.
144 Cf. catalogue 🗁 n° 14.

d'ouvertures bouchées prenant place juste sur la corniche. Une petite ouverture rectangulaire est visible (est-ce un créneau ?), une ligne verticale pouvant signaler un piédroit.

Il convient, en outre, de noter que le mur nord de cette maison, orienté grossièrement est-ouest, se poursuit vers l'est en continuité avec le bâti pour former ce qui est aujourd'hui une clôture de parcelle. La partie basse du mur est manifestement reprise (galets roulés bloqués au mortier). En revanche, la partie haute est originale, caractérisée par un moyen appareil de calcaire de Bidache régulier et très bien assisé.

2. Une utilisation agricole ou artisanale

Ce type d'accès haut et large[145] facilite l'entrée et la sortie d'engins ou de produits agricoles ou artisanaux. Elle facilite la communication avec la rue d'un espace de travail et/ou de stockage, qui est ici aveugle et pratique, grâce à des niches de rangement encastrées dans les murs est et ouest du rez-de-chaussée. L'importance du volume intérieur et l'absence d'éléments de confort accentuent le caractère fonctionnel de ce premier niveau, constitué probablement d'une seule pièce de service. L'entrée sud est de plain-pied avec la rue mais l'extrémité nord de la pièce est creusée dans le substrat marneux, ce qui garantit la fraîcheur de ce rez-de-chaussée, un argument supplémentaire en faveur de l'utilisation comme lieu de stockage de cette partie du niveau. Un escalier de pierre maçonné en hauteur est accessible par une petite échelle de meunier de bois amovible et mène aux niveaux supérieurs (plus récents) ainsi protégés de toute intrusion importune. La présence d'un étage associé à cette « boutique-réserve » dès l'origine est néanmoins vraisemblable, hébergeant les niveaux privatifs de l'occupant.

La fortification, présente sur les façades sud et est, témoigne encore ici de l'ambivalence de l'architecture civile, avec une protection de l'entrée et du côté de la maison tournée vers le château. Les derniers niveaux témoignent de cette polyvalence du bâti avec la présence d'un élément de confort sommaire au troisième et quatrième niveaux, du même type

[145]Documenté pour Cluny : GARRIGOU-GRANDCHAMP et *alii* 1997, p. 116-117. ESQUIEU, PESEZ 1998, p. 162-169. La maison médiévale en Aquitaine et Languedoc : GARRIGOU-GRANDCHAMP dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 145-202.

d'association étudié pour l'église Saint-André[146] : corbeaux, corniche, créneaux ou trous d'évacuation des eaux signalent la hauteur maximale du bâti médiéval et son aspect défensif.

Le type d'arcature utilisé pour l'entrée de cette maison est difficile à dater en Béarn. La forme plein-cintre est utilisée jusqu'au XIIIe siècle dans cette région, quand elle est abandonnée depuis longtemps au profit de l'arc brisé ailleurs ; il convient donc de replacer la construction de cette arcature entre le XIIe siècle et le tout début du XIIIe siècle. En outre, la position de cette façade strictement axée sur la rue venant du pont met en avant un usage sûrement basé sur l'échange et le stockage de marchandises, qu'elles soient artisanales ou agricoles, fonctions facilitées par la forme de l'entrée. La fortification de cet édifice est postérieure à sa construction, peut-être au XIVe siècle ou après (d'après la forme rectangulaire des archères et la présence d'une canonnière), et s'explique certainement par sa situation stratégique, proche du château.

---

146 Cf. catalogue 🗁 n° 3.

MAISON N° 269

- **Fig.** 192
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : accessible depuis la rue des Innocents, par le chemin longeant le nord du château
N° cadastre : 269
N° cadastre napoléonien : 270
Dimensions : 4.90 x 8.80 m
Visite partielle
Propriété privée

Conservation : partielle
Plan : allongé rectangulaire
Élévation : quatre niveaux minimum
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIVe siècle

La maison n° 269, située au nord immédiat du château, en est simplement séparée par une étroite ruelle, condamnée aujourd'hui par un mur de séparation de parcelles. Cette séparation correspond certainement au périmètre laissé vide au contact de la courtine du château. Son étude est délicate car cette habitation est à l'abandon et très encombrée ; seul le premier niveau est accessible (difficilement) mais toutes les ouvertures en sont condamnées.

La maison adopte un plan rectangulaire et compte aujourd'hui quatre niveaux d'élévation.

1. Le premier niveau

On pénètre dans la maison par une ouverture moderne percée au premier niveau de la façade sud ; le mur ouest semble intact mais le mur oriental est composé de consolidations successives de blocs sur la totalité du parement intérieur.

Une porte d'entrée subsiste, ménagée dans le mur nord, collée contre le mur ouest. Couverte d'un linteau de calcaire, elle est profonde de 0.66 m pour 1 m de large et 1.70 m de hauteur. Ses piédroits sont de grès.

Le niveau est limité dans sa partie supérieure par un alignement de corbeaux.

Les dimensions de la maison autorisent la restitution d'une pièce d'un seul tenant pour chaque niveau. En l'absence de données supplémentaires, il est difficile de définir la distribution et les moyens de circulation verticale, probablement de petits escaliers de bois intérieurs logés dans un angle, ce qui n'est pas confirmé par les faits archéologiques.

Seule une façade – la façade sud (fig. 192) – conserve une élévation originale, quoique réaménagée, avec quatre niveaux d'ouvertures conservés.

2. La façade sud

Si cette distribution est encore bien visible, l'édifice a souffert de remaniements nombreux, caractérisés par des inclusions de moellons de grès et de mortier dans l'appareil de calcaire de Bidache, régulièrement assisé. En outre, le quatrième niveau est en partie recouvert de ciment et témoigne par transparence de la reprise en parpaings de béton de cette partie de la construction, ce qui limite l'étude architecturale de l'édifice.

Le premier niveau est desservi par une entrée moderne, dont le contour irrégulier et les traces d'arrachement, au-dessus de la porte et vers l'est, témoignent de sa modernité. Les blocs d'un piédroit, de 0.70 m de hauteur, sont conservés à l'est de la porte moderne. A l'ouest de cette porte, une archère de forme rectangulaire, de 0.10 x 0.90 m, arbore un contour chanfreiné. Un alignement horizontal de quatre trous de boulin limite ce premier niveau.

Le deuxième niveau est largement remanié en partie est de l'élévation ; à l'ouest, une fenêtre moderne réutilise un piédroit de grès, composé de six moellons, reposant sur une allège composée de trois blocs de calcaire de Bidache de grand appareil. Il semble que le percement de la fenêtre se soit approprié l'emplacement d'une porte ou d'une fenêtre antérieure, dont la typologie est aujourd'hui difficilement restituable en raison de sa conservation partielle.

Deux trous de boulins superposés, séparés par une assise, sont visibles à l'est ; celui du dessous est vraisemblablement le fruit d'un remaniement, car il est isolé et celui du dessus vient s'aligner avec deux autres trous de boulins, un à l'est et un central, bouché.

Au-dessus de cet alignement, une seconde baie, superposée à celle du niveau inférieur, adopte également des piédroits de grès reposant sur une allège de blocs de calcaire. Ici encore, le couvrement de la baie a disparu et sa typologie reste donc inconnue.

Ce niveau est limité par la présence d'un corbeau, encastré dans le parement, à l'est, intégré au chaînage d'angle. L'existence d'un niveau supérieur est attestée par le départ d'un

mur en partie éboulé, visible au sommet de l'élévation. Cependant, la forme et la distribution du sommet de cet édifice ne peut être précisée plus avant.

Cette maison, très partiellement conservée, est intéressante parce que son implantation témoigne de sa chronologie, contemporaine ou de très peu postérieure à la construction du château.

La topographie des maisons situées sur la même ligne de contournement du château, par là attribuable à la deuxième moitié du XIVe siècle au plus tôt, permettent également la datation d'un type d'archère différent, chanfreiné, mis en œuvre à Sauveterre sur le château et dans certains exemples d'habitat ou de fortification (n° 269, 281).

🗁 n° 18

LE FORT DE COULOMME

- **Fig.** 193-197
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 (confusion avec le fort de Tolose)

Situation : bâti placé au fond de la parcelle située au croisement des rues des Innocents et Léon Bérard
N° cadastre : 86
N° cadastre napoléonien : 83
Dimensions : 9 x 9 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : partielle, beaucoup de remaniements (ouvertures notamment)
Plan : trapézoïdal
Élévation : deux niveaux (minimum ?) pour le logis ; quatre pour la tour
Structure : corps de logis avec tour accolée dans l'angle sud-ouest
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

Le corps de logis de plan trapézoïdal occupe un fond de parcelle situé dans ce qui constitue l'articulation nord-ouest de la ville, angle dû à la courbe de la rue principale qui contourne le gave. Il s'agit d'une maison bâtie en grand appareil de pierre de taille régulier, conservée sur deux niveaux d'élévation et à laquelle a été accolée, au sud-ouest, une tour de plan semi-circulaire construite en matériaux divers (blocs de pierre de taille mêlés au mortier à des galets roulés). Elle s'écarte progressivement du logis et ne lui est pas liée par la maçonnerie.

1. Corps de logis avec tour

1.1 Premier niveau

L'accès au premier niveau est percé en façade sud (fig. 193). Il s'agit d'une porte moderne de calcaire blanc entourée d'une zone de reprise caractérisée par sa grande irrégularité de mise en œuvre (moellons mêlés au mortier). Une fenêtre lui a été accolée à

l'est. Elle est caractéristique du XVIIe siècle béarnais par sa tablette supérieure moulurée légèrement saillante, ses piédroits lisses et son allège en léger débord.

Ce premier niveau est plus caractérisé par des remaniements modernes que par son état médiéval. Une meurtrière à double ébrasement est percée dans la partie supérieure de ce niveau au nord. L'intérieur est dépourvu de tout aménagement de confort.

1.2 Deuxième niveau

La séparation entre les deux niveaux a disparu ; il ne subsiste plus de plancher, mais les encastrements destinés aux solives sont encore visibles. En revanche, les ouvertures médiévales sont plus nombreuses qu'au premier niveau. Sur la façade sud, une fenêtre rectangulaire chanfreinée sur tout son contour s'aligne avec la fenêtre du XVIIe siècle (fig. 193). Deux gonds sont visibles de chaque côté et indiquent un système de fermeture à deux vantaux ; l'allège est en débord et moulurée. Ce type d'ouverture assez banal est courant en Béarn et utilisé à la fin du Moyen Âge (XVe et XVIe siècles). À l'est, une petite porte chanfreinée en arc brisé s'aligne sur le niveau de l'allège de la fenêtre.

La façade nord, très perturbée, est ouverte sur l'extérieur de la ville par une grande porte moderne de calcaire blanc couverte d'un arc segmentaire (fig. 194). Elle vient rompre un alignement de trous de boulin bouchés, encore bien visible, sur lequel vient s'installer une petite porte en arc brisée, condamnée elle aussi. Au-dessus de la porte moderne, deux alignements de blocs signalent peut-être une ouverture supplémentaire (de type petite fenêtre plein-cintre d'après les dimensions ?).

La face ouest est également très remaniée (fig. 195) ; de nombreux bouchages et perturbations apparaissent et le sommet du mur vient interrompre à mi-hauteur une ouverture condamnée, rendant ainsi certaine l'existence d'un troisième niveau. Deux traces de toiture, marquées par une ligne d'enduit, signalent la présence de bâtiments accolés vraisemblablement modernes, car ils venaient recouvrir les ouvertures médiévales, et aujourd'hui disparus. Une petite porte bouchée est interrompue par la première ligne de toit ; sa partie supérieure est arrachée et il est difficile d'en dire davantage. Au-dessus prend place une fenêtre moderne carrée, composée de quatre blocs de calcaire blanc. Au sud de celle-ci, un jour en meurtrière plein-cintre chanfreiné sur son contour est bouché ; il correspond au type étudié sur la tour Monréal. Côté nord, un fenestron rectangulaire, également bouché et installé au-dessus d'un corbeau isolé, s'intègre à une zone de perturbations qu'il est

impossible d'interpréter. C'est au-dessus de ce fenestron qu'est installée l'ouverture bouchée coupée à mi-hauteur par l'écrêtement du mur.

Ce deuxième niveau est seulement pourvu d'un évier (fig. 196), dalle monolithe soulignée d'un bandeau plat, sculptée de manière à former deux tablettes encadrant la partie creuse centrale destinée à recevoir l'eau ; le tout est couvert d'un petit berceau plein-cintre reposant sur les tablettes.

1.3 La tour

La tour comporte quatre niveaux d'élévation matérialisés par les ouvertures, une par niveau (fig. 193, 197) : la première, une porte, joint le logis à la tour au rez-de-chaussée ; les trois autres sont des fenêtres rectangulaires de grès percées dans la façade méridionale de la tour. Les parements intérieurs accueillent les alvéoles nécessaires à l'hébergement des pigeons.

La distribution originelle de l'espace est inconnue, au vu des absences de division en étages par un plancher ou d'escalier. Le décalage entre la construction du logis et celle de la tour a été signalé ci-dessus et indique la postériorité de la tour par rapport à l'habitation. L'état des maçonneries en fait une construction difficile à dater et à interpréter.

Les éléments de circulation verticale sont aujourd'hui détruits. Aucun négatif n'est visible ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Si la présence intérieure d'un escalier de bois logé dans un angle du logis est une hypothèse plausible, elle n'est pas confirmée en raison de l'occultation des parements par des enduits et crépis.

2. Une maison du XIIIe siècle sur le rempart

Cet édifice composite mêle un appareil régulier (grand appareil de calcaire), des ouvertures (porte en arc brisé ; jours en meurtrière), un élément de confort domestique, soient autant de dispositifs simples et communs qui caractérisent la construction civile médiévale à Sauveterre.

Le corps de logis est construit sur un plan simple et la distribution est difficile à appréhender : le premier niveau est dépourvu d'élément d'interprétation, le deuxième niveau servait de cuisine et/ou de salle à manger, d'où la présence de l'évier, et la communication entre niveaux a disparu. La construction de la tour est postérieure ; elle peut être moderne par

son plan et l'utilisation du galet roulé, contemporaine des ouvertures de type classique de la façade sud. L'hypothèse d'un escalier extérieur, contemporain de la maison, reste difficile à affirmer, en raison du caractère commun de l'habitation.

L'appellation actuelle est mentionnée dans l'inventaire ADPA B 680 : une maison, grange, basse-cour et jardin appelée Colomme appartenant à Roy (sic) dans le bourg *Maiou* confronte à l'est à la propriété Pistolet, à l'ouest la muraille[147], au sud la rue publique et au nord la muraille. Il est difficile de vérifier si ce toponyme couvrait cet ensemble architectural. Le rempart, avec un départ de mâchicoulis, prend appui sur chaque extrémité du mur nord (fig. 197).

Cet ensemble illustre sommairement l'utilisation d'un vocabulaire architectural banal et commun à Sauveterre au XIIIe siècle et la polyvalence de cette architecture, avec l'aspect défensif de la façade nord servant de rempart (présence du même type de fenêtre que sur le mur ouest de l'ancien arsenal et mâchicoulis de part et d'autre du mur nord).

Le toponyme de fort, certainement contemporain, est un peu exagéré pour cette maison d'habitation intégrée au rempart comme beaucoup d'autres.

---

147 Cf. annexe n° 2. À l'ouest de cette maison, la muraille visible aujourd'hui amorce un coude et se poursuit sur un axe nord-sud. Peut-elle être pour autant un confront direct ?

🗁 n° 19

MAISON N° 77

- **Fig.** 198-201
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg *Maiou*, accessible depuis la rue Léon Bérard
N° cadastre : 77
N° cadastre napoléonien : 187
Dimensions : 21 m x 6.10 m
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : partielle
Élévation : deux niveaux minimum
Plan : allongé nord-sud
Structure : maison
Décor : blason, cul-de-lampe mouluré
Datation : XIV-XVe siècle

La maison de l'écu aux lions est située dans le Bourg *Maiou*, en front de parcelle sur la partie septentrionale de la rue Léon Bérard. Bien que totalement crépie, la construction attire tout de même l'attention sur sa façade méridionale ouverte sur la rue (fig. 198), par deux blocs sculptés intégrés dans la paroi (fig. 199).

La maison est aujourd'hui de plan rectangulaire et compte deux niveaux d'élévation, mais les remaniements nombreux rendent impossible la restitution de la structure de l'édifice d'origine, associé au décor sculpté médiéval intégré à la façade sud.

La façade actuelle compte trois niveaux d'élévation largement remaniés, caractérisés chacun par des ouvertures, porte et fenêtres, d'appareil de pierre de taille moderne. Deux éléments sculptés de grès, assez érodés, sont intégrés à la construction et assurent la transition entre les deux premiers niveaux.

Le premier (fig. 200) est un cul-de-lampe encastré dans le mur, du côté est de la façade ; il est sommairement composé d'une succession (de bas en haut) de deux filets, d'un cavet puis d'un dernier filet.

Le deuxième élément (fig. 201) est plus ou moins centré sur la façade ; il s'agit d'un écusson sculpté soutenu par deux lions en relief affrontés de chaque côté de l'écu. L'écu

simple est occupé par un cœur stylisé surmonté d'une croix, éléments simplement incisés dans la pierre de taille.

L'ensemble est maigre : la mouluration du cul-de-lampe est trop simple pour pouvoir asseoir une datation assurée et l'écusson est en partie cassé. Si le tout observe une forme stylistique tardive (XVe ou XVIe siècle ?), il n'est en rien associé à du bâti ancien - si ce ne sont les maçonneries, cachées… - car l'intérieur a été grandement repris.

Cet ensemble sculpté limité signale une entrée monumentale par la façade sud, entrée qui a aujourd'hui disparu, vraisemblablement composée d'une arcade en accolade ou en anse-de-panier, reposant sur deux culs-de-lampe moulurés et surmontée en son centre d'un écusson sculpté aux armes du propriétaire. Une restitution patronymique est ici encore impossible.

🗁 **n° 20**

MAISON N° 1029

- **Fig.** 202-212
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg *Maiou*, fond de parcelle
N° cadastre : 1029
N° cadastre napoléonien : 204
Dimensions : 17 x 6.80 m
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : partielle
Élévation : deux niveaux médiévaux, surélevés de deux niveaux contemporains
Plan : allongé nord-sud
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

La maison n° 1029 est intallée dans le bourg *Maiou* en fond de parcelle.

Elle est aujourd'hui d'une hauteur imposante, suite à l'adjonction contemporaine de deux niveaux de parpaings prenant appui sur les deux premiers niveaux médiévaux (deux étant un maximum, la conservation étant inégale suivant les murs ; fig. 202, 203). La totalité de la structure n'est pas visible du fait de l'agrandissement du bâti vers le sud et l'adjonction de petits éléments (auvent, débarras) en faces est et nord. Les faces sud, ouest et nord sont, en outre, très largement remaniées.

1. Étude architecturale

Elle observe un plan rectangulaire implanté nord-sud, avec une façade nord alignée sur le rempart de la ville.

Les deux premiers niveaux de l'élévation, édifiés en grand, moyen et petit appareil de calcaire de Bidache régulièrement agencé, portent la trace de nombreux remaniements, caractérisés par l'emploi du galet roulé et de la brique, notamment au niveau de l'arase des murs médiévaux, pour accueillir les assises de parpaings, et des faces ouest et sud.

Les deux niveaux sont aujourd'hui composés d'une seule pièce chacun. L'absence de départ de mur de refend sur une longueur imposante (17 m) peut confirmer cette disposition, mais l'hypothèse de cloisons de matériaux légers et amovibles, comme pour la maison n° 104b, n'est pas à exclure.

La division en niveaux est assurée uniquement par les fenêtres qui percent les faces est et ouest du bâtiment. La face sud (fig. 204) est très remaniée et en partie masquée par du crépi, qui recouvre quasiment toutes les maçonneries. Il est fort probable que cette façade ait hébergé l'accès principal à cette habitation. Malheureusement, elle est trop remaniée pour confirmer cette hypothèse et autoriser une restitution formelle.

Le premier niveau est éclairé à l'est par une archère de forme plein-cintre chanfreinée sur son contour (fig. 205, 206). Le premier niveau de la façade ouest (fig. 207-209), nettement plus remaniée, est aveugle ; il est percé de grandes niches de rangement qui, par leur aspect irrégulier, ont probablement été ménagées par arrachement des blocs du parement.

Le second niveau est éclairé à l'est par une fenêtre de calcaire blanc plus haute et plus large, en plein-cintre également (fig. 210). En face ouest, le deuxième niveau est éclairé par le nord, avec en premier lieu, une archère de forme rectangulaire de 0.90 m de haut environ pour 0.05 m de large et, en deuxième lieu, une petite fenêtre en arc brisé, chanfreinée sur son contour intérieur, allège exceptée.

Il est difficile de savoir si un troisième niveau d'élévation se superposait à l'origine à cette habitation : les arases irrégulières du deuxième niveau, pour accueillir les niveaux de parpaings de ciment, ont été nivelées par l'ajout d'assises de briques et il ne subsiste aucun élément susceptible d'aider à la restitution.

En l'absence de négatif extérieur, nous proposons la restitution d'un escalier intérieur qui desservait le second niveau.

2. Le prolongement nord

Il convient de se demander si, à l'égal d'autres maisons, sa façade nord est alignée sur le rempart nord de la ville, au-dessus du fossé extérieur. Un décalage de 1.70 m environ est

perceptible entre la muraille et le bâti (fig. 211, 212), avec le chaînage d'angle nord-est de la maison ; un bouchage hétérogène en galets roulés, moellons et mortier, comble l'espace entre le chaînage d'angle et le rempart, en ménageant trois fentes d'éclairage grossièrement superposées sur la façade ouest.

Cette maison ne participait donc pas au départ, comme plusieurs autres, de la muraille de la ville, avec un mur de fond de parcelle bivalent. Un passage était ici ménagé entre le mur de clôture de la ville, matérialisé par l'alignement de corbeaux nécessaire à la construction du mâchicoulis couronnant le premier niveau, et le bâti étudié ci-dessus. Ce passage pourrait avoir la même fonction que celui que doivent ménager les habitants d'Orthez entre l'extrémité de leurs jardins et l'enceinte de la ville, pour permettre aux hommes armés la circulation en temps de guerre[148]. Cet espace a vraisemblablement été réaménagé pour gagner, à une époque inconnue, une pièce de rangement supplémentaire, accessible par le sud, avec le percement d'une porte d'entrée dans l'ancien rempart. L'archère et l'appareil de galets roulés pourraient l'apparenter à une construction du XVIe ou du XVIIe siècle.

Cette étude laisse raisonnablement supposer la légère antériorité de cette maison par rapport au tronçon septentrional de l'enceinte de la ville. Il convient en outre de remarquer que la forme des archères adoptées est similaire à celles des faces ouest, est et nord de la maison n° 762, qui est vraisemblablement contemporaine à celle étudiée ici. Cette forme est également présente sur une portion d'enceinte au sud-est de la ville.

---

148 1538. CURSENTE 2007, p. 43.

🗁 n° 21

LE FORT DE TOLOSE

- **Fig.** 213-219
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : MINVIELLE 1924 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 (confusion avec le fort de Coulomme) ; DOZE 2004.

Situation : bourg *Maiou*, fond de parcelle accessible par la rue Léon Bérard
N° cadastre : 762
N° cadastre napoléonien : 213
Dimensions : 9 x 18 m environ
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : partielle
Élévation : deux niveaux minimum
Plan : allongé nord-sud
Structure : maison
Décor : blason
Datation : XIIIe- XVIe siècles

Le fort de Tolose est le nom associé à une maison, située dans la partie nord du bourg *Maiou*[149]. Elle fut construite sur un plan allongé et est aujourd'hui réaménagée en grange dont les maçonneries extérieures, de moyen appareil de calcaire de Bidache, témoignent de larges reprises caractérisées par l'usage d'un blocage de mortier, de briques ou de galets roulés, notamment en façade est, où ce mélange comble un large arrachement du mur (fig. 213).

1. Une maison sur le rempart

La maison n° 762 située en fond de parcelle est aujourd'hui condamnée et entourée de constructions postérieures qui en bloquent l'accès. Il s'agit d'un bâti à trois niveaux d'élévation implanté nord-sud, sur un plan rectangulaire.

---

149 MINVIELLE 2003, p. 36-38. DOZE 2004, p. 165-218. Aucune trace des archives utilisées par MINVIELLE. DELOFFRE, BONNEFOUS 1996, p. 375. Leur description ne concorde pas avec celle de cette maison ; je pense qu'il y a eu confusion entre les appellations, entre le fort de Toloze et le fort de Coulomme, n° 86 dans le cadastre actuel, effectivement pourvu d'une tour, au contraire de la maison étudiée ici. Le nom *Toloze* est présent deux fois dans le censier de la province ADPA E 306 en tant que patronyme *arnaut-guilhemet de Toloze* ou *Toloze*.

Un portail et une porte contemporains permettent l'accès par le nord (fig. 214, 215), une porte, moderne également, permet l'accès par le sud.

Le premier niveau est aveugle au nord et à l'ouest, si l'on excepte les dispositifs d'entrée contemporains. Son mur occidental est percé de deux fines archères aux piédroits lisses et aux allège et linteau droits (fig. 216) ; un fenestron gothique leur succède vers le sud (fig. 217), dont l'allège est ornée de deux cavets surmontés d'un tore, le contour des trois autres côtés étant simplement chanfreiné. Les traces d'arrachement comblé par des éclats de brique tout autour de ce fenestron laissent supposer que son percement a été postérieur à la construction du mur. Une grande fenêtre de grès, aujourd'hui bouchée et en partie détruite, est superposée à ce fenestron. Seul est visible le départ de l'arc chanfreiné, sans plus de détails. Le tout s'insère dans une large zone de perturbation de la maçonnerie.

Le deuxième niveau est pourvu à l'est d'un fenestron rectangulaire de grès, de forme élancée et aux contours chanfreinés (fig. 218) ; les traces de reprise qui l'entourent suggèrent un percement postérieur aux maçonneries. Lui est adjointe une archère rectangulaire simple et fine à ébrasement intérieur. Deux archères du même type sont percées en façade nord, encadrant une porte rectangulaire très mince. Sa fonction est difficile à déterminer ; son étroitesse pourrait l'associer à une latrine.

Ce niveau est percé au sud d'une fenêtre à meneau central contemporaine, au vu de l'aspect lissé de la pierre de taille employée (fig. 219) ; la fenêtre est surmontée d'un écusson sculpté.

Au-dessus de cette fenêtre une porte, aujourd'hui bouchée et dont la partie supérieure a été arrachée, desservait le dernier niveau. Côté est, un petit fenestron carré permettait assurément l'aération du dernier niveau ; il est accompagné d'une fenêtre rectangulaire à peine plus grande, aux piédroits moulurés d'une succession de deux cavets posés sur une base à peine saillante. Ces deux ouvertures ont été percées après l'édification du mur. Une porte rectangulaire, coupée dans sa partie supérieure par la base de la couverture, est collée contre le chaînage d'angle nord-est. Son allège est formée de blocs en léger décalage, son piédroit nord est en partie arraché. Conjugués à la hauteur invraisemblable de cette porte, ces éléments invitent à la distinguer dans son aspect et sa fonction. Il s'agit peut-être d'une poterne, qui aurait alors desservi le mur extérieur de la ville. Deux fenestrons rectangulaires simplement constitués de blocs percent le sommet du mur nord, juste avant la reprise, à partir du niveau de couverture, en galets roulés, brique et mortier.

Cette maison s'inscrit dans la continuité du morceau nord du rempart de la ville : en effet, les deux chaînes d'angles de sa façade nord servent au soutien du départ de morceaux de

muraille, construits contre et dans chaque prolongement de cette façade. La maison est donc antérieure à l'établissement de ce morceau de l'enceinte. Si le mur nord de la maison n° 762 participe de l'enceinte de la ville, il convient de remarquer que c'est par adjonction, sur chaque prolongement de sa façade septentrionale, de tronçons de rempart pour un gain de matériau, de travail et d'argent évident.

2. Le fort de Tolose : problèmes posés par l'appellation

Cette maison présente pour tout décor architectural quelques ouvertures moulurées, postérieures à l'édification des murs. Notons la présence du départ de fenêtre en façade ouest, difficilement utilisable dans le cadre d'une restitution, au vu du peu d'éléments conservés et de la perturbation manifeste des maçonneries. Le tout témoigne d'un décor du XIVe siècle sommaire, avec comme seul élément exceptionnel l'écusson sculpté au dessus de la baie rectangulaire à meneau central intégrée à la façade sud, qui abrite l'inscription *TOS MF*, formule abréviative de *Tolose me fecit*.

Cette formule ferait référence à un épisode de l'histoire moderne de Sauveterre relaté par MINVIELLE[150], la construction au lieu-dit Tolose d'un fort, un lieu de refuge édifié vers 1580 pour un usage de protection collective décidé bien tardivement, après que la ville a été attaquée deux fois au cours du XVIe siècle. L'écusson paraît antérieur à la fenêtre à laquelle il est associé et constitue le seul élément original de cette construction médiévale caractérisée par son moyen appareil régulier de calcaire de Bidache (et non moderne[151]). Il a pu s'agir non d'une construction *ex nihilo* d'un refuge défensif, mais plutôt du réaménagement d'un bâti fortifié préexistant remis à neuf ou rétabli dans sa fonction défensive : en effet, la typologie des archères employées, liées au mur, appartient au XIIIe siècle et se rapproche de celles

150 MINVIELLE 2003, p. 36-38. « Les travaux commencent en avril 1580. Pour la charpente, on emploie des pièces de bois provenant de Lauhire. Dans des comptes de cette époque, il est question des ordres donnés à un garde pour *faire faire collation à des bouviers d'Abitenh qui avaient porté la fuste de Lauhire au fort de Tolose.* Dans les mêmes comptes sont des articles relatifs au paiement des matériaux divers fournis pour la construction du fort : chaux, sable, pierre, bois, ferrures. On fabriqua *deux cents clous spéciaux pour faire les portes.* Les frais de main d'œuvre s'élevèrent à une somme totale de 1014 livres 6 sols 8 ardits : soit 542 livres, 4 sols, 4 ardits pour les tailleurs de pierre et maçons, et 472 livres 2 sols 4 ardits pour les charpentiers, menuisiers et serruriers. (…) 1° une somme de 15 francs fut versée en acompte sur le prix convenu entre, d'une part, les maîtres ou entrepreneurs de l'ouvrage - parmi lesquels Jean Chicoy - et d'autre part la ville, le bailliage et la béguerie ; 2° le contrôleur des travaux était Gaston de Casamajor, jurat, qui avait été désigné, en cette qualité, *tant par le bailliage que par la ville*. »

151 Les constructions modernes de Sauveterre comme du Béarn sont caractérisées par l'emploi du galet roulé bloqué au mortier, en *opus incertum* ou en *opus spicatum* ; LOUBERGÉ 1986, p. 73-76.

utilisées dans les remparts de la ville et dans l'exemple proche de la tour Moncade d'Orthez[152].

En écartant cette hypothèse, il reste néanmoins certain que la façade nord de cette maison de fond de parcelle, par ses qualités défensives, a été identifiée à une portion de l'enceinte, avec ainsi une muraille plus rapide à édifier appuyée de chaque côté du mur nord et moins onéreuse à mettre en œuvre.

---

[152] DUFAU 2002, p. 23-24.

🗁 n° 22

MAISON N° 259

- **Fig.** 220-225
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : sud de la rue Léon Bérard
N° cadastre : 259
N° cadastre napoléonien : 263-264 ? (pas clair)
Dimensions : 4 x 17 m (restitution sans la boutique)
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : partielle
Plan : allongé nord-sud
Élévation : cinq niveaux
Structure : maison-tour ?
Décor : aucun
Datation : XIIIe- XIVe siècles

Une photographie ancienne de Stewart (fig. 220), datant du XIXe siècle et dont la copie m'a été amicalement transmise par Étienne DOZE, montre une élévation qui est aujourd'hui en partie remaniée et dont certains éléments ont fait l'objet de reprises. Cette maison construite sur la pente du gave est accessible depuis la rue Léon Bérard. Elle occupe aujourd'hui la totalité de la parcelle depuis la rue et jusque dans la pente du gave, approximativement au niveau de la façade sud de la tour Monréal, alors qu'elle était, lors de l'établissement du cadastre napoléonien, composée de deux maisons mitoyennes, une orientale de front de parcelle, une occidentale placée en fond de parcelle. C'est cette dernière qui comporte des vestiges médiévaux ; l'étude en a été partielle car le bâtiment est visiblement condamné et inoccupé. Il a par ailleurs été depuis le XIXe siècle prolongé vers le nord, avec l'ajout d'une boutique (fig. 221).

Les vestiges médiévaux sont visibles sur les façades ouest et sud de l'unité occidentale. Les murs sont enduits mais, suite à la dégradation des crépis, il est possible de voir par endroits que les parements sont de petit et moyen appareil de calcaire de Bidache, montés en assises d'appareil régulier.

Cette maison observe un plan rectangulaire et présente quatre niveaux d'élévation dont les deux premiers sont percés d'ouvertures sur la seule façade sud. En l'absence d'observations, les données sur la répartition des pièces et la circulation verticale sont nulles ; la circulation a pu se faire par l'intérieur, car aucun élément de circulation verticale extérieure n'est visible.

Le premier niveau est percé d'une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, placée contre l'angle sud-ouest du bâtiment, qui desservait un niveau aveugle, certainement un lieu de stockage, cave ou cellier (fig. 222). Trois archères alignées horizontalement, de forme rectangulaire et chanfreinées sur la totalité de leur contour, constituent les seuls percements de ce deuxième niveau (fig. 223, 224). Ces quatre ouvertures sont toujours visibles aujourd'hui, mais difficilement accessibles du fait de la végétation envahissant la pente. Ce deuxième niveau est limité en façade ouest par un alignement de corbeaux sur la longueur du mur (fig. 225).

Un deuxième alignement de corbeaux lui est superposé. Il est en partie interrompu par deux grandes fenêtres à meneau et traverses qui débordent de part et d'autre de l'alignement, ce qui est visible sur la photographie ancienne. Une fenêtre similaire, à la même hauteur que celle-ci, perce la façade sud. Le niveau est également limité, sur la façade ouest toujours, dans sa partie supérieure par un alignement de corbeaux. Une partie a disparu lors de l'établissement de deux fenêtres de même typologie que les précédentes et superposées aux premières. Une fenêtre centrale implantée en façade ouest, superposée à celle du niveau inférieur, observe la même typologie. Un dernier alignement, interrrompu par la partie supérieure de la fenêtre, couronne ce niveau.

Il convient de noter que le percement des croisées intervient après la construction de l'ensemble de la structure. Toutes ne sont plus visibles aujourd'hui. Celles qui subsistent observent une typologie - encadrement de calcaire blanc, allège et linteau moulurés, meneaux et traverses lisses - qui peut correspondre à une datation ouverte entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, comparable à la modénature des ouvertures de l'hôpital. Pourtant, la structure est indéniablement médiévale : les deux premiers niveaux ont conservé leurs percements d'origine, les alignements de corbeaux indiquant vraisemblablement les niveaux d'occupation originaux et la présence d'une structure mitoyenne supplémentaire, accolée à l'ouest de l'édifice.

La restitution d'une entrée par le nord, avec desserte par la rue, est plausible ; le tout est comparable à la structure de la tour Monréal, mais son statut est difficilement appréciable en l'absence d'éléments architecturaux plus caractéristiques.

Il existe aujourd'hui, contre l'angle sud-est de cette maison, un bassin au carrelage contemporain, abandonné dans un jardin en friche mais alimenté continuellement par une source ou une résurgence du gave dont l'existence explique peut-être la présence d'une petite porte à cet endroit, desservant ainsi et la source et l'accès au gave, peut-être même un jardin. En l'absence de documentation complémentaire, il est délicat de définir plus avant cette habitation au caractère civil, dont les deux premiers niveaux adoptent une mise en défense simple.

🗁 n° 23

LA TOUR MONRÉAL

- **Fig.** 226-240
- **Sources** : MH : 81/64 197 : tour de Montréal ; travaux, 1937-1948. DRAC Aquitaine : Château de Montréal, Sauveterre-de-Béarn, classement 12 juillet 1886 ; étude préalable 64/19/4.
- **Bibliographie** : CÉNAC-MONCAUT 1856 ; MINVIELLE 1924 ; THIBOUT 1939 ; COUET-LANNES, TUCOO CHALA 1980 ; DELOFFRE, BONNEFOUS 1996 ; BERTRAND-DESBRUNAIS 1997 ; BOCCACINO 2002 ; DOZE 2004.

Situation : rive droite du gave, au sud-ouest de l'église
N° cadastre : 250
N° cadastre napoléonien : 258
Dimensions : 15 x 11 x 37 m (hauteur)
Propriété communale
Visite complète

Conservation : bonne
Plan : rectangulaire
Élévation : cinq niveaux
Structure : tour fortifiée
Décor : baie géminée
Datation : XIIIe siècle

Il s'agit d'une tour spectaculairement élevée sur la rive droite du gave, au pied de la pente au sud-ouest immédiat de l'église. Cette tour est appelée Monréal ou Montréal, conséquence de l'acquisition de la tour, au début du XIXe siècle, par la famille du même nom, qui l'achète en vue de lui éviter la démolition[153].

Son caractère architectural exceptionnel est vite reconnu et elle fut classée au titre des Monuments Historiques le 12 juillet 1886, avant l'église, et achetée par la commune en 1937 pour 500 francs[154]. Malgré son bon état de conservation, elle fait depuis son classement l'objet de restaurations successives, en 1938 (travaux de désherbage, de refichage et de consolidation), 1939 (restauration « générale » avec notamment échange des meneaux et linteau de la baie géminée sud) et 1954 (désherbage et consolidation)[155]. Elle est par ailleurs

153 MINVIELLE 2003, p. 32-33.
154 DRAC Aquitaine : Château de Monréal, Sauveterre-de-Béarn, 12 juillet 1886.
155 MH 81/64 197.

sous surveillance archéologique régulière[156]. Une couverture intérieure de plexiglas soutenue par une charpente de bois a permis d'assurer l'étanchéité du toit[157] en l'attente d'une éventuelle réhabilitation muséographique.

1. Description

1.1 Une tour carrée

Elle adopte le plan d'un rectangle de 10.50 m de large sur 14.80 m de long (8.80 x 13 m dans-œuvre), avec des murs épais de 0.90 m environ, pour une hauteur impressionnante de 37 m, le sommet ayant été arasé au XIXe siècle pour éviter sa chute.

1.2 Cinq niveaux d'élévation

Les éléments de la façade nord ne sont pas accessibles, par suite de l'adjonction de constructions mitoyennes contemporaines. Le reste de la construction demeure très lisible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec cinq niveaux d'occupation bien matérialisés.

Il convient de signaler que le mur ouest est aveugle (fig. 226), que les façades sud (fig. 227) et est (fig. 228) sont bien analysables et sans rupture de parement. L'intérieur est également dégagé de tout aménagement. À la jonction entre le mur ouest et le mur sud (fig. 226), le chaînage de la tour est composé de deux types de pierres de taille. Une partie constitue la chaîne d'angle, destinée à conforter et lier les deux murs de la tour. Une autre partie des pierres est montée en attente d'autres parements, dans le prolongement de ceux existants. L'absence d'ouvertures sur la facade ouest rend peu probable l'hypothèse de la construction d'une tourelle d'escalier qui la desservirait sur toute sa hauteur. Il ne peut non plus être question du chaînage d'un contrefort, quand le dévers entraînerait plutôt les maçonneries vers le sud que vers l'ouest. Il s'agit vraisemblablement du départ d'une ligne de remparts à poursuivre vers l'ouest. Sans avoir aucun moyen de le vérifier, je pense que ces pierres n'ont jamais été liées à la structure initialement prévue, qui aurait alors constitué

156 BERTRAND-DESBRUNAIS 1997, p. 108-109. DRAC Aquitaine : dossier SRA 64/40/01 : DFS de surveillance archéologique, Sauveterre-de-Béarn, la Tour Monréal, 03/2001-04/2002, par Catherine Boccacino, Hadès, Bordeaux, 2002.

157 DRAC Aquitaine : étude préalable 64/19/4.

comme une ligne de défense de 30 m de hauteur surmontant le gave. Le gigantisme de l'opération a peut-être été à l'origine du découragement et de la non-réalisation…

La description de la distribution des niveaux et des aménagements peut être suivie à partir des photographies de façades (fig. 226-228) et des croquis (fig. 229, 230). Des vues de détail complètent l'ensemble.

1.2.1 Le premier niveau

Le premier niveau est percé d'une seule porte dans le parement est, enfouie jusqu'en 1997, date de sa découverte lors des fouilles (fig. 230)[158]. Elle était auparavant cachée et bouchée par la terre du chemin en escalier reliant le gave à la rue principale et à l'église. D'une largeur de 0.82 m pour 1.60 m de hauteur, elle est composée d'un linteau de pierre de 0.13 m de haut, reposant sur deux impostes en quart-de-rond. Elle donne accès à un niveau aveugle dont la hauteur atteint quasiment le tiers de la hauteur totale, comparable à un niveau de cave en sous-sol.

1.2.2 Le deuxième niveau

Un second niveau, aveugle au nord, est limité par un corbeau aligné avec un trou de boulin, les deux étant situés juste sous une porte perçant le premier étage, collée contre le mur ouest. Ce système, complété par deux trous de boulin en diagonale avec le premier cité, pourrait signaler un escalier de bois, de type échelle de meunier, encastré dans le mur et qui aurait permis la jonction entre les deux niveaux (fig. 229).

Ce « rez-de-chaussée » est aveugle à l'ouest, limité dans sa partie supérieure par une rangée de dix-sept corbeaux de dimensions et de disposition très régulières. Six niches de construction simple, une dalle constituant chaque face intérieure de la niche, sont encastrées dans les maçonneries de ce deuxième niveau (fig. 231).

Au sud, ce niveau est souligné à l'extérieur par cinq trous de boulin certainement destinés à l'encastrement d'un hourd permettant la desserte d'une porte située au milieu du niveau, composée d'un linteau droit reposant sur deux impostes en quart-de-rond. Elle est encadrée à l'intérieur par une niche de chaque côté de l'entrée. Trois fenêtres, non-alignées entre elles et disposées au-dessus de la porte, éclairent ce niveau (fig. 232) ; l'ouverture en est

158 BERTRAND-DESBRUNAIS 1997, p. 108-109.

rectangulaire, à ébrasement interne et pourvue d'une allège extérieure lisse et d'une allège intérieure composée de dalles superposées de manière à composer comme un petit emmarchement. Ce deuxième niveau est limité au sud par un alignement de huit trous de boulin indiquant un niveau de plancher à l'intérieur et de hourdage à l'extérieur.

Le rez-de-chaussée est défendu côté est par quatre meurtrières élancées, terminées en plein-cintre et chanfreinées sur leur pourtour (fig. 233) ; le niveau est desservi côté nord de ce parement par une porte (1.70 x 1.10 m ; c'est l'entrée actuelle, fig. 234) à linteau droit sur impostes en quart-de-rond, protégée par un trou-barrier (0.13 x 0.15 x 2.20 m). Le tout est surmonté de l'alignement de seize corbeaux ayant pour fonction de supporter le plancher du niveau supérieur.

1.2.3 Le troisième niveau

Un troisième niveau est souligné au nord par un rang formé de deux corbeaux très dégradés et est percé par une porte à linteau droit sur impostes en quart-de-rond et surmontée d'une arrière-voussure droite (fig. 235).

Côté ouest, sept niches sont ménagées dans le parement (fig. 229, 231). De ce côté, le niveau est limité dans sa partie supérieure par treize corbeaux, alignés verticalement avec ceux du niveau inférieur, dont ils reprennent les caractéristiques. Trois trous de boulin, situés approximativement au milieu de la face, permettaient vraisemblablement le soutien des niveaux de plancher associés aux niveaux de corbeaux.

Ce troisième niveau est également desservi au sud par une porte relativement centrée, à linteau droit reposant sur deux impostes en quart-de-rond, encadrée par deux meurtrières (fig. 230). Étroites et allongées, elles sont terminées par un arc en plein-cintre ; elles présentent la même structure interne que les fenêtres du premier niveau. Dans sa partie supérieure, ce niveau est limité par une rangée de huit corbeaux - quelques-uns sont cassés - associés à une rangée de trous de boulin. Cette association plancher interne/ hourdage extérieur est desservie par une porte en plein-cintre à l'extérieur, encadrée à l'intérieur par une arrière-voussure surbaissée. Côté est du parement intérieur sud, la base du plancher est bien indiquée dans le recoin sud-ouest, une dalle étant insérée dans l'angle entre les deux parements pour servir de support (fig. 236).

Ce premier étage est percé en façade est de quatre meurtrières de moitié moins hautes que les précédentes (fig. 237-239), au-dessus desquelles prennent place treize corbeaux et autant de trous de boulin, associés donc dans leur fonction portante.

1.2.4 Le quatrième niveau

Une porte centrée permettait l'accès depuis le nord vers le quatrième niveau ; elle est aujourd'hui bouchée mais était composée d'une arrière-voussure surbaissée surmontant une arcade en tiers-point. Cette porte est encadrée, côté ouest, par deux placards quadrangulaires associés par le meneau central. La feuillure pour le logement des deux vantaux de fermeture, aujourd'hui disparus, est encore visible. Côté est de la porte, une niche quadrangulaire simple, du même type que celui vu précédemment, complète les dispositifs utilitaires de l'étage.

Une deuxième rangée de sept niches, alignées avec celles du niveau inférieur, a été aménagée dans le mur ouest du quatrième niveau.

Une baie géminée rompt la monotonie de la façade méridionale (fig. 227, 230). Elle est constituée de deux petites baies en plein-cintre qui sont réunies au centre par une colonnette très simple surmontée d'un *oculus* central[159]. Une porte en arc brisé à l'extérieur est associée à cette fenêtre. Elle est poursuivie à l'intérieur par une arrière-voussure à arcade segmentaire. Une niche, collée au parement ouest, complète ce dispositif. La limite supérieure de ce niveau est soulignée à l'extérieur par une ligne continue de dalles sur laquelle prennent place les bouches d'évacuation des eaux de pluie de la toiture intérieure. Ces dalles, juxtaposées aux trous de boulin, peuvent composer le faîte d'un petit pan de toiture, une sorte d'auvent, qui aurait permis de protéger l'accès à la porte et la baie géminée des écoulements d'eau.

L'association corbeau/trou de boulin (treize) permet le soutien du plancher du quatrième niveau à l'est. Une porte supplémentaire, accessible uniquement par un hourd, constitue un deuxième accès pour ce niveau.

1.2.5 Le cinquième niveau

Le cinquième et dernier niveau est aveugle pour les façades ouest – façade dépourvue de tout élément de confort ou d'éclairage - et nord. Le parement intérieur nord héberge la corniche à deux rampants, constitués de dalles montées en encorbellement, nécessaire au soutien de la toiture inversée primitive. L'arête de ce mur nord est située plus haut que celle des trois autres murs, suite à l'écrêtage destiné à sécuriser les abords de la tour.

---

159 DRAC Aquitaine, *op. cit.* ; cette baie a dû être remplacée par une construite sur le même modèle car elle était dans un état avancé de dégradation.

La base du dernier étage comporte, sur sa façade orientale, une rangée de blocs montés en ressaut continu sur la totalité du mur, sur lequel prennent appui les percements permettant l'écoulement des eaux à l'extérieur de l'édifice. Quatre meurtrières alignées et harmonieusement réparties dans la largeur éclairent ce dernier niveau ; à mi-taille entre celles du premier et du deuxième niveau, leur sommet est terminé par un petit arc. Apparemment situées au-dessus du toit, ces dernières meurtrières n'avaient donc pas un rôle d'éclairage intérieur mais plutôt un rôle dissuasif, destiné à impressionner les importuns[160].

Le dernier niveau du parement sud est percé d'une porte à impostes de dimensions plus réduites que celles précédemment étudiées. Deux fenêtres rectangulaires centrées sur la façade ouvrent sur le gave. Une corniche à un seul rampant, de même composition que les rampants étudiés sur le parement intérieur nord, complète le dispositif de soutènement de la toiture.

1.3 Planchers et couverture

Chaque niveau est séparé du précédent par un plancher de séparation et de circulation, matérialisé en négatif par des trous de boulin associés à des corbeaux. Une dalle a été insérée dans l'angle intérieur sud-ouest du quatrième niveau (fig. 236). Elle correspond à un support angulaire de consolidation destiné au soutien du plancher ; c'est une technique constructive que l'on retrouve dans l'architecture médiévale pyrénéenne (exemple de Bagueste, Aragon).

Le couvrement original peut encore être observé à l'intérieur : les éléments de soutien de deux pans de toit sont intégrés dans les maçonneries. Il s'agit de moellons insérés en débord du parement, destinés à porter deux pans de couverture inversés pour le parement nord (côté rue) et un seul pan pour le parement sud (côté gave). Cette distinction établit une séparation entre le côté rue et le côté gave, certainement témoin d'une solution complexe adoptée pour un écoulement des eaux étagé, optimisé par une série d'exutoires carrés côté est, à la base du pan de toiture méridional[161]. La toiture était cachée par les murs, élevés plus haut que le niveau de la couverture, ce qui renforçait certainement l'impact visuel et symbolique de

[160] SALAMAGNE 1999, p. 93-107.
[161] On les retrouve à l'église Saint-André.

la tour. La partie sommitale des murs a pu être crénelée[162]. Une distinction supplémentaire entre le côté rue et le côté gave peut être opérée du fait de la construction en elle-même, étagée par obligation pour occuper la pente naturelle du gave.

2. Un fort, une tour de service et d'habitat

La première opération archéologique menée en 1997 (mise au jour d'une porte au pied de la façade orientale) évoque la nécessité de poursuivre les recherches archéologiques sur ce site, dont les niveaux d'occupation paraissent en place[163]. Une session de sondages est organisée en 2001-2002 : trente-cinq mètres carrés de surface sont fouillés dans les décombres accumulés au pied de la tour, malgré les difficultés physiques représentées par le volume de déchets à dégager, la nécessité de ne pas saper l'édifice et les contaminations modernes et contemporaines ; en effet, la tour a longtemps servi de dépotoir aux habitants de la commune.

La tour est posée sur le rocher et des assises supplémentaires sont construites en fonction du dévers de la pente rocheuse. Le niveau de sous-sol, aveugle, est associé à un niveau de circulation (céramique de la fin du XIVe siècle, voire XVe siècle) et à un alignement de trous de poteaux, qui correspondent à un niveau de cave aménagée ; quelques débris de chaux subsistent, signalant peut-être un niveau d'abandon. La petite porte découverte en 1997 est par ailleurs signalée comme légèrement postérieure à l'ensemble de la construction[164].

Sur ce type d'édifices, l'étude du bâti est une importante source de renseignements complémentaires. Cette tour possède un seul élément sculpté autorisant une étude formelle, soit la baie géminée intégrée au mur sud[165]. Elle est composée de deux petites baies en plein-cintre avec piédroits maçonnés. Ces deux arcades sont constituées de trois éléments de pierre de taille, d'une part, deux blocs formant la moitié de l'arc, et, d'autre part, un bloc central percé d'un *oculus* et porté par une colonnette composée elle-même d'une base, d'un fût monolithe et d'un chapiteau. Le tout a été exécuté sans aucun décor sculpté, si ce ne sont les tores tenant lieu d'impostes et d'abaque. Ce type d'ouverture est caractéristique du XIIIe

---

162 La partie supérieure de la tour d'Arles de Caussade est également percée d'exutoires pour les eaux de pluie, ménagés à la base du toit en bâtière caché par les murs formant écran. POUSTHOMIS 2002, p. 71-87.

163 BERTRAND-DESBRUNAIS 1997 ; DRAC Aquitaine : dossier SRA 64/40/01 : DFS de surveillance archéologique, Sauveterre-de-Béarn, la Tour Monréal, 03/2001-04/2002, par Catherine Boccacino, Hadès, Bordeaux, 2002.

164 De quelques années seulement étant donnée la forme adoptée par la porte ; DRAC Aquitaine : dossier SRA 64/40/01 : DFS de surveillance archéologique, *op. cit.*.

165 SÉRAPHIN dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 145-202.

siècle et il est également présent dans d'autres édifices de la région proche (clocher de l'église Saint-André, clocher-tour de l'église de Saint-Gladie). L'absence de modénature rend toutefois impossible l'affinement de cette datation. De même, les ouvertures standardisées (porte à linteau sur impostes en quart-de-rond ou en tiers-point suivi d'un arc surbaissé) sont utilisées dans l'architecture militaire royale du Sud de la France dans la première moitié du XIIIe siècle[166] et autorisent l'hypothèse d'une construction de la tour autour du milieu du XIIIe siècle.

Par ailleurs, la répartition en niveaux effectuée par les différents négatifs horizontaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, permet une interprétation rapide de l'utilisation de la tour. Le niveau de sous-sol, occupant la moitié sud du premier niveau à cause du dénivelé, est un lieu de stockage, une cave qui devait pouvoir abriter tout type de denrées[167], protégée de la lumière et de la chaleur par l'humidité naturelle et les murs aveugles, qui sont également une mesure défensive simple à mettre en œuvre.

Quatre niveaux sont ensuite répertoriés, soulignés à l'intérieur par quatre planchers et desservis chacun par une porte au minimum. Le tout est abondamment pourvu de niches de rangement ménagées dans les murs et le seul niveau un tant soit peu mis en valeur et aménagé est le deuxième étage, éclairé au sud par la baie géminée. En outre, à l'extérieur, trois niveaux de galeries extérieures en bois, construit sur le mode de hourdages, desservaient la porte sud du premier niveau, la porte sud du troisième niveau et les portes est et sud du quatrième niveau pour le moins, certainement protégées, aux premier et quatrième niveaux, par une sorte d'auvent. L'importance de ce niveau consacré au stockage, associée à la multitude des niches de rangement et des niveaux de circulation, concourt à faire imaginer un lieu où l'activité était frénétique. On peut concevoir un lieu d'échange commercial, avec, en salle de réception, la salle du deuxième étage, éclairée au sud par la baie géminée. Il ne faut cependant pas oublier l'aspect défensif du monument, avec notamment en façade orientale cet impressionnant déploiement de meurtrières de tous types et de toutes tailles, la hauteur imposante de la tour, qui en font un dispositif de guet de premier ordre, les hourds de circulation ou de guet et les lits en attente d'un rempart.

Il convient également de rappeler que cette tour a pu être une tour privée, pourvue d'un seul élément de confort connu - la baie géminée mais sans coussièges -, l'absence de

166 BAYROU 2000, p. 140-143.

167 Même si les infiltrations et l'humidité, dues à la proximité du gave et de la nappe phréatique, devaient déjà être importantes.

cheminée pouvant être comblée par des foyers mobiles, dont l'utilisation est fréquente en milieu rural[168]. L'absence de latrines maçonnées est étonnante ; je pense qu'il faut voir dans les trois « fenêtres » rectangulaires du rez-de-chaussée ces latrines, les seules qui ne donnent pas sur les hourds ou au-dessus de portes ou de fenêtres mais au-dessus du gave[169]. Les sièges et abris, vraisemblablement en encorbellement au-dessus du gave, et les systèmes de fermeture (un simple vantail de bois ?) ont disparu. La position du cours d'eau et de ses rives non fréquentées est un atout pour la disparition immédiate des immondices[170]...

Ce type de tour peut être rapporché de celui de la tour de Grède (Oloron, quartier Sainte-Croix) ou la tour Moncade, tour vicomtale d'Orthez[171].

L'identité du commanditaire de cette tour ne sera sans doute jamais connue et des lacunes subsistent dans l'interprétation. À mi-chemin de l'escalier qui remonte du pied de la tour vers l'église, le cadastre actuel situe la fontaine, toujours en place, sous le nom de « fontaine Touron ». Ce toponyme de *turon* n'est pas anodin en Béarn, car il désigne un tertre, une élévation, hauteur souvent utilisée pour la construction d'un *castrum*. Cet indice est bien mince pour établir de manière définitive une quelconque appellation médiévale de la tour et il n'est pas confirmé par les inventaires recensés, si ce n'est pour une maison située dans le quartier Pléguignou[172].

L'utilisation au XVIIe siècle d'une maison du Touron, également dite du Roi, comme maison commune, devant laquelle sont acheminés les matériaux nécessaires notamment à la restauration du moulin de Lahens, situé juste au pied de la tour, jette le doute sur cette situation de maison du Touron qui pourrait correspondre à la fois à la tour Monréal et à la maison n° 285. Le terme pourrait désigner dans ce cas la totalité de la terrasse castrale. La question reste en suspens. Les dimensions imposantes de l'édifice rendent disproportionnée son utilisation comme maison commune.

---

168 PESEZ 1986, p. 65-92. *Castrum 6* ..., 2000, p. 9, 128.

169 La porte au-dessus de laquelle elles sont installées présente de très faibles traces de remaniement ; a-t-elle été percée après l'installation des latrines ?

170 CATALO dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 229-238.

171 BOUVART 2006, p. 297-300 ; DULUC 2001, p. 289-304.

172 *Turon, tuc, tucon* désignent le tertre, l'élévation de terrain et souvent la motte castrale édifiée dessus ; *moutta,* la motte, en est d'ailleurs un synonyme. Un problème supplémentaire s'accroche à ce toponyme : la maison directement au sud du château, n° 285, en bordure de gave est également appelée *turoun* par les habitants... Les inventaires ADPA B 680 et C 1047 signalent ce toponyme de *touron* dans le quartier Pléguignou et non dans le quartier Saint-André ; s'agit-il alors d'une erreur lors de l'exécution du plan cadastral ? Étienne DOZE restitue également à cet endroit le toponyme de tour de Domezain (2004, p. 165-218. ADPA E 2384), non mentionné dans les inventaires.

Son implantation jouxte au sud le gave à l'est l'église, un chemin ou une place, à l'ouest une maison, au nord une maison ou, dans le cas d'un corps de logis accolé au nord à la tour, la rue publique.

Le dénombrement des maisons à proximité immédiate de l'église mentionnent la maison, grange, parc et jardin appelés Casse de Jean Dolinier confrontant à l'est la place publique et le chemin allant à la boucherie, à l'ouest la propriété de Casemaior, au nord la rue publique et au sud la rivière du gave et le chemin. Ces confronts correspondent bien à la situation topographique, mais sans faire apparaître la spécificité de la tour, peut-être non inventoriée comme étant publique. La proximité avec le marché est un fait intéressant qui pourrait appuyer l'hypothèse d'une utilisation comme maison commerciale familiale ou maison commune ou d'une association à un donjon vicomtal. Sa restitution reste inachevée en l'absence de sources nouvelles.

🗁 n° 24

LES *FRAYS*

- **Fig.** 241-248
- **Sources** : SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995.
- **Bibliographie** : MINVIELLE 1924.

Situation : bourg Saint-André, entrée par la rue Saint-André
N° cadastre : 799-800-801
N° cadastre napoléonien : 289
Dimensions : 18.50 x 7.90 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : bonne
Élévation : deux niveaux
Plan : allongé légèrement nord-ouest / sud-est
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XIIIe siècle

Le toponyme « les *Frays* », non attesté avant la publication de MINVIELLE[173], désigne un ensemble de parcelles dont les trois murs de clôture constituent les murs porteurs d'une maison aujourd'hui disparue, mais encore visible et couverte sur le cadastre napoléonien comme une seule unité d'habitation. Le mur de fermeture sud n'est pas conservé.

1. Une maison fortifiée

Cette maison, implantée légèrement nord-ouest / sud-est, est de plan trapézoïdal. Deux niveaux d'élévation sont conservés, séparés par un alignement de trous de solives sur les murs est et ouest destinés au soutien du plancher intermédiaire entre le premier niveau, aveugle et le deuxième, plus équipé. L'absence de vestiges intérieurs empêche une restitution précise de la distribution et de la circulation verticale.

---

[173] MINVIELLE 2003, p. 34-36 : « dans la cour de la maison Dasson, la muraille change de direction, en angle droit et va vers l'ouest, jusqu'au fort de Tolose. Entre l'angle et le fort, elle sert d'appui à une chapelle, puis aux bâtiments d'un couvent de los frays, certainement celui des franciscains évacué durant les guerres de Religion. » On perçoit la confusion entre le couvent de Carmes bien repéré aujourd'hui dans le bourg Panecau et cette structure neutre implantée dans le bourg Saint-André et attribuée sans raison valable aux franciscains.

Les fondations de l'édifice ont été étudiées lors du sondage de sauvetage urgent, effectué avant l'implantation d'un nouveau bâtiment[174]. Elles sont posées sur un sédiment argileux très compact de couleur gris-verdâtre qui pourrait correspondre à une présence d'eau stagnante, sûrement des fossés, et qui a été remployé dans la tranchée de fondation. Les fondations sont composées de trois assises de calcaire de Bidache et de gros galets mêlés à du mortier gris. Un décalage de 0.10 m est observé entre les fondations en ressaut et l'élévation.

Les murs ouest et est sont entièrement construits en moyen appareil régulier de calcaire de Bidache. Le mur nord a malheureusement été réaménagé (fig. 241) : une porte de brique contemporaine a été percée au centre du mur, surmontée d'une arcature. Le tout a été maçonné en fonction des aménagements précédents : les piédroits de cette structure d'entrée réutilisent apparemment les piédroits des jours en archère qui étaient installés au second niveau de ce mur. Les murs est (fig. 242) et ouest (fig. 243) sont bien conservés et visibles depuis l'intérieur de cette structure.

Le premier niveau était aveugle ; il est aujourd'hui percé d'une porte contemporaine (au nord, vue précédemment) et d'une fenêtre percée dans le mur ouest. Cinq niches simples (une dalle pour chaque face, fig. 244) s'inscrivent dans le parement intérieur ouest. Ce premier niveau est limité dans sa hauteur par un alignement de trous de boulin visible sur la moitié sud du parement intérieur ouest.

Le second niveau est un niveau d'éclairage, par les jours en meurtrière percés dans les murs nord (fig. 245 ; quatre jours restitués) et ouest (quatre jours). Un placard (fig. 246) et une niche à margelle débordante moulurée (fig. 247 ; ornée d'un cavet simple) diversifient un peu les éléments de confort présents ici : la feuillure du placard nécessaire au logement des vantaux de fermeture est toujours visible, la margelle de la niche à ébrasement intérieur déborde du parement et forme comme une étagère, sa faible profondeur induisant certainement une fonction de support de luminaire. Le second niveau est limité dans sa partie supérieure par une corniche formée d'un alignement continu de corbeaux en quart-de-rond (fig. 248). Elle est portée par les murs ouest et est mais non par le mur nord, qui semble s'être prolongé vers le haut, comme le mur est. Il est possible que la corniche ait servi de base au soutien de la couverture du bâtiment.

Les murs de la partie méridionale de la construction sont arrachés et l'arrachement d'un mur de refend signale l'unité de la maison n° 799-800-801. Les murs arrachés

174 SRA 64/22/07 : DFS de sauvetage urgent, Sauveterre-de-Béarn, Fort de Tolose, 26/06/1995-07/07/1995, sous la direction de Béatrice Boisseau, Bordeaux, 1995.

témoignent par leur présence d'une structure complémentaire liée à ce qu'il reste de l'habitation et dont les dimensions sont impossibles à restituer. Peut-être convient-il d'y voir le négatif d'une pièce de service, élément d'entrée depuis la rue ou réelle pièce supplémentaire qui pourrait doubler la surface d'habitation, dont la proximité à la rue laisse supposer le caractère public ou semi-public.

2. Répartition des fenêtres et niches

Il convient de noter que la répartition des percements et des niches de toutes sortes s'effectue uniquement sur les murs nord et ouest (fig. 241, 243). Les éléments de confort sont intégrés au seul parement intérieur du mur ouest. Une deuxième répartition s'effectue par niveaux, puisque le premier niveau est aveugle et fonctionnel, avec l'encastrement dans les parements de niches sommaires. Le second niveau est percé d'archères sur les deux côtés nord et sud, fortifications formant la protection des abords extérieurs de la ville : le mur ouest a jouxté le fossé de la ville à un moment donné - comme on le voit sur le cadastre napoléonien - et le mur nord constitue une fortification du mur extérieur de la ville. En outre, les dispositifs de rangement sont plus élaborés qu'au premier niveau : placard et étagère au lieu de niches standards. Le mur oriental est remarquable par son dépouillement-même : aucune ouverture, aucun rangement ; un départ de refend biais est visible sur le parement intérieur mais le mur est tout de même prolongé vers le sud dans la continuité du départ nord du mur. Il peut s'agir d'un mode de chaînage pour la construction d'un mur d'une longueur supérieure à 15 m, puisqu'on le retrouve sur le mur nord de la première unité sud de l'ancien arsenal.

3. La liaison avec le rempart

Le lien avec le rempart, au nord, a été analysé plus précisément par le moyen du sondage[175]. L'étude de la partie nord-ouest de l'édifice, reliée au rempart, a déjà établi que la construction s'est effectuée sur des fossés et qu'un fossé en eau ceinturait les remparts au nord. Ce fait est confirmé par le cadastre napoléonien, au nord comme à l'ouest de la construction. Ce qui est appelé le couvent, en raison de l'erreur de toponymie sur les *frays*, est antérieur à la construction du rempart, qui est venu combler les espaces libres entre les habitations.

175 *Id.*.

Comme pour les autres édifices, les seules données disponibles sont les différences d'appareil, qui donnent une chronologie relative entre la maison et le rempart, et la datation absolue est laborieuse en raison de l'absence de mobilier lors du sondage.

Tout est fait pour que notre attention se porte vers cet espace : la toponymie bien mystérieuse désigne peut-être le logement de transition occupé par des « frères » (*frays*) dont le couvent n'était pas encore achevé (entre la date de fondation, 1364, et la construction effective à la fin du XIVe siècle). Les curieuses dispositions intérieures privilégient la partie occidentale de la construction. Comme pour la chapelle Saint-Pau, aucun document historique ne vient confirmer l'existence du toponyme au Moyen Âge. Il s'agit d'un élément d'architecture civile fortifiée assez simple mais de belle qualité.

🗁 n° 25

MAISON N° 104 (b)

- **Fig.** 249-257
- **Sources** : aucune
- **Bibliographie** : aucune

Situation : bourg Saint-André, fond de parcelle, accessible par les rues Saint-André et du Temple
N° cadastre : 104
N° cadastre napoléonien : 220 ? (effacé)
Dimensions : 5.50 x 18 m
Propriété privée
Visite complète

Conservation : moyenne
Plan : allongé nord-ouest / sud-est
Élévation : quatre niveaux
Structure : maison
Décor : fenêtres à remplage
Datation : deuxième moitié du XIIIe siècle

L'appellation n° 104b n'existe pas dans le cadastre actuel mais désigne la moitié orientale de la maison implantée dans la parcelle n° 104, située dans le bourg Saint-André, dans la portion au nord de la rue du même nom et proche de l'église paroissiale. La moitié occidentale, caractérisée par un appareil hétéroclite (moellons, galets, mortier, briques), semble bien postérieure à l'époque médiévale.

L'intérieur est aujourd'hui accessible au nord par la rue du Temple et l'extérieur est visible depuis le jardin auquel on accède par la parcelle n° 106. Cette maison, bien conservée en élévation notamment en faces ouest, sud et nord[176], est remarquable par ses différents éléments de confort. Seule l'entrée nord, ouverte par un grand portail, et quelques arrachements ou bouchages de portes et fenêtres sont visiblement postérieurs à l'ensemble de la construction.

176 Les maçonneries sont cependant fragilisées par l'absence d'entretien et la faiblesse des planchers intérieurs a eu raison de ma curiosité bien intentionnée.

1. Une richesse architecturale relative

Implantée en fond de parcelle du quartier Saint-André, la maison est construite sur un plan rectangulaire orienté grossièrement nord-sud. Les quatre niveaux superposés sont signalés par des alignements de corbeaux et de trous de solives destinés à accueillir le plancher. Les murs de refend qui auraient pu permettre une restitution de la distribution des pièces ont disparu et ne sont pas signalés par un arrachement. Ce fait peut indiquer la présence de cloisons de matériaux légers facilement mis en œuvre et amovibles séparant les pièces dans leurs différents usages ; il est également possible que chaque niveau serve comme une seule pièce.

Le premier niveau est d'une seule pièce, accessible aujourd'hui par deux percements postérieurs qui constituent les entrées actuelles de cette maison : une est ouverte par un grand portail moderne sur la façade nord (fig. 249), la seconde est une porte en partie masquée par des ronces en façade sud (fig. 250). Le linteau de bois, assurément moderne, est conservé mais les piédroits arrachés tombent en ruine.

Le premier niveau, quasiment aveugle, était accessible par la première des ouvertures médiévales, perçant le mur oriental de la maison, aveugle par ailleurs, tout comme le mur occidental. Il s'agit d'une arcade brisée chanfreinée ouvrant sur le rez-de-chaussée, aujourd'hui bouchée par un mélange de mortier et de galets roulés agencés en *opus spicatum* (fig. 251). Cette porte est remarquable par l'utilisation de la brique moulée comme matériau de construction et son percement est vraisemblablement postérieur à la maçonnerie du mur : une perturbation tout autour de l'extrados est signalée par un mélange informe de mortier et de briques. Le crépi cache en partie l'élévation intérieure de ce premier niveau, construit en grand appareil de calcaire de Bidache. Il est percé de deux entrées, une originale au sud-est, une moderne ouverte en façade nord. Le sol est de terre battue et la séparation de plancher entre les deux premiers niveaux de l'élévation repose sur les corbeaux liés aux murs.

Le deuxième niveau est percé d'un jour en meurtrière sur le milieu du mur nord (fig. 252), associé au milieu du mur sud à une porte. Cette porte est en mauvais état et arrachée sur ses quatre côtés. Il est toutefois possible de l'associer à l'état médiéval de cette construction.

Le troisième niveau est desservi en façade sud par une porte en arc brisé lisse, dont le seuil et la base sont arrachés, porte rendue accessible par un escalier (voir *infra*, fig. 253). Une porte du même type lui est symétrique sur la paroi nord (fig. 255), accompagnée d'une petite niche rectangulaire. Une fenêtre de grès sculptée (fig. 256), à remplage intermédiaire brisé et

coussièges perce l'est de cette façade sud avec, entre cette fenêtre et la porte, un petit placard de calcaire blanc tendre en arcade semi-circulaire qui a conservé ses gonds et sa feuillure d'encadrement.

Le dernier niveau a été arasé par la toiture actuelle, reposant au sud sur la fenêtre centrale de ce niveau et qui devait être comme la précédente fenêtre, sculptée et à remplage intermédiaire (le départ du meneau central est visible). Elle a également conservé ses deux coussièges. Ses dimensions sont moindres par rapport à la porte qu'elle surmonte. Elle est flanquée à l'intérieur à l'ouest d'une petite niche rectangulaire. Au nord, un fenestron rectangulaire perce le centre de ce niveau.

La circulation verticale s'effectue d'une part du côté extérieur sud de la maison, par un escalier à console en quart-de-rond aujourd'hui disparu, signalé par l'empreinte que la console a laissée sur le mur de séparation nord-sud des parcelles et bâtis n° 106/103 (fig. 253, 254). Il permettait de relier le rez-de-chaussée au troisième niveau[177]. Il convient de remarquer qu'un escalier a été reporté sur le cadastre napoléonien contre le mur occidental de la maison n° 104. Il s'agit probablement d'une erreur de report sur le plan, à moins qu'il n'ait existé un escalier parallèle à celui signalé, qui aurait alors desservi la partie moderne de l'édifice[178]. Cet escalier signale par ce biais les niveaux de service, au rez-de-chaussée et premier étage, et de réception, au deuxième étage, dans lequel l'hôte fait rentrer directement les personnes qu'il accueille depuis le rez-de-chaussée. Ce niveau de réception est également signalé par la plus grande des fenêtres à coussièges.

La circulation intérieure a certainement adopté la forme d'une échelle de meunier ou d'un escalier de bois un peu plus conséquent, complétant la liaison entre le premier et le deuxième niveaux, puis entre les troisième et quatrième niveaux.

2. Une maison remarquable

Cette maison est remarquable à plus d'un titre. Il apparaît évident que sa façade sud a été notablement privilégiée et constitue un signe extérieur de richesse. Cette maison est

177 Escaliers comparables, maison rue de la Citadelle, MARIN dans *La maison au Moyen Âge*, 2006, p. 109-138.

178 La moitié occidentale ne présente pas de vestiges médiévaux ; le tout est moderne dans sa construction, caractérisée par l'emploi de matériaux divers : galets roulés, mortier, brique…

également une des seules à intégrer des éléments de confort significatifs : les seules fenêtres à coussièges que l'on retrouve à Sauveterre sont dans le château.

Les deux premiers niveaux sont moins hauts que les deux derniers. Ce fait signale l'utilisation d'une zone de stockage, plus basse, et des pièces de service qui lui sont reliées.

L'attention est attirée vers le troisième niveau par la présence de l'escalier monumental de pierre de taille qui dessert par le sud ce troisième niveau, avec sur cette façade la plus grande fenêtre de l'édifice (fig. 256), dont la richesse est accentuée par le décor sculpté et la présence de coussièges à l'intérieur. Il est possible de restituer dans les grandes lignes le remplage de pierre brisé. Le meneau central devait supporter les retombées de deux lancettes brisées surmontées par un *oculus* de réseau polylobé. Un couronnement sculpté en bâtière et dont l'intrados est sculpté d'une frise de dents-de-loup constitue le sommet extérieur de la décoration avec, posée sur le faîte de la bâtière, une croix pattée, qui est encadrée par un avant-corps, sculpté lui-aussi de dents-de-loup. Le tout reprend des éléments connus : la frise de dents-de-loup caractérise le portail ouest de l'église Saint-André et celui de l'église de Viellenave-sur-Bidouze. Cependant, l'association de ce motif à un remplage de formes plus tardives peut permettre de dater cet ensemble de la première moitié du XIIIe siècle. Les formes de la fenêtre du dernier niveau ont malheureusement disparu, mais ces deux fenêtres sont liées par le matériau et la présence d'un remplage. L'existence de cette fenêtre particulière, au quatrième niveau, de mêmes formes mais de dimensions plus petites, indique le niveau privatif de l'habitant, avec des coussièges de chaque côté qui, comme au niveau inférieur, facilitent la lecture ou l'ouvrage à la lumière du jour, avantagé par l'exposition vers le sud de ces ouvertures. Le troisième niveau – le niveau de réception – adopte une hauteur visiblement supérieure à celle des deux premiers.

En outre, l'utilisation de la brique moulée permet de dater une intervention postérieure à la construction de la deuxième moitié du XIIIe siècle, en parallèle avec l'importation de la brique comme matériau de construction par Gaston Fébus, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, *terminus ante quem* du reste des maçonneries.

Les deux fenêtres à remplage intermédiaire et à coussièges, l'escalier monumental et le placard constituent des éléments de confort uniques dans Sauveterre. Ils ont pu être complétés par une cheminée, peut-être deux. Si aucun véritable négatif de cheminée ne subsiste, la façade extérieure orientale, aveugle si l'on excepte la porte de brique (fig. 257), présente un coup de sabre sur toute sa hauteur, bouché par du remblai qui pourrait constituer le point de fracture du conduit. Il est difficile d'être affirmatif sur ce point-là de toute façon : les deux

façades est et ouest sont en partie enduites, à l'extérieur comme à l'intérieur, et ont subi de nombreux arrachements. La face intérieure nord présente un évidement du mur au deuxième niveau qui va en se restreignant au niveau supérieur ; s'agit-il du négatif d'un conduit de cheminée ? L'absence d'évier est à remarquer mais il s'agit d'un élément facile à arracher et remployer. Il n'y a pas non plus dans cette maison de latrines maçonnées. Tout comme pour la tour Monréal, le fenestron rectangulaire nord du dernier niveau a pu faire office de *cagadeir*, donnant directement dans les fossés[179] et ne surmontant aucun élément d'ouverture de cette façade septentrionale qui sert également de défense au-dessus des fossés (fig. 249).

Cette maison constitue un exemple d'architecture civile qui signale un statut élevé dans la communauté sauveterrienne. En l'absence de documentation, aucune famille ne peut être liée à cette maison et ce qui pourrait constituer un élément d'étude héraldique – le décor sculpté de la fenêtre – ne correspond au blason d'aucune famille connue[180].

---

179 Utilisation possible du fossé comme réceptacle des lieux d'aisance ou de dépotoir, même si ce n'est pas forcément autorisé… CATALO dans *la Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2002, p. 229-238.

180 DUFAU DE MALUQUER, JAURGAIN 1976.

▪ **Fig.** 1, 258-261
▪ **Sources** : AN : Q^1 955 ; ADPA : B 314 ; B 335 ; B 350 ; B 357 ; B 597 ; B 634 ; C 256 ; C 1259.
▪ **Bibliographie** : aucune

▪ ***Lahens***
Situation : bourg Saint-André, bas de la tour Monréal
N° cadastre : 253, 232 (canal)
N° cadastre napoléonien : 254, 252 (canal)
Dimensions : 8 x 18 m
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : nulle
Plan : allongé ouest-est
Élévation : deux niveaux
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XVIIe siècle

▪ ***Bourromme***
Situation : bourg Panecau si correspondance avec le moulin de Nays
N° cadastre : 226, 230 (canal)
N° cadastre napoléonien : 51, 50 (canal)
Dimensions : 20 x 20 m environ
Propriété privée
Visite partielle

Conservation : nulle
Plan : allongé nord-est/ sud-ouest
Élévation : trois niveaux
Structure : maison
Décor : aucun
Datation : XVIIe siècle

Un moulin apparaît à Sauveterre pour la période médiévale. Cette mention n'est qu'indirecte et concerne le paiement de la redevance en nature, prélevée sur le rendement du

moulin, due au vicomte de Béarn, Gaston Fébus[181]. Bien que tardif, le fait manifeste l'appartenance du moulin au droit de ban vicomtal, soit l'obligation exclusive pour les habitants d'une seigneurie d'utiliser, contre une part de la production, les outils de production appartenant au seigneur, fours et moulins notamment ; à Sauveterre, possession du domaine vicomtal, ce seigneur est le vicomte.

1. Problèmes toponymiques et topographiques

Les documents modernes signalent, à partir du XVIIe siècle, l'existence de deux moulins indifférenciés, dits de *Lahens* et de *Bourromme*. Le toponyme de *Lahens*, déviant du terme béarnais de *hons*, désigne une fontaine, qui pourrait être celle se trouvant aux pieds de l'église Saint-André et de la tour Monréal puisque juste en-dessous, sur la rive droite, l'existence d'un moulin, aujourd'hui inactif, est attestée. En effet, une ferme béarnaise des XVIIe et XVIIIe siècles prend place à l'extrémité d'un ancien canal de dérivation du gave, actuellement comblé mais visible sur les deux cadastres (fig. 259-261). La mention des confronts du moulin de *Lahens* n'est guère plus explicite mais signale tout de même la proximité à l'enceinte urbaine[182]. Cette implantation urbaine, aux pieds de la terrasse, pourrait en faire le premier moulin de la ville.

Le deuxième moulin n'est pas situé avec certitude[183]. Le toponyme de *Bourromme* a disparu et si MINVIELLE restitue ce moulin en face de la ville, rive gauche sur le territoire d'Oreite, aucun vestige ne permet de le vérifier (fig. 1). Un deuxième moulin, dit de Nays, existe cependant plus en aval du premier, toujours sous la forme d'une ferme et d'un canal d'adduction, rémanent sur les deux cadastres. Ces deux moulins, spécifiquement dits moulins à farine, appartiennent au XVIIe siècle à la famille de Guinarthe[184], dont les Nays sont les descendants. Il est plus que probable que le moulin de *Bourromme* soit le même que celui dit de Nays et peut-être postérieur au premier. Le bourg auquel il est associé est celui de Panecau.

181 TUCOO CHALA 1960, n° 595. ADPA : E 304, f° 31 v°.

182 AN : Q^1^ 955, 1647 ; « confrontant savoir les moulins appelé de La Hons avec la riviere du gave par trois endroits et avec la muraille appellée de Toulouze (…) ».

183 AN : Q^1^ 955, 1647 ; « l'autre moulin appelé la Bourromme et susdite Maison confrontant aussi avec ledit gave par deux endroits aux terres dreyte aus susdit chemin public et avec la paisselle dudit moulin ».

184 AN : Q^1^ 955, 1647.

Les dénombrements du XVIIe siècle font également état de la présence d'un moulin à tan dit de Lamarchande[185], qui serait en plein cœur de la ville mais qui n'a pas été retrouvé.

2. Viviers, moulins à farine, moulin à tan et moulins-foulons

La disparition des vestiges médiévaux n'étonnent guère. Les sources mentionnent la fragilité des structures face à l'impétuosité du cours du gave, déjà cause de la destruction du pont. L'entretien des moulins est coûteux car les ravages par les eaux sont fréquents[186]. Cependant, une idée globale de l'utilisation peut être donnée d'après les sources[187]. Une paisselle, digue de contention, et une pachère, canal de dérivation des eaux du gave, amènent les eaux vers le moulin lui-même et vers un pesquier, petite étendue d'eau servant de vivier à poissons. Ces équipements font appel à des pieux de bois délimitant des caissons à combler avec de la terre et des cailloux, des bâtardeaux, servant à l'acheminement des eaux et à la protection du moulin contre les crues. Les comptes vicomtaux ne font état que des restaurations de ses aménagements extérieurs. La restitution des équipements intérieurs, soient l'utilisation de la force hydraulique pour la mouture de la farine, les salles de stockage du grain et de la farine et les logements du meunier et de sa famille, est lacunaire en l'absence de vestiges et de documentation.

En outre, l'industrie textile est non seulement attestée par la mention sus-citée d'un moulin à tan, mais également par celle d'un moulin-foulon[188] ; son emplacement n'est pas donné et il n'est pas dit que l'activité, dont la mention est récente, ait perduré depuis le Moyen Âge. Ceux-ci utilisent la force hydraulique pour, dans le premier cas, écraser et broyer les écorces servant à la fabrication du tan, une teinture textile d'origine végétale. Dans le deuxième cas, la force hydraulique permet de feutrer le drap pour en faire une étoffe quasiment imperméable. Leur configuration médiévale, lieu d'implantation ou modes de production, ne peut être analysée en l'absence totale de documentation et de vestiges.

185 ADPA : B 680.

186 AN : Q^1 955, 8 décembre 1778.

187 AN : Q^1 955, 1647, 8 décembre 1778. ADPA : B 634, 1636-1639.

188 « douze livres que les tanneurs de Sauveterre font de fief annuel cy de quinze livres deues par les jurats de Sauveterre pour le fief du moulin à fouler les draps » ; ADPA : B 357, 1639, f° 40. « moulins foulins vulgairement appelés battants » ; AN : Q^1 955, 1647.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	334
LES MONUMENTS PUBLICS	335
LE PONT	336
L'HÔPITAL SAINT-JACQUES ET SA CHAPELLE	346
LE CHÂTEAU	350
L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ	363
LA HALLE	377
LE COUVENT DES CARMES	379
LA « CHAPELLE SAINT-PAU »	389
LES PORTES	393
LA PORTE DE LESTER	394
LA PORTE DU DATTER	397
L'HABITAT	400
MAISON N° 294	401
MAISON N° 305	404
MAISON N° 1175	406
LE *TUROUN* (maison n° 285)	408
MAISON N° 296	413
L'ANCIEN ARSENAL (maisons n° 298 et 779)	416
MAISON N° 281	422
MAISON N° 269	426
LE FORT DE COULOMME (maison n° 86)	429
MAISON N° 77	433
MAISON N° 1029	435
LE FORT DE TOLOSE (maison n° 762)	438
MAISON N° 259	442
LA TOUR MONRÉAL (maison n° 250)	445
LES *FRAYS* (maison n° 799-800-801)	455
MAISON N° 104 (b)	459
LES MOULINS	464
TABLE DES MATIÈRES	467

UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. III PLANCHES



Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie

Présentée par Cécile DUFAU

Le 22 novembre 2008

Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY :

M. Jean-Pierre BARRAQUÉ

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

UNIVERSITÉ PARIS IV-SORBONNE
École Doctorale VI

SAUVETERRE-DE-BÉARN, du XIe au XVIe siècle

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET IDENTITÉ ARCHITECTURALE D'UNE VILLE-FRONTIÈRE

T. III PLANCHES

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Histoire de l'art et Archéologie
Présentée par Cécile DUFAU
Le 22 novembre 2008
Sous la direction de Dany SANDRON

MEMBRES DU JURY :
M. Jean-Pierre BARRAQUÉ
Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE

Les figures et clichés ne comportant pas de références sont la propriété de l'auteur.

Première de couverture : restitution du paysage monumental de Sauveterre, par Xavier DEVOS.

CARTES

Pl. 1. Sauveterre-de-Béarn : les monuments publics et l'habitat.
Pl. 2. Sauveterre-de-Béarn : l'expansion urbaine.
Pl. 3. Sauveterre-de-Béarn : la mise en défense.
Pl. 4. Le Béarn : contexte géographique et historique, d'après DESPLAT, TUCOO CHALA 1980, p. 18.
Pl. 5. Entre Béarn, Navarre et Aragon.
Pl. 6. Autour de Sauveterre : les comparatifs architecturaux.

ILLUSTRATIONS

‣ **Autour de l'île de la Glère**
fig. 1, plan de l'île, d'après MINVIELLE 2003, p. 15 ;
fig. 2, le Vieux-Pont ;
fig. 3, la pile du XVIIIe siècle ;
fig. 4, le pont de la Réclusy.
‣ **Le Vieux-Pont**, la base de la culée
fig. 5, relevé de la base ;
fig. 6, vue depuis le sud-est ;
fig. 7, arche 7 du pont de Mâcon, d'après MESQUI 1986 fig. 298 p. 271.
‣ **Le Vieux-Pont**
fig. 8, plan et élévations, d'après SRA 64/19/5; juin 2000 ; pont de la Légende sur le Gave d'Oloron, Inspection détaillée, Gestion Technique d'équipements civils, élévations ouest, amont, « rive droite » ;
fig. 9, vue depuis le nord-ouest.
‣ **Le Vieux-Pont**
fig. 10, exemple de pont à charpente de bois , d'après BOSC 1884, vol. 3, fig. 4 p. 569 et fig. 6 p. 570 ;
fig. 11, exemple de pont-levis, d'après BOSC 1884, vol. 3, fig. 8 p. 572 ;
fig. 12, façade est de la porte ;
fig. 13, façade ouest de la porte.
‣ **Le Vieux-Pont**, le poste de garde
fig. 14, marche et noyau de l'escalier ;
fig. 15, fenêtre sud de l'escalier ;
fig. 16, vue du poste de garde vers le nord ;
fig. 17, vue du poste de garde vers le sud.
‣ **Le pont de la Réclusy**
fig. 18, structure avancée ;
fig. 19, la culée ;
fig. 20, la pile maçonnée et les poteaux intermédiaires.
‣ **La porte au sud du Vieux-Pont**
fig. 21, vue depuis le parapet ;
fig. 22, vue depuis le sud-ouest ;
fig. 23, la porte depuis le sud.
‣ **L'hôpital Saint-Jacques**
fig. 24, vue depuis le sud-est ;
fig. 25, façade sud ;
fig. 26, détail de la façade sud.
‣ **Le château**
fig. 27, plan, d'après MINVIELLE 2003, p. 31 ;

fig. 28, plan restitué d'après le devis de 1615, d'après MINVIELLE 2003, p. 31.

▸ **Le château**, les chambres

fig. 29, vue intérieure du pigeonnier et d'une chambre ; d'après GALÈS 2003, fig. 5 p. 153 ;
fig. 30, vue intérieure des deux autres chambres, d'après GALÈS 2003, fig. 6 p. 153 ;
fig. 31, parement extérieur du mur 3 ;
fig. 32, fenêtre du mur 3.

▸ **Le château**, la cuisine

fig. 33, vue générale depuis le sud-ouest ;
fig. 34, cuisine, deuxième niveau ;
fig. 35, détail du couvrement.

▸ **Le château**, la grande salle

fig. 36, vue extérieure du grand mur nord-est ;
fig. 37, vue intérieure de la grande salle ;
fig. 38, la cheminée ;
fig. 39, restes d'enduit peint.

▸ **Le château**, les archères

fig. 40, archères de pierre du mur nord-est ;
fig. 41, archère de brique.

▸ **Le château**, l'angle sud-est

fig. 42, vue intérieure de l'angle sud-est ;
fig. 43, entrée actuelle ;
fig. 44, angle oriental ;
fig. 45, fenêtre sud, premier niveau ;
fig. 46, façade intérieure sud, deuxième niveau.

▸ **Le château**, façade sud et donjon

fig. 47, façade sud conservée ;
fig. 48, vue du donjon depuis l'intérieur de la cour ;
fig. 49, vue extérieure du donjon ;
fig. 50, porte sud-ouest.

▸ **Le château**, le pont-levis

fig. 51, vue depuis le sud-ouest ;
fig. 52, mur nord du massif ;
fig. 53, mur ouest du massif ;
fig. 54, vue du massif depuis le château.

▸ **L'église Saint-André**, plan et coupe longitudinale

fig. 55, plan, d'après 2395 82/64 1005 76N206 ;
fig. 56, coupe en long, d'après 2395 82/64 1005 76N206.

▸ **L'église Saint-André**

fig. 57, porte des cagots ;
fig. 58, fenêtre de bas-côté ;
fig. 59, fenêtre d'absidiole.

▸ **L'église Saint-André**, les bras du transept

fig. 60, le bras nord du transept : vue depuis le nord-est ; élévation, coupe, plan d'après 23793 82/64 1005 206275 ;
fig. 61, *oculus* nord ;
fig. 62, *oculus* sud.

▸ **L'église Saint-André**, les *oculi* d'origine

fig. 63, les blocs ;
fig. 64, assemblage des lobes ;
fig. 65, tête humaine.

▸ **L'église Saint-André**

fig. 66, vue depuis l'ouest ;

fig. 67, contrefort sud ;
fig. 68, contrefort nord.
▸ **L'église Saint-André**, les piliers de la nef
fig. 69, base du bas-côté nord ;
fig. 70, pilier au nord de la nef : coupe, élévation, photo ;
fig. 71, pilier au sud de la nef : coupe, élévation, photo.
▸ **L'église Saint-André**, le chevet
fig. 72, vue intérieure de l'absidiole nord ;
fig. 73, jour sud-est ;
fig. 74, vue extérieure de l'abside.
▸ **L'église Saint-André**, l'abside
fig. 75, fenêtre d'axe ;
fig. 76, vue intérieure de l'abside.
▸ **L'église Saint-André**, le chevet
fig. 77, parement intérieur nord ;
fig. 78, bases de contrefort-colonne.
▸ **L'église Saint-André**, les bases du chœur et de la croisée
fig. 79, base du bas-côté nord : coupe, élévation ;
fig. 80, base lisse ;
fig. 81, bases de l'entrée de l'abside ;
fig. 82, base à tore décoratif.
▸ **L'église Saint-André**, le voûtement
fig. 83, voûte de l'abside ;
fig. 84, voûte d'une travée du bas-côté nord ;
fig. 85, voûte d'une travée du bas-côté sud ;
fig. 86, voûte du bras sud du transept ;
fig. 87, voûte de la croisée du transept.
▸ **L'église Saint-André**, la couverture
fig. 88, état général de la couverture ;
fig. 89, solins du bras sud du transept.
▸ **L'église Saint-André**, les chapiteaux
fig. 90, chapiteau roman ;
fig. 91, gourmandise et mensonge ;
fig. 92, chapiteau à crochets ;
fig. 93, chapiteaux divers.
▸ **L'église Saint-André**, les chapiteaux et le portail nord
fig. 94, chapiteaux à crochets ;
fig. 95, la Nativité ;
fig. 96, Nativité et chapiteau roman
fig. 97, portail nord.
▸ **L'église Saint-André**, la restauration du portail occidental
fig. 98, détail du devis de restauration de 1869 ;
fig. 99, ébrasement nord ;
fig. 100, ébrasement sud.
▸ **L'église Saint-André**, le portail occidental
fig. 101, vue de l'entrée occidentale depuis l'ouest ;
fig. 102, dessin de Charles Le Cœur, avant la restauration de 1869, d'après LE CŒUR 1872, première de couverture ;
fig. 103, état actuel du tympan ;
fig. 104, clé-pendante.
▸ **L'église Saint-André**, le clocher
fig. 105, clocher et tourelle nord depuis le nord-ouest ;

fig. 106, vue depuis le nord-est.

▸ **La halle**

fig. 107, face est ;
fig. 108, face nord ;
fig. 109, quart-de-livre, émission de 1237, TEITGEN 2006, p. 54.

▸ **Le couvent des Carmes**, la chapelle

fig. 110, plan schématique de la chapelle ;

▸ **Le couvent des Carmes**, la chapelle

fig. 111, contrefort ;
fig. 112, M2 ;
fig. 113, M4.

▸ **Le couvent des Carmes**, la chapelle

fig. 114, allège de P2 ;
fig. 115, piédroit est de P2 ;
fig. 116, piliers encadrant le pan axial, disparu.

▸ **Le couvent des Carmes**, la chapelle

fig. 117, pilier de l'abside : élévation restituée, coupe restituée ;
fig. 118, travée droite et pilier de chœur ;
fig. 119, base du pilier de chœur.

▸ **Le couvent des Carmes**, la chapelle

fig. 120, mur sud de la nef ;
fig. 121, traces d'enduit peint.

▸ **Le couvent des Carmes**

fig. 122, porte de communication : élévation de la porte, profil de la moulure, photo, détail de l'ogive, détail de la moulure.

▸ **Le couvent des Carmes**

fig. 123, cheminée du couvent : élévation, profil intérieur, coupe ;
fig. 124, colonnette : élévation, coupe à la base, détail.

▸ **Le couvent des Carmes**

fig. 125, porte de communication à l'étage : élévation, coupe, photo.

▸ **Le couvent des Carmes**

fig. 126, pilier isolé : photo, élévation, coupe.

▸ **Le couvent des Carmes**

fig. 127, mur est de l'enceinte claustrale : relevé de l'élévation, photo.

▸ **La chapelle Saint-Pau**

fig. 128, entrée actuelle, face sud ;
fig. 129, piédroit est de la porte sud.

▸ **La chapelle Saint-Pau**

fig. 130, vue depuis le nord-ouest ;
fig. 131, partie nord du mur ouest ;
fig. 132, partie sud du mur ouest.

▸ **La chapelle Saint-Pau**, les archères du mur ouest

fig. 133, les jours en meurtrières du mur ouest : meurtrière sud, meurtrière centrale, meurtrière nord ;
fig. 134, meurtrière sud ;
fig. 135, détail de la fenêtre centrale, tenant métallique.

▸ **La chapelle Saint-Pau**

fig. 136, niche du mur est ;
fig. 137, meurtrière du mur est.

▸ **La porte de Lester et son rempart**

fig. 138, piédroit est : élévation, profil coupe a-à, 138b photo ;
fig. 139, piédroit ouest : élévation, profil coupe a-à, 139b photo ;

fig. 140, rempart ouest.

▸ **La porte du Datter**

fig. 141, élévation ouest ;
fig. 142, élévation est ;
fig. 143, piédroit sud : élévation, profil a-a ;
fig. 144, piédroit nord : élévation.

▸ **Maison n° 294**

fig. 145, façade occidentale ;
fig. 146, façade orientale, partie sud ;
fig. 147, façade orientale, partie nord.

▸ **Maison n° 305**

fig. 148, mur commun aux n° 305 et 1175 ;
fig. 149, meurtrières du mur ouest ;
fig. 150, mur sud, premier niveau.

▸ **Maison n° 1175**

fig. 151, vue depuis le nord-est ;
fig. 152, façade sud, deuxième niveau.

▸ **Le *Turoun***

fig. 153, porte ouest, élévation extérieure : relevé réalisé en collaboration avec Véronique SOULAY, Paris IV, photo.

▸ **Le *Turoun***

fig. 154, élévation intérieure de la porte relevée, creusement non identifié ;
fig. 155, porte du deuxième niveau, mur nord ;
fig. 156, base de la porte ;
fig. 157, linteau et imposte de la porte.

▸ **Le *Turoun***, la cheminée

fig. 158, vue générale ;
fig. 159, chapiteau ;
fig. 160, base ;
fig. 161, fondations en terrasse.

▸ **Maison n° 296**

fig. 162, vue d'ensemble vers le nord-est ;
fig. 163, mur ouest ;
fig. 164, détail de la porte.

▸ **Maison n° 296**

fig. 165, parement intérieur nord ;
fig. 166, allège extérieure, mur nord ;
fig. 167, vestiges du puits.

▸ **L'Ancien Arsenal**, mur ouest

fig. 168, mur ouest.

▸ **L'Ancien Arsenal**, première unité

fig. 169, mur nord ;
fig. 170, ouvertures ouest du deuxième niveau : axonométrie.

▸ **L'Ancien Arsenal**, première unité

fig. 171, porte du deuxième niveau ;
fig. 172, mur est ;
fig. 173, fenêtre plein-cintre ;
fig. 174, fenêtre grillagée.

▸ **L'Ancien Arsenal**, deuxième unité

fig. 175, mur commun à la première et deuxième unités ;
fig. 176, mur ouest.

▸ **L'Ancien Arsenal**, deuxième unité

fig. 177, archère du deuxième niveau : élévation, coupe, axonométrie.
▸ **L'Ancien Arsenal**, troisième et quatrième unités
fig. 178, mur ouest ;
fig. 179, mur est ;
fig. 180, mur ouest ;
fig. 181, mur sud.
▸ **L'Ancien Arsenal**, quatrième unité
fig. 182, porte du premier niveau : élévation extérieure, photo, élévation intérieure, coupe restituée, photo.
▸ **L'Ancien Arsenal**
fig. 183, vue de l'ancien arsenal depuis le nord-est ;
fig. 184, restitution axonométrique.
▸ **Maison n° 281**
fig. 185, façade sud ;
fig. 186, premier niveau ;
fig. 187 : face est : canonnière et archères.
▸ **Maison n° 281**
fig. 188, escalier du premier niveau ;
fig. 189, archère sud ;
fig. 190, évier ;
fig. 191, encorbellement.
▸ **Maison n° 269**
fig. 192, façade sud.
▸ **Le fort de Coulomme**
fig. 193, façade sud ;
fig. 194, façade nord.
▸ **Le fort de Coulomme**
fig. 195, face ouest ;
fig. 196, évier du deuxième niveau ;
fig. 197, tour et mur de clôture depuis le nord-ouest.
▸ **Maison n° 77**, la façade sud
fig. 198, façade sud ;
fig. 199, détail du premier niveau ;
fig. 200, cul-de-lampe ;
fig. 201, écusson sculpté.
▸ **Maison n° 1029**
fig. 202, façade nord ;
fig. 203, vue depuis le nord-ouest.
▸ **Maison n° 1029**
fig. 204, façade sud ;
fig. 205, face est ;
fig. 206, archère.
▸ **Maison n° 1029**
fig. 207, vue depuis le sud-ouest ;
fig. 208, face ouest depuis le sud ;
fig. 209, face ouest depuis le nord.
▸ **Maison n° 1029**
fig. 210, façade ouest, fenestron et archère ;
fig. 211, extrémité nord de la façade est ;
fig. 212, extrémité nord de la façade ouest.
▸ **Le fort de Tolose**
fig. 213, vue depuis le sud-est ;

fig. 214, vue depuis le nord-est.

▸ **Le fort de Tolose**

fig. 215, façade nord ;
fig. 216, façade ouest ;
fig. 217, fenestron ouest.

▸ **Le fort de Tolose**

fig. 218, façade est ;
fig. 219, écusson sculpté.

▸ **Maison n° 259**, vue ancienne depuis le sud-ouest

fig. 220, vue du photographe Stewart.

▸ **Maison n° 259**

fig. 221, vue depuis le nord-ouest ;
fig. 222, porte sud ;
fig. 223, archères sud.

▸ **Maison n° 259**

fig. 224, archère sud ;
fig. 225, façade ouest.

▸ **La tour Monréal**

fig. 226, façade ouest ;
fig. 227, façade sud ;
fig. 228, façade est.

▸ **La tour Monréal**

fig. 229, croquis des aménagements intérieurs, murs ouest et nord, d'après BOCCACINO 2002.

▸ **La tour Monréal**

fig. 230, croquis des aménagements intérieurs, murs est et sud, d'après BOCCACINO 2002.

▸ **La tour Monréal**

fig. 231, vue intérieure du mur ouest ;
fig. 232, vue intérieure du mur sud ;
fig. 233, archères du 1er niveau ;
fig. 234, porte d'entrée actuelle ;
fig. 235, porte nord.

▸ **La tour Monréal**

fig. 236, dalle de plancher ;
fig. 237, archères du 2e niveau ;
fig. 238, archères du 2e niveau ;
fig. 239, archère ;
fig. 240, parement intérieur nord.

▸ **Les *Frays***

fig. 241, mur nord ;
fig. 242, mur est.

▸ **Les *Frays***

fig. 243, mur ouest ;
fig. 244, niche ;
fig. 245, mur nord, archère.

▸ **Les *Frays***

fig. 246, placard ;
fig. 247, niche à margelle et archère ;
fig. 248, mur ouest, corniche.

▸ **Maison n° 104b**

fig. 249, façade nord ;
fig. 250, façade sud.

▸ **Maison n° 104b**

fig. 251, porte du premier niveau, face est ;
fig. 252, archère du premier niveau, face nord ;
fig. 253, la console de l'escalier, cliché Étienne DOZE ;
fig. 254, axonométrie de l'escalier d'une maison de Montpellier, d'après SOURNIA, VAYSSETTES 1998, fig. 87 p. 191.

Maison n° 104b

fig. 255, porte du deuxième niveau ;
fig. 256, fenêtre du troisième niveau ;
fig. 257, vue générale depuis le sud-est.

Le moulin de Lahens

fig. 258, vue du moulin depuis la terrasse de l'église ;
fig. 259, façade ouest ;
fig. 260, vue depuis le nord-ouest.

Le moulin de Lahens et le moulin de Bourromme

fig. 261, façade sud.

Le moulin de Bourromme

fig. 262, vue générale depuis le sud-ouest ;
fig. 263, creusement du pesquier ? ;
fig. 264, détail du creusement.

Sauveterre-de-Béarn

fig. 265, vue aérienne de la ville, d'après geoportail.fr ; Sauveterre-de-Béarn (64) ;
fig. 266, carte topographique au 25000e, d'après IGN 1 : 25000 1444 O Salies-de-Béarn.

Les gisements de Sauveterre

fig. 267, calcaire de Bidache ;
fig. 268, galets roulés ;
fig. 269, sable et galets roulés.

L'hôpital de Sorde-l'Abbaye

fig. 270, vue depuis le chemin, d'après Inv. B. Charneau, n° 02 40 0078 Z ;
fig. 271, élévation est, d'après Chabot-Dubau, 71 40 255 V ;
fig. 272, élévation ouest, d'après Chabot-Dubau, 71 40 256 V.

L'architecture fébusienne

fig. 273, axonométrie du château de Montaner ;
fig. 274, vue du château de Pau, depuis le sud ;
fig. 275, la tour de la Monnaie, depuis le sud-ouest.

Le contrefort-colonne

fig. 276, Notre-Dame de Lescar, abside ;
fig. 277, Santa María de Santa Cruz de la Serós ;
fig. 278, chapelle royale du château de Loarre ;
fig. 279, absidiole sud-est de San Pedro de Jaca.

Saint-Jean-Baptiste de Sorde-l'Abbaye

fig. 280, portail nord ;
fig. 281, détail du Jugement Dernier.

Saint-Jean-Baptiste de Sorde-l'Abbaye

fig. 282, ébrasement est ;
fig. 283, ébrasement ouest ;
fig. 284, contrefort-colonne de l'abside.

Santa María la Real de Sanguesa

fig. 285, vue générale du portail sud, cliché Norberto ;
fig. 286, ébrasement ouest, Marie Madeleine, la Vierge et Marie Salomé, cliché Norberto ;
fig. 287, ébrasement est, saint Pierre, saint Paul et Judas, cliché Norberto.

San Esteban de Sos del Rey Católico

fig. 288, vue générale du portail nord ;

fig. 289, détail de l'entrée.

▸ **San Esteban de Sos del Rey Católico**

fig. 290, tympan et voussure : le Jugement Dernier ;
fig. 291, ébrasement est : saint Laurent ou saint Vincent, un ecclésiastique et saint Jean ;
fig. 292, ébrasement ouest : le roi David, la reine Stéphanie et saint Pelayo.

▸ **Viellenave-sur-Bidouze : le portail de l'église Saint-Jacques**

fig. 293, vue occidentale du portail ;
fig. 294, détail du tympan.

▸ **Canfranc**

fig. 295, état actuel du parcellaire, d'après BETRAN ABADÍA 1992, p. 247 ;
fig. 296, restitution du parcellaire à la fin du XIIIe siècle, d'après BETRAN ABADÍA 1992, p. 249.

▸ **Puente la Reina**

fig. 297, le développement de Puente la Reina en 1122, d'après BETRAN ABADÍA 1992, p. 295.

▸ **Saint-Girons de Monein**

fig. 298, le portail occidental ;
fig. 299, bases de l'ébrasement nord ;
fig. 300, contrefort nord mouluré.

▸ **Nuestra Señora del Carmen de Sanguesa**

fig. 301, portail nord ;
fig. 302, ébrasement est ;
fig. 303, ébrasement ouest.

▸ **Architecture civile du Sud-Ouest**, Lauzerte

fig. 304, tour de l'enceinte urbaine ;
fig. 305, intégration de l'habitat au mur d'enceinte.

▸ **Sauveterre, les remparts**

fig. 306, est de la porte de Lester ;
fig. 307, archère du n° 293 ;
fig. 308, archère du n° 85 ;
fig. 309, rempart est (nord de l'église).

▸ **Sauveterre, les remparts**

fig. 310, extérieur des parcelles n° 84 et 85 ;
fig. 311, détail du mâchicoulis extérieur ;
fig. 312, angle nord-ouest de la parcelle n° 109 ;
fig. 313, détail du mâchicoulis intérieur.

▸ **Sauveterre-de-Béarn : cartographie ancienne**

fig. 314, carte de Janszoon Blaeu, d'après JANSDOON BLAEU (W.), *La principauté de Bearn*, Amsterdam, 1631 (Ge DD 2987 (677) ;
fig. 315, carte de Cassini (XVIIIe siècle), d'après la carte de CASSINI, http://cassini.ehess.fr ;
fig. 316, carte de Roussel (XVIIIe siècle, le sud se trouve en haut), d'après ROUSSEL, 1719 (Bnf, Cartes et plans, Ge A 1069).

▸ **Saint-Jean-Pied-de-Port : la porte Saint-Jacques**

fig. 317, vue depuis l'est ;
fig. 318, rainure du passage de la herse, vue de dessous ;
fig. 319, rainure du passage de la herse, vue de dessus.

▸ **Orthez : le Pont-Vieux**

fig. 320, élévation amont ;
fig. 321, poids d'Orthez de 1274, d'après TEITGEN 2006, p. 34b.
fig. 322, élévation aval, d'après PRADE 1988, p. 303.

▸ **Viellenave-sur-Bidouze : le pont**

fig. 323, vue prise en amont du pont ;
fig. 324, vue prise en aval du pont.

▸ **Pontacq : la porte est de la ville**

fig. 325, élévation extérieure ;
fig. 326, élévation extérieure et rempart.
Pontacq : la porte est de la ville
fig. 327, liaison avec l'église ;
fig. 328, détail de la porte : arcade et passage ;
fig. 329, escalier de service.
Gan : la porte nord de la ville
fig. 330, élévation nord (vers l'extérieur de la ville) ;
fig. 331, deuxième niveau : blason et meurtrières ;
fig. 332, détail des blasons.
Gan : la porte nord de la ville
fig. 333, élévation sud (vers l'intérieur de la ville) ;
fig. 334, détail du piédroit est : accès à l'étage ;
fig. 335, détail de la porte : arcade, gonds, herse ;
fig. 336, détail de la herse.
La porte de Cassaber ou du *miey*
fig. 337, emplacement supposé ;
fig. 338, vestiges d'architecture civile interprétés comme ceux de la porte.
Saint-Jean-Baptiste de Saint-Gladie
fig. 339, vue générale depuis le nord ;
fig. 340, face nord de la tour ;
fig. 341, archère nord ;
fig. 342, baie géminée est.
Architecture civile du Sud-Ouest
fig. 343, porte sud-ouest de la parcelle n° 293 ;
fig. 344, portes est du rez-de-chaussée de la tour de Grède, Oloron ;
fig. 345, portes de rez-de-chaussée, rue de la Justice, Oloron.
Architecture civile du Nord de l'Espagne
fig. 346, exemple de distribution par escalier de bois à volée unique, d'après NAVAL MAS 1988, p. 136 ;
fig. 347, évolution de la répartition en pièces, 15, calle del Coso, Jaca, d'après PASSINI 1990, fig. 40 p. 260.
Architecture civile du Sud-Ouest
fig. 348, toit à double pente à exutoires et murs-écran, tour d'Arles, Caussade, d'après POUSTHOMIS 2002, fig. 8 p. 75 ;
fig. 349, toits à pente unique, Cahors, d'après SCELLÈS 1999, fig. 88 p. 136.
La tour de Grède d'Oloron
fig. 350, rue de la Justice avec la tour au premier plan à droite ;
fig. 351, vue depuis le nord-est ;
fig. 352, vue depuis le sud-ouest ;
fig. 353, niche ;
fig. 354, archère est.
Viellenave-sur-Bidouze : le moulin
fig. 355, élévation occidentale du moulin ;
fig. 356, écoulement des eaux vers l'ouest.
Architecture civile du Sud-Ouest
fig. 357, fenêtre à remplage, Cahors, d'après SCELLÈS 1999, fig. 119 p. 158 ;
fig. 358, chapiteau et cul-de-lampe, place centrale de la bastide de Marciac, Gers.
Sauveterre-de-Béarn
fig. 359, vue générale depuis l'est ;
fig. 360, aquarelle du XIXe siècle, d'après DOZE 2004, p. 216.

Architecture civile du Nord de l'Espagne

fig. 361, façade principale sur rue avec porte à écusson et baie géminée, Sos del Rey Católico ;
fig. 362, façades sur rue avec deux portes à écusson, Sanguesa.

Face à Sauveterre, les fortifications

fig. 363, la porte de Sorde-l'Abbaye, vue de l'extérieur de la ville ;
fig. 364, la porte de Hastingues, vue de l'extérieur de la ville ;
fig. 365, la porte de Hastingues, vue de l'intérieur de la ville.

CONVENTIONS SUIVIES POUR LA CRÉATION ET LA LECTURE DES PLANCHES ILLUSTRÉES

Les planches illustrent le matériel utilisé pour l'étude : photographie, relevé en plan ou de détail disponible en préalable ou réalisé sur place (le tout est détaillé dans la table des illustrations). Les figures (fig.) concernent Sauveterre et ses vestiges, ainsi que les comparaisons architecturales extérieures à la ville.
Les figures illustrant l'habitat comportent un extrait du cadastre napoléonien quand celui-ci apporte un élément d'analyse supplémentaire. Pour des comparaisons d'architecture de Béarn, un petit plan est ajouté.

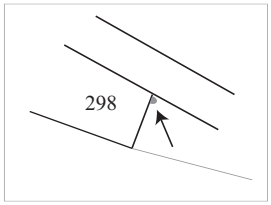	motif	chemin et dénivelé 0,6 pt bâti 0,5 pt clôture 0,3 pt numéro 8 pt rectangle 0,3 pt	plan de la parcelle étudiée d'après le cadastre actuel, au 1/1250 avec le nord verticalement tourné vers le haut de page ; peut être réduit en motif à échelle moindre, pour situer les éléments relevés ou photographiés dans les bâtiments importants (fléché ou grisé).
	partie relevée	gris 50% ou flèche	
	échelle	trait 0,3 pt texte 8	
	nord	trait 0,3 pt texte 8	
	brique		
	chanfrein		les grisés indiquent les parties en creux ou chanfreinées
	bouchage	transparence 20%	bouchage de portes et fenêtres
	coupe	transparence 60%	maçonnerie vue en coupe
	coupe		sol vu en coupe
	point d'eau		
titre	légende de la planche		

CARTES ET PLANS

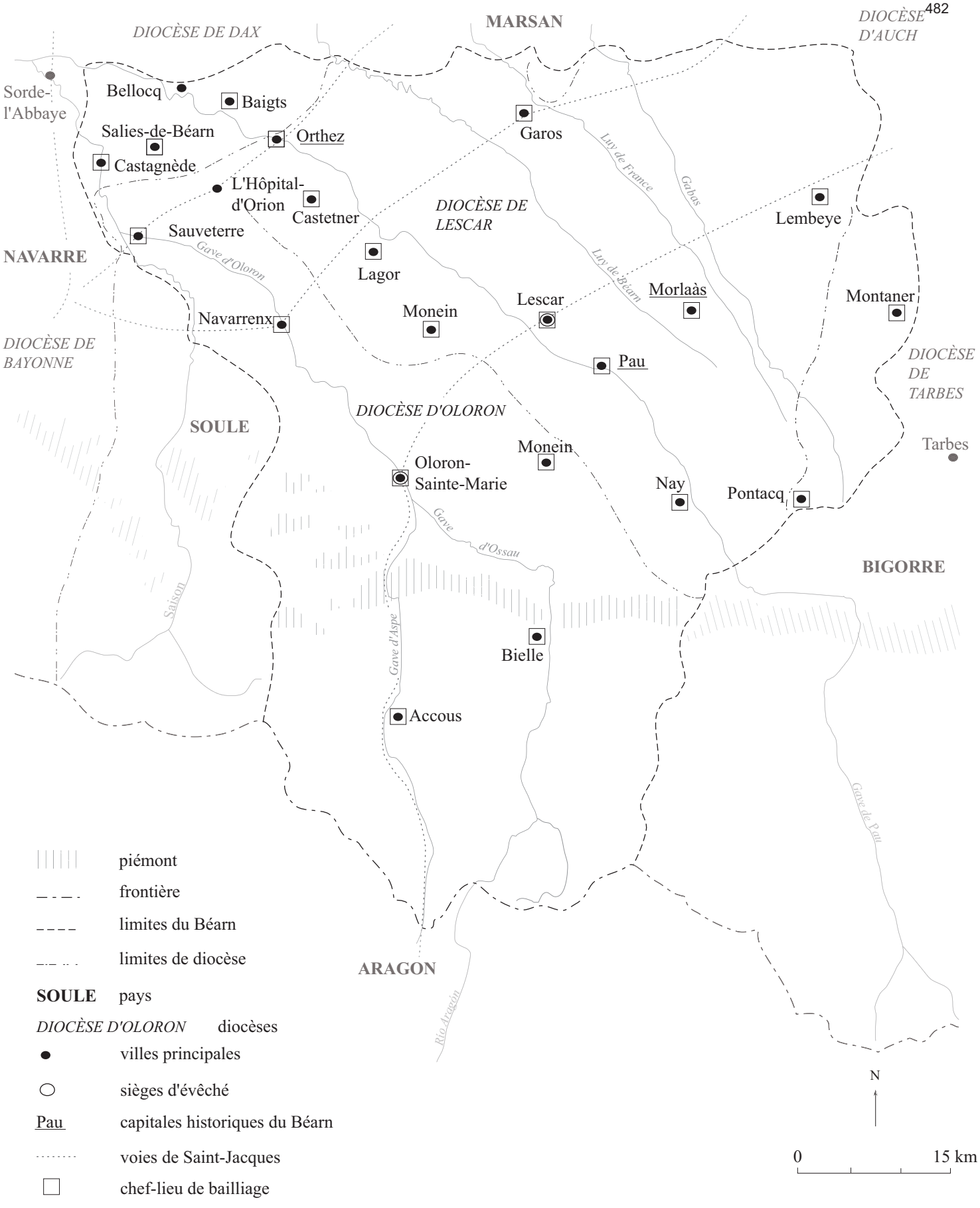

pl. 4 ***Le Béarn : contexte géographique et historique***

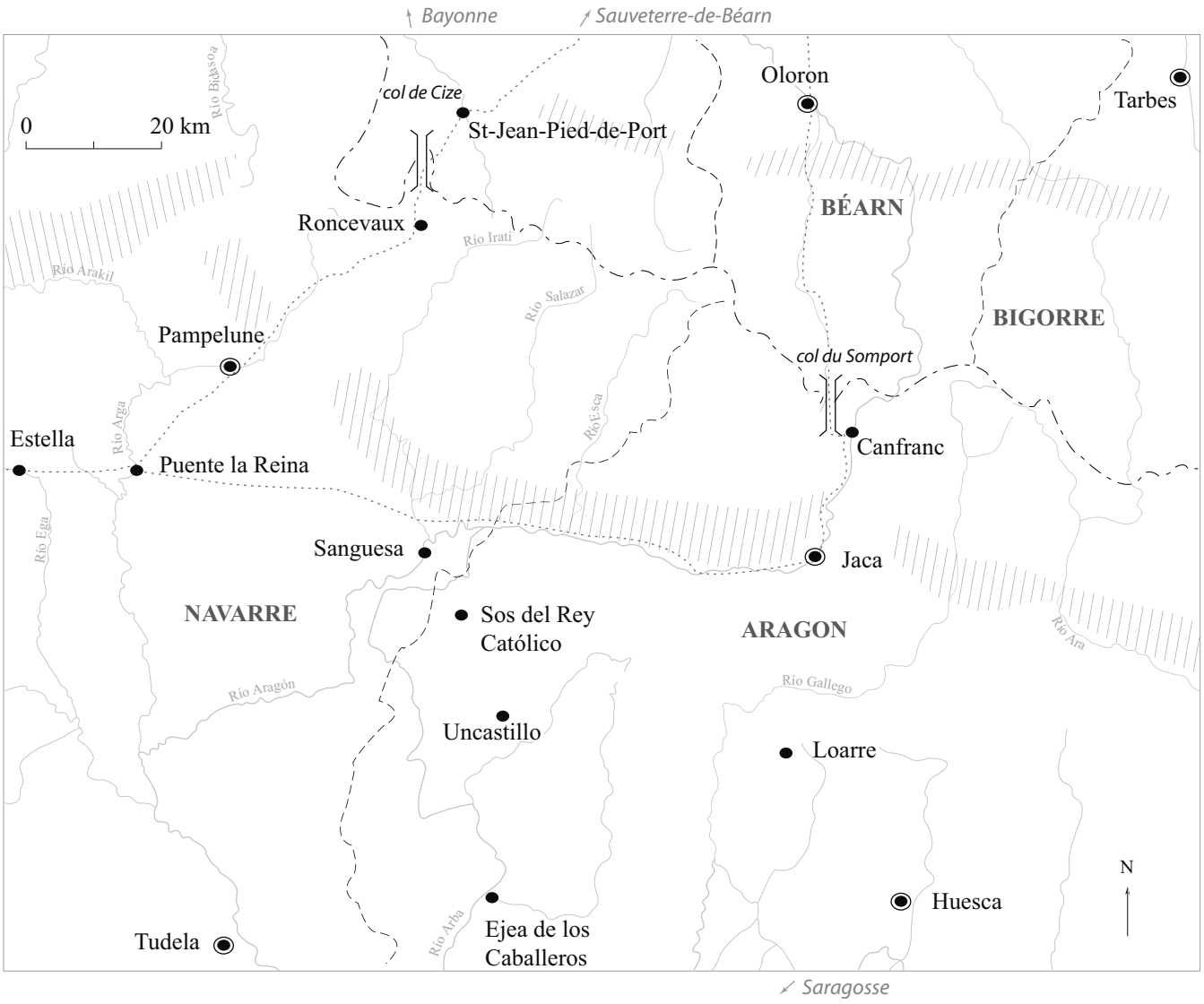

piémont
frontière
limites de pays
voies de Saint-Jacques

ARAGON pays
villes principales
sièges d'évêché
cols

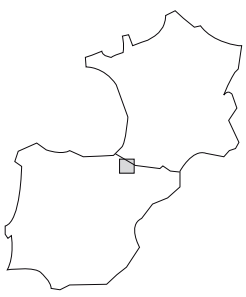

pl. 5 ***Entre Béarn, Navarre et Aragon***

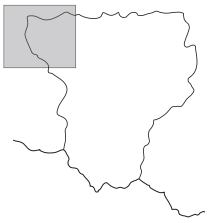

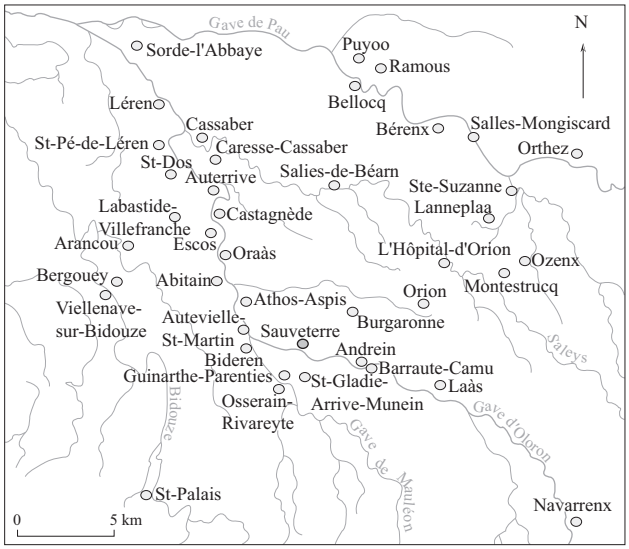

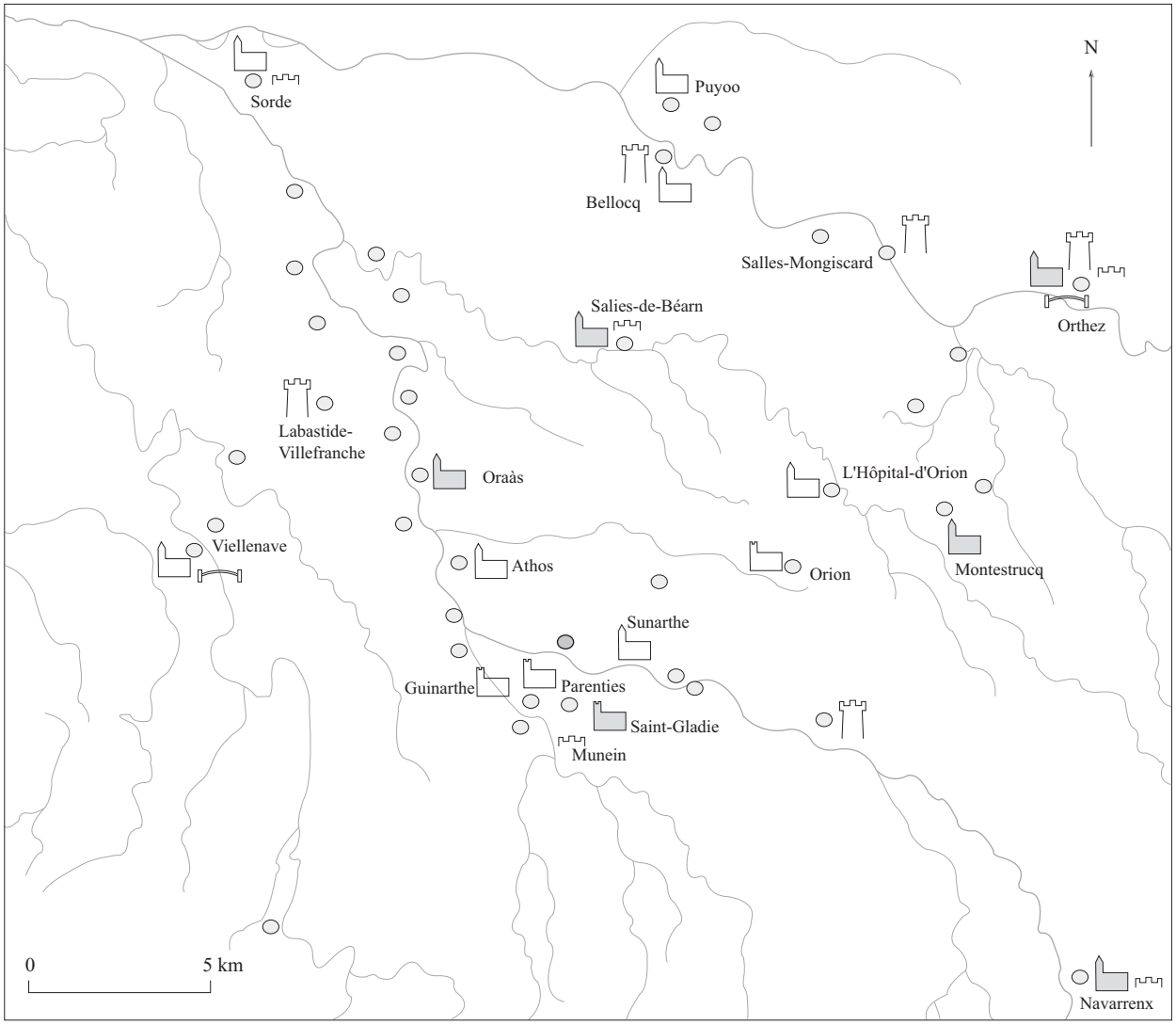

pont médiéval

église romane

église gothique

église fortifiée

tour fortifiée ou château

fortifications

pl. 6 ***Autour de Sauveterre au Moyen Âge : comparaisons architecturales***

LES MONUMENTS PUBLICS

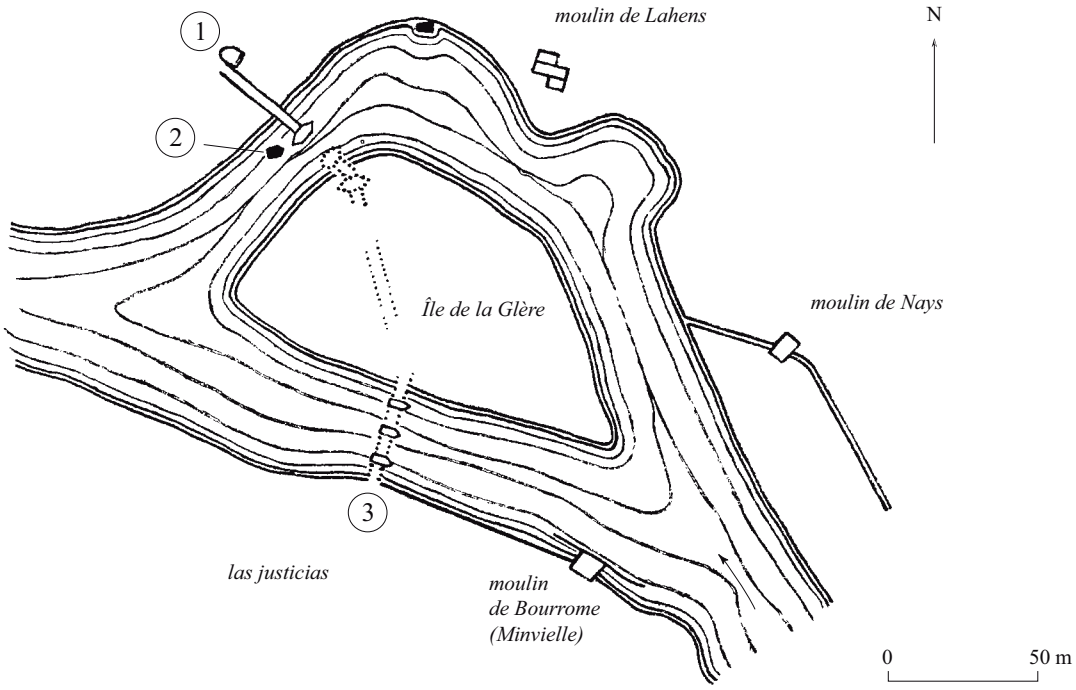

fig. 1 plan de l'île



fig. 2 le Vieux-Pont (1)



fig. 3 la pile du XVIIIe siècle (2)



fig. 4 le pont de la Réclusy (3)

Autour de l'île de la Glère

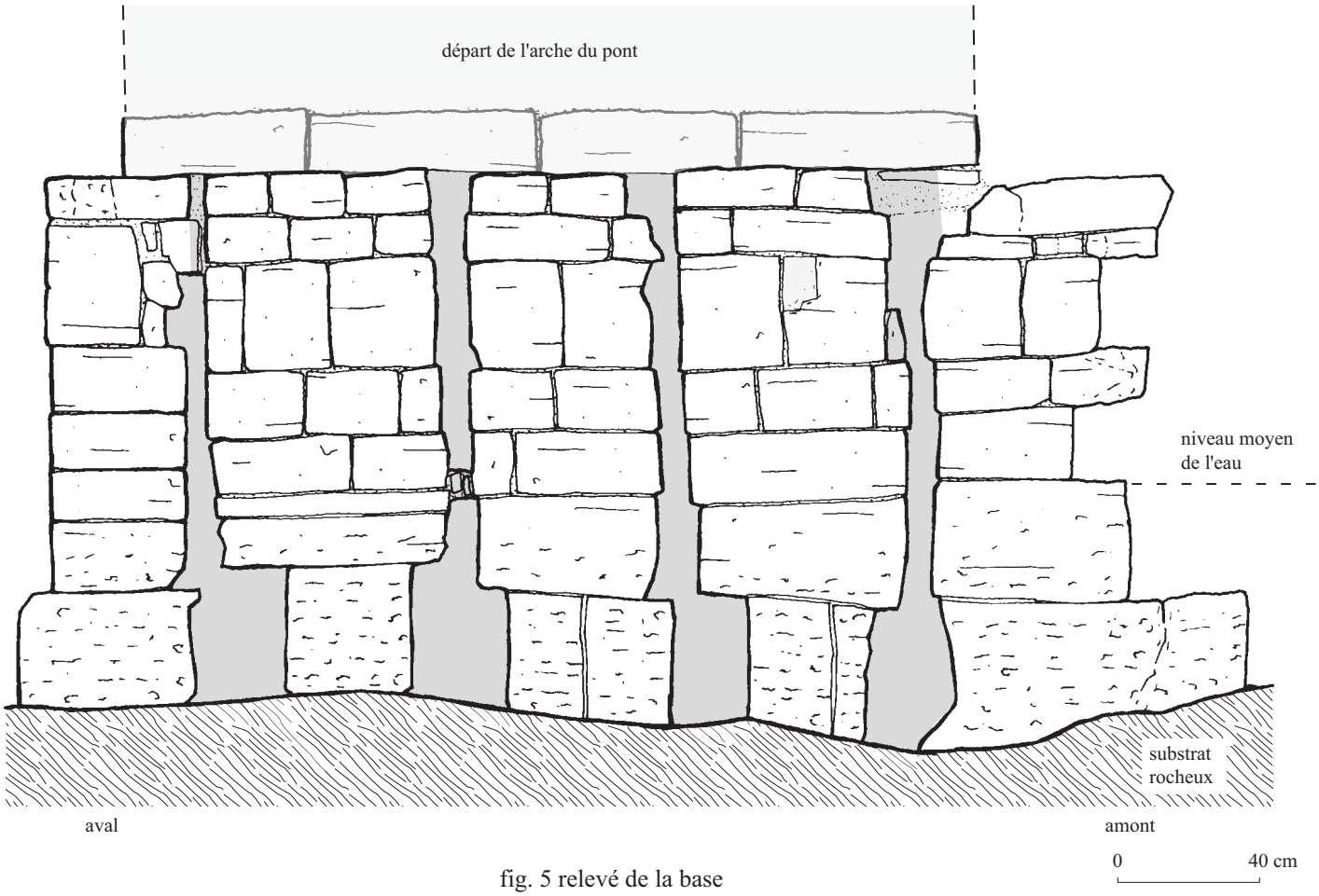

fig. 5 relevé de la base



fig. 6 vue depuis le sud-est



fig. 7 arche 7 du pont de Mâcon

Le Vieux-Pont
la base de la culée

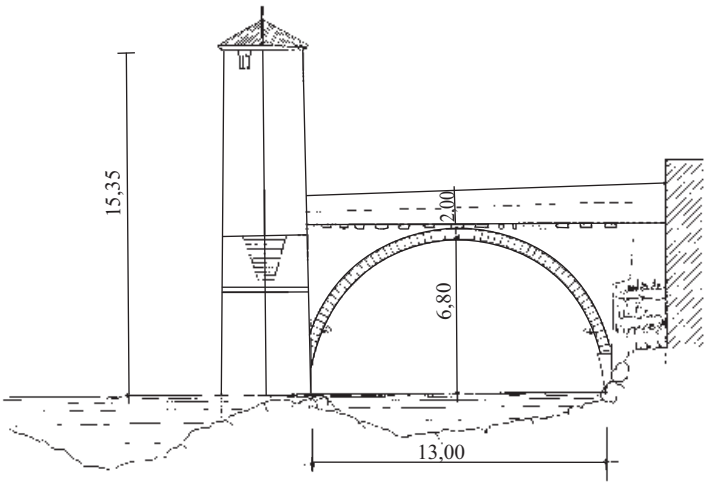

élévation amont

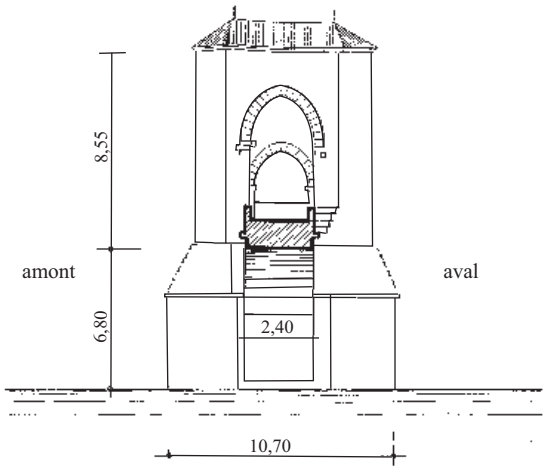

élévation rive droite de la pile

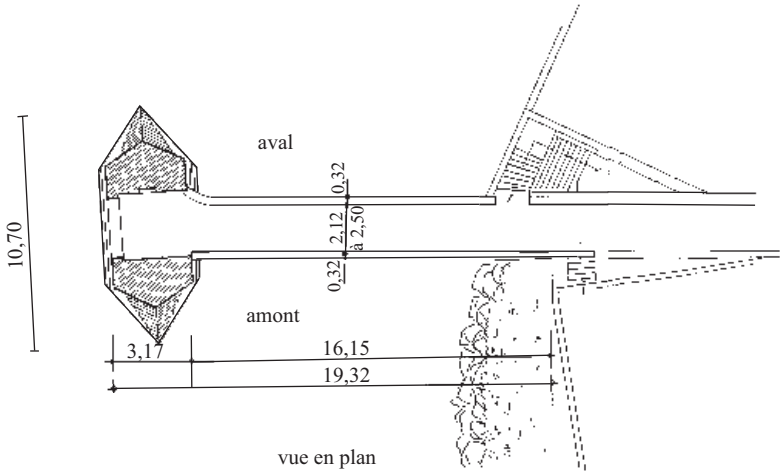

vue en plan

0 10 m

fig. 8 plan et élévations



fig. 9 vue depuis le nord-ouest

Le Vieux-Pont

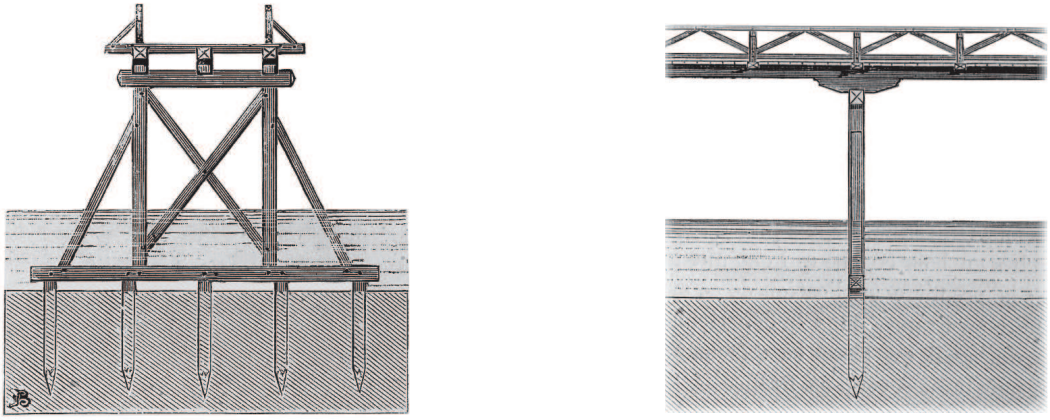

coupe transversale coupe longitudinale

fig. 10 exemple de pont à charpente de bois

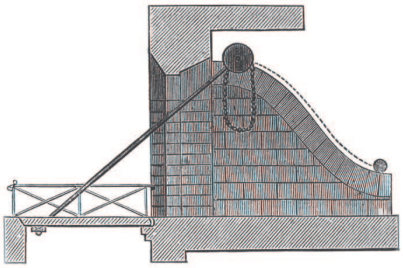

fig. 11 exemple de pont-levis

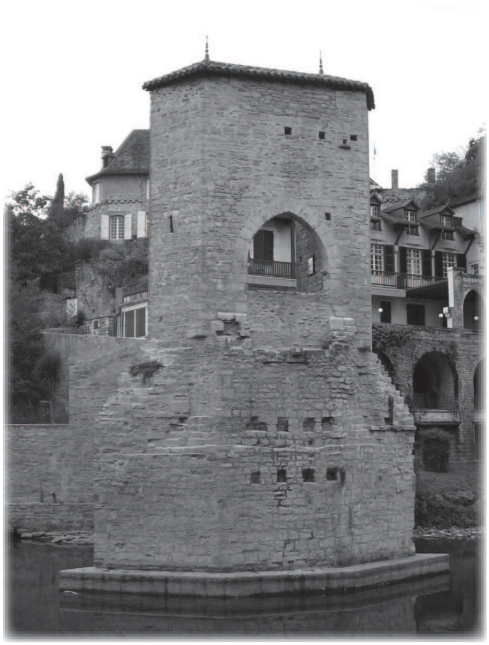

fig. 12 façade est de la porte



fig. 13 façade ouest de la porte



fig. 14 marche et noyau de l'escalier



fig. 15 fenêtre sud de l'escalier



fig. 16 vue du poste de garde vers le nord

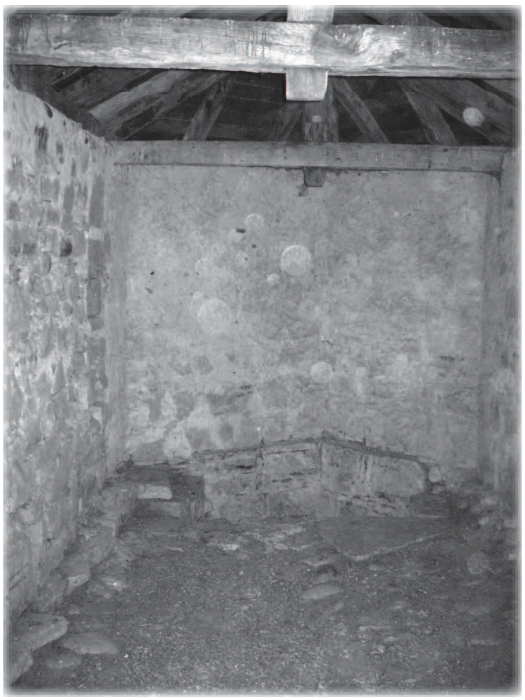

fig. 17 vue du poste de garde vers le sud



fig. 18 structure avancée



fig. 19 la culée



fig. 20 la pile maçonnée et les poteaux intermédiaires

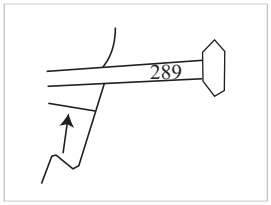



fig. 21 vue depuis le parapet



fig. 22 vue depuis le sud-ouest



fig. 23 la porte depuis le sud

La porte au sud du Vieux-Pont



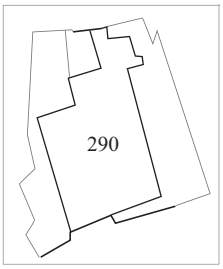



fig. 24 vue depuis le sud-est



fig. 25 façade sud



fig. 26 détail de la façade sud

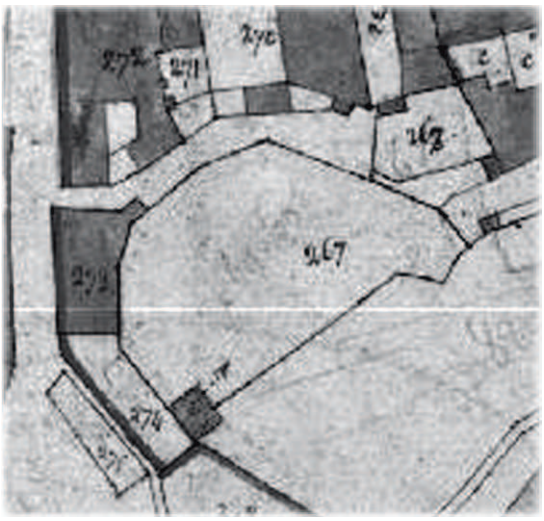

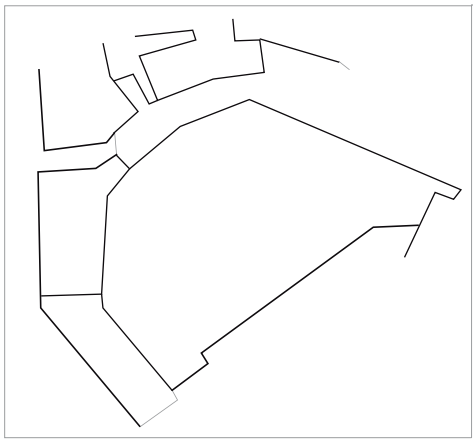

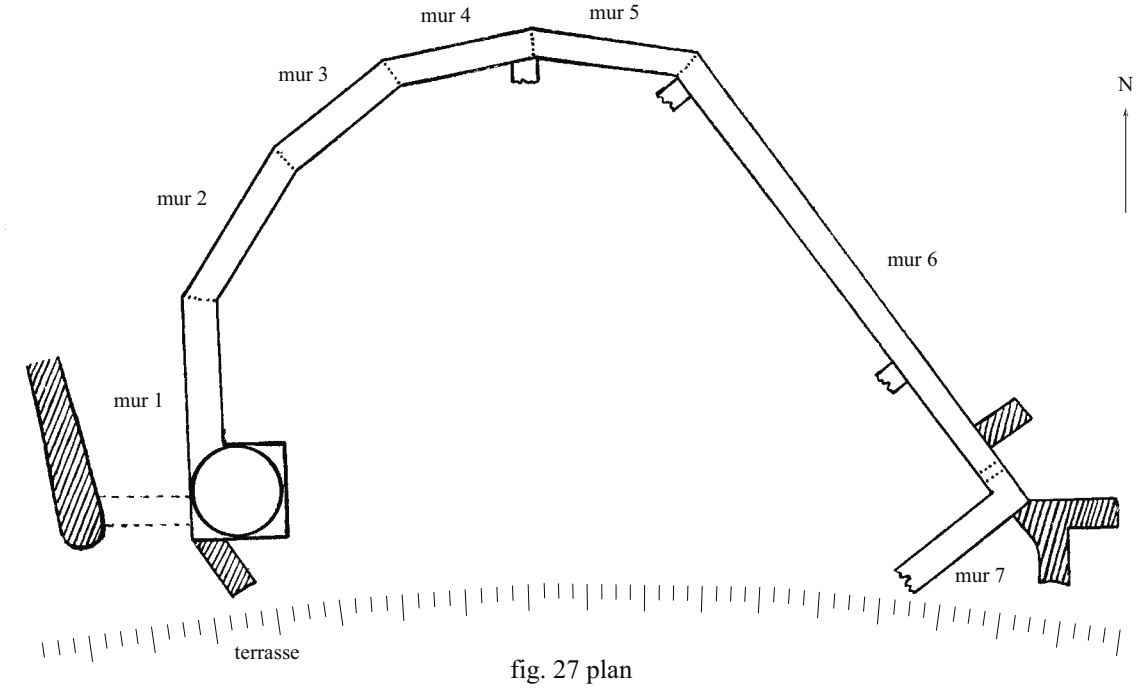

fig. 27 plan

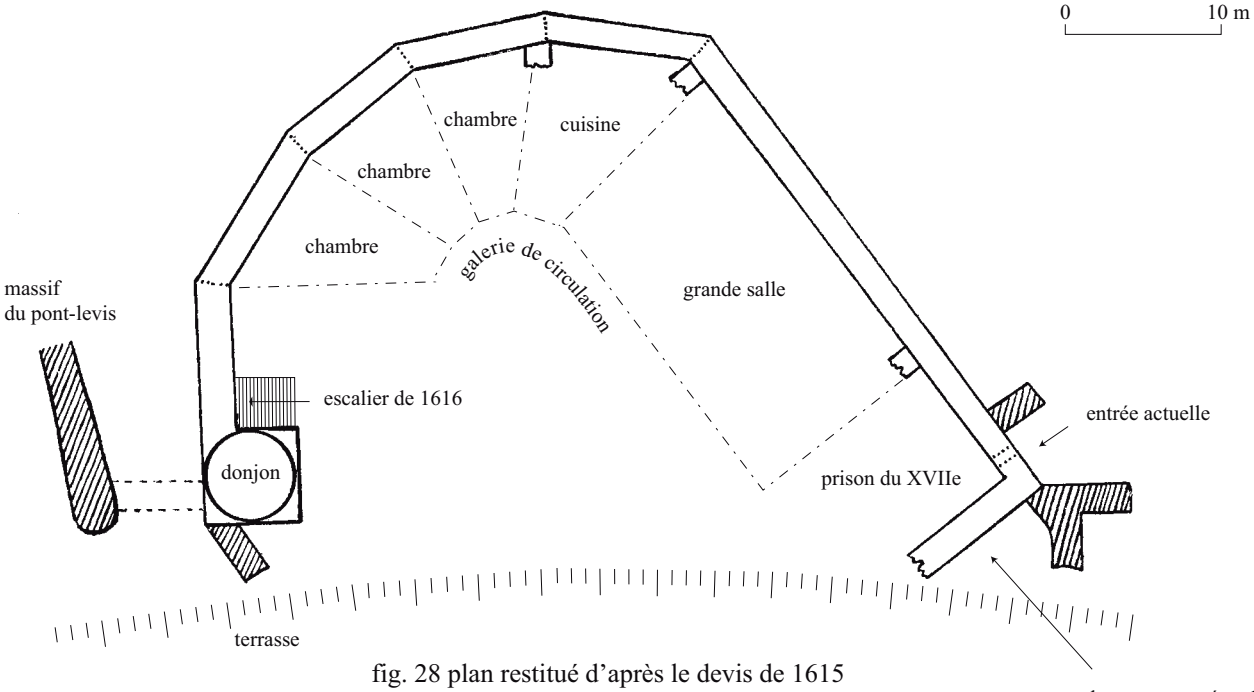

fig. 28 plan restitué d'après le devis de 1615

Le château

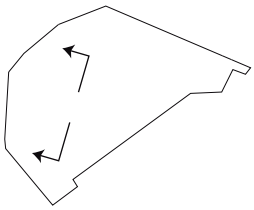



fig. 29 vue intérieure du pigeonnier et d'une chambre



fig. 30 vue intérieure des deux autres chambres

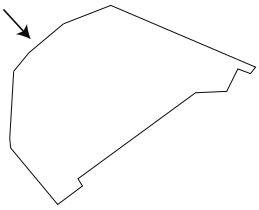



fig. 31 parement extérieur du mur 3



fig. 32 fenêtre du mur 3

Le château
les chambres

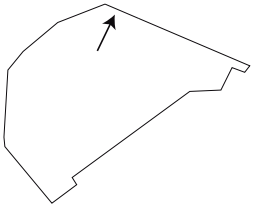



fig. 33 vue générale depuis le sud-ouest



fig. 34 cuisine, deuxième niveau



fig. 35 détail du couvrement

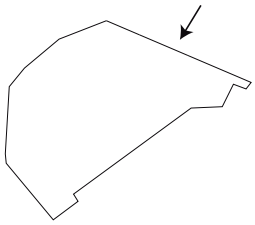



fig. 36 vue extérieure du grand mur nord-est

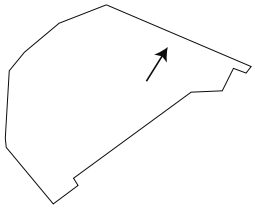



fig. 37 vue intérieure de la grande salle



fig. 38 la cheminée

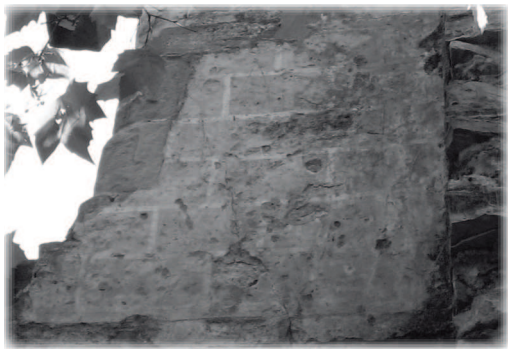

fig. 39 restes d'enduit peint

Le château
la grande salle

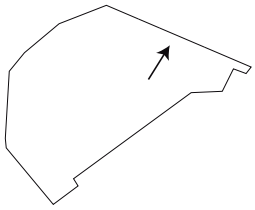





fig. 40 archères de pierre du mur nord-est



fig. 41 archère de brique

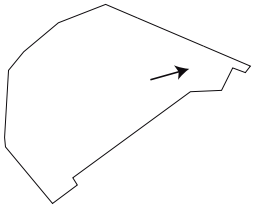



fig. 42 vue intérieure de l'angle sud-est



fig. 43 entrée actuelle



fig. 44 angle oriental



fig. 45 fenêtre sud, premier niveau



fig. 46 façade intérieure sud, deuxième niveau

Le château
l'angle sud-est

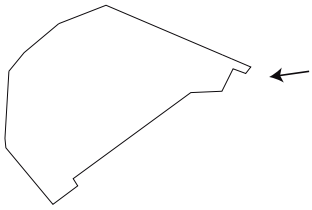



fig. 47 façade sud conservée

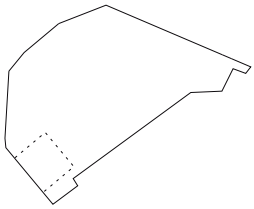



fig. 48 vue du donjon depuis l'intérieur de la cour



fig. 49 vue extérieure du donjon



fig. 50 porte sud-ouest

Le château
façade sud et donjon

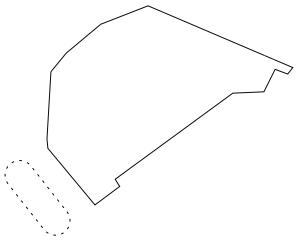



fig. 51 vue depuis le sud-ouest



fig. 52 mur nord du massif



fig. 53 mur ouest du massif



fig. 54 vue du massif depuis le château

Le château
le pont-levis

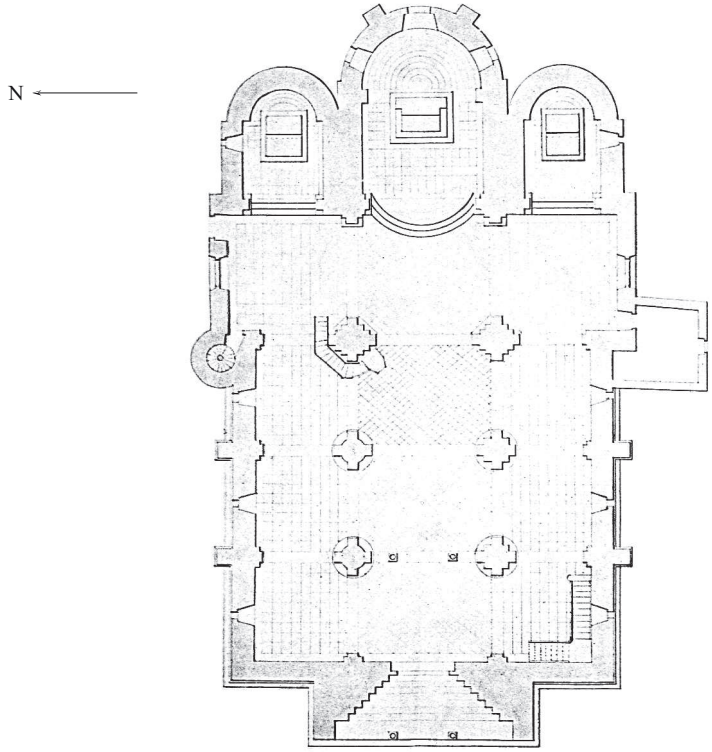

fig. 55 plan

0 10 m

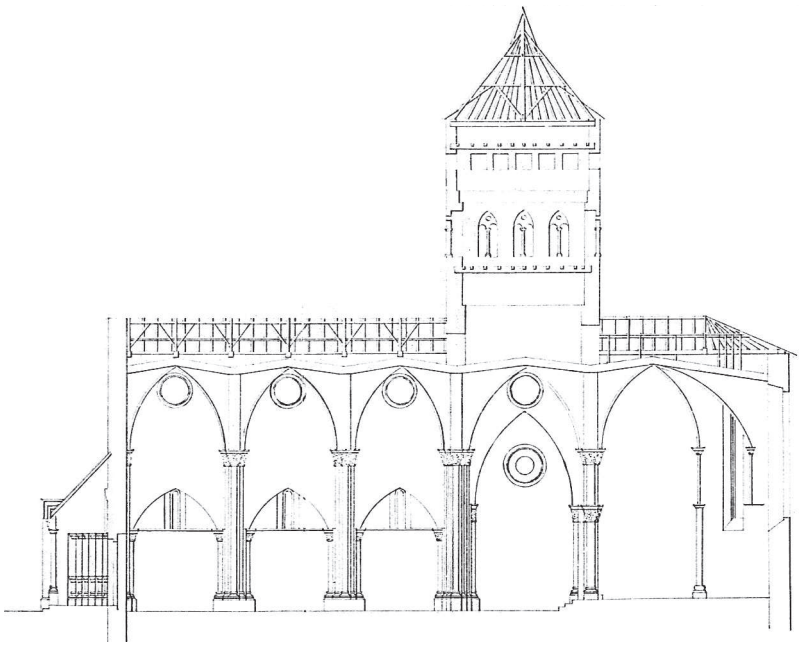

fig. 56 coupe longitudinale

L'église Saint-André

plan et coupe longitudinale

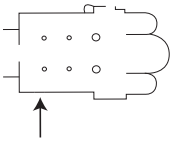



fig. 57 porte des cagots

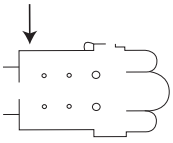

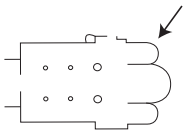



fig. 58 fenêtre de bas-côté



fig. 59 fenêtre d'absidiole

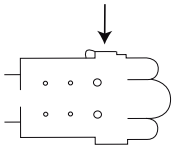



vue depuis le nord-ouest

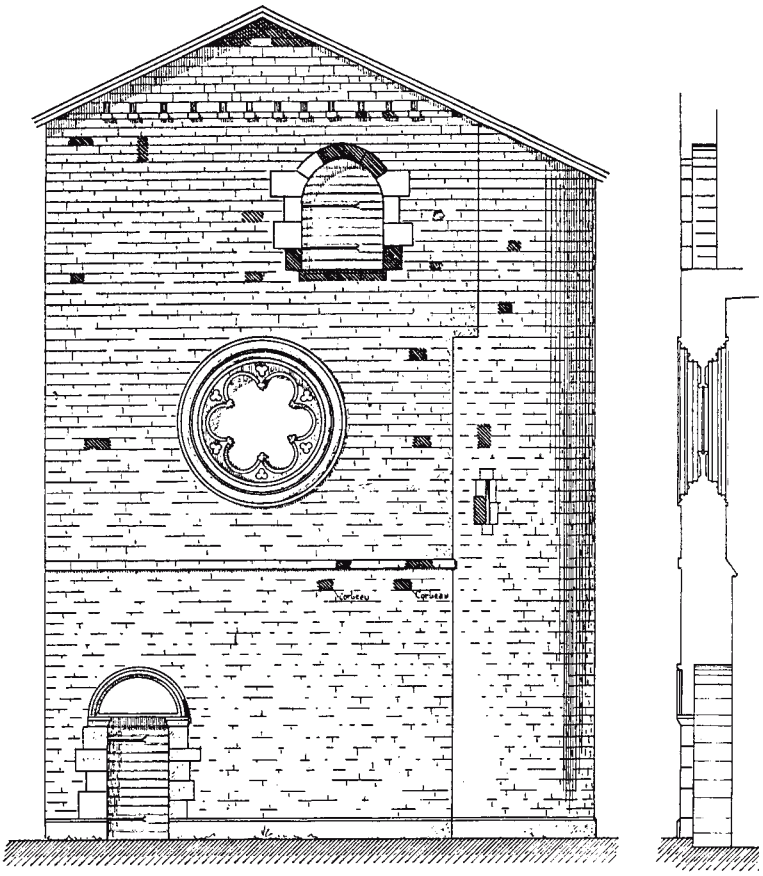

élévation

coupe

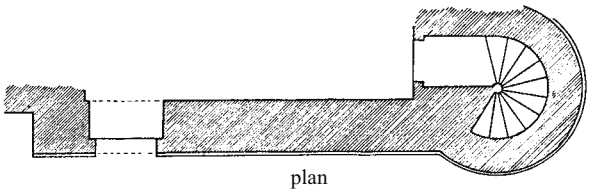

plan

fig. 60 le bras nord du transept

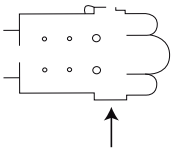



fig. 61 *oculus* nord



fig. 62 *oculus* sud



fig. 63 les blocs



fig. 64 assemblage des lobes



fig. 65 tête humaine

L'église Saint-André
les *oculi* d'origine

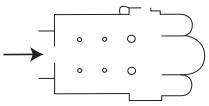



fig. 66 vue depuis l'ouest

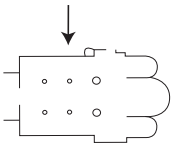

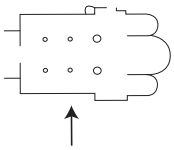



fig. 67 contrefort sud



fig. 68 contrefort nord

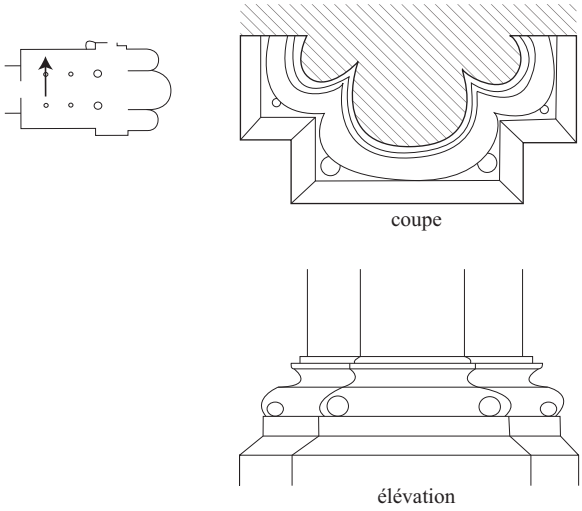



fig. 69 base du bas-côté nord

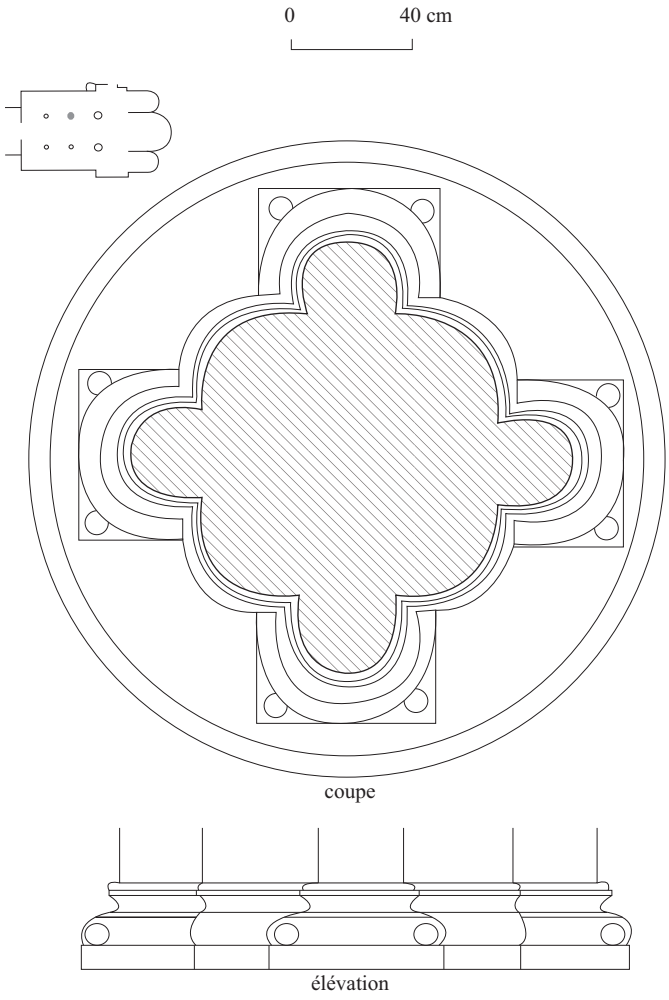

fig. 70 pilier au nord de la nef

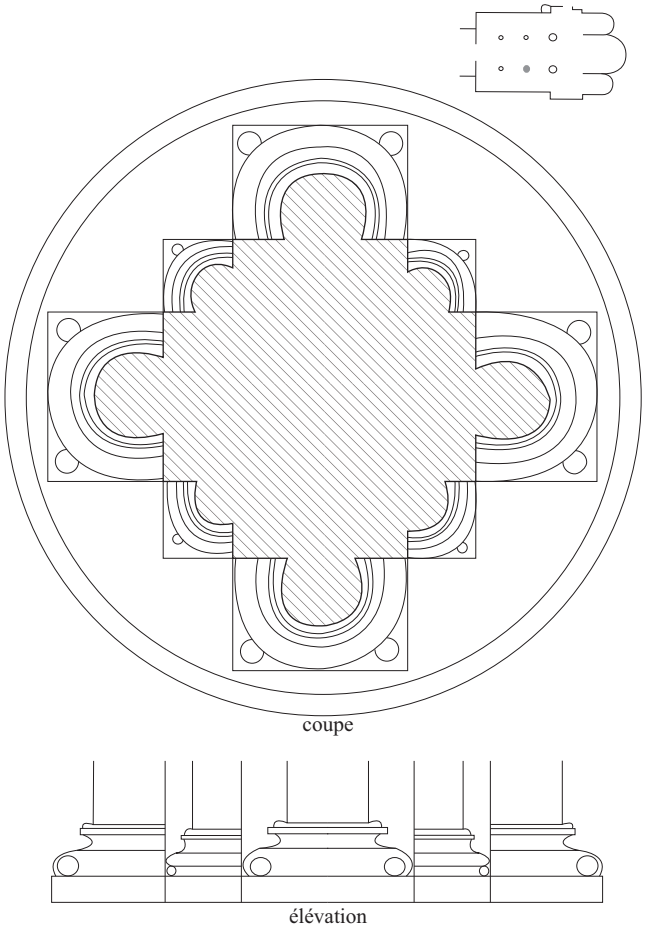



fig. 71 pilier au sud de la nef

L'église Saint-André
les piliers de la nef

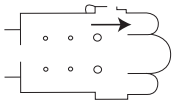

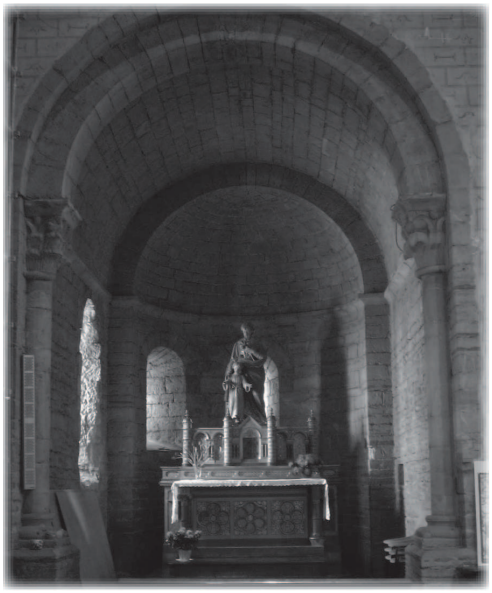

fig. 72 vue intérieure de l'absidiole nord

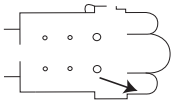



fig. 73 jour sud-est

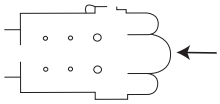

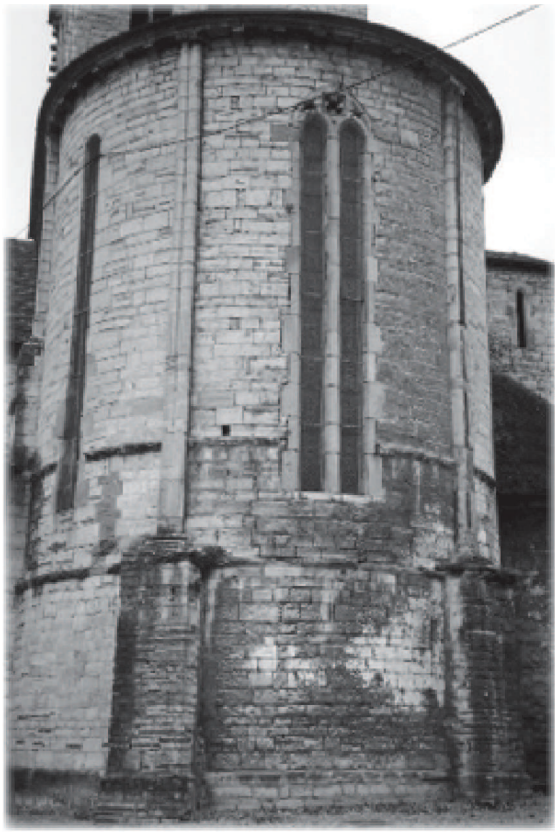

fig. 74 vue extérieure de l'abside

L'église Saint-André
le chevet

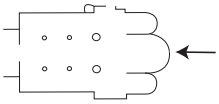



fig. 75 fenêtre d'axe

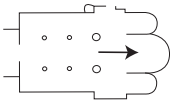



fig. 76 vue intérieure de l'abside

L'église Saint-André
l'abside

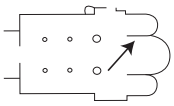

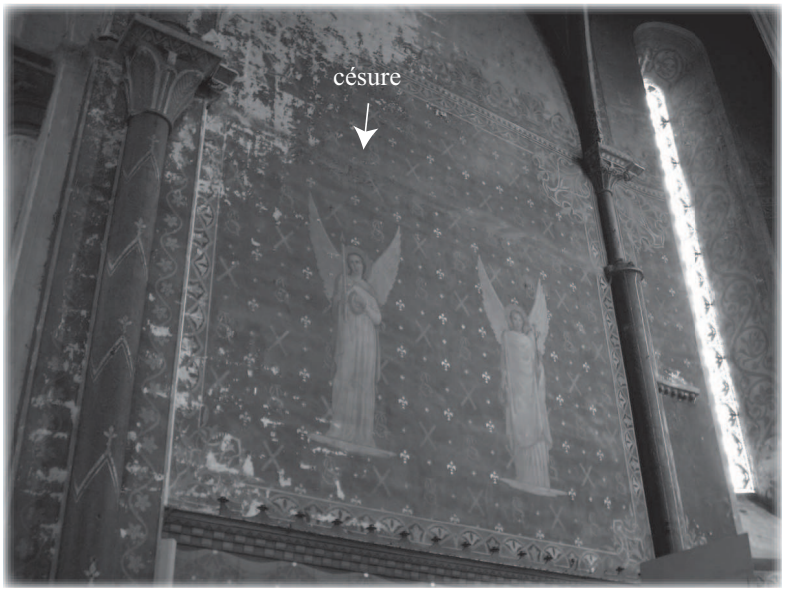

fig. 77 parement intérieur nord

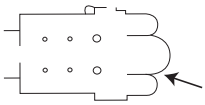



fig. 78 base de contrefort-colonne

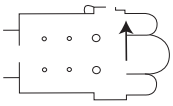

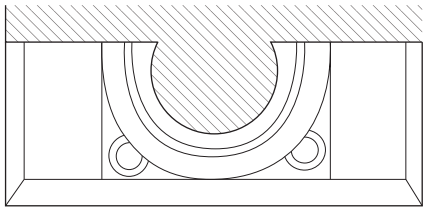

coupe

0 40 cm

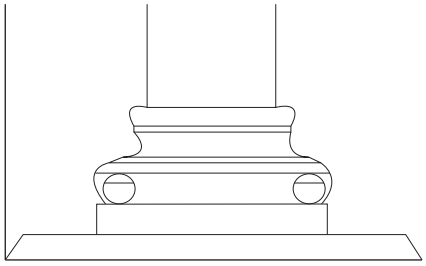

élévation

fig. 79 base du bas-côté nord

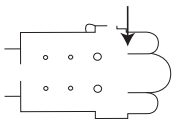



fig. 80 base lisse

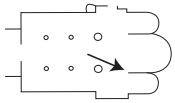



fig. 81 bases de l'entrée de l'abside

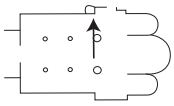



fig. 82 base à tore décoratif

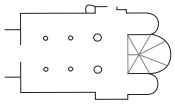

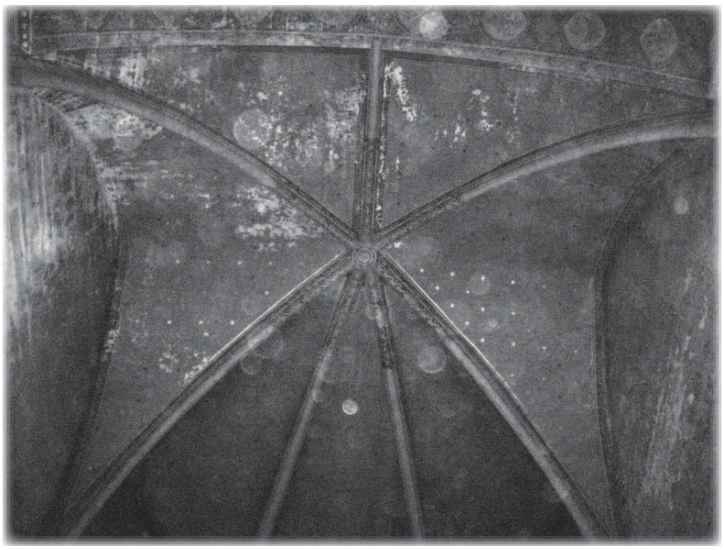

fig. 83 voûte de l'abside

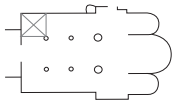



fig. 84 voûte d'une travée du bas-côté nord

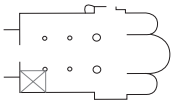



fig. 85 voûte d'une travée du bas-côté sud

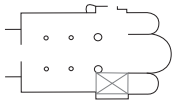

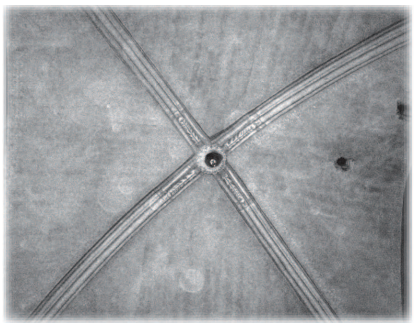

fig. 86 voûte du bras sud du transept

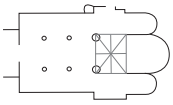



fig. 87 voûte de la croisée du transept

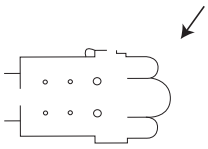



fig. 88 état général de la couverture

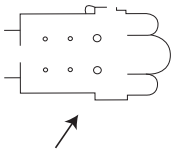



fig. 89 solins du bras sud du transept

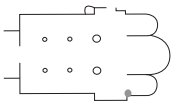



fig. 90 chapiteau à masque

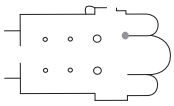



fig. 91 gourmandise et mensonge

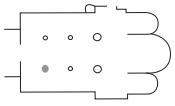



fig. 92 chapiteau à crochets

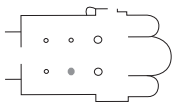



fig. 93 chapiteaux

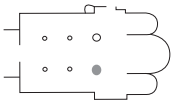



fig. 94 chapiteaux de la croisée du transept

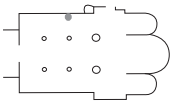

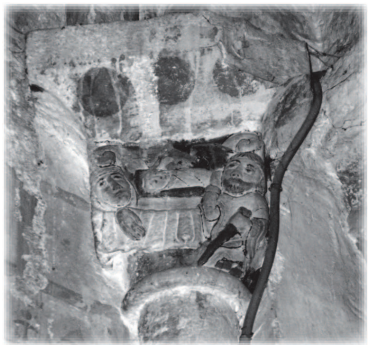

fig. 95 la Nativité



fig. 96 pilier de la Nativité

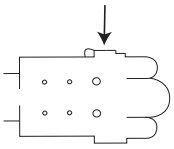



fig. 97 portail nord

L'église Saint-André
les chapiteaux et le portail nord

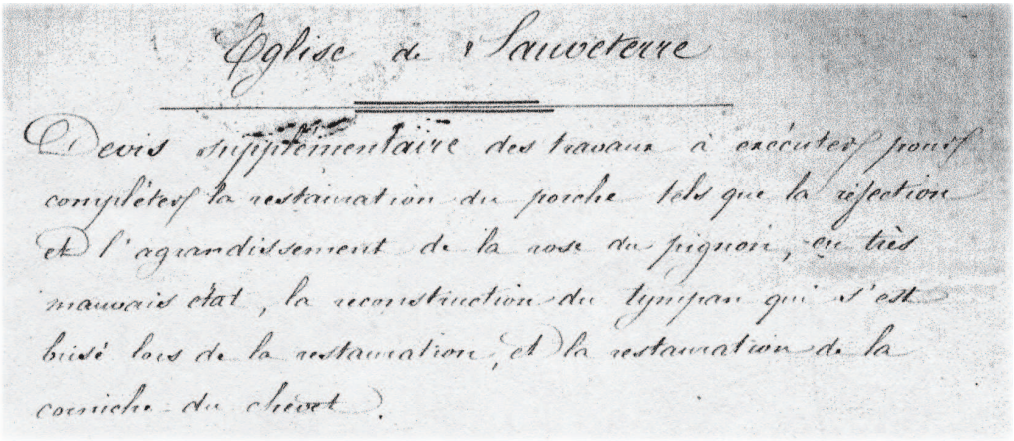
Église de Sauveterre

Devis supplémentaire des travaux à exécuter pour compléter la restauration du porche tels que la réfection et l'agrandissement de la rose du pignon, en très mauvais état, la reconstruction du tympan qui s'est brisé lors de la restauration, et la restauration de la corniche du chevet.

fig. 98 détail du devis de restauration de 1869

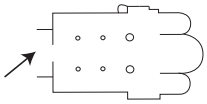



fig. 99 ébrasement nord

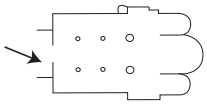

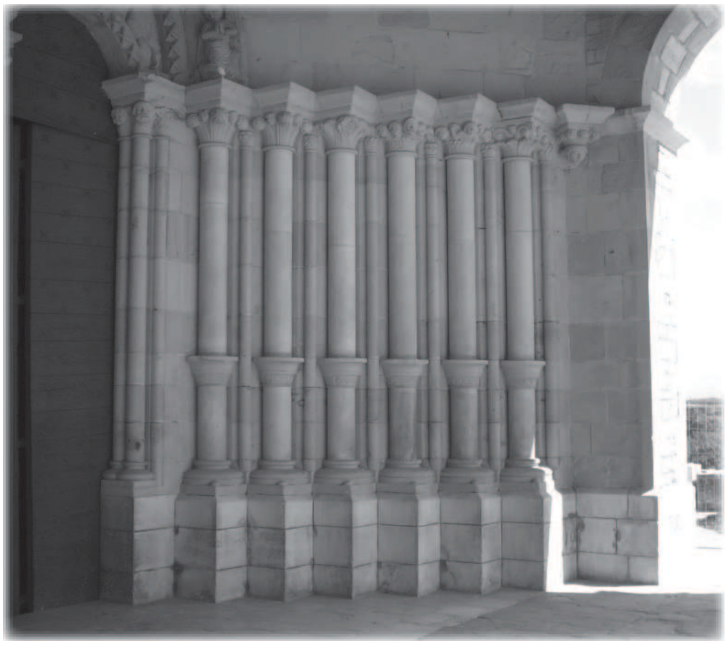

fig. 100 ébrasement sud

L'église Saint-André
la restauration du portail occidental

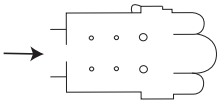



fig. 101 vue de l'entrée occidentale depuis l'ouest



fig. 102 dessin de Charles Le Cœur, avant la restauration de 1869



fig. 103 état actuel du tympan



fig. 104 clé pendante

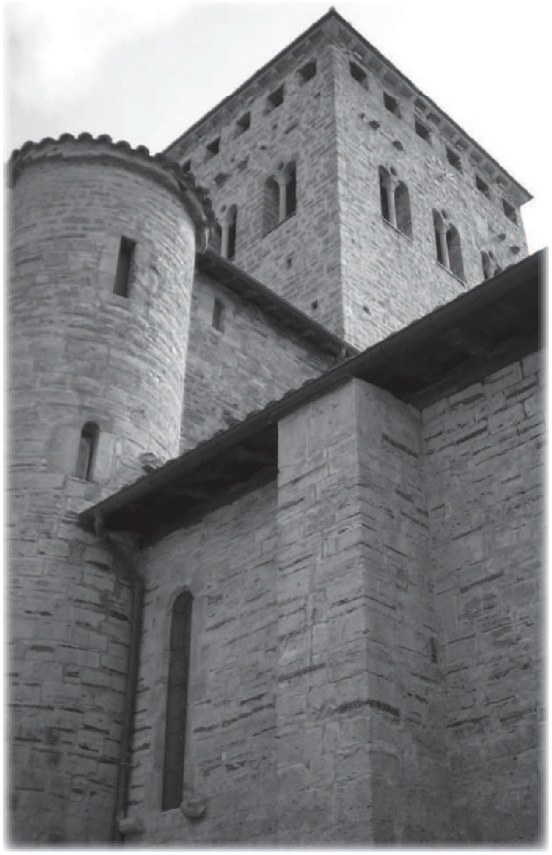

fig. 105 clocher et tourelle nord depuis le nord-ouest



fig. 106 vue depuis le nord-est

L'église Saint-André
le clocher

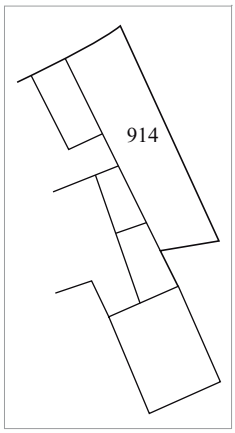





fig. 107 face est



fig. 108 face nord

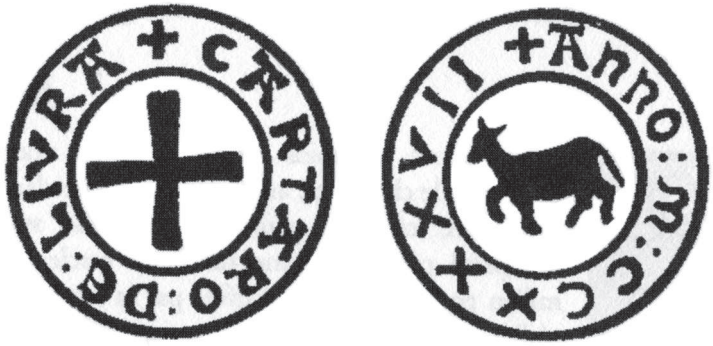

fig. 109 quart-de-livre, émission de 1237

La halle

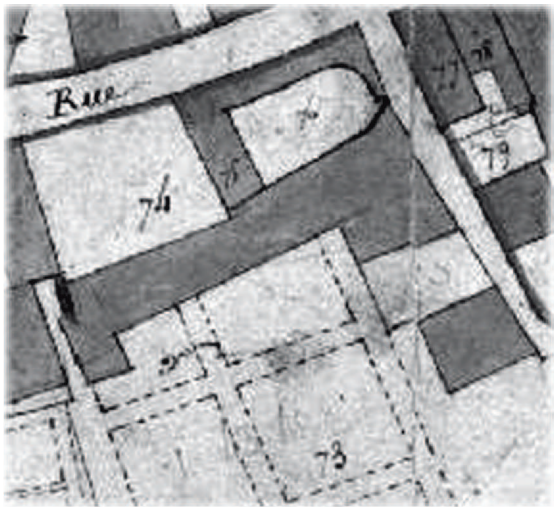

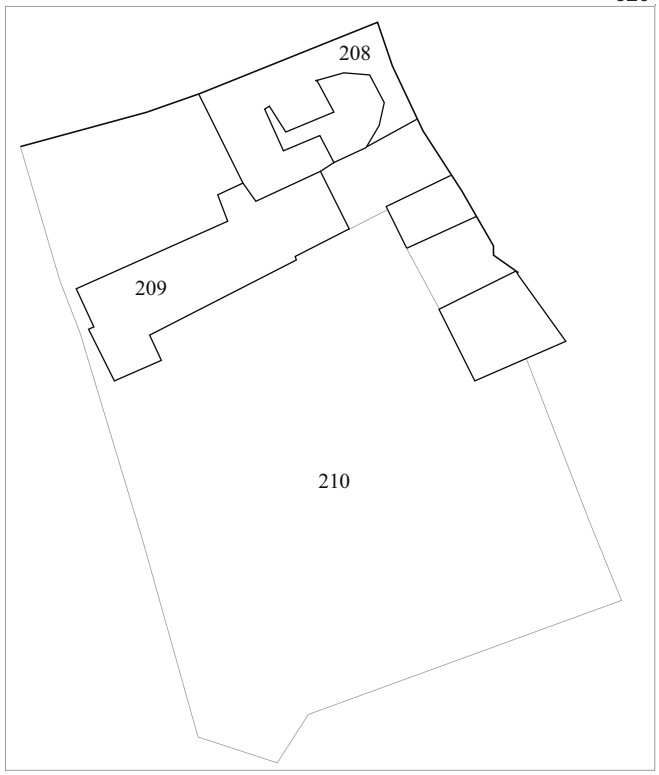

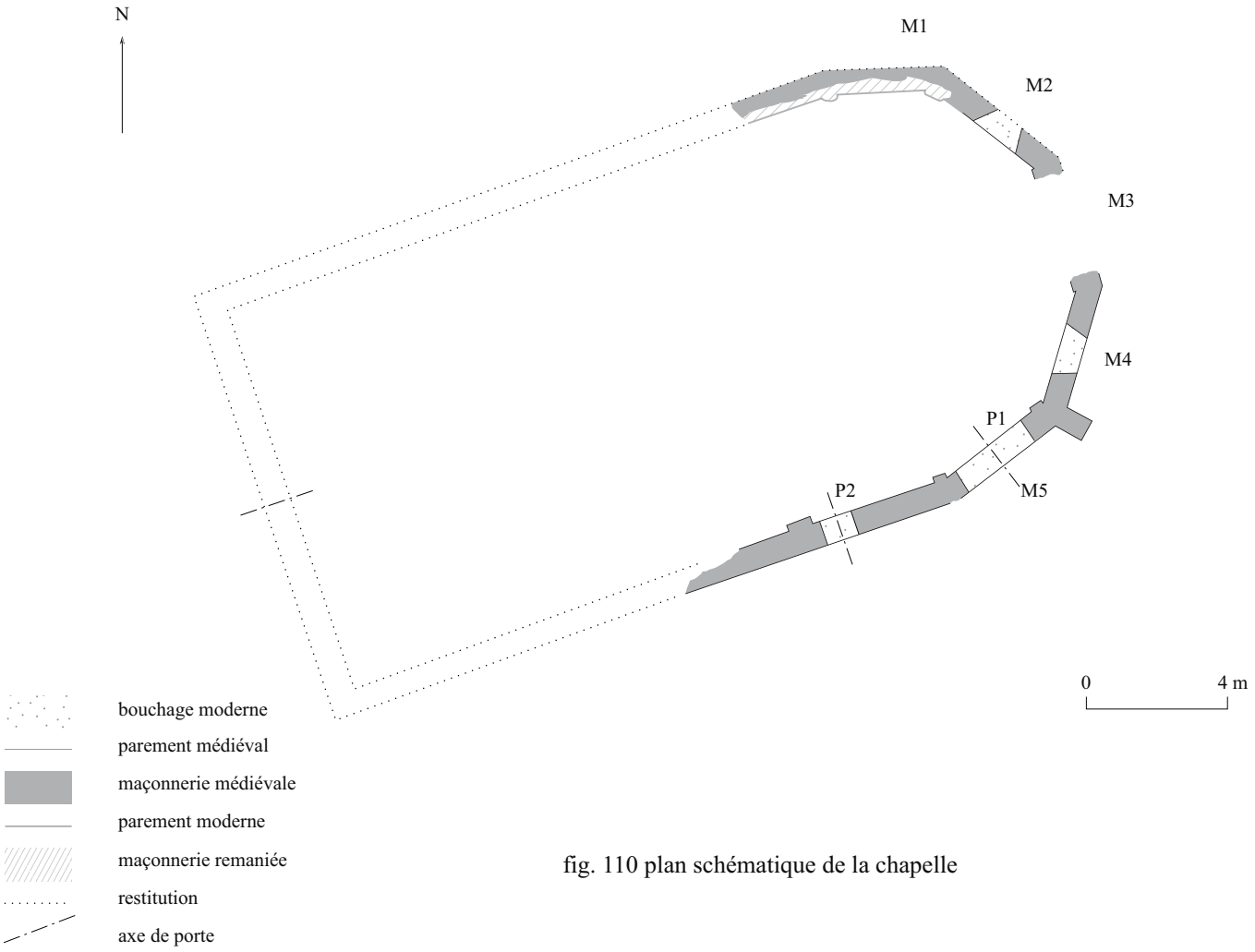

fig. 110 plan schématique de la chapelle

Le couvent des Carmes
la chapelle



fig. 111 contrefort



fig. 112 M2



fig. 113 M4

Le couvent des Carmes
la chapelle



fig. 114 allège de P2



fig. 115 piédroit est de P2

nord

sud



fig. 116 piliers encadrant le pan axial, disparu

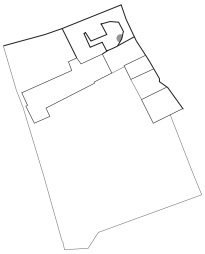



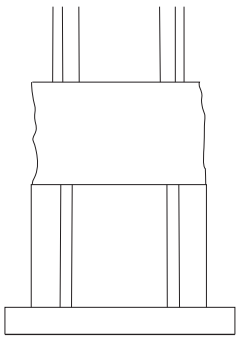

élévation restituée

0 40 cm

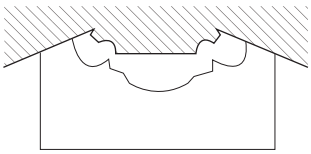

coupe restituée

fig. 117 pilier de l'abside

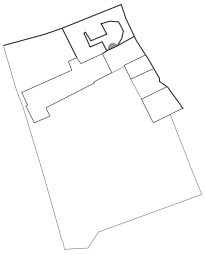



fig. 118 travée droite et pilier de choeur



fig. 119 base du pilier de choeur

Le couvent des Carmes
la chapelle



fig. 120 mur sud de la nef



fig. 121 traces d'enduit peint

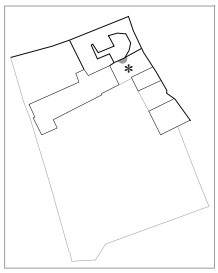

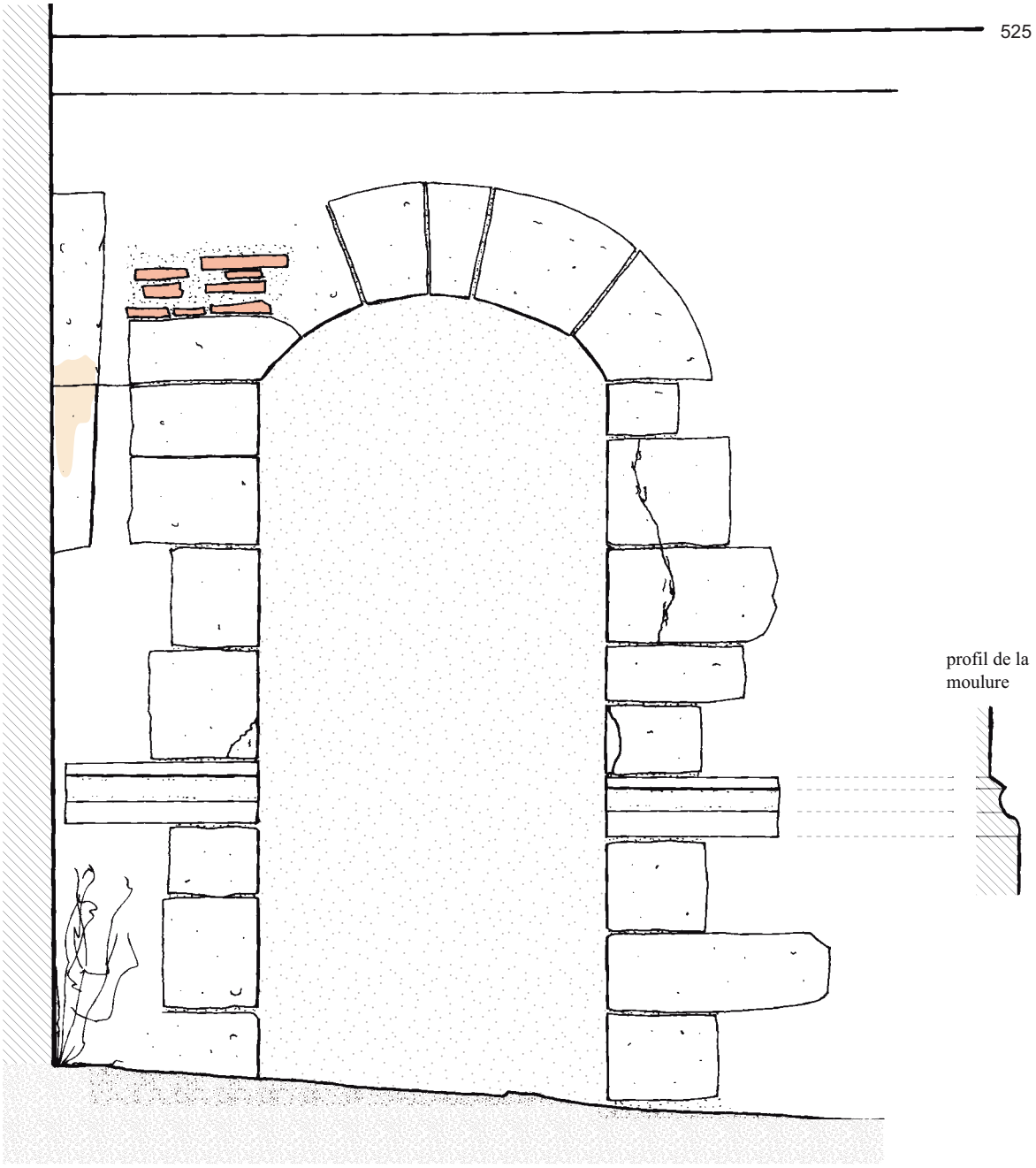

élévation de la porte





détail de l'ogive



détail de la moulure
(emplacement du bloc *)

fig. 122 porte de communication

Le couvent des Carmes

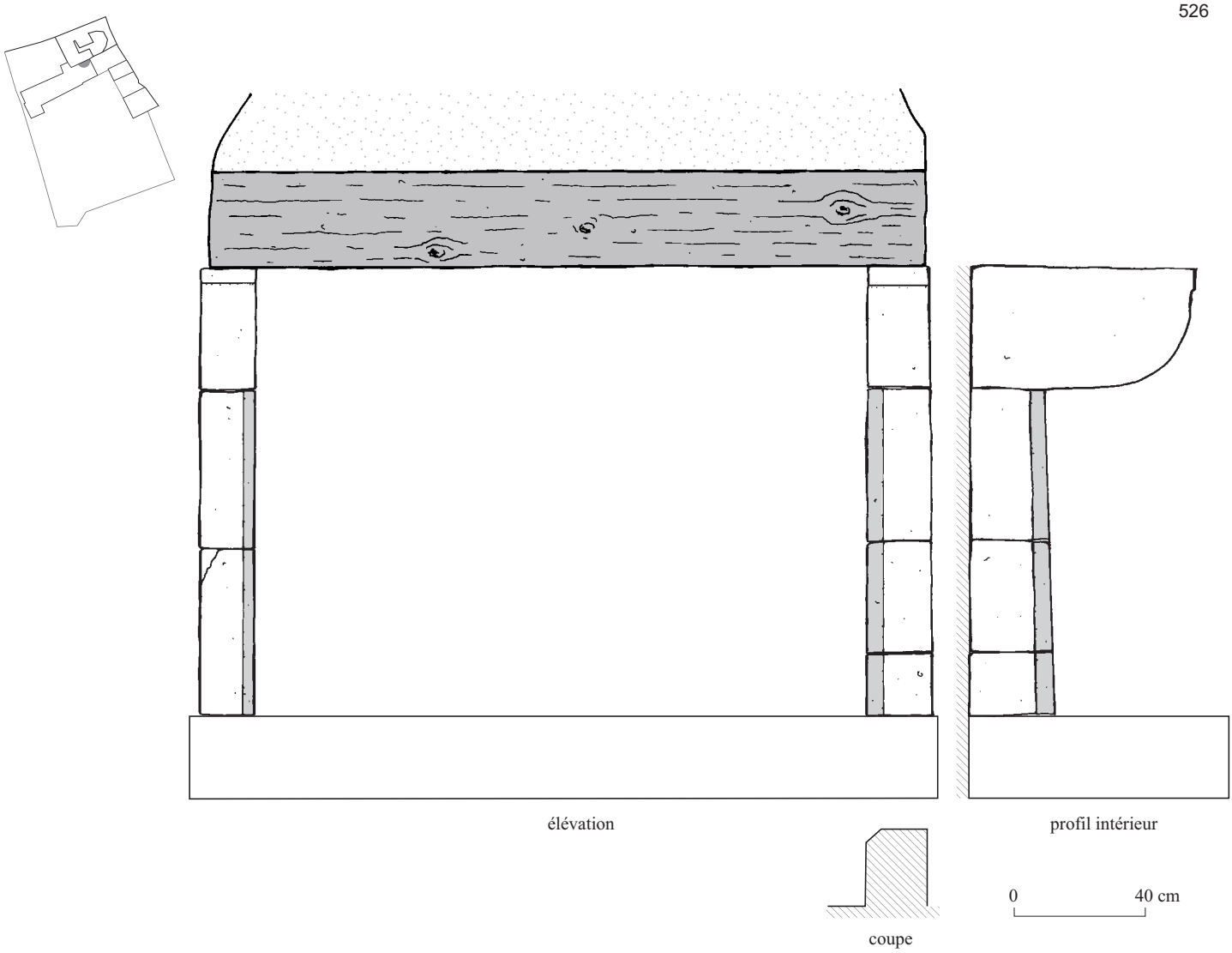

fig. 123 cheminée du couvent

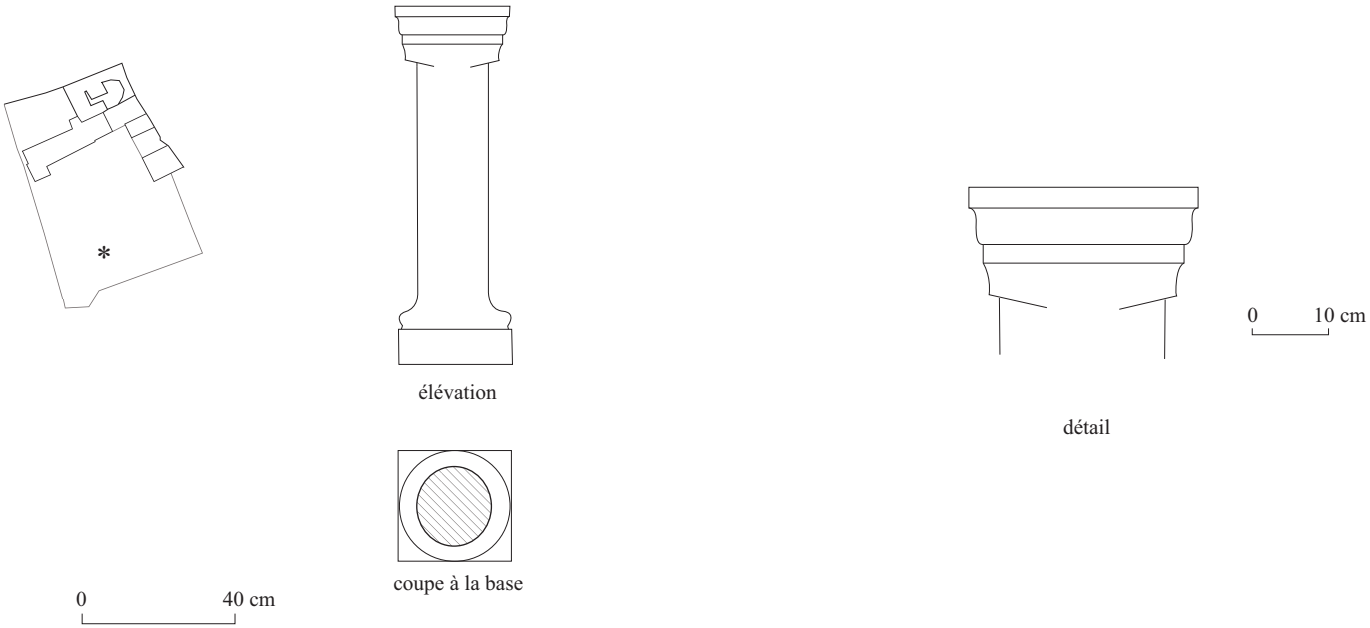

fig. 124 colonnette
(emplacement *)

Le couvent des Carmes

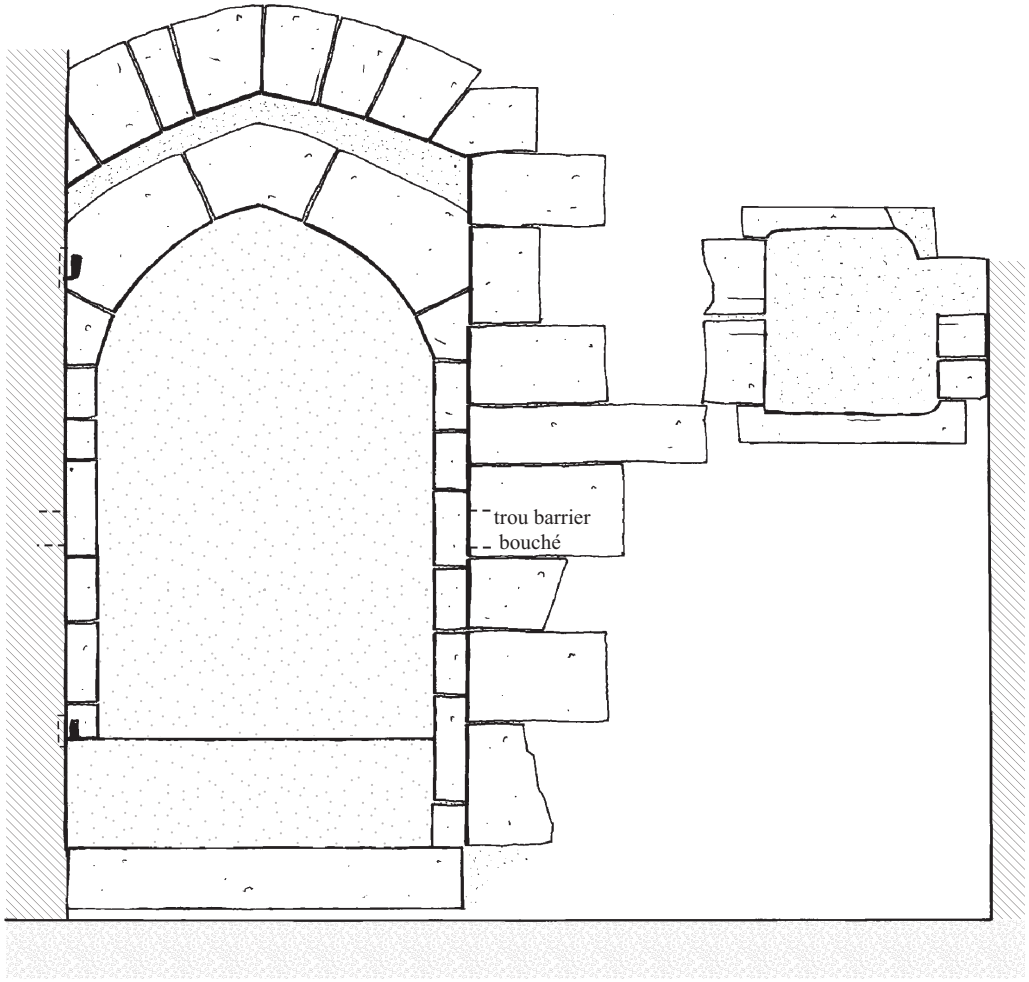

élévation



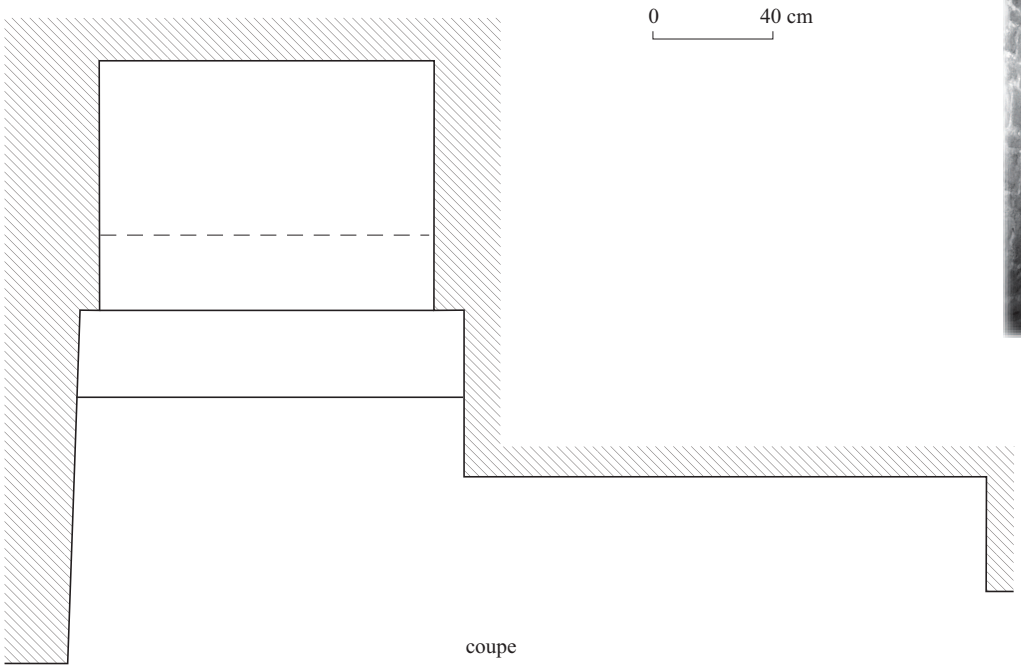

coupe

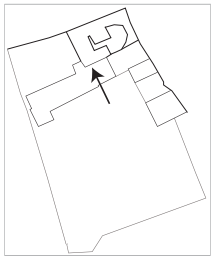

fig. 125 porte de communication à l'étage

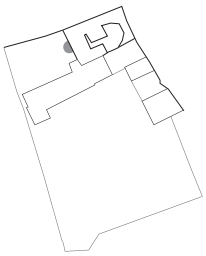

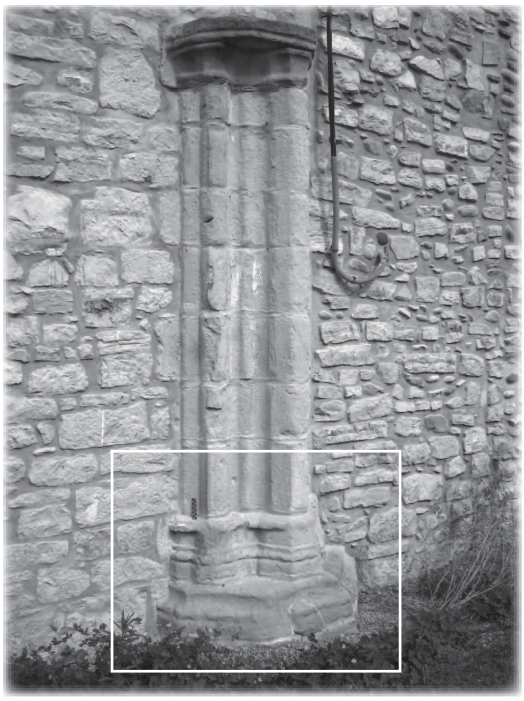

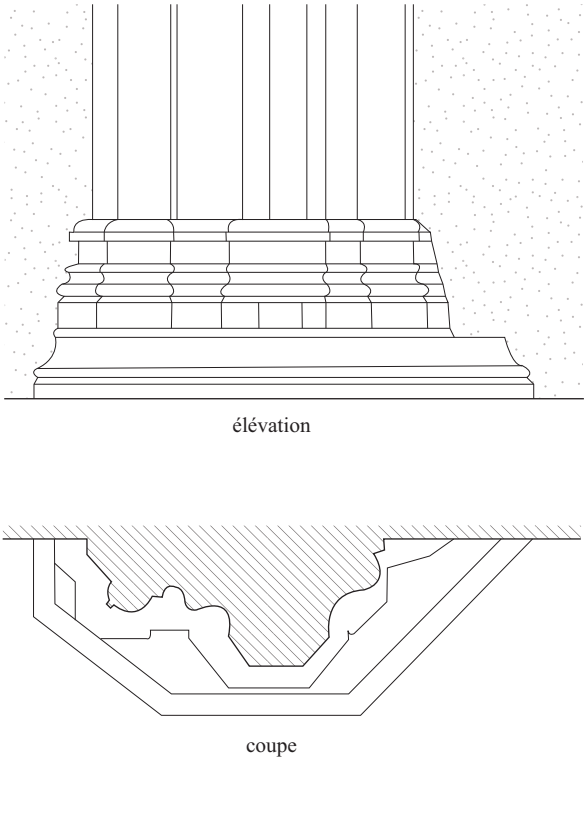

fig. 126 pilier isolé

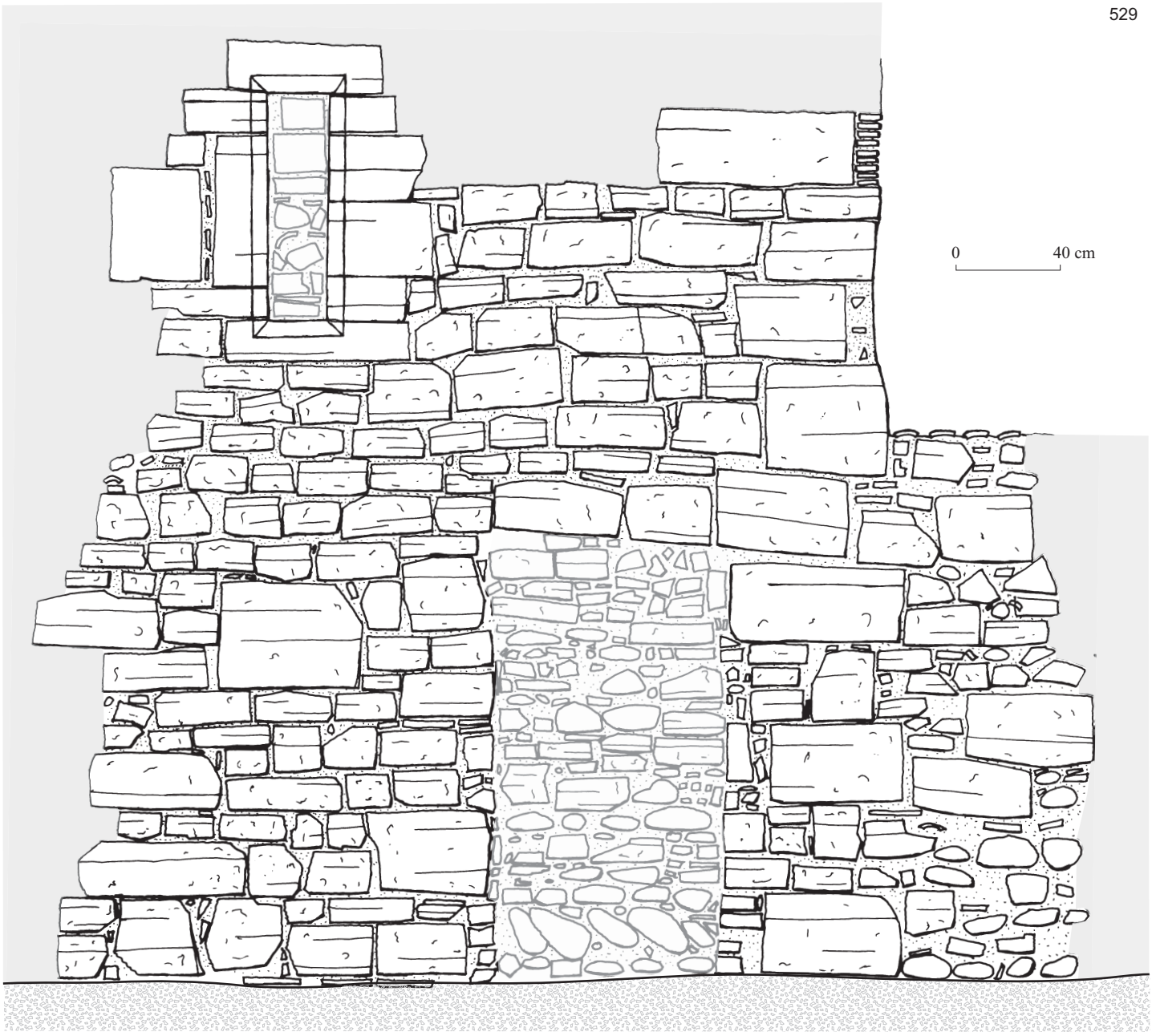

relevé de l'élévation

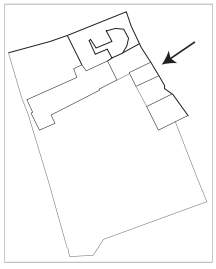



fig. 127 mur est de l'enceinte claustrale

Le couvent des Carmes



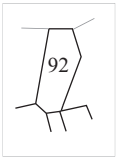

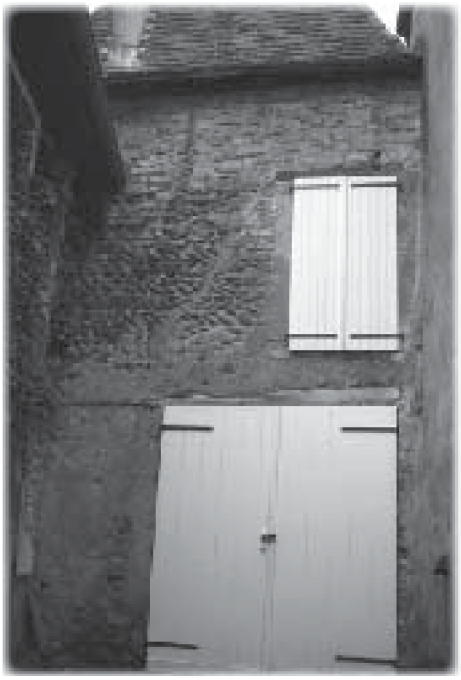

fig. 128 entrée actuelle, face sud



fig. 129 piédroit est de la porte sud

La chapelle Saint-Pau



fig. 130 vue depuis le nord-ouest



fig. 131 partie nord du mur ouest



fig. 132 partie sud du mur ouest

La chapelle Saint-Pau

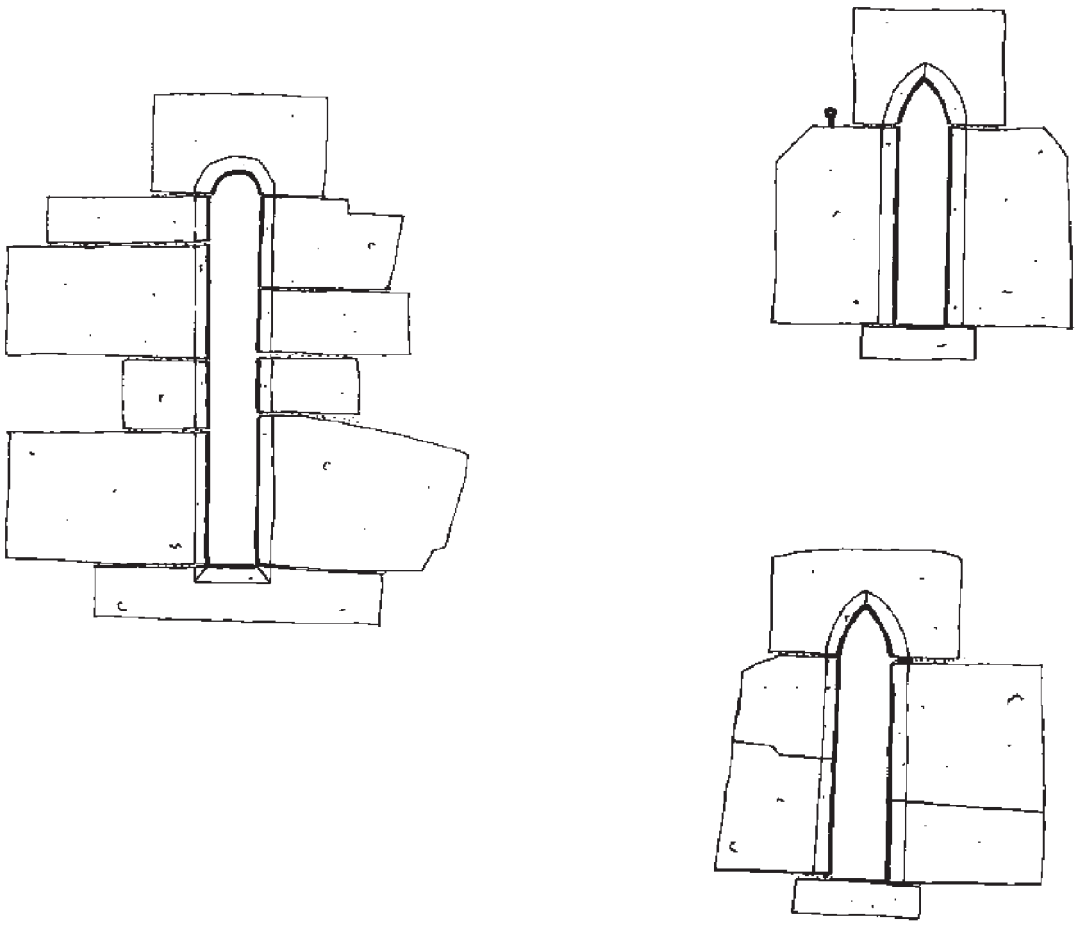

meurtrière nord

fig. 133 les jours en meurtrière du mur ouest



fig. 134 meurtrière sud



fig. 135 détail de la fenêtre centrale :
 tenant métallique



fig. 136 niche du mur est



fig. 137 meurtrière du mur est

La chapelle Saint-Pau

LES PORTES

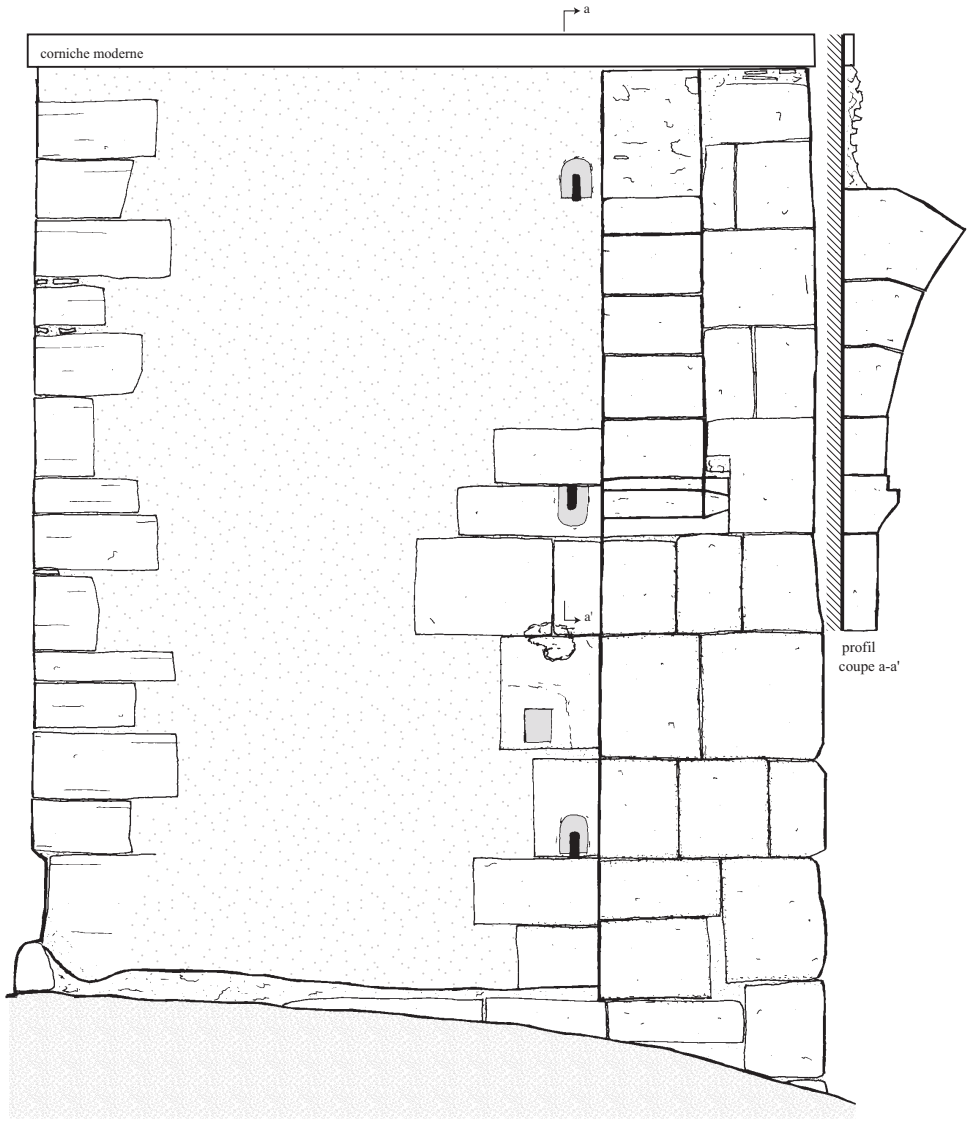

fig. 138 piédroit est

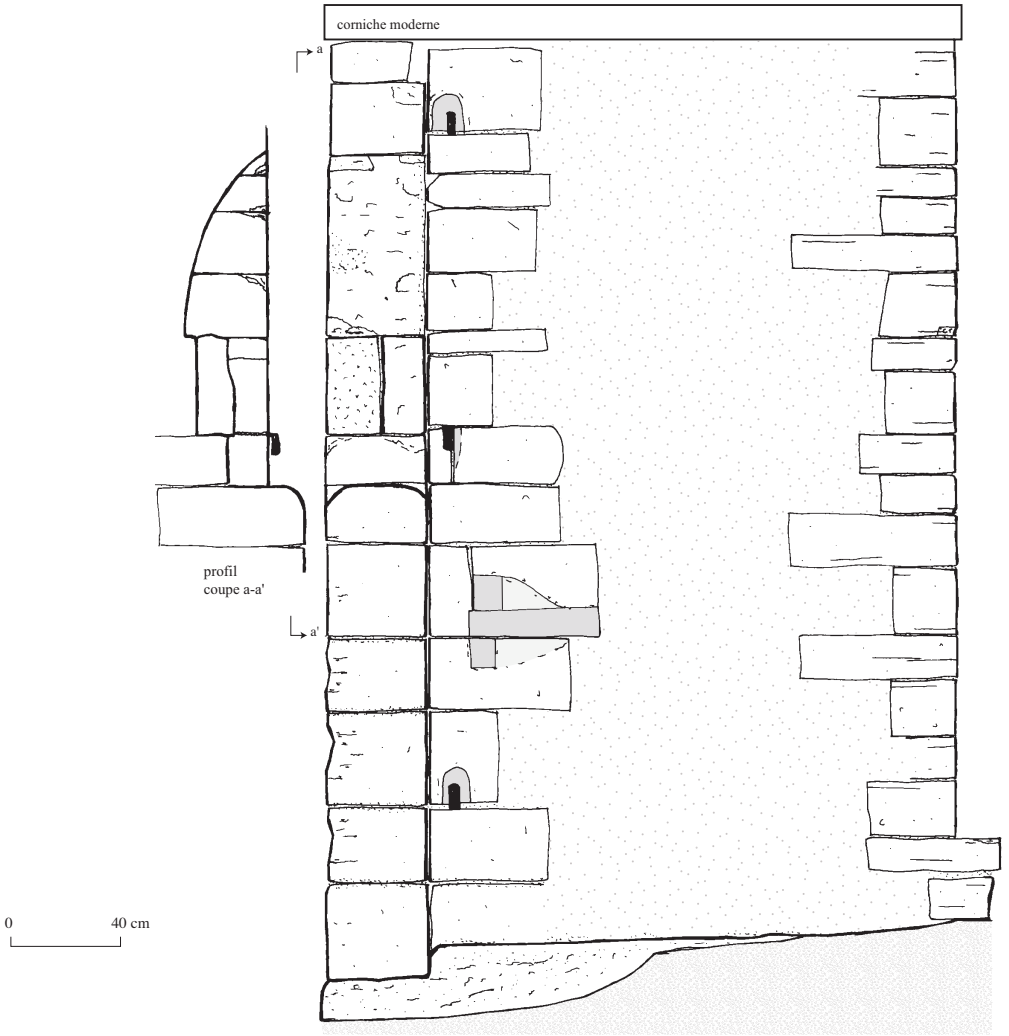

fig. 139 piédroit ouest

138b



139b

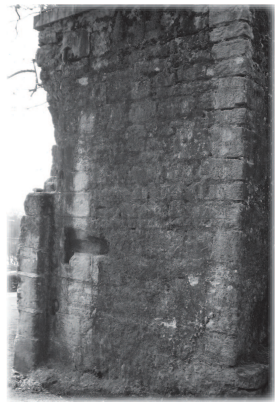



fig. 140 rempart ouest

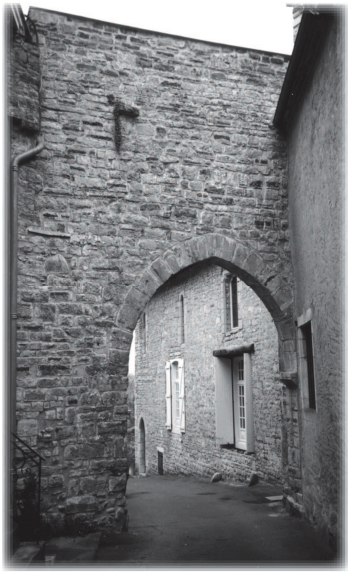

fig. 141 élévation ouest



fig. 142 élévation est

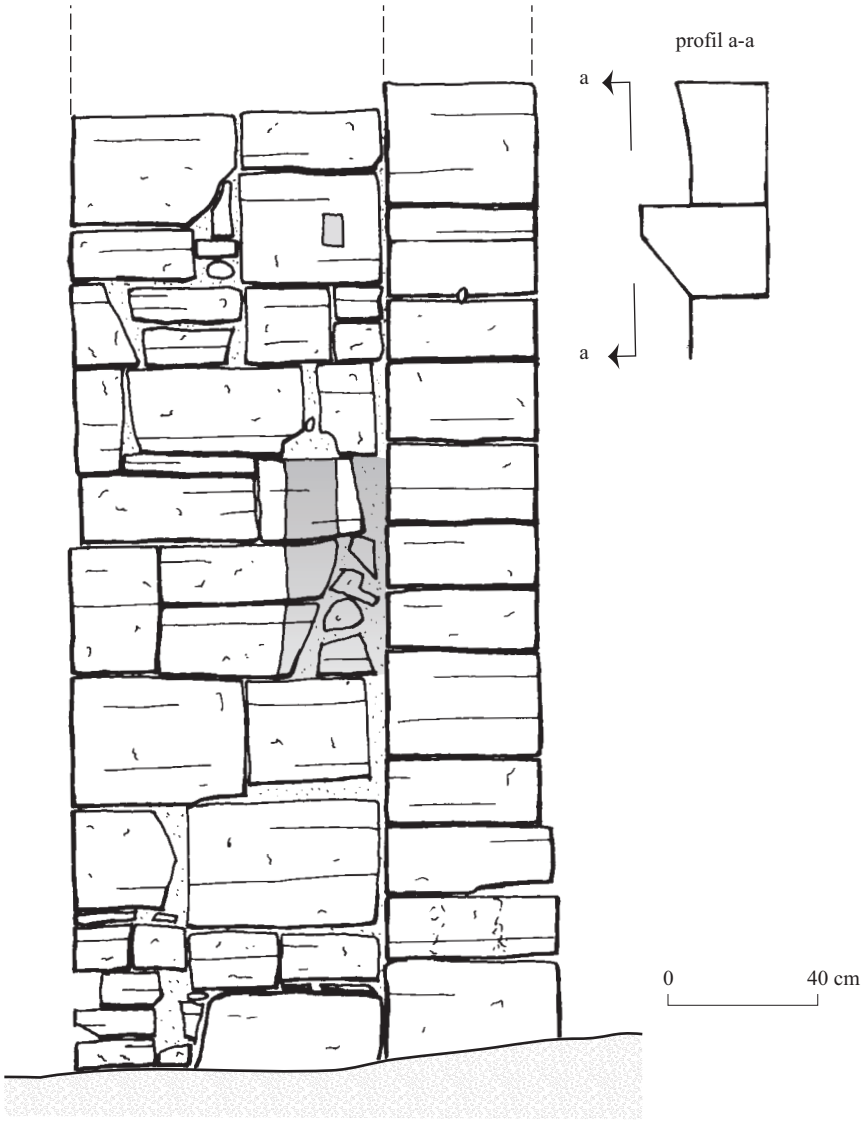

fig. 143 piédroit sud

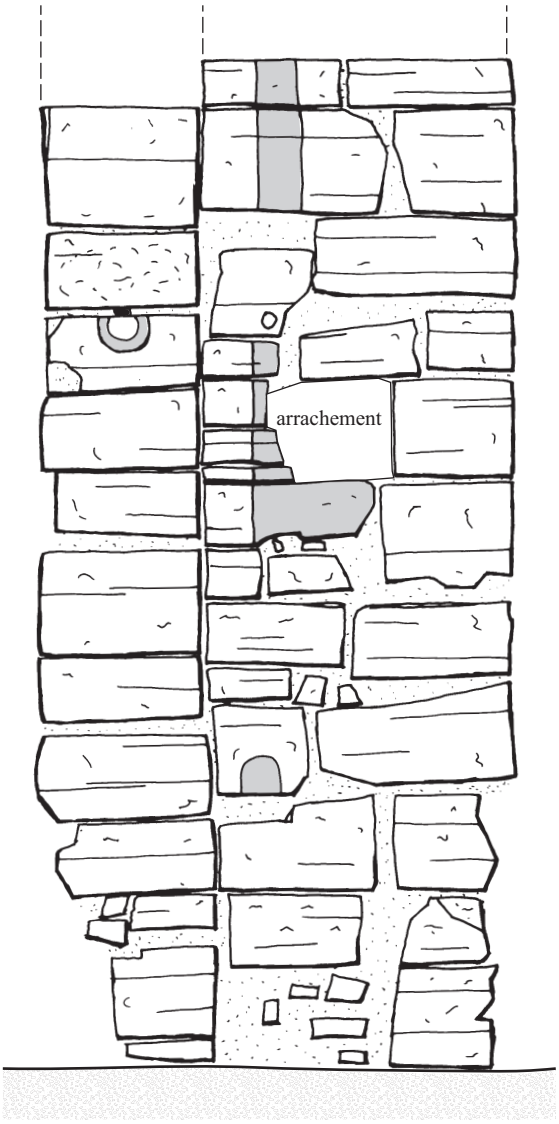

fig. 144 piédroit nord

La porte du Datter

L’HABITAT



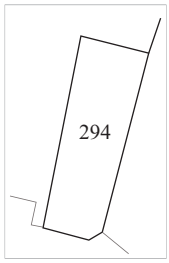



fig. 145 façade occidentale



fig. 146 façade orientale, partie sud



fig. 147 façade orientale, partie nord

Maison n° 294



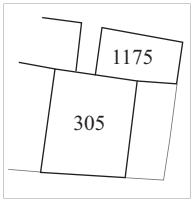



fig. 148 mur commun aux n° 305 et 1175



fig. 149 meurtrières du mur ouest



fig. 150 mur sud, premier niveau

Maison n° 305



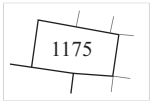



fig. 151 vue depuis le nord-est



fig. 152 façade est, deuxième niveau

Maison n° 1175

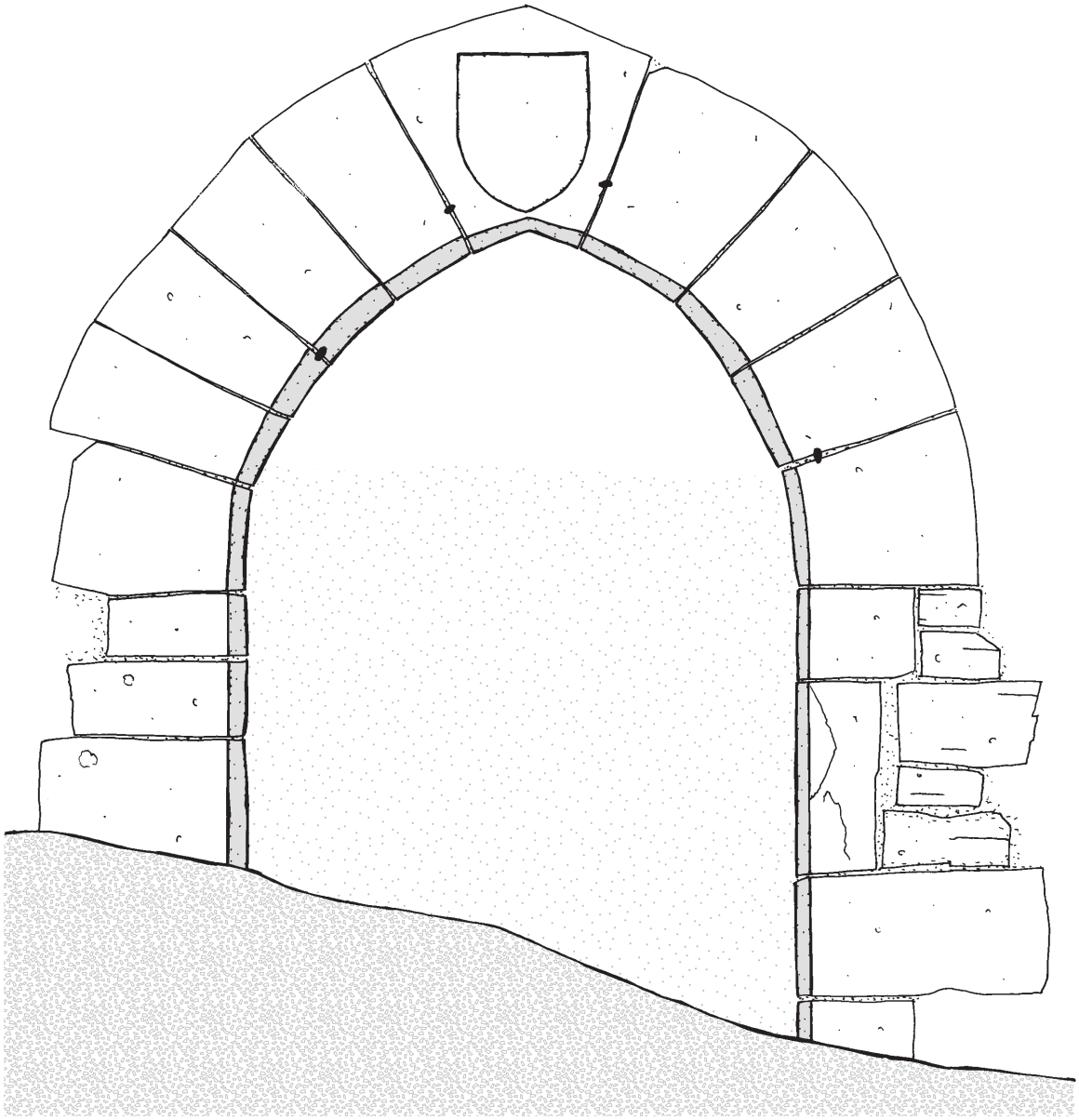

0 40 cm



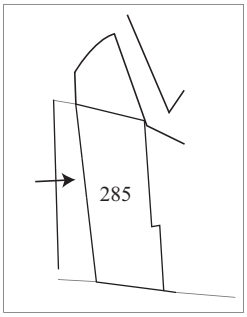



fig. 153 porte ouest, élévation extérieure

Le turoun



fig. 154 élévation intérieure de la porte relevée
creusement non-identifié



fig. 155 porte du deuxième niveau, mur nord

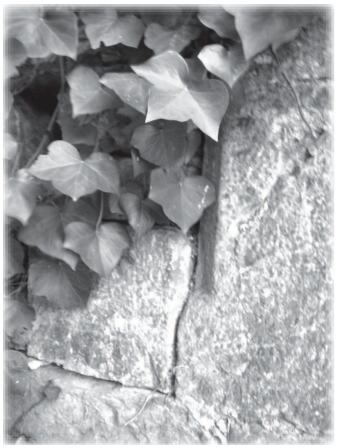

fig. 156 base de la porte

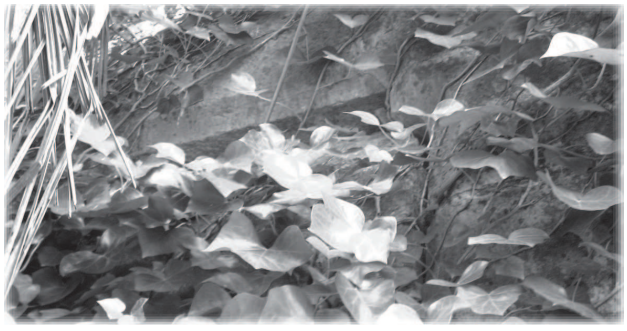

fig. 157 linteau et imposte de la porte

Le turoun



fig. 158 vue générale



fig. 159 chapiteau



fig. 160 base



fig. 161 fondations en terrasse

Le turoun
la cheminée



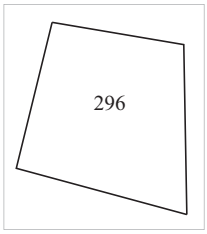

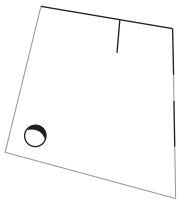

plan schématique des vestiges



fig. 162 vue d'ensemble vers le nord-est



fig. 163 mur ouest



fig. 164 détail de la porte

Maison n° 296



fig. 165 parement intérieur nord



fig. 166 allège extérieure, mur nord



fig. 167 vestiges du puits



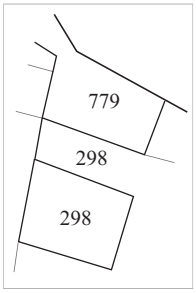

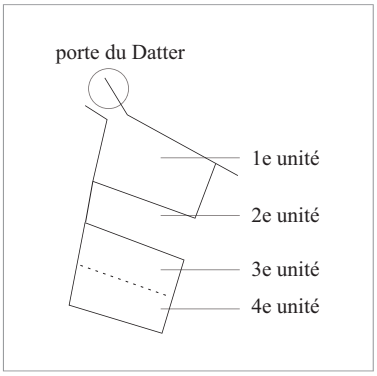



fig. 168 mur ouest

L'Ancien Arsenal
mur ouest



fig. 169 mur nord

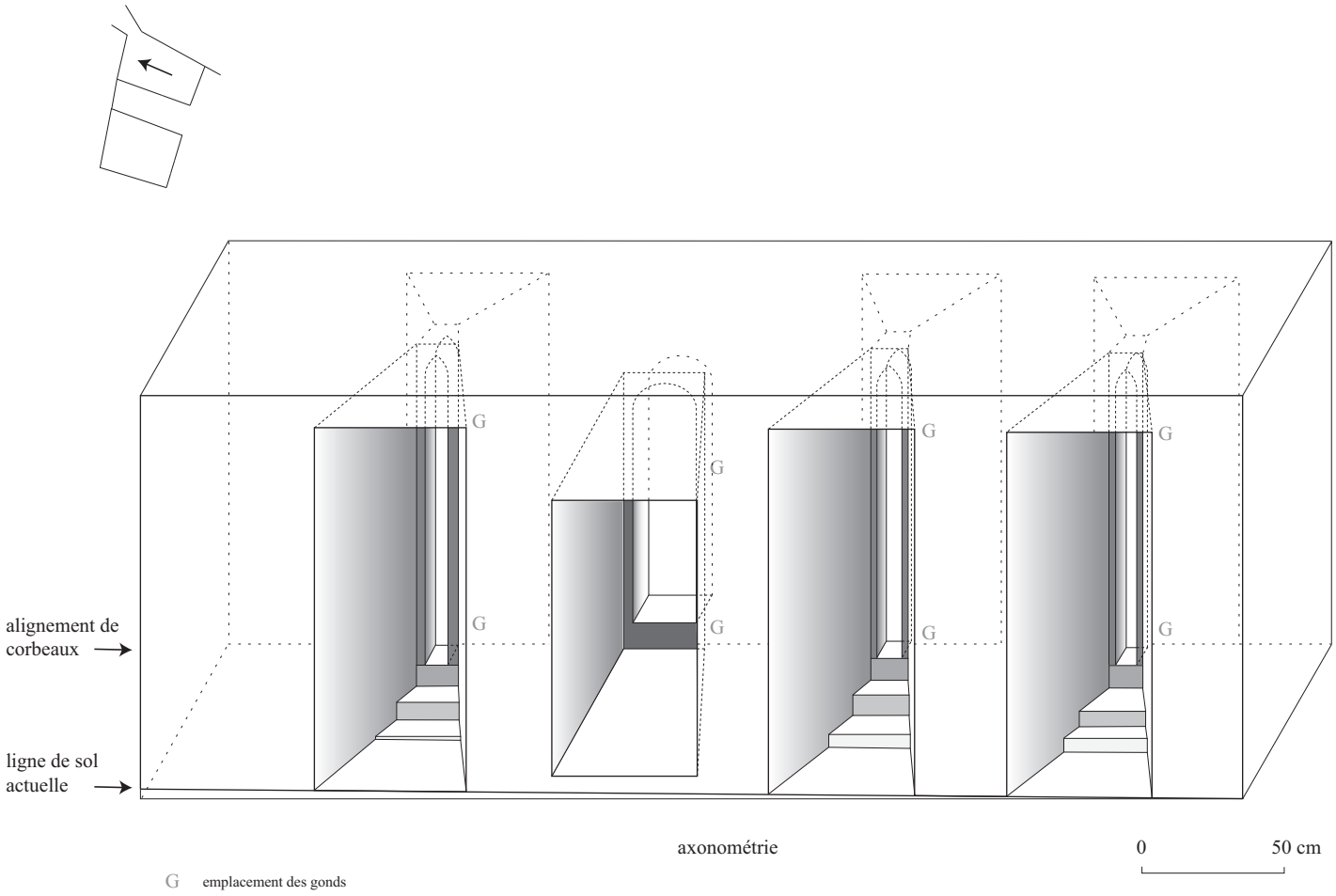

fig. 170 ouvertures ouest du deuxième niveau

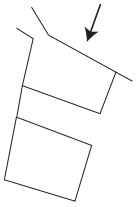

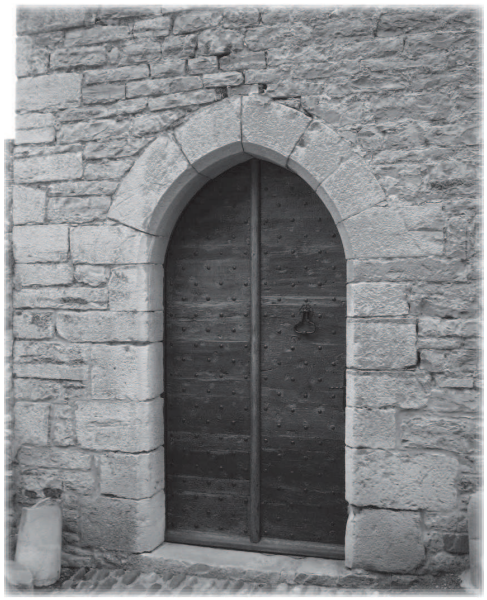

fig. 171 porte du deuxième niveau

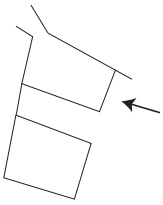



fig. 172 mur est

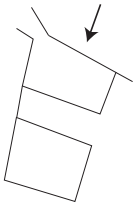



fig. 173 fenêtre plein-cintre



fig. 174 fenêtre grillagée

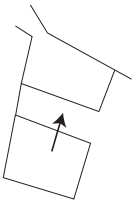



fig. 175 mur commun à la première et deuxième unités

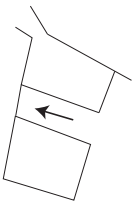



fig. 176 mur ouest

L'Ancien Arsenal
deuxième unité

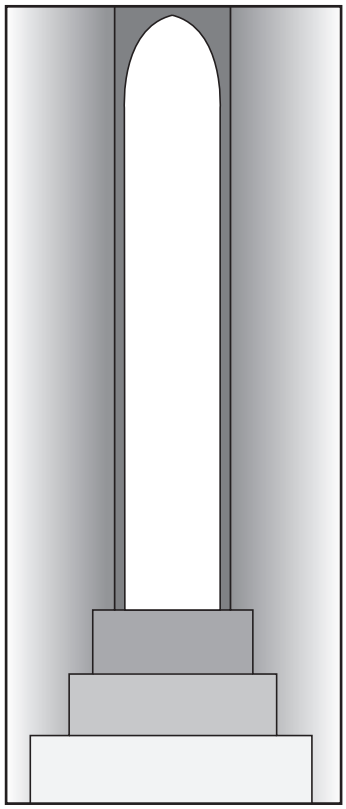

élévation

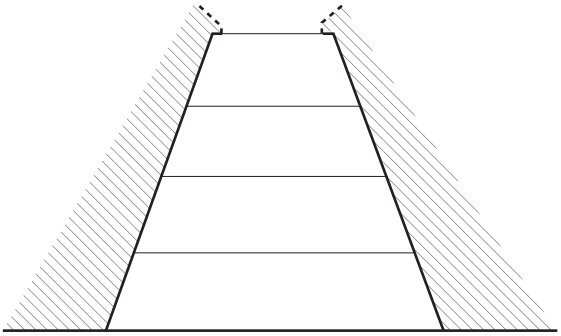

coupe

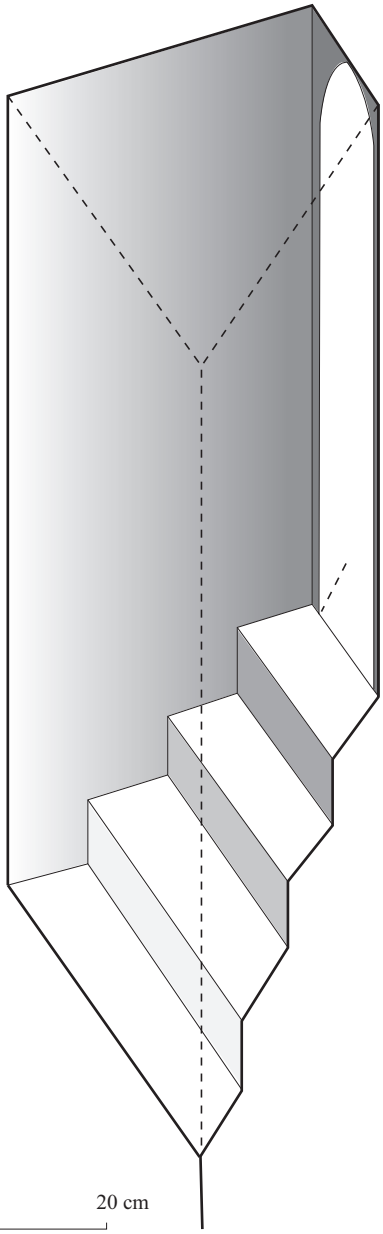

axonométrie

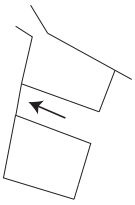



fig. 177 archère du deuxième niveau

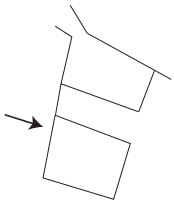

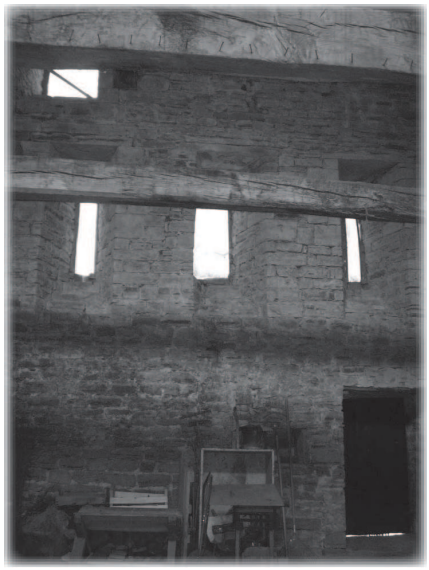

fig. 178 mur ouest

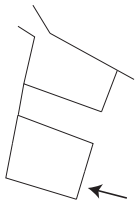

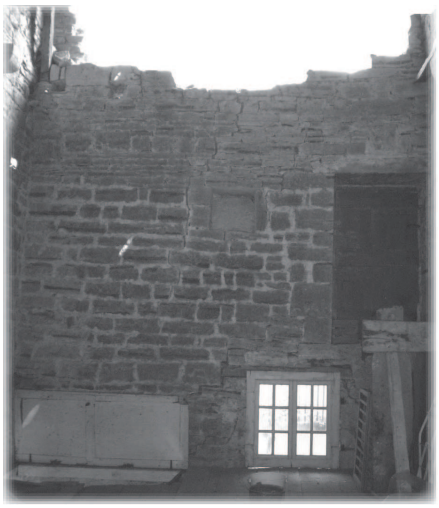

fig. 179 mur est

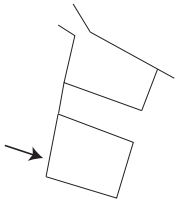



fig. 180 mur ouest

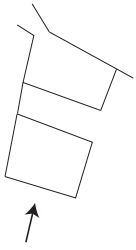



fig. 181 mur sud

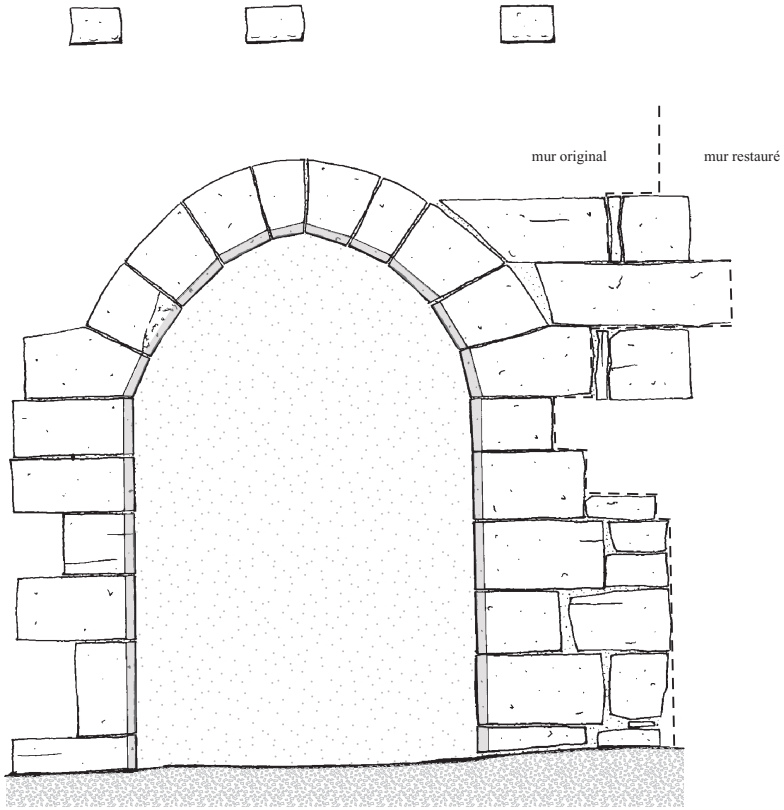

élévation extérieure

0 40 cm

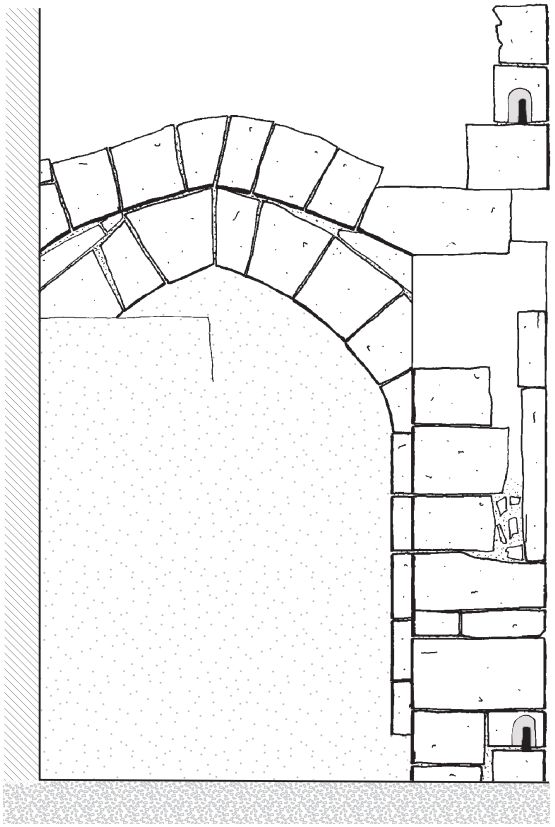

élévation intérieure

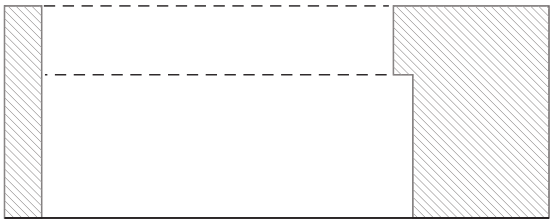

coupe restituée

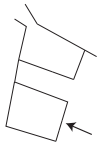



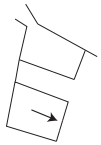



L'Ancien Arsenal
quatrième unité
fig. 182 porte du premier niveau



fig. 183 vue de l'ancien arsenal depuis le nord-est

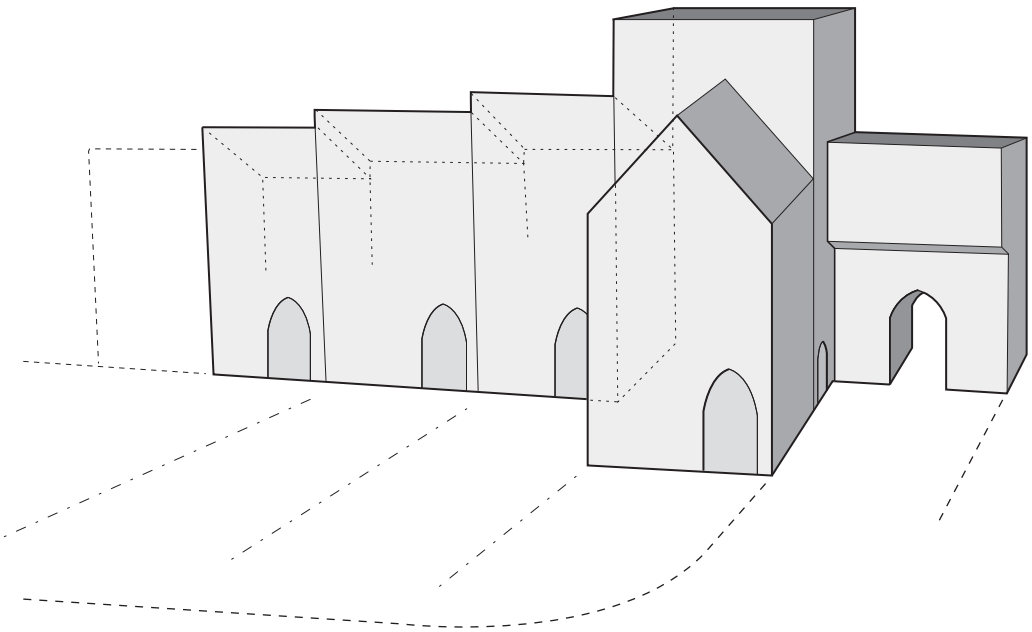

fig. 184 restitution axonométrique

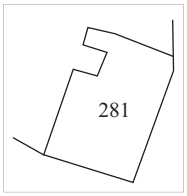



fig. 185 façade sud



fig. 186 premier niveau

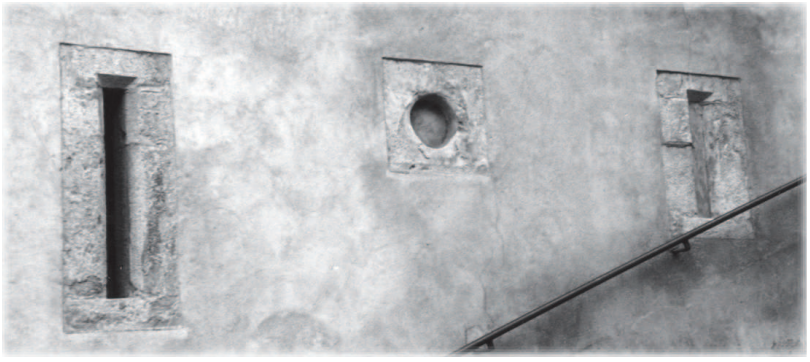

fig. 187 face est : canonnière et archères



fig. 188 escalier du premier niveau



fig. 189 archères sud



fig. 190 évier



fig. 191 encorbellement

Maison n° 281



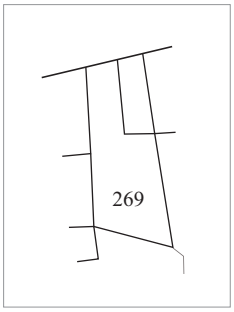



fig. 192 façade sud

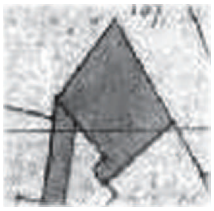

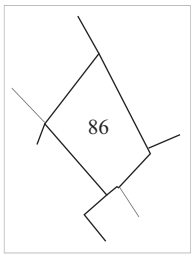



fig. 193 façade sud



fig. 194 façade nord

Le fort de Coulomme



fig. 195 face ouest



fig. 196 évier du deuxième niveau



fig. 197 tour et mur de clôture depuis le nord-ouest

Le fort de Coulomme

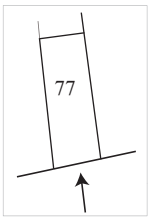



fig. 198 façade sud



fig. 199 détail du premier niveau



fig. 200 cul-de-lampe



fig. 201 écusson sculpté

Maison n° 77
la façade sud



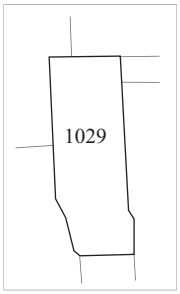



fig. 202 façade nord



fig. 203 vue depuis le nord-ouest

Maison n° 1029



fig. 204 façade sud



fig. 205 face est



fig. 206 archère



fig. 207 vue depuis le sud-ouest



fig. 208 face ouest depuis le sud



fig. 209 face ouest depuis le nord



fig. 210 façade ouest, fenestron et archère



fig. 211 extrémité nord de la façade est



fig. 212 extrémité nord de la façade ouest



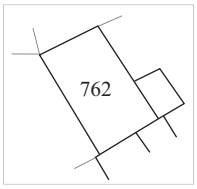



fig. 213 vue depuis le sud-est



fig. 214 vue depuis le nord-est

Le fort de Tolose



fig. 215 façade nord



fig. 216 façade ouest



fig. 217 fenestron ouest

Le fort de Tolose



fig. 218 façade est



fig. 219 écusson sculpté

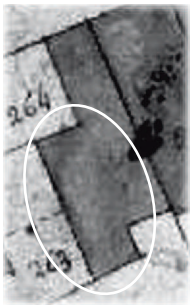

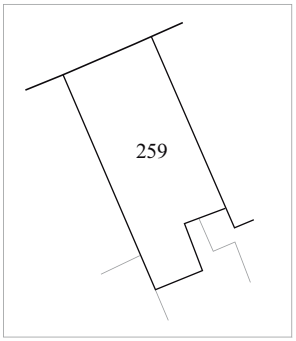



fig. 220 vue du photographe Stewart

Maison n° 259
vue ancienne depuis le sud-ouest



fig. 221 vue depuis le nord-ouest



fig. 222 porte sud



fig. 223 archères sud

Maison n° 259



fig. 224 archère sud



fig. 225 façade ouest



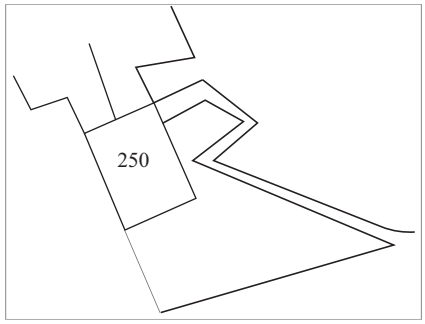



fig. 226 façade ouest



fig. 227 façade sud



fig. 228 façade est

La tour Monréal

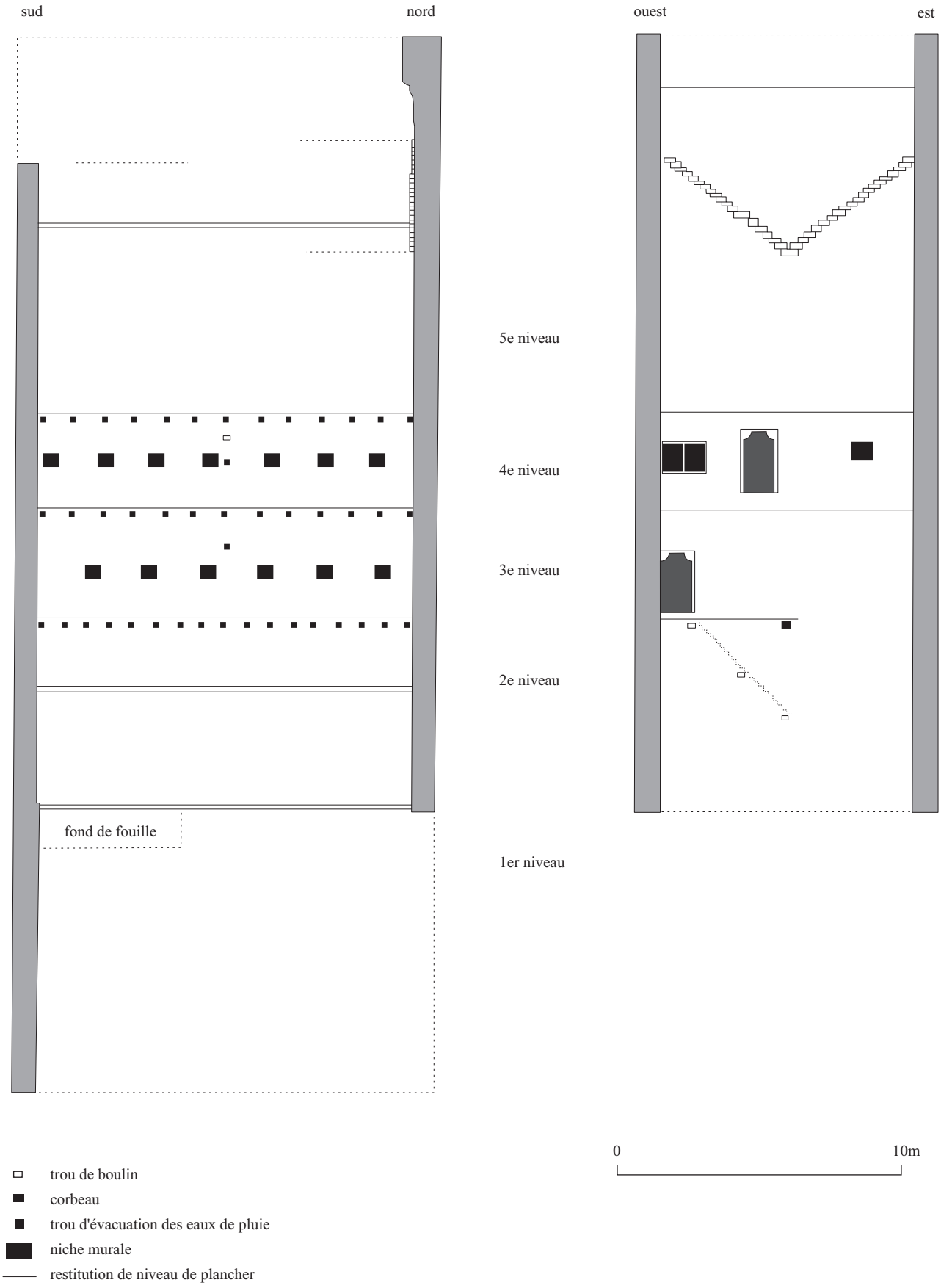

fig. 229 croquis des aménagements intérieurs,
murs ouest et nord

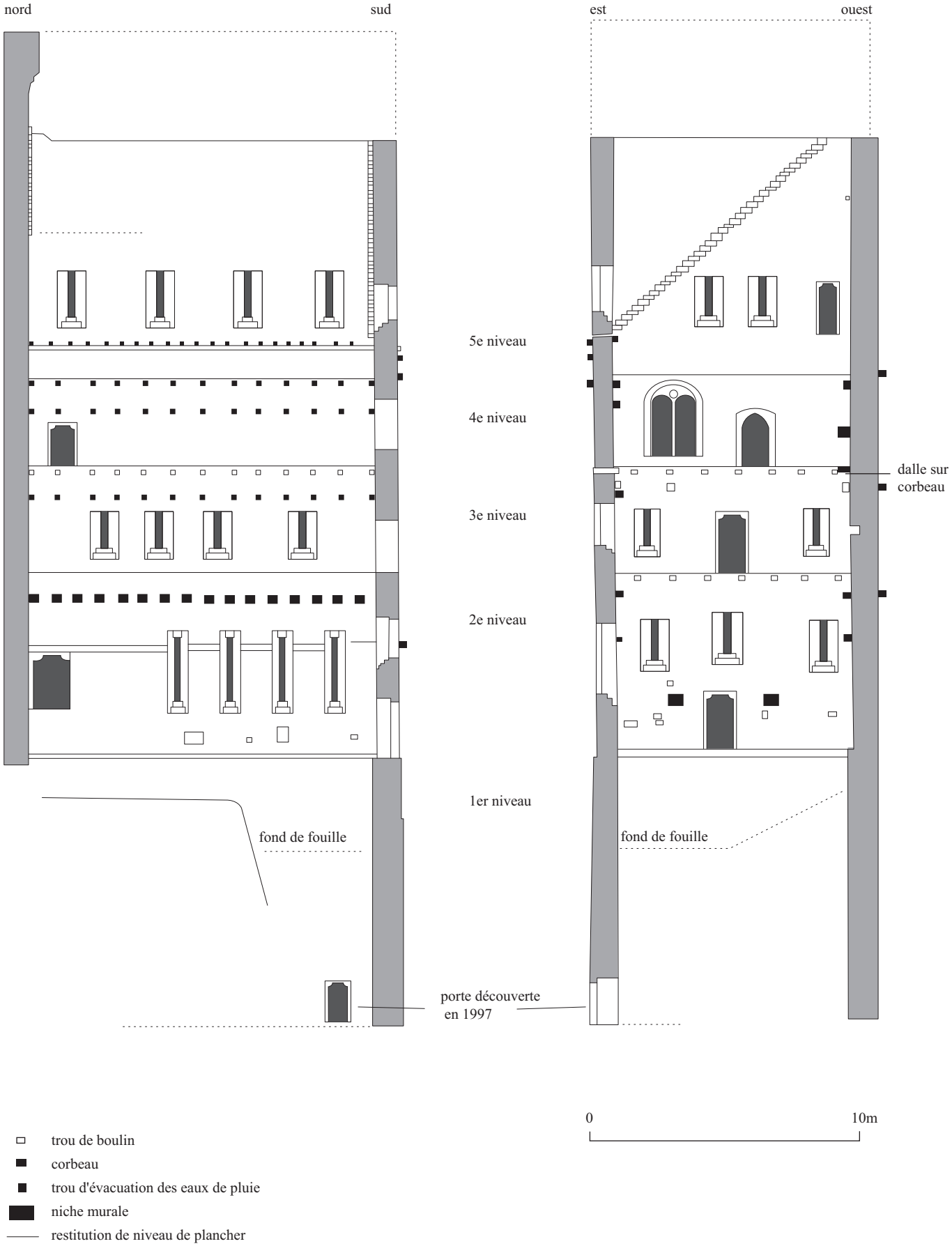

fig. 230 croquis des aménagements intérieurs,
murs est et sud



fig. 231 vue intérieure du mur ouest

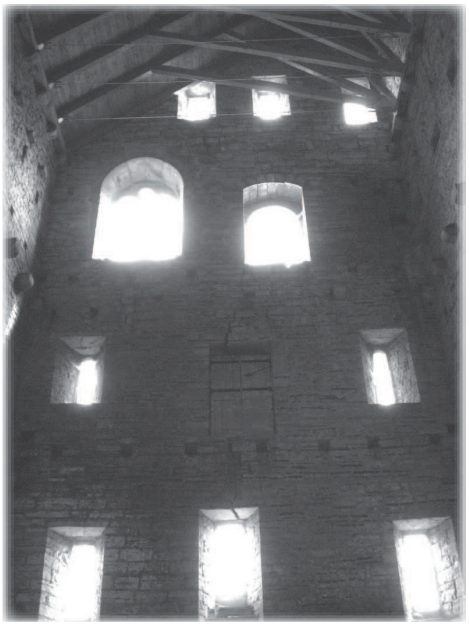

fig. 232 vue intérieure du mur sud



fig. 233 archères du 1er niveau



fig. 234 porte d'entrée actuelle

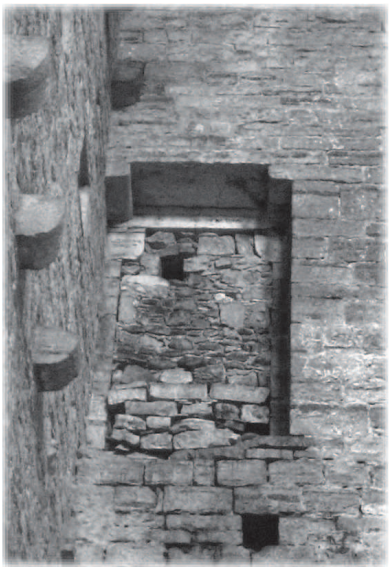

fig. 235 porte nord



fig. 236 dalle de plancher



fig. 237 archères du 2e niveau



fig. 238 archères du 2e niveau



fig. 239 archère



fig. 240 parement intérieur nord



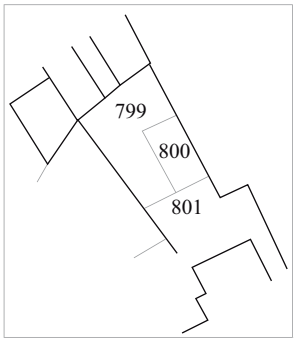



fig. 241 mur nord



fig. 242 mur est

Les Frays



fig. 243 mur ouest



fig. 244 niche



fig. 245 mur nord, archère



fig. 246 placard



fig. 247 niche à margelle et archère



fig. 248 mur ouest, corniche

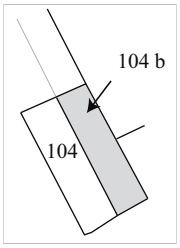



fig. 249 façade nord



fig. 250 façade sud

Maison n° 104 b



fig. 251 porte du premier niveau, face est

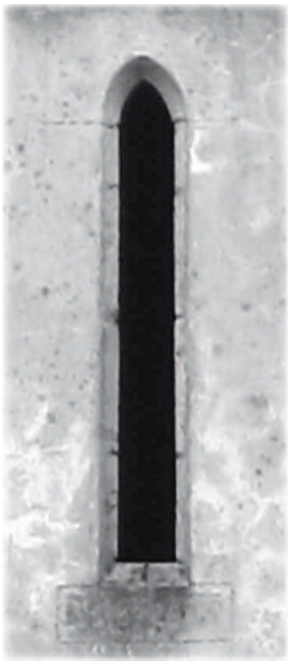

fig. 252 archère du premier niveau, face nord





fig. 253 la console d'escalier

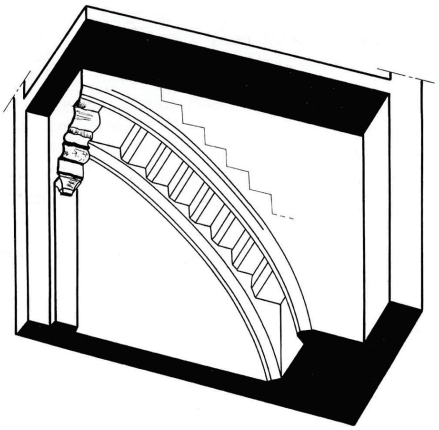

fig. 254 axonométrie de l'escalier d'une maison de Montpellier



fig. 255 porte du deuxième niveau



fig. 256 fenêtre du troisième niveau



fig. 257 vue générale depuis le sud-est

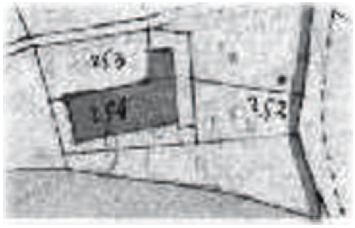

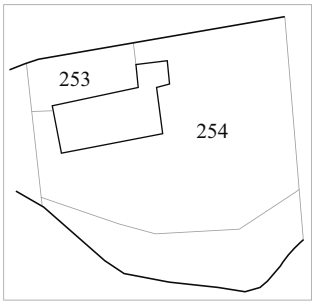

sens de l'arrivée d'eau



fig. 258 vue du moulin depuis la terrasse de l'église



fig. 259 façade ouest



fig. 260 vue depuis le nord-ouest

Le moulin de Lahens



fig. 261 façade sud

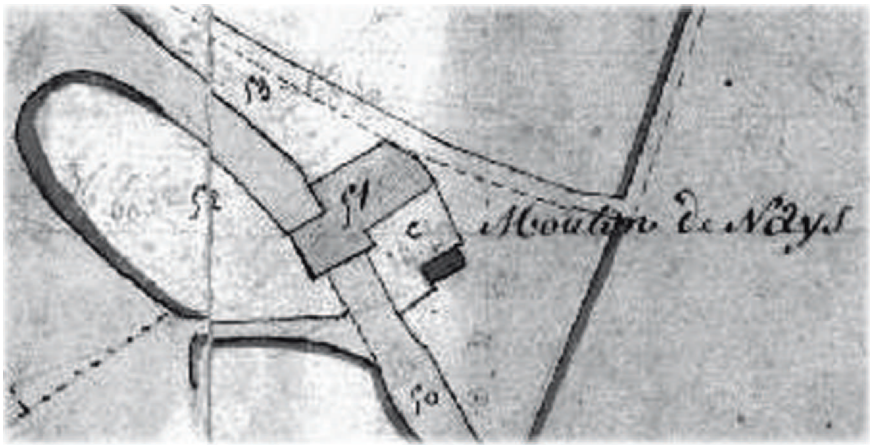

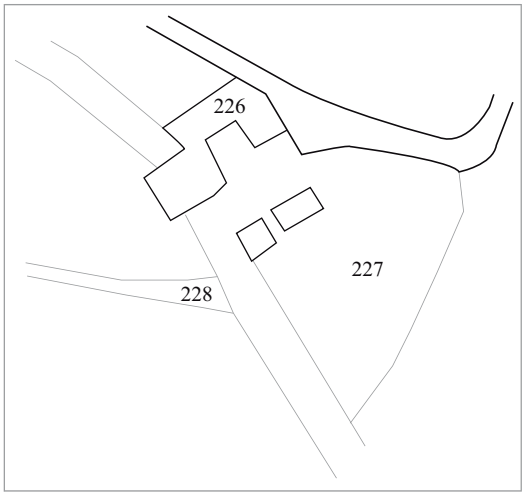

Le moulin de Lahens et le moulin de Bourromme



fig. 262 vue générale depuis le sud-ouest



fig. 263 creusement du pesquier ?



fig. 264 détail du creusement

Le moulin de Bourromme

ANALYSE URBAINE
ET ARCHITECTURALE



fig. 265 vue aérienne de la ville

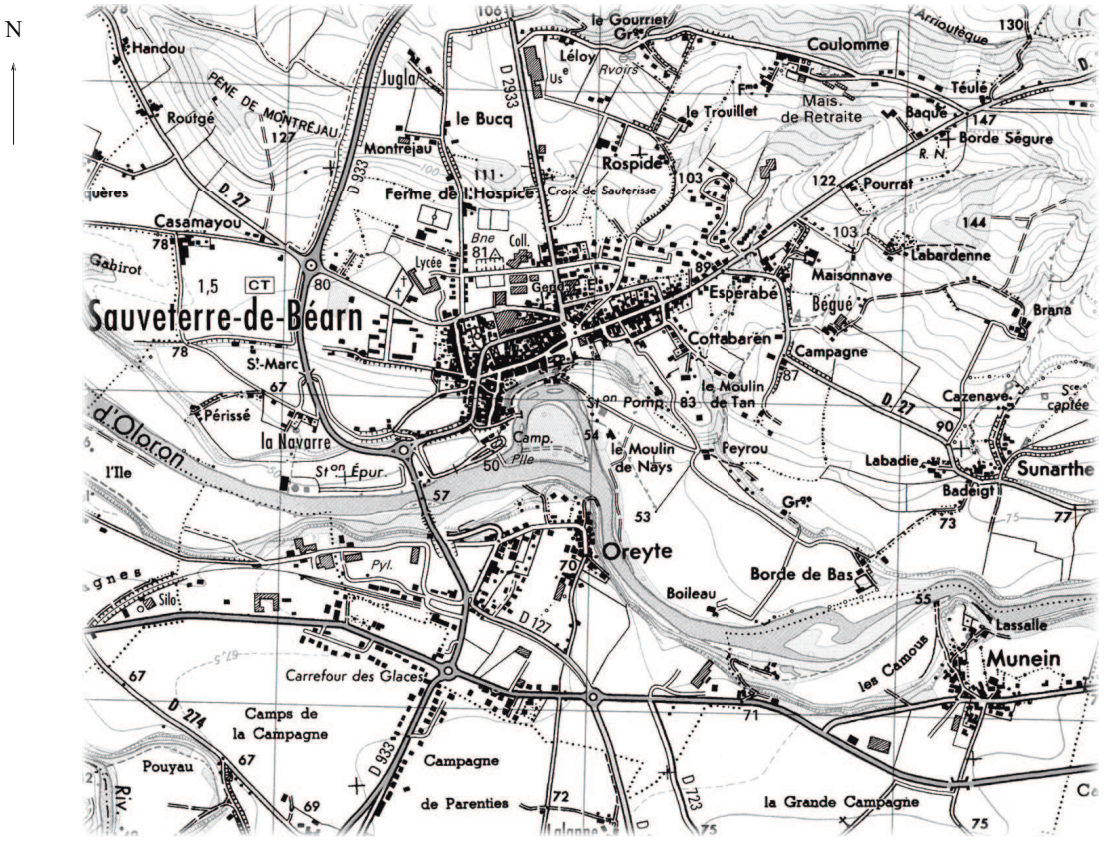

fig. 266 carte topographique au 25000e

Sauveterre-de-Béarn



fig. 267 calcaire de Bidache



fig. 268 galets roulés



fig. 269 sable et galets roulés

Les gisements de Sauveterre



fig. 270 vue depuis le chemin



fig. 271 élévation est



fig. 272 élévation est

L'hôpital de Sorde-l'Abbaye



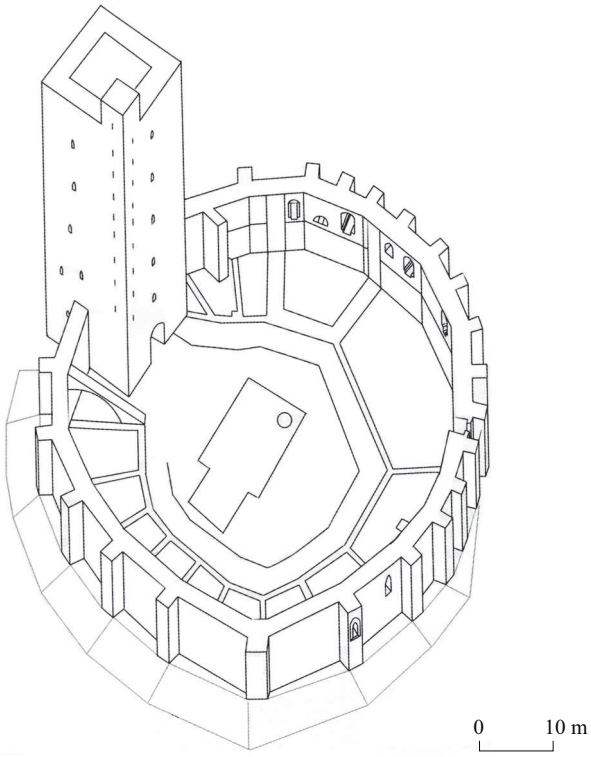

fig. 273 axonométrie du château de Montaner

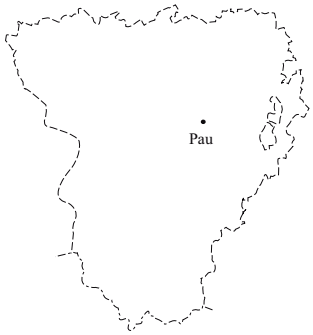



fig. 274 vue du château de Pau, depuis le sud



fig. 275 la tour de la Monnaie, depuis le sud-est

L'architecture fébusienne



fig. 74



fig. 276 Notre-Dame de Lescar, abside



fig. 277 Santa María de Santa Cruz de la Serós



fig. 278 chapelle royale du château de Loarre

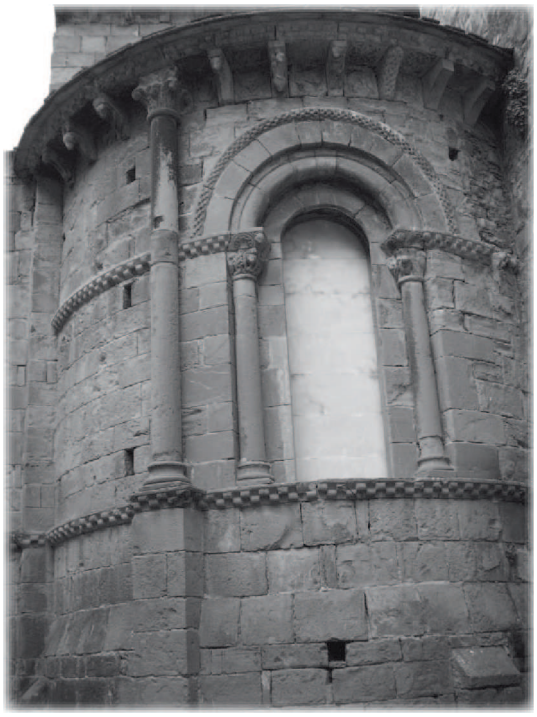

fig. 279 absidiole sud-est de San Pedro de Jaca

Le contrefort-colonne



fig. 103



fig. 280 portail nord



fig. 281 détail du Jugement Dernier



fig. 282 ébrasement est



fig. 283 ébrasement ouest



fig. 284 contrefort-colonne de l'abside



fig. 285 vue générale du portail sud



fig. 286 ébrasement ouest
Marie Madeleine, la Vierge et Marie Salomé

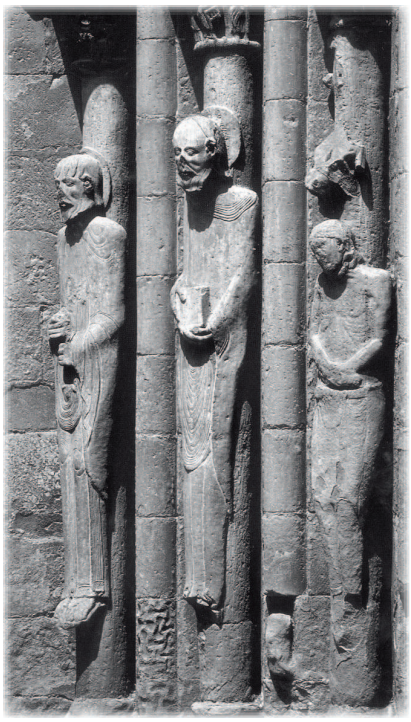

fig. 287 ébrasement est
saint Pierre, saint Paul et Judas



fig. 288 vue générale du portail nord



fig. 289 détail de l'entrée



fig. 290 tympan et voussures : le Jugement dernier



fig. 291 ébrasement est

saint Laurent ou saint Vincent , un ecclésiastique et saint Jean



fig. 292 ébrasement ouest

le roi David, la reine Stéphanie et saint Pelayo

San Esteban de Sos del Rey Católico

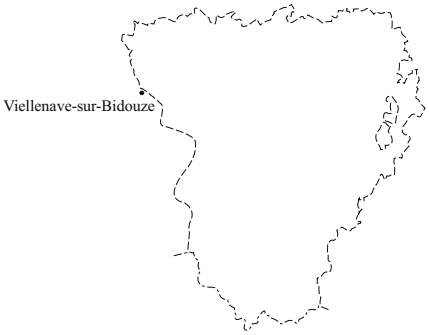



fig. 293 vue du portail occidental



fig. 294 détail du tympan

Viellenave-sur-Bidouze : le portail de l'église Saint-Jacques



fig. 295 état actuel du parcellaire

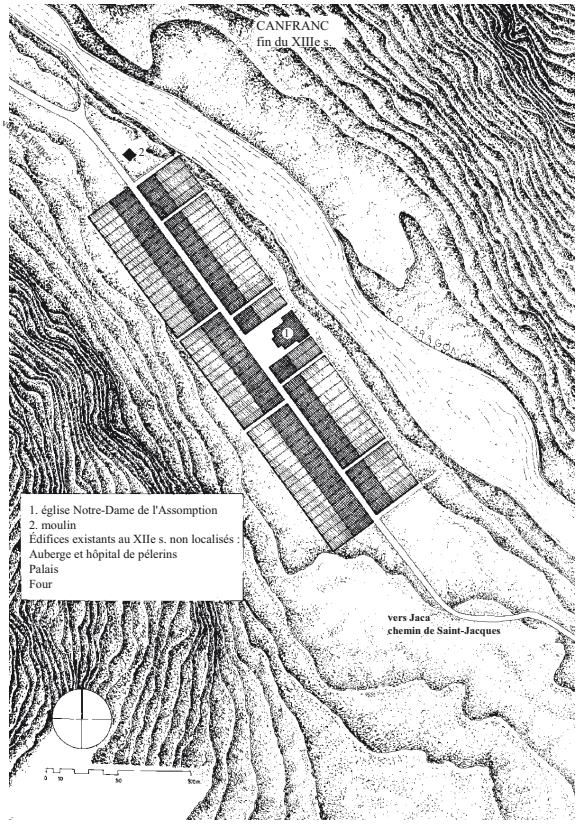

fig. 296 restitution du parcellaire à la fin du XIIIe siècle

Canfranc

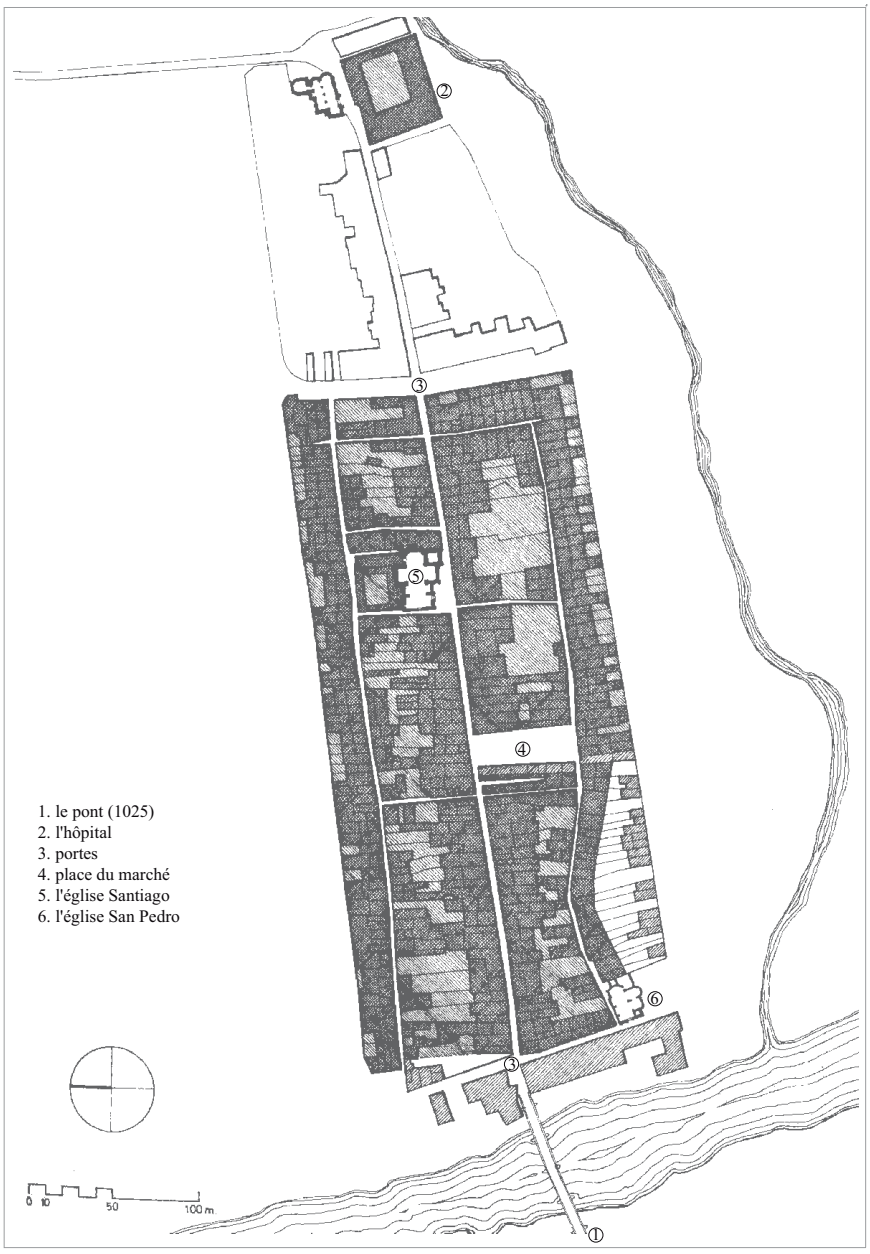

fig. 297 le développement de Puente la Reina en 1122

Puente la Reina

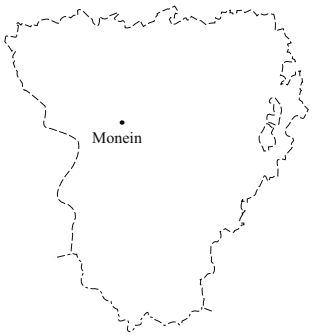



fig. 126



fig. 298 le portail occidental



fig. 299 bases de l'ébrasement nord



fig. 300 contrefort nord mouluré

Saint-Girons de Monein



fig. 301 portail nord



fig. 302 ébrasement est



fig. 303 ébrasement ouest



fig. 304 tour de l’enceinte urbaine



fig. 305 intégration de l’habitat au mur d’enceinte



fig. 306 est de la porte de Lester



fig. 307 archère du n° 293



fig. 308 archère du n° 85



fig. 309 rempart est (nord de l'église)

Sauveterre, les remparts



fig. 310 extérieur des parcelles n° 84 et 85



fig. 311 détail du mâchicoulis extérieur



fig. 312 angle nord-ouest de la parcelle n° 109



fig. 313 détail du mâchicoulis intérieur

Sauveterre, les remparts

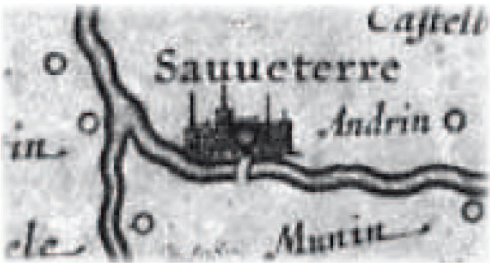

fig. 314 carte de Janszoon Blaeu (W.), 1631



fig. 315 carte de Cassini (XVIIIe siècle)



fig. 316 carte de Roussel (XVIIIe siècle; le sud se trouve en haut)

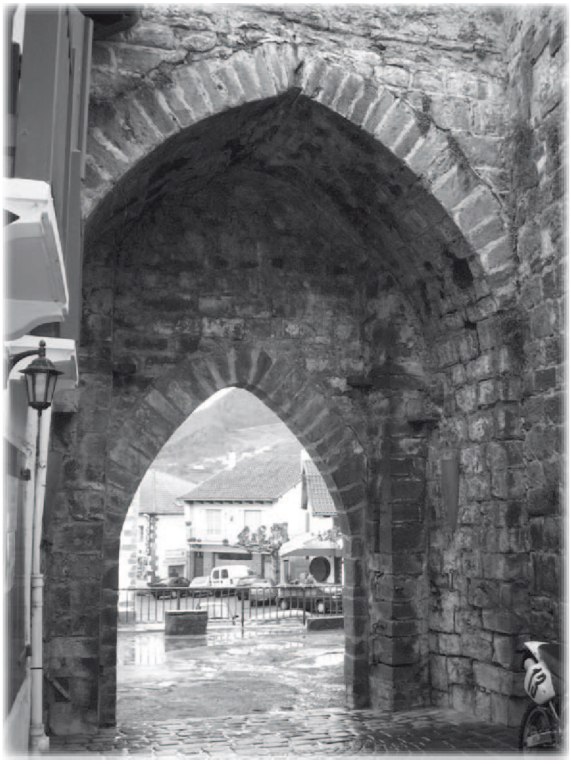

fig. 317 vue depuis l'est



fig. 318 rainure du passage de la herse, vue de dessous



fig. 319 rainure du passage de la herse, vue de dessus

Saint-Jean-Pied-de-Port : la porte Saint-Jacques

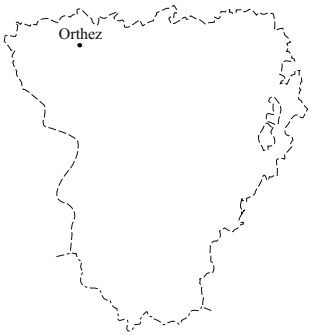



fig. 320 élévation amont



fig. 321 poids d'Orthez de 1274

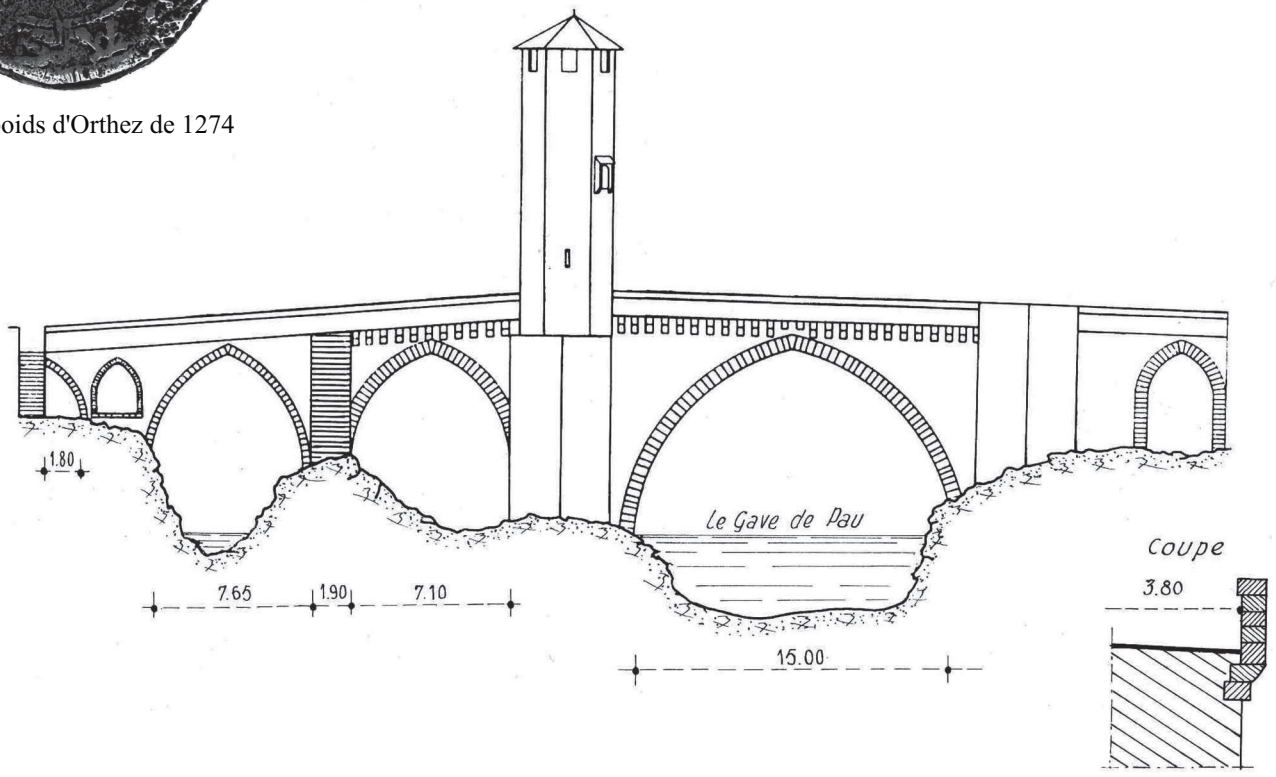

fig. 322 élévation aval

Orthez : le Pont-Vieux

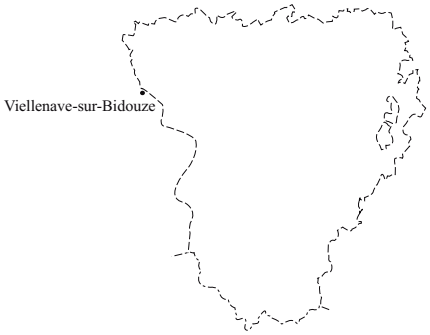



fig. 323 vue prise en amont du pont

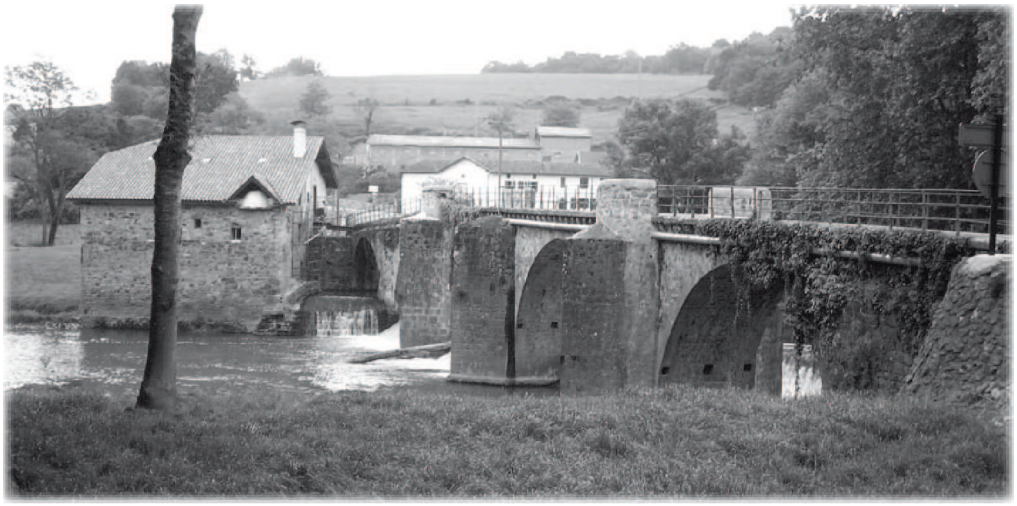

fig. 324 vue prise en aval du pont

Viellenave-sur-Bidouze : le pont

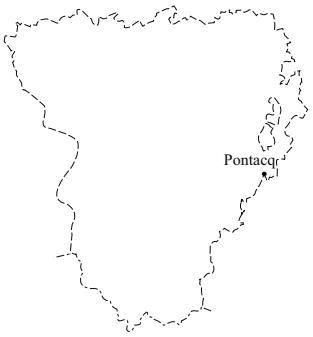



fig. 325 élévation extérieure



fig. 326 élévation intérieure et rempart

Pontacq : la porte est de la ville



fig. 327 liaison avec l'église



fig. 328 détail de la porte : arcade et passage



fig. 329 escalier de service

Pontacq : la porte est de la ville

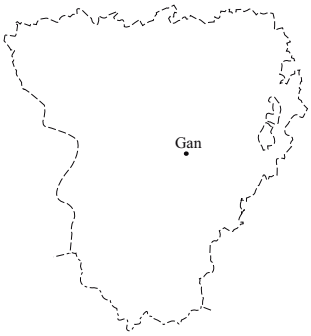



fig. 330 élévation nord
(vers l'extérieur de la ville)



fig. 331 deuxième niveau : blasons et meurtrières

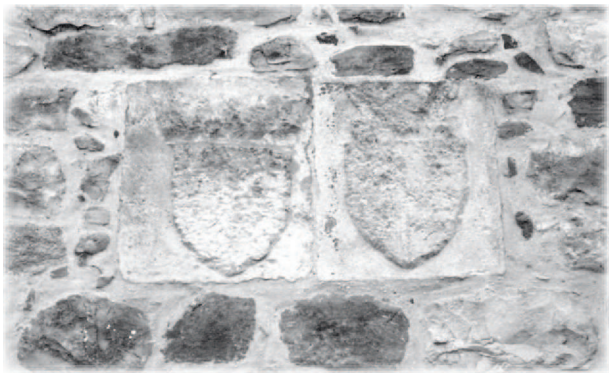

fig. 332 détail des blasons

Gan : la porte nord de la ville



fig. 333 élévation sud
(vers l'intérieur de la ville)



fig. 334 détail du piédroit est : accès à l'étage



fig. 335 détail de la porte : arcade, gonds, herse



fig. 336 détail de la herse

Gan : la porte nord de la ville

bourg *Maiou*



bourg Saint-André

fig. 337 emplacement supposé

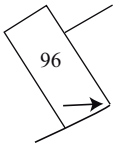



fig. 338 vestiges d'architecture civile interprétés comme ceux de la porte

Porte de Cassaber ou du miey

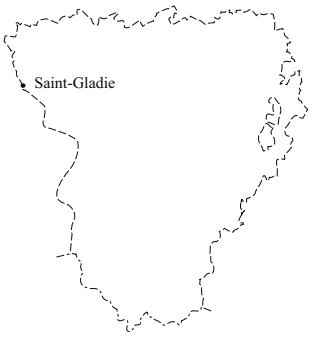



fig. 339 vue générale depuis le nord



fig. 340 face nord de la tour



fig. 341 archère nord



fig. 342 baie géminée est

Saint-Jean-Baptiste de Saint-Gladie

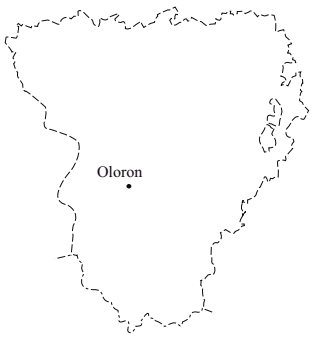



fig. 343 porte sud-ouest de la parcelle n° 293



fig. 344 portes est du rez-de-chaussée de la tour de Grède
Oloron





fig. 345 portes de rez-de-chaussée
rue de la Justice, Oloron

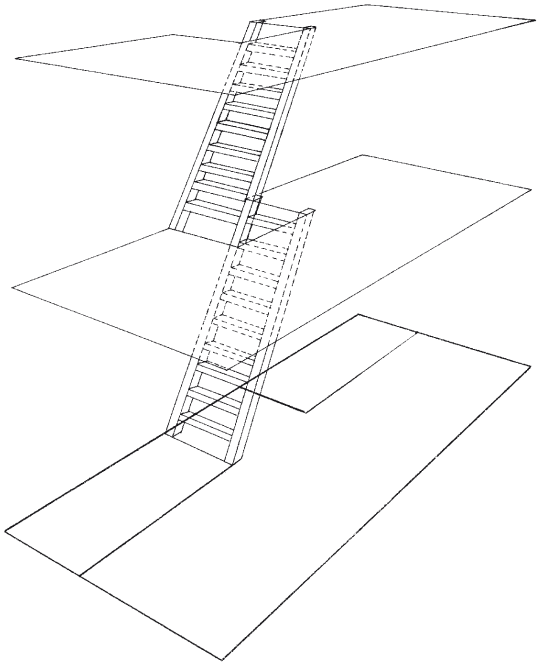

fig. 346 exemple de distribution par escalier de bois à volée unique

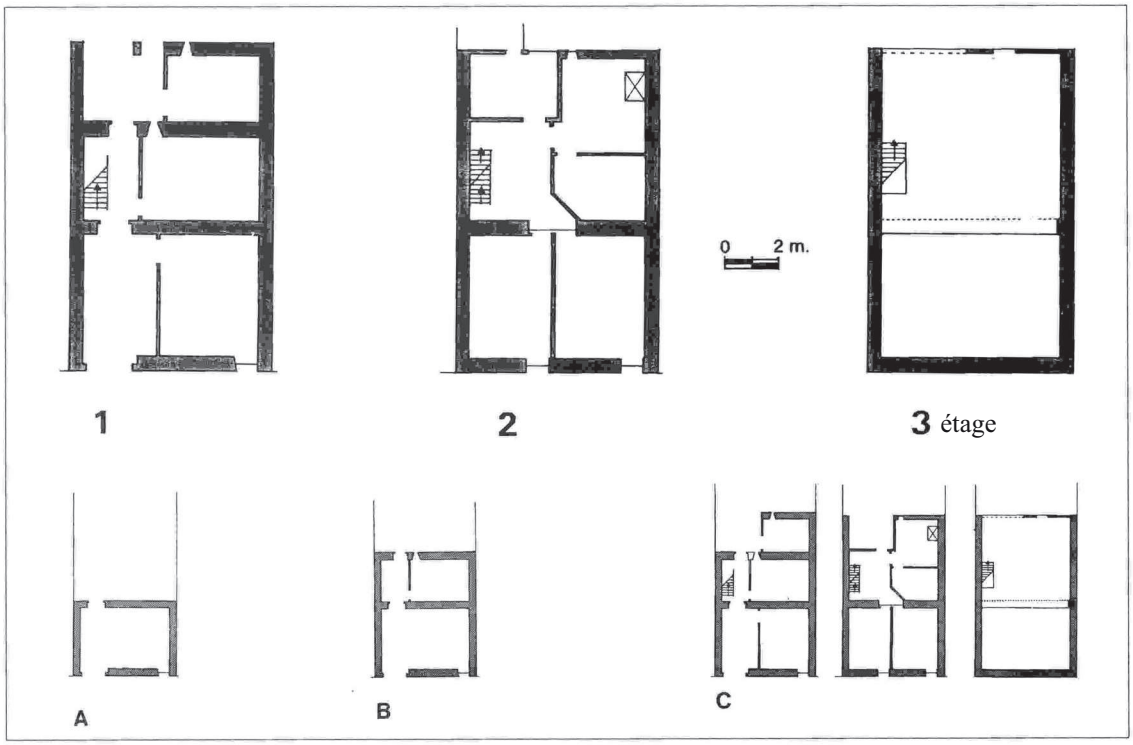

fig. 347 évolution de la répartition en pièces
15, calle del Coso, Jaca



fig. 228

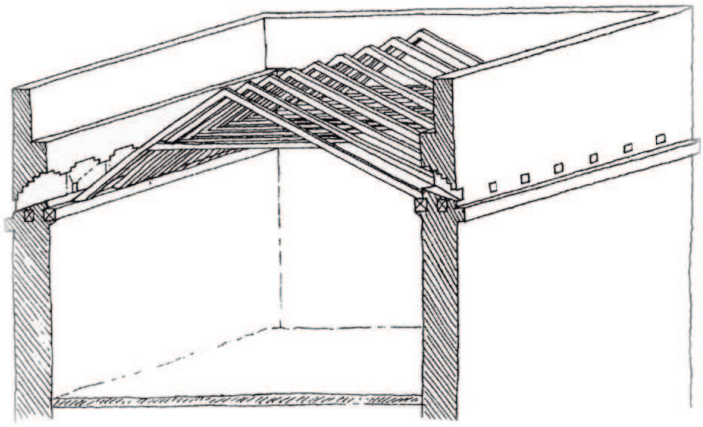

fig. 348 toit à double pente à exutoires et murs-écran,
tour d'Arles, Caussade

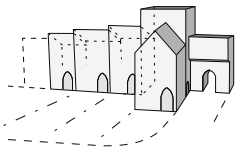

fig. 184

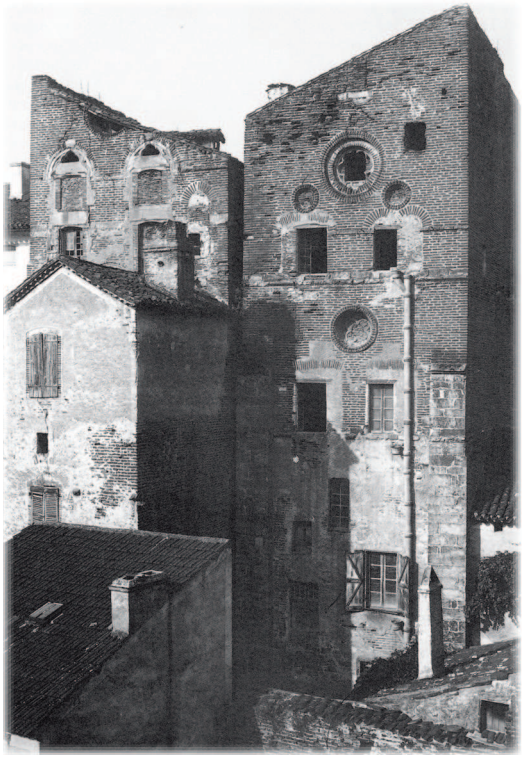

fig. 349 toits à pente unique,
Cahors



fig. 350 vue depuis le sud-ouest



fig. 351 vue depuis le nord-est



fig. 352 rue de la Justice avec la tour au premier plan à droite

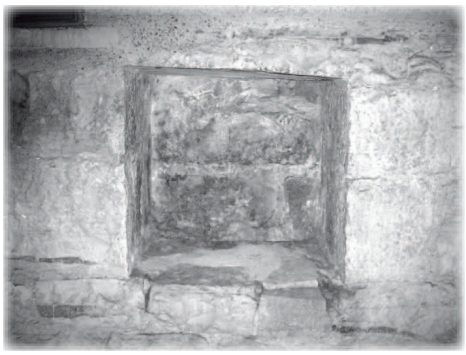

fig. 353 niche



fig. 354 archère est

La tour de Grède d'Oloron

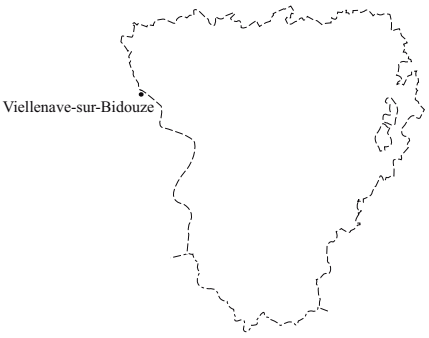



fig. 355 élévation occidentale du moulin

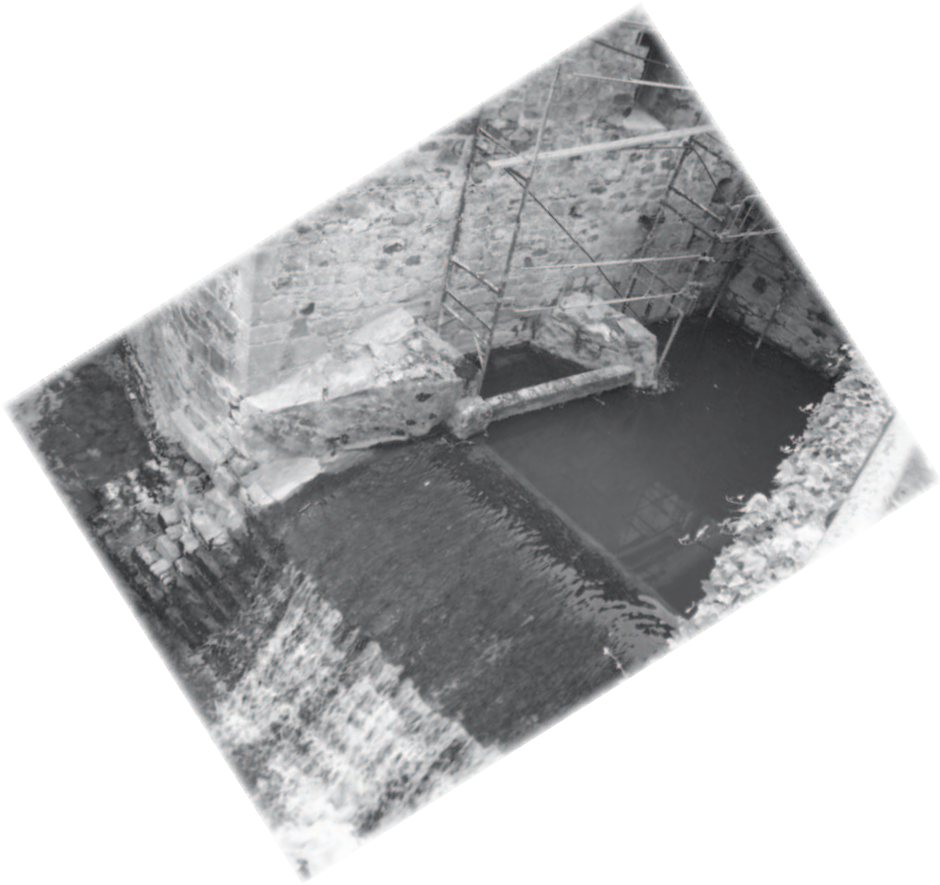

fig. 356 écoulement des eaux vers l'ouest

Viellenave-sur-Bidouze : le moulin



fig. 256



fig. 357 fenêtre à remplage,
Cahors



fig. 200



fig. 358 chapiteau et cul-de-lampe,
place centrale de la bastide de Marciac, Gers



fig. 359 vue générale depuis l'est



fig. 360 aquarelle du XIXe siècle

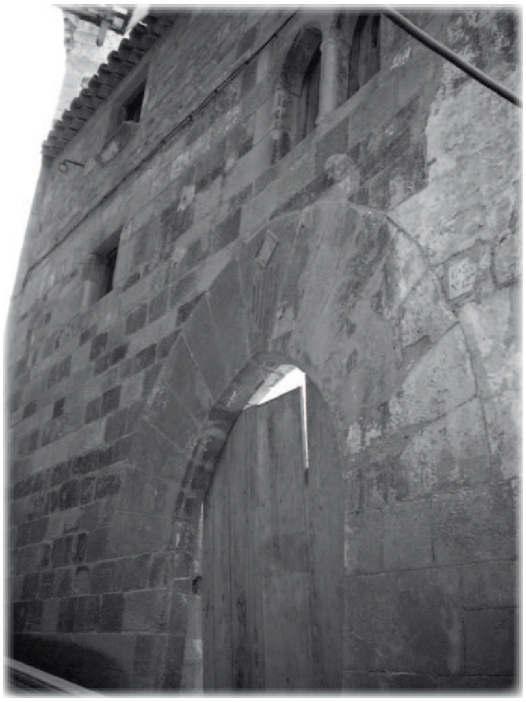

fig. 361 façade principale sur rue avec porte à écusson et baie géminée
Sos del Rey Católico



fig. 362 façades sur rue avec deux portes à écusson
Sanguesa



fig. 363 la porte de Sorde-l'Abbaye, vue de l'extérieur de la ville

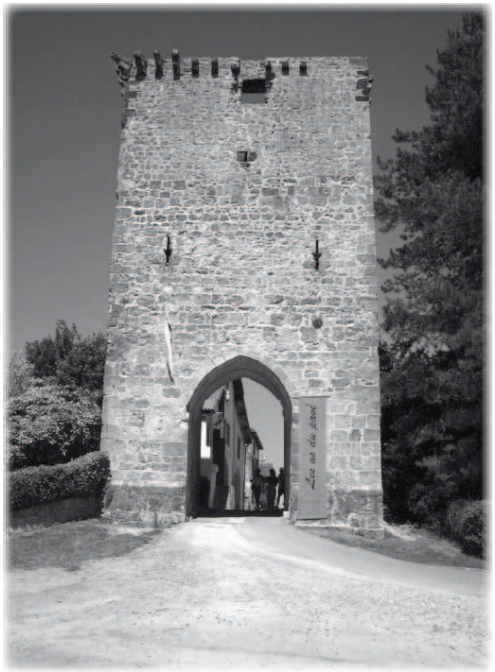

fig. 364 la porte de Hastingues, vue de l'extérieur de la ville



fig. 365 la porte de Hastingues, vue de l'intérieur de la ville

Face à Sauveterre, les fortifications

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES ILLUSTRATIONS	469
CONVENTIONS	480
CARTES ET PLANS	481
LES MONUMENTS PUBLICS	485
LE PONT	486
L'HÔPITAL SAINT-JACQUES	493
LE CHÂTEAU	494
L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ	502
LA HALLE	519
LE COUVENT DES CARMES	520
LA CHAPELLE SAINT-PAU	530
LES PORTES	534
LA PORTE DE LESTER	535
LA PORTE DU DATTER	536
L'HABITAT	537
MAISON N° 294	538
MAISON N° 305	539
MAISON N° 1175	540
LE *TUROUN*	541
MAISON N° 296	544
L'ANCIEN ARSENAL	546
MAISON N° 281	554
MAISON N° 269	556
LE FORT DE COULOMME	557
MAISON N° 77	559
MAISON N° 1029	560
LE FORT DE TOLOSE	564
MAISON N° 259	567
LA TOUR MONRÉAL	570
LES *FRAYS*	575
MAISON N° 104 b	578
LES MOULINS	581
ANALYSE URBAINE ET ARCHITECTURALE	583
TABLE DES MATIÈRES	622

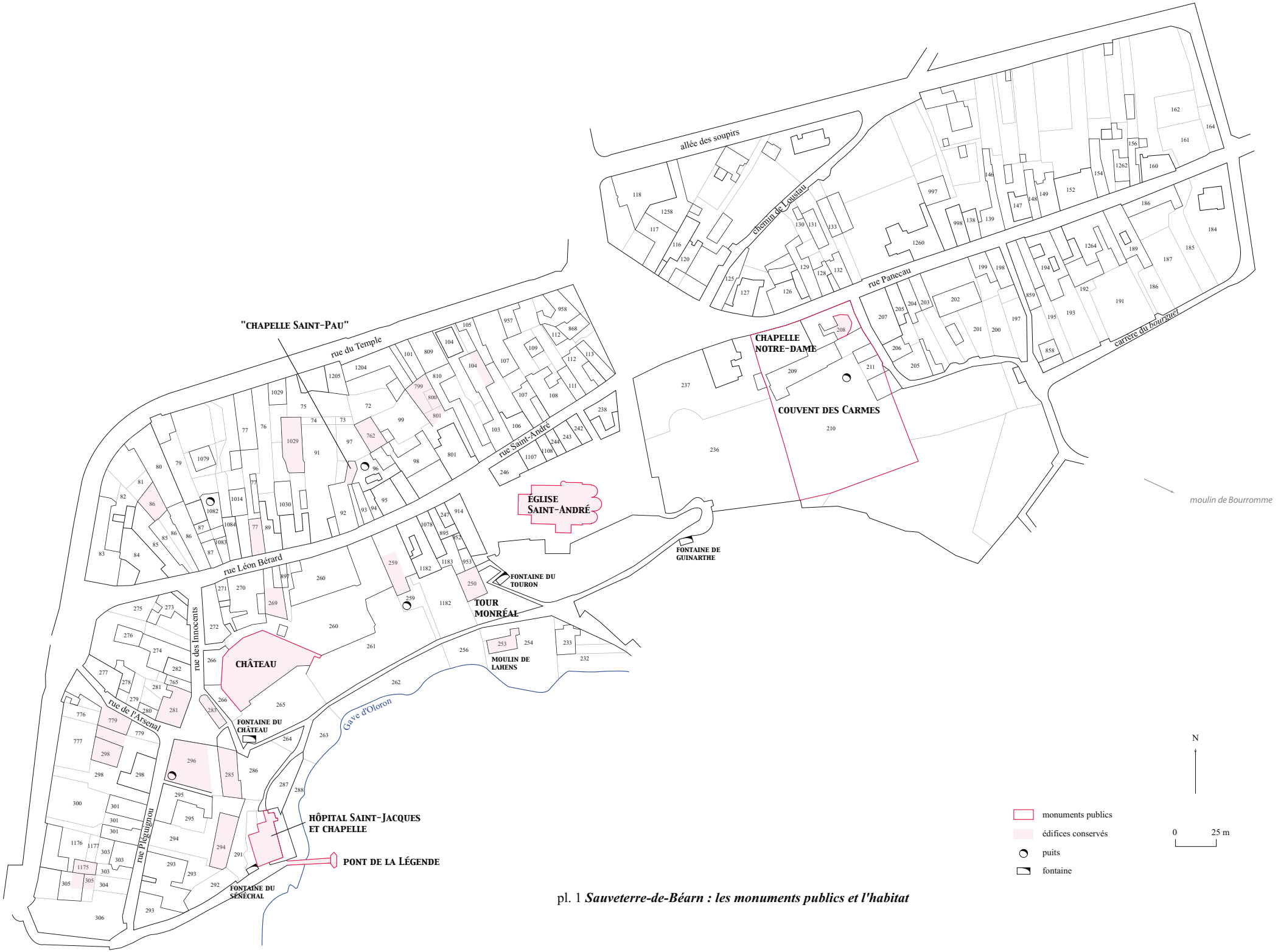

pl. 1 ***Sauveterre-de-Béarn : les monuments publics et l'habitat***

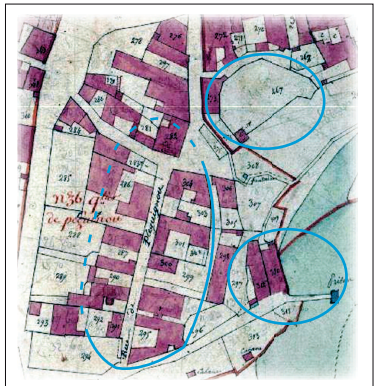

le *castrum* sur le cadastre de 1827

BOURGUET

RUE PUBLIQUE

CHAPELLE

CLOÎTRE

COUVENT DES CARMES

BOURG SAINT-ANDRÉ

BOURG MAIOU

RUE PUBLIQUE

HALLE

BOURG PLÉGUIGNOU

RUE PUBLIQUE

RUE DE LA SAUGUE

Gave d'Oloron

le bourg originel ou *castrum*, Xe-début XIe s.

deuxième phase d'expansion, XIe s.

troisième phase d'expansion, XIIe-XIIIe s.

dernière phase d'expansion, début XVe- XVIe s.

restitution d'éléments du tissu urbain disparus

N

0 50 m

pl. 2 ***Sauveterre-de-Béarn : l'expansion urbaine***

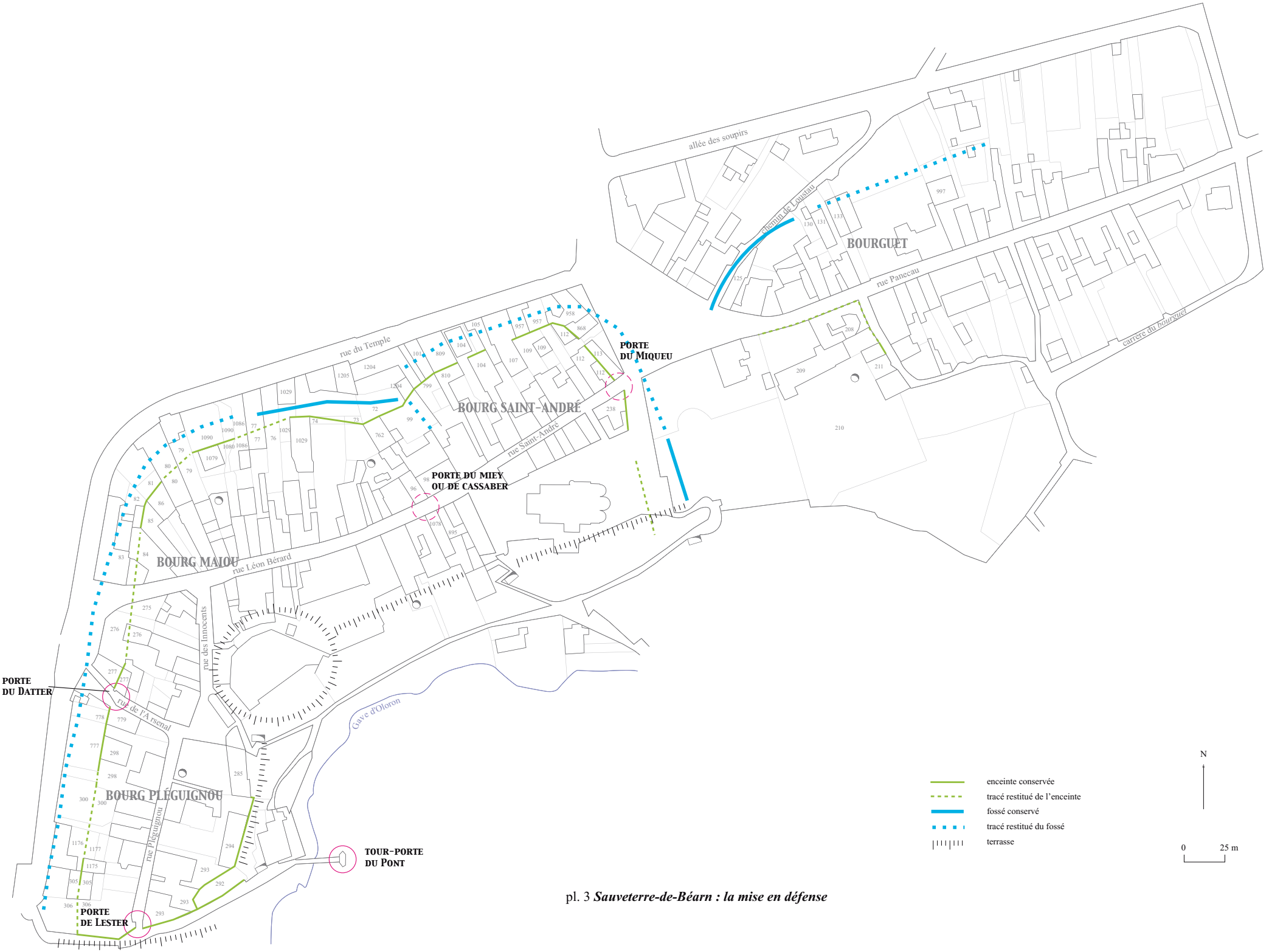

pl. 3 ***Sauveterre-de-Béarn : la mise en défense***

RÉSUMÉ

L'étude d'archéologie urbaine menée à Sauveterre, une ville placée sur la frontière nord-ouest du pays de Béarn, a permis l'inventaire des vestiges médiévaux de monuments publics : pont, hôpital, château, église et couvent mendiant, et d'une vingtaine d'unités d'habitat : tour, demeures urbaines, boutique et moulins. L'analyse met en relief les essors successifs de la ville et le rôle du monument public, de la fortification et de l'architecture civile dans la monumentalisation de la ville-frontière béarnaise, à l'image des petites villes pyrénéennes.

SAUVETERRE-DE-BÉARN, XITH to XVITH CENTURY URBAN DEVELOPMENT AND ARCHITECTURAL IDENTITY OF A BORDER-CITY

ABSTRACT

The archeological study conducted in Sauveterre, a Bearn North-West frontier city, provided the survey of the medieval ruins of public buildings : bridge, hospital, castle, church and mendicant convent, and about twenty habitat unities : tower, urban houses, shop and mills. The analysis brings out the successive expansions of the city and the part of the public monuments, the fortification and the civilian architecture in the monumentalisation of the Bearnaise border-city, in the image of the Pyrenean little cities.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

MOTS-CLÉS

SAUVETERRE – BÉARN – PYRÉNÉES – MOYEN ÂGE – ARCHÉOLOGIE URBAINE –

ÉCOLE DOCTORALE ET LABORATOIRE

ED 6 : HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE.
UMR 8150 André CHASTEL. INHA, 2 rue Vivienne 75002 PARIS.
USR 3155 IRAA-PAU. Avenue du Doyen POPLAWSKI 64000 PAU.